



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

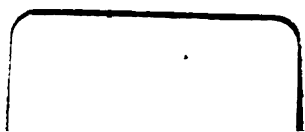
- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

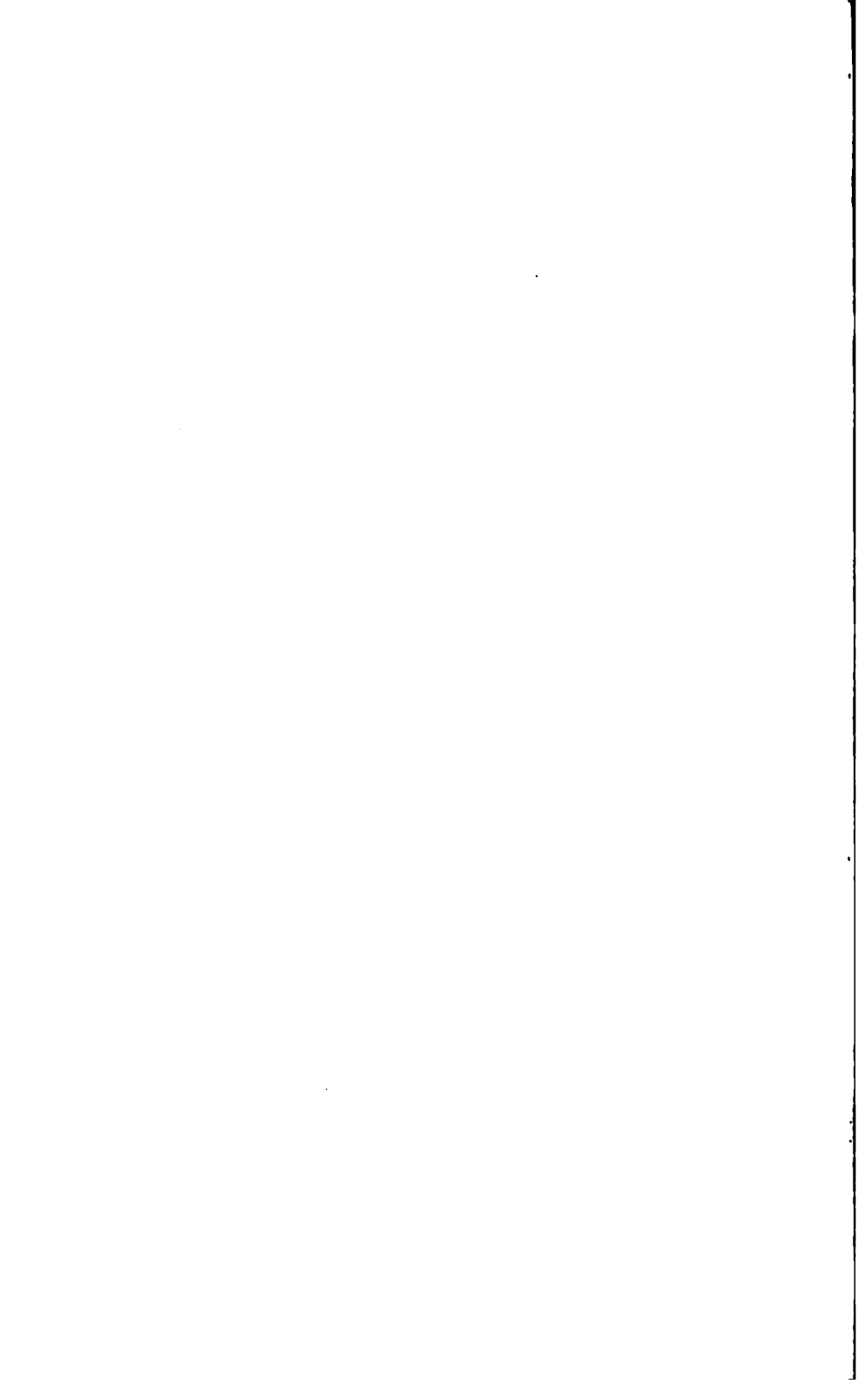
About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



3 3433 07137376 9





MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

COULOMMIERS. — TYPOGRAPHIE PAUL BRODARD ET C^o.

MÉMOIRES
DU
MARQUIS DE SOURCHES

SUR LE RÈGNE DE LOUIS XIV

PUBLIÉS

D'APRÈS LE MANUSCRIT AUTHENTIQUE APPARTENANT A M. LE DUC DES CARS

PAR LE COMTE DE COSNAC

(GABRIEL-JULES)

ET

ÉDOUARD PONTAL

Archiviste-paléographe

TOME QUATRIÈME

Janvier 1692 — Juin 1695

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—
1885

Tous droits réservés.

- 14204 -



MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

JANVIER 1692

1^{er} janvier. — Le premier de janvier, le Roi fit encore une cérémonie de chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, où le marquis de Grignan, le marquis de Bissy et le comte de Montbron furent reçus.

Le même jour, on sut que le marquis de la Luzerne, lieutenant de roi de Normandie et capitaine au régiment d'infanterie du Roi, devoit épouser Mlle de la Chaise, fille du comte de la Chaise, capitaine des gardes de la porte du Roi.

2 janvier. — Le 2, Sa Majesté donna trois mille livres de pension à Lanjamet, gentilhomme de Bretagne, qui avoit été autrefois officier dans son régiment des gardes et qui, en étant sorti, avoit toujours été attaché à la cour.

Le même jour, le comte de Tourville fut enfermé avec le Roi dans son cabinet pendant deux heures entières, et l'on découvrit bientôt après qu'il commanderoit encore cette année l'armée navale.

3 janvier. — Le 3, on assuroit que le prince d'Orange feroit passer cette année en Flandre trente-huit mille Anglois, et que d'autre côté il revenoit de Constantinople deux mille François, qui, ayant déserté des troupes de France, s'étoient jetés dans celles de l'Empereur et en avoient encore déserté pour passer

dans celles des Turcs, et de là à Constantinople, où l'ambassadeur de France les avoit rassemblés pour les renvoyer.

4 janvier. — Le 4, la duchesse de Duras accoucha d'un garçon et donna une grande joie à toute la maison de son mari¹.

5 janvier. — Le 5, la marquise de Montchevreuil, qui étoit malade depuis quelques jours d'une fièvre continue avec une grande douleur de côté, commença d'être dans un péril évident, et l'on crut pendant quelques jours qu'elle en mourroit; mais elle fut assez heureuse pour se tirer d'affaires.

7 janvier. — Le 7, on commençoit à ne plus douter que le Pape accorderoit des bulles aux évêques de France, et le bruit couroit qu'il devoit venir un légat en France pour la paix, lequel devoit aussi apporter un jubilé.

9 janvier. — Le 9, on parloit beaucoup dans le monde d'une affaire arrivée à la duchesse d'Hanovre, laquelle se plaignoit que le chevalier de Bouillon et le comte d'Evreux, son frère, avoient maltraité ses domestiques à la comédie; on disoit même qu'elle s'en étoit plainte au Roi avec beaucoup de chaleur, et que Sa Majesté avoit ordonné au lieutenant criminel de Paris d'en informer; mais le duc et le cardinal de Bouillon étant allés faire de grandes excuses à cette princesse, cette affaire se ralentit peu à peu et s'assoupit enfin entièrement.

11 janvier. — Le 11, le Roi déclara le mariage du duc de Chartres avec Mlle de Blois, et cette affaire que le Roi souhaitoit depuis longtemps fut conclue lorsqu'on y pensoit le moins, le Roi l'ayant proposée au duc de Chartres en présence de Monsieur et de Madame, et ce jeune prince n'ayant pas, selon les apparences, eu la force de le refuser en face; car on croyoit que Monsieur ne souhaitoit pas ce mariage, mais que, par politique, il ne vouloit pas s'opposer directement à la volonté du Roi. Pour Madame, elle avoit déclaré nettement plusieurs fois qu'elle ne vouloit pas ce mariage; elle l'avoit même empêché très longtemps; mais, voyant qu'elle attiroit l'indignation du Roi, elle avoit pris, aussi bien que Monsieur, le parti de dire que, si le duc de Chartres y consentoit, elle y consentiroit aussi, étant convenus avec lui qu'il n'y consentiroit pas, car ils aimoient mieux tous trois faire un autre mariage qui avoit été proposé, c'est-à-dire avec la princesse

¹. Parce qu'elle étoit presque une fois plus vieille que son mari et qu'elle passoit pour être fort riche.

douairière de Conti. Après de si belles résolutions, ils se croyoient assurés de ne point faire un mariage qu'ils appréhendoient; mais la princesse de Conti ne voulut jamais consentir à épouser le duc de Chartres, ce qu'elle auroit pu faire facilement, et le Roi, profitant de cette difficulté, proposa la chose pour Mlle de Blois, comme on vient de dire, et la fit réussir. On ne peut pas s'imaginer quel fut le désespoir de Madame; il étoit si grand qu'elle ne songea pas même à le cacher, et il y eut des gens qui dirent qu'il avoit été jusqu'à la pousser à maltraiter son fils ¹.

12 janvier. — Le 12, le Roi fit la revue de ses deux régiments des gardes françoises et suisses, et il donna l'agrément d'une compagnie au troisième fils de d'Aquin, son premier médecin, sur la démission de Vaudreuil, dont la santé ne lui permettoit pas de servir plus longtemps. Le Roi nomma aussi, le même jour, Montgeorges et Traversone, capitaines au régiment des gardes, et d'Assy, aide-major du même régiment, pour aller servir d'inspecteurs aux troupes de la marine, et Sa Majesté donna au comte de Clermont une compagnie de cavalerie à vendre pour l'aider à payer à la veuve du marquis de Rothelin les vingt mille écus que le Roi lui faisoit donner de récompense.

13 janvier. — Le 13, Mlle de Blois s'étant trouvée mal, on connut bientôt qu'elle avoit la rougeole; mais elle n'en fut pas malade dangereusement, et l'on n'eut rien à appréhender de ce côté-là que de voir son mariage différé de quelques jours.

14 janvier. — Le 14, le Roi nomma pour son premier écuyer ² le comte de Fontaine-Martel ³, frère du marquis d'Arcy, gouverneur du duc de Chartres, et pour sa première femme de chambre, la femme de Saint-Just, lieutenant des gardes du duc du Maine, laquelle avoit servi longtemps la marquise de Montespan. On nommoit aussi dans le monde plusieurs personnes pour remplir les places de dame d'honneur et de dame d'atour, et chacun nommoit à sa fantaisie celle qu'il souhaitoit ou qu'il croyoit avoir des intrigues à la cour; mais le Roi n'avoit point parlé, et

1. On disoit qu'elle lui avoit donné un soufflet. [Saint-Simon le dit positivement. • Elle lui décocha un soufflet à lui faire voir des chandelles. » (Add. au journal de Dangeau, t. IV, p. 8.) — *E. Pontal.*]

2. [C'est-à-dire pour premier écuyer de la future duchesse de Chartres, Mlle de Blois. — *E. Pontal.*]

3. Frère cadet du marquis d'Arcy, chevalier des Ordres du Roi et gouverneur du duc de Chartres.

par conséquent tous ces bruits n'étoient que des discours en l'air.

On sut, ce jour-là, que le Pape alloit accorder des bulles à tous les évêques de France, à l'exception de ceux qui avoient été de l'assemblée du clergé dans laquelle on avoit prononcé contre son infailibilité ¹; qu'il avoit commencé par préconiser l'archevêque de Sens, et les évêques de Soissons, de Nîmes et de Marseille, et que, quinze jours après, il en devoit préconiser quatre autres, et ainsi de quinzaine en quinzaine jusques à la fin.

15 janvier. — Le 15, on disoit que Madame, parlant à la princesse douairière de Conti, lui avoit dit qu'elle ne lui pardonneroit jamais de n'avoir pas voulu être duchesse de Chartres, et que cependant, si elle avoit été à sa place, elle en auroit fait autant qu'elle.

17 janvier. — Le 17, on apprit que le duc de Savoie, s'étant engagé dans la val d'Aoste pour secourir Montmélian, y avoit perdu beaucoup de ses troupes par le froid et par la faim, et qu'à son retour dans Turin il avoit été trois jours sans oser se montrer en public.

On sut alors que le duc de Chaulnes, qui avoit fait tous ses préparatifs pour aller en son gouvernement de Bretagne, avoit eu secrètement ordre de n'y aller pas, peut-être parce qu'on ne savoit où placer le maréchal d'Estrées qui y commandoit ².

Le même jour, le roi d'Angleterre, qui étoit arrivé la veille à Saint-Germain, vint rendre visite au Roi à Versailles et fut pendant quelque temps enfermé avec lui.

21 janvier. — Le 21, le chevalier de Sinsant, capitaine lieutenant de la compagnie des cheval-légers du duc de Bourgogne, mourut à Paris et fut extrêmement regretté de tous ceux qui le connoissoient, étant un gentilhomme très bien fait et qui avoit beaucoup d'esprit et beaucoup de cœur.

22 janvier. — Le 22, Le Roi donna sa charge au marquis de Mézières, qui étoit sous-lieutenant de la même compagnie.

23 janvier. — Le 23, on parloit du mariage de l'avocat général de Harlay, fils du premier président, avec la fille ainée de

1. Il y avoit eu deux assemblées du clergé où on avoit prononcé contre l'infailibilité du Pape, la première en 1682 et la seconde en 1688.

2. Car le Roi avoit voulu que ce fût le comte de Tourville qui commandât son armée navale.

l'avocat général de Lamoignon ; mais ces bruits n'eurent pas de suite.

25 janvier. — Le 25, on sut que le Roi faisoit revenir du côté d'Italie la meilleure partie des troupes qu'il y avoit pour fortifier son armée de Flandre, et que Chamlay négocioit pour la paix avec le duc de Savoie, mais que sa négociation ne paroisoit pas heureuse.

26-27 janvier. — Le 26, le Roi donna la sous-lieutenance des cheveu-légers du duc de Bourgogne, avec commission de mestre de camp, à la Messelière, exempt de ses gardes du corps dans la compagnie de Noailles, et, le lendemain, il donna aussi une commision de mestre de camp au comte de Lanson ¹, qui avoit le même emploi dans la même compagnie des gardes du corps.

28 janvier. — Le 28, Mlle de la Feuillade mourut à Paris, dans un couvent où elle s'étoit retirée, et l'on sut aussi la mort de la vieille marquise de Marivault ².

29-30 janvier. — Le 29, la duchesse de Montmorency accoucha d'une fille, et, le lendemain, on vit arriver à la cour le marquis de Créquy, bien guéri de sa petite vérole et de tous ses autres maux.

Le même jour, le Roi déclara qu'il avoit donné la charge de colonel du régiment des gardes françoises au marquis de Boufflers, et qu'il avoit donné au comte de Tessé l'agrément de la charge de colonel général des dragons, avec un brevet de retenue de cinquante mille écus, et permission de vendre sa charge de mestre de camp général à celui qui lui en donneroit le plus.

Ce fut encore le même jour que, le nonce du Pape Nicolini étant à l'extrémité, l'archevêque de Paris trouva bon, après que le curé de Saint-Sulpice lui eut porté le viatique, qu'il lui laissât chez lui les saintes huiles pour recevoir l'Extrême-Onction de la main de son camérier ³, quand il le jugeroit à propos.

1. Chose extraordinaire, car il n'y avoit pas encore eu d'exempt des gardes du corps auquel on l'eût accordée ; mais celui-là la méritoit bien, et il falloit lui donner cette consolation pour lui faire attendre avec plus de patience une enseigne qu'il auroit eue plus tôt, si, lorsqu'il en avoit vaqué, le Roi ne les avoit pas données à un des mestres de camp de cavalerie.

2. Sœur du père du marquis de la Salle, chevalier des Ordres du Roi et maître de sa garde-robe.

3. Autrement maître de chambre, qui est la première dignité chez les cardinaux.

31 janvier. — Le 31, le Roi déclara qu'au 20 de février il iroit à Villers-Cotterets, où il verroit ses gardes du corps et sa gendarmerie; et la déclaration de ce voyage commença à mettre les courtisans en inquiétude, parce qu'ils appréhendoient que ce ne fût quelque voyage de guerre.

FÉVRIER 1692

1^{er} février. — Le premier de février, on sut que le comte de Brionne avoit vendu son régiment à Montplaisir ¹, lieutenant-colonel du régiment d'Esclainvilliers.

Le même jour, le courrier qui apportait les dispenses pour le mariage du duc de Chartres arriva à Versailles, et le duc d'Enghien eut un violent accès de fièvre, lequel néanmoins n'eut pas de suite fâcheuse.

2 février. — Le 2, le Roi fit à l'ordinaire la cérémonie des chevaliers de son Ordre, et, le marquis de Boufflers y ayant été reçu, il ne resta plus de la dernière promotion à recevoir que le comte de Tessé.

On sut aussi, le même jour, que le Pape avoit préconisé l'archevêque d'Auch et les évêques de Toulon, de Vannes et de Chartres; car, quoique le cardinal de Janson eût obtenu longtemps auparavant les bulles de ce dernier prélat, il étoit arrivé depuis des obstacles qui avoient empêché qu'on ne lui eût expédié ses bulles.

3 février. — Le 3, on sut que le Roi avoit différé le mariage du duc de Chartres jusqu'au lundi gras, et que le chevalier de Tessé vendoit son régiment de dragons pour en donner l'argent à son frère, et lui aider ainsi à payer sa charge de colonel général de dragons.

4 février. — Le 4, on apprit que le duc de Richmond, faisant semblant d'aller à sa compagnie de cavalerie, avoit trouvé moyen de sortir du royaume pour se retirer en Angleterre.

Le même matin, le nonce du Pape mourut à Paris, et, comme on avoit trouvé un expédient pour accommoder les choses en

1. C'étoit un garçon qui avoit été nourri page du défunt duc de Foix, qui avoit été ensuite son écuyer, et qui, après sa mort, s'étoit jeté dans la cavalerie, où il s'étoit avancé par degrés.

lui faisant recevoir le viatique par les mains du curé et les saintes huiles par celles de son camérier, on trouva encore un autre expédient après sa mort pour son enterrement ; car on ne porta pas son corps à la paroisse, mais le curé le conduisit de son logis droit à l'église des Capucins, où il fut enterré.

On sut encore, le même matin, que le Roi n'iroit pas à Villers-Cotterets, mais à Compiègne, et que ce voyage étoit différé jusqu'au 1^{er} de mars.

Ce fut aussi le même matin que le Roi fit sortir de la Bastille le prince de Courtenay et le comte de la Vauguyon, mais avec **défense de revenir à la cour sans une permission expresse de Sa Majesté.**

L'après-dinée, le Roi alla en personne faire recevoir le marquis de Boufflers colonel du régiment des gardes. Ce régiment étoit au pied de la butte de Montboron ¹ en quatre gros bataillons qui enfermoient un espace carré, et les tambours étoient aux quatre encoignures. Le Roi vint à cheval se mettre au centre de ce carré, il fit appeler les officiers, les sergents et les tambours, qui vinrent de tous côtés à grand bruit s'assembler autour de lui, et là il leur ordonna de reconnoître le marquis de Boufflers pour leur colonel. Ensuite Sa Majesté fit le tour du carré à la tête des quatre bataillons, et elle y fut saluée en la manière ordinaire par le nouveau colonel et par les autres officiers. Après cela, le Roi fit défiler devant lui les quatre bataillons par manches, et puis il s'en revint à Versailles, où le marquis de Boufflers le suivit et y vint monter la garde avec six compagnies, dont il en renvoya deux dans la suite, pour ne garder que les quatre compagnies qui avoient accoutumé de composer la garde ordinaire. Il prit alors le bâton de commandement, pareil à celui des capitaines des gardes du corps, et ne laissa pas de garder le hausse-col pendant vingt-quatre heures. Il commença par s'attirer la bienveillance du régiment en obtenant du Roi que les lieutenants commanderoient à tous les capitaines d'infanterie, et les sous-lieutenants et enseignes à tous les lieutenants. On sut aussi que le Roi lui avoit donné un brevet de retenue de quatre-vingt-dix mille écus sur sa charge, et qu'il n'auroit point la contribution des logements dans les faubourgs de la ville de

1. C'est une éminence auprès du château de Versailles, laquelle le Roi avoit fait abaisser et y avoit fait faire des réservoirs pour ses fontaines.

Paris ¹, le Roi ayant ordonné qu'on y bâtit des casernes, que la ville devoit faire construire et meubler à ses dépens; que les tambours du régiment des gardes n'appelleroient plus pour le colonel que deux fois l'année, et qu'il n'auroit plus la disposition des charges de la compagnie colonelle.

5 février. — Le 5, le marquis de Boufflers repartit pour s'en retourner à Lille, où il devoit passer son hiver, cette ville étant la capitale des Pays-Bas françois, dans lesquels il commandoit ².

On sut alors que le comte de Montignac ³, ci-devant premier écuyer de la Reine, étoit extrêmement malade à Paris; mais son grand âge n'empêcha pas qu'il ne se tirât d'intrigue.

On apprit encore que deux capitaines de frégate légère françois, escortant une vingtaine de bâtimens marchands, avoient rencontré dans la Manche deux gros vaisseaux de guerre anglois, qui étoient venus les attaquer pour enlever leur convoi; mais que les deux capitaines de frégate légère, ayant envoyé ordre aux vaisseaux marchands de se sauver en diligence, étoient venus combattre les deux vaisseaux de guerre, ce qu'ils avoient fait si longtems, malgré l'inégalité de leurs forces, qu'ils avoient donné le tems aux vaisseaux marchands de se sauver, et qu'ils s'étoient ensuite sauvés eux-mêmes, après avoir fort blessé un des vaisseaux ennemis.

6 février. — Le 6, on parloit beaucoup d'un accommodement avec le duc de Savoie; mais il y avoit bien des gens qui ne le croyoient pas facile à conclure.

7 février. — Le 7, on disoit que le voyage du Roi pour Compiègne étoit différé jusqu'au 3 de mars, que le Roi en reviendrait le 12, et qu'à la fin du même mois il partiroit pour aller en Flandre voir son armée.

8 février. — Le 8, on sut que le Roi avoit nommé l'abbé

1. Les compagnies du régiment des gardes étant logées dans les faubourgs de Paris, ces faubourgs étoient beaucoup plus grands qu'il ne falloit pour loger tout le régiment; et on prétendoit que le défunt duc de la Feuillade tiroit une rétribution très considérable des exemptions de logement.

2. En l'absence du maréchal d'Humières, qui en étoit gouverneur en chef.

3. Gentilhomme de Périgord, qui étoit frère du défunt marquis d'Hautefort, chevalier des Ordres du Roi et chevalier d'honneur de la Reine, lequel lui avoit procuré la survivance de sa charge.

d'Estrées ¹ pour aller ambassadeur en Portugal, ce qui étoit bien extraordinaire dans un âge aussi peu avancé que le sien ; mais il avoit de l'esprit, et on espéroit qu'il marcheroit sur les traces de son oncle le cardinal.

9 février. — On apprit, le 9, qu'un capitaine de vaisseau françois, nommé N^{***}, faisant route avec un vaisseau de cinquante pièces de canon et trois frégates légères, pour aller passer le détroit et rentrer dans la Méditerranée, avoit trouvé deux vaisseaux de guerre hollandois, l'un de cinquante-quatre et l'autre de quarante-quatre pièces de canon, qui escortoient un convoi de marchands ; qu'avec son vaisseau il avoit attaqué et coulé à fond le plus grand des vaisseaux ennemis ; que deux de ses frégates avoient attaqué l'autre et l'avoient coulé à fond, et que la troisième frégate avoit pris cinq vaisseaux marchands.

10 février. — Le 10, le Roi nomma pour chevalier d'honneur de la duchesse de Chartres le marquis de Villars ², et pour mestre de camp général des dragons le comte de Mailly ³, auquel il accorda un brevet de retenue de cent mille livres, lui donnant d'ailleurs la permission de vendre le régiment royal des Vaisseaux, dont il étoit colonel. On disoit aussi que la comtesse, sa femme, seroit dame d'atour de la duchesse de Chartres.

11 février. — Le 11, on apprit que le marquis du Plessis-Bellière, maréchal de camp des armées du Roi, commandant dans Suse et colonel d'un régiment d'infanterie, étoit mort de maladie à son gouvernement.

Le même jour, il couroit des bruits sourds que le Roi n'avoit pas envie de faire aucune entreprise en Flandre, mais qu'il en feroit une en Allemagne, et l'on nommoit déjà Coblentz.

12 février. — Le 12, le Roi déclara le mariage du duc du Maine avec Mlle de Charolois ⁴, troisième fille du prince de Condé, et nomma la maréchale de Rochefort ⁵ pour dame d'honneur

1. Second fils du maréchal d'Estrées.

2. Ci-devant lieutenant général des armées du Roi, deux fois ambassadeur en Espagne et chevalier des Ordres du Roi.

3. Cela n'étoit pas étonnant, puisqu'il avoit épousé une parente de la marquise de Maintenon, et que d'ailleurs il étoit homme de grande qualité et qui avoit du mérite.

4. Elle étoit extraordinairement petite, mais elle l'étoit encore moins que sa sœur aînée, Mlle de Condé, qui fut bien jalouse de ce mariage.

5. Elle avoit été dame d'atour de feu madame la Dauphine, et c'étoit perdre son rang que de devenir dame d'honneur de la duchesse de Char-

de la duchesse de Chartres et la comtesse de Mailly pour sa dame d'atour.

On sut, dans le même temps, que le Roi avoit fait une création de cent sous-lieutenants de roi de province, dont les charges, qu'il vendroit quarante-cinq mille livres chacune, auroient deux mille livres d'appointements et seroient héréditaires dans les familles.

13 février. — Le 13, la comtesse de Brionne accoucha heureusement d'un garçon; et l'on sut que le Roi avoit fait un nouveau règlement, par lequel il ordonnoit que personne n'auroit plus d'emploi dans l'infanterie sans avoir passé par les compagnies de gentilshommes, ni dans la cavalerie sans avoir servi dans ses compagnies de mousquetaires ¹.

Ce fut aussi le même jour que, le roi d'Angleterre étant venu rendre visite au Roi, Sa Majesté tint avec lui un conseil de marine, auquel assistèrent le secrétaire d'Etat de Pontchartrain, le comte de Tourville, vice-amiral, le comte de Châteaurenaud, le marquis d'Amfreville et Gabaret, lieutenants généraux ².

14-15 février. — Le 14, le Roi donna une pension de six mille livres au prince de Talmont, frère cadet du duc de la Trémoille, qui en avoit un extrême besoin.

Le même jour, le Roi alla en cérémonie demander Mlle de Charolois pour le duc du Maine, et, le lendemain, il nomma d'Usson, maréchal de camp, pour aller commander à Suse.

16 février. — Le 16, on parloit fortement de l'accommodement de Savoie, peut-être parce que Chamlay n'en étoit pas encore revenu; mais les gens éclairés doutoient beaucoup que la paix pût se faire de ce côté-là, le duc de Savoie étant fort ulcéré contre la France, et ayant quantité de troupes allemandes dans son pays.

17 février. — Le 17, après dîner, les fiançailles du duc de Chartres avec Mlle de Blois furent faites dans le salon de l'appartement du Roi par le cardinal de Bouillon, grand aumônier

tres; mais le Roi la choisit, et il fallut en passer par là; le Roi adoucit néanmoins la chose par la manière dont il lui parla en lui disant qu'il l'avoit choisie.

1. Cette règle fut mal exécutée à l'égard de la cavalerie, et on fit bien de ne la pas suivre, car cela auroit ruiné es mousquetaires entièrement.

2. Le marquis de Villette, aussi lieutenant général, ne se trouva pas à ce conseil, et fut bien chagrin de n'en avoir pas été averti, car il y auroit dit son avis aussi pertinemment qu'aucun de ceux qui s'y trouvèrent.

de France, avec les cérémonies accoutumées. Ensuite il y eut un grand bal, où le duc de Bourgogne dansa pour la première fois et mena Mademoiselle, et le duc de Chartres mena sa fiancée. La princesse douairière de Conti n'y dansa pas, ayant une espèce d'abcès à l'œil droit, mais elle vint voir l'assemblée d'une tribune où étoient les violons ¹. On ne peut s'imaginer quelle fut en cette occasion la magnificence des hommes et des femmes de la cour, et le Roi, qui connut bien que tant de dépenses ne s'étoient faites que pour lui plaire, témoigna hautement en être fort satisfait. Après le bal, il y eut un souper royal composé néanmoins de peu de personnes, qui furent : le Roi, Monseigneur, Monsieur, le duc de Chartres, Madame, Mademoiselle, fille de Monsieur, la Grande-Duchesse, la duchesse de Guise, la duchesse d'Enghien, Mlle de Blois ².

18 février. — Le 18, le cardinal de Bouillon fit, dans la chapelle du château, le mariage du duc de Chartres, qui avoit amené sa fiancée par la main depuis l'appartement du Roi, marchant avec elle devant toute la maison royale. En revenant de la messe, il reprit dans la marche son rang ordinaire, et la duchesse de Chartres prit le rang de sa nouvelle dignité; c'est-à-dire qu'elle marcha immédiatement après Madame, menée par le marquis de Villars, son chevalier d'honneur, et le comte de Fontaine-Martel, son premier écuyer. Ensuite il y eut, dans la grande antichambre de l'appartement de madame la Dauphine, un diner royal. La table étoit faite en croissant; le Roi étoit au milieu, et, à son côté droit, Monseigneur, Madame, la duchesse de Chartres, la duchesse de Guise, la duchesse d'Enghien, la duchesse de Vernueil; à son côté gauche, Monsieur, le duc de Chartres, Mademoiselle, la Grande-Duchesse, la princesse de

1. Il ne manqua pas de gens qui y trouvèrent à redire et qui l'accusèrent d'avoir prétexté une petite incommodité pour ne pas danser aux noces du duc de Chartres, qu'elle se repentoit peut-être d'avoir refusé, et les mêmes gens disoient que, puisqu'elle n'avoit pas voulu danser, elle ne devoit pas aussi venir voir l'assemblée.

2. La grande Mademoiselle aurait dû y être, mais elle craignoit trop l'air de la rougeole que Mlle de Blois avoit eue depuis peu, et elle avoit fait faire ses excuses au Roi.

Quand Monsieur et Madame mangeoient avec le Roi, les princesses du sang ni les filles naturelles de Sa Majesté, qui en avoient alors le rang, ne mangeoient pas avec le Roi; mais, ce jour-là, il falloit bien qu'elles eussent quelques prérogatives.

Condé, la princesse de Conti, la mariée et Mlle de Charolois.

Le dîner étant fini, chacun se retira dans son appartement, et, à six heures du soir, le roi d'Angleterre étant arrivé, il commença d'y avoir appartement, jeu de portique et de lansquenet, et musique, ce qui dura jusqu'à neuf heures et demie, et alors on se leva pour aller souper au même lieu où l'on avoit diné. Ceux qui soupèrent étoient disposés de la manière suivante : les deux rois étoient au milieu de la table, et celui d'Angleterre avoit la droite; ensuite étoient assis : Monseigneur, Madame, la duchesse de Chartres, la Grande-Duchesse, le prince de Condé, le duc d'Enghien, la princesse de Conti, le duc du Maine, la duchesse de Verneuil; à la gauche du Roi étoient Monsieur, la duchesse de Chartres, Mademoiselle, la duchesse de Guise, la princesse de Condé, la princesse douairière de Conti, le prince de Conti, Mlle de Charolois et le comte de Toulouse.

Après le souper, les rois passèrent, avec toute la maison royale et toutes les dames, à l'appartement de la duchesse de Chartres, et, après que le cardinal de Bouillon eut fait la bénédiction du lit ¹, on commença à déshabiller la mariée, et le marié en fit autant dans son appartement. Ce fut le roi d'Angleterre qui donna la chemise au marié, et Madame qui la donna à la mariée; ensuite de quoi, les deux rois ayant vu les mariés dans le même lit, chacun se retira, et le roi d'Angleterre s'en alla coucher à Saint-Germain.

19 février. — Le 19, le Roi alla sur le midi voir la duchesse de Chartres et la trouva tout habillée, ayant déjà reçu un grand nombre de visites.

On sut, ce jour-là, que le prince d'Orange avoit chassé milord Churchill ² et ses deux frères, et qu'il leur avoit ôté toutes leurs charges; mais que le milord ayant persuadé à tout le monde qu'il n'étoit disgracié que pour avoir représenté trop librement à son maître qu'il ne devoit pas témoigner une si grande défiance contre les Anglois, en envoyant toutes leurs troupes dans les Pays-Bas pendant qu'il retenoit un grand corps de troupes

1. Il se fit assez longtemps attendre, et le courtisan murmuroit assez contre lui.

2. C'étoit un homme que le roi d'Angleterre avoit élevé d'une condition peu relevée à la dignité de milord et qu'il avoit comblé de bienfaits; cependant il avoit été un des premiers à le trahir.

étrangères en Angleterre, on avoit vu le lendemain cent cinquante officiers venir à son lever ¹.

Le même jour, qui étoit le dernier jour du carnaval, il y eut encore un grand bal chez le Roi ; mais, quelques précautions que le Roi eût prises pour le faire durer jusqu'à deux ou trois heures après minuit, comme il se leva à onze heures trois quarts pour s'aller coucher, tout le monde regarda cela comme un signal de retraite, et les efforts que Monsieur fit pour retenir les danseurs et les danseuses furent inutiles.

20 février. — Le 20, Petit, premier médecin de Monseigneur, que le Roi avoit envoyé pour voir l'état où étoit le maréchal de Bellefonds, lui rapporta qu'il étoit à l'extrémité, et le Roi témoigna publiquement que cette nouvelle lui donnoit du chagrin ².

21 février. — Le 21, on sut que la reine douairière d'Angleterre devoit passer bientôt en Portugal, soit qu'elle fût devenue suspecte au prince d'Orange, soit qu'elle ne pût se résoudre à souffrir plus longtemps la domination d'un usurpateur, soit qu'elle n'eût plus l'exercice libre de sa religion ; et depuis elle changea de dessein, et l'on sut qu'elle devoit venir débarquer à Calais, passer à Saint-Germain et y faire quelque séjour *incognito*, et ensuite prendre son chemin pour aller à Rome.

22 février. — Le 22, on sut que le marquis Caretti avoit entrepris le maréchal de Bellefonds, qu'il lui avoit donné de ses remèdes, et qu'il commençoit à se porter mieux ; et, en effet, en peu de jours il se trouva en état de pouvoir espérer une entière guérison.

Le même jour, on sut que le marquis de Senecterre ³, capitaine au régiment des gardes, avoit acheté le régiment de dragons de Tessé soixante-dix mille livres, et que le Roi, après lui en avoir donné l'agrément, avoit déclaré qu'il vouloit que les régiments de dragons ne se vendissent plus que trente-six mille livres à l'avenir.

1. Cela montrait bien le caractère de la nation.

2. La longue disgrâce du maréchal n'avoit pu éteindre l'inclination que le Roi avoit eue pour lui, et cette inclination étoit fondée sur le mérite essentiel du maréchal.

3. Fils unique du comte de Brinon, ci-devant lieutenant général des armées du Roi ; il faisoit bien d'acheter ce régiment de dragons, car une compagnie au régiment des gardes ne convenoit nullement à un jeune homme de qualité aussi riche qu'il l'étoit.

23 février. — Le 23, le Roi donna au comte de Montsoreau ¹, colonel du régiment de Périgueux, le régiment du défunt marquis du Plessis-Bellière, et le régiment de Périgueux, qui vaquoit par sa promotion, au marquis de la Luzerne ², qui étoit depuis longtemps capitaine dans le régiment du Roi d'infanterie.

24-25 février. — Le 24, on disoit que la paix de Savoie étoit rompue, et, le lendemain, on assuroit que, Chamlay étant parti pour revenir à la cour, le comte de Tessé avoit envoyé un courrier après lui, qui l'avoit obligé de retourner à Pignerol, et que de là il étoit passé en Suisse.

26 février. — Le 26, on apprit que le marquis d'Houdetot ³, brigadier et inspecteur de cavalerie et mestre de camp du régiment de Bourgogne, étoit mort de maladie à Metz. D'abord le marquis de Pomponne, ministre d'Etat, qui étoit son parent, vint demander au Roi ce régiment pour son fils, le chevalier de Pomponne, et Sa Majesté le lui accorda fort agréablement. En même temps, mille gens demandèrent au Roi le régiment de dragons du chevalier de Pomponne; mais il répondit qu'il étoit engagé, et en effet, deux jours après, il donna ce régiment à Fonboizard ⁴, colonel commandant le régiment de dragons du Roi.

28 février. — Le 28, on sut que le Roi donnant un appartement dans l'aile neuve du château de Versailles au duc et à la duchesse du Maine, il avoit accordé au comte de Toulouse l'appartement des bains ⁵, qu'occupoit auparavant le duc, son frère; que Sa Majesté avoit donné l'appartement où logeoit le comte de Toulouse au cardinal de Bouillon, et qu'elle avoit donné par emprunt celui du marquis de Boufflers à la duchesse

1. Fils aîné du marquis de Sourches, grand prévôt de France.

2. Troisième fils du défunt marquis de la Luzerne, lieutenant de roi de Normandie et gouverneur du comte de Vermandois, fils naturel du Roi. Le fils aîné étoit mort mestre de camp de cavalerie, le second étoit d'Église et avoit été aumônier ordinaire de Madame la Dauphine. Celui-ci avoit été nourri page de la chambre de Monseigneur et avoit épousé la fille du comte de la Chaise, capitaine des gardes de la porte du Roi.

3. Gentilhomme de Normandie.

4. C'étoit un garçon qui avoit fait sa fortune.

5. Cet appartement avoit été fait pour la marquise de Montespan dans le temps de sa faveur, et il y avoit un cabinet dans lequel on voyoit un bain tout de marbre.

du Lude, qui occupoit auparavant une partie de celui qu'elle avoit destiné au duc du Maine.

29 février. — Le 29, on ne parloit que du départ pour Compiègne, et l'on sut que Monsieur et Madame ne seroient pas de ce voyage, mais que le duc et la duchesse de Chartres y suivroient le Roi et seroient dans son carrosse avec Monseigneur, la princesse douairière de Conti, la princesse d'Harcourt et la maréchale de Rochefort; que la comtesse de Gramont, la marquise d'Heudicourt, la marquise de Dangeau et la marquise de Montgon suivroient dans un second carrosse du Roi; que la marquise de Maintenon iroit dans une calèche du Roi avec la comtesse de Mailly, et que la duchesse de Choiseul, la jeune princesse d'Espinoy, la comtesse de Bury et les trois filles de la princesse douairière de Conti marcheroient dans son carrosse.

On sut encore que le Roi, qui devoit aller le premier jour coucher à Luzarches, iroit au lieu de cela coucher à Chantilly, à condition néanmoins que le prince de Condé ne feroit aucune dépense que ce pût être pour sa réception.

On disoit aussi que le roi d'Angleterre devoit arriver à Compiègne le 6 de mars, y voir le lendemain les troupes du Roi et s'en retourner le 8 à Saint-Germain.

MARS 1692

1^{er} mars. — Le premier de mars, il couroit de mauvais bruits touchant la paix d'Italie, et cette nouvelle se fortifioit tous les jours de plus en plus.

3 mars. — Le 3, le Roi partit de Versailles, et, étant venu diner à Pierrefitte, il vint coucher à Chantilly, où il arriva fort tard, à cause des mauvais chemins; et il dit au prince de Condé qu'en revenant de Compiègne il séjourneroit un jour chez lui pour voir toutes les beautés de sa maison, laquelle effectivement il avoit beaucoup embellie depuis la mort du prince, son père.

On y apprit, ce jour-là, que la comtesse de Brionne étoit dans un extrême danger, ayant été attaquée, à la suite de sa couche, d'un grand crachement de sang et d'un transport au cerveau.

4 mars. — Le 4, le Roi vint diner à Verberie et coucher à

Compiègne, où il trouva que la cour étoit fort grosse, beaucoup de gens y étant venus à droiture sans passer à Chantilly.

5 mars. — Le 5, le Roi vit ses quatre compagnies des gardes du corps et sa compagnie de grenadiers à cheval en gros et en détail, dans la petite plaine qui est au milieu de la forêt de Compiègne, proche le village de la Croix-Saint-Ouen.

Ce jour-là, la comtesse de Mailly eut une espèce de fausse couche qui l'obligea dans la suite de demeurer à Compiègne, même après le départ du Roi.

6 mars. — Le 6, Sa Majesté vit, au même lieu où elle avoit vu ses gardes du corps, toute sa gendarmerie en gros et en détail, et n'en fut pas moins contente qu'elle l'avoit été de ses gardes, chaque commandant de troupe s'étant épuisé comme pour lui plaire.

Le soir, le roi d'Angleterre arriva à Compiègne, et on apprit les bruits qui couroient à Paris que le prince d'Orange étoit fort malade. Il arriva aussi à Compiègne un courrier de Chamlay, qui disoit n'avoir le temps que de prendre sa réponse et de s'en retourner; mais on ne sut point ce qu'il avoit apporté.

7-8 mars. — Le 7, les deux rois virent ensemble, dans la plaine de la Croix-Saint-Ouen, les gardes du corps, les grenadiers à cheval et la gendarmerie, et ils n'en revinrent que vers la nuit.

On sut, ce jour-là, que le comte d'Artagnan, major du régiment des gardes, étoit tombé malade à Compiègne d'une fièvre continue avec une fluxion de poitrine et une grande douleur de côté, qui le mirent d'abord en grand danger de sa vie.

Le soir, le comte de Guiscard, gouverneur de Dinant, arriva à Compiègne, et l'on sut qu'il avoit fait enlever par un de ses partisans, sur la contrescarpe de Namur, un officier principal des ennemis ¹, que le Roi souhaitoit depuis longtemps avoir en sa puissance; c'est pour cela que, le lendemain, le Roi lui donna une gratification de six mille livres, et ensuite il eut une grande conférence avec lui et le maréchal de Luxembourg.

9 mars. — Le 9, le Roi donna séparément audience à trois inspecteurs de ses troupes, deux d'infanterie, qui furent le comte de Surville, colonel du régiment de Toulouse, et la Ferrière ², lieutenant-colonel du régiment de Vermandois.

1. C'étoit le baron de Bressey.

2. Gentilhomme de Normandie.

Le même jour, le Roi fit partir Juvigny ¹, l'un de ses gentilshommes ordinaires, pour aller recevoir à Calais la reine douairière d'Angleterre, laquelle ne venant en France qu'*incognito*, on ne lui rendoit pas les honneurs qu'on lui eût rendus si elle y fût venue autrement.

10-11 mars. — Le 10, le Roi partit de Compiègne, vint dîner à Verberie, et, ayant chassé en chemin avec sa fauconnerie, vint coucher à Chantilly. Il y séjourna le 11, comme il l'avoit promis au prince de Condé, et, malgré le mauvais temps, il fut à cheval la meilleure partie du jour et tua quantité de gibier pendant les battues qu'il fit faire dans le parc. On sut, ce jour-là, qu'il avoit ordonné au prince de Condé, grand maître de sa maison, de faire tenir prêts au 20 d'avril les mêmes équipages qu'il avoit eus au siège de Mons : ce qui mit un grand mouvement parmi les courtisans.

12 mars. — Le 12, il vint dîner à Ecoeu en et coucher à Versailles.

13 mars. — Le 13, la marquise de Barbezieux, qui étoit grosse, fut attaquée d'une violente fièvre avec d'autres grandes incommodités, mais sa grande jeunesse la tira bientôt d'affaire.

On sut, le même jour, que le Roi avoit donné au marquis de Saint-Germain-Beaupré, brigadier de ses armées et gouverneur de la Marche, l'agrément de vendre son régiment de cavalerie, à la tête duquel il servoit depuis longtemps avec réputation.

On sut aussi que les fiançailles du duc du Maine se feroient le 18, et le mariage le 19 ; que, ces deux jours-là, il y auroit loterie à Trianon, avec plusieurs autres divertissements, et qu'après le mariage Monseigneur iroit à Anet pour y demeurer depuis le 22 jusqu'au 26, auquel jour il reviendroit joindre le Roi à Marly, où Sa Majesté devoit passer les trois derniers jours de la semaine, à son ordinaire.

14 mars. — Le 14, le Roi donna ordre à ses régiments des gardes françoises et suisses de se tenir prêts pour partir de Paris le 10 d'avril, déclarant en même temps qu'il partiroit le 25 pour aller à Tournay, et que les dames seroient du voyage.

On disoit aussi, en ce temps-là, qu'il nommeroit bientôt les officiers généraux.

1. Gentilhomme de Champagne.

Ce fut alors que le comte de Laumont ¹, brigadier des armées du Roi et commandant au Havre, épousa Mlle de Pierrefitte, sa proche parente, dont il eut cinq cent mille livres de fort beau bien, et l'on sut que le Roi l'avoit nommé pour servir en campagne.

15 mars. — Le 15, le duc de Bouillon, grand chambellan de France, eut un grand démêlé avec le duc de la Trémoille, premier gentilhomme de la chambre en année, sur ce que le duc de Bouillon voulut présenter au Roi dans sa chambre le nouveau commissaire de la compagnie des grenadiers à cheval, et que le duc de la Trémoille prétendit qu'il n'avoit point le droit de le présenter au Roi dans sa chambre qu'il ne lui en eût fait une honnêteté, personne n'ayant droit de faire entrer qui que ce soit dans la chambre du Roi que le premier gentilhomme de sa chambre; mais cette querelle fut apaisée par leurs amis communs.

Le bruit couroit alors que le prince d'Orange devoit s'embarquer le même jour; que le duc de Villeroy serviroit certainement de lieutenant général dans l'armée du Roi, et que le comte d'Autvergne avoit aussi demandé la même grâce, mais qu'on doutoit qu'il pût l'obtenir, à cause qu'il ôteroit le commandement de la cavalerie au duc du Maine; on ajoutoit que le même comte avoit prié le Roi d'ordonner au marquis de Coëtmadeuc ² de vendre son régiment, qui étoit le Colonel Général de la cavalerie.

16 mars. — Le 16, le Roi fit le comte de Bressey ³ maréchal de camp et lui donna six mille livres de pension, et Sa Majesté écrivit au gouverneur des Pays-Bas espagnols de lui renvoyer sa femme et ses enfants, n'étant pas raisonnable qu'on les retint, puisque, étant nés en Franche-Comté, ils étoient véritablement sujets du Roi.

17 mars. — Le 17, on sut que toutes les négociations pour la paix de Savoie avoient été inutiles, qu'il n'y avoit rien à espérer de ce côté-là, et que le duc de Savoie avoit été jusqu'à ce

1. De l'illustre maison du Châtelet, de Lorraine.

2. Gentilhomme de basse Bretagne, dont le père, quoique conseiller dans la province, ne laissoit pas d'avoir plus de cent mille livres de rente; ce mariage se rompit dans la suite.

3. C'étoit celui qu'on avoit enlevé sur la contrescarpe de Namur; il étoit né Franc-Comtois et par conséquent il étoit devenu sujet du Roi.

point d'entêtement de ne vouloir point écrire ¹ une lettre que le Roi lui avoit écrite de sa propre main.

Le même jour, on commença de débiter dans le monde un manifeste du Roi pour faire connoître que Sa Majesté n'avoit rien épargné pour la paix, et que, si elle ne s'étoit pas faite, ce n'étoit que la faute du duc de Savoie. On a jugé à propos de l'insérer ici tout au long comme une pièce de conséquence pour l'histoire ².

18 mars. — Le 18, Bernières, lieutenant au régiment des gardes, eut l'agrément de la compagnie de Senecterre.

Après le dîner du Roi, sur les quatre heures, les fiançailles du duc du Maine avec Mlle de Charolois se firent, dans le salon de l'appartement du Roi, avec les cérémonies accoutumées.

Ensuite tout le monde alla à Trianon, où il y eut loterie, jeu de portique et un souper magnifique à cinq tables différentes.

19 mars. — Le 19, le mariage se fit dans la chapelle du Roi, par l'évêque d'Orléans, son premier aumônier, le cardinal de Bouillon, grand aumônier de France, ayant pris l'occasion du voyage de Compiègne pour aller faire un tour à son abbaye de Vigogne, proche de Valenciennes.

Après la messe, le Roi dina avec les princesses, comme il avoit fait le jour des noces du duc de Chartres, à la réserve qu'il y en eut deux d'augmentation, qui furent la nouvelle duchesse du Maine et sa sœur Mlle d'Enghien ³.

Sur les cinq heures du soir, il y eut appartement, où le roi d'Angleterre se trouva; ensuite on s'alla mettre à table pour souper. Les deux rois se mirent au milieu, celui d'Angleterre ayant la droite; immédiatement après lui étoit Monseigneur, et puis, tout de suite, Madame, la duchesse de Chartres, la Grande-Duchesse de Toscane, le prince de Condé, le duc d'Enghien, la princesse douairière de Conti, la princesse de Conti, Mlle d'Enghien et le duc du Maine. A la gauche du Roi étoit Monsieur,

1. [Le copiste a bien mis *écrire* : il y faut substituer *ouvrir* ou *lire*. — E. Pontal.]

2. [Nous l'avons renvoyé à l'appendice. Voir, app. I, le *Mémoire des offres faites de la part du Roi au duc de Savoie pour le rétablissement du repos de l'Italie*. — E. Pontal.]

3. Qui étoit au désespoir de voir sa sœur cadette mariée à son préjudice; mais elle étoit si prodigieusement petite, quoiqu'elle fût assez âgée, que le Roi n'avoit pu se résoudre à la donner à son fils; l'autre n'étoit pourtant guère plus grande, mais elle étoit plus jeune.

et puis, tout de suite, le duc de Chartres, Mademoiselle, la duchesse de Guise, la princesse de Condé, la duchesse d'Enghien, le prince de Conti, la duchesse du Maine, le comte de Toulouse et la duchesse de Verneuil.

Après le souper, on fit la bénédiction du lit, les deux rois avec toute la maison royale assistèrent au deshabillé de la mariée; le roi d'Angleterre donna la chemise au marié, et, quand on les eut mis coucher ensemble, chacun se retira.

20 mars. — Le lendemain des noces, le Roi alla voir la mariée en cérémonie, et elle le reçut sur son lit, suivant la coutume ordinaire.

21 mars. — Le 21, les nouvelles qui vinrent, que les ennemis s'assembloient en Italie pour quelque grande entreprise, obligèrent le Roi de faire donner ordre à tous les colonels et mestres de camp dont les régiments étoient de ce côté-là de s'y rendre en toute diligence.

22 mars. — Le 22, milord Dumbarton, ci-devant le marquis de Douglas, lieutenant général des armées du Roi et premier gentilhomme de la chambre du roi d'Angleterre, mourut d'apoplexie à Saint-Germain-en-Laye, universellement regretté de tous les honnêtes gens, qui connoissoient sa valeur et son inviolable fidélité pour son maître.

23 mars. — Le 23, le Roi nomma la marquise de Saint-Valery¹ pour être dame d'honneur de la duchesse du Maine, et tout le monde applaudit à ce choix, à cause de la vertu de la marquise, par laquelle elle s'étoit distinguée parmi les belles femmes de son temps.

Ce fut le même jour que le Roi nomma les officiers généraux de ses armées, suivant l'état que nous allons mettre.

EN FLANDRE.

Le Roi.

Monseigneur.

Monsieur.

Le maréchal de Luxembourg, général.

1. Veuve du marquis de Saint-Valery, brigadier de cavalerie, qui étoit fils du marquis de Gamaches, chevalier des Ordres du Roi; elle étoit fille du comte de Montlouet, premier écuyer de la grande écurie, qui étoit fils de Bullion, surintendant des finances; c'étoit une femme qui avoit su allier tous les agréments imaginables avec une vertu très solide.

Lieutenants généraux.

Le comte de Maulevrier ¹.
 Le comte du Montal ².
 Le duc de Choiseul.
 Le prince de Soubise.
 Le duc de Villeroy.
 Le comte d'Auvergne.
 Le marquis de Joyeuse.
 Rosen.
 Le marquis de Tilladet.
 Le duc de Vendôme.

Maréchaux de camp.

Le duc d'Enghien.
 Le prince de Conti.
 Le duc du Maine.
 Le grand prieur de France.
 Le prince d'Elbeuf.
 Le comte de Tessé.
 Le marquis de Montrevel.
 Le marquis de Créquy.
 Le comte de Montchevreuil.
 Polastron.
 Le marquis de Villars.
 Watteville.
 Busca, commandant la maison du Roi ³.

EN ALLEMAGNE.

Le maréchal de Lorge, général.

1. Frère cadet de Colbert, ci-devant ministre d'Etat; il avoit commencé de servir avec réputation dans le régiment de Navarre; ensuite il avoit été capitaine au régiment des gardes et puis capitaine lieutenant de la seconde compagnie de mousquetaires du Roi; de là, il étoit devenu par les degrés lieutenant général, et on lui avoit donné le gouvernement de Tournay, où il avoit été longtemps sans servir pendant le ministère du marquis de Louvois.

2. Toute sa jeunesse s'étoit passée à servir dans le régiment du grand prince de Condé pour le Roi; ensuite il avoit servi ce prince contre le Roi; après le retour de ce prince, le Roi l'avoit employé, et il étoit un des plus anciens lieutenants généraux; cependant il étoit depuis quelques années dans son gouvernement de Mont-Royal.

3. [La note est restée en blanc. — E. Pontal.]

Lieutenants généraux.

Le comte de Choiseul.
 Le marquis d'Huxelles.
 Le marquis de Chamilly.
 La Feuillée.

Maréchaux de camp.

Le comte de Tallart.
 Bartillat.
 Mélac.
 Le marquis de Feuquières.
 Le comte de Coigny.
 Le marquis de la Bretesche ¹.

EN ITALIE.

Catinat, général.

Lieutenant général.

Langalerie.

Maréchaux de camp.

Saint-Sylvestre.
 Le chevalier de Tessé.
 D'Usson.
 Le marquis de la Hogue (en Savoie).
 Le comte de Larrey (en Dauphiné).
 Le marquis de Vins (en Provence).

EN CATALOGNE.

Le duc de Noailles, général.

Lieutenants généraux.

Le comte de Revel.
 Le milord Montcassel.

Maréchaux de camp.

Quinçon.
 Le marquis de Longueval.

1. C'étoit un gentilhomme de Poitou qui avoit levé un régiment à Maëstricht en 1674. Il s'y étoit distingué en plusieurs occasions où il avoit perdu une jambe, et on l'avoit fait gouverneur de Hombourg.

SUR LA MOSELLE.

Le marquis de Boufflers, général.

Lieutenant général.

Rubentel.

Maréchaux de camp.

Le marquis d'Harcourt.

Le duc de Roquelaure.

Le marquis de la Valette.

Le comte de Gacé.

Ximénès.

EN NORMANDIE.

Le maréchal de Bellefonds, général.

Maréchal de camp.

Le marquis de Sebeville.

On disoit qu'il y avoit encore plusieurs autres officiers généraux nommés pour l'armée de Normandie et qu'on en pourroit même tirer des autres armées, mais personne n'en savoit encore la vérité.

24 mars. — Le 24, on sut que le vieux marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi, chevalier de ses Ordres et gouverneur de Marseille, étoit à l'extrémité, son plus grand mal étant son âge de quatre-vingt-sept ans.

Le même jour, le Roi fit dire au marquis de Joyeuse qu'il ne serviroit pas dans son armée, et qu'il l'avoit destiné pour l'armée d'Allemagne, ce qui d'abord ne lui fut pas agréable; mais on étoit sur le pied d'obéir au Roi sans murmurer.

On apprit encore que le marquis de Charost épousoit une riche héritière de Picardie, nommée Mlle de Bohlen, dont le père étoit gouverneur de Dourlens, et qu'il en auroit plus d'un million.

Il se fit aussi, en ce temps-là, un mariage de moindre conséquence, qui fut celui du comte de Marivault avec Mlle de Guénégaud ¹, et l'on apprit que l'abbé de Fontanges ² étoit mort à

1. Fille de défunt de Guénégaud, ci-devant trésorier de l'Épargne, mais dont la grande fortune avoit été renversée par la chambre de justice, premier ouvrage du contrôleur général Colbert.

2. Frère cadet de la duchesse de Fontanges, dernière maîtresse du Roi.

Paris après une maladie très longue, laissant au Roi la disposition d'une abbaye considérable.

25 mars. — Le 25, le bruit couroit que la reine douairière d'Angleterre étoit arrivée à Rouen, et qu'elle y demeureroit jusqu'à la saison des eaux de Bourbon, où elle vouloit aller; mais ce bruit se trouva aussi faux que celui qui avoit couru, quelque temps auparavant, de son débarquement à Calais.

26 mars. — Le 26, on sut que le comte de Choiseul, au lieu d'aller servir en Allemagne, alloit servir en Normandie, et cela fit juger que cette armée pourroit bien faire quelque entreprise considérable.

27 mars. — Le 27, la princesse douairière de Conti se trouva fort mal d'une grande fièvre avec une forte douleur de côté, et on jugea à propos de la saigner deux fois ce jour-là.

Ce fut le même jour que le prince d'Elbeuf, quoiqu'il fût maréchal de camp, demanda au Roi à être un de ses aides de camp, ce qui fut fort agréable à Sa Majesté, et fort approuvé de tous les courtisans.

29 mars. — Le 29, on disoit que la France avoit encore de nouvelles difficultés avec la cour de Rome, Sa Sainteté voulant que les nouveaux évêques prêtassent le serment entre les mains de son nonce, et, selon les apparences, on auroit inséré dans le serment des renonciations à ce que le clergé de France avoit déterminé contre le Pape; cela fut cause que l'évêque de Vannes¹ dépêcha de se faire sacrer, espérant que, la chose étant faite, il en seroit quitte pour faire quelques excuses au nonce, quand il en seroit venu un en France.

30 mars. — Le 30, le vieux Beringhen mourut, au grand regret de tous ceux qui le connoissoient, car on disoit publiquement que c'étoit le plus sage courtisan de son temps, ce qui étoit véritable, puisqu'il avoit eu assez de sagesse pour se retirer peu à peu de la cour, quand il avoit vu son fils marié, établi et formé de manière à se pouvoir soutenir de lui-même, et pour songer uniquement pendant quinze années à se préparer à la mort.

1. [C'étoit l'abbé d'Argouges. — *E. Pontal.*]

AVRIL 1692

1^{er}-4 avril. — Le commencement du mois d'avril ne fut point fertile en nouvelles, et les quatre premiers jours se passèrent sans qu'on eût aucun sujet pour repaitre sa curiosité.

5 avril. — Le 5, qui étoit la veille de Pâques, le Roi fit ses dévotions et toucha les malades des écrouelles à son ordinaire. L'après-dinée, il distribua les bénéfices qui étoient vacants. Il donna l'évêché de Dol à l'abbé de Chamillard ¹, et celui de Lectoure à l'abbé de Polastron ²; il donna une abbaye à l'abbé de Broglia ³, qui, par ce moyen, résigna un canonicat de la Sainte-Chapelle de Paris à son neveu, fils de son frère aîné; il en donna aussi une à l'abbé d'Imécourt, fils du gouverneur de Montmédy; une à l'abbé de Malézieux, fils de l'intendant du duc du Maine; une à l'abbé Gineste, fils d'un commis du marquis de Château-neuf, secrétaire d'Etat; une à l'abbé de Bayard, frère d'un écuyer de Monseigneur, duc de Bourgogne; et une abbaye de filles à Mme de Saint-Vincent.

7 avril. — Le 7, on assuroit qu'il y auroit deux armées en Flandre : celle du Roi, que le maréchal d'Humières commanderoit sous lui, et dont le duc du Maine commanderoit la cavalerie, et celle du maréchal de Luxembourg, dont la cavalerie seroit commandée par le comte d'Auvergne. On disoit aussi que toutes les dames qui voudroient suivre la cour dans ce voyage le pourroient faire, à condition que celles qui n'iroient pas dans les carrosses du Roi iroient dans leurs carrosses, et que leur séjour à toutes seroit la grande ville de Lille.

9 avril. — Le 9, on disoit que le Roi envoyoit le marquis de Vaubecourt servir en Normandie avec son régiment, et cela paraissoit une espèce de disgrâce, parce qu'il avoit toujours été employé avec distinction, mais les gens éclairés raisoient tout autrement.

10 avril. — Le 10, on sut que le marquis de Villars ne ser-

1. Docteur de Sorbonne, frère de Chamillard, intendant des finances.

2. Parent de Polastron, maréchal de camp et lieutenant-colonel du régiment du Roi.

3. Frère de Broglia, lieutenant général; il avoit déjà l'abbaye de Pignerol.

viroit point dans l'armée du Roi, et qu'il iroit commander la cavalerie en Allemagne. On apprit aussi que le Roi avoit choisi le marquis de Joyeuse pour aller commander un corps sous le Mont-Royal, et qu'il lui avoit donné le marquis de la Bretesche pour maréchal de camp.

On sut encore que le marquis de la Baume étoit fort malade à Lyon, et que son fils, le comte de Tallart, revenoit d'Allemagne en diligence pour se rendre auprès de lui.

11 avril. — Le 11, on eut nouvelle que, de sept vaisseaux du Roi qui étoient à la rade de Camaret, proche de Brest, attendant pour escorter un convoi, il y en avoit eu quatre de démâtés par la tempête, qu'ils avoient pensé périr, et que celui du marquis de Nesmond, chef d'escadre qui les commandoit, avoit été le plus endommagé; mais qu'au moment qu'il alloit périr, un coup de vent l'avoit jeté dans le port avec les autres.

12 avril. — Le 12, on disoit publiquement qu'on ne savoit ce qu'étoit devenu le prince d'Orange; les uns assuroient qu'il étoit repassé en Angleterre, les autres qu'il étoit allé en poste en Suède pour en empêcher le roi et celui de Danemark de conclure un traité avec la France, tant on étoit persuadé que le grand génie de cet usurpateur ne lui donnoit pas un moment de repos et qu'il le tenoit dans une continuelle activité, qui le faisoit travailler sans relâche à de nouveaux projets; cependant, malgré tous ces bruits, il se trouva enfin qu'il n'avoit pas sorti de sa maison de Loo.

14 avril. — Le 14, on sut de certitude que le roi d'Angleterre s'en alloit au premier jour en Normandie, et tout le monde crut deviner juste en disant qu'il n'y alloit que pour visiter les troupes irlandaises.

15 avril. — Le 15, le Roi fit, au bout du pont du Pecq, la revue de ses deux compagnies des gendarmes et des chevau-légers de sa garde; le roi d'Angleterre y vint, et Leurs Majestés trouvèrent ces deux célèbres troupes parfaitement belles.

16 avril. — Le 16, le Roi témoigna qu'il avoit été fort mécontent des raisonnements que les courtisans avoient faits l'année dernière au siège de Mons, et il déclara que si, pendant la campagne qu'il alloit faire, il s'en trouvoit qui tinsent de semblables discours, il les envoyeroit pour longtemps prisonniers dans quelque place de la frontière.

Ce jour-là, il prit médecine, ce qui étoit une marque qu'il devoit partir bientôt; mais on disoit qu'il n'étoit pas encore bien assuré que les dames fussent du voyage.

Ce fut encore le même jour qu'il donna ordre à Vignaux et au chevalier de Gassion, lieutenants de ses gardes du corps et brigadiers de ses armées, de partir en diligence pour aller servir en Normandie, ce qui fit présumer encore plus fortement qu'on vouloit faire servir cette armée à quelque chose de considérable.

17-18 avril. — Le 17, le Roi fit au comte de Bressey une gratification de vingt mille livres, et, le lendemain, on apprit que le marquis de Rhodes, ci-devant grand maître des cérémonies, avoit épousé la marquise de Moncha ¹.

19 avril. — Le 19, on sut que le roi d'Angleterre avoit fait trois nouveaux chevaliers de la Jarretière, qui étoient le prince de Galles, son fils, le milord Melfort et le duc de Powitz.

20 avril. — Le 20, le Roi alla dire adieu au roi d'Angleterre, et rien ne pouvoit égaler la joie de tous les Anglois qui étoient auprès de lui, car ils croyoient indubitablement qu'avec les troupes que le Roi donnoit au roi, leur maître, il alloit dans peu de jours reconquérir l'Angleterre.

21 avril. — Le lendemain, ce prince partit pour aller à la Trappe et de là passer en Normandie.

22 avril. — Le 22, on sut que le marquis d'Estaing épousoit Mlle de Vaubecourt ² et que le comte d'Albert ³ avoit eu l'agrément d'acheter le régiment de dragons de Mgr le Dauphin.

23-24 avril. — Le 23, on apprit que le mariage du comte de Cossé ⁴ avec Mlle de Bechameil ⁵ étoit conclu après de longues négociations, et, le lendemain, on disoit que le marquis de Montrevel avoit épousé la marquise de Grancey ⁶, mais il n'en demouroit pas d'accord.

1. Elle étoit de la maison de Simiane-Gordes, et son premier mari d'une autre branche de la même maison.

2. Sœur du marquis de Vaubecourt, brigadier d'infanterie et gouverneur de Châlons.

3. Fils aîné du second lit du défunt duc de Luynes; c'étoit un des hommes de la cour les plus agréables et les mieux faits, et il y avoit plusieurs dames qui le trouvoient tel.

4. Capitaine de cavalerie dont le père, qui étoit chevalier de l'Ordre, étoit frère cadet du défunt duc de Brissac.

5. Seconde fille de Bechameil, trésorier de la maison de Monsieur.

6. Veuve du marquis de Grancey, lieutenant général des armées navales du Roi, lequel étoit second fils du premier lit du maréchal de Grancey.

25 avril. — Le 25, on eut nouvelle que les presbytériens d'Ecosse avoient pris les armes pour le roi d'Angleterre, parce le prince d'Orange, qui étoit naturellement presbytérien, avoit changé de religion pour prendre celle d'Angleterre.

On sut aussi qu'il revenoit en France plusieurs huguenots françois, sur la permission que le Roi leur en avoit donné¹.

26 avril. — Le 26, le comte de Tessé, prenant congé du Roi, obtint de Sa Majesté qu'elle lui augmentât de cinquante mille livres le brevet de retenue qu'elle lui avoit accordé sur sa charge de colonel général des dragons, et le Roi le fit lieutenant général. Sa Majesté fit aussi le marquis de Vignaux, le chevalier de Gassion, le marquis de Vaubecourt et le comte de Laumont maréchaux de camp; pour les brigadiers qui devoient servir dans cette armée de Normandie, on ne les savoit pas encore, à la réserve d'un nommé Nanclas, qui avoit été commandant dans Belle-Isle.

On disoit aussi que le siège du Grand-Waradin étoit levé, et on sut que la princesse de Soubise avoit pris la résolution de faire le voyage de la cour dans son carrosse, puisqu'elle n'avoit pas de place dans les carrosses du Roi².

27 avril. — Le 27, le voyage du Roi fut entièrement assuré pour le 10 de mai; on sut que le Roi iroit ce jour-là coucher à Chantilly, qu'il y séjourneroit le lendemain, qu'il iroit coucher le 12 à Compiègne, le 13 à Noyon, le 14 à Saint-Quentin, et le 15 au Quesnoy ou au Cateau-Cambrésis, mais qu'on ne savoit pas quelle seroit la suite de ce voyage.

28 avril. — Le 28, on apprit que milord Ducan, le général Canon et plusieurs autres seigneurs écossais, ayant débarqué au Havre, étoient allés à Caen, et de là à l'Île-Marie³, pour y recevoir les ordres du roi d'Angleterre.

On disoit aussi qu'il étoit encore arrivé en Hollande, le 16 du mois, trois vaisseaux chargés de troupes angloises, et que le prince d'Orange étoit à la Haye, peu ébranlé des desseins de la France. Il y avoit pourtant des gens qui assuroient qu'il en avoit témoigné une extrême surprise, quand on lui en avoit donné la première nouvelle.

1. Cette permission ne fit pas un grand effet, et il ne revint que fort peu de huguenots en France.

2. Elle aimoit mieux aller dans son carrosse particulier que de ne pas suivre son mari, quand on le lui permettoit.

3. Terre du maréchal de Bellefonds, en basse Normandie.

Ce fut dans ce temps-là que les simples courtisans se trouvèrent dans un extrême embarras pour savoir s'ils suivroient le Roi ou s'ils ne le suivroient pas; le duc de la Force pria le duc de la Rochefoucauld de savoir du Roi s'il trouveroit bon qu'il eût l'honneur de le suivre; il s'acquitta de cette commission, et le Roi lui répondit qu'il dit au duc de la Force qu'il agréoit sa bonne volonté, mais qu'il feroit mieux de rester à Paris; cela fit un grand bruit, et chacun songea à s'éclaircir s'il pourroit suivre le Roi.

Ce fut alors que le duc d'Elbeuf se trouva extrêmement mal d'une rechute d'apoplexie, et qu'on commença à désespérer de sa guérison.

Le Roi donna, dans le même temps, l'agrément au comte de Roucy d'acheter la compagnie des gendarmes écossais, et Bethomas conclut son marché avec Kraley pour la compagnie des gendarmes anglois.

On sut aussi que le comte d'Estrées amenoit à Brest une grosse escadre des vaisseaux du Roi, et que Sa Majesté avoit ordonné au duc de Chaulnes et au marquis de Lavardin d'aller faire leurs charges en Bretagne ¹.

29 avril. — Le 29, le duc d'Uzès et le prince de Monaco firent demander au Roi, par le marquis de Barbezieux, s'il trouveroit bon qu'ils eussent l'honneur de le suivre, et le Roi répondit qu'ils lui feroient plaisir de ne le suivre pas et que sa réponse devoit servir de planche pour tous les autres ².

Le même jour, Sa Majesté donna des commissions de mestre de camp au prince de Bournonville, au chevalier de Rohan, et au chevalier de Clermont, les deux premiers enseignes et le dernier guidon des gendarmes de sa garde.

30 avril. — Le 30, on vit pour la première fois des sous-lieutenants de roi de la nouvelle création prêter le serment entre

1. Le maréchal d'Estrées y avoit commandé l'année d'apuvant, et ils appréhendoient d'avoir encore cette année-là le même dégoût.

2. On trouvoit qu'ils avoient mal fait de deux manières, la première, d'avoir fait demander cela au Roi par le marquis de Barbezieux, puisqu'ils pouvoient bien le demander eux-mêmes; la seconde, parce qu'ils ne devoient pas révoquer en doute que le Roi ne trouvât bon d'être suivi par les pairs de son royaume, et qu'il auroit été assez temps de ne pas suivre quand le Roi l'auroit défendu. Aussi leur exemple ni la réponse du Roi n'empêchèrent pas que toute la cour ne suivit le Roi, à la réserve d'eux deux et de quelques autres qui se firent aussi refuser pour avoir parlé trop tôt.

les mains du Roi. Il y en eut six qui le prêtèrent tous à la fois, et le Roi régla qu'ils payeroient pour le droit du serment aux officiers de sa chambre chacun cent cinquante louis d'or neufs ¹.

Ce fut aussi le même jour que le jeune marquis de Caderousse ² remercia le Roi de l'agrément qu'il lui avoit donné d'acheter du marquis de Sebeville la compagnie des cheveu-légers de la Reine.

On su encore que, le 25, on avoit tiré à Brest le coup de par-tance, mais que le vent étoit contraire.

La princesse de Soubise sut alors profiter de l'incommodité de la comtesse de Roucy, et elle obtint la place qu'elle devoit occuper dans un des carrosses du Roi pendant le voyage.

Ce fut encore le même jour que, par les pressantes sollicitations de la reine d'Angleterre, le Roi fit le comte de Lauzun duc et pair, et que Sa Majesté déclara qu'elle avoit fait le duc de la Ferté ³, le marquis de Barbezières ⁴ et Bachivilliers ⁵ maréchaux de camp pour aller servir en Italie.

MAI 1692

1^{er} mai. — Le 1^{er} jour de mai mourut à Paris Mme de Visé, femme de chambre de la Reine et sa favorite; elle étoit Espagnole, et la Reine l'avoit amenée avec elle, et elle l'aimoit parce qu'elle la croyoit fille naturelle du roi, son père. D'ailleurs elle étoit femme de bon esprit, et elle avoit bien mérité du Roi, lui ayant rapporté, après la mort de la Reine, des pierreries pour

1. Cela parut un peu onéreux quand le Roi en fit le règlement, car on traitoit les sous-lieutenants de roi, pour le droit du serment, comme les lieutenants de roi qui avoient le commandement au-dessus d'eux.

2. Fils aîné du premier lit du duc de Caderousse, gentilhomme de Provence, qui avoit épousé en premières noces la fille aînée du secrétaire d'État du Plessis-Guénégaud. Ce duc de Caderousse étoit seulement duc du Pape et avoit son bien dans le Comtat d'Avignon.

3. S'il n'avoit pas été désagréable au Roi, il auroit dû depuis longtemps être maréchal de camp.

4. Pour lui, il n'avoit pas eu sujet de se plaindre, et il faisoit son chemin fort vite; mais il avoit toujours eu de la protection par le moyen de son ami Saint-Potenge.

5. Il étoit des plus nouveaux brigadiers; mais, outre qu'il avoit de lui-même du mérite, il se trouvoit parent très proche du marquis de Montchevreuil.

quarante mille écus, que personne ne savoit qu'elle eût entre ses mains.

2 mai. — Le 2, le mariage du jeune duc de la Feuillade avec Mlle de Châteauneuf fut déclaré ¹, et l'on sut que le père de la fille lui donnoit en mariage quatre cent mille livres et cinq années de nourriture. Ce fut le contrôleur général de Pontchartrain, proche parent de la fille, qui fit le mariage, et il fut approuvé de tout le monde.

3 mai. — Le 3, mourut à Paris le duc d'Elbeuf, aîné des princes de Lorraine établis en France et gouverneur de Picardie.

4 mai. — Le 4, on balançoit encore si les dames seroient du voyage, mais tous ces bruits ne paroissent guère bien fondés.

5 mai. — Le 5, Sa Majesté nomma le prince de Condé pour être général de son armée sous Monseigneur ² et Monsieur; et elle fit le duc d'Enghien, le prince de Conti et le duc du Maine lieutenants généraux.

Elle nomma aussi ses aides de camp; il y en eut deux anciens, qui furent le prince d'Elbeuf et le prince de Turenne, et quatre nouveaux, qui furent le comte de Fiesque ³, le marquis de Lassay ⁴,

1. Rien ne fait tant connoître que le mariage l'incertitude des choses du monde. L'homme du monde que le défunt duc de la Feuillade haïssoit le plus, c'étoit le marquis de Châteauneuf. Cette haine avoit commencé par la permission que le défunt duc de la Feuillade avoit demandée au Roi de prendre, pour embellir sa maison de Paris, une rue qui faisoit tout l'ornement de l'hôtel de la Vrillière appartenant au marquis de Châteauneuf; et à peine le maréchal de la Feuillade étoit-il mort que son fils unique épousa la fille du marquis de Châteauneuf, et que, sa maison de Paris ayant été vendue pour payer ses dettes, on rétablit la rue au même endroit où elle avoit été, vis-à-vis la porte de l'hôtel de la Vrillière.

2. On ne sauroit s'imaginer la joie qu'il en eut, car il y avoit très long-temps qu'il souhaitoit cette dignité et qu'il désespéroit de l'avoir.

3. Personne ne s'attendoit à ces quatre nouveaux aides de camp, et la cour fut fort surprise quand elle entendit nommer leurs noms. Le comte de Fiesque étoit celui auquel le Roi fit donner cent mille écus par la république de Gènes sur étant moins des biens qu'elle avoit confisqués après la mort du comte Jean-Louis de Fiesque, son prédécesseur, qui avoit voulu se rendre maître de la république. Celui-ci avoit servi autrefois d'aide de camp au maréchal de Turenne, et depuis il avoit moins songé au service qu'à son plaisir.

4. Fils du marquis de Montataire; il avoit autrefois été enseigne des gendarmes du Roi, mais il avoit vendu sa charge, et depuis il avoit songé à son plaisir, étant ordinairement avec le grand prieur de Vendôme. On croyoit que la marquise de Maintenon avoit contribué à le rapprocher du Roi.

le marquis de Roncherolles ¹ et Lanjamet ². Outre ceux-là, il y en eut encore trois surnuméraires, qui ne devoient point prendre jour avec les autres, lesquels furent le comte de Toulouse, le marquis de Comminges et le chevalier de Nogent.

6 mai. — Le 6, Le Roi jugea dans son Conseil le procès intenté entre la duchesse de Nemours, héritière présomptive du duc de Longueville, le prince de Condé, comme tuteur de ce duc, le prince de Conti, comme son héritier en partie, et un nommé Porlier ³, légataire du défunt chevalier de Longueville ⁴, au sujet de sa succession ; et le Roi déclara par son arrêt que la succession de ce bâtard lui étoit dévolue par droit de déshérence ⁵.

7-8 mai. — Le 7 et le 8, il fit des vents horribles, qui non seulement empêchoient la flotte de France de mettre à la mer, mais qui étoient bien capables de la disperser, et on commençoit à être en peine du comte d'Estrées, dont on n'avoit point encore de nouvelles.

10 mai. — Le 10, le Roi partit de Versailles, il vint dîner à Pierrefitte et, de là, coucher à Chantilly ; et, en y arrivant, il donna ce qui lui appartenoit de la succession du chevalier de Longueville aux princes de Condé et de Conti, pour la partager

1. Après la mort de son père, qui étoit gouverneur de Landrecies, il avoit eu le même gouvernement et on l'avoit forcé d'en donner sa démission. Depuis il avoit été en Angleterre et en Hongrie, et il étoit revenu s'établir à la cour depuis la mort du marquis de Louvois. Il étoit d'une des plus illustres maisons de Normandie, dont l'aîné avoit séance au parlement de Rouen comme premier baron.

2. Gentilhomme de Bretagne, dont le frère aîné y étoit conseiller ; il avoit autrefois été enseigne au régiment des gardes, et, après avoir vendu sa charge de bonne heure, il avoit passé plusieurs années, ne songeant qu'à son plaisir ; ensuite il revint à la cour, où, étant homme d'esprit et de courage, il fut bien reçu dans les meilleures maisons ; on croyoit que le secrétaire d'État de Pontchartrain lui avoit procuré l'honneur d'être aide de camp du Roi.

3. Il avoit été gouverneur du chevalier de Longueville, et même lui avoit par ses soins fait acquérir une belle terre, laquelle le chevalier de Longueville lui avoit donnée par son testament pour lui témoigner sa reconnaissance.

4. C'étoit un bâtard du comte de Saint-Pol, cadet du duc de Longueville, lequel fut tué au combat du passage du Rhin en 1672. La mère n'étoit point déclarée, parce qu'il y avoit des inconvénients à la déclarer.

5. Il y avoit bien des gens qui croyoient que cet arrêt n'étoit pas trop dans les formes, parce que la maxime en France est que les bâtards peuvent tester.

par moitié entre eux deux, à la réserve du tiers, qui appartenoit aux fermiers de Sa Majesté, et de quarante mille livres, qu'il fit donner à Porlier.

Ce jour-là, le duc de Chartres commença de se trouver incommodé; les uns disoient qu'il avoit de la fièvre, les autres qu'il n'en avoit point; ce qui est de certain, c'est que son incommodité dura encore plusieurs jours.

Ce fut encore le même jour que le Roi dit que deux de ses vaisseaux de guerre qui escortoient un convoi, et desquels on avoit été fort en peine, étoient enfin arrivés heureusement au Havre avec le convoi.

11 mai. — Le 11, le Roi séjourna à Chantilly, comme il l'avoit projeté; la marquise de Béthune ¹ et ses enfants, qui revenoient de Pologne, y vinrent lui faire la révérence, et Sa Majesté alla tout le jour à la chasse, où elle fit un grand massacre de gibier de toutes sortes.

12 mai. — Le 12, le Roi vint dîner à Verberie et coucher à Compiègne, où l'on sut que Mme Bignon ², fille de Brunet, garde du trésor royal, étoit morte pour n'avoir pu accoucher, et qu'en-core qu'on lui eût ouvert le côté, on n'avoit pu sauver son enfant.

13 mai. — Le 13, au matin, on eut nouvelle que la marquise de Barbezieux étoit accouchée d'une fille morte, mais qu'elle s'en portoit bien.

Le Roi vint, ce jour-là, dîner à Humbercourt et coucher à Noyon, où il tint un conseil très long avec Monseigneur et les ministres qui le suivoient au voyage, c'est-à-dire avec le marquis de Croissy, le marquis de Pomponne et le duc de Beauvilliers, qui avoit suivi, quoique les jeunes princes dont il étoit gouverneur fussent restés à Versailles.

14 mai. — Le 14, le Roi vint dîner à Ham et coucher à Saint-Quentin, où il eut nouvelle que deux de ses vaisseaux de guerre de l'escadre du comte d'Estrées étoient péris aux côtes d'Espagne; qu'il y avoit eu deux cent cinquante hommes de noyés; que le reste, au nombre de quatre cent cinquante, étoit demeuré prison-

1. Veuve du défunt marquis de Béthune, chevalier des Ordres du Roi; elle étoit fille aînée du duc d'Arquien et sœur de la reine de Pologne.

2. Son mari étoit avocat général de la cour des aides, et fils de Bignon, conseiller d'État ordinaire.

nier; qu'on ne savoit ce qu'étoit devenu le comte d'Estrées avec le reste de ses vaisseaux; qu'on n'avoit point encore de nouvelles de Villette, qui amenoit une escadre de Rochefort; que Tourville étoit sorti de Brest avec trente-sept vaisseaux et qu'il étoit à la rade de Bertheaume, en attendant que le reste de la flotte sortit du port, et qu'il y avoit des courriers tout prêts pour avertir sitôt qu'il paraitroit à la hauteur de la Hougue, afin que le roi d'Angleterre s'embarquât et que les troupes qui étoient au Havre en fissent autant. Au reste, le maréchal de Bellefonds mandoit que toutes les troupes de Normandie étoient fort belles et même celles des Irlandois, dont les officiers travailloient avec application à les discipliner sur le modèle de celles de France; que le roi d'Angleterre avoit tiré de chaque régiment soixante officiers réformés, dont il avoit fait les plus beaux grenadiers du monde, et qu'il leur donnoit de son propre argent à chacun quatre sols par jour au-dessus de leur paye ordinaire.

15 mai. — Le 15, le Roi vint dîner à Prémont, où la fièvre prit fortement au comte de Brionne, et de là coucher au Cateau-Cambrésis, dans le château de l'évêque de Cambrai. Ce fut où l'on commença de dire que les ennemis avoient des corps campés sous Bruxelles, sous Gand et sous Namur; mais on connut dans la suite la fausseté de cette nouvelle.

16 mai. — Le 16, le Roi vint dîner à Englefontaine et coucher au Quesnoy; on y sut que les dames y devoient séjourner le lendemain, et qu'elles iroient le 18 à Mons. Ce jour-là, le chevalier de Nogent fut attaqué d'une fièvre violente, de laquelle il fut guéri dans la suite par le quinquina, aussi bien que le comte de Brionne.

Ce fut ce soir-là que les aides de camp du Roi et de Monseigneur tirèrent ensemble au sort pour savoir leur jour; car, quoiqu'il y en eût de plus anciens que les autres, ils ne laissoient pas tous les ans de tirer.

17 mai. — Le 17, le Roi vint dîner à Bavai, et, étant venu en carrosse jusqu'à la vue de son camp, il choisit son quartier au village de Givry, monta à cheval et alla voir les deux lignes de son armée, qui n'étoient pas encore entièrement remplies, y ayant encore plusieurs régiments qui n'étoient pas arrivés.

On sut, ce jour-là, que le prince d'Orange étoit arrivé à Malines.

18 mai. — Le 18, on disoit que la flotte de France étoit arrivée aux côtes de Normandie, et que le roi d'Angleterre étoit embarqué; mais cette nouvelle se trouva fausse.

On disoit encore que vingt vaisseaux hollandois avoient joint la flotte angloise et qu'ils avoient en tout soixante vaisseaux; que la France n'en avoit que cinquante, mais qu'on espéroit fortement qu'ils battoient ceux des ennemis.

Le même jour, le Roi alla voir le camp du maréchal de Luxembourg, qui avoit sa droite aux Estines et sa gauche à Roussoy.

On sut, ce jour-là, que le comte de Tillières avoit eu l'agrément d'acheter du comte de Roucy le régiment de Cravates du Roi, dans lequel il étoit capitaine.

Ce fut encore le même jour que le duc d'Enghien fut attaqué de la fièvre et que le comte d'Armagnac se trouva fort incommodé d'un rhumatisme.

19 mai. — Le 19, le Roi alla à Mons voir les dames; elles s'assemblèrent toutes chez la marquise de Maintenon, qui étoit logée chez Voisin ¹, intendant de Hainaut. Tous les corps de la ville y vinrent haranguer le Roi, qui leur dit de garder pour sa première conquête le feu d'artifice qu'ils avoient préparé.

Les chanoinesses vinrent aussi en corps saluer Sa Majesté, qui les baisa toutes l'une après l'autre; ensuite de quoi elle monta à cheval et alla visiter toutes les nouvelles fortifications de la place.

20 mai. — Le 20, le Roi fit en faveur des dames la revue de ses deux armées; celle qu'il commandoit en chef se mit en bataille sur deux lignes, à la gauche de son camp jusqu'au village de Saint-Symphorien, proche de Mons; le Roi monta à cheval sur les huit heures du matin pour la voir se mettre en bataille, pendant que le maréchal de Luxembourg mettoit la sienne sur deux lignes, dont la droite venoit à un quart de lieue de la gauche de l'armée du Roi.

Sur les onze heures du matin, les dames arrivèrent de Mons; la duchesse de Chartres et la princesse douairière de Conti montèrent à cheval avec quelques filles de leur suite; les autres suivirent en carrosse, et le Roi commença par leur faire voir la se-

1. Fils d'un maître des requêtes nommé Voisin de la Noraye, qui étoit frère de Voisin de la Cerizaye, conseiller d'État ordinaire. Celui-ci étoit un fort honnête homme.

conde ligne de son armée, et puis la première ligne; de là, il les conduisit à l'armée du maréchal de Luxembourg, dont il leur fit voir la première et la seconde ligne, et tout le monde fut surpris de l'effroyable quantité de troupes qu'on y vit.

Ce jour-là, le comte de Tillières fut reçu à la tête des Cravates, et le comte de Roucy à la tête des gendarmes écossais, et l'on vit aussi le comte d'Albert à la tête du régiment de dragons de Monseigneur. Après la revue, les dames s'en retournèrent à Mons et le Roi à son quartier.

21 mai. — Le 21, les dames vinrent dîner avec le Roi, mais la princesse douairière de Conti n'y vint pas, parce qu'elle avoit une fluxion sur le visage, non plus que la marquise de Maintenon, la princesse de Soubise et la duchesse de Beauvilliers.

Il y eut deux tables sous deux tentes différentes; le Roi en tint une et Monseigneur l'autre. Pendant le dîner, il y eut un concert de timbales et de trompettes, avec des intermèdes de hautbois; les tambours même y battirent en très grand nombre avec un bruit effroyable.

Le Roi dit, pendant son dîner, que ses deux vaisseaux qui avoient péri étoient celui de Septeme et celui de la Guiche; que le premier de ces capitaines s'étoit sauvé, et que le second, tenant une pièce de bois et essayant de [gagner] la côte, avoit été jeté en pleine mer par un coup de vent.

Sa Majesté dit encore que toute la cavalerie de Normandie étoit embarquée, et que les choses étoient disposées de telle manière qu'il ne falloit que trois heures pour embarquer toute l'infanterie, quoiqu'elle fit près de deux mille hommes; qu'on attendoit à tous moments l'arrivée de sa flotte; qu'il avoit paru trente-sept vaisseaux anglois, dont il y en avoit seulement quinze de ligne; qu'ils avoient voulu brûler à la Hongue quelques bâtiments de charge, mais qu'on avoit fait retirer ces bâtiments derrière une petite île; qu'on avoit mis dans le passage vingt barques armées, qui avoient chacune une pièce de canon, et que les ennemis, voyant cela, n'avoient osé tenter l'entreprise et s'étoient retirés après avoir tiré quelques coups de canon.

Après le dîner, toutes les dames ayant suivi le Roi dans sa chambre, elles jouèrent assez longtemps, et, pendant leur jeu, le Roi travailla à ses affaires dans son cabinet; ensuite de quoi il monta à cheval, avec la duchesse de Chartres et quelques autres

dames, et alla faire le tour des deux lignes à la tête des camps. et, ce tour étant achevé, les dames remontèrent en carrosse et s'en retournèrent à Mons.

On devoit partir de Givry le lendemain, mais on ne laissa pas d'y séjourner; on y sut que le prince d'Orange et le duc de Bavière étoient à Bruxelles. Un parti d'infanterie de Charleroy prit plusieurs chevaux à la pâture; mais de Ver ¹, capitaine de cavalerie, qui avoit la garde, découvrit une maison où le partisan étoit embusqué, et le prit dedans avec vingt hommes qu'il y avoit encore pour faire quelque prise plus considérable.

23 mai. — Le 23, le Roi vint camper à Capelle-Erlemont, qui est à quatre lieues de Givry, et le maréchal de Luxembourg vint camper à une lieue de lui.

24 mai. — Le 24, le Roi décampa de bonne heure, et, dans sa marche, il déclara qu'il alloit assiéger Namur; qu'il espéroit que cette place ne dureroit que douze jours; qu'il y avoit un fort sur une hauteur qui n'étoit pas encore achevé, lequel serviroit beaucoup aux assiégeants, parce qu'il voyoit tous les ouvrages de la place à revers; et qu'elle devoit être investie le lendemain par le marquis de Boufflers ² et par Ximènes ³.

Ce jour-là, le Roi, ayant traversé la célèbre ⁴ plaine de Fleurus, vint camper à Saint-Amand, et le maréchal de Luxembourg ne campa qu'à demi-lieue de lui.

La nuit suivante, le prince de Condé prit une partie de la cavalerie et des dragons, et s'en alla investir Namur, en deçà de la Meuse et de la Sambre.

On disoit, ce soir-là, que tous les vaisseaux qui pouvoient joindre le comte de Tourville l'avoient joint, à la réserve du comte d'Estrées, dont on n'avoit point encore de nouvelles, et que l'embarquement général des troupes de Normandie devoit être fait.

25 mai. — Le 25, qui étoit le jour de la Pentecôte, le Roi ne fit point ses dévotions, et il remit à les faire au jour de la Tri-

1. Gentilhomme de Picardie qui servoit depuis longtemps avec distinction. Il étoit frère de la Noue, écuyer du duc d'Enghien.

2. Au delà de la Meuse, avec un corps d'infanterie, de cavalerie et de dragons.

3. Entre Sambre et Meuse, avec un corps semblable, mais moins nombreux.

4. A cause de la bataille que le maréchal de Luxembourg y avoit gagnée deux ans auparavant contre le comte de Waldeck.

nité; il passa ce jour-là, à la tête de son aile droite, des défilés effroyables pour couvrir la marche du reste de son armée des partis de Charleroy, qui n'en étoit qu'à une lieue, et il vint camper au Mazy, pendant que le maréchal de Luxembourg se campa à trois quarts de lieue de lui.

En y arrivant, le Roi alla visiter tous les environs de son camp, pour reconnoître par lui-même si les ravins qui l'environnoient étoient capables d'empêcher le prince d'Orange de marcher au secours de Namur.

On sut, en çet endroit, que la reine douairière d'Angleterre, allant du Havre aux eaux de Bourbon, avoit passé par Poissy; que, Madame étant à l'abbaye de Maubuisson, elle ne l'étoit point allée visiter, parce que le prince d'Orange l'avoit menacée de lui ôter ses pensions si elle voyoit la famille royale; mais que Mademoiselle étoit allée la voir souper sans se faire connoître et passant pour une damoiselle du pays.

26 mai. — Le 26, le Roi décampa du Mazy et arriva de bonne heure devant Namur. D'abord il alla reconnoître la place à la portée du mousquet, et ce ne fut pas sans qu'on lui en tirât beaucoup, aussi bien que du canon. Comme il faisoit sa tournée, on lui amena un trompette du gouverneur, qui étoit chargé d'une de ses lettres pour le marquis de Boufflers, qu'il croyoit commander de ce côté-là, par laquelle il le prioit de donner un passeport à quelques dames pour sortir de Namur et pour se retirer ailleurs. Le Roi ouvrit la lettre, et, après l'avoir lue, dit au trompette d'aller dire à son maître qu'il avait parlé au Roi lui-même, qu'il lui avait dit qu'il étoit bien fâché de refuser aux dames le plaisir qu'elles demandoient, mais que, quand une place étoit assiégée, les règles de la guerre ne permettoient pas qu'on en laissât sortir personne. En disant cela, il donna une poignée de pistoles au trompette et le renvoya.

Le Roi, ayant reconnu la place autant qu'il lui avoit plu, songea à choisir un quartier; mais, après en avoir visité plusieurs, il se détermina à faire tendre ses tentes dans un verger, où il n'y avoit aucune maison, et défendit même d'en occuper aucune de celles qui étoient dans un village qui étoit tout proche ¹.

1. Le canon y donnoit très souvent, mais la véritable raison étoit qu'on vouloit faire occuper ces maisons par les fours de la munition. Le comte

Il y avoit des gens qui soutenoient que le canon du château pouvoit venir jusqu'au quartier que le Roi avoit choisi; d'autres, se croyant plus habiles, soutenoient le contraire; mais la suite justifia le sentiment des premiers.

Les dames de Namur, n'ayant pu obtenir de passeport du Roi, ne laissèrent pas de sortir de la ville et de s'acheminer à pied vers le camp avec quelques hommes qui les conduisoient, bien résolues de gagner Dinant ou Philippeville; le Roi en fut averti et y envoya le prince d'Elbeuf, qui les rencontra dans cet équipage, sans avoir même eu la précaution d'ôter leurs pierreries et leurs colliers de perles, et se servant de quelques soldats françois pour porter leurs enfants. Elles étoient au nombre de quarante-cinq, tant femmes que filles et enfants de qualité, ou femmes domestiques; il les fit mettre sous bonne garde dans un château nommé la Blanche-Maison ¹, qui est sur le bord de la Sambre, et en vint rendre compte au Roi.

Ce jour-là, le Roi, qui, depuis deux jours, se ressentait un peu de la goutte, s'en trouva encore plus incommodé; mais il ne laissa pas d'être tout le jour à cheval.

27 mai. — Le 27 au matin, le Roi témoigna quelque envie de renvoyer à Namur les dames qui en étoient sorties, afin d'ôter aux autres la hardiesse de faire autant; mais enfin il aima mieux prendre le tempérament de les traiter en prisonnières de guerre, et, en effet, après leur avoir envoyé bien à diner, il les fit conduire en carrosse par le prince d'Elbeuf à l'abbaye de Maloigne ², et quelques courtisans prêtèrent leurs carrosses pour cet effet.

On sut, ce jour-là, que le maréchal de Luxembourg étoit campé à Gembloux, dans le plus beau poste du monde pour attendre le prince d'Orange et pour le combattre.

Après le diner, le Roi alla visiter le quartier du prince de Condé, qui étoit à plus de deux grandes lieues du sien, jusqu'au pont de la basse Meuse, qui servoit de communication avec le corps d'armée du marquis de Boufflers.

d'Armagnac, grand écuyer de France, qui avoit la goutte, eut pourtant permission d'en occuper une.

1. C'étoit un château entre Sambre et Meuse, sur le bord de la Sambre, où étoit le parc des vivres.

2. C'est une abbaye d'hommes entre Sambre et Meuse, qui étoit à une grande demi-lieue du quartier du Roi.

28 mai. — Le 28, on sut que, le jour précédent, il étoit encore sorti vingt autres dames de Namur du côté du quartier du marquis de Boufflers, et elles furent traitées comme les autres.

Le Roi dina ce jour-là de bonne heure, et, malgré la goutte, il monta à cheval, passa la Sambre sur les ponts de bateaux, et visita tous les bois où étoient postées les troupes de Ximénès. Ensuite il passa les ponts de la haute Meuse, où il trouva le marquis de Boufflers et les officiers généraux de son armée; il visita tous ses quartiers jusqu'au pont de la basse Meuse et puis son artillerie, et s'en retourna à son quartier par le même chemin par lequel il étoit venu. Il se fit tirer en allant et en revenant un grand nombre de coups de canon à la demi-portée.

On sut dans sa marche que Tzerclaës ¹, général des Liégeois, avoit été campé à Huy avec cinq ou six mille chevaux, dont les quinze cents de la garnison de Namur, qui en étoient sortis trois jours avant le siège, faisoient partie; mais que, sachant que la tête de l'armée du maréchal de Luxembourg avançoit vers la grande chaussée, il avoit jugé à propos de se retirer vers Liège.

On apprit aussi que Flemming, général des troupes de Brandebourg, n'avoit pas encore joint le prince d'Orange.

Ce jour-là, Jonvelle, capitaine lieutenant de la seconde compagnie de mousquetaires du Roi, commença à être fort mal d'une fièvre continue avec une fluxion de poitrine, et son grand âge fit appréhender pour lui.

La goutte du Roi augmenta aussi considérablement pour avoir été trop longtemps à cheval, et l'on sut qu'il avoit envoyé à l'abbaye de Floresse ² les dames prisonnières de Namur; que l'on ouvriroit la tranchée le lendemain du côté de la ville, et qu'on y feroit une batterie de douze pièces, qui verroit à revers les ouvrages des ennemis; que les galères du Roi, commandées par le bailli de Noailles ³, avoient emporté, pillé et brûlé Oneglia, petite place du duc de Savoie, qui ne vouloit pas contribuer; qu'un parti de Charleroy avoit enlevé tous les che-

1. Autrement le comte de Tilly.

2. Autre grande et magnifique abbaye d'hommes entre Sambre et Meuse, à deux grandes lieues du quartier du Roi.

3. Frère du duc de Noailles; on le nommoit bailli parce qu'il étoit grand-croix dans l'ordre de Malte, et il étoit lieutenant général des galères du Roi.

vaux du pourvoyeur du Roi, qui apportent du poisson pour Sa Majesté; et que le comte de Tourville étoit au travers de la Manche avec tout ce qu'il pouvoit avoir, à la réserve de l'escadre du comte d'Estrées.

On fut persuadé, ce jour-là, que le canon du château pouvoit porter jusqu'au quartier du Roi, car il en donna plusieurs coups en divers endroits, qui obligèrent plusieurs seigneurs à décamper.

29 mai. — Le 29, on sut que, pendant la nuit, les assiégés avoient, sans qu'on en eût rien entendu, enlevé un corps de garde de vingt Suisses avec un officier du régiment de Porlier, et que, quand on étoit allé pour les relever, on n'y avoit trouvé personne que trois corps morts.

On eut aussi nouvelle que le prince d'Orange avoit marché du côté de Louvain.

L'après-dînée, la garde qui devoit ouvrir la tranchée marcha de bonne heure, parce qu'il y avoit plus de deux lieues de ses quartiers au lieu où l'on devoit commencer le travail, c'est-à-dire au-dessous du quartier du prince de Condé.

Cette garde de tranchée qui monta ce jour-là étoit composée du premier, du troisième et du sixième bataillon du régiment des gardes françoises; le premier monta à la gauche du côté de la Meuse, où devoit être la bonne attaque, sous les ordres du comte d'Auvergne, lieutenant général; les deux autres, sur les hauteurs à la droite, sous les ordres du chevalier de Sigueran, comme brigadier. Du côté du quartier du marquis de Boufflers, c'est-à-dire au delà de la Meuse, ce furent le premier et le troisième bataillon du régiment de Piémont qui montèrent la garde de tranchée, sous les ordres du marquis de Montrevel, maréchal de camp.

30 mai. — Le 30, comme il étoit déjà arrivé un grand nombre de pionniers, on commença de travailler aux lignes. On sut le matin qu'on avoit fait neuf cents pas de tranchée; que les ennemis ne s'étoient aperçus du travail qu'à une heure après minuit; que, du côté de la basse Meuse, on n'étoit qu'à cent pas de la palissade du chemin couvert; que le chevalier du Moulin, enseigne de grenadiers du régiment des gardes, avoit eu la cuisse cassée d'un coup de mousquet; que d'ailleurs on n'avoit eu que sept ou huit soldats tués ou blessés; qu'il y avoit une

petite plaine pour entrer à la queue de la tranchée, laquelle étoit fort exposée au canon, mais qu'il y avoit un autre chemin qu'on prendroit à l'avenir.

On eut aussi nouvelle que le prince d'Orange, en partant de Bruxelles, étoit venu camper à Dighen, et que, le lendemain, il étoit venu à l'abbaye de Bethléem, proche de Louvain, et qu'il avoit envoyé huit cents chevaux se jeter dans Charleroy.

Ce jour-là, le prince de Conti et le duc du Maine vinrent voir le Roi, et Sa Majesté ne voulut pas qu'ils allassent à la tranchée, et elle défendit la même chose à Monseigneur.

A dix heures du soir, Jonvelle mourut de sa maladie, après avoir reçu tous ses sacrements ; il étoit âgé de soixante-dix-huit ans et fut extrêmement regretté, étant un bon et un brave gentilhomme, qui s'étoit poussé par son mérite. Le Roi donna sa charge de capitaine lieutenant de sa seconde compagnie de mousquetaires au marquis de Vins, qui en étoit sous-lieutenant, et la sous-lieutenance à Rigoville, qui en étoit cornette, parce que Barrière, qui en étoit enseigne, n'étant plus en état de servir, avoit donné sa démission.

La garde de tranchée de ce jour-là du côté de l'armée du Roi fut composée de trois bataillons du régiment des gardes suisses. Le duc de Villeroy commanda à la bonne attaque, en qualité de lieutenant général, et Reynold, lieutenant-colonel du même régiment, commanda à la droite, en qualité de brigadier. Du côté d'outre-Meuse, le deuxième bataillon du régiment de Piémont et celui du régiment royal de la Marine montèrent, sous les ordres du marquis de la Valette, maréchal de camp.

31 mai. — Le 31, on sut qu'on n'avoit fait que quarante pas de tranchée du côté de l'attaque de l'armée du Roi, parce qu'il avoit plu toute la nuit ; qu'on avoit déjà vingt-cinq pièces de canon en batterie, qui tiroient actuellement, et qu'on en avoit encore quatorze autres, qui tireroient le lendemain, et douze mortiers, outre une batterie de bombes qu'on avoit déjà pour tirer aux ouvrages, car le Roi eut la bonté d'épargner les maisons de la ville.

On sut aussi qu'un coup de canon des assiégés avoit donné au parc de l'artillerie et avoit fait sauter huit milliers de poudre, lesquels avoient emporté un commissaire d'artillerie et cinq sentinelles, ce qui avoit obligé à reculer le parc.

Ce jour-là, le Roi eut la goutte si violente qu'il fut obligé de rester dans son lit; grande mortification pour lui pendant un siège où toutes choses rouloient sur lui.

On apprit aussi, ce jour-là, que le prince d'Orange étoit toujours sous Louvain.

Le maréchal de Luxembourg vint conférer avec le Roi en présence de Monseigneur, et, après cette conférence, on commença à murmurer que les troupes de la maison du Roi pourroient passer bientôt à l'armée du maréchal de Luxembourg, et qu'il pourroit renvoyer ses gros équipages. Il y avoit aussi des gens qui disoient que, quand la ville de Namur seroit prise, on feroit seulement un blocus du château, afin de pouvoir opposer plus de troupes au prince d'Orange.

La garde de tranchée de ce jour-là, du côté de l'armée du Roi, fut de trois bataillons du régiment des gardes, commandés par de Creil ¹, brigadier, sous les ordres du prince de Soubise, lieutenant général. Du côté du marquis de Boufflers, elle fut composée des deux bataillons du régiment d'Auvergne, sous les ordres de Congis ², maréchal de camp.

On sut, ce soir-là, que le duc de Savoie avoit avancé ses troupes vers Pignerol, et que Catinat avoit formé un camp sous cette place pour la mettre en sûreté.

JUIN 1692

1^{er} juin. — Le premier de juin, on disoit qu'on avoit fait, la nuit, en deçà de la Meuse, un logement sur le premier chemin couvert de la ville; que les assiégés faisoient une molle résistance, nonobstant leur grand nombre, et qu'on n'avoit perdu que huit ou dix hommes.

Du côté du marquis de Boufflers, on sut qu'on avoit emporté un faubourg qui est au bout du pont de la Meuse et qu'on s'y étoit logé; que les ennemis y avoient fait un fort grand feu, mais qui avoit tué fort peu de monde.

1. Troisième capitaine du régiment des gardes; il étoit d'une famille de robe de Paris.

2. Premier capitaine du régiment des gardes et gouverneur du palais des Tuileries.

Cependant les batteries faisoient de tous côtés un fort grand feu; mais on trouvoit encore qu'elles n'en faisoient pas assez, car l'effroyable feu qu'on avoit fait au siège de Mons avoit gâté pour celui qu'on faisoit à Namur.

On disoit, ce jour-là, que le duc de Vendôme n'étoit pas guéri parfaitement de son ancien mal, et l'on murmuroit que le marquis de Boufflers seroit peut-être obligé d'en venir à la grande opération.

La goutte, que le Roi n'avoit qu'au pied droit, passa cette nuit-là au pied gauche, et cependant il ne laissa pas de se lever dans un fauteuil.

Sur les dix heures du matin, on passa l'avant-fossé qui étoit entre les deux chemins couverts, et, l'après-dinée, on se logea sur le glacis proche de l'angle saillant du second chemin couvert, ce qui se fit d'autant plus facilement qu'on avoit fait la communication des deux branches de la tranchée. Seraucourt ¹, lieutenant de grenadiers du régiment des gardes, y eut le bras cassé d'un coup de mousquet, et Villars, sous-lieutenant des mêmes grenadiers, y fut blessé assez considérablement.

On sut aussi que nos batteries de bombes et de canon désoiloient les assiégés dans leurs ouvrages, où ils étoient vus à revers de toutes parts; qu'on pourroit bien emporter le lendemain la demi-lune, qui n'étoit point revêtue et toute déchirée par le canon; qu'il y avoit derrière un fossé et un corps de garde bastionné, derrière lequel étoient un autre fossé et une vieille ceinture de murailles flanquée de tours à l'antique; que les assiégés auroient bien pu faire une meilleure résistance s'ils avoient voulu défendre pied à pied le terrain qu'ils avoient, tant où l'on avoit ouvert d'abord la tranchée que dans des jardins ou houblonnières proches de leur glacis; mais qu'ils se contentoient de tenir avec beaucoup de fermeté dans des ouvrages tous enfilés, et de tirer des bombes, tout leur canon de la ville étant démonté.

La garde de tranchée de ce soir-là fut, en deçà de la Meuse, composée d'un bataillon des gardes suisses et de deux bataillons du régiment de Stoppa l'ainé, sous les ordres du mar-

1. C'étoit un neveu de Pussort, conseiller d'État ordinaire; il avoit été lieutenant de vaisseau; mais, un de ses frères qui étoit sous-lieutenant au régiment des gardes ayant été tué, le Roi lui donna sa sous-lieutenance. Ils étoient l'un et l'autre de fort braves gens.

quis de Tilladet, lieutenant général, et de Saint-Laurent, brigadier ¹.

A la tranchée d'outre-Meuse, ce furent les régiments de Crussol et de Lorraine ² qui montèrent, sous les ordres du comte de Montchevreuil, maréchal de camp.

On sut, ce soir-là, que les princesses et les autres dames de la cour, qui étoient venues de Mons à Maubeuge et de Maubeuge à Philippeville, avoient avancé jusqu'à Dinant, pour avoir encore plus facilement des nouvelles.

2 juin. — Le 2 au matin, on sut que, la dernière nuit, on n'avoit fait qu'assurer et élargir les postes, faire les communications et embrasser le front du chemin couvert depuis la Meuse jusqu'à certaine flaque d'eau qui étoit à la droite; que les assiégés avoient fait à la pointe du jour un effroyable feu de mousquet, mais qu'ils n'avoient tué qu'un homme et n'en avoient blessé que trois.

Ce jour-là, ils recommencèrent à tirer du canon au quartier du Roi, après l'avoir laissé en repos pendant quelques jours.

On disoit alors que le prince d'Orange avoit passé les ponts qu'il avoit fait faire sur la rivière d'Ille pour venir vers Jodoigne, et qu'il avoit cent dix-sept bataillons, et on ne douta pas que cela n'obligeât le maréchal de Luxembourg à faire un mouvement.

Il vint aussi des nouvelles de la mer, et l'on apprit de Dieppe qu'à la hauteur de cette ville et du Havre on avoit entendu une légère canonnade, depuis neuf heures jusqu'à onze heures du matin; que, depuis cette heure-là jusqu'à sept heures du soir, on avoit entendu une canonnade par bordées; qu'alors le vent avoit changé et qu'on n'avoit plus rien entendu, mais qu'à neuf heures on avoit recommencé à entendre du canon.

Après diner, on sut que, sur le midi, on avoit attaqué le second chemin couvert et la contre-garde revêtue qui est le long de la Meuse avec sept compagnies de grenadiers, qui étoient une du régiment de la Reine, une du Dauphin, une d'Humières, une des fusiliers et trois des Suisses, lesquelles avoient eu la

1. C'étoit un Piémontois fort bien fait, qui avoit un fort bon régiment étranger et qui servoit depuis longtemps.

2. Dont le marquis d'Hocquincourt étoit colonel; mais il étoit absent, à cause d'une blessure qu'il avoit reçue à Montmélian.

droite, parce qu'elles étoient de garde à la tranchée; qu'elles avoient toutes fait des merveilles; qu'elles avoient emporté ces ouvrages, qu'on y avoit fait les logements, et qu'on y étoit en sûreté; que le prince de Condé ¹ et le duc d'Enghien s'étoient trouvés à cette action; que le marquis de Tilladet, lieutenant général de jour, avoit donné à la tête de tout avec le chevalier de Nogent, qui étoit venu le visiter à la tranchée, le marquis de Lassay, le comte de Châteauvillain et le chevalier de Lons ², aides de camp de jour du Roi, de Monseigneur et de Monsieur, les pages des deux écuries du Roi qui étoient de garde et plusieurs autres ³, et qu'on n'avoit eu à cette affaire que trente hommes tués ou blessés, que les assiégés en avoient perdu davantage, et qu'on leur avoit pris deux officiers; on disoit encore que l'on passeroit, la nuit suivante, le fossé de la demi-lune, ou en le comblant, ou en rompant la dame qui en soutenoit l'eau et dont on étoit le maître par la contregarde; et il y avoit des gens qui soutenoient que, la même nuit, on pourroit s'emparer de la demi-lune, qu'on croyoit abandonnée ou mal gardée.

On sut alors que le prince d'Orange n'avoit pas encore marché d'auprès de Louvain, et l'on ne douta pas que, s'il ne se dépêchoit, il ne trouvât la ville de Namur prise à son arrivée; on ajoutoit que le château n'étoit pas si difficile qu'on se l'étoit imaginé, que Vauban l'avoit assuré, et que, pour le prendre, on n'auroit plus besoin de trois quartiers séparés, mais seulement d'un quartier qui seroit entre Sambre et Meuse.

Ce soir-là, le Roi détacha la brigade de cavalerie de Girardin ⁴ et l'envoya à l'armée du maréchal de Luxembourg.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, en deçà de la Meuse, du premier, du troisième et du quatrième bataillon

1. Son quartier étoit à la queue de l'attaque. Il y étoit allé par curiosité avec le duc d'Enghien, son fils; il lui avoit ordonné de ne pas trop avancer; mais, voyant qu'il s'avançoit insensiblement, il l'avoit suivi, et ils s'étoient ainsi tous deux trouvés à l'action sans y devoir être.

2. C'étoit un gentilhomme de Béarn, neveu du comte de Gramont.

3. Il montoit tous les jours à la tranchée quatre pages des deux écuries du Roi, deux de la grande et deux de la petite, qui ne quittoient point les aides de camp du Roi qui étoient de jour.

4. Il étoit d'une famille de robe de Paris; son frère aîné, qui avoit été lieutenant civil du Châtelet de Paris, étoit mort ambassadeur pour le Roi à Constantinople.

du régiment du Roi, sous les ordres du marquis de Boufflers, lieutenant général, et du comte d'Avéjan, brigadier. A la tranchée d'outre-Meuse montèrent les deux bataillons du régiment d'Anjou ¹, sous les ordres du marquis de la Valette, maréchal de camp.

Le soir même, on combla le fossé de la demi-lune, on le passa, on se logea dans la demi-lune, et on le fit facilement en se servant d'une petite traverse que les assiégés y avoient.

Ce jour-là, la goutte du Roi augmenta encore considérablement, et il ne fut plus question de sortir du lit.

3 juin. — Le 3, on sut qu'il avoit eu de grandes douleurs toute la nuit et qu'elles ne lui avoient pas permis de fermer l'œil, mais qu'il avoit reposé deux heures entre sa messe et son dîner, que ce léger sommeil avoit apaisé ses douleurs et qu'il se trouvoit considérablement mieux.

On sut, en ce temps-là, qu'on avoit entendu la nuit trois salves de canon et de mousqueterie qu'on avoit faites à l'armée des ennemis, et l'on ne put attribuer cette réjouissance qu'au gain de la bataille navale ou à la prise du Grand-Waradin.

Les nouvelles de la tranchée étoient qu'on avoit assuré pendant la nuit les logements de la demi-lune et de la contre-garde; qu'on avoit approché les batteries; qu'on en avoit fait, du côté d'outre-Meuse, une de six pièces de trente-trois, qui battoit en brèche le demi-bastion qui étoit le long de la Meuse; que la rivière étoit basse et qu'il y avoit, le long du demi-bastion, un terrain de gravier, par lequel on pourroit couler et même emporter la place par là, sans être obligé de faire de mine, si le canon y faisoit une brèche un peu considérable, parce qu'il y avoit en cet endroit une tour de la vieille fortification qui joignoit le demi-bastion, et qu'on n'y trouveroit point de fossé à passer; qu'il ne paroissoit plus personne sur les remparts et qu'on n'en tiroit pas un coup, ce qui faisoit croire que le gouverneur pourroit se retirer avec les troupes dans le château et laisser faire la capitulation aux bourgeois.

Quoique le Roi eût la goutte bien forte, il ne laissoit pas de se montrer aux heures ordinaires, et tout le monde le voyoit dîner. Il dit ce jour-là que, le même jour qu'il seroit maître de

1. Dont le comte d'Hautefort, gentilhomme du Périgord, étoit colonel et brigadier.

la ville, il feroit ouvrir la tranchée au château, ce qui fit croire que, le même jour, il iroit aussi camper dans les bois entre Sambre et Meuse, pour être plus près de la tranchée.

On doutoit alors si le gouverneur du château, qui étoit Espagnol, voudroit souffrir qu'il entrât tant de troupes étrangères dans sa place ; mais d'autres assuroient qu'il faudroit nécessairement qu'il obéît au prince de Barbançon, qui étoit gouverneur de la province, et on ne doutoit pas que ce prince ne voulût défendre le château avec toutes ses forces.

Cependant le Roi déclara qu'il ne donneroit point de capitulation à la ville, si toutes les troupes n'entroient dans le château.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, en deçà de la Meuse, du second bataillon du régiment du Roi et des deux bataillons du régiment de Toulouse ¹, sous les ordres de Rubentel, lieutenant général, et du marquis de Rebé, brigadier ; au delà de la Meuse, des deux bataillons du régiment de la Couronne ², sous les ordres du comte de Gacé, maréchal de camp.

On sut, ce soir-là, que le prince d'Orange n'avoit pas encore marché, et que Tzerclaës, général des Liégeois, étoit en marche pour l'aller joindre.

Ce fut alors que le Roi détacha le marquis de la Valette, maréchal de camp, pour aller servir à l'armée du maréchal de Luxembourg, et, peu d'heures après, on sut que Villers, lieutenant au régiment du Roi, ayant passé sur la dame qui étoit entre la contre-garde et le demi-bastion, avoit monté sur cet ouvrage, et, en y entrant, avoit vu trois sentinelles endormies ; qu'il avoit crié : *Vive le Roi!* mais que, voyant vingt hommes des ennemis qui venoient à lui, il avoit été obligé de se retirer et l'avoit fait sans être blessé.

On disoit encore, ce soir-là, que le prince d'Orange avoit marché et qu'il avoit campé auprès de Jodoigne.

4 juin. — Le 4, au matin, on sut qu'il étoit encore campé à l'abbaye du parc, auprès de Louvain, et que le maréchal de Luxembourg avoit décampé et avoit mis sa gauche à Ime-Sauvage, proche du Mazy, où le Roi avoit campé, étendant sa droite vers la rivière de Mehaigne aussi loin qu'elle pouvoit aller.

1. Dont le comte de Surville, frère du comte d'Hautefort, étoit colonel.

2. Dont le marquis de Genlis, gentilhomme de Picardie, étoit colonel et brigadier.

Les batteries continuoient de tirer furieusement contre le demi-bastion de la Meuse; mais les assiégés, qu'on croyoit l'avoir abandonné, y parurent de nouveau en grand nombre, aussi bien que sur la courtine, et y firent un feu effroyable du mousquet. Cependant on avoit travaillé à combler le fossé et on avoit attaché le mineur au demi-bastion. Un officier du régiment de Guiche, qui étoit venu par curiosité de l'armée du maréchal de Luxembourg voir la tranchée, y avoit été emporté d'un coup de canon.

On apprit alors que le Roi avoit bien passé la nuit, et qu'il n'avoit plus de douleur, mais qu'il lui restoit encore beaucoup d'enflure et de faiblesse aux pieds.

Ce fut le même matin que le petit major de Boulogne arriva ¹. Il avoit été au combat naval et en apportoit des nouvelles; mais son visage fit connoître qu'elles n'étoient pas heureuses. Il entra dans la chambre du Roi, où il fut très longtemps, et Sa Majesté dit ensuite à son dîner que son armée n'étoit composée que de quarante-cinq vaisseaux et que cependant elle avoit été attaquer celle des ennemis, qui étoit de quatre-vingt-douze; que le comte de Nesmond, qui avoit l'avant-garde, avoit chargé le premier, ayant le vent sur les ennemis, mais que le vent avoit changé malheureusement; qu'on s'étoit battu depuis dix heures du matin jusqu'à dix heures du soir; que le comte de Tourville, Gabaret, Villette et Pannetier avoient passé cinq fois au travers de la ligne des ennemis; qu'il étoit survenu une brume qui avoit séparé les deux armées, et que chacun s'étoit retiré à ses côtes; que le major s'étoit promené tout le lendemain sur le champ de bataille, mais qu'il n'y avoit trouvé aucuns débris ni des vaisseaux françois, ni des ennemis; que le chevalier de Feuquières, capitaine de vaisseau, avoit eu la jambe emportée d'un coup de canon; qu'il ne manquoit que deux vaisseaux de l'armée françoise, mais qu'on entendoit encore tirer du canon et qu'on croyoit que c'étoient eux qui combattoient encore; que le comte d'Estrées, le comte de Châteaurenaud et le marquis de la Porte n'avoient pas encore joint quand on avoit combattu; qu'on avoit nouvelle que le comte d'Estrées étoit en bon état à Lisbonne le 24 de mai, et que, quand il auroit joint avec Châteaurenaud et la Porte, et

1. On l'appeloit le petit major de Boulogne, parce qu'il étoit reçu en survivance de son père, qui étoit encore major.

qu'on auroit radoubé les vaisseaux qui avoient été blessés au combat, la flotte française pourroit encore se trouver maîtresse de la mer.

Le même jour, à six heures du soir, le comte d'Auvergne et le duc de Villeroy furent détachés pour aller à l'armée du maréchal de Luxembourg, lequel étoit venu l'après-dînée conférer avec le Roi; et l'on sut qu'ils lui menoiert avec eux trois régiments de cavalerie, le Commissaire Général, le régiment de la Bessière et celui du¹, qui faisoient douze escadrons, et six bataillons, deux du régiment d'Anjou, celui de Crussol, de la Fère², d'Artois³ et de Lorraine; toutes ces troupes devoient partir le lendemain.

On sut encore qu'une bombe étant tombée sur une tour de la ville, où il y avoit un magasin de grenades, y avoit mis le feu et les avoit toutes fait sauter.

Peu de temps après, on vint dire au Roi qu'on avoit fait le passage du fossé demi-bastion, qu'on avoit fait un logement dessus, que le travail du mineur, qui étoit déjà enfoncé de sept pieds, seroit inutile, et Sa Majesté envoya sur-le-champ le prince d'Elbeuf pour faire battre une chamade et déclarer aux assiégés qu'elle donneroit la ville au pillage s'ils attendoient qu'on eût fait une brèche à la vieille muraille. Mais Vauban ne jugea pas à propos qu'on exécutât cet ordre du Roi, parce qu'on n'avoit encore que sept ou huit hommes logés dans le bastion, et que, en parlementant, les assiégés, les ayant reconnus si foibles, n'auroient pas manqué de venir les en chasser un moment après. Et cela étoit d'autant mieux pensé que, pendant les deux derniers jours, on avoit vu les assiégés voiturer continuellement tous leurs biens dans le château, ce qui étoit une marque certaine qu'ils se rendroient bientôt de leur bon gré.

On disoit alors que le prince d'Orange n'avoit pas marché aussi avant qu'on l'avoit dit.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, en deçà de la Meuse, des trois bataillons du régiment-Dauphin, sous les ordres

1. [Nom du régiment et note restés en blanc. D'après Dangeau, il s'agit ici des quatre escadrons formant le régiment de Boufflers. — *E. Pontal.*]

2. Dont le marquis de la Fayette, gentilhomme d'Auvergne, étoit colonel.

3. Dont le marquis d'Escaux, gentilhomme de Champagne, étoit colonel.

du duc d'Enghien, lieutenant général, et de Boisseleau ¹, brigadier, et, du côté d'outre-Meuse, des régiments de Beauvoisis ² et de Vexin ³, sous les ordres du duc de Roquelaure, maréchal de camp.

5 juin. — Le 5 au matin, on sut que le Roi avoit encore souffert des douleurs pendant la nuit ; qu'il ne s'étoit rien passé d'extraordinaire à la tranchée ; qu'on avoit travaillé à assurer le logement dans le demi-bastion et à préparer toutes choses pour aller en avant, et qu'en cherchant partout dans le demi-bastion on avoit rencontré une voûte, qui étoit le reste d'une chapelle, dans laquelle on avoit trouvé six religieuses hospitalières, qui pansoient paisiblement des blessés et des malades de la garnison ; qu'on leur avoit proposé d'en sortir, leur offrant de les conduire dans un lieu de sûreté ; mais qu'elles n'avoient point voulu consentir à quitter leur petit hôpital ⁴.

Sur les sept heures et demie du matin, le chevalier de Xaintrailles arriva chez le Roi et vint dire à Sa Majesté, de la part du duc d'Enghien, que les assiégés avoient battu la chamade pour capituler et que le prince d'Elbeuf, son aide de camp de jour, étoit demeuré à la tranchée avec le duc d'Enghien pour commencer à faire la capitulation.

Peu de temps après, les otages arrivèrent chez le Roi, qui furent le major de la place et un lieutenant-colonel. Le Roi demanda qu'on lui envoyât des otages du clergé, parce que la ville étoit épiscopale ; mais il n'en demanda pas du corps de ville, parce que les bourgeois se soumettoient entièrement à sa discrétion. Les troupes demandèrent qu'on leur permit d'envoyer avertir le prince d'Orange de l'état où elles étoient, et le Roi rejeta cette proposition. Ensuite elles demandèrent qu'une partie de leur corps pût sortir de la place et le reste entrer dans le château, et le Roi, pour réponse à leur proposition, leur donna l'alter-

1. Capitaine au régiment des gardes.

2. Dont le marquis de Vieuxbourg, lieutenant de roi de Bourbonnois, étoit colonel.

3. Dont le comte de Montignac, second frère du comte d'Hautefort, étoit colonel.

4. Il avoit été fondé peu d'années auparavant par la princesse de Barbançon pour les soldats malades ; ces bonnes filles furent admirées de tout le monde, car la charité les fit rester en ce lieu si dangereux avec la même tranquillité que si la place n'avoit pas été assiégée.

native ou d'être prisonnières de guerre ou d'entrer toutes dans le château, et elles choisirent avec raison le dernier parti.

Les allées et venues qu'il fallut faire pour tout cela consumèrent beaucoup de temps, parce qu'il y avoit près de deux lieues du quartier du Roi à la tranchée; ainsi le Roi ne signa la capitulation qu'à six heures du soir, et il accorda une trêve aux assiégés jusqu'au 7 à dix heures du matin, pour se retirer dans le château avec tout ce qui leur appartenoit, à condition qu'ils lui livreroient le lendemain matin une de leurs portes et qu'on ne tireroit point du château dans la ville ¹, comme on n'attaqueroit point le château par la ville; car le Roi, qui n'avoit pas voulu qu'on tirât des bombes dans la ville, de peur de la ruiner, prit encore ce soin de sa conservation, et les habitants en témoignèrent beaucoup de reconnaissance.

On sut, ce jour-là, que le prince d'Orange avoit marché et qu'il s'étoit fort approché de Jodoigne, ce qui commença à donner à penser aux courtisans; mais ils ne raisonnèrent point en public, par le respect qu'ils avoient pour les défenses du Roi, et par la crainte de lui déplaire.

On eut aussi la nouvelle de l'effroyable perte qu'on avoit faite à la mer. On sut que les ennemis étoient restés victorieux; qu'on n'avoit point de nouvelles du comte de Tourville; que douze gros vaisseaux françois s'étoient retirés à la Hougue et qu'ils y avoient été poursuivis par vingt-cinq des ennemis, qui n'attendoient que la marée pour les venir brûler.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, en deçà de la Meuse, des deux bataillons du régiment d'Humières et de celui de Nice ², sous les ordres du prince de Soubise, lieutenant général, et de Caraman, brigadier; du côté d'outre-Meuse, des régiments de.....³ et de⁴, sous les ordres du baron de Bressey ⁵, maréchal de camp.

1. C'est-à-dire que, si on ne tiroit point du château, on ne tireroit point de la ville. Cette condition dans la suite se trouva fort désavantageuse aux assiégeants, qui auroient pu mettre dans la ville des batteries qui auroient vu à revers de fort près les ouvrages à cornes du château.

2. Dont Saint-Laurent étoit colonel.

3. [Nom du régiment et note restés en blanc. — *E. Pontal.*]

4. [Nom du régiment et note restés en blanc. — *E. Pontal.*]

5. Il servoit à prendre la place qu'il avoit servi à fortifier un an auparavant.

On commença, ce soir-là, à faire marcher l'artillerie au delà de la Sambre, et on transporta la plupart des munitions au lieu où l'on devoit faire le parc pour le siège du château, et deux bataillons des gardes françoises, avec un du régiment des gardes suisses, furent mis en possession d'une des portes de la ville.

6 juin. — Le 6, le Roi continuoit encore à avoir la goutte, et il n'étoit pas sans chagrin de se voir si longtemps retenu au lit, outre celui que les nouvelles de la mer lui avoient causé ; mais il en avoit fait en public un sacrifice à Dieu digne d'un prince aussi grand par sa piété que par ses triomphes.

On sut, ce matin-là, que le maréchal de Luxembourg avoit fourragé la plaine où les ennemis pouvoient se venir poster, et qu'il avoit seulement pris la précaution de mener une escorte de quatre mille chevaux.

Les uns assuroient que le prince d'Orange venoit, ce jour-là, camper au deçà de Jodoigne ; les autres soutenoient qu'il tournoit la tête du côté de la basse Meuse ; mais, de quelque manière que la chose fût, le Roi donna l'ordre pour faire marcher le lendemain à l'armée du maréchal de Luxembourg ses quatre compagnies des gardes du corps, à la réserve d'un détachement de quatre cents maîtres qu'il gardoit auprès de lui, avec ses gendarmes, ses cheveau-légers, ses deux compagnies de mousquetaires et ses grenadiers à cheval.

Il déclara, en même temps, qu'il iroit le lendemain camper entre Sambre et Meuse auprès de l'ermitage des Carmes, qui est la plus belle solitude du monde ¹, et il envoya à l'armée du maréchal de Luxembourg le comte de Montchevreuil pour y servir à la place du marquis de Créquy, lequel étoit à l'extrémité.

Cependant on fit entrer dans la ville toute la brigade du régiment-Dauphin, c'est-à-dire les trois bataillons de ce régiment,

1. C'est un monastère plutôt qu'un ermitage, car il y a une grande chapelle avec plusieurs cellules, un parc, dans lequel il y a plusieurs petites maisonnettes pour des reclus, une chapelle en dehors pour les étrangers, et plusieurs autres choses. Tout cela fut fondé dans la forêt de Namur par l'archiduc Albert et l'archiduchesse Isabelle. Il n'y avoit point de lieu qui inspirât plus de dévotion. Les Carmes qui y habitoient n'y demeuroient jamais qu'un an ; ils n'y venoient qu'après avoir longtemps sollicité, et on les y envoyoit indifféremment de tous les monastères de leur province.

les trois de la Reine ¹, les deux d'Humières, celui de la Sarre ² et celui de ³.

Ce jour-là, les assiégés firent une petite chicane; ils déclarèrent qu'ils ne donneroient point la partie de la ville qui est en delà de la Sambre et qui tient au château; le Roi y envoya le marquis de Barbezieux, qui leur fit entendre raison, et ils firent ce qu'on souhaitoit. On sut aussi qu'ils avoient miné un des piliers du pont de la Meuse pour le faire sauter, et, comme il n'y avoit pas de temps à perdre, on y envoya à la nage un soldat du régiment-Dauphin, qui ôta la mèche, laquelle étoit presque entièrement brûlée.

Comme les François sont curieux, il en entra ce jour-là un grand nombre dans la ville, et plusieurs virent monter dans le château les troupes hollandoises et allemandes, mais avec tant de consternation, que leurs officiers étoient obligés de les faire marcher à coups de plat d'épée.

Le soir, on sut que l'armée des ennemis paroissoit à la vue de celle du maréchal de Luxembourg, et le Roi fit publier, en même temps, que tous les officiers, soldats et cavaliers de cette armée qui étoient venus dans la sienne, s'en retournassent à leurs troupes en diligence.

On apprit, ce jour-là, que la princesse de Carignan ⁴ étoit morte à Paris, âgée de plus de quatre-vingt-dix ans; qu'elle avoit pardonné à son petit-fils, le comte de Soissons, qui s'étoit venu jeter à ses pieds lorsqu'on lui avoit apporté le viatique; mais que néanmoins elle n'avoit rien changé au testament par lequel elle l'avoit déshérité; qu'elle avoit donné toutes ses piergeries aux princesses, sœurs de ce comte, mais qu'il y avoit bien des dettes dans cette maison, et que le prince Philippe, frère du comte de Soissons, avoit tout fait saisir, prétendant que la succession de son père et le bien de sa mère lui devoient répondre de la jouissance que ses parents avoient eue de ses bénéfices pendant son bas âge.

7 juin. — Le 7, dès le matin, les troupes commencèrent à

1. Commandés par leur colonel, le marquis de Courtenvaux, fils aîné du marquis de Louvois.

2. Dont le comte de Vaudrey, gentilhomme franc-comtois, étoit colonel.

3. [Nom du régiment et note restés en blanc. — *E. Pontal.*]

4. Sœur du comte de Soissons, prince du sang, qui fut tué à la bataille de Sedan, portant les armes contre le Roi.

défiler sur les trois ponts de la Sambre. L'infanterie commença à monter par le chemin de la gauche, qu'on avoit fait dans le bois, et qui étoit le plus proche du château; la brigade de la maison du Roi enfla le chemin du milieu, et le reste de la cavalerie et des dragons, avec les équipages et l'artillerie, prit celui de la droite, qui alloit passer à l'abbaye de Maloigne. Sur les neuf heures du matin, le Roi, qui n'étoit pas encore en état de se botter, monta en calèche, vint au pont¹, qu'il passa à pied, et marcha ensuite par le chemin du milieu, ayant une partie des troupes de sa maison devant et derrière lui.

Il fit, ce jour-là, un chaud extraordinaire, et le Roi, en arrivant à son camp, qui étoit dans un grand pré, vis-à-vis de l'ermitage des Carmes, y trouva une tente et un lit tendus; mais il ne voulut pas se mettre au lit. On lui tendit une seconde tente plus grande que la première, et, comme il se sentoit mieux d'avoir pris l'air, il se tint dans un fauteuil au milieu de cette tente, environné des courtisans, auxquels il permit de se coucher sur l'herbe à ses pieds et à ceux de Monseigneur.

Ce fut là qu'il entendit faire un fort grand feu du côté du château, et même qu'on y tiroit en salve; ce qui lui ayant donné de la curiosité avec raison, il y envoya le prince de Turenne, son aide de camp, qui, ne sachant pas encore le chemin, perça au travers du bois avec Ximénès, maréchal de camp; mais il ne put y arriver qu'après que toute l'action fut faite, aussi bien que le maréchal d'Humières, qui, donnant ses ordres au pont de la Sambre pour faire passer les équipages, et voyant ce qui se passoit sur les hauteurs auprès du château, y étoit accouru à toute bride.

Le prince de Turenne, s'étant instruit du fait, vint en diligence en rendre compte au Roi, et lui dit que, la brigade du régiment du Roi marchant sous les ordres du prince de Soubise pour aller à son camp, qui devoit être sur les hauteurs, proche du château, Vauban s'étoit aperçu que les ennemis, étant sortis de la place, occupoient une hauteur par laquelle il avoit dessein de pousser la tranchée, et qu'appréhendant qu'ils ne s'y fortifiassent, il avoit fait sur-le-champ marcher les dix compagnies de grenadiers de la

1. C'étoit un pont de bateaux assez branlant et sans garde-fous, de sorte qu'il y auroit eu beaucoup de danger pour lui si ses chevaux de carrosse eussent pris l'épouvante.

brigade et cinq cents hommes détachés en dix pelotons, avec lesquels il avoit fait charger les ennemis ; que d'abord cela les avoit un peu ébranlés, mais que, comme ils ne se retiroient pas, on avoit été obligé de faire avancer les bataillons, tout chargés de de leur bagage comme ils étoient ; qu'ils avoient d'abord poussé les ennemis avec une extrême vigueur, et même qu'il y en avoit eu quelques-uns qui les avoient poussés avec trop de chaleur jusqu'à la contrescarpe ; qu'on leur avoit fait un grand feu du chemin couvert et des ouvrages, à la faveur duquel les ennemis étoient revenus et les troupes françoises s'étoient retirées, demeurant maitresses de la hauteur d'où elles avoient voulu chasser les ennemis ; qu'il y avoit eu assez de monde tué de part et d'autre ; que la brigade du régiment du Roi y avoit eu trente officiers tués ou blessés et un bien plus grand nombre de soldats, et que les ennemis y en avoient perdu davantage ; que le prince de Soubise y avoit fait des merveilles, et qu'on l'avoit vu une heure durant au milieu du feu, monté sur un cheval blanc et allant continuellement donner des ordres de la droite à la gauche.

Le soir, sur les dix heures, Cormaillon ¹, ingénieur, étant dans le travail qu'on faisoit pour servir le lendemain à l'ouverture de la tranchée, reçut un coup de mousquet qui lui cassa l'épaule et entroit dans la capacité du corps, et d'abord on ne crut pas qu'il en pût revenir.

8 juin. — Le 8 au matin, on sut que les détachements de la brigade du Roi avoient fait pendant la nuit mille pas de ligne parallèle ; que le terrain étoit difficile, parce qu'on n'en tiroit que de la pierre plate, qui empêchoit qu'on ne s'y enfonçât aisément et rendoit très dangereux les coups de canon qui donnoient dans la crête du logement ; que les assiégés avoient, le matin, fait une assez grande sortie, qui avoit renversé les travailleurs, mais que les gens détachés de la brigade du Roi les avoient vigoureusement repoussés ; que le comte de la Motte ², qui commandoit la garde de cavalerie composée des détachements de la maison du Roi, avoit poussé droit à la contrescarpe, mais qu'il n'avoit pu couper la sortie ; que les premiers logements étoient à soixante

1. C'étoit celui qui avoit épousé la présidente Barentin. Il étoit distingué par sa valeur.

2. Brigadier de cavalerie et premier sous-lieutenant des cheveau-légers de la garde du Roi.

pas d'une redoute que les assiégés avoient au pied de leur glacis, mais qu'il falloit qu'il y eût du canon en batterie pour labourer cet ouvrage, auparavant que d'être en état de l'emporter; qu'il y avoit un grand terrain avant que d'entrer dans la tranchée, lequel étoit entièrement vu du feu des assiégés, et que, par cette raison, on avoit fait un très grand feu de tous les travaux qui étoient faits, pendant qu'on avoit monté la garde de tranchée, afin d'attirer aux logemens le feu des assiégés et de le détourner des troupes qui montoient; qu'il y avoit deux attaques, l'une du côté de la Meuse, et l'autre vers le milieu de la hauteur qui étoit devant les ouvrages de château; qu'à celle de la droite étoient le premier, le troisième, le cinquième et le sixième bataillon du régiment des gardes françaises, sous les ordres du prince de Soubise, lieutenant général, et du chevalier de Sigueran, brigadier, et, à la gauche, les trois bataillons du régiment de Piémont et celui du régiment de Beauvoisis, sous les ordres du marquis de Montrevel, maréchal de camp; que, dès le soir précédent, sur les dix heures, une batterie qu'on avoit faite le long de la Sambre avoit tiré, et qu'elle voyoit à revers les ouvrages du château; que celle qu'on faisoit sur le bord de la Meuse les verroit aussi et qu'elle tireroit le lendemain, et qu'on travailloit à faire plusieurs batteries de bombes.

On sut aussi que le maréchal d'Humières avoit eu la manche de son justaucorps percée d'un coup de mousquet à la tranchée.

L'après-dinée, on apprit que les assiégés avoient fait un grand feu et que Brisard ¹, sous-lieutenant des grenadiers des gardes, y avoit reçu un coup de mousquet dans le visage.

On eut nouvelle alors que le prince d'Orange s'étoit approché de la rivière de Méhaigne, que le maréchal de Luxembourg avoit mise devant lui; qu'il en avoit fait occuper les bords par son infanterie, et même qu'il avoit jeté quelques bataillons en deçà, mais ce dernier article paroissoit peu vraisemblable; que le maréchal de Luxembourg n'étoit qu'à une lieue du prince d'Orange, et que, s'il passoit la rivière, il y auroit infailliblement une bataille.

1. Il étoit d'une famille de robe de Paris, et son nom étoit connu dans les gardes, car son oncle, nommé Roinville, qui étoit capitaine et qui fut tué à l'affaire de Valcourt, passoit pour un des plus braves hommes du royaume.

Le soir, le chevalier Chamillard ¹, capitaine de vaisseau, arriva au camp et apporta des nouvelles certaines de la perte qu'on avoit faite à la mer. Il dit donc que, dans le combat, on n'avoit pas perdu un seul vaisseau; que l'amiral et deux autres, ayant été fort maltraités, avoient été obligés de venir s'échouer à la côte de France, où on y avoit mis le feu, après en avoir sauvé les équipages; que douze autres vaisseaux avoient relâché vers la Hougue et y avoient mouillé à la vue des ennemis qui les poursuivoient; que les courants en avoient rompu les câbles et les portoient aux ennemis, ce qui les avoit obligés à se venir échouer; qu'une grande quantité de chaloupes venues de la côte en avoient sauvé tous les équipages, et qu'ensuite on y avoit mis le feu ou que les ennemis les avoient brûlés; que Raimondis ², major général de la marine, étoit blessé à mort, et que du Clérac ³, lieutenant de l'amiral, étoit noyé ou avoit été tué.

On sut encore, ce soir-là, que le duc de Savoie étoit sorti de Turin avec vingt-cinq pièces de canon de batterie, plusieurs mortiers et toutes sortes de munitions de guerre, s'acheminant, à ce qu'on croyoit, vers Pignerol, dont il s'étoit vanté de vouloir faire le siège.

9 juin. — Le 9, on apprit dès le matin que, le soir d'auparavant, il y avoit eu une grande canonnade entre les deux armées; que le maréchal de Luxembourg avoit encore étendu sa droite; que, sur cette nouvelle, le Roi avoit envoyé de son armée au maréchal de Luxembourg la brigade de dragons du marquis d'Alègre, composée des régiments du Roi ⁴, du Dauphin ⁵ et d'Asfeld, faisant douze escadrons, et dix bataillons commandés par le marquis de Genlis ⁶, brigadier, qui étoient les trois de la Reine, les

1. Frère de Chamillard, intendant des finances.

2. C'étoit un garçon qui étoit fils d'un juge de Draguignan, petite ville de Provence; il avoit d'abord été mousquetaire du Roi; ensuite il s'étoit jeté dans la marine, où il s'étoit avancé par son mérite.

3. Gentilhomme de Languedoc, qui étoit neveu du marquis de Cavoye, grand maréchal des logis du Roi, qui, n'ayant point d'enfants, le regardoit comme son héritier.

4. C'étoit le marquis d'Alègre lui-même qui en étoit colonel.

5. Dont le comte d'Albert étoit colonel.

6. Il y avoit une chose très particulière, c'est qu'il avoit eu le régiment de la Couronne après trois de ses frères, qui en avoient été colonels consécutivement : le marquis de Genlis-la-Tour, qui étoit mort de maladie; le comte de Genlis-Betancourt, qui avoit eu le bras cassé au combat de Con-sarbruck, que le maréchal de Créquy perdit, et qui, ayant été mené prison-

deux d'Humières, les deux de la Couronne, les deux de Thianges, et celui de ¹.

On sut aussi que, pendant la nuit, on n'avoit fait que les communications des deux attaques, et qu'il y avoit eu cent soldats et quelques officiers tués ou blessés ; que, vers le point du jour, on avoit fait un grand feu, mais que ç'avoient été les soldats de la tranchée qu'on avoit fait tirer pour décharger leurs armes, à cause qu'il avoit plu, et que les assiégés leur avoient aussi répondu de leur côté.

On eut, ce matin-là, une fâcheuse nouvelle, qui fut que le duc de Valentinois, ayant voulu voir si ses pistolets étoient en bon état, en avoit tiré un du fourreau, lequel avoit tiré de lui-même sans blesser personne, mais qu'ayant voulu voir le second, il avoit aussi tiré tout seul et lui avoit cassé le bras, de sorte qu'il étoit obligé de se faire apporter à Namur ².

L'après-dînée, on sut qu'il y avoit eu le matin une grande escarmouche entre les deux armées ; que le maréchal de Luxembourg avoit fait chasser les ennemis du bord de la rivière par les carabiniers, soutenus d'un corps de dragons que commandoit le comte de Mailly ; mais que, les ennemis y ayant fait marcher de gros détachements d'infanterie, le maréchal avoit envoyé ordre au comte de Mailly et aux carabiniers de se retirer ; que les ennemis avoient déjà beaucoup de ponts sur la Méhaigne, et qu'il ne tiendrait qu'à eux de la passer, puisque le maréchal de Luxembourg avoit résolu de les attendre dans la plaine où il étoit. On sut cela par une lettre qu'il écrivit au Roi, dont les dernières lignes étoient : *qu'on verroit le lendemain la plus grande bataille qu'on eût jamais vue, et que le Roi seroit maître des Pays-Bas.*

Sur ces nouvelles, le comte de Marsan ³, le duc de Foix ⁴ et le

nier à Trèves, y mourut de sa blessure, et le comte de Genlis-Proyard, qui fut tué au siège de Saint-Omer.

1. [Le nom est resté en blanc. — E. Pontal.]

2. Il voulut plusieurs fois se faire couper le bras, mais le chirurgien n'en voulut rien faire, et cela fit qu'on lui conserva son bras, après avoir bien souffert.

3. Ci-devant aide de camp du Roi et alors volontaire ; il étoit le dernier des fils du grand comte d'Harcourt, de la maison de Lorraine.

4. Ci-devant mestre de camp de cavalerie et alors volontaire. Il avoit eu la duché, après la mort de son frère aîné. Il étoit fils du défunt comte de Fleix, qui fut tué au premier siège de Mardick. Sa mère, la comtesse de

marquis de Chavigny ¹ s'en allèrent à l'armée du maréchal de Luxembourg, dans le dessein de se trouver à la bataille.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, à la droite, des quatre bataillons du régiment des gardes suisses, sous les ordres du marquis de Tilladet, lieutenant général, et de Reynold, brigadier, et, à la gauche, des deux bataillons d'Auvergne et de celui du Royal de la Marine, sous les ordres de Ximénès, maréchal de camp.

On disoit aussi que le lendemain il y auroit une batterie de huit pièces qui tireroit contre la redoute et vingt-cinq mortiers qui tireroient aux ouvrages.

10 juin. — Le 10, au matin, [on disoit que] les pluies et les orages continuels avoient empêché les assiégeants et les assiégés de tirer un coup de mousquet, mais que, dès la pointe du jour, la batterie de huit pièces avoit commencé de tirer furieusement contre la redoute et qu'elle avoit toujours continué depuis; que la redoute étoit fort déchirée, et qu'on pourroit l'insulter le lendemain, aussi bien qu'une ligne parallèle, que les ennemis avoient faite des deux côtés pour la soutenir; qu'il y avoit six compagnies de grenadiers commandées pour cela, outre les sept de la tranchée, et qu'on pourroit même faire un détachement des mousquetaires et des grenadiers à cheval.

Ce jour-là, comme les autres jours, il sortit du château une grande quantité de rendus, qui disoient tous qu'on y étoit forcé incommodé par les bombes et qu'on y manquoit d'eau.

Le Roi fit aussi, le même matin, compter les gros équipages de la cour, dans le dessein de s'en servir pour envoyer de l'avoine à l'armée du maréchal de Luxembourg; mais Sa Majesté dit à son dîner qu'elle ne s'en serviroit pas, et qu'elle enverroient cette avoine par la Meuse jusqu'à un endroit où la cavalerie de l'armée la viendroit prendre.

On sut aussi que le maréchal de Luxembourg avoit encore étendu sa droite, qu'il l'avoit appuyée d'un ruisseau, et que, par ce moyen, un autre ruisseau qui séparoit sa ligne ne la séparoit

Fleix, étoit dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche, mère du Roi, et elle avoit eu cette charge en survivance de sa mère, la marquise de Senecy, gouvernante du Roi.

1. Ci-devant colonel du régiment de Piémont, et alors volontaire. Il étoit fils de Chavigny, ministre d'Etat.

plus ; que le prince d'Orange n'avoit point passé la rivière et qu'au contraire il avoit retiré huit escadrons qu'il avoit en deçà ; que le maréchal de Luxembourg avoit passé avec toute son armée la nuit dans ses tentes, comme si les ennemis n'eussent pas été à portée de lui, ce qui n'avoit pas été inutile, à cause du temps effroyable qu'il avoit fait ; que le prince d'Orange avoit étendu sa droite, et que cela ne faisoit pas croire qu'il eût envie de passer la Mehaigne pour combattre, quoique tous les rendus qui venoient de son armée assurassent qu'il en avoit le dessein ; que cette rivière étoit fort enflée par les pluies et que les bords en étoient devenus très marécageux.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, à la droite, de deux bataillons du régiment des gardes et d'un bataillon de celui des fusiliers, sous les ordres du marquis de Boufflers, lieutenant général, et de Creil, brigadier ; et, à la gauche, des quatre bataillons du régiment du Roi, sous les ordres de Congis, maréchal de camp.

11 juin. — Le 11, il fit toute la nuit une grande pluie, et cependant on ne laissa pas de faire un grand travail pour serrer de près la redoute de tous côtés, car on ne pouvoit l'embrasser à cause des lignes parallèles qui la soutenoient. On ne l'insulta pas néanmoins ce matin-là, Vauban ne l'ayant pas jugé à propos. Franclieu, ingénieur, fils du lieutenant de roi de Condé, fut tué cette nuit-là, et, le matin, les assiégés firent une sortie qui ne fut pas grand'chose ; mais on commença à comprendre que le mauvais temps et le peu d'infanterie qui étoit resté à l'armée du Roi feroient durer le siège du château plus qu'on ne l'avoit pensé ¹.

L'après-dinée, le duc de Villeroy vint conférer avec le Roi, apparemment par les ordres du maréchal de Luxembourg, et on inféra de là qu'on ne croyoit guère d'avoir une bataille, puisqu'un lieutenant général avoit le temps de quitter l'armée.

On disoit alors que la Mehaigne, étant extrêmement enflée par les pluies, avoit rompu la plupart des ponts du prince d'Orange.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, à la droite, de trois bataillons du régiment des Vaisseaux, sous les ordres

1. On avoit dit d'abord qu'il ne dureroit que huit jours, et Vauban lui-même s'y étoit trompé.

marquis de Chavigny ¹ s'en allèrent à l'armée du maréchal de Luxembourg, dans le dessein de se trouver à la bataille.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, à la droite, des quatre bataillons du régiment des gardes suisses, sous les ordres du marquis de Tilladet, lieutenant général, et de Reynold, brigadier, et, à la gauche, des deux bataillons d'Auvergne et de celui du Royal de la Marine, sous les ordres de Ximénès, maréchal de camp.

On disoit aussi que le lendemain il y auroit une batterie de huit pièces qui tireroit contre la redoute et vingt-cinq mortiers qui tireroient aux ouvrages.

10 juin. — Le 10, au matin, [on disoit que] les pluies et les orages continuelS avoient empêché les assiégeants et les assiégés de tirer un coup de mousquet, mais que, dès la pointe du jour, la batterie de huit pièces avoit commencé de tirer furieusement contre la redoute et qu'elle avoit toujours continué depuis; que la redoute étoit fort déchirée, et qu'on pourroit l'insulter le lendemain, aussi bien qu'une ligne parallèle, que les ennemis avoient faite des deux côtés pour la soutenir; qu'il y avoit six compagnies de grenadiers commandées pour cela, outre les sept de la tranchée, et qu'on pourroit même faire un détachement des mousquetaires et des grenadiers à cheval.

Ce jour-là, comme les autres jours, il sortit du château une grande quantité de rendus, qui disoient tous qu'on y étoit forcé incommodé par les bombes et qu'on y manquoit d'eau.

Le Roi fit aussi, le même matin, compter les gros équipages de la cour, dans le dessein de s'en servir pour envoyer de l'avoine à l'armée du maréchal de Luxembourg; mais Sa Majesté dit à son dîner qu'elle ne s'en serviroit pas, et qu'elle enverroient cette avoine par la Meuse jusqu'à un endroit où la cavalerie de l'armée la viendroit prendre.

On sut aussi que le maréchal de Luxembourg avoit encore étendu sa droite, qu'il l'avoit appuyée d'un ruisseau, et que, par ce moyen, un autre ruisseau qui séparoit sa ligne ne la séparoit

Fleix, étoit dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche, mère du Roi, et elle avoit eu cette charge en survivance de sa mère, la marquise de Senecy, gouvernante du Roi.

1. Ci-devant colonel du régiment de Piémont, et alors volontaire. Il étoit fils de Chavigny, ministre d'Etat.

plus; que le prince d'Orange n'avoit point passé la rivière et qu'au contraire il avoit retiré huit escadrons qu'il avoit en deçà; que le maréchal de Luxembourg avoit passé avec toute son armée la nuit dans ses tentes, comme si les ennemis n'eussent pas été à portée de lui, ce qui n'avoit pas été inutile, à cause du temps effroyable qu'il avoit fait; que le prince d'Orange avoit étendu sa droite, et que cela ne faisoit pas croire qu'il eût envie de passer la Mehaigne pour combattre, quoique tous les rendus qui venoient de son armée assurassent qu'il en avoit le dessein; que cette rivière étoit fort enflée par les pluies et que les bords en étoient devenus très marécageux.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, à la droite, de deux bataillons du régiment des gardes et d'un bataillon de celui des fusiliers, sous les ordres du marquis de Boufflers, lieutenant général, et de Creil, brigadier; et, à la gauche, des quatre bataillons du régiment du Roi, sous les ordres de Congis, maréchal de camp.

11 juin. — Le 11, il fit toute la nuit une grande pluie, et cependant on ne laissa pas de faire un grand travail pour serrer de près la redoute de tous côtés, car on ne pouvoit l'embrasser à cause des lignes parallèles qui la soutenoient. On ne l'insulta pas néanmoins ce matin-là, Vauban ne l'ayant pas jugé à propos. Franclieu, ingénieur, fils du lieutenant de roi de Condé, fut tué cette nuit-là, et, le matin, les assiégés firent une sortie qui ne fut pas grand'chose; mais on commença à comprendre que le mauvais temps et le peu d'infanterie qui étoit resté à l'armée du Roi feroient durer le siège du château plus qu'on ne l'avoit pensé ¹.

L'après-dînée, le duc de Villeroy vint conférer avec le Roi, apparemment par les ordres du maréchal de Luxembourg, et on inféra de là qu'on ne croyoit guère d'avoir une bataille, puisqu'un lieutenant général avoit le temps de quitter l'armée.

On disoit alors que la Mehaigne, étant extrêmement enflée par les pluies, avoit rompu la plupart des ponts du prince d'Orange.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, à la droite, de trois bataillons du régiment des Vaisseaux, sous les ordres

¹. On avoit dit d'abord qu'il ne dureroit que huit jours, et Vauban lui-même s'y étoit trompé.

marquis de Chavigny ¹ s'en allèrent à l'armée du maréchal de Luxembourg, dans le dessein de se trouver à la bataille.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, à la droite, des quatre bataillons du régiment des gardes suisses, sous les ordres du marquis de Tilladet, lieutenant général, et de Reynold, brigadier, et, à la gauche, des deux bataillons d'Auvergne et de celui du Royal de la Marine, sous les ordres de Ximénès, maréchal de camp.

On disoit aussi que le lendemain il y auroit une batterie de huit pièces qui tireroit contre la redoute et vingt-cinq mortiers qui tireroient aux ouvrages.

10 juin. — Le 10, au matin, [on disoit que] les pluies et les orages continuels avoient empêché les assiégeants et les assiégés de tirer un coup de mousquet, mais que, dès la pointe du jour, la batterie de huit pièces avoit commencé de tirer furieusement contre la redoute et qu'elle avoit toujours continué depuis; que la redoute étoit fort déchirée, et qu'on pourroit l'insulter le lendemain, aussi bien qu'une ligne parallèle, que les ennemis avoient faite des deux côtés pour la soutenir; qu'il y avoit six compagnies de grenadiers commandées pour cela, outre les sept de la tranchée, et qu'on pourroit même faire un détachement des mousquetaires et des grenadiers à cheval.

Ce jour-là, comme les autres jours, il sortit du château une grande quantité de rendus, qui disoient tous qu'on y étoit fort incommodé par les bombes et qu'on y manquoit d'eau.

Le Roi fit aussi, le même matin, compter les gros équipages de la cour, dans le dessein de s'en servir pour envoyer de l'avoine à l'armée du maréchal de Luxembourg; mais Sa Majesté dit à son dîner qu'elle ne s'en serviroit pas, et qu'elle enverroient cette avoine par la Meuse jusqu'à un endroit où la cavalerie de l'armée la viendroit prendre.

On sut aussi que le maréchal de Luxembourg avoit encore étendu sa droite, qu'il l'avoit appuyée d'un ruisseau, et que, par ce moyen, un autre ruisseau qui séparoit sa ligne ne la séparoit

Fleix, étoit dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche, mère du Roi, et elle avoit eu cette charge en survivance de sa mère, la marquise de Senecy, gouvernante du Roi.

1. Ci-devant colonel du régiment de Piémont, et alors volontaire. Il étoit fils de Chavigny, ministre d'Etat.

plus; que le prince d'Orange n'avoit point passé la rivière et qu'au contraire il avoit retiré huit escadrons qu'il avoit en deçà; que le maréchal de Luxembourg avoit passé avec toute son armée la nuit dans ses tentes, comme si les ennemis n'eussent pas été à portée de lui, ce qui n'avoit pas été inutile, à cause du temps effroyable qu'il avoit fait; que le prince d'Orange avoit étendu sa droite, et que cela ne faisoit pas croire qu'il eût envie de passer la Mehaigne pour combattre, quoique tous les rendus qui venoient de son armée assurassent qu'il en avoit le dessein; que cette rivière étoit fort enflée par les pluies et que les bords en étoient devenus très marécageux.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, à la droite, de deux bataillons du régiment des gardes et d'un bataillon de celui des fusiliers, sous les ordres du marquis de Boufflers, lieutenant général, et de Creil, brigadier; et, à la gauche, des quatre bataillons du régiment du Roi, sous les ordres de Congis, maréchal de camp.

11 juin. — Le 11, il fit toute la nuit une grande pluie, et cependant on ne laissa pas de faire un grand travail pour serrer de près la redoute de tous côtés, car on ne pouvoit l'embrasser à cause des lignes parallèles qui la soutenoient. On ne l'insulta pas néanmoins ce matin-là, Vauban ne l'ayant pas jugé à propos. Francieu, ingénieur, fils du lieutenant de roi de Condé, fut tué cette nuit-là, et, le matin, les assiégés firent une sortie qui ne fut pas grand'chose; mais on commença à comprendre que le mauvais temps et le peu d'infanterie qui étoit resté à l'armée du Roi feroient durer le siège du château plus qu'on ne l'avoit pensé ¹.

L'après-dinée, le duc de Villeroy vint conférer avec le Roi, apparemment par les ordres du maréchal de Luxembourg, et on inféra de là qu'on ne croyoit guère d'avoir une bataille, puisqu'un lieutenant général avoit le temps de quitter l'armée.

On disoit alors que la Mehaigne, étant extrêmement enflée par les pluies, avoit rompu la plupart des ponts du prince d'Orange.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, à la droite, de trois bataillons du régiment des Vaisseaux, sous les ordres

¹. On avoit dit d'abord qu'il ne dureroit que huit jours, et Vauban lui-même s'y étoit trompé.

de Rubentel, lieutenant général, et du marquis de Rebé, brigadier. Il est vrai que d'Avéjan avoit marché à la tranchée à son rang ; mais, comme le régiment des gardes étoit en possession de n'obéir qu'aux brigadiers de son corps, on changea l'ordre et on envoya dire à d'Avéjan de revenir et de laisser la place à Rebé, à condition que d'Avéjan monteroit le lendemain avec les gardes. A la gauche, ce furent les deux bataillons du régiment de Toulouse qui montèrent, avec celui du régiment du Vexin, sous les ordres de Gacé, maréchal de camp.

12 juin. — Le 12, on sut qu'on avoit encore approché les logemens de la redoute et des lignes parallèles, et on ne doutoit pas qu'on ne les attaquât, parce qu'on avoit commandé pour cela huit compagnies de grenadiers, outre celles de la tranchée, un détachement de deux cents mousquetaires du Roi et un autre de cent grenadiers du Roi à cheval. Cependant on ne l'attaqua pas encore ce jour-là.

C'étoit le jour de l'octave du Saint-Sacrement ; le Roi fit ses dévotions, et, l'après-dinée, il monta à cheval pour la première fois depuis sa goutte, et il alla voir l'état de la tranchée de la hauteur au pied de laquelle étoit campé le régiment du Roi, qui étoit la même d'où il avoit chassé le premier jour les ennemis, et qui étoit à la portée du mousquet de la redoute. Après ce petit voyage, il vint assister au salut du Saint-Sacrement dans l'église de l'ermitage des Carmes.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, à la droite, de ¹, sous les ordres du duc d'Enghien, lieutenant général, et de d'Avéjan, brigadier, et, à la gauche, des trois bataillons du régiment de Piémont, sous les ordres du duc de Roquelaure, maréchal de camp.

13 juin. — Le 13, le Roi monta à cheval à sept heures du matin pour aller voir l'attaque de la redoute et des lignes parallèles des assiégés, qui devoit se faire à huit heures. Il arriva précisément à cette heure au camp de la brigade du Roi, qu'il trouva en bataille, parce qu'elle avoit eu ordre de s'avancer en cas de besoin sur la hauteur. Il passa deux fois à la tête de cette brigade, et enfin il vint se mettre sur la crête de la hauteur, entre

1. [Indication laissée en blanc. D'après Dangeau, le duc d'Enghien avoit avec lui trois bataillons des gardes françaises. — E. Pontal.]

le second et le troisième bataillon du régiment du Roi. On avoit commandé seize compagnies de grenadiers, deux cents mousquetaires du Roi, cent de ses grenadiers à cheval et plusieurs détachements de dragons.

Le Roi attendit longtemps, et tout ne se trouva prêt pour donner qu'à dix heures. Alors on donna le signal, qui étoit de sept, de onze et de neuf bombes, et on donna de tous côtés avec toute la vigueur et tout l'ordre imaginables.

La gauche des assiégés s'enfuit d'abord ; leur droite fit un peu de feu, mais elle s'en alla de même. On emporta donc la redoute et les lignes parallèles, et on poursuivit les ennemis avec plus d'ordre que les François n'ont accoutumé d'en avoir.

Les ennemis voulurent revenir, et on vit leurs officiers qui vouloient les ramener ; mais les grenadiers les chassèrent à coups de mousquet, et on fit le logement dans une carrière que les ennemis avoient abandonnée mal à propos. Ils y perdirent environ cinq cents hommes, et entre autres le fils d'un grand d'Espagne, nommé le comte de Lemos.

Les François y perdirent environ deux cents hommes, du nombre desquels furent Roquevert, lieutenant des grenadiers à cheval, homme parfait pour la valeur et pour la piété, et Grouchy, sous-lieutenant de la même compagnie, la Chauvetière, brigadier, et des Caves, sous-brigadier de la seconde compagnie des mousquetaires, quelques autres officiers et deux mousquetaires de la première compagnie. On compta parmi les blessés N***¹, enseigne des grenadiers du régiment des gardes, un capitaine de grenadiers du régiment de Piémont, quatre maréchaux des logis de la seconde compagnie des mousquetaires, quatorze mousquetaires de la même compagnie et treize de la première, avec bien d'autres officiers et soldats.

Le Roi vit toute l'action à la portée du mousquet, et il en vint plusieurs coups jusqu'à lui ; ce qui est si véritable que le comte de Toulouse y reçut une contusion au bras droit, qu'il avoit appuyé contre la chaise du Roi et tout contre sa tête ; que Châtillon²

1. [Le nom est resté en blanc. — *E. Pontal.*]

2. Frère cadet du comte de Châtillon, de l'illustre maison de Châtillon-sur-Marne. Il étoit premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, et avoit épousé la cadette des filles du défunt marquis de Piennes, qui étoit dame d'atour de Madame.

y eut aussi une contusion à la cuisse; que le comte de Nonant, sous-lieutenant des gendarmes du Roi, y eut un coup de mousquet à la tête derrière Sa Majesté, et qu'il y eut plusieurs soldats blessés sur la même crête où le Roi étoit.

Pour le canon, il en passa plusieurs coups sur la même hauteur, et la Courtade, capitaine dans le régiment de Toulouse, en eut le bras emporté.

Les assiégés firent un feu prodigieux après l'action, et tous leurs coups de canon donnoient dans le camp du régiment du Roi, de manière qu'en vingt-quatre heures on compta qu'il y en avoit donné deux cent cinquante, sans néanmoins qu'ils tuassent un seul homme.

L'après-dinée, le Roi alla voir la tête des camps de son quartier et y trouva des chemins abominables.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, à la droite, des quatre bataillons du régiment des gardes suisses, sous les ordres du prince de Soubise, lieutenant général, et de Reynold, brigadier; et, à la gauche, des trois bataillons du régiment Dauphin, qui étoient exprès venus de la ville, sous les ordres du baron de Bresse, maréchal de camp.

14 juin. — Le 14, on sut qu'on avoit fait pendant la nuit neuf cents pas de travail, que tout le matin on avoit fait un grand feu de canon de la nouvelle batterie de six pièces qu'on avoit achevée, que les batteries de bombes commençoient aussi à tirer beaucoup, et qu'on auroit le lendemain une plus forte batterie de canon qui feroit taire celle des ennemis, car elle avoit tiré continuellement depuis l'attaque de la redoute.

On ajoutoit qu'on croyoit que les assiégés ne défendroient pas l'ouvrage à cornes neuf, qu'on appeloit l'ouvrage du prince d'Orange, parce que, n'étant pas joint aux autres ouvrages, on pourroit les couper dans leur retraite.

L'après-dinée, le Roi alla au pont de la Sambre, où il conféra longtems avec Vauban; ensuite il passa le pont de la Sambre, et alla sur les hauteurs, d'où il pouvoit voir les revers des tranchées de ce côté-là, et combien elles étoient éloignées des ouvrages des assiégés. En revenant, il passa par l'abbaye de Maloigne, où étoit l'hôpital, et il s'arrêta à parler aux chirurgiens, qui lui dirent qu'il y avoit environ cinq cents blessés; de là, il monta à la tête de la ligne et il s'avança même jusqu'à

l'endroit où étoit la garde de cavalerie qui regardoit du côté de Charleroy. Comme il arriva à son quartier, il y trouva Ricousse ¹, aide de camp du maréchal de Luxembourg, qui lui apportoit une lettre de ce général, par laquelle il l'avertissoit qu'il avoit avis que le prince d'Orange devoit faire un mouvement, mais qu'on ne pouvoit encore démêler de quel côté ce pourroit être. On sut par lui que le marquis de la Chapelle-Balon ², mestre de camp du régiment d'Enghien, étoit mort d'un coup de mousquet qu'il avoit reçu en observant les postes des ennemis ³.

On sut aussi, le même jour, la mort de l'évêque d'Angers ⁴, oncle du marquis de Pomponne, ministre d'Etat, évêque d'une piété digne des premiers siècles de l'Eglise, et qui avoit tant aimé la résidence que, depuis plus de cinquante ans qu'il étoit évêque, il n'étoit jamais revenu à Paris.

Ce fut encore le même jour que le Roi donna au comte de Guldenlew, fils naturel du roi de Danemark, un régiment danois ⁵, qui servoit en Catalogne, et dont un nommé Juel étoit colonel, lequel ne fut pas fâché d'être colonel lieutenant du fils de son maître.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, à la droite, de trois bataillons des gardes françoises, sous les ordres du marquis de Tilladet, lieutenant général, et de Boisseleau, brigadier; et, à la gauche, des deux bataillons d'Auvergne et des deux de Toulouse, sous les ordres du marquis de Montrevel, maréchal de camp.

On croyoit, ce soir-là, qu'on seroit peut-être obligé de faire une incision au comte de Toulouse pour le guérir de sa contusion.

15 juin. — Le 15 au matin, on sut que, la nuit précédente, le Roi avoit eu avis que Tzerclaës avoit passé la Meuse à Huy

1. Son père étoit premier maître d'hôtel du prince de Condé; mais, après la mort de son père, il avoit quitté le service de ce prince.

2. Gentilhomme de Berry.

3. On soupçonna qu'il avoit été blessé en combat singulier par le major de son régiment, qu'on mit en prison par la suite.

4. Il s'appeloit en son nom Arnauld et étoit frère du célèbre Arnauld d'Andilly, père du ministre Pomponne.

5. Ce régiment fut pris par les vaisseaux du Roi, lorsqu'il passoit de Danemark en Irlande pour aller servir le prince d'Orange, auquel le Roi de Danemark l'avoit vendu, et le Roi prit tout le régiment à son service, apparemment de l'agrément du roi de Danemark.

avec deux ou trois mille chevaux, et qu'il étoit venu camper à Ohey et à Perwez, à trois lieues du quartier du marquis de Boufflers; que cela avoit obligé le Roi de faire marcher de ce côté-là ce marquis avec sa cavalerie et ses dragons, de lui envoyer deux régiments de cavalerie de son armée, et une partie de ses dragons, et de mander au maréchal de Luxembourg de lui envoyer quelques troupes; que le maréchal lui avoit envoyé sur-le-champ une brigade de cavalerie et les régiments de dragons de Senecterre et de Fomboizard; que le pays par où Tzerclaës pouvoit venir étoit fort coupé, et qu'il pouvoit difficilement venir au marquis de Boufflers sans y avoir du désavantage; que d'ailleurs il ne pouvoit pas secourir le château de Namur par ce côté-là, puisque la Meuse étoit entre lui et le château ¹.

Les nouvelles de la tranchée étoient que, la nuit, on avoit prolongé tous les travaux, à la droite, jusqu'au rocher en précipice qui regarde la Meuse; à la gauche, aussi loin qu'ils avoient pu aller, et même qu'on avoit fait une tranchée à la gauche de tout, du côté de la Sambre, pour embrasser de ce côté-là l'ouvrage à cornes neuf qu'on appeloit l'ouvrage du prince d'Orange, et que l'attaque de la gauche devenoit la bonne attaque, parce qu'on vouloit attaquer cet ouvrage neuf.

On sut, ce jour-là, qu'un parti de deux cents hommes de la garnison de Charleroy avoit battu l'escorte d'un convoi qui venoit de Philippeville; que le marquis de Brégy ² y avoit perdu une partie de son équipage, et que la comtesse de Cormaillon, venant pour se rendre auprès de son mari blessé, avoit été aussi prise dans son carrosse et menée à Charleroy, dont le gouverneur l'avoit aussitôt fait mettre en liberté ³.

On apprit aussi que le comte de Nonant, qui s'étoit fait transporter à Dinant, se portoit mieux de sa blessure, et les chirurgiens assurèrent qu'il ne seroit pas nécessaire de faire d'incision au comte de Toulouse.

1. S'il avoit battu le marquis de Boufflers, il auroit secouru le château par le pont de la Meuse. Mais, outre cela, il pouvoit venir se poster entre Namur et Dinant, et il auroit coupé toute la subsistance de l'armée du Roi, et même de la grande armée.

2. Fils aîné du défunt comte de Brégy, lieutenant général des armées du Roi et son ambassadeur en Pologne.

3. Mais sans lui faire rendre son argent ni son équipage.

L'après-dinée, le Roi alla lui-même à deux lieues de son camp poster le marquis de Boufflers avec ses troupes pour s'opposer à Tzerclaës, pendant que l'on monta la garde de tranchée, qui fut disposée d'une nouvelle manière; car on mit à la droite trois bataillons du régiment du Roi sous les ordres de Rubentel, lieutenant général, qui monta à la place de Boufflers, qui étoit absent; on mit au milieu l'autre bataillon du régiment du Roi avec celui du Royal de la Marine, sous les ordres de Ximénès, maréchal de camp, et, à la gauche, on mit les bataillons de la Sarre et de Nice sous les ordres de Caraman ¹, brigadier.

On apprit, ce jour-là, que le fils du président de Brion, ayant atteint l'âge où il lui étoit permis de se marier sans le consentement de son père, lui avoit fait faire toutes les sommations requises de consentir à son mariage avec Mlle de la Force, qu'il avoit fait publier ses bans authentiquement, et qu'ensuite il l'avoit de nouveau épousée en face d'Eglise.

Le Roi eut aussi nouvelle que le duc de Medina-Sidonia avoit eu dessein d'entrer en Roussillon à la tête de l'armée d'Espagne, mais que le duc de Noailles, en ayant eu avis, et n'ayant pas encore assemblé toutes ses troupes, avoit marché en diligence avec un corps de grenadiers et des détachements d'infanterie, avec lesquels il avoit occupé les passages des montagnes, ayant cependant envoyé ordre à toutes ses troupes de le suivre en diligence; que sa précaution avoit été très utile, parce que les ennemis avoient paru peu de temps après, qu'ils s'étoient campés au pied des cols, comme pour les attaquer le lendemain, mais que, le duc de Noailles ayant mis toutes ses troupes en bataille sur les hauteurs, la chose s'étoit passée en escarmouches et les ennemis s'étoient retirés.

16 juin. — Le 16, on sut que Tzerclaës avoit repassé la Meuse, soit qu'il eût appris qu'il avoit été mal averti, lorsqu'il avoit cru qu'il pourroit brûler le pont de la Meuse qu'on lui avoit dit n'être gardé que par trente hommes, soit qu'il eût su que les avis qu'il avoit eus que l'armée du Roi alloit fourrager dans la Condrault n'étoient pas plus véritables. Aussitôt qu'on en eut la nouvelle, le marquis de Boufflers envoya dire à Châteaumorand ², capi-

1. Capitaine au régiment des gardes.

2. Frère de Châteaumorand, capitaine de vaisseau, et par conséquent neveu du comte de Tourville.

taine de dragons, qu'il avoit posté avec vingt-quatre dragons dans une abbaye de ce côté-là, de se retirer, ce qu'il exécuta. Mais auparavant, il avoit eu bien des affaires, car il avoit été attaqué par deux cents hommes de la garnison de Huy, lesquels étoient encore soutenus par un plus grand corps qui étoit dans les bois; une sentinelle, qu'il avoit mise à une fenêtre, les vit venir du côté du camp et l'en avertit; mais, comme il fit demander : *Qui vive!* les ennemis répondirent de manière à se faire connoître. D'abord Châteaumorand fit prendre les armes, et, comme il n'y avoit point de fossés autour de cette abbaye, et que les ennemis commencèrent par en vouloir fendre les portes à coups de hache, il mit seulement quatre de ses dragons pour garder la porte, et, montant en divers endroits de l'abbaye avec ses autres vingt dragons, il leur fit faire une décharge générale sur les ennemis. Il fit recharger au plus vite, et fit encore faire une pareille décharge; ce qui ayant surpris les ennemis, qui d'ailleurs trouvoient la porte trop forte pour la rompre avec leurs haches, ils s'avisèrent de faire le tour du jardin, dont ils savoient que les murailles étoient fort mauvaises, afin de pouvoir monter par cet endroit; mais Châteaumorand, qui les observoit, laissant ses quatre dragons à la porte, courut au jardin, et, comme les ennemis défilioient le long des murailles dans un lieu où il y avoit un peu d'eau, il leur fit faire une troisième décharge de vingt coups de fusil, et courut encore à l'endroit par où il croyoit qu'on le devoit attaquer; il y arriva aussitôt que les ennemis, et, ses dragons ayant rechargé en marchant, il leur fit faire une quatrième décharge si à propos que les ennemis, persuadés qu'il y avoit dans l'abbaye bien plus de monde qu'on ne leur avoit dit, se retirèrent dans le bois, laissant quatre ou cinq des leurs morts sur la place, et en emportant avec eux quatre fort blessés. Peu de temps après, Châteaumorand reçut l'ordre de se retirer; il monta à cheval, fit ouvrir les portes, et se retira sans perdre aucun de ses gens, quoiqu'il eût vu encore les ennemis dans le bois.

On sut, le même jour, que le prince d'Orange avoit commencé à défaire une partie de ses ponts, faisant ôter les fascines et le gazon qu'on avoit mis dessus, et laissant encore les poutrelles qui les soutenoient.

Cependant les travaux avançoient et la tête n'en étoit plus

qu'à vingt pas de la première contrescarpe ; mais les ouvrages des assiégés étoient si rasants qu'on ne savoit où les prendre, et les batteries n'en touchoient au plus que la plus haute superficie.

La garde de tranchée de ce jour-là fut, à la droite, des trois bataillons du régiment des Vaisseaux, sous les ordres du marquis de Boufflers, lieutenant général, qui reprit son rang, ayant ramené ses troupes dans le camp, quand il eut appris avec certitude que Tzerclaës avoit repassé la Meuse ; au milieu, des bataillons de Beauvoisis et du Vexin, sous les ordres de Congis, maréchal de camp ; et, à la gauche, d'un bataillon du régiment de Fusiliers et d'un de Porlier, sous les ordres du chevalier de Sigueran, brigadier.

On sut, l'après-dinée, que le maréchal de Luxembourg avoit renvoyé le reste de ses gros bagages, et le bruit courroit que le prince d'Orange devoit décamper le lendemain.

Le Roi déclara, ce soir-là, qu'il auroit soixante-cinq vaisseaux de ligne qui pourroient tenir la mer, et que les ennemis n'en seroient pas si fort les maîtres qu'ils s'étoient imaginé ; mais que Raimondis, major général de la marine, et le chevalier de Feuquières étoient morts de leurs blessures. Il dit aussi qu'il avoit des nouvelles certaines que le duc de Savoie n'avoit encore rien entrepris et qu'il auroit bien de la peine à faire quelque chose de considérable, ayant affaire à un corps d'infanterie aussi fort que le sien ¹.

17 juin. — Le 17 au matin, on sut, le même jour, qu'on avoit poussé deux boyaux à la tranchée du milieu, lesquels s'appuyoient l'un l'autre, et s'épauloient chacun de leur côté contre le feu de l'ouvrage neuf qu'on appeloit l'ouvrage du prince d'Orange, et contre le feu de l'ouvrage à cornes du vieux château ; qu'on avoit vu défiler les assiégés, comme s'ils eussent voulu abandonner leurs deux chemins couverts, et que, s'ils laissoient pousser ce nouveau travail, ils ne pourroient demeurer dans l'ouvrage neuf, parce qu'on travailloit en même temps à l'envelopper du côté de la gauche, et qu'insensiblement ceux qui seroient dedans se trouveroient pris de tous côtés. On leur tira, la même nuit,

1. Les ennemis étoient presque une fois plus forts que l'armée du Roi en Italie, et il y parut bien par la suite quand ils vinrent prendre Embrun.

plus de bombes qu'on ne leur en avoit encore tiré, et cela les incommodoit infiniment, comme on le savoit par leurs rendus qui venoient tous les jours.

On apprit, ce jour-là, que le prince d'Orange avoit marché par sa droite, et qu'on croyoit qu'il venoit camper au grand et petit Rozier, et que le maréchal de Luxembourg avoit en même temps marché par sa gauche, et qu'il viendrait camper où il jugeroit à propos pour observer les ennemis.

Les raisonneurs disoient que le prince d'Orange vouloit venir camper au Mazy, d'où il pourroit marcher presque en pleine marche au secours de Namur; mais on répondoit à leur raisonnement que le maréchal de Luxembourg y seroit plus tôt que lui, et cela étoit véritable. D'autres disoient que le prince d'Orange vouloit aller passer la Sambre à Charleroy, et qu'il viendrait se poster dans la plaine de Saint-Gérard, où il couperoit tous les convois et incommoderoit peut-être assez pour obliger le Roi à lever le siège. Mais on répondoit à cela que le maréchal de Luxembourg, ayant moins de chemin à faire que lui, auroit passé la Sambre avant lui et occuperoit aussi avant lui le poste de Saint-Gérard; outre que, quand le prince d'Orange y seroit posté, il n'y pourroit subsister, n'y ayant pas un poil de fourrage de ce côté-là, où on n'avoit point semé¹; au lieu que le maréchal de Luxembourg y subsisteroit facilement par les convois d'avoine qui lui viendroient de France.

D'autres faisoient encore d'autres raisonnements et disoient que le prince d'Orange pouvoit faire une fausse marche par sa droite et remarcher aussitôt par sa gauche, pour venir passer la Mehaigne avant que le maréchal de Luxembourg l'en pût empêcher; ou bien qu'il marcheroit vers les lignes qui couvroient les terres de France. Mais, pour la première proposition, elle étoit impossible, car le maréchal de Luxembourg étoit trop à portée du prince d'Orange pour qu'il pût lui dérober aucun mouvement, et, s'il prenoit le parti d'aller vers les lignes, il n'y avoit qu'à le laisser faire et achever en repos le siège du château de Namur.

L'après-dînée, le Roi alla voir les travaux à la portée du mousquet du chemin couvert; ensuite il descendit à la maison de Vau-

1. Cela n'étoit pas vrai, car le maréchal de Luxembourg, y étant venu camper depuis, y trouva encore assez de fourrage pour y subsister quelques jours.

ban, qui étoit sur le bord de la Sambre, et conféra avec lui; après cela, il passa la rivière sur le pont de bateaux qu'on avoit fait en cet endroit, et alla sur les hauteurs voir les revers des travaux, et, pendant qu'il y fut, on accabla les assiégés de bombes et de coups de canon.

Le soir, on disoit qu'un parti de Charleroy avoit pris le carrosse et les chevaux du duc de Lauzun ¹, comme ils revenoient de remener le milord Melford, qui étoit venu trouver le Roi au camp de la part du roi d'Angleterre.

Le Roi débita aussi deux nouvelles de conséquence : la première, que le marquis de Nesmond n'ayant pu faire le tour de l'Ecosse avec ses deux vaisseaux, comme il l'avoit résolu, parce que le vent l'avoit toujours refusé, il avoit résolu de passer la nuit au travers de l'armée des ennemis, qui étoit toujours dans la Manche, et que, l'ayant heureusement exécuté, il étoit arrivé au port de Brest; l'autre, que le feu s'étoit pris à l'arsenal de Turin, et que tous les armements et les munitions du duc de Savoie y avoient été consommés.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, à la droite, de trois bataillons du régiment des gardes, sous les ordres du duc d'Enghien, lieutenant général; au milieu, de deux bataillons de Stoppa l'aîné, sous les ordres du comte de Gacé, maréchal de camp, et, à la gauche, des deux autres bataillons de Stoppa, sous les ordres de Creil, brigadier.

Ce soir-là, le chevalier de Montgon ², sous-aide major des gardes, fut blessé au pied d'un coup de mousquet.

18 juin. — Le 18, on sut, le matin, qu'on avoit poussé pendant la nuit les travaux de la tranchée du milieu et de celle de la gauche; que les assiégés avoient fait une sortie de trois cents hommes sur la gauche; que les grenadiers d'un bataillon de Stoppa, n'étant pas assez forts pour résister à un si grand nombre, avoient plié quelques pas en faisant feu; que les bataillons de Stoppa s'étoient avancés fièrement, et avoient recogné les ennemis sans perdre un pouce du terrain de la tranchée, et sans que les assiégés en eussent rien renversé; que Frey, commandant du second bataillon de Stoppa, y avoit été tué; qu'on y

1. Le carrosse et les chevaux ne se trouvèrent point pris par les suites.

2. Frère du marquis de Montgon, brigadier de cavalerie.

avoit eu trente à quarante hommes tués ou blessés ; que les ennemis y avoient laissé vingt-cinq des leurs sur la place, tués ou blessés, sans ceux qui avoient remporté des blessures dans leurs ouvrages ; qu'on leur avoit pris un lieutenant allemand, lequel avoit fait le coup d'esponçon avec un capitaine suisse, qui avoit dit que ces trois cents hommes étoient détachés de différents corps, et qu'il y avoit même des Espagnols naturels détachés du vieux château ; que le même prisonnier avoit rendu bon compte au Roi de tout ce qu'il lui avoit demandé et qu'il lui avoit assuré qu'on donnoit encore aux troupes du beurre et d'autres choses semblables, et qu'il y avoit même de la viande pour huit jours, mais qu'il n'y avoit plus de bière.

L'après-dînée, on sut que le prince d'Orange n'avoit pas marché, qu'il étoit toujours campé au grand et petit Rozier, et l'on disoit que sa droite s'étendoit un peu vers Nivelles, et que le maréchal de Luxembourg avoit sa droite et son quartier général à Longchamp, et sa gauche au Mazy.

On eut, ce jour-là, des nouvelles certaines que la comtesse de Marsan ¹ étoit morte, après avoir languï plus de six mois, et que la marquise de Coislin ² et la marquise de Royan ³ étoient aussi à l'extrémité.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, à la droite, du premier, du troisième et du quatrième bataillons des gardes suisses, sous les ordres du prince de Soubise, lieutenant général ; au milieu, du second bataillon du même régiment avec un bataillon du régiment de Piémont, sous les ordres du duc de Roquelaure, maréchal de camp ; et, à la gauche, des deux autres bataillons de Piémont, sous les ordres du comte d'Avéjan, brigadier.

Le Roi s'alla promener vers le pont de la Sambre, et il trouva en allant et revenant des chemins exécrables, car il ne cessoit point de pleuvoir, et, comme le terrain étoit mouvant, la quantité de chevaux qui passaient rendoit les chemins inaccessibles. Il passa même cette rivière pour voir comme on y amas-

1. Elle étoit fille unique du défunt maréchal d'Albret, qui l'avoit mariée étant fort jeune à son neveu le marquis d'Albret, lequel ayant été tué en Picardie en allant voir une dame, sa veuve épousa le comte de Marsan, prince de la maison de Lorraine, et lui donna tout son bien.

2. Sœur du marquis d'Alègre, brigadier de dragons.

3. Fille du défunt duc de Noirmoutier, et sœur cadette de la duchesse de Bracciano.

soit l'avoine que sa cavalerie et ses dragons portoient pour l'armée du maréchal de Luxembourg ; il se rapprocha de la maison de Vauban et eut une conférence avec lui, dans laquelle on dit que les gens qui étoient dans l'ouvrage neuf souhaitoient fortement qu'on leur permit d'en sortir, appréhendant d'être tous passés par le fil de l'épée, si on les prenoit par la gorge, et ne voulant point rentrer dans le vieux château, et Vauban opina qu'on leur accordât cette grâce.

Ensuite le Roi s'en revint et vit en revenant bien des pontons et des canons embourbés tout le long du chemin, parce qu'on avoit défait un des ponts de la basse Meuse et qu'on en remenoit les pontons au parc, aussi bien que ces canons qu'on avoit amenés sur des bateaux de Dinant et de Charlemont.

Le Roi vit aussi d'une hauteur les tentes de la droite de l'armée du maréchal de Luxembourg, qui ne lui parurent pas à plus de demi-lieue de la Sambre.

19 juin. — Le 19 au matin, on sut que, le soir d'auparavant, deux mille chevaux de l'armée du prince d'Orange s'étoient avancés en deçà de la Mehaigne, mais que le maréchal de Luxembourg avoit fait monter les gardes du corps à cheval et que les ennemis s'étoient retirés.

On sut aussi que les ennemis avoient attaqué, entre Mariembourg et Philippeville, un convoi de quatre mille sacs d'avoine, et qu'on l'avoit cru entièrement perdu, ce qui auroit été une grande perte dans la conjoncture d'alors, mais qu'on avoit su depuis qu'il n'y avoit eu que cent soixante sacs de perdus.

On disoit encore qu'on avoit continué à la sape les travaux de la tranchée du milieu et de celle de la gauche ; que les ennemie avoient tenté une petite sortie, mais qu'elle ne leur avoit pas réussi ; qu'on avoit mis quatorze pièces en batterie, dont il y en avoit dix qui battoient en brèche la branche de l'ouvrage à cornes neuf, et quatre qui tiroient aux défenses du vieux château ; qu'on avoit fait aussi de nouvelles batteries de bombes, qui tiroient depuis le matin, et qu'on croyoit qu'on pourroit attaquer cet ouvrage neuf deux jours après.

La garde de tranchée de ce jour-là fut, à la droite, de trois bataillons du régiment des gardes, sous les ordres du marquis de Tilladet, lieutenant général ; au milieu, du bataillon d'Aunis et d'un bataillon de Porlier, sous les ordres du baron de Bresse,

maréchal de camp, et, à la gauche, des deux autres bataillons de Porlier, sous les ordres du marquis de Rebé, brigadier.

En ce temps-là, les maladies commençoient à régner parmi les gens de la cour, et l'on voyoit déjà le marquis d'Effiat, chevalier des Ordres du Roi et premier écuyer de Monsieur, l'abbé de Coislin, premier aumônier du Roi, et l'abbé de Beuvron, l'un des aumôniers de Sa Majesté, qui étoient atteints de la fièvre.

20 juin. — Le 20, les nouvelles de la tranchée étoient qu'on avoit avancé le travail de la droite assez près de la contrescarpe : que les travaux de la gauche et du milieu alloient plus lentement, parce qu'on étoit tout proche des ennemis, et qu'on n'y travailloit qu'à la sape ; qu'une batterie de six pièces tiroit furieusement contre la branche de l'ouvrage neuf, et qu'on croyoit qu'on l'attaqueroit dans deux jours.

On sut aussi que le duc de Vendôme étoit arrivé à cinq heures du matin, quoiqu'il fût parti de l'armée du maréchal de Luxembourg le jour précédent à dix heures du soir, mais qu'il n'avoit apporté aucune nouvelle considérable ; qu'il avoit conféré avec le Roi à son réveil et qu'il s'en étoit retourné ; que les deux armées étoient dans leurs mêmes postes ; que celle des ennemis s'étendoit seulement un peu plus vers Perwez ; que, le soir d'au-paravant, il en étoit passé huit escadrons qui avoient à leur tête le duc de Bavière, à ce qu'on croyoit, mais qu'on avoit fait avancer quelques carabiniers, lesquels, de leurs premières décharges, les avoient fait retirer assez vite ; qu'il désertoit quelques Anglois des troupes du prince d'Orange, qui disoient que tout le corps de leur nation qui étoit dans son armée [n'étoit] que de dix-sept mille hommes, et que, si les catholiques qui y étoient pouvoient désertir, sûrement il n'en resteroit pas avec lui.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, à la droite, des deux bataillons d'Auvergne, sous les ordres du marquis de Boufflers, lieutenant-général ; au milieu, de deux bataillons du régiment du Roi, sous les ordres du marquis de Montrevel, maréchal de camp ; et, à la gauche, des deux autres bataillons du même régiment, sous les ordres de Reynold, brigadier.

On sut alors que l'abbé de Beuvron étoit en danger de la vie.

L'après-dînée, le Roi alla passer le pont de la Sambre, et il vit au delà sa cavalerie et ses dragons qui apportoient à la file de l'avoine pour l'armée du maréchal de Luxembourg.

Peu de temps après, Chamlay, qu'il avoit envoyé trouver ce général, se rendit auprès de Sa Majesté, et lui apprit que le maréchal avoit changé son camp; qu'il avoit étendu sa droite jusqu'au delà du ruisseau de Vedrin, à trois quarts de lieue de la ville de Namur, laissant néanmoins sa gauche à peu près au même endroit où elle étoit; qu'il avoit une grande plaine devant lui; que, si le prince d'Orange vouloit passer les défilés, il ne tiendroit qu'à lui de le venir combattre; qu'on n'auroit plus tant de peine à envoyer à la grande armée les convois de pain et d'avoine, et que, si Sa Majesté vouloit monter sur une hauteur voisine, elle verroit facilement la marche de son armée qui décampoit.

Le Roi y marcha en même temps, et vit la marche des troupes et des bagages sur plusieurs colonnes. De là, il vint sur une autre hauteur, où il eut une longue conférence avec Vauban, et d'où il considéra à loisir les ouvrages des assiégés et les travaux de la gauche et du milieu, qui lui parurent tout contre le premier chemin couvert, dans lequel il ne sembloit pas que les assiégés eussent laissé personne; mais on vit assez de monde dans le second chemin couvert.

Pendant que le Roi fut en cet endroit, les batteries firent grand feu, particulièrement contre certain redan qui étoit à la branche de l'ouvrage neuf, et on remarqua que les assiégés travailloient à faire une batterie dans une petite pièce du vieux château qui étoit immédiatement au-dessus de la ville, et d'où il y avoit apparence qu'ils pourroient enfler les travaux, quand on seroit à la gorge de l'ouvrage neuf ou quand on l'auroit pris.

Ensuite le Roi vint repasser la Sambre sur le pont de la maison de Vauban, et il s'en revint à son quartier, après avoir passé à la portée du mousquet du chemin couvert de l'ouvrage neuf.

21 juin. — Le 21, le Roi alla voir les lignes qu'on avoit faites et qu'on faisoit encore du côté de la Meuse, et il ordonna qu'on embrassât un assez grand terrain qu'on avoit laissé en dehors, et qui pouvoit servir à décharger les munitions qu'on apportoit de Dinant.

Le duc de Chartres, qui étoit venu ce matin-là de l'armée du duc de Luxembourg pour voir Sa Majesté, fit cette promenade avec elle par les plus détestables chemins du monde.

On apprit, dans cette marche, que l'abbé de Beuvron étoit plus

mal que jamais, et qu'on commençoit à n'en avoir plus d'espérance.

On disoit aussi qu'on avoit continué doucement les travaux du milieu et de la gauche à la sape, et qu'on [étoit] si près du chemin couvert, qu'on ne pouvoit plus avancer sans faire un logement dessus.

La garde de tranchée de ce jour-là fut, à la droite, des trois bataillons du régiment-Dauphin, sous les ordres de Rubentel, lieutenant général; au milieu, d'un bataillon des Vaisseaux et de celui du Vexin, sous les ordres de Ximènes, maréchal de camp; et, à la gauche, des deux autres bataillons des Vaisseaux, sous les ordres de Boisseleau, brigadier.

Les équipages de la cour commencèrent ce jour-là à voiturer à la tranchée des bombes et des boulets, et les courtisans les y envoyèrent avec joie ¹ pour complaire au Roi, qui avoit témoigné qu'on lui feroit plaisir de soulager ses chevaux d'artillerie qui avoient assez d'affaires d'ailleurs.

L'après-dinée, le Roi alla à la queue de la tranchée conférer avec Vauban; il mit pied à terre à l'ancienne batterie, et y vit l'état des choses.

On sut, ce soir-là, que le comte de Coigny, maréchal de camp, devoit, le lendemain matin, passer la Sambre, avec quatre mille chevaux de l'armée du maréchal de Luxembourg, pour aller favoriser un grand convoi qui venoit de France par Philippeville.

22 juin. — Le 22, on apprit que le duc de Savoie avoit avancé un corps de cavalerie vers Pignerol, et que Catinat avoit fait un détachement de cinq cents hommes de pied, qu'il avoit avancé au passage de la montagne.

Ce matin-là, le duc du Maine et le prince de Conti arrivèrent de l'armée du maréchal de Luxembourg, et apprirent au Roi que le prince d'Orange marchoit, et qu'on ne savoit pas encore de quel côté.

Ce fut aussi le même matin que Monseigneur alla à la tranchée et qu'il voulut lui-même visiter tout.

On sut aussi que le Roi avoit envoyé le marquis de Boufflers se camper vers l'abbaye de Florefte avec une bonne partie de la

1. On ne murmura pas, mais la joie fut médiocre.

cavalerie et des dragons de l'armée, et avec les deux derniers bataillons du régiment de Piémont.

On avoit fait, pendant la nuit, diverses sapes, qui partoient de la tête des travaux et qui alloient droit au chemin couvert; c'est ce qui mit en état d'attaquer, le soir, le premier chemin couvert, comme on fit à dix heures avec quinze compagnies de grenadiers, soutenues par des détachements de cent et de cent cinquante hommes.

On emporta donc ce premier chemin couvert et même le second; mais on fut agréablement surpris quand on entendit, sur les deux demi-bastions de l'ouvrage neuf, deux tambours qui battoient la chamade; on sortit des logements qu'on faisoit, et on alla parler au tambour de la droite, qui fit venir un officier; mais, comme il voulut dire que le tambour n'avoit point eu ordre de battre la chamade, on lui dit de se retirer et on recommença à tirer. Un moment après, un autre tambour ayant battu, il reparut des officiers qui demandèrent à capituler; on commença à traiter avec eux et on donna respectivement des otages.

Le prince de Turenne, aide de camp du Roi de jour à la tranchée, devoit lui apporter une nouvelle si peu espérée; mais il resta avec le duc d'Enghien pour travailler à la capitulation, et il envoya au Roi Bac ¹, un de ses gentilhommes, qui fut bien reçu.

Cependant les assiégés donnèrent une porte de l'ouvrage neuf, le duc d'Enghien y fit entrer deux bataillons, et on convint que les troupes qui y étoient en sortiroient le lendemain à dix heures du matin, sans bagages ni canon, pour être conduites en telle place des Pays-Bas appartenant au roi d'Espagne qu'il plairoit au Roi.

Cependant on tiroit du vieux château qui étoit à la droite comme si de rien n'eût été, et la tranchée faisoit feu sur lui aussi bien que les batteries de bombes, car celles de canon ne tirent pas pendant la nuit.

23 juin. — Le 23 au matin, les otages qui avoient été amenés dans les tentes du Roi vinrent saluer Sa Majesté; c'étoit le baron de Heyden, colonel du régiment de Holstein, et le major

1. C'étoit un gentilhomme qui avoit toujours suivi le prince de Turenne dans ses voyages de guerre, et qui étoit gouverneur de Bouillon; il étoit Allemand ou de la frontière d'Allemagne.

du même régiment, qui avoit autrefois été sous-lieutenant dans le régiment des gardes suisses : le baron étoit blessé d'un éclat de bombe à la tête, et son major d'un coup de mousquet à la main.

D'abord le Roi s'adressa au major et lui demanda si c'étoit lui qui avoit servi dans le régiment des gardes, le major lui répondit que c'étoit lui ; le Roi lui demanda combien il y avoit qu'il avoit quitté son service, et il repartit qu'il y avoit environ quatorze ans ; le Roi lui demanda quel emploi il avoit alors, le baron de Heyden prenant la parole répondit au Roi qu'il étoit major dans son régiment. Alors le Roi, s'adressant à lui, commença à lui faire des honnêtetés, et lui dit qu'il venoit de signer la capitulation qui avoit été dressée. Il remontra au Roi qu'il auroit bien souhaité d'aller trouver le prince d'Orange avec les troupes qui étoient dans l'ouvrage ; le Roi lui répondit que cela avoit été réglé autrement, et que d'ailleurs on l'estimoit assez pour être bien aise de l'éloigner. Le baron n'insista point sur cette demande ; il supplia le Roi de lui accorder la permission de faire sortir avec lui son équipage, et le Roi la lui accorda, pourvu qu'il ne sortît que le sien ; le baron, se voyant si bien traité, demanda la permission de faire aussi sortir celui d'un comte de Nassau qui étoit avec le prince d'Orange ; mais le Roi lui dit qu'il avoit déjà refusé cette grâce au comte de Nassau, brigadier de son armée, qui la lui avoit demandée pour son cousin. Le baron ne se rebuta pas, et demanda de pouvoir faire au moins sortir deux chevaux du comte de Nassau, et le Roi lui permit de les faire sortir avec les siens ; mais il tira parole de lui en même temps qu'aucuns des soldats des régiments qui sortiroient de l'ouvrage ne viroient pendant leur marche trouver le prince d'Orange. On sut alors que ces troupes devoient être conduites à Gand, mais qu'on leur faisoit prendre le grand tour par Dinant, et peut-être par Sedan.

On sut, ce jour-là, que le marquis de Boufflers s'étoit avancé jusque vers l'abbaye d'Ognies, où il étoit campé sur le bord de la Sambre ; que le comte de Coigny le venoit joindre, parce que le grand convoi étoit en sûreté, étant arrivé à Philippeville ; que le maréchal de Luxembourg lui avoit aussi envoyé son corps de réserve, commandé par le duc de Chartres ; que ce général étoit campé au château du Bocquet, sur les hauteurs de la Sambre, avec la tête de son armée, prêt à passer, si le prince d'Orange passoit, ce qu'on ne croyoit pas, parce qu'il lui seroit impossible de sub-

sister entre Sambre et Meuse, où il n'y avoit aucuns fourrages, et où il seroit obligé de tirer ses convois de pain et d'avoine de Bruxelles, parce que Charleroy étoit trop petit pour les lui fournir, sans pouvoir empêcher qu'un corps de dix mille chevaux vint se mettre entre lui et Bruxelles, et lui couper ses convois; au lieu que le maréchal de Luxembourg, se mettant entre Sambre et Meuse, pouvoit tirer ses convois d'avoine et de pain de Dinant, par le moyen de la Meuse. Ce qu'il y avoit de fâcheux étoit que ce général n'étoit pas en bonne santé, et qu'il avoit eu un ressentiment de fièvre.

Le même matin, le marquis de Charost ¹ vint de sa part dire au Roi que le prince d'Orange avoit sa gauche à Sombreffe, que sa ligne s'étendoit par Marbais, et qu'elle alloit jusqu'à Sart-Mauveline, entre Villers, Perwez et Genappe; qu'un parti françois avoit été jusqu'à la vue de son camp, mais qu'il avoit été poussé par deux escadrons des ennemis; qu'il avoit vu qu'ils ne marchoient point, ce qui avoit confirmé dans la croyance qu'on avoit que le prince d'Orange avoit la superstition de ne marcher jamais le lundi ².

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée, à la droite, de trois bataillons de gardes françoises, sous les ordres du prince de Soubise, lieutenant général; au milieu, de deux régiments de Stoppa, sous les ordres du comte de Gacé, maréchal de camp; et, à la gauche, des deux autres bataillons du même régiment sous les ordres du chevalier de Sigueran, brigadier.

L'après-dinée, les troupes qui avoient capitulé dans l'ouvrage neuf sortirent, suivant la capitulation, au nombre de quinze cent soixante-trois hommes, y compris les officiers, avec une trentaine de charrettes, qui, selon les apparences, n'étoient pas toutes au baron de Heyden, et elles allèrent, sous l'escorte de cinquante maitres, camper à l'abbaye du Moulin ³: le prince de

1. Fils aîné du duc de Charost, qui étoit reçu en survivance de sa charge de lieutenant général de Picardie et qui étoit colonel du régiment de Vermandois.

2. C'auroit été un étrange faible pour un aussi grand homme qu'étoit le prince d'Orange, et qui d'ailleurs n'étoit pas scrupuleux, comme il l'avoit assez fait connoître.

3. La même où, l'année précédente, le prince d'Orange s'étoit avancé pour voir Dinant, ce qui avoit fait croire qu'il l'avoit investi.

Condé et le maréchal d'Humières allèrent les voir sortir, et il leur parut qu'elles étoient encore en assez bon état.

On disoit cependant que le prince d'Orange avoit étendu sa droite jusqu'à Timéon, qui n'est qu'à une lieue et demie de Charleroy, et par là il sembloit qu'il fût à portée d'aller faire passer sa droite à Marchiennes-au-Pont, son corps de bataille à Charleroy, et sa gauche à Chasselet.

Sur les trois heures, le Roi monta à cheval, et s'en alla le long de la Meuse vers le château, où il avoit donné rendez-vous à Vauban, et où il le vint effectivement trouver. Dans cette marche, il vint une nouvelle que les assiégés avoient battu trois chamades, et, comme les François étoient alors accoutumés à des événements extraordinaires en faveur du Roi, il y en eut qui s'imaginèrent que la place capituloit; mais ces chamades, et une trêve d'une heure qui se fit, se terminèrent à faire sortir quelques femmes, auxquelles on en avoit donné la permission.

Le Roi sut de Vauban que la contre-garde qui étoit devant le demi-bastion gauche au respect des assiégeants, ou plutôt la tenaille, car c'en étoit une effectivement qui tenoit au bastion, étoit fort endommagée par les batteries, qu'il n'y avoit pas d'apparence que les assiégés la pussent défendre, non plus qu'une certaine petite demi-lune ou plutôt redoute, qui étoit entre les deux demi-bastions; qu'on alloit continuer à les canonner; qu'on feroit des logements dans l'ouvrage neuf pour enfermer la gorge; qu'on y feroit une grosse batterie de canon et une autre de bombes; qu'on feroit des lignes de communication pour communiquer la tranchée de la gauche avec celles du milieu et de la droite, et qu'il ne monteroit plus dorénavant que quatre bataillons de garde à la tranchée. Vauban demanda aussi permission au Roi de tirer tant de bombes qu'il lui plairoit, et Sa Majesté n'eut pas de peine à le lui accorder.

On sut aussi, ce soir-là, qu'on avoit trouvé dans la cave des jésuites de Namur douze cent soixante-cinq bombes chargées; que le Roi en avoit témoigné son mécontentement au P. de la Chaise, et qu'il avoit fait chasser le recteur.

24 juin. — Le 24 au matin, on sut que l'abbé de Beuvron avoit reçu l'Extrême-Onction pendant la nuit, et qu'on l'avoit saigné à la veine jugulaire, mais que l'on n'avoit point d'espérance de le sauver.

On sut alors que le prince d'Orange marchoit vers un village qu'on appelle Mons, et ce nom trompa bien des gens, qui crurent qu'il marchoit vers Mons, ville capitale du Hainaut.

Les nouvelles de la tranchée étoient qu'on avoit travaillé à faire les communications des trois attaques, qu'on faisoit une brèche dans l'ouvrage neuf pour y faire passer le canon, et qu'on y vouloit faire une batterie de dix-huit pièces et de quinze mortiers.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée de quatre bataillons des gardes suisses, sous les ordres du marquis de Tilledet, lieutenant général, du duc de Roquelaure, maréchal de camp, et de Creil, brigadier.

L'après-dînée, les nouvelles du prince d'Orange furent si opposées les unes aux autres qu'on ne savoit à laquelle se fixer; mais la plus plausible étoit qu'il avoit sa droite à Timéon, et sa gauche à Sart-Mauveline; d'autre côté, le maréchal de Luxembourg avoit fait approcher toute son armée de la Sambre, et il étoit le maître de la faire passer, aussitôt qu'il le jugeroit à propos, sur les ponts qu'on y avoit faits exprès. Cependant il avoit eu encore un ressentiment de fièvre tierce, et Vauban n'étoit pas non plus en trop bonne santé.

Le soir, le Roi alla à cheval jusque dans l'ouvrage neuf, et les courtisans eurent l'indiscrétion de l'y suivre ¹, quoiqu'il eût témoigné, aussi bien que Monseigneur, ne le pas souhaiter.

25 juin. — Le 25, on apprit que l'on avoit beaucoup avancé les communications des trois tranchées; que les assiégés avoient fait un assez grand feu de mousquet; que, comme leur glacis étoit fort roide, ils rouloient des grenades du haut en bas, qui venoient s'arrêter dans la tranchée et qui incommodoient considérablement; qu'ils rouloient aussi des bombes, mais que leur poids les faisoit passer par-dessus la tranchée, et qu'elles alloient crever dans la Sambre; qu'on avoit eu, cette nuit-là, quarante ou cinquante hommes tués ou blessés; que les batteries de l'ouvrage neuf ne tireroient que le lendemain, et que, selon les apparences, on n'attaqueroit pas encore le chemin couvert.

1. Il faut avouer que le Roi s'exposoit trop; mais aussi les courtisans étoient bien indiscrets d'augmenter encore le péril où il étoit en le suivant en foule, même après qu'il l'avoit défendu; mais les François veulent être partout avec leur maître, et cela vient d'un bon principe, dont l'exécution se trouve quelquefois assez dangereuse par le mauvais usage qu'on en fait.

La garde de tranchée de ce jour-là fut de trois bataillons du régiment des gardes françoises et de celui d'Aunis, sous les ordres de Rubentel, lieutenant général, du baron de Bressey, maréchal de camp, et de d'Avéjan, brigadier.

Sur les onze heures du matin, l'abbé de Beuvron mourut, et fut regretté de tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens; c'étoit un homme de la première qualité, qui avoit su accommoder beaucoup d'agrément et de délicatesse d'esprit avec de très bonnes mœurs et une conduite digne de sa profession.

Le soir, on sut que le maréchal de Luxembourg avoit fait sa droite de sa gauche et qu'il faisoit alors tête à la Sambre.

26 juin. — Le 26, on sut que, la nuit, on avoit travaillé à mettre toutes choses en état d'attaquer les deux chemins couverts, la tenaille du demi-bastion gauche à l'égard des assiégeants, et la lunette ou redoute qui étoit au milieu de la courtine entre les deux demi-bastions; qu'on avoit fait une batterie de dix-huit pièces dans l'ouvrage neuf et une autre batterie de bombes, et qu'elles avoient tiré dès le point du jour avec violence; qu'on avoit trouvé, dans l'ouvrage neuf, seize milliers de poudre enterrés et quantité de bombes enterrées en divers endroits, et qu'on en trouvoit à tout moment de nouvelles caches dans la ville et dans les fortifications.

Ce jour-là, les équipages de la cour continuèrent à voiturer des bombes et des boulets, comme ils avoient fait les jours précédents, et tous les courtisans les fournissoient avec joie.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée du premier bataillon du régiment de Piémont et de trois bataillons de celui de Porlier, sous les ordres du duc d'Enghien, lieutenant général, du marquis de Montrevel, maréchal de camp, et du marquis de Rebé, brigadier. En relevant la tranchée, Nossé, sous-aide-major du régiment des gardes françoises, fut blessé d'un coup de mousquet à la main.

Les nouvelles de l'armée du prince d'Orange furent tellement incertaines ce jour-là qu'on ne pouvoit y arrêter son jugement. Le matin, les partisans qui avoient été à la guerre disoient qu'il avoit marché; l'après-dinée, ils assuroient qu'il avoit mis vingt escadrons qui empêchoient que les partis ne pussent approcher, et cela faisoit soupçonner qu'il faisoit, derrière ces vingt escadrons, quelque mouvement qu'il vouloit dérober; le soir, ils

donnoient comme une chose certaine qu'il n'avoit point marché, et qu'il avoit, le jour précédent, fait faire un grand fourrage à son armée.

Cette après-dinée, le Roi alla à la tranchée dans l'ouvrage neuf, et y resta près d'une heure et demie, malgré les éclats de ses bombes qui venoient de tous côtés. Pendant qu'il y fut, les batteries de bombes et de canon firent un feu prodigieux, et, quand il arriva à son quartier, il trouva le marquis de Marivault, mestre de camp de cavalerie, qui lui amenoit quinze fantassins de la garnison de Huy, qu'il avoit pris à la guerre.

27 juin. — Le 27 au matin, le duc de Montmorency arriva de la grande armée; on sut par lui que le maréchal son père n'avoit plus de fièvre; que la droite de son armée avoit passé la Sambre; que les ennemis n'avoient pas marché, comme on l'avoit cru; qu'on leur avoit pris un grand nombre de chevaux, et entre autres de beaux attelages de chevaux de carrosse.

On sut en même temps que, la dernière nuit, on avoit achevé la communication de toutes les attaques; que le chevalier de Chavigny ¹ y avoit eu un coup de mousquet dans le bras; qu'il étoit le trente-troisième ingénieur qui avoit été tué ou blessé depuis le commencement du siège, et qu'on avoit commandé douze compagnies de grenadiers, dont il y en avoit deux des deux régiments des gardes qui étoient de cent vingt hommes chacune, pour attaquer les chemins couverts, la tenaille qui étoit devant le demi-bastion de la gauche, et la demi-lune ou lunette qui étoit entre les deux demi-bastions.

Le même matin, le chevalier de Gassion arriva de Normandie en poste, et on sut qu'il alloit servir dans l'armée du maréchal de Luxembourg. On apprit aussi par lui que l'armée destinée pour l'Angleterre s'étoit séparée; qu'il n'étoit resté en Normandie que sept bataillons françois, neuf escadrons de cavalerie et trois de dragons; que huit bataillons irlandois étoient marchés en Alsace, que deux avoient pris la route de Roussillon, et qu'il en viendroit servir deux dans l'armée du marquis de Boufflers; que le maréchal de Bellefonds étoit demeuré en Normandie avec le comte de Choiseul, lieutenant général, et le marquis de Sebeville, maréchal de camp; que le comte de

1. Fils du défunt marquis de Pons, qui étoit fils aîné de Chavigny, ministre et secrétaire d'État.

Tessé, lieutenant général, et le marquis de Vaubecourt, maréchal de camp, étoient allés servir au pays d'Aunis sous le maréchal d'Estrées ¹, et que le marquis de Vignaux étoit allé commander du côté de Brest, sous les ordres du duc de Chaulnes.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée des deux bataillons du régiment d'Auvergne, de celui de la Sarre et de celui du Vexin, sous les ordres du prince de Soubise, lieutenant général, de Ximénès, maréchal de camp, et de Reynold, brigadier.

Sur les quatre heures après midi, on sut qu'on n'attaqueroit point les dehors ce jour-là, parce qu'il faisoit une pluie effroyable et qu'il y avoit encore quelque chose à achever aux places d'armes pour pouvoir déboucher plus facilement.

On eut nouvelle, ce soir-là, que le roi d'Angleterre étoit arrivé le 24 à Saint-Germain-en-Laye.

28 juin. — Le 28, les compagnies de grenadiers commandées retournèrent de bonne heure à leurs postes; le Roi dina à neuf heures, partit à dix heures et un quart de son quartier, et arriva une heure après au lieu d'où il devoit voir l'attaque, qui étoit un des anciens logemens qu'on avoit faits à la droite de l'ouvrage du prince d'Orange, depuis qu'il avoit été pris; il étoit à la demi-portée du mousquet des ennemis, et on avoit seulement eu la précaution de choisir cet endroit, parce qu'il étoit vis-à-vis de la pointe du demi-bastion gauche à l'égard des assiégeants. Sa Majesté mit pied à terre en arrivant à cet endroit, et avec elle presque toute la cour, et elle monta sur le haut du logement, où elle se tint debout, regardant de tous côtés et observant la disposition de toutes choses avec Monseigneur, Monsieur, le prince de Condé, le duc d'Enghien et le comte de Toulouse.

Aussitôt que le Roi fut arrivé, on commença à faire un effroyable feu de bombes et de canon, lequel dura très longtemps, sans néanmoins qu'il pût obliger les assiégés à quitter leur rempart, derrière les parapets duquel on les voyoit faisant bonne contenance, et particulièrement derrière la brèche du demi-bastion gauche au regard des assiégeants; ils ne pouvoient douter qu'on n'allât attaquer leurs dehors, car, outre qu'ils

1. On ne savoit où l'employer, quand on le tira de Bretagne pour y envoyer le duc de Chaulnes, et on l'envoya commander au pays d'Aunis.

avoient bien remarqué qu'on n'avoit point travaillé toute la nuit, ils voyoient toutes les hauteurs et même tous les revers des tranchées bordés de gens qui étoient accourus pour voir l'action.

Le signal devoit être de trois décharges de dix bombes à la fois ; on le donna à midi et demi, et, en même temps, les grenadiers donnèrent de toutes parts, suivis des travailleurs. Les assiégés ne firent point de résistance dans leurs chemins couverts, dans la tenaille, ni dans la lunette, et les grenadiers y entrèrent en faisant feu sur le peu de gens détachés qui les défendoient. Quelques moments après, on vit dix grenadiers du régiment des gardes françoises, qui montèrent à la brèche du bastion gauche ; mais elle n'étoit pas assez éboulée par le haut pour qu'ils pussent monter. Ils montèrent néanmoins aussi haut qu'ils purent monter, et on vit avec chagrin qu'il y en eut un qui fut tué par le canon des assiégeants, qui tiroit au rempart. Ils descendirent donc tous ensemble, à la réserve d'un qui s'opiniâtra et qui ne voulut pas revenir qu'il n'eût fait ce qu'il avoit dans la tête. Il monta le plus haut qu'il lui fut possible, et là, se collant contre la terre éboulée, il attendit que quelqu'un des assiégés se montrât ; il parut un officier habillé de rouge auquel il tira son coup de fusil, et, se laissant glisser en bas, il alla se mettre en un coin où il étoit en quelque manière à couvert ; là, il rechargea son fusil, et puis il remonta, il se remit dans sa même embuscade, tira encore son coup au premier des ennemis qui parut, et fit la même chose une troisième fois ; après quoi il descendit, et vint rejoindre ses camarades. Le Roi voulut le voir le lendemain et lui donna vingt pistoles, dont il ne voulut prendre que deux, et pria le Roi qu'on envoyât le reste à sa femme qui étoit à Paris.

Le comte de Saillant ¹, capitaine de grenadiers du régiment des gardes françoises, fut en cette occasion blessé d'un coup de grenade ou de pierre à la tête ; Vauroüy ², lieutenant au régiment des gardes, qui avoit été détaché aux grenadiers à cause de la blessure de Seraucourt, y eut un coup de mousquet au travers du corps ; le comte de Maillot ³, aide de camp du prince

1. Gentilhomme d'Auvergne de la maison d'Estaing. Son frère aîné s'appeloit le marquis du Terrail.

2. Il étoit d'une famille de robe de Paris.

3. Gentilhomme de Normandie.

de Soubise, y eut la cuisse percée d'un coup de mousquet, et un gentilhomme du même prince y fut tué; Beaupuy ¹, capitaine de grenadiers du régiment du Roi, y fut tué, aussi bien que le capitaine de grenadiers du régiment de Stoppa, un capitaine du régiment des Vaisseaux commandé aux travailleurs, et Schwartz, lieutenant au régiment des gardes suisses, qui en commandoit les grenadiers; du Bosc et du Puy ², brigadiers des ingénieurs, et le major du régiment de Stoppa y furent blessés. Il y eut environ quatre cents grenadiers ou travailleurs tués ou blessés, et le grand feu tomba sur les Suisses et sur le régiment d'Autvergne.

Le Roi ne partit point de son poste qu'il n'eût vu que les logements étoient assurés, malgré le grand feu de grenades et de mousquet que les assiégés firent de leur rempart et particulièrement de quelques flancs qui voyoient les attaquants à revers. On les avoit fort menacés qu'il y auroit des fourneaux dans le chemin couvert, mais il n'en sauta aucun pendant toute l'attaque.

La garde de tranchée de ce jour-là fut des quatre bataillons du régiment du Roi, sous les ordres du marquis de Tilladet, lieutenant général, de Congis, maréchal de camp, et de Boisseleau, brigadier, et ils devoient travailler le reste du jour et toute la nuit à assurer tous les logements qu'on avoit faits et à en faire les communications.

On sut, l'après-dînée, que l'armée du prince d'Orange avoit effectivement fait un grand fourrage le jour précédent, et qu'elle avoit encore fourragé ce jour-là, ce qui n'étoit pas une marque qu'elle dût décamper sitôt.

On apprit, ce soir-là, que le Roi avoit donné au comte de Médavy ³, brigadier d'infanterie, l'agrément d'acheter du marquis d'Estrades ⁴ le gouvernement de Dunkerque, dont il devoit lui donner cent cinquante mille livres, à condition néanmoins que ce gouvernement n'empêcheroit pas le comte de Médavy de servir en campagne, comme il en avoit supplié très humblement Sa Majesté.

1. Neveu de Polastron, maréchal de camp.

2. Neveu de Vauban.

3. Fils aîné du comte de Grancey, qui avoit épousé la fille du comte de Maulevrier-Colbert.

4. Fils aîné du maréchal d'Estrades, duquel il avoit eu en survivance le gouvernement de Dunkerque.

29 juin. — Le 29 au matin, on sut que toutes les communications des logements étoient achevées; qu'il avoit pour cela été nécessaire de percer une muraille qui partoît de l'angle de la lunette et venoit traverser le chemin couvert; qu'on avoit attaché le mineur au demi-bastion de la gauche, et qu'on avoit fait fort peu de feu pendant la nuit de la part des assiégeants et des assiégés; qu'un soldat, étant entré par curiosité dans une espèce d'angle de contrescarpe retranché, qui étoit à la gauche de tout, n'y avoit trouvé qu'une sentinelle, sur laquelle il avoit tiré, et qu'elle s'étoit enfuie; qu'il étoit venu avertir à la tranchée, d'où on avoit fait avancer des gens qui avoient occupé cet ouvrage et qui s'y étoient mis à couvert.

On disoit aussi que, du côté de la ville, on travailloit à faire une batterie qui verroit à revers les ouvrages du château, et qu'elle tireroit bientôt; le Roi n'ayant point donné sa parole de ne tirer point de la ville, comme on le disoit, mais étant seulement convenu, quand il en signa la capitulation, que, si ceux du château ne tiroient point sur la ville, ceux de la ville ne tireroient point sur eux.

L'après-dinée, le Roi alla encore à la tranchée, et en arrivant il apprit qu'on avoit encore attaché deux mineurs au demi-bastion de la droite, et un autre au bout de la ligne prolongée, ou branche du demi-bastion de la gauche, et que, si cette mine réussissoit, les assiégés ne pourroient tenir dans leur ouvrage à cornes, parce qu'on les y attaqueroit par la gorge.

Le Roi voulut aller jusque dans les logements avancés voir lui-même le trou du mineur, et cependant les batteries firent un si grand feu de bombes et de canon que les assiégés crurent qu'on alloit attaquer leur ouvrage à cornes, qu'ils se présentèrent en foule aux brèches, et qu'ils jetèrent un grand nombre de grenades.

Pendant que le Roi étoit à la tranchée, le prince de Conti, le duc du Maine, et plusieurs autres officiers considérables de la grande armée, y vinrent par curiosité, et Vauban fit espérer au Roi que, le 2 de juillet, les mines seroient en état de faire leur effet.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée des trois bataillons du régiment-Dauphin et de celui de Beauvoisis, sous les ordres de Rubentel, lieutenant général, parce que le marquis de

Boufflers avoit marché, du comte de Gacé, maréchal de camp, et de Caraman, brigadier.

On sut, le soir, qu'il avoit paru, le matin, une tête de troupes venant de Charleroy vers le camp du marquis de Boufflers; mais que, comme à cette heure-là les gardes se relevoient, les ennemis, les voyant si fortes, s'étoient retirés; ce qui fit croire que cette tête n'étoit qu'un gros parti, qui étoit venu pour reconnoître les postes des troupes françaises.

Les nouvelles d'Italie étoient que le marquis de Leganez, gouverneur de Milan, étant mal satisfait du duc de Savoie, s'en étoit retourné à Milan, et que ce prince lui avoit envoyé le marquis de Saint-Thomas et le comte de Biens, ses ministres, pour l'apaiser.

30 juin. — Le 30, à une heure après minuit, le comte de Sainte-Maure, aide de camp de Monseigneur, vint dire au Roi que, sur ce qu'on ne tiroit plus de la brèche du demi-bastion de la main gauche, on avoit fait monter un grenadier, lequel, n'ayant vu que peu de monde dans l'ouvrage, s'étoit écrié qu'il n'y avoit personne et qu'on n'avoit qu'à monter; que les trois compagnies de grenadiers du Dauphin avoient monté, qu'elles avoient tiré sur le peu d'ennemis qui s'étoient présentés, et qu'elles les avoient tués ou mis en fuite; qu'on avoit pris un soldat Wallon qui avoit mis le feu à la mine, et qui en attendoit l'effet avec deux soldats espagnols; qu'on les avoit questionnés et menacés de les tuer, s'ils ne disoient pas où étoient les mines; qu'ils avoient avoué où étoit celle du demi-bastion qu'on venoit de prendre, qu'ils en avoient montré l'entrée; qu'on avoit trouvé que la mèche n'avoit plus que quatre doigts de long; qu'on l'avoit éteinte et qu'on avoit tiré les saucissons; qu'on avoit fait un grand logement dans le demi-bastion; que tout cela étoit fait avant que les ennemis qui étoient dans celui de la droite s'en fussent aperçus, et que, le logement étant déjà fait, ils jetoient encore des grenades sur la tranchée de la droite; qu'aus sitôt qu'ils avoient connu qu'on étoit maître de celui de la gauche, ils s'en étoient fuis; qu'on avoit fait un grand feu sur eux, et qu'ils avoient bien eu de la peine à obtenir qu'on leur ouvrît la porte du second ouvrage à cornes; car, en comptant l'ouvrage du prince d'Orange, il y en avoit trois, sans compter le vieux château.

Quelque temps après, le marquis de Roncherolles, aide de camp du Roi, arriva et apporta les saucissons de la mine.

Le matin, on sut que, vers la pointe du jour, les assiégés avoient battu la chamade et avoient demandé à capituler; qu'ils avoient donné des otages, et qu'ils en avoient reçu, et que le comte de Sainte-Maure avoit encore apporté cette nouvelle au Roi. Sur les neuf heures, le Roi leur envoya un projet de capitulation¹, et ils le renvoyèrent à onze heures avec deux nouveaux otages portant pouvoir de terminer les affaires, avec lesquels on commença de régler les articles qui souffroient quelque difficulté; mais il n'y avoit pas d'apparence que les assiégés pussent sortir de la place avant le 2 de juillet.

Ce fut alors que le Roi fit partir le jeune Bontemps pour aller porter à Monseigneur, duc de Bourgogne, et ensuite à Madame, la nouvelle de la réduction de Namur.

L'après-dînée, le Roi monta à cheval et alla visiter par dedans tous les chemins couverts du château; il y vit tous les logements qu'on y avoit faits le jour précédent, le désordre que son canon et ses bombes y avoient fait, et même il y vit plusieurs des ennemis qui le regardoient du dedans du château qu'ils tenoient encore, quoiqu'ils en eussent donné une porte.

La garde de tranchée de ce jour-là fut composée des trois bataillons du régiment royal des Vaisseaux, et de celui du Royal de la Marine, sous les ordres du duc d'Enghien, lieutenant général, du duc de Roquelaure, maréchal de camp, et du chevalier de Sigueran, brigadier.

On sut, ce jour-là, qu'il étoit arrivé à Mayence un grand corps de houssards, qui visitoient souvent les gardes de l'armée du maréchal de Lorge sans aucun avantage pour eux.

On apprit aussi que, du côté d'Italie, on croyoit que le duc de Savoie viendroit bombarder Pignerol, n'y ayant point d'apparence qu'il le pût assiéger, parce qu'il faudroit qu'il prit auparavant le fort de Sainte-Brigitte, où il auroit un furieux combat d'infanterie à essayer; que cependant il avoit envoyé un détachement de trois mille hommes vers le val d'Aoste, afin de donner de la jalousie de ce côté-là.

1. [Le texte de cette capitulation, aussi bien que celui de la capitulation du 23 juin, ont été insérés dans la *Gazette* de 1692, pages 350 et 361. — *E. Pontal.*]

JUILLET 1692

1^{er} juillet. — Le premier jour de juillet, au matin, le Roi eut nouvelle que la reine d'Angleterre étoit accouchée d'une fille, et qu'elle avoit été si peu de temps en travail que les princesses ni les ministres n'avoient pu y arriver assez tôt.

Dans le même temps, le chevalier d'Hocquincourt arriva au camp et apprit au Roi que le marquis, son frère, qui étoit gouverneur de Péronne et colonel du régiment de Lorraine, étoit mort des suites de la blessure qu'il avoit reçue au siège de la ville de Montmélian. Le Roi lui demanda s'il n'avoit point d'autres frères, et il lui répondit qu'il ne lui en restoit plus qu'un, qui étoit abbé, et que les trois autres avoient été tués au service de Sa Majesté. Sur quoi, le Roi lui dit qu'il lui donnoit le gouvernement et le régiment que son frère avoit possédés; donnant à tout le monde un grand sujet d'admirer jusqu'où il portoit la reconnoissance qu'il avoit du service important que le défunt marquis d'Hocquincourt, père de ceux-ci, lui avoit rendu en lui conservant Péronne ¹.

Le même matin, le Roi, se mettant à table à dix heures pour aller à l'abbaye de Floreffe, où il avoit donné rendez-vous au maréchal de Luxembourg et au marquis de Boufflers, ordonna au prince de Condé et au maréchal d'Humières d'aller voir sortir la garnison de Namur, ce qu'ils firent, et ils la trouvèrent composée de plus de deux mille cinq cents hommes; elle sortit avec armes et bagages, quatre pièces de canon et deux mortiers; l'infanterie sortit par la brèche de l'ouvrage à cornes, et l'escorte de cavalerie commandée à cet effet la conduisit à Tirlemont et à Bruxelles, où elle devoit être trois semaines sans faire aucun service, de quelque nature qu'il pût être.

Pendant son dîner, le Roi parla beaucoup à deux otages qui restoient à son quartier pour sûreté de la capitulation; ils lui dirent que les bombes les avoient désolés dans tous les ouvrages

1. Quand il fit tirer le canon de Péronne, dont il étoit gouverneur en survivance, sur le maréchal son père, qui étoit venu avec un corps de troupes ennemies pour s'emparer de cette place, dont il avoit le gouvernement en titre.

du château, qu'une seule avoit tué quarante hommes, qu'une autre étoit tombée dans l'hôpital, où elle avoit tué un fort grand nombre de malades et de blessés, et que les bombes de moyenne grosseur les avoient beaucoup plus incommodés que les plus grosses et que les plus petites.

Après le dîner, le Roi partit pour aller à Floreffe, où, étant arrivé, il y trouva les généraux qu'il avoit mandés ¹, avec la meilleure partie des officiers généraux et seigneurs de leurs armées. D'abord, il s'enferma avec eux, et il ne demeura dans la salle où il étoit que Monseigneur, Monsieur et le comte de Toulouse. La conférence dura deux heures, et, après cela, comme les religieux avoient exposé le Saint-Sacrement, à cause de la venue du Roi, il alla à l'église entendre le salut. L'abbé, crossé et mitré, le reçut à la tête de ses religieux; le salut et la bénédiction du Saint-Sacrement ne durèrent pas longtemps, et le Roi, étant monté à cheval, s'en revint à son quartier, où il arriva par un orage effroyable, qui dura deux heures entières. En arrivant, il déclara qu'il partiroit le 3 pour revenir en France et qu'il iroit coucher à Dinant, et, le soir, il régla le nombre des compagnies de ses deux régiments des gardes qui devoient le suivre.

2 juillet. — Le 2 au matin, on disoit que le prince d'Orange avoit marché vers le Piéton; que le maréchal de Luxembourg, ayant passé la Sambre avec le reste de son armée, étoit allé camper à Saint-Gérard, et qu'on faisoit un grand détachement de cavalerie et d'infanterie, que le comte de Coigny devoit mener en Allemagne.

L'après-dînée, le Roi alla faire la revue de son régiment d'infanterie, qu'il avoit fait mettre en bataille sur le bord de la Sambre, et il le trouva très beau, quoique diminué pour le nombre des soldats, à cause des pertes qu'il avoit faites pendant le siège. Ensuite il entra dans le château de Namur, qu'il trouva tout bouleversé par le canon et par les bombes, et cependant les connoisseurs assurèrent que, si les ennemis s'étoient défendus dans l'ouvrage neuf du prince d'Orange, dans le second ouvrage à cornes, dans le troisième et dans le réduit du château, comme

1. Le maréchal de Luxembourg et le marquis de Boufflers; belle distinction pour le dernier de figurer en quelque manière avec le premier.

ils auroient dû le faire, la place auroit encore pu se défendre dix ou douze jours.

En revenant du château, on sut que le Roi avoit déclaré la route qu'il tiendrait; c'est-à-dire qu'il iroit coucher le 3 à Dinant, qu'il y séjourneroit le 4, qu'il iroit coucher le 5 à Givet ¹, le 6 à Mariembourg ², le 7 à Rocroy, le 8 à Aubenton, le 9 à Marle, et le 10 à Laon, où il séjourneroit le lendemain, le 12 à Soissons, le 13 à Villers-Cotterets, où il séjourneroit le 14, le 15 à Dammartin, et le 16 à Versailles.

On disoit, le même soir, qu'il étoit sorti deux mille hommes de Charleroy, dans le dessein d'incommoder la marche du Roi à son retour; mais que l'armée du maréchal de Luxembourg et du marquis de Boufflers la couvrirait, outre que Saint-Frémont, brigadier de dragons, s'étoit posté avec trois mille chevaux depuis Givet jusqu'à Rocroy.

On assuroit encore que le prince d'Orange étoit venu sur le bord de la Sambre avec vingt bataillons et un grand nombre de pontons, comme s'il eût eu envie de faire des ponts sur cette rivière; mais qu'après y avoir été quelque temps, il s'en étoit retourné sans rien faire, ce qui faisoit croire que ce faux mouvement n'étoit que pour cacher quelque autre dessein.

Après le souper du Roi, le marquis de Barbezieux vint prendre à Sa Majesté la nouvelle de la mort du duc d'Uzès, son beau-père, et la supplia de donner à son fils aîné, le comte de Crussol, le gouvernement d'Angoumois, que son père avoit possédé, et Sa Majesté le lui accorda sur-le-champ.

3 juillet. — Le 3 au matin, le prince de Turenne supplia le Roi qu'il lui fit la grâce de le faire maréchal de camp; le Roi, fort content des services qu'il lui avoit rendus pendant le siège, lui répondit honnêtement qu'il ne pouvoit pas le faire par des

1. Jadis un bourg sur le bord de la Meuse et alors devenu presque une place de guerre, étant assez fort pour y mettre en sûreté un grand corps de troupes, d'autant plus qu'il étoit sous le canon et même sous la bombe de Charlemont. On y avoit bâti nouvellement un grand nombre de maisons, et ce bourg étoit devenu une ville.

2. Place de guerre bâtie pour l'infante Marie d'Autriche, gouvernante ou plutôt princesse des Pays-Bas; mais le Roi l'avoit fait démolir autrefois et auroit peut-être bien voulu alors ne l'avoir point fait, car c'étoit justement l'entrepas entre Rocroy et Philippeville, aussi bien qu'entre Rocroy et Dinant; de sorte que cette place n'étant point rasée auroit beaucoup assuré les convois contre les courses de la garnison de Charleroy.

raisons particulières qui l'en empêchoient; sur quoi le prince de Turenne le pria de le faire donc brigadier, et, comme il vit que le Roi sourioit, il ajouta avec espérance de ne l'être pas longtemps; le Roi reçut agréablement cela, et le fit brigadier de cavalerie, comme il le souhoitoit.

Un moment après, le marquis de Boufflers vint prendre congé du Roi et lui assura positivement que le prince d'Orange n'avoit pas marché, et que, le jour précédent, il avoit fait un grand fourrage vers Chasselet et Farciennes.

A sept heures du matin, le Roi partit du camp, au grand contentement des courtisans, et, si on l'ose dire, de Sa Majesté même, qui étoit ennuyée avec raison du plus détestable campement qui fût jamais, et il vint dîner à l'abbaye du Moulin, où il trouva le maréchal du Luxembourg, suivi de la fleur de son armée. Sa Majesté se mit à table en arrivant, et, après le dîner, ayant encore eu une conférence avec le maréchal, elle monta à cheval pour venir à Dinant, où elle trouva bon que le duc de Chartres, le duc d'Enghien, le duc de Vendôme, le prince de Soubise et quelques autres la suivissent.

En arrivant à Bouvines, qui n'en est qu'à une portée de mousquet, elle trouva la princesse de Conti, qui étoit venue à cheval au-devant d'elle, suivie seulement de la duchesse d'Humières et de Mlle de Sanzay, l'une de ses filles d'honneur. Elle fut reçue comme elle le méritoit, et revint avec le Roi à Dinant, dont le château salua le Roi de tout son canon, quoique le Roi eût aboli cette coutume; mais Violaine¹, qui y commandoit alors, ne savoit pas cette règle.

D'abord que le Roi fut arrivé à son logis, il monta chez la marquise de Maintenon, qu'il avoit vue à sa fenêtre, et, après avoir été un quart d'heure chez elle, il alla à son appartement, où il trouva la duchesse de Chartres, qui l'attendoit avec toutes les dames, auxquelles il ne tint pas longue compagnie, parce qu'il avoit besoin de changer de chemise, le temps étant extrêmement

1. Autrefois capitaine dans le régiment du Plessis-Praslin, depuis capitaine dans celui de Bourgogne et ensuite lieutenant de roi en diverses places, où s'étant ennuyé il s'étoit retiré chez lui; mais il n'y avoit pas été longtemps sans s'y ennuyer encore davantage. Il étoit revenu à la cour, où il avoit été bien reçu, contre la coutume des gens qui s'étoient une fois retirés, et on lui avoit donné la lieutenance de roi de Dinant.

chaud et la pluie l'ayant obligé à porter son manteau depuis l'abbaye du Moulin.

Le soir, il soupa seulement avec sa famille, comme il avoit fait en venant de Paris à l'armée.

On sut, le même jour, qu'il paroissoit tous les jours plus d'irrésolution dans les desseins du duc de Savoie, et qu'on prétendoit que sa mésintelligence avec le marquis de Leganez venoit de ce que, lorsqu'on l'avoit obligé à refuser les offres du Roi, on lui avoit promis positivement tous les secours dont il auroit besoin pour faire le siège de Pignerol, et que depuis le marquis de Leganez s'étoit expliqué qu'on l'aideroit volontiers à bombarder cette place, mais qu'on ne pouvoit pas lui donner tous les secours nécessaires pour l'assiéger, parce que ce seroit trop hasarder les troupes d'Espagne.

On ajoutoit qu'on croyoit que les régiments allemands de Taff et de Montecuculli et de Caraffa devoient bientôt s'en retourner sur le Rhin; qu'on faisoit espérer au duc de Savoie de lui donner quelque infanterie à leur place, et que son dessein étoit d'entrer en Savoie par le Faucigny, en Dauphiné par la vallée de Quieras, et en Provence par le côté de Coni; mais que tous ces desseins paroissoient bien difficiles à exécuter.

4 juillet. — Le 4, le prince de Conti, qui avoit eu depuis peu une attaque de goutte pour la première fois de sa vie ¹, vint à Dinant pour dire adieu à la princesse sa femme, qui le croyoit plus mal qu'il n'étoit, et le duc du Maine y vint aussi prendre congé du Roi.

L'après-dînée, Sa Majesté alla voir les fortifications du château. Elles n'étoient pas encore achevées, et même il falloit encore y faire une grande dépense; mais, quand elles le seroient une fois, la place devoit être une des meilleures de l'Europe.

On sut, ce soir-là, que le comte de Coigny étoit campé à trois quarts de lieue de Dinant, avec quarante escadrons qu'il menoit en Allemagne, et que le marquis d'Hautefort étoit aussi à l'abbaye du Moulin, avec les deux bataillons de son régiment d'Anjou et

1. C'étoit l'avoir de bonne heure, et cela étoit bien fâcheux à un prince si jeune, si bien fait et de si grand mérite; mais, comme il avoit le bonheur de ressembler en beaucoup de choses au défunt prince de Condé, son oncle, il avoit aussi le malheur de lui ressembler par cette maladie, qu'il avoit eue d'aussi bonne heure que lui.

les deux de celui de Limousin, qu'il conduisoit séparément à l'armée du maréchal de Lorge.

5 juillet. — Le 5, le Roi, ayant dîné à Dinant, en partit à midi à cheval, avec les princesses et quelques autres dames, et vint coucher à Givet sous Charlemont, où il commença à sentir quelque petit mouvement de goutte.

6 juillet. — Le 6, il dina encore à Givet, et, en étant parti en carrosse, il vint passer au travers d'une partie des ouvrages qu'il avoit fait faire à Charlemont et vint coucher à Mariembourg, où il trouva le comte de Guiche, qui lui apportoit une lettre du maréchal de Luxembourg, par laquelle il sut qu'il étoit campé à Ham-sur-Heure, et qu'il marchoit incessamment pour aller repasser la Sambre.

La même lettre portoit qu'on disoit que le prince d'Orange avoit marché vers Nivelles, mais que cela n'étoit pas encore trop assuré.

On apprit, le soir, la mort du prince de Meckelbourg ¹ et celle de la marquise de Joyeuse.

7 juillet. — Le 7, le Roi, après avoir dîné à Mariembourg, et avoir marché, comme il avoit fait le jour précédent, entre de très fréquents corps de garde de cavalerie, de dragons et d'infanterie, vint coucher à Rocroy par des chemins épouvantables.

On sut, ce jour-là, que le duc d'Arquien ², père de la reine de Pologne, avoit eu la nomination de cette couronne pour le cardinalat.

On apprit aussi une nouvelle plus considérable, qui fut que les Espagnols et les Allemands avoient joint les troupes du duc de Savoie auprès de Pignerol.

Les lettres de l'armée d'Italie apprirent encore une sottise très complète qu'avoit faite le lieutenant-colonel du régiment de milice de Bretagne, de Guébriant. Il étoit dans un poste avec trois compagnies de son régiment ; les Barbets lui envoyèrent un tam-

1. Plutôt du duc de Meckelbourg, qui étoit chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, s'étant fait catholique en France et y ayant passé plusieurs années, y ayant même épousé la duchesse de Châtillon, sœur du maréchal de Luxembourg. Comme il n'avoit point d'enfants, ses Etats après lui furent partagés par divers collatéraux, et les princes voisins en profitèrent aussi par le droit de bienséance.

2. Gentilhomme de Bourgogne ; il avoit accepté le cardinalat au refus du plus jeune des fils de sa fille, la marquise de Béthume ; mais il étoit extrêmement vieux.

bour lui dire qu'ils alloient l'attaquer avec cinq cents hommes, mais que, s'il vouloit ne point tirer sur eux, ils ne tireroient point sur lui. Il donna dans ce panneau, il laissa passer les Barbets; mais ils ne furent pas plutôt passés qu'ils l'environnèrent, le prirent avec ses trois compagnies, et, après avoir brûlé trois villages, le renvoyèrent désarmé aussi bien que tout son monde. M. de Catinat l'envoya dans un fort nommé Exiles, en attendant les ordres de la cour, et le Roi lui manda de le faire mettre au conseil de guerre.

8 juillet. — Le 8, le Roi vint dîner aux Tennières, après avoir passé des chemins abominables, et il vint coucher à Rumnigny.

Le divertissement des courtisans, ce soir-là, fut d'aller voir une fille, qui, quoique dévote et de bon sens, ne laissoit pas d'être affligée d'une étrange maladie, que les gens du pays appelloient possession. Tous les jours réglément, à onze heures du matin, son accès commençoit; elle se donnoit incessamment des soufflets de la main droite sur la joue gauche et de la main gauche sur la joue droite; elle faisoit des contorsions horribles; étant assise sur son lit, elle y faisoit le moulinet aussi vite que peut tourner une pirouette; enfin elle faisoit mille choses que les médecins attribuoient à des maux de mère, mais que des gens bien sensés disoient être au-dessus des effets de ce mal. Le Roi ne la vit point, mais Monseigneur et Monsieur l'allèrent voir.

9 juillet. — Le 9, le Roi vint dîner à Brunehamel et coucher à Montcornet.

10 juillet. — Le 10, il vint dîner à Pierrepont et coucher à Laon, où il séjourna le lendemain pour donner aux équipages de la cour le temps de rejoindre.

12 juillet. — Le 12, Monsieur partit de fort bonne heure pour aller attendre le Roi en son château de Villers-Cotterets, où Madame étoit arrivé quelques jours auparavant; et le Roi, à son lever, dit que les ennemis avoient passé le Rhin au même endroit où ils l'avoient passé la dernière année; que le maréchal de Lorge, en ayant eu avis, s'étoit approché d'eux du côté de Worms; que là, il avoit su que le comte de Lippe marchoit à portée de lui avec trois mille chevaux, et qu'il avoit ordonné au marquis de Villars, maréchal de camp de jour, de

prendre les dragons de la droite et de les aller reconnoître; que le marquis avoit trouvé qu'ils marchaient en désordre, mais si vite qu'il ne pouvoit les joindre en marchant plus régulièrement qu'eux; ce qui lui avoit fait prendre le parti de faire débander après eux deux escadrons de dragons du régiment de Gobert, lesquels les avoient poussés et culbutés au delà d'un ruisseau, leur avoient pris deux colonels et quelques autres officiers, et leur avoient tué plus de cent cinquante hommes; que le marquis de Villars étoit arrivé, avoit passé le ruisseau et s'étoit mis en bataille devant eux, mais qu'ils n'avoient osé l'attaquer, quoiqu'ils fussent beaucoup plus forts que lui.

Les mêmes lettres d'Allemagne portoient que l'Ecossois, lieutenant-colonel du régiment de Normandie, ayant été détaché avec deux cents hommes pour garder une église, il y avoit été attaqué par les ennemis; qu'ils l'avoient fait sommer de se rendre et même que, voyant qu'il tiroit toujours, ils lui avoient fait offrir une honnête capitulation, mais qu'il l'avoit refusée; qu'il s'étoit défendu jusqu'à l'extrémité, et qu'enfin les ennemis l'avoient forcé, lui avoient tué quatre-vingts hommes et l'avoient fait prisonnier avec le reste de son monde, après l'avoir légèrement blessé.

Ce jour-là, le Roi vint dîner à Chavignon et coucher à Soissons, où il trouva un courrier du maréchal de Luxembourg, par les lettres duquel il apprit que ce général étoit campé à Soignies, au milieu du pays ennemi; que le prince d'Orange étoit à Genappe, et qu'on croyait qu'il marcheroit à Tubise, mais qu'il n'étoit plus temps et qu'il auroit fallu se poster au Piéton pour empêcher le maréchal de Luxembourg d'entrer si avant dans le pays.

On disoit aussi que huit cents houssards étoient venus attaquer l'arrière-garde des bagages du maréchal de Lorge; que la cavalerie de l'arrière-garde les avoit, non seulement soutenus, mais repoussés vigoureusement, et même que, les ayant suivis un peu trop loin, elle étoit tombée dans une embuscade de six escadrons, qui l'avoit ramenée aussi vite qu'elle étoit allée.

On sut encore, le même soir, que le marquis de Janson ¹ étoit

1. Frère aîné du cardinal de Janson; il étoit de la maison de Forbin, de Provence, et avoit autrefois été colonel du régiment d'Auvergne.

mort de maladie et que le Roi avoit donné son gouvernement d'Antibes à son fils, qui étoit capitaine de cavalerie, pour le consoler de la mort de son père et de son frère l'abbé, qu'il venoit de perdre en même temps.

13 juillet. — Le 13, le Roi vint dîner au Verfeuil et coucher à Villers-Cotterets, où il fut reçu par Monsieur, par Madame et par Mademoiselle, qu'on trouva fort crue et fort embellie. Le soir, Leurs Altesses Royales étant allées au salut du Saint-Sacrement, Monsieur y eut une si grande faiblesse, qu'étant prêt de s'évanouir il fut obligé de sortir de l'église, pour aller prendre l'air dans la cour des religieux de Prémontré.

14 juillet. — Le 14, le bruit de la basse cour étoit qu'on pourroit faire un voyage à Bourbon; mais, comme on en ignoroit la cause, on ne savoit aussi ce qu'on en devoit croire.

On sut, ce jour-là, que le duc de Savoie, voyant que le marquis de Leganez, gouverneur de Milan, et le comte Palfi, qui commandoit les troupes de l'Empereur, s'étonnoient de voir un si grand nombre de tentes sur les montagnes où l'armée française étoit campée, leur avoit voulu persuader que l'on avoit acheté ces tentes à Lyon, et qu'on les avoit fait tendre sur les hauteurs pour faire croire que l'armée étoit fort nombreuse, mais qu'il n'y avoit qu'un seul homme dans chaque tente. Catinat cependant mandoit au Roi que les trois salves de mousqueterie qu'il avoit fait faire pour la réjouissance de la prise de Namur devoient avoir désabusé Leganez et Palfi, s'ils s'étoient laissé persuader aux discours du duc de Savoie, et qu'il supplioit Sa Majesté d'avoir l'esprit en repos de ce côté-là, puisqu'il l'assuroit qu'il donneroit au duc de Savoie autant de peine qu'il pourroit lui en donner; que d'ailleurs ce prince n'oseroit rien entreprendre qu'après l'arrivée de Caprara, que l'Empereur lui envoyoit comme une espèce de gouverneur, et que, ce général étant fort lent dans ses résolutions, il n'y avoit pas d'apparence qu'il fit aucune entreprise; que l'on croyoit que les Espagnols et les Allemands ne consentiroient point qu'on assiégeât Pignerol, et que les Espagnols consentiroient encore moins qu'on fit le siège de Casal, parce que, si on le prenoit, il seroit pour l'Empereur, auquel ils ne vouloient point donner de pied en Italie; que cependant il avoit choisi d'Usson pour défendre le fort de Sainte-Brigitte, s'il étoit attaqué, les ennemis ne pouvant ni assiéger ni bombarder

Pignerol sans avoir pris ce fort ; que le chevalier de Tessé commanderoit dans la ville de Pignerol et le marquis d'Herleville, qui en étoit gouverneur, dans le château, et que pour lui il se posteroit sur les hauteurs de Rochecotel, d'où il seroit à portée de donner la main au fort et à la ville.

L'après-dînée, le Roi monta à cheval avec les dames et fit beaucoup de tours de promenade dans le jardin.

15 juillet. — Le 15, Sa Majesté vint dîner à Nanteuil, dans le château du duc d'Estrées, et de là coucher à Dammartin, où elle trouva peu de gens qui fussent venus au-devant d'elle, qui se réduisoient presque à Chamillard, intendant des finances, et à Phélypeaux, intendant de la généralité de Paris.

16 juillet. — Le 16, la marquise de Maintenon partit de bonne heure et, après avoir dîné au Bourget, vint à Versailles ; et en arrivant elle se mit au lit, où elle reçut les visites de tout ce qu'il y avait d'hommes et de femmes qui étoient venus pour l'arrivée du Roi.

Cependant Sa Majesté vint aussi dîner au Bourget, où elle trouva l'archevêque de Paris et le président de Château-Gontier ; après son dîner, elle monta en carrosse et vint à Versailles, où elle trouva une foule innombrable d'hommes et de femmes qui l'attendoient.

Peu de moments après, le roi d'Angleterre arriva et fut enfermé assez longtemps avec le Roi.

D'un autre côté, Monsieur et Madame, qui étoient restés un jour à Villers-Cotterets, arrivèrent aussi à Paris avec leur cour.

On parloit beaucoup, ce jour-là, de certaine bulle que le Pape avoit faite contre le népotisme ; mais, quoiqu'elle fût d'elle-même très louable, on la regardoit comme un ouvrage inutile, parce qu'on étoit persuadé que ses successeurs n'y auroient aucun égard.

17 juillet. — Le 17, Monsieur eut un fort grand accès de fièvre, qui paroissoit être une suite de la foiblesse qu'il avoit eue à Villers-Cotterets.

Ce jour-là, le Roi permit au prince de Courtenay et au marquis de la Vauguyon de revenir à la cour et de paroître devant lui.

18-19 juillet. — Le 18, le Roi alla voir le roi et la reine d'Angleterre à Saint-Germain, et, le lendemain, il alla à Paris voir Monsieur.

La marquise de Maintenon avoit eu de cruelles vapeurs depuis qu'elle étoit arrivée du voyage ; elle se fit saigner du pied ce jour-là.

On eut nouvelle, ce même jour, que les ennemis avoient repassé le Rhin, et que le duc de Savoie étoit venu camper avec toutes ses forces à un quart de lieue de Pignerol ; mais on sut que Catinat avoit écrit au Roi qu'il pouvoit dormir en repos et qu'il étoit posté de manière à ôter aux ennemis toute espérance de pouvoir rien entreprendre contre cette place.

20 juillet. — Le 20, on apprit que le duc de Noailles étoit rentré en Roussillon avec son armée, la saison ne permettant plus de tenir la campagne en ce pays-là.

On sut encore, par les lettres de Saint-Malo, que les ennemis avoient vingt-trois vaisseaux de guerre devant cette place, qui la menaçoient de la bombarder ou de faire quelque descente à la côte.

21 juillet. — Le 21, on assuroit que les Anglois devoient embarquer quinze mille hommes pour faire une descente en France, et cette nouvelle ne laissoit pas de donner de l'inquiétude aux côtes de Normandie et de Bretagne, sur lesquelles on faisoit tous les préparatifs possibles pour repousser les ennemis, en cas qu'ils entreprissent quelque chose.

Cependant le maréchal de Luxembourg étoit toujours campé à Soignies, et le prince d'Orange à Genappe, où le fourrage commençoit à lui manquer ; mais il avoit envoyé quérir ses gros bagages à Bruxelles, ce qui faisoit croire qu'il devoit bientôt décamper.

22 juillet. — Le 22, on apprit que l'Empereur avoit fait arrêter le baron de Schoning, général des troupes du duc de Saxe, qui prenoit les eaux en Bohême ; cette action étoit hardie, et ce n'étoit pas ménager le duc de Saxe que de faire ainsi arrêter son général de haute lutte ; cela pouvoit même cabrer les autres princes d'Allemagne, mais l'Empereur avoit trouvé moyen de se rendre maître de l'Allemagne, en donnant à ses princes de l'ombrage de la trop grande puissance du Roi.

On disoit, le même jour, qu'on faisoit le procès au prince de Barbançon, qu'il avoit pour prison la ville de Louvain, et l'on étoit persuadé que le prince d'Orange, son ennemi, le perdrait s'il pouvoit, mais qu'il n'en viendrait pas à bout, Barbançon

ayant épousé une Espagnole, qui étoit actuellement en Espagne et qui y avoit un grand crédit.

23 juillet. — Le 23, les lettres du côté d'Italie portoient que le duc de Savoie avoit avancé une tête vers Saint-Second, comme s'il eût eu envie de passer du côté de Briançon pour prendre les derrières de l'armée françoise, mais que Catinat n'avoit pas jugé à propos de sortir de son poste, étant persuadé que tous les mouvemens des ennemis n'étoient que pour l'obliger à le déposter.

On disoit, ce jour-là, que le prince d'Orange avoit envoyé marquer son camp devant Namur, au même endroit où le Roi étoit campé pendant le siège de la ville. Cependant on n'en étoit guère plus alarmé, ne croyant pas qu'il lui fût possible d'entreprendre ce siège devant le maréchal de Luxembourg.

On apprit encore, le même jour, que les vaisseaux des ennemis avoient levé l'ancre de devant Saint-Malo, mais qu'il y en avoit encore quelques-uns à Ouessant et en d'autres rades voisines.

24 juillet. — Le 24, le bruit couroit que le prince d'Orange avoit fait un gros détachement pour aller attaquer les lignes, et que le duc de Bavière devoit commander ce corps-là; mais le marquis de Boufflers étoit posté de manière, avec ses troupes, qu'il pouvoit aisément défendre les lignes et se joindre aussi au maréchal de Luxembourg en cas de besoin. On ajoutoit que ce maréchal avoit fait mettre le brigadier Quadt en prison, pour avoir souffert que sa brigade allât au fourrage un jour qu'il avoit défendu qu'on y allât, et qu'il avoit envoyé le marquis de Wartigny, colonel de dragons, à la citadelle de Tournay, pour lui avoir demandé permission d'envoyer son major à la cour se plaindre de l'injustice qu'il lui faisoit de l'envoyer aux lignes.

25 juillet. — Le 25, on sut que les Anglois avoient effectivement embarqué dix-sept bataillons, mais que les vaisseaux sur lesquels ils étoient avoient été furieusement battus de la temête à leur rade.

On disoit aussi que le prince d'Orange se vantoit publiquement qu'il reprendroit Namur, qu'il prendroit Dunkerque et qu'il prendroit ou bombarderoit Saint-Malo et brûleroit tous les vaisseaux qui y étoient. Tant de choses ne paroissent pas possibles à exécuter; cependant on ne laissa pas de prendre des précautions pour l'en empêcher.

Ce fut en ce temps-là que le mariage du marquis de Blanzac ¹ avec la marquise de Nangis ² éclata dans le monde; on sut donc qu'ils étoient mariés depuis longtemps et même qu'elle étoit grosse et prête d'accoucher; mais, comme dans leur mariage on n'avoit pas observé toutes les formes requises, on manda au cavalier de revenir à Paris, afin qu'on pût réitérer le mariage dans toutes les formes. Mais le duc de la Rochefoucauld, proche parent de Blanzac, jeta feu et flammes contre ce mariage, et dit pendant quelques jours toutes les choses imaginables pour le rompre, ce qui n'empêcha pas les personnes intéressées de travailler à la conclusion.

26 juillet. — Le 26, on assuroit que Louvigny, qui étoit un des principaux officiers des Espagnols en Italie, avoit dit au duc de Savoie qu'il trouvoit l'entreprise de forcer le fort de Sainte-Brigitte très difficile, et que, quand même il y réussiroit, il lui en coûteroit plus de dix mille hommes.

27 juillet. — Le 27, on eut nouvelle que Catinat avoit été assez incommodé d'une fièvre avec un dévoiement, mais qu'il se portoit mieux.

28 juillet. — Le 28, le Roi donna gratis au fils du conseiller d'Etat de Harlay ³ une charge de conseiller au parlement de Paris, avec permission de la garder jusqu'à ce qu'il fût en âge de l'exercer; Sa Majesté en donna aussi une au fils du conseiller d'Etat de Basville, intendant en Languedoc, mais ce fut pour soixante-quatre mille livres; ainsi il lui fit seulement grâce de douze mille écus.

Le même jour, on sut qu'il y avoit eu une canonnade entre les deux armées d'Allemagne, ou plutôt que le maréchal de Lorge avoit fait canonner une partie de celle des ennemis, mais que cela n'avoit pas été de conséquence.

29 juillet. — Le 29, on apprit que le marquis de Pleumartin ⁴, capitaine de cheval-légers, étoit mort à l'armée d'un mal de poumon qu'il avoit hérité de son père et de sa mère, lesquels en étoient morts l'un après l'autre.

1. Second frère du comte de Roucy, qui étoit colonel d'infanterie.

2. Fille de la maréchale de Rochefort.

3. Il étoit de même maison que l'archevêque de Paris et que le premier président du parlement de Paris, mais d'une autre branche; il avoit épousé la fille du second lit du chancelier Boucherat, qui lui procura cette grâce.

4. Il étoit petit-fils du marquis d'Hervault et lieutenant général pour le Roi en Touraine.

30 juillet. — Le 30, on eut nouvelle que le duc de Savoie avoit laissé un corps dans son ancien camp près de Pignerol, sous les ordres du comte Palfi; qu'il en avoit fait marcher un autre vers Saluces et un autre le long des montagnes; que cela avoit obligé Catinat de détacher huit bataillons pour aller prendre quelque poste d'où ils fussent à portée de secourir la Provence, ou de venir le rejoindre, si les ennemis n'avoient fait que de fausses marches. On apprit aussi qu'il avoit envoyé le marquis de Vins commander en Provence, parce que Langalerie, lieutenant général, qui y commandoit, étoit extrêmement malade.

On ajoutoit que le bruit couroit, en ce pays-là, que la flotte d'Espagne, composée de vingt vaisseaux et de trente galères, avoit ordre de venir mouiller l'ancre devant Nice, et, si cela s'étoit trouvé véritable, les trente-cinq galères de France qui étoient à la mer auroient pu prendre le parti de revenir à Marseille; mais d'autres assuroient que les Espagnols n'avoient que douze vaisseaux et vingt-neuf galères, et, cela étant, notre flotte, qui étoit composée de trente-cinq galères et de huit vaisseaux, n'avoit pas sujet de les appréhender.

31 juillet. — Le 31, on disoit que le maréchal de Luxembourg avoit fait un grand détachement pour envoyer dans les places de la mer, et un autre vers Namur; et, en effet, on sut qu'il avoit marché dix bataillons pour aller camper sous cette dernière place, que le comte de Guiche avoit marché à Calais avec son régiment, et que le comte de Mauevrier s'étoit jeté dans Dunkerque avec d'autres troupes ¹.

AOUT 1692

1^{er} août. — Le premier jour d'août, on disoit que les Maures avoient brûlé quatre vaisseaux de guerre des Espagnols, et coulé à fond le reste de la flotte qu'ils avoient dans l'Océan, nouvelle qui ne laissoit pas d'être assez importante dans la conjoncture présente des affaires.

On sut, le même jour, que le maréchal de Luxembourg étoit

1. Quoiqu'il fût naturellement gouverneur de Tournay, il commandoit dans Dunkerque et dans les autres places de la mer depuis Bergues jusqu'à Calais.

venu camper à Enghien, que le prince d'Orange avoit aussi décampé, et qu'on avoit vu les colonnes de son armée passer à Braine-le-Château.

Ce jour-là, le Roi déclara que le comte de Toulouse, amiral de France, commanderoit la flotte l'année prochaine; grande joie pour ce jeune prince et pour tous les officiers de la marine!

4 août. — Le 4, à dix heures du soir, Albergotti, brigadier d'infanterie, arriva à Versailles, apportant au Roi la nouvelle d'un très grand combat qui s'étoit donné en Flandre le jour précédent, et voici comme il conta la chose.

« Le 3, à la pointe du jour, le comte de Tracy, exempt des gardes du corps, qu'on avoit envoyé à la guerre, écrivit au maréchal de Luxembourg qu'il voyoit marcher les ennemis en colonnes, et qu'ils sembloient prendre le chemin de le venir attaquer. Le maréchal de Luxembourg eut peine à croire cet avis, mais Tracy lui en envoya un second qui l'obligea de le croire, et, en même temps, il fit prendre les armes à son armée et la mit en bataille. Le prince d'Orange vint fièrement l'attaquer dans son camp; la canonnade commença à huit heures et demie, et le combat à midi et demi; ce ne fut qu'un combat d'infanterie, parce que le terrain ne permettait pas à la cavalerie de combattre. L'infanterie des ennemis fit un si gros feu que celle du Roi fut obligée de lui céder; les ennemis passèrent une haie, après l'avoir fait quitter aux François; ils prirent six pièces de canon et se mirent en bataille, mettant devant eux des chevaux de frise ¹.

Le maréchal de Luxembourg, voyant que les choses alloient mal, ordonna à Artagnan, major général, de faire mettre l'épée à la main aux bataillons. Ils le firent avec joie, et chargèrent les ennemis avec tant de furie qu'ils les firent reculer, leur firent repasser la haie, prirent sept pièces de leur canon, les poursuivirent et les menèrent battant pendant près d'une lieue. On ne donna point de quartier aux Anglois ni aux Allemands, mais aux Hollandois, aux Espagnols et aux Suédois.

Une si grande action ne se fit pas sans qu'il en coûtât bien de

1. Ils portoient certains bâtons ferrés par les deux bouts, avec certains rouleaux de bois percés dans lesquels, fourrant ces bâtons, ils formoient tout d'un coup des chevaux de frise qu'ils mettoient devant eux, et cela étoit bon en certaines occasions.

braves gens. Le marquis de Bellefonds, colonel du régiment Royal-Comtois d'infanterie, et Porlier, colonel suisse, y furent tués. Le duc de Chartres y eut un coup de mousquet fort favorable, qui emportoit ses habits et sa chemise d'une épaule à l'autre sans lui effleurer la peau. Le marquis de Tilladet, lieutenant général, y eut un coup dans la fesse. Le prince de Turenne y fut blessé à mort d'un coup de mousquet au travers du corps; comme aussi le marquis de Blainville ¹, Beauregard, capitaine aux gardes, le chevalier d'Estrades ², colonel du régiment d'infanterie de Chartres, et Fimarcon ³, brigadier de dragons. Maupeou ⁴, capitaine aux gardes, le marquis d'Alègre, brigadier de dragons, le comte de Saint-Florentin ⁵, colonel de dragons, le comte de Mursay ⁶, colonel de dragons, Vaurouy, lieutenant aux gardes, Vigny ⁷, lieutenant général de l'artillerie, Puysegur ⁸, maréchal des logis de l'armée, et le comte de Vins ⁹, y furent fort blessés. Il y eut trente-huit officiers du régiment du Roi d'infanterie tués ou blessés. Les autres régiments y souffrirent beaucoup; mais les ennemis y souffrirent encore davan-

1. Troisième fils du ministre d'État Colbert, auquel, après la mort de son père, on avoit ôté la charge de surintendant des bâtimens; mais, de l'argent qu'il en avoit reçu, il avoit acheté du marquis de Rhodes la charge de grand maître des cérémonies. Il étoit fort brave homme, comme tous ceux de sa famille.

2. Celui même qu'on avoit cru avoir été tué à l'ouvrage à cornes de Mons. C'étoit un garçon qui avoit beaucoup d'esprit et de valeur.

3. Gentilhomme de Gascogne, neveu du marquis de Tilladet; son frère aîné avoit déjà été tué à la tête du même régiment.

4. Fils de Maupeou-Noisy qui avoit été major du régiment des gardes, ensuite chassé à la disgrâce du surintendant Fouquet, dont il étoit un des plus affidés, et puis fait gouverneur d'Ath, où il étoit mort.

5. Frère du marquis de Châteauneuf, secrétaire d'État.

6. Second fils du marquis de Villette, lieutenant général des armées navales du Roi et parent proche de la marquise de Maintenon; il étoit frère de la comtesse de Caylus.

7. C'étoit un soldat de fortune, qui, ayant appris en Allemagne à jeter des bombes, s'y étoit rendu habile, et étoit devenu lieutenant général de l'artillerie par commission depuis la mort du brave du Metz.

8. Fils du second lit du vieux Puysegur, colonel du régiment de Piémont, un des premiers hommes de son temps pour l'infanterie. Celui-ci étoit capitaine au régiment du Roi et avoit de la capacité pour la charge qu'on lui faisoit faire par commission.

9. Fils unique du marquis de Vins, maréchal de camp, et capitaine lieutenant de la seconde compagnie de mousquetaires du Roi. C'étoit un garçon de dix-sept ans, fait à peindre, et de la plus heureuse espérance du monde.

tage, y ayant eu huit mille hommes tués sur la place et sept pièces de canon prises.

Le duc d'Enghien et le prince de Conti y firent des merveilles; le dernier y eut deux chevaux tués sous lui et un de blessé; le maréchal de Luxembourg y eut aussi deux chevaux tués sous lui, et son fils, le duc de Montmorency, y en eut un de tué.

Les deux régiments des gardes françoises et suisses, le régiment du Roi et celui de Porlier eurent la plus grande part à cette victoire. »

Cette grande nouvelle donna beaucoup de satisfaction au Roi, quoiqu'il regrettât infiniment tant de braves gens qu'il venoit de perdre. Il donna sur-le-champ au fils du marquis de Bellefonds, qui étoit encore très jeune, le gouvernement du château de Vincennes, qui venoit de vaquer par la mort de son père.

On sut, en même temps, que le comte de Luxe, troisième fils du maréchal de Luxembourg, viendroit apporter au Roi la relation du détail de l'action, mais qu'il falloit quelques jours pour le faire exactement.

5 août. — Le 5, la Berthière ¹, sous-gouverneur du duc de Chartres, arriva et apprit que ce prince n'avoit pas eu ² pour un coup de mousquet, qu'il s'en étoit fait encore donner un second presque aussi heureux que le premier, car il ne lui faisoit qu'une contusion au bras, mais si grande qu'il avoit fallu, sur le champ de bataille, lui faire plusieurs incisions, lesquelles étant faites et le premier appareil ayant été mis, il remonta à cheval, et demeura encore à la tête de la réserve qu'il commandoit, jusqu'à ce que l'action fût entièrement finie.

On apprit, le même jour, que les ennemis, étant entrés en Dauphiné, y avoient pris Guillestre, maison de plaisance de l'archevêque d'Embrun, et le bourg qui l'environne, lesquels n'étoient fortifiés que d'une palissade; qu'un bataillon de milice et trois compagnies d'Irlandois qui étoient dedans n'avoient pas laissé de s'y défendre pendant trois jours, et qu'enfin ils avoient été faits prisonniers de guerre, après avoir tué quatre cents hommes aux ennemis.

1. C'étoit un capitaine de cavalerie fort sage, que Monsieur avoit choisi pour sous-gouverneur de son fils, lorsque celui qui l'étoit se trouva trop vieux pour le suivre à l'armée.

2. [Un mot a été ici omis par le copiste. — E. Pontal.]

6 août. — Le 6, on apprit que, le lendemain du combat d'Enghien ¹, le lieutenant général Rosen avoit dit au maréchal de Luxembourg que, selon les apparences, les ennemis ne manqueraient pas d'envoyer quelque corps de troupes vers le champ de bataille pour observer sa contenance, et qu'il estimoit qu'il seroit bon de les primer; que, s'il le jugeoit à propos, il s'y en iroit lui-même avec trois cents chevaux et deux cents dragons; que le maréchal de Luxembourg lui avoit répondu que c'étoit là un trop petit corps pour qu'il l'allât commander lui-même; mais que, Rosen lui ayant reparti qu'il réussiroit mieux avec cinq cents chevaux qu'avec mille, le maréchal lui avoit permis de faire ce qu'il jugeroit à propos; qu'il avoit donc pris les trois cents chevaux et les deux cents dragons, avec lesquels il avoit marché droit au camp des ennemis; qu'en y allant, il avoit trouvé un défilé, à la tête duquel il avoit fait embusquer les deux cents dragons sous les ordres du chevalier de Pomponne, mestre de camp du régiment de Bourgogne, avec ordre de se mettre en état de n'être point insultés par de la cavalerie. Il recommanda aussi au chevalier que, s'il le voyoit poussé par les ennemis, il ne fit point tirer que quand il verroit que quelques-uns de leurs escadrons auroient passé le défilé; qu'il avoit en même temps ² avec ses trois cents maîtres, et qu'il ne s'étoit pas plus tôt montré aux gardes des ennemis, qui étoient fortes à cause qu'ils fourrageoient ce jour-là, que plusieurs de leurs troupes l'avoient suivi avec chaleur, qu'il avoit repassé le défilé, et que quatre de leurs escadrons l'avoient passé après lui; mais que le chevalier de Pomponne avoit fait faire sur eux une décharge si à propos, qu'il en avoit tué une bonne partie, et que le général Rosen, tournant tête en même temps, avoit chargé le reste et l'avoit défait entièrement.

On sut, le même soir, que le prince de Turenne étoit mort de sa blessure, aussi bien que Beauregard et le vicomte de

1. [*On ne sait pourquoi, dit Saint-Simon dans ses additions au journal de Dangeau, les Mémoires appellent ce combat d'Enghien, puisqu'il est inconnu sous tout autre nom que celui de Steenkerque.* » On voit que le marquis de Sourches a suivi ici les errements de Dangeau. Le nom de la bataille n'étoit pas encore bien fixé. Le 12 août, Dangeau lui donne son vrai nom. — E. Pontal.]

2. [Encore un mot omis par le copiste. — E. Pontal.]

Marsilly ¹, capitaine au régiment de dragons de Monseigneur.

7 août. — Le 7, on continua d'apprendre de nouveaux morts et de nouveaux blessés de l'armée de Flandre. On sut qu'il y avoit dans les hôpitaux de Mons dix-neuf cents blessés, et qu'il pouvoit y avoir à peu près autant de gens morts sur le champ de bataille; qu'on avoit douze cents prisonniers des ennemis, tous blessés, et dix pièces de leur canon.

8 août. — Le 8, il vint des lettres de Bruxelles, qui portoient que la désolation y étoit grande, parce que, outre un grand nombre d'officiers et de soldats, les ennemis avoient perdu plusieurs officiers généraux et beaucoup de colonels. On croyoit même que le petit duc de Richmond ² avoit été tué; mais, dans la suite, cela ne se trouva pas véritable.

9 août. — Le 9, Monsieur, frère du Roi, eut un nouvel accès de fièvre qui lui dura huit heures.

On apprit, ce jour-là, que le marquis de Fimarcon étoit mort, et le Roi donna son régiment à son frère, qui en étoit major.

On sut encore que la blessure du marquis de Tilladet étoit bien plus grande et plus dangereuse qu'on ne l'avoit dite, qu'elle offensoit l'os de la hanche et celui de la cuisse, qu'il avoit la fièvre et qu'on le croyoit en grand péril.

On assuroit aussi que le comte de Mursay avoit été trépané, et que le comte de Vins étoit mort.

L'après-dînée, comme le Roi étoit à la chasse, le comte de Luxe arriva; il donna au Roi la lettre du maréchal, son père, en forme de relation ³, et lui présenta cinq drapeaux des ennemis, l'assurant que les soldats en avoient encore déchiré trois autres.

Le Roi l'entretint très longtemps en chassant, et il apprit de lui que le comte de Mursay et le marquis de Tilladet avoient été condamnés par les chirurgiens, que Poncet, lieutenant-colonel du

1. Fils du défunt vicomte de Marsilly, capitaine de la varenne du Louvré; c'étoient des gentilhommes de Brie.

2. Fils naturel du défunt roi Charles d'Angleterre et de la duchesse de Portsmouth, qui étoit une damoiselle de basse Bretagne, nommée Kerouart.

3. [Les éditeurs de Dangeau ont reproduit intégralement cette relation d'après le dépôt de la guerre, où elle est conservée (V. t. IV, p. 141 et sq.). Cette relation est d'ailleurs imprimée, et la Bibliothèque nationale en possède plusieurs exemplaires. En voici l'indication exacte : *Lettre de monsieur le maréchal duc de Luxembourg au Roi sur ce qui s'est passé au combat de Steenkerque*. Paris, Muguet (s. d.), in-4 de 8 p. (Lb 37-4013). — E. Pontal.]

régiment d'infanterie de Monseigneur, étoit mort, que le marquis de Blainville étoit fort mal.

Dans la lettre que le maréchal de Luxembourg écrivoit au Roi ¹, il lui mandoit, entre autres choses, qu'un colonel des ennemis, nommé Armestein, s'étant mêlé parmi les valets auxquels on avoit permis de venir chercher leurs maîtres parmi les morts, et considérant attentivement les postes de l'armée du Roi, Lataste, aide-major des gardes du corps, qui s'y étoit trouvé, avoit remarqué sa contenance; qu'il l'avoit abordé, lui avoit dit qu'il n'étoit point un valet, mais un officier qui observoit toutes choses pour en rendre compte au prince d'Orange, qu'Armestein s'en étoit longtemps défendu, mais que Lataste l'avoit pressé si vivement qu'il lui avoit fait avouer la vérité, et qu'ensuite il l'avoit fait arrêter et mener au maréchal de Luxembourg; que le comte de Waldeck en avoit écrit fort honnêtement à ce général, désapprouvant le procédé d'Armestein, mais assurant qu'il n'étoit allé sur le champ de bataille que pour chercher son frère qui avoit été tué, et demandant grâce pour lui à la générosité du maréchal de Luxembourg, qui envoyoit sa lettre au Roi pour en ordonner.

Le même soir, on sut que la comtesse d'Auvergne avoit eu à Paris une espèce d'apoplexie et que la princesse douairière d'Espinoï avoit la petite vérole, ce qui étoit bien dangereux à son âge:

10 août. — Le 10, on chanta le *Te Deum*, pour la victoire du maréchal de Luxembourg, dans la chapelle du Roi à Versailles. On sut que Monsieur avoit eu un second accès de fièvre, qui n'avoit duré que six heures, et qu'on avoit coupé la cuisse au comte de Saint-Florentin.

11 août. — Le 11, on disoit que le duc de Savoie avoit assiégé Embrun; que le comte de Larrey, maréchal de camp, s'étoit jeté dedans avec cinq bataillons et deux cents dragons à pied, mais que la place étoit fort mauvaise et qu'on y manquoit de boulets de canon; que cependant Catinat étoit toujours campé au mont Genève avec quinze bataillons, pour voir à quoi les ennemis s'attacheroient.

1. [L'incident relevé ici ne figure pas dans la relation dont il est question à la note précédente. Le marquis de Sourches a dû l'emprunter à quelque autre lettre du maréchal de Luxembourg, annexée sans doute à la relation officielle du combat. — E. Pontal.]

Le même jour, on sut que le comte de Saint-Florentin et le comte de Mursay étoient morts de leurs blessures, aussi bien que Verdusant, lieutenant-colonel du régiment de Hainaut; et on disoit que le marquis de Tilladet et le marquis d'Alègre se portoient mieux.

Le Roi reçut aussi une lettre du maréchal de Luxembourg, par laquelle il lui mandoit qu'il avoit eu des avis de l'armée des ennemis que le prince d'Orange vouloit l'attaquer le 10; mais que, comme il n'en étoit pas persuadé, il avoit résolu de décamper le 11 et d'aller en deux jours camper à Lessines.

Sa Majesté dit le même soir à Marly, où elle étoit du jour précédent, qu'il étoit mort trois de ses capitaines de vaisseau, et presque tout un équipage d'un de ses navires, de peste ou tout au moins d'une maladie qui lui ressembloit beaucoup.

12 août. — Le 12, le roi et la reine d'Angleterre vinrent voir le Roi à Marly avec toute leur petite cour, plus nombreuse en femmes qu'en hommes. On se promena dans le jardin, on joua au nouveau portique de marbre que le Roi y avoit fait faire, et ensuite Leurs Majestés Britanniques s'en retournèrent à Saint-Germain.

Dans cette promenade, le roi d'Angleterre dit à des gens, qui lui dirent qu'on avoit cru que le duc de Richmond avoit été tué, que toutes les apparences étoient qu'il avoit été fait prisonnier, mais qu'il étoit tombé entre les mains de quelqu'un de sa connaissance qui lui avoit donné la liberté.

Le Roi reconduisit à pied la reine d'Angleterre jusqu'à la porte du jardin par laquelle on va à Saint-Germain, quoique depuis quelque temps il ne fit pas à pied de si longues promenades, et la reine, qui étoit encore faible, étant accouchée depuis peu, monta avec la duchesse d'Enghien, qui étoit grosse, dans le petit chariot traîné par des hommes, dont le Roi se servoit d'ordinaire pour se promener. Comme il revenoit au château, suivi de toutes les dames et de tous les hommes qui étoient à Marly, il parut un de ces météores qui ressemblent à des étoiles qui tombent du ciel, mais d'une si extraordinaire grosseur, d'une si grande clarté et si proche de ceux qui le virent, qu'ils en furent tous extrêmement surpris.

13 août. — Le 13, le Roi fit le comte de Luxe brigadier d'infanterie, et il partit le même jour avec les ordres de Sa Majesté

pour aller retrouver le maréchal de Luxembourg, son père. Cependant on commençoit à parler de son mariage avec Mlle de Gramont ¹, et on murmuroit que le Roi pourroit le faire duc et pair.

Ce jour-là, le Roi déclara qu'il avoit eu des nouvelles certaines qu'Embrun étoit assiégé; que le comte de Larrey étoit dedans avec cinq bataillons de campagne et un de milice; que la place étoit mauvaise et commandée par les hauteurs; que néanmoins il y avoit quelques bastions; qu'on y avoit fait des parapets, et qu'il y avoit du terrain dans la ville pour faire une retirade. Mais les particuliers ajoutaient à ce discours du Roi qu'il y avoit fort peu de canon dans la place et qu'on y manquoit de boulets, ceux qu'on y avoit portés étant trop gros pour les pièces qui y étoient.

Ce fut encore le même jour qu'on sut que la marquise de Barbezieux étoit attaquée de la rougeole; mais elle fut assez heureuse pour s'en tirer en peu de jours.

14 août. — Le 14, le nonce du Pape, Cavallerini, arriva à Paris; on disoit que c'étoit un homme d'esprit et bien intentionné pour la France; mais on avoit souvent été trompé depuis quelque temps, quand on avoit jugé favorablement des bonnes intentions des papes et de leurs nonces pour l'accommodement de la cour de Rome avec la France.

On sut, le même jour, que Catinat avoit marché avec quatre mille fusiliers pour aller attaquer le comte de Schönberg, qui avoit entrepris le siège du château de Quieras, lequel étoit important, parce qu'il assuroit aux ennemis une communication dans le Dauphiné.

On sut aussi que le Roi devoit donner cent vingt mille livres au marquis de Villette, lieutenant général de ses armées navales, moyennant quoi Sa Majesté retireroit du comte de Mursay, fils de ce marquis, la cornette des cheveu-légers de sa garde, et disposeroit du régiment de dragons de la Reine, qui venoit de vaquer par la mort du comte de Mursay, son second fils.

15 août. — Le 15, qui étoit le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, le Roi fit ses dévotions dans sa chapelle et toucha les malades des écrouelles.

Le même matin, par une grâce spéciale, il envoya dire au mi-

1. Fille du duc de Gramont, personne aussi bien faite qu'il y en eût en France, mais ce bruit n'eut pas de suites.

nistre le Pelletier qu'il avoit donné à son fils aîné l'évêché d'Angers, et, l'après-dînée, après avoir assisté à vêpres et à la procession solennelle, suivant sa coutume, il fit la distribution des autres bénéfices. Il donna une abbaye à l'abbé de Soubise ¹, une à l'abbé de Roquépine ², une à Mme de Montgon ³ et une à Mme de Hautefeuille ⁴.

16 août. — Le 16, on eut de fort mauvaises nouvelles de la blessure du marquis de Tilladet, qui commencèrent à faire désespérer de sa vie.

On sut aussi que le comte de Schönberg n'avoit pas eu plus tôt avis de la marche de Catinat qu'il avoit levé le siège de devant Quieras, et que Catinat n'avoit plus trouvé personne dans son camp lorsqu'il y étoit arrivé.

17 août. — Le 17, vers la pointe du jour, la duchesse d'Enghien accoucha heureusement d'un garçon, dont la naissance donna une grande joie au Roi, et encore plus grande au prince de Condé.

Le même jour, le Roi donna la première audience particulière au nonce du Pape, et on eut nouvelle de la continuation du siège d'Embrun, où l'attaque du duc de Savoie étoit sur la gauche de la porte par où l'on va à Gap, et celle des Espagnols sur la gauche de la porte par où on va à Briançon.

On assuroit aussi que Catinat prenoit tous les postes d'où il pouvoit incommoder les ennemis, marque indubitable qu'il ne se trouvoit pas assez fort pour aller leur faire lever le siège.

18 août. — Le 18, on sut qu'il avoit occupé la hauteur de Saint-Clément, et qu'il avoit fait faire des ponts sur la Durance ; que le comte de Larrey avoit fait faire une sortie, dans laquelle les ennemis avoient perdu cinq ou six cents hommes ; que le marquis de Parelle y avoit été blessé à mort ; que le prince de Commercy y avoit reçu un coup de mousquet dans la mâchoire ; que les assiégés faisoient un grand feu et qu'ils avoient retranché l'archevêché, les bastions et les principales rues.

19 août. — Le 19, on disoit que Catinat avoit fait plusieurs

1. Quatrième fils du prince de Soubise, en y comprenant le prince de Rohan, qui étoit mort et qui étoit l'aîné de tous ses garçons.

2. Fils de Roquépine, ci-devant lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de la Capelle, qui étoit beau-frère du marquis de Tilladet.

3. Sœur du marquis de Montgon, brigadier de cavalerie.

4. Nièce du commandeur de Hautefeuille, grand prieur d'Aquitaine et ambassadeur du grand maître de Malte auprès du Roi.

détachements, dans le dessein d'enlever le quartier des ennemis qui étoit à Guillestre; mais que c'étoit une chose bien difficile, à cause de la situation des lieux.

20 août. — Le 20, on apprit que le maréchal de Luxembourg avoit décampé et qu'il étoit venu en deux jours camper à Lessines.

On eut nouvelle, le même jour, que le comte de Larrey avoit fait une seconde sortie, dans laquelle il avoit tué beaucoup de monde et pris un colonel des ennemis.

21 août. — On sut, le 21, que la flotte angloise avoit débarqué quinze bataillons à Ostende; que, de là, elle étoit venue aux dunes, et qu'il y avoit encore quelques vaisseaux ennemis vers les côtes de Saint-Malo.

22 août. — Le 22, on eut nouvelle qu'Embrun avoit été pris le 17; que la garnison venoit à Grenoble, et que l'archevêque alloit à Gap; que la capitulation avoit été entièrement honorable, mais qu'un des articles étoit que la garnison ne pourroit servir de deux mois, à la réserve du comte de Larrey et de quatre aides de camp, qui pouvoient aller où bon leur sembleroit; que le duc de Savoie avoit fait mille honnêtetés aux officiers françois, et qu'il en avoit fait manger les principaux avec lui; que le comte d'Amanzé¹, colonel du régiment de Quercy, avoit été tué dans une sortie qui s'étoit faite la nuit du 11 au 12; qu'on avoit fait un grand carnage des ennemis, et principalement des Allemands; que, dans l'autre sortie où on avoit pris un colonel espagnol, on avoit renversé les travaux et tué beaucoup de dragons qui vouloient soutenir la tranchée; que la blessure du marquis de Parelle étoit mortelle; que celle du prince de Commercy n'étoit pas dangereuse, mais fort douloureuse; que le prince Eugène de Savoie étoit aussi blessé; qu'on disoit que le marquis de Leganez y avoit perdu son frère, et qu'il y avoit dans la place deux compagnies de grenadiers qui, ayant eu ordre de ne tirer qu'aux officiers, en avoient tué un grand nombre. On ajoutoit que le duc de Savoie avoit fait conduire à Guillestre sept mille sacs de farine et toutes les autres munitions qu'il avoit trouvées à Embrun; qu'on assuroit qu'il le vouloit faire raser, et qu'il faisoit travailler à fortifier Guillestre; que Catinat s'étoit saisi du

1. Fils unique du marquis d'Amanzé, lieutenant général pour le Roi en Bourgogne; c'étoit un gentilhomme d'une sagesse au-dessus de son âge.

poste du Palon, qui étoit proche des ennemis, et qu'ils ne pourroient pas tirer grand avantage de la prise d'Embrun, parce qu'ils n'avoient que peu de cavalerie.

23 août. — Le 23, le Roi alla à Saint-Germain-en-Laye, où il tint avec Madame sur les fonds de baptême la fille du roi d'Angleterre.

On apprit, ce jour-là, que les flottes d'Angleterre et de Hollande étoient effectivement rentrées dans la Manche.

On disoit encore qu'il y avoit apparence que les ennemis en vouloient à Briançon; que, quand le comte de Larrey s'étoit rendu, il n'avoit plus de plomb pour tirer, ayant usé jusqu'à la vaisselle d'étain qui étoit dans la ville, et qu'il avoit vu trois mines chargées sous son bastion; qu'on avoit appréhendé que les huguenots de Dauphiné ne se joignissent aux ennemis, mais qu'ils n'avoient encore fait aucun mouvement.

Le même soir, on apprit la mort du marquis de Tilladet, qui fut regretté de tous ceux qui le connoissoient.

24 août. — En ce temps-là, les évêques qui avoient obtenu des bulles se faisoient sacrer à l'envi, et, le 24 d'août, il y en eut jusqu'à huit qui furent sacrés.

Ce jour-là, l'abbé de Louvois soutint au collège des Quatre-Nations ¹ une thèse de philosophie qu'il avoit dédiée au Roi; il y eut un grand concours du clergé, de la cour et de la robe, et le soutenant y acquit de la réputation.

26 août. — Le 26, le Roi donna le gouvernement de Guérande en Bretagne à Lanjamet, l'un de ses aides de camp, et celui de Morlaix à la d'Aubiaye, exempt de ses gardes du corps.

On sut, le même jour, que Catinat avoit renvoyé Surbeck, brigadier d'infanterie, à Suse, avec cinq bataillons, les ennemis s'en étant approchés avec sept bataillons et leur cavalerie.

On apprit encore que le prince d'Orange avoit décampé, qu'il s'approchoit de l'Escaut, que le maréchal de Luxembourg étoit aussi décampé de Lessines, et on commençoit à croire qu'il pourroit y avoir encore quelque grande action en Flandre.

27 août. — Le 27, les nouvelles de Dauphiné étoient que

1. C'est un collège à Paris sur le quai qui est vis-à-vis du Louvre, lequel fut fondé et bâti par le duc Mazarin, en exécution du testament du cardinal Mazarin, oncle de sa femme; on y devoit recevoir quatre nations différentes, et l'italienne n'y devoit pas être oubliée.

Saint-Sylvestre, maréchal de camp, étoit allé commander à Suse, en attendant l'arrivée du comte de Larrey, qu'on avoit choisi pour y aller commander.

28 août. — Le 28, le Roi reçut une lettre du maréchal de Luxembourg par un courrier exprès, par laquelle il lui mandoit que naturellement il auroit dû attendre ses ordres pour passer l'Escaut et pour aller se poster à Harlebeke, comme il alloit faire, mais qu'il avoit jugé nécessaire pour son service de ne les pas attendre, parce que le prince d'Orange avoit aussi passé cette rivière et qu'il assembloit un grand nombre de pionniers à Bruges, faisant courir le bruit qu'il alloit assiéger Dunkerque ou Ypres; mais qu'il n'y avoit rien à craindre pour ces deux places, où l'armée du Roi seroit avant celle des ennemis, lesquels, selon les apparences, avoient plutôt dessein d'aller au-devant des troupes qui étoient débarquées à Ostende, dans le dessein de tenter un second combat d'infanterie.

On sut encore, ce jour-là, que N^{***} ¹, capitaine de vaisseau du Roi, avoit combattu et pris un vaisseau espagnol de soixante pièces de canon, qui escortoit des vaisseaux marchands, après lesquels quelques vaisseaux françois s'étoient détachés.

On apprit aussi que le premier président de Saint-André, qui étoit depuis plusieurs années à la tête du parlement de Grenoble, y étoit mort subitement d'une apoplexie de sang.

29 août. — Le 29, on eut nouvelle que le prince d'Orange étoit campé à Deinse, et que d'Orties ², gouverneur de Bapaume, étoit mort dans son gouvernement, d'où il n'étoit point sorti depuis que le Roi le lui avoit donné. Sa Majesté donna sur-le-champ ce gouvernement au marquis de Congis, premier capitaine de son régiment des gardes et maréchal de camp de ses armées, et lui dit en même temps qu'il ne vouloit pas qu'il y résidât, mais qu'il prétendoit se servir toujours de lui en qualité d'officier général, et que cependant il lui permettoit de vendre sa compagnie.

30 août. — Le 30, on apprit que le prince d'Henrichemont ³,

1. [Le chevalier de Lévy, d'après Dangeau. Le nom a été laissé en blanc dans le manuscrit. — *E. Pontal.*]

2. C'étoit un vieux Gascon, qui avoit été longtemps premier capitaine du régiment des gardes.

3. Fils aîné du duc de Sully, qui avoit épousé sa cousine issue germaine, fille du duc de Coislin. Il étoit colonel d'infanterie.

ayant été détaché de la garnison de Namur, avec quatre cents hommes, pour aller escorter un convoi de palissades qu'on faisoit venir en cette place, deux soldats de son détachement avoient déserté et en étoient allés donner avis à Huy; que le gouverneur de cette place avoit en même temps fait sortir un gros parti de cavalerie et d'infanterie, qui avoit attaqué, défait et pris le prince d'Henrichemont; que le marquis d'Escaux, colonel du régiment d'Artois, et le marquis d'Hocquincourt, colonel du régiment de Lorraine, qui l'avoient suivi en qualité de volontaires sans avoir de congé du comte de Guiscard, y avoient été tués avec beaucoup d'autres officiers et soldats, sans compter les prisonniers.

Sur cette nouvelle, l'abbé d'Hocquincourt vint en habit ecclésiastique demander au Roi le gouvernement de Péronne et le régiment de Lorraine, c'est-à-dire toute la dépouille de son défunt frère; mais le Roi lui répondit que, dans l'habit où il le voyoit, il ne pouvoit rien lui répondre; sur quoi l'abbé lui repartit qu'il lui apporteroit la démission de son abbaye; mais le Roi lui répliqua seulement qu'il verroit, ce qui étoit sa réponse ordinaire quand il ne vouloit pas se déterminer sur-le-champ.

On sut encore que le chevalier de Gramont, colonel de dragons, avoit été tué en duel par un capitaine de son régiment, et le Roi le donna sur-le-champ à N***¹, qui en étoit lieutenant-colonel, sur la prière que lui en faisoient tous les officiers du corps.

31 août. — Le 31, les nouvelles de Flandre étoient que le prince d'Orange avoit passé la Lys et s'étoit avancé jusqu'auprès de Rousselar; que le maréchal de Luxembourg avoit aussi passé la même rivière et s'étoit posté auprès de Courtray, et que le marquis de Boufflers s'étoit allé mettre sous le canon d'Ypres.

Du côté du Dauphiné, on disoit que le duc de Savoie s'étoit retiré à Guillestre, pendant qu'on travailloit à la démolition d'Embrun, et qu'on ne croyoit pas qu'il avançât plus avant.

Le bruit couroit alors que la reine de Portugal étoit morte, mais cette nouvelle avoit besoin de confirmation.

1. [Le nom est aussi resté en blanc dans Dangeau. — *E. Pontal.*]

SEPTEMBRE 1692

1^{er} septembre. — Le 1^{er} de septembre, on sut qu'Ypres étoit dans une entière sûreté, le marquis de la Valette, maréchal de camp, y étant posté avec vingt-sept escadrons, et le maréchal de Luxembourg y ayant encore envoyé quatre bataillons de renfort.

2 septembre. — Le 2, on apprit que le comte d'Estrades ¹, capitaine de cavalerie, avoit acheté le régiment de dragons de Barbezières, et que Brulart ², premier président du parlement de Dijon, étoit mort en fort peu de temps.

3 septembre. — Le 3, on apprit avec joie l'accommodement du comte de Soissons avec son frère, le prince Philippe, et ses sœurs, qui vouloient se prévaloir contre leur aîné du testament de la princesse de Carignan, leur grand'mère. On sut que les cadets avoient consenti que la grand'chambre du parlement de Paris donnât un arrêt par lequel elle cassoit l'exhérédation portée par ce testament contre le comte de Soissons, et que toutes les parties avoient nommé sept arbitres pour régler toutes leurs autres contestations.

Le même jour, le Roi donna au marquis de Pomponne, qui étoit déjà colonel du régiment de Hainaut, le régiment d'Artois, qui étoit vacant par la mort du marquis d'Escaux, et il accorda au grand prieur de Hautefeuille ³ l'agrément du régiment de dragons de la Reine pour le jeune Hautefeuille, son neveu, en faveur duquel il achetoit du Roi ce régiment cent mille livres, lesquelles servoient à remplir en partie les quarante mille écus que le Roi avoit donnés au marquis de Villette.

1. Fils aîné du marquis d'Estrades, qui étoit fils du maréchal.

2. C'étoit un homme de mérite, qui étoit de même maison que les Silvery et les Genlis.

3. Le même, à la nièce duquel il venoit de donner une abbaye. Il avoit été capitaine de vaisseau, ensuite capitaine au régiment des gardes, avec distinction, et dans les plaisirs du Roi pendant sa jeunesse. Depuis, il avoit acheté du maréchal de Schönberg la compagnie de gendarmes écossais, et l'avoit rendue si belle qu'il avoit donné envie au Roi de faire un corps de gendarmerie; après cela, il avoit servi de brigadier, de maréchal de camp et de lieutenant général, et il s'étoit retiré étant vieux, mais toujours de bonne mine, et comblé des bénéfices que le Roi lui avoit donnés.

Le bruit couroit alors que le prince d'Orange avoit fait occuper les postes de Furnes et de Dixmude.

5 septembre. — Le 5, on disoit que le duc de Savoie marchoit à Gap, et qu'il n'avoit laissé que sept ou huit bataillons à Guillestre.

Ce fut en ce temps-là que Mlle d'Espinoy fut attaquée de la petite vérole, soit que cette maladie suive le sang, comme quelques-uns se l'imaginent, soit que l'air lui en eût été apporté par quelques domestiques de la princesse sa mère, qui commençoit à en être guérie.

6 septembre. — Le 6, on eut nouvelle que Gap avoit été abandonné; qu'on appréhendoit en ce pays-là que les ennemis ne vinsent à Grenoble; que, s'ils y marchoient, on avoit dessein de leur disputer le passage de tous côtés; que le marquis de Vins s'étoit retiré encore plus en arrière avec le corps qu'il commandoit; qu'on disoit que Catinal lui avoit envoyé dix bataillons; que ce général pourroit, par des chemins détournés, se mettre entre les ennemis et Grenoble, où le comte de Grancey, brigadier, étoit arrivé pour y commander en attendant que le comte de Larrey, maréchal de camp, quoique malade du flux de sang, eût eu le temps de s'y jeter, comme avoient déjà fait l'intendant de Bouchu et de Crey, lieutenant général de l'artillerie.

7 septembre. — Le 7, le Roi donna au comte de Montchevreuil, maréchal de camp, la lieutenance d'Artois et le gouvernement d'Arras, et à des Alleurs ¹, capitaine dans son régiment de Honfleur, le gouvernement de Honfleur, qui étoit vacant par la mort du comte d'Escars.

On eut nouvelle, ce jour-là, que le prince d'Espinoy, colonel du régiment de Picardie, qui servoit en Allemagne, avoit fait une terrible chute de cheval sur la tête, de laquelle il avoit perdu la connoissance, sans que trois saignées consécutives eussent pu la lui faire revenir; que néanmoins, à force de remèdes, elle lui étoit revenue pour un moment, mais qu'il l'avoit perdue incontinent après, et qu'on l'avoit transporté à la ville la plus voisine.

1. Il étoit d'une famille de robe de Rouen; ce fut la grande Mademoiselle qui le lui fit donner, car ce gouvernement faisoit partie de sa comté d'Eu, et le comte d'Escars étoit son premier écuyer.

8 septembre. — Le 8, on ne croyoit plus que le prince d'Orange voulût faire un siège, comme on l'avoit cru parce qu'il avoit fait assembler beaucoup de pionniers, ni qu'il voulût donner un nouveau combat, parce qu'on sut certainement qu'il avoit fait inonder tout le Furnembacht par le moyen des écluses de Nieuport, pour pouvoir fortifier à son aise Furnes et Dixmude, lesquels ne laissoient pas d'incommoder Ypres, Bergues et Dunkerque, et qu'il avoit destiné à cet ouvrage les bataillons anglois nouvellement débarqués. D'ailleurs, on apprit que le maréchal de Luxembourg avoit fait faire une esplanade d'un quart de lieue devant son camp, en faisant couper toutes les haies et remplir tous les fossés.

9 septembre. — Le 9, le Roi donna le régiment de Quercy au marquis de Pons de Chavigny ¹, qui étoit alors major du régiment de son cousin le marquis de Clérambault ².

10 septembre. — Le 10, on eut nouvelle que le duc de Savoie avoit été attaqué de la petite vérole et qu'il s'étoit fait transporter à Embrun dans la maison des jésuites; que cependant il y avoit eu une grande alarme à Grenoble, d'où beaucoup de gens s'étoient retirés à Lyon et à Avignon, et que Catinat avoit fait avancer ses troupes en différents postes, d'où il pouvoit secourir cette ville.

11 septembre. — On apprit, le lendemain, que le prince d'Espinoy avoit été trépané et que la princesse, sa mère, étoit partie de Paris pour l'aller trouver, quoiqu'elle sortit actuellement de la petite vérole.

On ajoutoit que les ennemis avoient repassé le Rhin et que le maréchal de Lorge devoit le repasser après eux incessamment.

Ce fut encore ce jour-là qu'on eut nouvelle que des Angers, capitaine de vaisseau, étant parti de Saint-Malo avec trois vaisseaux du Roi, avoit attaqué trois vaisseaux de guerre hollandois qui escorteient un convoi de navires chargés de sel, et qu'il en avoit pris deux de quarante-huit et de cinquante pièces de canon et donnoit chasse au troisième.

1. Fils aîné du défunt marquis de Pons qui étoit fils du marquis de Chavigny, ministre et secrétaire d'État.

2. La maréchale de Clérambault étoit l'aînée des filles du ministre d'État de Chavigny.

On sut aussi que les ennemis avoient brûlé en Dauphiné le château de Tallart ¹ et quelques villages, et qu'ils avoient fait venir cinq nouveaux bataillons à Guillestre.

Le même jour, le Roi donna les emplois qui étoient vacants dans son régiment des gardes ; il donna la compagnie de Beau-regard à Saint-Simon ², qui étoit aide-major ; l'aide-majorité à Seraucourt, qui étoit lieutenant de grenadiers ; les deux lieutenances à du Fay et à Briçonnet ; les trois sous-lieutenances au comte de Thieux ³, capitaine dans le régiment d'Anjou, à la Fitolle et à Saint-Mars ⁴, qui étoient enseignes, et les trois enseignes à Boisy ⁵, à Polastron ⁶ et à Villars ⁷.

On apprit encore que les ennemis ayant attaqué Spire, où le marquis de Feuquières, maréchal de camp, étoit retranché avec cinq bataillons, il avoit envoyé en diligence en donner avis au maréchal de Lorge ; que ce général avoit en même temps fait marcher sa cavalerie droit à Spire, pendant que son infanterie y alloit encore plus vite dans des bateaux sur le Rhin ; qu'au débarquement il s'étoit noyé quelques Irlandois, mais que l'infanterie ayant été débarquée, elle avoit attaqué vigoureusement les ennemis et les avoit chassés et qu'ils avoient pris leur marche du côté du Rhin, comme pour le repasser, mais que le maréchal de Lorge les poursuivoit, et qu'il espéroit pouvoir les charger au passage de la rivière ; que les Irlandois avoient fait merveille en cette occasion, et que les ennemis y avoient eu quatre ou cinq cents hommes de tués.

12 septembre. — Le 12, on disoit que le prince d'Orange

1. Le plus grand château qu'il y eût en France appartenant à un particulier. Il étoit au marquis de la Baume, père du marquis de Tallart, maréchal de camp.

2. Gentilhomme de Picardie, de même maison que le duc de Saint-Simon.

3. Gentilhomme de Picardie ; à quatre lieues d'Abbeville, dont le père avoit été longtemps capitaine dans le régiment royal de cavalerie et étoit gouverneur du Crottoy.

4. Gentilhomme du Maine.

5. Fils du comte de Caravas, de la maison de Gouffier ; il avoit été nourri page de la grande écurie du Roi, et étoit dans ses mousquetaires.

6. Fils de ce vieux Polastron qui étoit capitaine des gardes du maréchal de la Ferté-Senecterre, et qui, sur ses vieux jours, s'étoit avisé d'épouser une fort belle femme, dont il avoit eu ce garçon-là, qui étoit alors dans les mousquetaires.

7. Fils du capitaine au régiment des gardes et frère de celui qui venoit d'être tué à Steinkerque ; il étoit aussi mousquetaire.

s'approchoit du maréchal de Luxembourg, et qu'il pourroit y avoir encore quelque combat; mais, si cette nouvelle avoit été véritable, la cavalerie du Roi y auroit eu plus de part qu'elle n'avoit eu au combat de Steinkerque.

On eut, le même jour, une nouvelle considérable, qui fut que le marquis d'Harcourt, maréchal de camp, étant sur les bords de la rivière d'Ourthe, près de Liège, avec vingt-six escadrons, avoit attaqué trente-huit escadrons des troupes de Munster, de Cologne et du prince palatin; qu'il les avoit battus, leur avoit tué six à sept cents hommes sur la place, leur avoit fait beaucoup de prisonniers, du nombre desquels étoit le général-major Wettem, qui les commandoit, et son fils, et qu'il les avoit poursuivis durant trois lieues; qu'ils étoient venus dans le dessein de lever des contributions dans le pays de Luxembourg, mais qu'ils s'en retournoient bien persuadés que ce n'étoit pas une chose facile à faire; que les gardes du roi d'Angleterre avoient très bien fait en cette occasion et qu'ils y avoient perdu milord N***¹, leur lieutenant; que le marquis de Boufflers étoit campé auprès de Namur, mais qu'il devoit aller incessamment se joindre avec le marquis d'Harcourt.

14 septembre. — Le 14, le bruit couroit que les ennemis avoient assiégé Sisteron², et cette nouvelle ne paroissoit pas sans fondement. Le même jour, la marquise de Coislin³ mourut à Paris, après une très longue maladie; et l'on apprit que le vieux marquis de Polignac⁴, chevalier de l'Ordre, étoit mort en son pays.

15 septembre. — Le 15, on sut que la duchesse de Savoie, Madame Royale et le prince de Commercy étoient arrivés à Embrun, sur la nouvelle de la petite vérole du duc de Savoie; que le prince de Commercy, tout incommodé qu'il étoit de sa blessure, n'avoit pas laissé d'aller joindre l'armée à Gap, et que, dès le lendemain, on y avoit fait trois gros détachements, dont l'un avoit marché à Veynes, l'autre à Romelon⁵, et l'autre à

1. [Le nom est resté en blanc. — *E. Pontal.*]

2. Ville épiscopale de Provence.

3. Sœur du marquis d'Alègre; elle n'avoit point d'enfants, et il falloit que le marquis de Coislin rendit cinq cent mille livres qu'elle lui avoit apportées; chose très difficile à exécuter et qui pouvoit ruiner la maison de Coislin.

4. Gentilhomme de Languedoc, qui étoit père du comte de Polignac qui avoit épousé Mlle de Rambures.

5. Petites villes de Provence, vers les montagnes.

Sisteron, avec ordre de tirer tout le plus de contribution qu'ils pourroient. On disoit qu'après cela les ennemis se retireroient, et que les Allemands, sans s'arrêter dans le Piémont, passeroient dans le Montferrat, où ils pourroient faire le blocus de Casal, avec quantité d'autres troupes qui s'assembloient dans le Milanois.

Les mêmes lettres portoient que le duc d'Albret étoit arrivé à l'armée de Dauphiné, et que le comte de Grancey étoit parti de Grenoble pour aller rejoindre Catinat.

16 septembre. — Le 16, le Roi donna la charge d'aumônier, qui étoit vacante par la mort de l'abbé de Beuvron, à l'abbé de Tonnerre, frère du comte de même nom et neveu de l'évêque de Noyon.

On sut alors que le maréchal de Luxembourg avoit de violentes vapeurs avec une grosseur dans un endroit qui ne se peut nommer, et une fièvre qui lui prenoit de temps en temps, ce qui l'avoit affaibli considérablement; que cependant il avoit détaché le duc de Choiseul avec un grand corps d'infanterie pour aller vers Dunkerque; qu'on avoit dessein de fortifier Rosbreck et Popringue¹, et que le comte de la Motte devoit commander dans cette dernière. D'autre côté, le prince d'Orange étoit toujours à Deinse; il avoit fait de son côté de grands détachements, qu'il avoit fait marcher vers Bruges, et il faisoit toujours continuer la fortification de Furnes.

17 septembre. — On sut, le 17, que le comte de Choiseul, lieutenant général, s'étoit cassé le poignet en courant la poste en Normandie.

Le même jour, il couroit un grand bruit que le prince d'Orange vouloit bombarder Dunkerque, et il étoit certain qu'il faisoit de ce côté-là tous les amas nécessaires pour faire un grand siège.

D'ailleurs on eut nouvelle de Dauphiné que les troupes des ennemis avoient entièrement brûlé la ville de Gap; qu'on avoit appréhendé que de là ils ne marchassent à Sisteron, parce qu'ils avoient avancé une tête de ce côté-là; mais que le vieux marquis de Valavoire² avoit pourvu à la sûreté de cette ville, où il avoit fait jeter avec une diligence incroyable des troupes réglées

1. Deux villages considérables sur le bord du Furnembacht.

2. Ci-devant lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de Valence en Milanois.

et des milices du pays; que les ennemis, sur l'avis qu'ils en avoient eu, avoient marché du côté de Seyne, et qu'en même temps on y avoit aussi fait marcher les troupes qui étoient à Sisteron, les faisant passer au travers de la montagne; qu'on assuroit que les ennemis devoient marcher le 22 pour se retirer, et qu'ils avoient extrêmement fortifié Guillestre pour favoriser leur retraite; qu'ils avoient un corps de huit mille hommes qui travailloit à la démolition d'Embrun, et qu'on appréhendoit qu'ils ne le brûlassent aussi. On sut encore que Vauban étoit allé en ce pays-là pour y visiter tous les postes qu'il étoit nécessaire d'y fortifier et y régler les fortifications qu'on y devoit faire.

18 septembre. — Le 18, on sentit à Paris un tremblement de terre, qui alla même jusqu'à Versailles et à Marly, où le Roi étoit alors; mais il se fit sentir avec tant d'inégalité que les gens qui étoient dans les appartements bas des maisons de Paris ne s'en aperçurent pas, pendant que ceux qui étoient dans les appartements d'en haut en furent fort épouvantés, et que, parmi les personnes qui étoient à table avec le Roi, il y en eut quelques-unes qui le sentirent et d'autres qui ne le sentirent pas.

En ce temps-là, le duc de la Trémoille fut attaqué d'une fièvre tierce assez violente, qui l'obligea de s'en aller à Paris, quoiqu'il fût dans son année de premier gentilhomme de la chambre du Roi, et dont il eut bien de la peine à guérir avec le quinquina.

19 septembre. — Le 19, on disoit que les Allemands vouloient donner bataille au maréchal de Lorge; mais les gens bien sensés croyoient qu'ils auroient de la peine à prendre une semblable résolution, dont le succès pouvoit être fort dangereux pour leur parti.

On eut aussi nouvelles que le duc de Savoie demandoit des contributions à la ville et à l'archevêque d'Embrun, et quelques-uns assuroient que c'étoit pour avoir un prétexte de brûler la ville, si on manquoit à lui donner ce qu'il demandoit; mais d'autres raisoient au contraire et assuroient que les contributions n'étoient autre chose qu'une sûreté que la ville ne seroit pas brûlée.

Ce jour-là, quelqu'un vola dans une armoire de Marly une bourse de deux cents pistoles, qui appartenoit à Monseigneur; mais le Roi, ayant dit publiquement qu'il pardonneroit le vol si on rapportait la bourse, et que, si on ne la rapportoit pas, il

feroit pendre celui qui l'avoit prise, on la rapporta peu de temps après, et on connut clairement qu'on l'avoit cachée dans la terre.

20 septembre. — Le 20, on eut nouvelle que Philippe, exempt des gardes du corps, étant allé à la guerre avec cinquante hommes commandés de la maison du Roi, vingt grenadiers du Roi à cheval et vingt dragons, avoit rencontré deux escadrons des ennemis et qu'il les avoit battus.

Ce jour-là, le Roi donna une pension de deux mille livres à la marquise de Braque ¹, fille de Brissac, major des gardes du corps.

21 septembre. — Le 21, Monsieur donna le régiment de Chartres, qui étoit vacant par la mort du chevalier d'Estrades, au jeune marquis de Pleuvault ², qui étoit guidon de ses gardarmes.

On disoit alors qu'on seroit obligé de faire la grande opération au duc de Berwick et au marquis de Rochefort.

Ce fut dans ce temps-là qu'on délivra des commissions aux gouverneurs des places frontières pour lever des compagnies franches, ce qui ne laissoit pas d'augmenter les troupes du Roi d'un corps assez considérable.

22 septembre. — Le 22, on eut nouvelle que le duc de Savoie n'avoit pas brûlé Embrun, qu'il avoit repassé les monts, et que sa retraite s'étoit faite avec tant d'ordre qu'il avoit été impossible d'écorner aucune partie de ses troupes.

On disoit, d'un autre côté, que le prince d'Orange devoit bientôt partir pour s'en aller à sa maison de Loo; mais on étoit si accoutumé à lui voir faire courir de faux bruits, qu'on ne s'assuroit point encore sur cette nouvelle.

Il y avoit longtemps qu'on proposoit au Roi d'ôter les piques à son infanterie, et on en parloit alors plus que jamais, mais on y ajoutoit une seconde proposition, qui étoit de lui ôter aussi les mousquets pour ne lui donner plus que des fusils.

On sut aussi que le maréchal de Lorge avoit passé au delà du Rhin avec son armée.

23 septembre. — Le 23, on sut que, Bonrepos étant revenu

1. Dont le mari avoit été tué colonel du régiment de la Sarre au siège de Montmélian.

2. Fils du marquis de Pleuvault, gentilhomme de Bourgogne, qui étoit maître de la garde-robe de Monsieur.

de Brest et des autres ports de mer où il avoit été depuis le printemps, le Roi lui avoit dit qu'il n'avoit plus besoin de son service pour la marine, et qu'il avoit nommé Arnoul¹ pour exercer son emploi. Cela parut une disgrâce manifeste, parce qu'on ne savoit pas ce qu'on apprit depuis, qui étoit que le Roi lui avoit dit en même temps qu'il étoit content de lui et qu'il avoit converti en pension les douze mille livres d'appointements qu'il lui donnoit, outre une pension de trois mille livres qu'il avoit encore et que le Roi lui conservoit.

24 septembre. — Le 24, on eut nouvelle que le landgrave de Hesse avoit mis le siège devant le château d'Ebersbourg, pendant que le maréchal de Lorge étoit avec toutes ses forces de l'autre côté du Rhin. Ce fort étoit d'autant plus considérable à la France, qu'elle n'en avoit plus aucun autre du côté de Mayence; mais il étoit bon, et Dubois, qui y commandoit, étoit homme de valeur et d'expérience; ce qui faisoit espérer que le landgrave ne le prendroit pas si facilement qu'il se l'étoit imaginé.

Le même jour, le Roi fit un présent de dix mille écus à Chamlay, qui, depuis la mort du marquis de Louvois, commençoit à faire une figure très considérable.

Ce fut le même jour que le petit marquis de la Vrillière, fils aîné du marquis de Châteauneuf, secrétaire d'État, fit une chute très dangereuse sur les degrés de l'appartement de son père, sa tête ayant porté fort rudement contre la pierre.

25 septembre. — Le 25, le Roi partit de Versailles et vint dîner à Frémont chez le prince de Lorraine, où Monsieur, Madame et Mademoiselle se trouvèrent, venant de Paris, et, après le dîner, toute la maison royale prit le chemin de Fontainebleau, où elle arriva fort tard.

26 septembre. — Le 26, on apprit que le duc de Savoie avoit repassé les monts avec son armée dès le 22, mais qu'il avoit laissé le marquis de Parelle dans les vallées des Barcelonnettes avec cinq bataillons, et que cela avoit obligé de jeter des troupes en Provence pour s'opposer à ses desseins.

On sut aussi que Vauban étoit arrivé en Dauphiné, et qu'il y

1. Il avoit été de tout temps intendant de marine et étoit homme capable.

faisoit des projets pour fortifier Grenoble et les autres places frontières de ce pays-là, et pour faire des forts sur les cols des montagnes par où les ennemis pouvoient rentrer en France.

27 septembre. — Le 27, les nouvelles du même pays étoient que les troupes du Roi y arrivoient de tous côtés, qu'on avoit envoyé camper les chevaux de dragons et une partie des hommes au camp du Sablon ¹, et qu'on avoit fait un détachement de trente hommes par compagnie, qui alloit joindre à pied l'armée de Catinat, auprès duquel le comte de Tessé, le comte de Vignaux et le marquis de Vaubecourt étoient arrivés.

OCTOBRE 1692

1^{er} octobre. — Le 1^{er} d'octobre, on vit arriver à la cour le comte de Châteauvillain, qui apportoit au Roi une lettre de la part du maréchal de Luxembourg, par laquelle il lui mandoit qu'il avoit eu des nouvelles certaines que le prince d'Orange s'en étoit allé à Loo, et que son départ avoit été accompagné de ses précautions ordinaires; c'est-à-dire qu'il étoit parti de son armée sans qu'on le sût et pendant la nuit, et que sa garde de cavalerie et d'infanterie étoit devant le château où il avoit logé à deux heures après midi, c'est-à-dire plus de douze heures après son départ.

Le soir, comme le Roi étoit à table, le marquis de Blanzac arriva d'Allemagne, apportant de la part du maréchal de Lorge la nouvelle de la défaite d'un corps considérable des ennemis; voici comme il conta la chose au Roi :

« Le marquis de Chamilly, lieutenant général, assiégeoit Pforzheim avec une partie de l'infanterie, et le maréchal de Lorge s'étoit posté avec le reste de son armée au-devant de lui, du côté par où les ennemis pouvoient marcher au secours de la place. Comme il ne doutoit pas qu'ils ne le fissent bientôt, il envoyoit continuellement des partis à la guerre, et, entre autres, en ayant envoyé un de carabiniers, il apprit, peu de temps après, qu'il avoit été battu par les houssards; ce qui lui ayant fait conjecturer qu'il y avoit auprès de lui quelque grand corps

1. En Dauphiné, sur le bord du Rhône, proche de Saint-Vallier.

de cavalerie des ennemis, il détacha Mazel ¹, mestre de camp de cavalerie, avec quatre cents chevaux, pour aller du côté où son parti avoit été battu. Mazel, vieil officier élevé de la main du grand maréchal de Turenne, prit bien ses mesures; il découvrit le camp des ennemis, il reconnut qu'il étoit composé de quarante escadrons et qu'il étoit posté dans un village retranché de palissades au delà de la rivière d'Enz. Ayant bien remarqué tout cela, il écrivit au maréchal de Lorge, il lui manda qu'il croyoit qu'on pouvoit battre ce corps des ennemis, et que, par cette raison, il n'avoit pas voulu paroître de peur de leur donner l'alarme.

« Sur cette nouvelle, le maréchal de Lorge monta à cheval, vint voir lui-même l'état des choses, s'en retourna en diligence à son armée, fit prendre les armes à son infanterie, fit monter sa cavalerie à cheval, marcha sur deux colonnes de cavalerie et sur deux colonnes d'infanterie aux ennemis, qui avaient effectivement huit mille hommes. En arrivant, il fit donner Mazel par un gué à la tête de son détachement et fit donner par un autre gué quatre régiments de dragons; les uns et les autres forcèrent sans peine le passage de l'Enz, qui fut assez mal défendu, battirent les ennemis et les poursuivirent cinq lieues durant; ils en tuèrent mille ou douze cents sur la place, firent quatre cents prisonniers, du nombre desquels étoient plusieurs officiers et entre autres le prince régent de Wurtemberg, leur général, et un maréchal de camp des troupes de l'Empereur. Outre cela, on prit deux pièces de canon, deux paires de timbales, dix étendards et tout le bagage, avec la charrette du trésorier chargée de l'argent pour le payement des troupes. Ce qu'il y eut d'extraordinaire fut que le comte de Styrum, qui étoit campé à deux lieues de là avec six mille chevaux et qui auroit pu recevoir les fuyards et repousser vigoureusement les quatre régiments de dragons françois qu'on avoit débandés après les troupes du prince de Wurtemberg, prit un parti tout contraire et s'enfuit avec sa cavalerie aussitôt qu'il vit venir les fuyards. »

Cette action d'un si grand éclat ne coûta au Roi que cinq dragons et un maréchal des logis, et, le lendemain, le marquis de

1. Il avoit toute sa vie été écuyer du maréchal de Turenne, avec lequel il avoit bien vu des actions.

Chamilly prit Pforzheim et en donna le pillage aux troupes, qui y trouvèrent des biens en abondance.

2 octobre. — Le 2, on apprit que la marquise de la Baume, mère du comte de Tallard, étoit morte à Lyon d'une fièvre continue avec une fluxion de poitrine; il y avoit longtems qu'elle étoit mal avec son mari, et son oncle, l'archevêque de Lyon ¹, voyant qu'il étoit attaqué d'une maladie mortelle, avoit engagé sa femme à le venir voir pour la raccommoder avec lui avant qu'il mourût; ce qui s'étoit exécuté bien ou mal, mais le mari n'en étoit pas mort, et la femme, étant tombée malade, étoit morte sans qu'on pût la sauver.

3 octobre. — Le 3, on sut que le Roi avoit donné le régiment de Lorraine au marquis de Montgaillard ², qui étoit capitaine dans son régiment, et le régiment de Hainaut au comte de Châteauvillain, aide de camp de Monseigneur.

On apprit aussi que Sa Majesté avoit composé douze nouveaux régiments de douze des meilleurs bataillons des vieux corps ou des régiments de sa maison, et qu'elle les avoit donnés à ceux dont nous allons mettre les noms :

Le régiment de Blaisois, au comte d'Evreux ³, enseigne colonel du régiment du Roi;

Le régiment de Gâtinois, au marquis de Poudens ⁴, colonel de milice;

Le régiment de Thiérache, au marquis de Guerchy ⁵, capitaine au régiment Dauphin;

Le régiment de Barrois, au comte de l'Isle ⁶, lieutenant-colonel du régiment de Limoges;

1. Elle étoit fille de la défunte marquise de Courcelles sœur du maréchal duc de Villeroy, de l'archevêque de Lyon et du défunt évêque de Chartres,

2. Son père étoit un Gascon qui avoit été attaché au cardinal Mazarin; ensuite il avoit eu le régiment de Champagne, et enfin il avoit été tué en Bretagne pour une querelle particulière.

3. Troisième fils du duc de Bouillon, y compris le défunt prince de Turenne.

4. Gentilhomme de Gascogne, neveu de l'évêque de Tarbes, lequel avoit si bien fait en Italie à la tête de son régiment de milice, lorsque le marquis de Feuquières fut attaqué par les ennemis, peu de temps avant la bataille de Staffarde.

5. Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit neveu du comte de Fiesque.

6. Gentilhomme de Limousin; on vouloit originairement faire deux régiments nouveaux en Limousin, dont on lui en devoit donner un; mais le

Le régiment d'Albigeois au comte de Muret ¹, capitaine dans le régiment-Dauphin;

Le régiment de Laonois au chevalier du Bourdet ², lieutenant-colonel du régiment de Périgord;

Le régiment d'Auxerrois au comte de Vaussieux ³, capitaine dans le régiment-Dauphin;

Le régiment d'Agenois au marquis de Beaupré ⁴, capitaine dans le régiment du Roi;

Le régiment de Charolois au chevalier d'Hautefort ⁵, capitaine dans le régiment d'Anjou;

Le régiment de Labour au comte de Tourouvre ⁶, capitaine dans le régiment du Roi;

Le régiment de Bugey, au marquis de la Chaise ⁷, capitaine dans le régiment du Roi;

Le régiment de Santerre, au chevalier de Croissy ⁸, lieutenant au régiment du Roi.

4 octobre. — Le 4, le Roi donna douze mille livres de gratification au marquis de Blanzac pour la bonne nouvelle qu'il lui avoit apportée.

5 octobre. — Le 5, on eut nouvelle que le duc de Savoie avoit fait emporter les meubles de l'archevêque d'Embrun et qu'il menaçoit encore Pignerol de le faire bombarder; ce qui avoit obligé Catinat à remarcher de ce côté-là avec toute son infanterie.

6 octobre. — Le 6, on apprit que l'armée des ennemis en Flandre avoit repassé l'Escaut, et que celle du Roi en avoit fait autant et étoit venue camper à Perwez.

On sut aussi que celle des ennemis en Allemagne étoit revenue

Roi n'ayant levé qu'un régiment en ce pays-là, on l'en fit lieutenant-colonel et on lui promit de lui donner un autre régiment.

1. Gentilhomme de Normandie, neveu de Vignaux, maréchal de camp.

2. Gentilhomme de Poitou, frère de du Bourdet, enseigne des gardes du corps et parent de la marquise de Maintenon.

3. Gentilhomme de Normandie, qui avoit perdu un bras à Steinkerque; il étoit parent du marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi.

4. Gentilhomme de Champagne, de la maison de Choiseul; il étoit fils du marquis de Beaupré, maréchal de camp.

5. Dernier des frères du comte d'Hautefort, brigadier des armées du Roi.

6. Gentilhomme du Perche.

7. Fils du comte de la Chaise, capitaine des gardes de la porte du Roi.

8. Fils du marquis de Croissy-Colbert, secrétaire et ministre d'État.

occuper, sur la rivière d'Enz, le même poste où le prince de Wurtemberg avoit été battu.

Ce fut encore le même jour qu'on eut nouvelle que Stoppa ¹, brigadier d'infanterie, étoit mort à Mons de la blessure qu'il avoit reçue au combat de Steinkerque.

7 octobre. — Le 7, la duchesse du Maine fut attaquée de la rougeole à Fontainebleau, et la princesse de Condé, sa mère, s'enferma avec elle; mais cette maladie n'eut pas de suites fâcheuses.

8 octobre. — Le lendemain, le roi et la reine d'Angleterre devant arriver à Fontainebleau, le Roi alla au-devant d'eux jusqu'au bord de la forêt, c'est-à-dire à deux lieues de son château, et il y fut accompagné des princesses et de plusieurs autres dames en habit de cheval.

Le roi et la reine d'Angleterre arrivèrent fort tard au rendez-vous, suivant leur bonne coutume ², de sorte que toute la cour ne se rendit à Fontainebleau qu'à deux heures de nuit; d'ailleurs on rendit au roi et à la reine d'Angleterre tous les mêmes honneurs qu'on leur avoit rendus l'année précédente.

Le même jour, le maréchal de Bellefonds arriva à la cour, où il n'avoit point paru depuis qu'il étoit allé commander en Normandie, et il fut reçu du Roi très agréablement.

On sut aussi que la duchesse de Choiseul étoit accouchée d'une fille.

9 octobre. — Le 9, on eut nouvelle que le duc de Savoie avoit une fièvre assez violente, ce qui n'étoit pas surprenant, parce qu'il s'étoit fait transporter trop tôt après sa petite vérole.

10 octobre. — Le 10, la duchesse d'Estrées accoucha aussi et ne fut pas plus heureuse que la duchesse de Choiseul.

Ce jour-là, le Roi nomma Bonrepos pour aller en qualité d'ambassadeur en Danemark, à la place de Martangis, qui avoit demandé à en revenir, et le Roi lui donna vingt-quatre mille livres pour faire son équipage, au lieu de douze mille qu'il donnoit seulement pour de semblables emplois, et, outre cela, quarante-cinq mille livres de gratification.

1. Frère cadet de Stoppa, lieutenant général des armées du Roi et colonel du régiment des gardes suisses; ils étoient Grisons, et le cadet qui venoit de mourir avoit autrefois été ministre de Cromwell.

2. Ils ne manquoient presque jamais de faire attendre le Roi, et l'année précédente ils avoient fait de même.

11 octobre. — Le 11, on disoit que le duc de Savoie avoit fait la revue de son armée, mais que ce n'avoit été que par pure politique, et qu'il avoit eu de la peine à s'y traîner; que cependant il vouloit toujours bombarder Pignerol, et que les Espagnols demandoient à aller en quartier d'hiver.

Le même jour, on eut la nouvelle de la levée du siège d'Ebersbourg, après douze jours de tranchée ouverte, et on sut que le landgrave n'avoit pas plutôt appris que le maréchal de Lorge avoit repassé le Rhin, qu'encore qu'il fût à près de trente lieues de lui, il avoit pris la résolution de décamper. On ajoutoit même que la chose s'étoit passée d'une manière assez plaisante; car un nommé d'Esperous, qui commandoit dans le château de Kirn, voulant reconnoître en quel état pouvoient être les assiégés, s'avança avec quelques dragons jusque sur une hauteur qui voyoit la place et le camp des ennemis, et là, après avoir mis sa petite troupe en bataille, il fit tirer trois petites bombes qu'il avoit fait porter avec lui, au bruit desquelles les assiégés répondirent de quelques coups de canon, et, en même temps, le landgrave assembla son conseil de guerre, dans lequel tout le monde conclut que la troupe qui avoit fait le signal sur la hauteur étoit la tête de l'armée de France, et, sans se mettre en peine de reconnoître les choses davantage, tous ceux qui composoient le conseil, à la réserve de deux, conclurent qu'il falloit lever le siège.

12 octobre. — Le 12, le maréchal d'Humières eut un grand accès de fièvre qui n'eut pas de suites, et on apprit la mort de Varangeville ¹, qui avoit été autrefois ambassadeur pour le Roi à Venise, et qui laissoit une belle et jeune veuve et deux petites filles fort riches.

13-14 octobre. — Le 13, il couroit un grand bruit du siège de Charleroy, et ce bruit venoit apparemment du côté de Flandre, où on en parloit beaucoup en ce temps-là; car on sut, le lendemain, que les troupes angloises qui devoient s'embarquer dès le 4 et le 5, pour aller hiverner en Angleterre, étoient encore dans leurs quartiers autour de Nieuport.

1. C'étoit un homme de robe d'auprès de Rouen, dont le père avoit été secrétaire des commandemens de Monsieur, frère du Roi; il l'avoit été aussi en survivance et depuis la mort de son père; mais, ayant vendu sa charge, il avoit épousé une fille de Courtin, conseiller d'État ordinaire, et avoit ensuite été ambassadeur pour le Roi à Venise.

On étoit alors extrêmement en peine de ce qu'étoit devenu le comte d'Estrées, qui étoit parti de Brest depuis longtemps avec une escadre pour aller passer le détroit, et l'inquiétude qu'on avoit étoit d'autant mieux fondée que l'escadre du comte auroit été très nécessaire dans la Méditerranée, parce que la flotte d'Espagne étoit devant Gènes pour l'obliger à se déclarer contre la France.

15 octobre. — Le 15, on sut que le marquis de Boufflers avoit marché avec un corps d'armée, dans le dessein d'aller prendre et raser la ville basse de Charleroy et de bombarder la ville haute, et c'étoit cette entreprise, dont les mesures avoient été découvertes, qui avoit fait parler du siège de cette place.

Le même jour, on vit arriver à la cour le maréchal d'Estrées, lequel, depuis le retour du duc de Chaulnes en Bretagne, avoit commandé dans le pays d'Aunis.

16 octobre. — Le 16, on apprit que le prince d'Orange avoit de son autorité déposé tous les magistrats de Rotterdam; coup qui paroissoit bien hardi à tout le monde, mais qui devoit persuader pleinement que cet usurpateur se croyoit en état de tout oser.

Cependant on avoit, dans le même temps, affiché des placards contre lui par toute la Hollande, et même un bouffon, étant sur le théâtre, avoit été assez hardi pour plaisanter sur son chapitre de cette manière : Un autre comédien lui demandoit ce qu'il voudroit être, et par exemple s'il voudroit être l'Empereur; et il répondit : « *Non, car il se laisse trop gouverner aux Jésuites et aux moines;* » — s'il voudroit être le Roi de France? — « *Non, parce qu'il avoit trop d'ennemis sur les bras;* » — s'il voudroit être le prince d'Orange? — « *Oui, parce qu'on lui donnoit autant d'argent qu'il vouloit et qu'il ne faisoit rien.* » Mais le prince d'Orange ne s'amusoit pas à ces bagatelles, et il alloit continuellement à ses fins et ne s'embarrassoit guère de ce que disoient les peuples.

17 octobre. — Le 17, le Roi résolut de lever un régiment de hussards, et il le donna à un Allemand nommé Kornberg, qui avoit été lieutenant-colonel dans les troupes de l'Empereur.

18 octobre. — Le 18, Sa Majesté donna une pension de trois mille livres à Vaubourg ¹, maître des requêtes, qui étoit alors intendant en Lorraine.

1. Frère de Desmarets, ci-devant intendant des finances sous le contrôleur général Colbert, leur oncle.

Il y avoit, en ce temps-là, des gens qui croyoient qu'on feroit le siège de la ville haute de Charleroy; mais ils n'étoient pas bien instruits de ce qui se passoit.

19 octobre. — Le 19, le Roi donna une pension de douze mille livres au maréchal de Bellefonds; mais, en remerciant Sa Majesté, il lui dit que pour lui il n'avoit plus que fort peu de temps à vivre et que, s'il venoit à mourir, sa femme se trouveroit sans aucun bien, et qu'ainsi il supplioit Sa Majesté de vouloir mettre cette pension sur la tête de sa femme; ce que le Roi lui accorda agréablement, et en lui disant qu'outre cette pension, il auroit encore soin de lui dans les occasions.

20 octobre. — Le 20, il couroit un bruit d'une bataille gagnée par les Turcs en Hongrie; mais cette nouvelle ne fut pas confirmée.

Le même jour, le Roi donna à l'abbé d'Aubigné, parent de la marquise de Maintenon, l'abbaye de la Victoire, proche Senlis, laquelle étoit vacante par la mort de l'abbé de Lenet ¹, oncle du comte de Larrey, maréchal de camp.

21 octobre. — Le 21, on apprit que l'abbé de Lorraine étoit à Paris à l'extrémité, et l'on sut que tous les rendus qui venoient des troupes du duc de Savoie disoient que ce prince étoit aussi dans un extrême danger, et effectivement on savoit qu'il paroissoit une extrême tristesse dans ses troupes. Cependant les Espagnols qui servoient dans son armée demandoient toujours à marcher à leurs quartiers d'hiver.

Ce fut dans ce temps-là que le Roi donna le régiment de Porlier à Reynold, lieutenant-colonel de son régiment des gardes suisses, dans lequel il lui conserva la moitié de sa compagnie et donna l'autre moitié à son fils, faisant en sa place Wagner ² lieutenant-colonel de son régiment des gardes.

22 octobre. — Le 22, on apprit que l'entreprise de Charleroy avoit manqué, à cause de la grande inondation que le gouverneur avoit fait faire, et que le marquis de Boufflers achevoit de faire tirer les bombes qu'il avoit fait porter avec lui.

1. C'étoient des gens de robe de Bourgogne, qui avoient toujours été attachés au défunt prince de Condé. — [Pierre Lenet, qui a laissé des *Mémoires*, avait été l'agent de ce prince à Bordeaux pendant la Fronde. — Comte de Cosnac].

2. Il n'étoit pas premier capitaine, mais le Roi l'avoit cru plus capable que les autres de commander son régiment des gardes.

23 octobre. — Le 23, on eut nouvelle que le comte d'Estrées avoit paru dans la Méditerranée sur les côtes d'Espagne, et on espéra qu'il pourroit encore trouver les vaisseaux espagnols dans le port de Gênes ; mais on apprit depuis que, quand il s'y présenta, ils s'étoient déjà retirés.

On sut, le même jour, que la jeune princesse d'Espinoy étoit accouchée à Paris d'une fille morte.

24 octobre. — Le 24, le duc de Bourgogne et le duc d'Anjou partirent de Fontainebleau et vinrent coucher au Plessis dans la maison de Prud'homme, autrefois valet de chambre du Roi.

On sut, le matin, que la marquise de Caylus, qui étoit demeurée à Versailles, parce qu'elle étoit prête d'accoucher, avoit eu une espèce d'attaque d'apoplexie, que ses amis nommoient une vapeur de femme grosse.

On apprit encore que le duc de Chartres devoit arriver ce jour-là à Paris, et que, l'armée de Flandre étant séparée, les princes et les officiers généraux revenoient aussi chacun de leur côté.

25 octobre. — Le 25, le Roi partit de Fontainebleau avec toute la famille royale et vint dîner à Frémont, où le duc de Chartres le vint trouver, et d'où Monsieur, Madame, le duc et la duchesse de Chartres s'en allèrent à Paris, pendant que le Roi s'en alla coucher à Versailles.

26 octobre. — Le 26, on apprit que le marquis de Béthune ¹ étoit mort de maladie en Suède, où il faisoit pour le Roi la fonction d'ambassadeur ; et l'on sut avec certitude que la flotte d'Espagne étoit sortie du port de Gênes, n'ayant pu obliger les Génois à contribuer ni à souffrir des quartiers d'hiver.

27 octobre. — Le 27, on eut nouvelle que le Pape avoit accordé des bulles aux évêques de France qui avoient été de l'assemblée du clergé en l'année 1688, et qu'on avoit de grandes espérances qu'il en donneroit aussi bientôt à ceux qui avoient été de l'assemblée du clergé de l'année 1682 ². Si Sa Sainteté, qui

1. Beau-frère du roi de Pologne, qui, s'étant brouillé avec ce prince, peut-être pour les intérêts du Roi, avoit passé en Suède avec titre d'ambassadeur extraordinaire.

Il étoit troisième fils du comte de Béthune chevalier des Ordres du Roi et chevalier d'honneur de la Reine, et sa mère, qui étoit sœur du duc de Saint-Agnan, étoit dame d'atour de la Reine.

2. C'étoit dans ces deux assemblées où le clergé de France avoit décidé ouvertement contre l'infailibilité du Pape et où il avoit ordonné que sa

paroissoit d'ailleurs bien intentionnée pour la France, eût pu faire un pas qu'on attendoit depuis si longtemps, on ne doutoit pas que tous les autres différends de la France avec la cour de Rome ne se fussent terminés facilement.

28 octobre. — Le 28, on disoit que Catinat viendroit faire un tour à la cour, et que le comte de Tessé commanderoit en son absence sur la frontière; que Langalerie alloit commander en Provence et qu'il auroit sous lui d'Usson, maréchal de camp; que le comte de Larrey commanderoit en Dauphiné et auroit avec lui Bachivilliers; que Saint-Sylvestre commanderoit en Bresse et la Hogue en Savoie, et que le duc de la Ferté, le marquis de Barbezières, le comte de Vignaux, le marquis de Vaubecourt et le marquis de Vins reviendroient à la cour.

29 octobre. — Le 29, il arriva au comte de la Vauguyon une aventure plus extraordinaire que celle qui lui étoit arrivée l'année précédente; car, après avoir eu une conversation avec le Roi dans son cabinet, il s'alla mettre lui-même à la Bastille, et l'on eut bien de la peine, au bout de trois jours, à lui persuader qu'il en devoit sortir.

Cette action fut regardée différemment selon les différents intérêts des personnes qui la surent. La plupart des gens la condamnèrent de folie; mais les amis de la Vauguyon soutinrent toujours, aussi bien que lui, qu'il ne l'avoit faite que parce qu'il avoit parlé trop fortement au Roi dans l'audience particulière qu'il lui avoit donnée, et qu'il avoit été au désespoir d'avoir pu déplaire à Sa Majesté.

30 octobre. — Le 30, on assuroit que le duc de Savoie étoit encore plus mal que jamais, et l'on attendoit le succès de cette maladie avec beaucoup d'impatience¹.

décision seroit dorénavant enseignée en Sorbonne, sans qu'on pût s'en dispenser.

1. Dans laquelle il lui demanda d'aller ambassadeur en Suède, et le Roi ne lui ayant pas accordé ce qu'il demandoit, il se plaignit qu'on lui avoit rendu de mauvais offices auprès du Roi, et il insista fortement sur cette plainte, quoique le Roi fit son possible pour l'en dissuader avec une bonté surprenante.

2. C'étoit avec raison, car les avis étoient partagés : les uns soutenant que la mort du duc de Savoie étoit avantageuse au Roi, parce qu'on ne pouvoit avoir un qui fût plus aigri personnellement contre Sa Majesté; les autres assurant au contraire que sa mort seroit très désavantageuse à la France, parce que les Espagnols ou les Allemands, qui étoient alors

NOVEMBRE 1692

1^{er} novembre. — Le premier de novembre, le Roi fit ses dévotions et toucha les malades des écrouelles, suivant sa louable coutume ; et, l'après-dinée, il fit la distribution des bénéfices qui étoient vacants, et donna une abbaye à l'abbé de la Feuillée ¹, une à l'abbé de la Chaise ² et une à Mme de Roquépine.

2 novembre. — Le 2, la marquise d'O eut une fausse couche, dont elle fut assez malade, et la marquise de Courtenvaux accoucha d'un fils ; et, dans le même temps, le Roi donna le régiment de Stoppa à Sorbeck, qui étoit aussi brigadier et qui commandoit un régiment allemand.

3-4 novembre. — Le 3, on disoit que le duc de Savoie se portoit mieux ; mais, le lendemain, cette nouvelle changea, et le bruit courut qu'il étoit beaucoup plus mal.

5-6 novembre. — Le 5, le comte de Gramont, qui avoit été en très grand danger depuis qu'on l'avoit ramené malade de Fontainebleau, commença à se porter beaucoup mieux et à donner de grandes espérances qu'il pourroit se tirer d'affaires.

Ce jour-là, le marquis d'O fut obligé de laisser le comte de Toulouse à Marly, où il étoit avec le Roi, parce qu'il fut attaqué d'une fièvre fort violente ; et Sa Majesté fit la revue de deux de ses compagnies des gardes du corps, qui furent celles de Noailles et de Lorge, et, le lendemain, elle vit aussi celles de Duras et de Luxembourg.

Ce fut encore à Marly où l'on apprit qu'un vaisseau de guerre du Roi avoit fait une prise de trois vaisseaux marchands chargés de richesses très considérables.

8 novembre. — Le 8, on sut que l'armée d'Italie ne se sépareroit pas encore, parce que celle des ennemis n'étoit pas séparée,

les plus forts dans le pays, ne manqueroient pas de s'emparer de ses États, et qu'ils seroient des voisins bien plus dangereux que le duc de Savoie, parce qu'ils étoient d'ailleurs plus puissants ; et que tôt ou tard le duc de Savoie connoitroit que son véritable intérêt étoit de se raccommoder avec la France.

1. Fils de la Feuillée, lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de Dôle.

2. C'étoit un parent fort éloigné du P. de la Chaise, confesseur du Roi aussi n'eut-il qu'une très petite abbaye.

et on étoit fort persuadé que les ennemis attendoient l'événement de la maladie du duc de Savoie, tout prêts à envahir ses Etats s'il venoit à mourir.

On sut aussi, dans le même temps, que la fièvre avoit attaqué le comte de Tessé et Bouchu, intendant de Dauphiné et de l'armée d'Italie.

9-10 novembre. — Le 9, le bruit couroit que le duc de Savoie étoit hors de danger et que l'armée des ennemis avoit défilé pour aller dans ses quartiers.

On apprit aussi que d'Usson et Bachivilliers avoient pris les troupes nouvellement arrivées de Flandre et d'Allemagne et avoient marché pour entrer dans les vallées des Barcelonnettes, à dessein d'y enlever deux bataillons des ennemis qui y étoient et de brûler leur poste; ce qui paroissoit d'autant plus faisable que les habitants en avoient eux-mêmes livré les passages. Mais, le lendemain, on eut nouvelle que cette expédition avoit manqué, à cause des grandes neiges, et que, sur l'avis que les ennemis en avoient eu, ils s'étoient arrêtés dans leur marche pour leurs quartiers d'hiver.

Le même jour, comme la cherté du pain augmentoit tous les jours, il y eut à Versailles une sédition contre les boulangers, et l'on eut bien de la peine à apaiser le peuple en faisant mettre en prison pour le contenter un de ces malheureux, dont la marchandise fut presque toute pillée.

11 novembre. — Le 11, le grand prieur de France et le comte de Brionne firent une course de chevaux auprès de Saint-Germain; le roi et la reine d'Angleterre, Monseigneur et tous les princes allèrent la voir, et le grand prieur gagna le prix.

12 novembre. — Le 12, le Roi prit médecine, et Monseigneur partit pour aller à Chantilly, où il devoit séjourner trois jours entiers, et y fut accompagné par tous les princes et toutes les princesses de la maison du prince de Condé, à la réserve de la princesse douairière de Conti, qui resta auprès du Roi à Versailles, et qui devoit aller, le 16, attendre Monseigneur à Paris à l'Opéra. Les menins de Monseigneur lui demandèrent s'ils auroient l'honneur de le suivre en ce voyage, et il leur répondit qu'ils le sussent du prince de Condé, ce qui fit qu'ils ne suivirent pas Monseigneur; mais on les blâma de cette conduite, et, comme ils étoient créés pour suivre Monseigneur partout où il

alloit, ils avoient eu tort de douter de leur droit en cette occasion.

13 novembre. — Le 13, on apprit que, la marquise de Mornay revenant de Bretagne et étant passée par Alençon, la duchesse de Guise, qui s'en revenoit à Paris, l'avoit amenée à l'abbaye de la Trappe, où, ayant eu une conférence avec le célèbre abbé de cette abbaye, elle avoit renvoyé son équipage et s'étoit allée enfermer dans l'abbaye des Clairets, qui étoit sous la direction de l'abbé de la Trappe.

14 novembre. — Le 14, le Roi donna une abbaye assez considérable à l'abbé de Saillant ¹, et il accorda cela aux instantes sollicitations du maréchal de Luxembourg, qui étoit intime ami de cet abbé.

Le même jour, la comtesse de Caylus accoucha d'un garçon, ce qui devoit être une extrême joie pour sa famille, parce que le premier qu'elle avoit eu n'avoit vécu que peu de jours.

15 novembre. — Le 15, on parloit fort à la cour de marier le fils unique du secrétaire d'Etat de Pontchartrain avec la seconde fille du duc de la Ferté, qui étoit fort jolie ; mais il y avoit bien des gens qui croyoient que ce mariage ne se feroit jamais.

On parloit encore d'un autre mariage, qui étoit celui de Mlle de Montchevreuil avec le fils unique du président de Maisons, à condition qu'on lui feroit donner par le Roi la survivance de la charge de président au mortier du parlement de Paris ; mais on avoit fait toutes ces propositions depuis longtemps, et les mêmes bruits avoient couru sans avoir aucun effet.

En ce temps-là, le prince d'Orange repassa en Angleterre et Jean Bart, capitaine de vaisseau du Roi, fit une action très hardie à son passage. Comme il savoit le jour que le prince d'Orange devoit partir, il s'étoit mis en tête de faire quelque action éclatante à son passage et avoit fait tenir son vaisseau tout prêt à cet effet ; mais, comme il étoit un parfaitement bon homme de mer, il prévint à certaines marques que, dans fort peu de temps, il arriveroit une tempête, et, au lieu que cette connoissance auroit détourné un autre de mettre à la mer, ce fut ce qui l'obligea de s'embarquer sur-le-champ, disant en lui-même que la tempête forceroit

1. Quatrième frère du marquis du Terrail et du comte de Saillant, capitaine des grenadiers du régiment des gardes.

quelque vaisseau de l'escadre du prince d'Orange à s'écarter; que peut-être ce seroit celui du prince d'Orange; qu'il l'attaqueroit et que peut-être il seroit assez heureux pour le prendre. Dans ce dessein, il alla croiser sur la route du prince d'Orange; il ne fut pas longtemps sans apercevoir son escadre; il s'en approcha de fort près, et, ayant reconnu le vaisseau où il étoit, il commença de le canonner et le suivit toujours de cette manière. D'abord les vaisseaux de l'escadre du prince d'Orange n'en firent pas de cas, mais enfin ils se trouvèrent importunés de l'opiniâtreté de Bart, qui les escortoit si longtemps à grands coups de canon, et les capitaines firent demander au prince d'Orange s'il vouloit qu'on attaquât ce vaisseau; mais ce prince répondit que son unique affaire étoit alors de passer en Angleterre et qu'il ne vouloit pas qu'on s'amusât à combattre; de sorte que Bart les conduisit en les canonnant jusqu'au port où ils allèrent mouiller, et à peine y furent-ils entrés qu'il s'éleva une furieuse tempête, comme il l'avoit prévu, mais qui arriva quelques heures trop tard pour qu'il en pût profiter.

16 novembre. — Le 16, le Roi donna le gouvernement de la citadelle de Dunkerque à l'Ecossois, lieutenant-colonel du régiment de Normandie, en récompense de ses longs services et de l'action éclatante qu'il avoit faite l'été dernier en Allemagne.

Ce fut dans le même temps que la comtesse de Lusancy, dont le mari étoit mort capitaine au régiment des gardes françaises, s'enferma dans les Carmélites pour le reste de ses jours.

17 novembre. — Le 17, on assuroit que le Roi ne vouloit plus d'officiers généraux à la tête du régiment du Roi d'infanterie, et que, par cette raison, le comte de Montchevreuil, qui en étoit colonel, et Polastron, qui en étoit lieutenant-colonel, donneroient leurs démissions; on ajoutoit que d'Augery, qui en étoit major, seroit aussi placé dans quelque autre endroit; que Lignières, premier capitaine, seroit lieutenant-colonel, et que Puységur seroit major. Pour les prétendants à en être colonels, on disoit que les principaux étoient le comte de Luxe ¹, le marquis de la Chastre ² et le marquis de Surville.

1. Troisième fils du maréchal de Luxembourg, qui étoit aussi colonel d'infanterie.

2. Neveu du maréchal d'Humières, qui avoit épousé la sœur du défunt marquis de la Chastre, son père, lequel mourut de maladie à l'entreprise

18 novembre. — Le 18, on vit à la cour le comte de Gagne¹, qui revenoit de Venise, où il avoit commandé en qualité d'officier général, et il parut extrêmement mécontent des Vénitiens, comme l'étoient toujours tous les officiers étrangers qui s'engageoient à leur service.

Ce fut ce jour-là que le Roi fit un règlement pour les brevets de retenue qu'il avoit donnés et qu'il pouvoit donner à l'avenir sur les charges de sa maison. Jusqu'alors toutes les survivances qu'il avoit données avoient toujours annulé les brevets de retenue qui les avoient précédées; de sorte que, quand un homme avoit obtenu un brevet de retenue sur sa charge en faveur de sa famille ou de ses créanciers, s'il venoit à obtenir une survivance pour son fils ou pour quelque autre, cette survivance détruisoit le brevet de retenue. Mais le Roi, par ce dernier règlement, changea cet usage et ordonna qu'à l'avenir, quand il auroit accordé un brevet de retenue pour des créanciers et qu'ils y auroient été dénommés, ces mêmes créanciers auroient toujours une hypothèque sur la charge, quand même Sa Majesté viendrait à en accorder une survivance. Ce règlement fut fait à l'occasion des créanciers du défunt marquis de Tilladet, capitaine des Cent-Suisses de la garde du Roi. Le marquis de Courtenvaux, son survivancier, avoit payé cent cinquante mille livres à plusieurs de ses créanciers sur le brevet de retenue qu'il avoit sur sa charge, lequel étoit antérieur à la survivance du marquis de Courtenvaux, et d'une plus grosse somme que celle de cent cinquante mille livres, et les autres créanciers du feu marquis de Tilladet prétendoient que le marquis de Courtenvaux devoit leur payer le restant du brevet de retenue; mais le Roi décida autrement, parce qu'ils n'y avoient pas été dénommés.

On vit alors le prince régent de Wurtemberg venir librement

de Gigeri en Afrique. Celui-ci étoit un garçon parfaitement beau et bien fait. Il commandoit depuis longtems avec distinction un régiment d'infanterie, qu'il avoit eu à la mort de son cousin le marquis d'Humières, qui fut tué au siège de Luxembourg; mais on ne croyoit pas qu'il eût le régiment du Roi.

1. Gentilhomme du Comtat d'Avignon, qui étoit aussi duc du Pape. Il avoit été lieutenant général des armées du Roi avant la paix des Pyrénées et l'avoit été avec distinction, étant un des plus braves et des meilleurs officiers d'infanterie de l'Europe; mais le marquis de Louvois ne s'étoit pas accommodé de lui, et ainsi il étoit sorti du service.

à la cour, ayant été mis en liberté sur sa parole, et faire même sa cour au Roi avec assiduité.

19-20 novembre. — Le 19, on apprit la mort de la marquise d'Ambres ¹, et, le lendemain, on sut celle du vieux marquis de Bouligneux ² et celle de Mlle de Vertus ³.

21 novembre. — Le 21, on apprit encore celle du chevalier d'Hervault, capitaine de vaisseau du Roi ⁴; mais elle ne surprit pas tant les courtisans que celle de la retraite de l'abbé de Nogaret dans la maison des Pères de la Doctrine Chrétienne. C'étoit un gentilhomme de Languedoc, de la même maison que le marquis de Calvisson; il avoit peu de bien et, pour tout bénéfice, il n'avoit qu'une chapelle de deux cents livres de rentes, mais il avoit toujours été grand joueur et son jeu ne l'avoit pas seulement soutenu avec honneur dans le monde, mais il avoit encore entretenu plusieurs de ses frères dans le service du Roi. Comme le jeu donnoit alors des entrées partout, et que c'étoit assez d'être grand joueur pour être bien venu, l'abbé de Nogaret n'eut pas de peine à s'introduire à la cour et à s'y rendre nécessaire, et le Roi même l'avoit nommé ce jour-là pour le suivre à Marly. Il n'y parut pas le soir, et on trouva cela fort extraordinaire, parce que l'ordre étoit de ne manquer jamais à s'y trouver dès le premier soir. Le lendemain, on le demanda encore avec plus d'empressement, mais il se trouva là quelqu'un mieux instruit que les autres, qui les avertit de ne le plus attendre, parce qu'il s'étoit retiré le jour précédent chez les Pères de la Doctrine Chrétienne.

Il y eut ce jour-là une grande fête et beaucoup de divertissemens à Marly, que le Roi donna apparemment à cause du prince administrateur de Wurtemberg, qu'il y avoit mené avec lui.

1. Son mari étoit lieutenant général pour le Roi en Gascogne, qui étoit son pays. Elle avoit été fille d'honneur de la reine, mère du Roi, sous le nom de Bonneil, et une des plus agréables personnes du monde. Le marquis d'Arpajon, fils du premier lit du vieux duc d'Arpajon, l'avoit épousée par amour, et elle en avoit eu un fils, après la naissance duquel, son mari étant mort, elle s'étoit remariée au marquis d'Ambres.

2. Gentilhomme de Bourgogne de bonne maison, qui avoit été autrefois capitaine lieutenant de la compagnie des gendarmes de la reine, mère du Roi.

3. Tante du prince de Soubise, étant sœur de la belle duchesse de Montbazon, sa mère, laquelle étoit sœur du comte d'Avaugour.

4. Dernier fils du défunt marquis d'Hervault, lieutenant général pour le Roi en Touraine.

On parloit, en ce temps-là, de l'arrivée du prince royal de Danemark, qui devoit bientôt venir à la cour, et tout le monde disoit qu'on lui préparoit plusieurs divertissemens et entre autres un fort grand bal.

22 novembre. — Le 22, le Roi donna une pension de neuf mille livres au comte de Mailly et l'envoya commander à Tournay.

On eut, en ce temps-là, des nouvelles certaines que les François et les missionnaires avoient été pleinement rétablis dans le royaume de Siam; qu'on leur avoit rendu tous leurs biens et qu'ils avoient une entière liberté de travailler à la propagation de la foi.

23 novembre. — On sut, le 23, que le comte de Nevet ¹ avoit eu l'agrément d'acheter du comte de Mailly le régiment royal des Vaisseaux, et qu'il devoit lui en payer cinquante mille livres; mais, dans le même temps, le marquis de Gassion ² ne fut pas si heureux; car, ayant traité avec le comte de Vienne ³ du régiment du Roi de cavalerie, sur le pied de cent mille livres, le Roi ne voulut pas lui en accorder l'agrément, et lui fit dire, par le marquis de Barbezieux, qu'il le trouvoit trop jeune.

24 novembre. — Le 24, on apprit que le comte de Guiscard avoit jeté un corps d'infanterie dans Chasselet, petite ville voisine de Charleroy, et qu'il avoit commencé à la fortifier, se tenant aux environs avec un corps de cavalerie; que les ennemis y avoient marché pour enlever ce poste et que le comte de Guiscard s'étoit retiré avec sa cavalerie; mais que Valière, lieutenant-colonel du régiment de Piémont, qui étoit dedans avec huit cents grenadiers et les deux bataillons du régiment de Mauevrier, avoit fait paroître une si bonne contenance que les ennemis n'avoient osé l'attaquer et s'étoient séparés, après avoir eu une grande dispute entre eux, les Espagnols n'ayant pas

1. Gentilhomme de Bretagne, dont la mère étoit sœur du comte de Matignon, chevalier des Ordres du Roi et lieutenant général de Normandie.

2. Fils du président de Gassion du parlement de Paris, qui étoit neveu du défunt maréchal de Gassion. Ce président avoit pour frères le comte de Gassion, brigadier des armées du Roi et lieutenant de ses gardes du corps, et le chevalier de Gassion, maréchal de camp et aussi lieutenant des gardes du corps.

3. Frère cadet du marquis de la Vieuville, chevalier d'honneur de la Reine.

voulu donner les premiers, non plus que les troupes auxiliaires.

Ce jour-là, Monseigneur alla dîner à Paris chez Monsieur au Palais-Royal avec les princesses, et, l'après-dinée, il alla visiter les cabinets des curieux et revint le soir à l'Opéra.

Le même jour, le Roi donna une pension de trois mille livres au comte de la Motte, sous-lieutenant de la compagnie des cheveu-légers de sa garde et brigadier de ses armées.

25 novembre. — Le 25, on sut que le Roi envoyoit quarante bataillons d'augmentation en Italie avec de la cavalerie et des dragons à proportion, et cela fit croire que l'effort de la guerre pourroit bien tomber l'année suivante de ce côté-là.

26 novembre. — On eut nouvelle, le 26, que le capitaine Bart avoit pris vingt-trois vaisseaux marchands hollandois et que cette prise se montoit à cinq millions.

27-28 novembre. — Le 27, on sut que le maréchal d'Humières étoit tombé à Paris en léthargie, et, comme on ne croyoit pas qu'il en pût réchapper, on parloit déjà du duc de Villeroy pour lui succéder, s'il mourroit, dans sa charge de grand-maitre de l'artillerie; mais, le lendemain, les remèdes le firent revenir, et il commença à se porter de mieux en mieux.

On apprit alors que la marquise de la Marzelière, mère de la marquise de Mornay, étoit allée la trouver à l'abbaye des Clairets, et qu'elle l'avoit pressée si fortement d'en sortir, qu'elle avoit enfin obtenu son consentement et qu'elle l'avoit amenée à Paris.

29 novembre. — Le 29, le Roi donna à Pucelle¹, conseiller au parlement de Paris, la charge de premier président du parlement de Grenoble, à condition de payer le brevet de retenue qui appartenoit à la famille du défunt.

30 novembre. — Le 30, on apprit que Catinat étoit allé visiter avec Vauban toutes les places de la frontière d'Italie pour résoudre les fortifications qu'on y devoit faire; et on sut que le marquis d'Huxelles et le marquis de Chamilly revenoient à la cour et que le comte de Coigny commanderoit en Alsace en leur absence.

1. Dont la mère étoit sœur de Catinat, général des armées du Roi en Italie.

DÉCEMBRE 1692

1^{er} décembre. — Le premier de décembre, on disoit à la cour que le Roi dorénavant n'iroit plus si souvent à Marly qu'il avoit accoutumé d'y aller, et cela pour épargner la grande dépense qu'il y faisoit, le contrôleur général de Pontchartrain lui ayant remontré qu'elle montoit extrêmement haut ¹.

On apprit, en ce temps-là, que le comte de Clermont, de Lodève ², étoit mort de maladie, et on vit paroître pour la première fois à la cour Mlle de Clérambault ³, qu'on regardoit comme le plus grand parti qu'il y eût alors dans le royaume.

Tout le monde parloit alors d'une chose qui étoit arrivée en Flandre. Un soldat du régiment-Dauphin d'infanterie, ayant été blessé au combat de Steinkerque, avoit langui longtemps de sa blessure et enfin il en étoit mort dans l'hôpital de Tournay. Après sa mort, les gens qui vinrent pour l'ensevelir furent extrêmement surpris quand, au lieu de le trouver hâve et défiguré, comme il l'étoit avant que de mourir, ils virent qu'il avoit le visage frais et vermeil et les lèvres rouges, et que les jointures de ses bras et de ses jambes étoient flexibles, comme s'il n'eût point été mort, et que sa plaie jetoit continuellement quelque goutte de sang. Ils en avertirent les chirurgiens, qui leur défendirent de l'ensevelir. Ensuite les directeurs de l'hôpital le firent conserver pendant plus de quinze jours, sans qu'il se corrompît, ni qu'il parût la moindre altération à la fraîcheur de son visage. L'intendant en écrivit au Roi, qui donna ordre qu'on s'informât exactement de quelle manière ce soldat avoit vécu. Ce qui étoit certain étoit que, pendant une maladie de plus de deux mois, dans laquelle il avoit extrêmement souffert, particulièrement des grandes incisions qu'on avoit été obligé de lui faire, on ne lui avoit jamais entendu dire une parole plus haute que l'autre, et que, quand on lui avoit demandé s'il ne souffroit pas beaucoup, il avoit toujours répondu que Notre-Seigneur en

1. Cette nouvelle se trouva par la suite entièrement fausse.

2. Gentilhomme de Languedoc, d'une illustre maison.

3. Fille du marquis de Clérambault, gentilhomme de Poitou qui avoit épousé la veuve du comte du Plessis-Praslin, fils aîné du maréchal, laquelle étoit extrêmement riche.

avoit souffert bien davantage pour lui. Cependant il se fit un grand concours de peuple à l'hôpital pour le voir, tout le monde le regardant comme un saint. Les administrateurs de l'hôpital le firent mettre dans un cercueil de plomb, que l'on descendit dans une fosse, et on mit seulement une pierre dessus sans y mettre de terre ; et, quelque temps après, l'archevêque de Cambrai, étant venu à Tournay, voulut voir une chose dont on lui avoit tant parlé, fit lever la pierre et tirer le cercueil, dans lequel il trouva le corps du soldat aussi frais, aussi vermeil et aussi maniable qu'il l'avoit été le lendemain de sa mort, ce qui obligea à ordonner qu'on le gardât encore quarante jours sans l'enterrer.

Ce fut en ce temps-là que le Roi donna une pension de deux mille livres au comte d'Avaux, avec ordre de se tenir prêt pour s'embarquer au premier jour avec Bonrepos sur le vaisseau de Bart, qui devoit les conduire en Danemark.

On eut aussi nouvelle que les habitants de Mondovi s'étoient révoltés contre le duc de Savoie, et qu'ils avoient tué dix ou douze de ses officiers ; mais cela ne pouvoit pas avoir de grandes suites, les troupes de France n'étant pas alors à portée de les secourir.

On disoit alors que l'armée d'Italie devoit être composée l'année suivante de quatre-vingt-dix bataillons et de sept mille chevaux, et que les deux régiments du duc de Bavière qui avoient marché pour venir en Flandre s'en étoient retournés vers le Piémont.

Ce fut alors que le vieux Frémont, garde du trésor royal, vendit sa charge à Turmenies, trésorier de l'extraordinaire des guerres, lequel vendit la sienne à de Pille¹ deux millions de livres, et cependant, pour honorer la vieillesse de Frémont, le Roi lui fit espérer un brevet de conseiller d'Etat.

On sut encore que le marquis d'Harcourt, maréchal de camp, qui commandoit en Luxembourg, avoit permission de revenir à la cour pendant quelque temps, et que le marquis de Barbezières y alloit commander en son absence.

2 décembre. — Le 2, on parloit du mariage du prince de

1. C'étoit un homme d'affaires, parent de la femme du défunt contrôleur général Colbert ; il avoit entrepris lui seul tous les vivres des armées du Roi de mer et de terre, ce qui n'est pas concevable.

Rohan avec Mlle de Louvois ou avec la princesse de Turenne, mais ces bruits n'eurent pas de suites.

3 décembre. — Le 3, on disoit que Bontemps ¹ n'auroit plus le soin des tables à Marly, que les tables du Roi l'y suivroient comme partout ailleurs, et que ce changement commenceroit au commencement de l'année 1693.

4 décembre. — Le 4, Logeois, conseiller au parlement, fils du vieux Logeois l'un des grands fermiers du Roi, épousa la seconde fille du président Croizet, proche parent du secrétaire d'Etat de Pontchartrain, et l'on crut que cela pourroit moyenner des liaisons entre lui et le comte de Tourville, beau-frère de Logeois.

5 décembre. — Le 5, on disoit que le Parlement d'Angleterre n'avoit pas rendu au prince d'Orange les honneurs accoutumés; que deux milords qu'il retenoit prisonniers avoient présenté requête au Parlement pour être mis en liberté, et que le Parlement avoit mandé les ministres du prince d'Orange pour rendre compte de leur conduite ². Mais, quoique le Parlement affectât de retenir ses anciennes marques d'autorité, il ne laissoit pas d'avoir toutes sortes de complaisances pour le prince d'Orange, qui dispoit à son gré de tout ce qu'il y avoit en Angleterre.

6 décembre. — Le 6, il couroit un bruit d'une trêve en Italie, et on disoit que Catinat avoit été contremandé à cause de la révolte des habitants de Mondovi, nouvelles qui par la suite parurent également mal fondées.

7 décembre. — Le 7, la cour prit le deuil pour la mort de la princesse de Guastalla, de la maison de Modène, et l'on sut que le comte de Gramont s'étoit trouvé beaucoup plus mal.

8 décembre. — Le 8, on parloit de quelque changement dans l'abbaye royale de Saint-Cyr; et l'on croyoit que, au lieu des petites damoiselles qu'on y élevoit, on pourroit y faire un collège de chanoinesses.

10 décembre. — Le 10, Catinat arriva à la cour et fut reçu du Roi aussi agréablement qu'il le pouvoit souhaiter.

1. Premier valet de chambre du Roi et gouverneur de Versailles et de Marly, auquel le Roi avoit avec raison une entière confiance pour ces sortes de choses. Cette nouvelle se trouva entièrement fautive.

2. Belle nouvelle, si elle avoit été véritable ou si elle avoit eu des suites.

11 décembre. — Le 11, le Roi régla la promotion des officiers généraux et capitaines de son armée navale, mais elle ne fut point déclarée ce jour-là.

12 décembre. — Le 12, la princesse de Condé fut attaquée d'une fièvre qui n'eut pas de suites, et il courut de tous côtés des listes de la promotion de marine dont il n'y en eut pas une qui fût fidèle. On sut pourtant que le comte de Nesmond avoit été fait lieutenant général et que d'Infreville ¹, Cougoulin ², du Magnou ³ et d'Amblimont ⁴ avoient été faits chefs d'escadre ⁵.

13 décembre. — Le 13, on disoit que la duchesse de Chartres et la duchesse d'Enghien, sa sœur, étoient grosses; mais ce bruit n'eut point de confirmation.

Ce jour-là, Catinat eut deux longues audiences du Roi, le matin et l'après-dinée, ce qui n'étoit pas surprenant, puisqu'il falloit qu'il rendit compte à Sa Majesté de tout le passé et qu'il prit avec elle des mesures pour l'avenir.

14 décembre. — Le 14, la nourrice de Monseigneur, nommée Moreau, mourut d'apoplexie à Versailles.

15 décembre. — Le 15, on sut que le comte de Tallart, maréchal de camp, avoit assiégé le château de Rheinfels avec vingt bataillons et quarante escadrons, ce qui obligea tous les officiers de ces troupes-là qui étoient venus à la cour de prendre la poste pour se rendre en diligence à leur devoir. Chacun discourroit alors sur cette entreprise; les uns disoient qu'elle ne réussiroit pas, parce que le maréchal de Lorge et le marquis de Boufflers, ayant des armées entières, n'avoient pas jugé à propos d'attaquer cette place, quoique ce fût dans des saisons plus avantageuses, et que d'ailleurs le comte de Tallart n'étoit pas homme d'infanterie et n'avoit pas beaucoup d'expérience. D'autres disoient qu'il avoit bon esprit et qu'il y avoit deux ans qu'il pressoit le Roi de faire cette entreprise; qu'il n'y avoit point d'apparence que, n'étant pas forcé de la faire, il voulût se charger de l'ini-

1. Gentilhomme de Normandie.

2. Gentilhomme de Provence.

3. Gentilhomme de Poitou.

4. Gentilhomme de Boulonnois.

5. Le Roi choisit cette fois-là les quatre plus anciens capitaines de vaisseau pour les faire chefs d'escadre, et il y en eut quelques-uns qui n'y prétendoient pas, parce qu'ils étoient fort vieux et qu'on leur avoit déjà fait plusieurs passe-droits.

quité d'un mauvais succès, et qu'enfin toutes les apparences étoient qu'il avoit fait bien reconnoître cette place.

16 décembre. — Le 16, le comte de Châtillon, mestre de camp de cavalerie, vint trouver le marquis de Barbezieux, et le pria de dire au Roi qu'il supplioit Sa Majesté de le vouloir faire maréchal de camp, et qu'il y avoit si longtemps qu'il avoit l'honneur de le servir, qu'il ne lui étoit plus permis de le faire en qualité de mestre de camp; qu'il ne prenoit point, comme tant d'autres, le prétexte de sa mauvaise santé pour se retirer, et qu'au contraire il étoit plus que jamais en état de lui rendre service, mais que, après avoir vu passer devant lui un si grand nombre de ses cadets, il ne pouvoit plus se résoudre à devenir brigadier, et que, en cas que le Roi n'eût pas la bonté de le faire maréchal de camp, il le supplioit d'agréer qu'il lui donnât la démission de son régiment. Le marquis de Barbezieux rendit compte au Roi de ce que le comte de Châtillon lui avoit dit, et le Roi lui ordonna de recevoir sa démission, ce qu'il fit.

En même temps, le prince Paul de Lorraine ¹, qui étoit capitaine dans le régiment du comte de Châtillon, traita avec lui de son régiment et en vint demander l'agrément au Roi, lequel lui répondit qu'il avoit tort d'acheter un régiment, et qu'il vouloit lui donner le premier qui vaqueroit; mais ce prince lui répondit qu'il étoit engagé de parole avec le comte de Châtillon et qu'il supplioit Sa Majesté de lui conserver sa bonnevoulté pour une autre occasion; ce qui obligea le Roi à lui repartir qu'il ne laisseroit pas de lui donner le premier régiment qui vaqueroit, afin qu'il le pût vendre et qu'il ne lui en coûtât rien pour avoir un régiment.

17 décembre. — Le 17, le Roi nomma Saint-Olon ², l'un de ses gentilshommes ordinaires, pour aller de sa part vers le roi de Maroc avec le titre d'ambassadeur, avantage nouveau pour le corps des gentilshommes ordinaires, dont aucun n'avait encore eu ce titre d'honneur; mais, comme le Roi avoit accordé aux derniers envoyés du roi de Maroc les honneurs des ambassadeurs, quoiqu'ils ne le fussent pas en effet, il vouloit que Saint-Olon, son envoyé, en eût aussi les honneurs à Maroc, quoique, dans le fond, il ne fût qu'un envoyé extraordinaire.

1. Second fils du comte de Lillebonne.

2. C'étoit le fils d'un nommé Pidou, homme d'affaires de Paris. Il avoit déjà été envoyé du Roi à Gènes.

18-19 décembre. — Le 18, le Roi donna au comte de Calvo ¹, officier dans sa gendarmerie, l'agrément d'acheter son régiment royal d'infanterie, dont il avoit traité avec le marquis de Créqui, maréchal de camp, sur le pied de cinquante mille livres, et, le lendemain, Sa Majesté donna encore au jeune Saint-Mars ² l'agrément du régiment Colonel Général de dragons, dont il donnoit cent mille livres au comte de Tessé ³.

21 décembre. — Le 21, on eut nouvelle que la tranchée de Rheinfels devoit avoir été ouverte le 17, mais que le comte de Tallart, en reconnoissant la place, avoit reçu un coup de mousquet à la mamelle, qui pouvoit bien le mettre hors d'état de commander, et que c'étoit apparemment le chevalier de Romainville ou le marquis de Montgomery, brigadiers de cavalerie, qui commanderoient à sa place, suivant le rang de leur ancienneté.

22-23 décembre. — Le 22, on sut que le Roi avoit envoyé des ordres à Choisy, gouverneur de Sarrelouis et ingénieur, pour aller commander au siège en qualité de maréchal de camp; et, le 23, on apprit qu'on avoit fait une grande incision au comte de Tallart, qu'il avoit la fièvre, et que sa blessure étoit dangereuse; que l'ouverture de la tranchée s'étoit faite le 17, et que, selon les apparences, le siège seroit plus long qu'on ne se l'étoit imaginé.

24 décembre. — Le 24, on apprit que le Roi faisoit assembler un corps de cavalerie et d'infanterie avec du canon sous le Fort-Louis du Rhin, pour donner jalousie aux ennemis de ce côté-là, et qu'il en faisoit encore assembler un autre du côté de Bâle, pour tenir les Suisses en respect pendant leur diète, où l'Empereur et le prince d'Orange avoient des envoyés.

L'après-dînée, le Roi, qui avoit fait le matin ses dévotions et qui avoit touché les malades des écrouelles, suivant sa coutume, fit la distribution des bénéfices vacants; mais il n'en donna

1. Gentilhomme catalan, neveu du défunt comte de Calvo, lieutenant général des armées du Roi et gouverneur d'Aire.

2. Son père, étant maréchal des logis de la première compagnie des mousquetaires du Roi, avoit été choisi pour garder le célèbre Fouquet, surintendant des finances, dans le château de Pignerol; ensuite on lui avoit donné le gouvernement des îles de Sainte-Marguerite.

3. La nomination lui en appartenoit, comme étant colonel général des dragons.

aucun qui fût considérable, hormis la célèbre abbaye de Jouarre, qu'il donna à Mme de Soubise ¹, sur la démission de Mme de Chevreuse ², à laquelle il conserva huit mille livres de pension.

Le Roi étant allé à la messe de minuit, comme il le faisoit tous les ans, il s'y trouva mal d'une vapeur qui l'obligea de se retirer à son appartement; mais, comme elle n'avoit été causée que par un léger dévoiement qu'il avoit retenu, il revint bientôt à la chapelle, et cela n'eut point de suites.

La même nuit, le marquis d'Harcourt, maréchal de camp, partit en poste pour aller commander en chef au siège de Rheinfels.

25-27 décembre. — Le 25, on apprit que le comte de Guiscard, maréchal de camp et gouverneur de Namur, assembloit trente bataillons entre Sambre et Meuse, auxquels on disoit qu'il se devoit encore joindre cinquante escadrons, et on soupçonnoit qu'un si grand corps ne pouvoit s'assembler que pour faire le siège de Huy; mais, le lendemain, les gens clairvoyants assuroient que cette marche du côté de Huy n'étoit que pour attirer les forces des ennemis de ce côté-là, et que, s'ils étoient assez mal avisés pour y marcher, on iroit en même temps attaquer Furnes et Dixmude; et en effet, le 27, tous les officiers de Flandre eurent ordre de partir incessamment pour se rendre à leurs troupes.

Le même jour, la duchesse de Noailles accoucha d'un fils, qui étoit au moins son vingt-deuxième enfant.

On sut que le Roi faisoit encore cinq nouveaux régiments d'infanterie, et, le soir, le Roi donna le gouvernement de Péronne au comte de Ligneris ³, premier lieutenant de ses gardes du corps et brigadier de ses armées. Quand le Roi faisoit quelque présent considérable, il avoit accoutumé de l'accompagner toujours de quelque discours agréable, qui augmentoit encore la valeur du présent. Il ne manqua pas à cette bonne coutume en donnant à Ligneris le gouvernement de Péronne, et, comme il marchoit à côté de lui, lorsqu'il alloit de son appartement à celui

1. Fille aînée du prince de Soubise.

2. Fille du dernier duc de Chevreuse, de la maison de Lorraine, lequel, ayant épousé la veuve du connétable de Luynes, lui avoit donné la duché de Chevreuse; et elle l'avoit depuis donnée au marquis d'Albert, fils aîné du duc de Luynes, son fils.

3. Gentilhomme de Normandie de même maison que le marquis de Saint-Luc.

de la marquise de Maintenon, parce qu'il étoit alors en quartier, il se tourna vers lui et lui dit : « *A propos, Ligneris, j'ai oublié de vous dire qu'il y a trois jours que je vous ai donné le gouvernement de Péronne; j'en ai séparé le gouvernement de Montdidier, mais ce n'est pas une affaire pour vous, car cela ne vaut que huit ou neuf cents livres de rente.* » Ligneris lui fit ses actions de grâces avec tout le ressentiment que méritoit un présent si considérable et si peu attendu de sa part ¹, et le Roi, ayant marché quelques pas, se tourna une seconde fois vers lui et lui dit : « *Vous avez cru pendant quelque temps que je vous avois oublié; mais je vous assure que je ne vous ai jamais oublié, et je vous ferai connoître en toutes occasions l'estime que j'ai pour vous.* » Ligneris ne put répondre à cela que par un profond abaissement, qui lui coûta plus qu'à un autre, parce qu'il étoit le plus grand homme de France. Ensuite le Roi fit encore trois pas, quatre pas, et, se retournant pour une troisième fois vers lui : « *Ligneris, lui dit-il, ce n'est pas la peine de vous faire un présent à demi, je rejoins en votre faveur au gouvernement de Péronne le gouvernement de Montdidier.* »

28 décembre. — Le 28, on sut qu'on alloit effectivement faire le siège de Furnes, et qu'il devoit être investi le 29.

29 décembre. — Le lendemain, on sut les noms des nouveaux colonels d'infanterie et de leurs régiments, qui furent :

Le marquis de Baye ², capitaine au régiment de Navarre, qui eut le régiment d'Oleron;

Le chevalier d'Imécourt ³, capitaine au régiment de Picardie, qui eut le régiment de Cotentin;

Le comte de Mailly ⁴, capitaine au régiment du Roi, qui eut le régiment d'Orléanois;

Mailly-la-Houssaye ⁵, capitaine de grenadiers du régiment de Condé, qui eut le régiment des Landes;

Et du Fresnoy ⁶, capitaine au régiment de Navarre, qui eut le régiment de la Vauge.

1. Car il croyoit être mal à la cour et avoit même eu envie de se retirer.

2. De la maison de la Rochefoucauld; il y avoit plus de dix ans qu'il étoit capitaine dans Navarre.

3. Fils du marquis d'Imécourt, gouverneur de Montmédy.

4. Parent du marquis de Mailly de Picardie.

5. Gentilhomme de la même maison, mais d'une autre branche.

6. Fils de du Fresnoy, premier commis du marquis de Barbesieux, après l'avoir été longtemps de son père et de son grand-père.

30 décembre. — Le 30, le courrier qui vint de Rheinfels apprit qu'on avoit trouvé l'attaque de la ville impossible, qu'on s'étoit attaché absolument à l'attaque du château, et que la première nouvelle qu'on en auroit seroit celle de l'attaque de la contrescarpe, qu'on devoit assurément avoir faite dès le 27.

JANVIER 1693

1^{er} janvier. — Le Roi commença l'année 1693 par tenir chapitre de l'Ordre du Saint-Esprit, où il déclara qu'il avoit nommé le comte de Toulouse chevalier, et il fit la procession à la manière accoutumée.

On eut nouvelle, ce jour-là, que l'on avoit attaqué la contrescarpe de Rheinfels; que d'abord on l'avoit emportée du côté où étoit le marquis de la Chastre avec son régiment, mais qu'un moment après, les ennemis étant revenus et ayant repoussé les François, le marquis de la Chastre ¹ s'y étoit jeté l'épée à la main, y avoit remené son régiment, en avoit chassé les ennemis, et y avoit fait son logement; que, du côté où commandoit le marquis d'Hautefort, brigadier d'infanterie, il avoit trouvé un peu plus de résistance, mais qu'il y avoit fait tout ce qu'on pouvoit faire, et qu'il avoit aussi fait son logement sur la palissade.

2-3 janvier. — Le 2, on sut que Furnes devoit avoir été investi le 29 de décembre, et, le lendemain, on apprit qu'on avoit encore fait marcher vingt bataillons à Rheinfels; que Saint-Hilaire, lieutenant d'artillerie, étoit allé prendre un équipage d'artillerie au Mont-Royal pour l'y conduire, et que le marquis d'Harcourt devoit y être arrivé dès le premier du mois.

4 janvier. — Le 4, on eut nouvelle que le marquis de Boufflers avoit pris tous ses quartiers aux environs de Furnes, et qu'il avoit trouvé moyen de faire conduire son canon par un chemin très sec, malgré le mauvais temps et la nature du pays, qui est fort marécageux. On ajoutoit que le duc de Bavière étoit à Gand, où il assembloit ses troupes; que le marquis de Villars étoit à Renay ² avec un corps de troupes, et qu'il avoit ordre de

1. Neveu du maréchal d'Humières.

2. C'est un village de l'autre côté de l'Escaut, auprès de Lessines.

se rejeter dans les lignes en cas de besoin, et que le marquis de la Valette ¹ se tiendrait avec un autre corps pour couvrir le marquis de Boufflers. Cependant tous les colonels et autres officiers de la frontière de France qui étoient restés à la cour prirent congé du Roi et partirent, parce que toutes les troupes de cette frontière étoient en mouvement.

Le même jour, le Roi donna au comte de la Serre ², ancien lieutenant général de ses armées, une pension de neuf mille livres en échange de la lieutenance de roi de Guyenne, qu'il avoit achetée à bon marché; mais sa qualité et ses services méritoient bien cette grâce et cette distinction, et, puisque le Roi avoit besoin de cette lieutenance de roi pour composer les nouvelles sous-lieutenances de roi de ces pays-là, il étoit bien juste qu'il fit un bon parti au titulaire.

5 janvier. — Le 5, le bruit courroit que les assiégés de Rheinfels avoient fait une grande sortie, et Sa Majesté fit le festin des Rois comme à l'ordinaire; le roi et la reine d'Angleterre s'y trouvèrent avec les dames de leur cour, et il y eut grand nombre de dames de la cour de France qui y furent priées ³. L'appartement commença à six heures du soir; on se mit à table avant dix heures; il y eut cinq tables, et la reine d'Angleterre voulut encore jouer après souper, et retourna assez tard à Saint-Germain.

6 janvier. — Le 6, on disoit que la tranchée devant Furnes devoit avoir été ouverte le jour précédent, ou qu'on l'ouvreroit ce jour-là, et que les ennemis avoient mal défendu la redoute de Vulp; mais, le soir, on eut une fâcheuse nouvelle du côté de Rheinfels, qui fut qu'un grand corps des ennemis ayant paru, Saint-Fremond s'étoit posté avec les dragons à la tête des défilés par où ils pouvoient venir, et que le marquis d'Harcourt, étant arrivé dans ce temps-là, avoit levé le siège et avoit marché aux ennemis.

8 janvier. — Le 8, on apprit que la tranchée de Furnes avoit

1. Maréchal de camp, des plus anciens et des meilleurs officiers du royaume.

2. De la maison d'Aubeterre; il n'avoit point servi depuis la paix des Pyrénées, quoiqu'il fût homme de mérite.

3. Sans compter un plus grand nombre qui n'en furent point, à leur grand regret.

été ouverte dès le 5, mais que le jeune Villacerf ¹ avoit été tué d'un coup de canon tiré d'un ouvrage avancé de Nieuport, comme il étoit tout proche du marquis de Boufflers et qu'il lui parloit. La douleur de son père fut inconcevable, et le Roi lui accorda le régiment de cavalerie de Berry pour son fils le chevalier, qui étoit capitaine de vaisseau, en cas qu'il le voulût prendre; mais, depuis, le chevalier déclara qu'il vouloit demeurer capitaine de vaisseau ², et le Roi permit à son père de vendre le régiment.

9 janvier. — Le 9, on eut la nouvelle de la prise de Furnes, qui n'avoit point fait de résistance. On sut aussi que la duchesse de Bavière étoit morte, et le comte de Morstin ³, ci-devant grand trésorier de Pologne, mourut à Paris, étant âgé de plus de quatre-vingts ans.

10 janvier. — Le 10, on sut que les ennemis avoient abandonné Dixmude; et ils avoient fait sagement, car on les y auroit forcés.

11 janvier. — Le 11, le Roi accorda une pleine et entière liberté au prince régent de Wurtemberg, qui étoit prisonnier à Paris sur sa parole depuis la dernière campagne, et il vint en faire ses remerciements au Roi, qui lui fit toutes sortes d'honnêtetés et même de présents, ce qui le rendit depuis bien suspect à son parti.

Le même jour, le Roi donna quatre mille livres de pension au sieur Moreau, mari de la nourrice de Monseigneur, et à ses enfants, dont l'aîné étoit capitaine au régiment du Roi; et c'étoit une grande charité qu'il faisoit à cette pauvre famille, qui, ayant joui de quarante mille livres de rente pendant la vie de Mme la Dauphine ⁴, se voyoit alors réduite à la mendicité.

1. Fils de Villacerf, intendant général des bâtimens, qui avoit été autrefois premier maître d'hôtel de la Reine, et qui étoit frère de Saint-Pouenge; celui qui venoit d'être tué étoit mestre de camp du régiment de cavalerie de Berry, et, comme il étoit inspecteur depuis longtemps, il étoit dans le chemin d'avancer sa fortune.

2. Il eut raison, car il étoit si gros, quoique fort jeune, qu'il ne lui convenoit guère d'aller à cheval.

3. Il avoit été autrefois ambassadeur de Pologne en France, où il s'étoit établi, parce qu'il étoit devenu suspect en son pays.

4. Les nourrices des rois et des Dauphins étoient toujours premières femmes de chambre des reines et des Dauphines, et leurs maris étoient toujours contrôleurs généraux de leur maison; leurs filles étoient femmes de chambre, et cela composoit quarante mille livres de rente.

Le Roi augmenta aussi de quatre mille livres la pension qu'il avoit ci-devant donnée à la marquise de Béthune.

12 janvier. — Le 12, on apprit que le marquis de Boufflers n'avoit pas encore séparé son armée, parce que les troupes du duc de Bavière étoient encore ensemble, et le bruit courroit que ce prince vouloit aller fortifier Huy.

15 janvier. — Le 15, le prince royal de Danemark arriva à Paris *incognito*, et on commença à parler de son mariage avec la princesse douairière de Conti.

19 janvier. — Le 16, on disoit qu'on alloit raser Furnes et Dixmude ; mais cela n'étoit pas encore bien assuré.

18 janvier. — Le 18, il courroit une nouvelle bien plus importante, qui étoit que l'Empereur avoit enfin déclaré qu'il faisoit le duc d'Hanovre huitième électeur ; il sembloit que c'étoit vouloir choquer tout le corps des princes de l'Empire, et on commençoit d'espérer que cela pourroit faire quelque bon effet pour la France, en mettant la division parmi ses ennemis.

On commença ce jour-là à voir les officiers des troupes de Flandre revenir à la cour, et ils apportèrent eux-mêmes la nouvelle de la séparation de l'armée.

20 janvier. — Le 20, le Roi fit un présent de cinquante mille écus au duc de la Rochefoucauld, ce qui parut d'autant plus considérable que la conjoncture des affaires le permettoit moins¹ ; mais le Roi l'aimoit, et procuroit par là certains accommodements à sa famille.

21 janvier. — Le 21, le prince royal de Danemark vint à Versailles saluer le Roi *incognito* ; il le reçut dans son cabinet, ils demeurèrent toujours debout et couverts.

22 janvier. — Le 22, on disoit publiquement que la reine douairière d'Angleterre étoit morte, mais cette nouvelle méritoit une confirmation.

23 janvier. — Le 23, on sut que le marquis de Marivault, mestre de camp de cavalerie, revenant du siège de Rheinfels, et s'étant mis sur la Marne avec le chevalier de Montlouet² et

1. Il lui avoit bien fait voir qu'il l'aimoit en lui donnant les charges de grand maître de la garde-robe et de grand veneur et le gouvernement de Berry qu'il avoit vendu, sans compter toutes les pensions qu'il lui avoit données. Pour les cinquante mille écus dont il est parlé ici, il les lui donna en rente sur la ville.

2. Capitaine de dragons, qui étoit fils du défunt comte de Montlouet,

quelques autres, et le clair leur ayant manqué, leur bateau avoit donné contre l'écluse d'un moulin, et qu'ils s'étoient tous noyés, à la réserve de Marivault, qui s'étoit sauvé comme par miracle.

On disoit, en ce temps-là, que le duc de Savoie étoit extrêmement mal, et la marquise de Vaillac ¹ mourut à Paris d'une maladie de langueur.

Le soir, on apprit la mort du comte de Vignaux, maréchal de camp et lieutenant des gardes du corps, qui fut regretté avec raison de tous ceux qui le connoissoient.

24 janvier. — Le 24, le Roi donna sa lieutenance à la Motte ², qui étoit le plus ancien enseigne de la compagnie de Noailles, et l'enseigne au comte de Lanson, qui en étoit le plus ancien exempt, et il donna en même temps deux mille livres de pension au fils aîné du comte de Vignaux et autant à sa mère ³.

Le même jour, l'abbé Berthier ⁴ fut nommé au nouvel évêché de Blois, qui étoit un démembrement qu'on faisoit de l'évêché de Chartres, l'évêque de Chartres ayant souhaité qu'on le déchargeât d'une partie de son fardeau.

Ce jour-là, Monsieur donna un grand bal au Palais-Royal pour régaler le prince royal de Danemark, qui aimoit fort ces sortes de divertissemens.

25 janvier. — Le 25, le Roi donna le gouvernement de Mézières, qui vaquoit par la mort de Vignaux, au comte de la Hoguette, maréchal de camp de ses armées et sous-lieutenant de ses mousquetaires.

On sut, le même jour, que Bontemps, premier valet de chambre du Roi, marioit son fils aîné à la fille d'un conseiller de

premier écuyer de la grande écurie du Roi, lequel étoit fils du marquis de Bullion, surintendant des finances. Le chevalier étoit frère de la marquise de Saint-Valery, qui fut fort touchée de sa mort.

1. Avant son mariage, elle s'appeloit Mlle de Cambout; elle étoit de même maison que le duc de Coislin; elle étoit fille d'honneur de la grande Mademoiselle, et, lorsqu'elle mourut, elle étoit sa dame d'honneur.

2. Gentilhomme de Normandie, qui étoit frère de Watteville, maréchal de camp.

3. Ils en avoient bien besoin l'un et l'autre, car il ne restoit pas de pain à la mère et aux cinq enfans.

4. Il étoit d'une famille de robe de Toulouse, et, comme il étoit homme de mérite dans sa profession, l'évêque de Chartres, par le moyen de la marquise de Maintenon, lui procura ce nouvel évêché, mais il falloit savoir si le Pape consentiroit à la séparation.

la Grand'Chambre, nommé le Vasseur, laquelle avoit trois cent trente mille livres de bien.

26 janvier. — Le 26, on apprit que le comte de Tessé avoit fait une course en Piémont, d'où il avoit ramené beaucoup de butin et un grand nombre d'otages pour les contributions.

Ce fut en ce temps-là que le jeune abbé Colbert ¹, qui avoit déjà quitté le petit collet, quitta aussi tous ses bénéfices; tous ceux qui étoient en patron ecclésiastique furent distribués dans sa famille, et le Roi donna une de ses abbayes à l'abbé de Maulevrier ², son cousin germain.

27 janvier. — Le 27, on sut que l'avocat général de Harlay, fils unique du premier président du parlement de Paris, épousoit Mlle de Coëtgenval, damoiselle de Bretagne, qu'on disoit être fort riche ³, et que le marquis de Coëtmadeuc ⁴, gentilhomme du même pays, épousoit Mlle de Montchevreuil, moyennant quoi il vendoit le régiment Colonel Général de la cavalerie ⁵ et achetoit la lieutenance de roi du pays nantois; mais le premier de ces mariages réussit, et le second se rompit, après avoir traîné longtemps.

28 janvier. — Le 28, on eut des nouvelles certaines que les Anglois avoient accordé soixante millions au prince d'Orange, et on connut encore, cette fois-là, quelle étoit la fausseté des pronostics que faisoient les gens de la cour du roi d'Angleterre, qui avoient toujours assuré constamment que l'Angleterre ne donneroit plus d'argent à cet usurpateur.

29 janvier. — Le 29, la marquise de Montchevreuil se trouva dans un étrange danger de sa vie par une grosse fièvre, accompagnée d'une fluxion de poitrine et d'une douleur de côté.

1. C'étoit le dernier des frères du marquis de Seignelay, ministre d'État. Il avoit bien des bénéfices, et, quoique par sa figure il ne fût point propre pour le monde, il ne laissa pas de vouloir en être, ce qui ne plut guère à sa famille.

2. Fils du comte de Maulevrier-Colbert, chevalier de l'Ordre, lieutenant général des armées du Roi, et gouverneur de Tournay.

3. Il y avoit des gens qui ne convenoient pas qu'elle fût si riche, mais le premier président avoit trop d'esprit pour s'être laissé tromper.

4. Il étoit fils d'un conseiller du parlement de Bretagne, qui étoit bien gentilhomme et avoit plus de cent mille livres de rente.

5. Parce qu'il étoit fort brouillé avec le comte d'Auvergne, colonel général de la cavalerie, dont il étoit proprement colonel lieutenant.

30-31 janvier. — Le 30, on apprit que le duc de Savoie se portoit mieux, et, le lendemain, le Roi donna à l'abbé Bignon ¹ la belle abbaye de Saint-Quentin, qui venoit de vaquer par la mort de l'abbé de Saint-Port-Caumartin ². Il donna aussi, le même jour, le gouvernement de Rennes au jeune Bontemps en faveur de son mariage, mais afin qu'il le vendit et en tirât de l'argent.

FÉVRIER 1693

1^{er} février. — Le 1^{er} de février, le Roi fit un présent de pierreries à la nouvelle épouse du jeune Bontemps, et, le même jour, on apprit que le duc de Bavière avoit enfin, par une lettre, donné part au Roi de la mort de la duchesse, sa femme; de sorte que le Roi prit le deuil en violet, et toute la cour en noir pour six semaines.

2 février. — Le 2, c'est-à-dire le jour de la Chandeleur, le Roi fit la cérémonie de l'Ordre du Saint-Esprit, et le comte de Toulouse fut reçu. Il ne s'y trouva pas un grand nombre de chevaliers; car, outre ceux qui étoient employés pour le service du Roi, les ducs de Vendôme, de Chevreuse, de Noailles, de Sully et de Beauvilliers et plusieurs autres ne s'y trouvèrent pas, les uns étant absents et les autres malades. Le prince royal de Danemark vit la procession quand elle passa dans la cour royale de Versailles, et il la vit de dessus un balcon qui est au bout de la petite galerie du roi.

Le même jour, la marquise de Montchevreuil se trouva encore plus mal, on lui porta le Saint-Viatique.

3 février. — Le 3, qui étoit le dernier jour du carnaval, le Roi, ayant donné à souper au roi et à la reine d'Angleterre, leur donna ensuite le divertissement d'un grand bal en masque. Comme le prince royal de Danemark étoit en France *incognito*, il ne mangea pas avec le Roi, mais Sa Majesté le fit traiter dans l'appartement de la Reine, et ce fut le duc de la Trémoille ³ qui lui fit

1. Fils de Bignon, conseiller d'État ordinaire, mais outre cela propre neveu du comte de Pontchartrain, ministre d'État et contrôleur général des finances.

2. Il n'étoit pas de la même branche que Caumartin, intendant des finances, mais de la même famille.

3. Ces sortes de commissions se donnoient ordinairement aux premiers

les honneurs avec le comte de Matignon ¹, le marquis de Dangeau ², le marquis de Sourches ³, le comte de Solre ⁴, le marquis de Florensac ⁵ et le marquis de Livry ⁶; ensuite de quoi le prince s'habilla en masque avec les gens de sa suite, et vint au bal, qui dura jusqu'à deux heures après minuit.

Ce fut ce jour-là que le comte d'Estrées, vice-amiral de France, eut du Roi son audience de congé, et les ordres pour aller commander la flotte de la Méditerranée.

4-5 février. — Le 4, mourut à Paris l'abbé de Lorraine ⁷, frère cadet du duc d'Elbeuf, qui avait la belle abbaye d'Orcamp ⁸. Le duc d'Elbeuf vint, dès le lendemain, la demander au Roi pour son jeune frère qui n'avait que seize ans ⁹; mais le Roi se tint ferme, et ne voulut point passer par-dessus la loi qu'il s'étoit faite de ne donner des bénéfices qu'à dix-huit ans.

6 février. — Le 6, on sut que le Roi avoit arrêté le voyage qu'il devoit aller faire à Chantilly précisément pour le 5 de mars, et qu'il y séjourneroit neuf jours, pendant lesquels il verroit ses quatre compagnies des gardes du corps et sa gendarmerie.

gentilshommes de la chambre, du nombre desquels étoit le duc de la Trémoïlle.

1. Chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général de basse Normandie.
2. Chevalier des Ordres du Roi, gouverneur de Touraine, et ci-devant chevalier d'honneur de Mme la Dauphine.
3. Grand prévôt de France.
4. Chevalier des Ordres du Roi, et brigadier d'infanterie. C'étoit un seigneur des Pays-Bas qui s'étoit donné à la France, après avoir servi l'Espagne fort longtemps, et qui avoit épousé la sœur du prince de Bourbonville.
5. Frère cadet du défunt duc d'Uzès, brigadier de cavalerie et memin de Monseigneur.
6. Premier maître d'hôtel du Roi.

7. Il étoit de même lit que le duc d'Elbeuf, car le défunt duc d'Elbeuf avoit eu trois femmes : la première, qui étoit de la maison de Lannoy et qui étoit veuve du duc de la Roche-Guyon, de laquelle il avoit eu un fils qui étoit presque imbécile et avoit renoncé à son droit d'ainesse; la seconde, qui étoit sœur du duc de Bouillon, de laquelle il avoit eu trois fils, qui étoient le duc d'Elbeuf, l'abbé de Lorraine, qui venoit de mourir, et un autre petit garçon; la troisième, qui étoit fille du défunt maréchal duc de Navailles, de laquelle il n'avoit eu qu'une fille.

8. Située auprès de Noyon.

9. Comme le Roi s'étoit fait une loi de ne donner des bénéfices qu'à dix-huit ans, et que, par cette raison, il se défendit de donner l'abbaye d'Orcamp au jeune abbé d'Elbeuf, le duc d'Elbeuf proposa au Roi de la donner à quelqu'un qui la garderoit à son frère jusqu'à tant qu'il eût l'âge, mais le Roi se mettant à rire lui répondit : « *Je vois bien, monsieur le duc, que vous n'êtes pas un grand casuiste.* »

On disoit alors que les Hollandois armoient puissamment pour empêcher que le comte d'Estrées ne passât le détroit ¹ pour venir à Brest.

7 février. — Le 7, Pellisson ², maître des requêtes, que le Roi employoit à diverses choses, mourut à Versailles, et n'eut pas le temps de se confesser; ce qui donna aux courtisans matière à gloser, parce qu'il avoit été huguenot; mais l'évêque de Meaux ³ entreprit sa défense par écrit et de vive voix; et, dans la vérité, Pellisson étoit un très honnête homme, bon catholique et homme de bien, mais il ne crut jamais être aussi malade qu'il l'étoit.

8 février. — Le 8, le chevalier de Sully ⁴ eut l'agrément d'acheter le régiment de cavalerie du marquis de Coislin, quoique le Roi ne donnât ces sortes d'agrémens qu'aux lieutenants-colonels ⁵. Il en paya vingt-deux mille cinq cents livres, suivant la taxe que le Roi en avoit faite, et la duchesse du Lude ⁶, sa tante,

1. C'est-à-dire le détroit de Gibraltar qui sépare l'Espagne de l'Afrique.

2. Il étoit natif de Montauban et né huguenot, et comme il étoit homme de bel esprit, le surintendant Fouquet, qui cherchoit partout des gens de cette nature, le prit à son service, le mit au nombre de ses commis, et l'honora de sa confiance parce qu'il le connut honnête homme, ce qui parut bien après la disgrâce de son maître; car, quoique le Roi l'eût fait mettre à la Bastille, et qu'on l'y eût gardé fort longtemps, on ne put jamais tirer de lui la connoissance d'aucun des secrets de son maître; ce qui plut tellement au Roi qu'il lui donna la liberté, et, après qu'il se fut converti, il lui donna l'agrément d'une charge de maître des requêtes, et l'employa en diverses affaires, particulièrement dans celle des deniers des économats des bénéfices de nomination royale, dont les titulaires n'avoient pas de bulles, et dans la distribution des pensions que le Roi donnoit aux nouveaux convertis. Il écrivit fortement contre les huguenots, et y réussit fort bien, parce qu'il possédoit les raisons de part et d'autre; et, quand il mourut, il travailloit actuellement à un ouvrage contre eux, qu'on disoit être admirable, et que le Roi fit remettre entre les mains de l'évêque de Meaux, pour l'examiner et le faire achever.

3. Ci-devant évêque de Condom et précepteur de Monseigneur, qu'étoit le plus rude adversaire des protestants et des huguenots.

4. Second fils du duc de Sully.

5. Le Roi s'étoit fait une règle de ne donner l'agrément des régiments de cavalerie qu'aux lieutenants-colonels, et cela étoit bon en un sens, parce que cela mettoit de vieux officiers à la tête de sa cavalerie; mais, en un autre sens, cela pouvoit être mauvais, car tous ces lieutenants-colonels étoient de vieux officiers qui n'avoient pas le moyen de subsister honorablement à la tête de leurs régiments, comme auroient fait de jeunes gens de qualité.

6. Elle étoit sœur du duc de Sully, et avoit épousé en premières noces le comte de Guiche, fils aîné du maréchal duc de Gramont, duquel elle n'avoit point eu d'enfants, non plus que de son dernier mari, le duc du Lude, et elle étoit extraordinairement riche.

lui en donna dix mille livres, de sorte qu'il ne lui en coûta rien, car il vendit sa compagnie douze mille cinq cents livres. On disoit aussi que le marquis de Coislin épousoit la fille du duc de Gramont, personne très bien faite, mais il se trouva dans la suite quantité d'obstacles ¹ qui empêchèrent ce mariage.

On disoit, en ce temps-là, que l'alliance des Turcs avec la France étoit renouvelée, et peut-être étoit-ce l'origine du bruit qui couroit que Monseigneur iroit commander l'armée de l'Allemagne ².

Ce fut alors que Mlle de Luynes ³, demi-sœur du duc de Chevreuse, eut la petite vérole; mais elle s'en tira heureusement, et elle n'y perdit guère, car elle n'étoit pas naturellement fort belle.

9 février. — Le 9, on assuroit que le prince d'Orange devoit bientôt repasser dans les Pays-Bas.

Le Roi donna ce jour-là à l'abbé de Mériille ⁴ une pension de six mille livres sur l'abbaye d'Orcamp et une de deux mille livres sur l'abbaye de Bonport pour le dédommager de l'abbaye de Saint-Lomer de Blois, qu'il avoit rendue au Roi, et dont Sa Majesté avoit pris la mense abbatiale pour en composer le revenu de l'évêché de Blois ⁵.

Ce fut encore le même jour que le roi rendit au cardinal de Fürstenberg le régiment de Sorbeck, qui avoit fait autrefois une partie du sien, et que Sa Majesté agréa que le comte Ferdinand de Fürstenberg, son neveu, en fût colonel, comme il l'avoit été autrefois.

10 février. — Le 10, le prince royal de Danemark vint prendre congé du Roi et de Monseigneur, et on y observa les mêmes formalités qu'on avoit observées à la première audience. Le soir, le Roi donna appartement pour l'amour de lui, et Sa Majesté s'y trouva, contre sa coutume ⁶; il s'y fit un si grand concours de courtisans que le prince royal en fut tout surpris.

1. Dont le plus grand fut que le duc de Coislin n'y voulut point consentir, parce qu'on avoit traité ce mariage sans sa participation.

2. Les courtisans ne croyoient pas que ce bruit fût bien fondé.

3. Fille du second lit du défunt duc de Luynes avec sa tante, Mlle de Montbazon.

4. Fils de Mériille, premier valet de chambre de Monsieur, frère du Roi.

5. On y joignit encore la mense d'une autre abbaye, et quelques autres bénéfices, tant pour composer le revenu de l'évêque que pour en donner à ses chanoines.

6. Il y avoit très longtemps que le Roi ne se trouvoit plus présent à

11 février. — Le 11, on vit arriver à la cour le comte de Rébenac, qui revenoit d'Italie, où tout son esprit n'avoit pas beaucoup avancé les affaires du Roi, la conjecture n'étant pas favorable.

12 février. — Le lendemain, le marquis de Boufflers arriva à Marly, où le Roi étoit alors, et y fut reçu de Sa Majesté aussi agréablement qu'il le pouvoit souhaiter.

13 février. — Le 13, le Roi alla dans la plaine de Saint-Germain prendre le plaisir de la fauconnerie; le roi et la reine d'Angleterre y vinrent aussi, et le prince royal de Danemark s'y trouva pareillement.

14 février. — Le 14, le prince devoit venir courre le cerf avec Monseigneur et Madame dans la forêt de Marly; mais, comme il se fit beaucoup attendre ¹, on commença la chasse, et le prince royal n'arriva qu'après la mort du cerf.

On disoit, ce jour-là, que le prince Louis de Bade venoit commander l'armée des ennemis sur le Rhin.

15 février. — Le 15, le Roi se trouva un peu incommodé d'un dévoiement, mais cette incommodité n'eut pas de suites.

16 février. — Le 16, on sut que le Roi avoit donné un régiment étranger à lever à un nommé Saint-Second, Piémontois, lequel, ayant été lieutenant-colonel du régiment de Thiange, et ayant été cassé, s'étoit jeté dans les troupes du duc de Savoie, et, n'y ayant pas pu obtenir les emplois qu'il souhaitoit, étoit revenu en France.

Le même jour, on sut que le Roi avoit donné au jeune Chamarande ² la survivance du gouvernement de Phalsbourg, que son père avoit depuis longtemps.

17 février. — Le 17, on assuroit que le duc de Savoie se portoit mieux, et qu'il lui étoit sorti une croûte sur tout le corps, laquelle pouvoit bien être un reste de sa petite vérole.

ces sortes de divertissemens, dont il laissoit jouir Monseigneur et les princesses.

1. On disoit que le Roi l'avoit trouvé fort mauvais, qu'il en avoit fait réprimande à Monseigneur, et que cela lui avoit donné occasion de la continuer sur quelque autre chapitre plus délicat, et que ce prince ne l'avoit pas si bien reçue qu'à son ordinaire, mais il n'y avoit point d'apparence que ce bruit fût véritable, Monseigneur ayant toujours fait son capital de témoigner au Roi un très profond respect en toutes choses.

2. Fils unique de Chamarande, ci-devant premier valet de chambre du Roi, et depuis maître d'hôtel de Mme la Dauphine; le fils étoit colonel et inspecteur d'infanterie.

18 février. — Le 18, Monseigneur partit pour Anet, où il devoit demeurer huit jours chez le duc de Vendôme.

19 février. — Le 19, on sut que Vissac ¹, gouverneur de Landau, étoit mort, et que le Roi avoit donné ce gouvernement à Mélac, maréchal de camp.

20 février. — Le 20, le Roi déclara qu'il avoit donné les deux premières enseignes de ses deux compagnies de mousquetaires au marquis de Janson ² et au comte de Canillac ³. Le premier, qui étoit capitaine de cavalerie, eut l'enseigne de la première compagnie; le second, qui étoit capitaine au régiment des gardes, eut l'enseigne de la seconde compagnie.

21 février. — Le 21, le Roi donna l'agrément des compagnies de Congis et de Canillac, qui vaquoient dans son régiment des gardes, au comte de la Carte ⁴, gentilhomme de Poitou, et à de l'Isle, qui étoit d'une famille de Paris ⁵, lesquels étoient tous deux lieutenants dans le régiment depuis fort peu de temps, mais les vieux officiers n'avoient point d'argent pour acheter des compagnies.

Bretonvilliers ⁶, capitaine au même régiment, eut aussi, ce jour même, l'agrément de la lieutenance de roi de Paris, qu'il achetoit du Roi près de trois cent mille livres.

22 février. — Le 22, le Roi donna au comte de Gouffier ⁷ l'agrément d'acheter le régiment de cavalerie de Châlons ⁸, et cette grâce n'étoit pas fort considérable, car il étoit homme de bonne maison, et étoit devenu lieutenant-colonel par ses services.

1. Il avoit été premier capitaine du régiment royal d'infanterie, et depuis commandant à Brissac.

2. Fils du défunt marquis de Janson, gouverneur d'Antibes, qui étoit frère du cardinal de Janson.

3. Gentilhomme d'Auvergne, qui avoit toujours servi dans le régiment des gardes.

4. Il étoit fort jeune et n'eut l'agrément que parce qu'il ne se trouva pas d'autres gens qui voulussent donner de l'argent.

5. Il étoit aussi fort jeune, mais il avoit de l'argent, et sa sœur avoit épousé Chateaurenard, fils aîné de d'Aquin, premier médecin du Roi.

6. Second fils de Bretonvilliers, président à la Chambre des comptes de Paris.

7. Il étoit d'une branche de cette illustre maison qui étoit établie en Picardie, et il étoit devenu lieutenant-colonel par son rang.

8. C'étoit un vieil officier qui avoit été obligé de quitter le service à cause de sa mauvaise santé.

On disoit, ce jour-là, que le roi d'Espagne donnoit au second fils de l'Empereur toutes les terres qu'il avoit en Italie, mais cette nouvelle ne se trouva pas véritable dans la suite.

23 février. — Le 23, on eut nouvelle qu'il y avoit eu un prodigieux tremblement de terre en Sicile et à Malte, où il avoit causé des pertes irréparables.

Le même jour, du Fresnoy ¹, lieutenant au régiment des gardes, eut l'agrément d'acheter la compagnie de Bretonvilliers, et le Roi nomma les deux seconds enseignes de ses deux compagnies de mousquetaires, qui furent le marquis de la Luzerne ², pour la première compagnie, et le chevalier d'Hautefort ³ pour la seconde.

24 février. — Le 24, on sut que le Roi avoit donné une gratification de trois mille pistoles à Voisin, maître des requêtes et intendant en Hainaut, qui servoit dans son emploi avec distinction, et qu'il avoit donné l'agrément du régiment de cavalerie de Berry au comte d'Yolet, gentilhomme d'Auvergne, qui étoit capitaine de carabiniers dans le régiment de Molac, et qui en donnoit à Villacerf vingt-cinq mille écus.

25 février. — Le 25, on apprit que le duc de Savoie se portoit de mieux en mieux, et que les ennemis faisoient de grands magasins à Pavie, ce qui ne pouvoit être vraisemblablement que pour le siège de Casal; mais on ne croyoit pas que le duc de Savoie y voulût jamais consentir, car il n'étoit pas de son intérêt ⁴ que le roi d'Espagne ou l'Empereur en fussent jamais les maîtres.

26 février. — Le 26, le marquis de Boufflers obtint une nouvelle grâce du Roi pour les capitaines de son régiment des gardes, qui fut qu'ils auroient le commandement sur les colonels des régiments qui avoient été créés depuis le siège de Mons.

27 février. — Le 27, il couroit un bruit très fâcheux, qui étoit

1. C'étoit un garçon d'une famille de Paris, qui n'étoit pas ancien dans le régiment.

2. Gentilhomme de Normandie, qui avoit une petite lieutenance de roi, qu'il vendit en ce temps-là quarante mille livres, quoiqu'elle ne valût que neuf cents livres de rente. Il avoit épousé la fille du comte de la Chaise, capitaine des gardes de la porte du Roi, nièce du P. de la Chaise, confesseur de Sa Majesté.

3. Gentilhomme de Limousin, qui étoit frère cadet de celui qu'on avoit accusé de s'être battu contre le comte de Brionne.

4. Parce qu'il valoit mieux avoir le duc de Mantoue pour voisin que le roi d'Espagne ou l'Empereur.

que Bart, qui conduisoit le comte d'Avaux en Suède et Bonrepos en Danemark, avoit rencontré une escadre des ennemis plus forte que la sienne, qu'il avoit été tué, et que le comte d'Avaux avoit été pris; mais, comme on ne disoit rien de Bonrepos, qui étoit sur le même bord, et que cette nouvelle étoit venue par la Hollande, elle étoit un peu suspecte.

28 février. — Le 28, on eut confirmation de la nouvelle du tremblement de terre, et on sut en détail que Malte avoit été presque toute ruinée, et qu'en Sicile les villes de Catane, de Syracuse ¹, d'Agosta et cinq autres avoient été entièrement abimées; qu'il y avoit péri quatre-vingt-dix mille personnes, et que les galères de Malte qui étoient alors dans le port d'Agosta avoient eu bien de la peine à se tirer d'affaire, après y avoir bien perdu de leurs hommes.

Le même jour, on eut des nouvelles certaines que le comte d'Avaux et Bonrepos n'avoient trouvé en chemin aucuns ennemis, qu'ils étoient débarqués heureusement en Norvège, et que Bart étoit revenu sans aucun accident.

Ce fut aussi ce jour-là que le marquis de Boufflers repartit de la cour pour s'en retourner à Mons, où il faisoit très souvent son séjour, depuis qu'il commandoit dans les conquêtes du Roi des Pays-Bas.

MARS 1693

1^{er} mars. — Le premier jour de mars, on apprit que le comte de Folleville ², colonel d'infanterie, étoit mort, et le Roi donna son régiment au comte de Torre, de la maison de Pons, qui étoit capitaine dans Picardie.

Le même jour, le Roi donna aussi une pension de trois mille livres au comte de Gramont ³, brigadier de cavalerie.

On disoit, en ce temps-là, que l'Empereur, pour engager le roi de Suède dans ses intérêts, lui avoit fait proposer le mariage de la princesse, sa fille, avec son fils, le roi des Romains, à

1. C'étoit l'ancienne Syracuse, si fameuse dans l'antiquité.

2. Gentilhomme de Normandie, dont le père avoit été lieutenant général des armées du Roi.

3. Gentilhomme de Franche-Comté, qui avoit eu le régiment de dragons de Listenois, par la mort du colonel qui étoit son parent.

condition qu'elle se feroit instruire dans la religion catholique. Grand effet de la politique de l'Empereur, car ce mariage ne pouvoit s'exécuter sitôt, à cause de la jeunesse du prince et de la princesse; l'Empereur en tiroit en attendant le fruit qu'il souhaitoit, et il pouvoit, dans la suite, arriver mille choses capables de rompre ce mariage, si, par le changement des occurrences, il ne convenoit plus à l'Empereur.

2 mars. — Cependant on disoit, le lendemain, que la plupart des princes d'Allemagne avoient signé une ligue pour empêcher l'établissement du nouvel électorat, qu'ils avoient protesté contre l'électeur de Mayence, et qu'ils lui avoient déclaré qu'il ne seroit plus leur agent dans l'Empire, parce qu'il avoit prévarié en consentant à ce nouvel électorat, et qu'ils avoient nommé en sa place l'électeur de Trèves, lequel avoit, aussitôt après, fait ses protestations contre la nouvelle dignité du duc de Hanovre.

Le même jour, la duchesse de Chartres se trouva incommodée, et les médecins jugèrent à propos de la faire saigner.

On disoit aussi que les Hollandois avoient envoyé trente navires de guerre dans le Nord, afin de tenir en respect les rois de Suède et de Danemark, et de les empêcher d'agir pour la France.

3 mars. — Le 3, le Roi alla à Saint-Germain dire adieu au roi et à la reine d'Angleterre, et Sa Majesté donna l'agrément du régiment de Périgueux au comte de Monclais, capitaine de carabiniers, qui en donna trente mille livres au marquis de la Luzerne.

4 mars. — Le 4, Monseigneur partit pour aller à l'abbaye de Royaumont, qui appartenoit à l'abbé de Lorraine, et que le comte d'Armagnac, son père, avoit si fort embellie¹; elle étoit à deux lieues de Chantilly, et Monseigneur y vouloit courre le cerf le lendemain.

5 mars. — Le 5, le Roi partit de Versailles et vint dîner à Ecouen et coucher à Chantilly. En chemin, le Roi trouva ses compagnies de mousquetaires, et fit recevoir les nouveaux officiers à hausse-col; ensuite il trouva sur sa route une chaîne de galériens, qu'on menoit à Paris pour les joindre à ceux qui y

1. Il avoit fait une dépense extraordinaire, qui avoit été blâmée par bien des gens.

étoient et les conduire tous ensemble à Marseille; mais le Roi leur donna grâce à tous, hormis à deux sergents ¹ accusés d'avoir déserté, et à un qui avoit commis une mauvaise action; tous les autres étoient des déserteurs.

6 mars. — Le 6, le Roi vit les quatre compagnies de ses gardes du corps entre Chantilly et Senlis, et il en fut fort content.

7 mars. — Le lendemain, il les vit encore à pied et à cheval, et il examina tous les gardes de recrue et tous les chevaux de remonte, dont il y en avoit qui avoient coûté jusqu'à cent pistoles aux chefs de brigades.

On disoit, ce jour-là, que le comte d'Estrées, avec vingt vaisseaux, alloit essayer de brûler la flotte d'Espagne, qui se racommodoit dans le port de Baïes, sur les côtes du royaume de Naples.

8 mars. — Le 8, on eut nouvelle que le comte d'Esneval ², ambassadeur pour le Roi en Pologne, y étoit mort de maladie; que la diète de ce royaume étoit rompue, et que par conséquent la paix de la Pologne avec les Turcs ne se feroit pas.

9 mars. — Le 9, le Roi vit sa gendarmerie, qui lui parut extrêmement belle, particulièrement en hommes.

10 mars. — Le 10, on apprit que la princesse de Tarente ³, mère du duc de la Trémoille, étoit morte, et que c'étoit la raison qui l'avoit empêché de suivre le Roi à Chantilly.

On sut aussi que le marquis de Béthomas ⁴, sous-lieutenant des cheuau-légers de Monseigneur, vendoit sa charge au marquis d'Auberoque ⁵, et achetoit de Kraley ⁶ la compagnie des gendarmes anglois.

11 mars. — Le 11, on apprit que le chevalier de Rohan ⁷, fils du prince de Soubise, étoit fort mal à Paris d'une grosse

1. Il voulut éclaircir auparavant si leur affaire n'étoit pas plus noire que celle des autres, et, dans la suite, il leur accorda la grâce comme aux autres.

2. Il avoit été conseiller au parlement de Rouen et avoit épousé une nièce de la chancelière Boucherat. On étoit fort content de sa négociation.

3. C'étoit une princesse de la maison de Hesse, qui étoit cousine germaine de Madame.

4. Gentilhomme de l'Île-de-France, qui avoit été longtemps exempt des gardes du corps. Il étoit neveu de Bontemps, premier valet de chambre du Roi.

5. Gentilhomme d'Auvergne.

6. Officier anglois, qui, de maréchal des logis de cette compagnie, en étoit devenu capitaine lieutenant.

7. Il étoit guidon des gendarmes du Roi, et un seigneur fort aimable.

fièvre avec une fluxion de côté, et le prince, son père, prit la poste pour se rendre auprès de lui.

12 mars. — Le 12, le roi vit ses deux compagnies de mousquetaires en escadron, et il fit recevoir le marquis de la Luzerne.

On sut, ce jour-là, que le comte d'Estrées n'étoit pas encore sorti de la rade de Toulon, et que le marquis de la Porte étoit déjà avec son escadre aux îles d'Hyères, où il l'attendoit.

13 mars. — Le 13, on apprit que le comte de Calvo ¹, ayant trouvé un nouvel homme pour acheter sa charge dans la gendarmerie, avoit aussi renoué son marché avec le marquis de Créqui pour le régiment Royal.

Ce fut le même jour que Monseigneur nomma le duc d'Albret ² pour son aide de camp à la place du comte de Châteauvillain, qui avoit alors un régiment.

14 mars. — Le 14, le Roi repartit de Chantilly pour s'en retourner à Versailles par le même chemin qu'en venant.

15 mars. — Le 15, le marquis de Courtenvaux, capitaine des Cent-Suisses de la garde du Roi, remit entre les mains de Sa Majesté la démission ³ du régiment de la Reine, dont il étoit colonel, quoiqu'il l'eût acheté, et donna par cette conduite un exemple aux autres colonels, qui fut fort agréable au Roi.

On disoit, ce jour-là, que le duc de Savoie étoit retombé malade, et qu'il étoit à l'extrémité.

16 mars. — Le 16, on apprit que le chevalier d'Orvilliers ⁴ étoit mort de maladie à Paris ; il étoit parent du duc de Noailles, dans la compagnie duquel il étoit exempt, et neveu du grand maître de Malte ⁵. Ces considérations et celles de ses services avoient obligé le Roi à lui donner en pur don la cornette des cheveu-légers de sa garde qui étoit vacante ; mais on ne le sut qu'après sa mort, non plus que son mariage avec Mlle Jossier ⁶, qu'il avoit toujours tenu secret.

1. Neveu du défunt comte de Calvo, gentilhomme catalan, qui étoit chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général de ses armées et gouverneur d'Aire.

2. Fils aîné pour lors du duc de Bouillon ; il avoit été abbé.

3. Il ne faisoit pas trop mal de quitter la guerre, car il avoit peu de santé et beaucoup de bien.

4. Fort honnête gentilhomme de Picardie.

5. Qui s'appeloit auparavant sa promotion le commandeur de Vignacourt.

6. Fille d'un trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui avoit mal fait ses affaires.

Le même jour, la marquise de Barbezieux, qui étoit grosse de huit mois, accoucha d'un garçon; mais il ne vécut qu'un quart d'heure, ce qui étoit d'autant plus fâcheux que, depuis deux ans qu'elle étoit mariée, elle avoit déjà perdu deux enfants.

17 mars. — Le 17, la Grande Mademoiselle commença à être assez mal d'une maladie que peu de gens connurent, mais qui lui causoit une rétention d'urine; et on eut nouvelle que le duc de Savoie se portoit mieux.

Ce fut encore le même jour que le Roi donna le régiment de la Reine au jeune Chamarande.

18 mars. — Le 18, on disoit que Poissy ¹, fils du président de Maisons, épousoit la fille aînée de l'avocat général de Lamoignon, à laquelle Voisin ², conseiller d'État, son grand-père, donnoit trois cent mille livres en argent comptant.

19 mars. — Le 19, Nesmond, président au mortier du parlement de Paris, mourut d'une maladie qui étoit fort à la mode, qui emporta beaucoup de monde à Paris dans ce temps-là, et que les médecins de bonne foi avouoient ne pas connaître. La reine d'Angleterre fut aussi, le même jour, assez mal d'une colique, mais elle en fut quitte pour une saignée faite assez brusquement.

Le Roi nomma, ce jour-là, l'abbé de Polignac ³ pour son ambassadeur en Pologne, et tout le monde approuva ce choix, parce qu'il étoit homme d'esprit.

20 mars. — Le 20, le Roi donna le régiment de Périgord, qui vaquoit par la promotion de Chamarande à celui de la Reine, à Montmorency ⁴, capitaine dans son régiment. Mais, peu de temps après, ce même régiment de Périgord fut donné à Chemerault, qui étoit dans Casal, et on donna à Montmorency le régiment qu'avoit Chemerault, ce qui ne fut pas un petit désagrément pour lui ⁵.

1. Il étoit conseiller au parlement de Paris et avoit été abbé.

2. Un des plus riches hommes de France, dont Lamoignon avoit épousé la fille unique.

3. Second fils du vieux comte de Polignac, chevalier de l'Ordre.

4. On ne l'appelloit ni comte ni marquis, mais seulement Montmorency, car il étoit l'aîné de cette illustre maison, quoiqu'il n'eût aucun bien; son père s'appelloit le comte de Fosseuse, et sa mère étoit sœur du marquis de Palaiseau.

5. Si on lui eût donné d'abord le régiment qu'avoit Chemerault, il n'y avoit pas le mot à dire; mais avoir un régiment qui étoit en France, et

21 mars. — Le 21, qui étoit la veille de Pâques, le Roi fit ses dévotions et toucha les malades des écrouelles.

L'après-dinée, il distribua les bénéfices qui étoient vacants. Il donna l'abbaye d'Orcamp à l'abbé de Luxembourg, qui rendit celle de Moustier-Ramé ; l'abbaye de Bonport à l'abbé de Polignac, et celle de Moustier-Ramé ou celle de Gimont ¹ à l'abbé de Noailles ², à son choix ; ainsi il en resta encore une à donner que le Roi réserva pour une autre fois. Il donna aussi la belle abbaye de Saint Julien d'Auxerre à une sœur de Chamlay ³, et plusieurs autres petites abbayes de filles à diverses personnes. Mademoiselle fut extrêmement mal ce jour-là, et les ducs d'Elbeuf et de la Trémoille furent attaqués de la fièvre.

22 mars. — Le 22, le Roi donna le gouvernement de Briançon à Saint-Sylvestre, maréchal de camp, avec dix mille livres d'appointements, et celui de Mont-Dauphin, qui étoit une place qu'il alloit faire construire tout à neuf en Dauphiné, au comte de Larrey, aussi maréchal de camp, avec de pareils appointements.

23 mars. — Le 23, les médecins, qui ne trouvoient point de remèdes pour guérir Mademoiselle, et qui venoient de voir Fagon ⁴ hasarder l'émetique pour tirer d'affaire la marquise de Montchevreuil, et y réussir, prirent aussi le parti d'en donner à cette princesse ; et ce remède lui fit de si bons effets, que tout le monde la crut sauvée, ce qui obligea le Roi et toute la famille royale de la venir voir à Paris, en son palais de Luxembourg.

24 mars. — Le 24, le Roi donna à Polastron, maréchal de camp, qui étoit encore colonel du régiment du Roi d'infanterie, les gouvernements de Castillon et de Castillonet avec six mille livres d'appointements, et on trouva cette récompense peu considérable pour lui.

Mademoiselle continua ce jour-là à se porter mieux et donna de grandes espérances à tous ses serviteurs, qui étoient en grand nombre, car elle étoit fort honorée.

le changer contre un qui étoit à Casal, où l'on ne pouvoit entrer, et qui étoit en mauvais état, cela étoit très désagréable.

1. C'étoit une abbaye en Gascogne, dont Pellisson étoit abbé.

2. Dernier des frères du duc de Noailles.

3. Maréchal des logis des armées du Roi, qui, depuis la mort du marquis de Louvois, avoit grande part aux affaires.

4. Ci-devant premier médecin de la Reine et très habile homme. Il étoit médecin de la marquise de Maintenon.

25 mars. — Le 25, le Roi donna son régiment d'infanterie, sur la démission du comte de Montchevreuil, au comte de Surville ¹, qui étoit colonel du régiment de Toulouse. Il fit Lignières lieutenant-colonel de son régiment à la place de Polastron, et Puységur major à la place d'Augery, auquel il donna la lieutenance de roi de Mont-Dauphin ; et, en même temps, il donna le régiment de Toulouse à Cadrieux ², qui en étoit lieutenant-colonel.

27 mars. — Le 27, le Roi fit une promotion de sept maréchaux de France, qui furent le comte de Choiseul, le duc de Villeroy, le marquis de Joyeuse, le comte de Tourville, le marquis de Boufflers, le duc de Noailles et Catinat. Le nombre des mécontents fut encore plus grand, et les principaux furent le comte de Maulevrier, le comte du Montal, le prince de Soubise, le comte d'Auvergne et le duc de Choiseul.

28-29 mars. — Le 28, Mademoiselle commença à se trouver plus mal, et, le lendemain, son mal augmenta terriblement.

30 mars. — Le 30, le Roi fit la promotion des officiers généraux qu'on attendoit depuis longtemps, et, quoiqu'elle fût plus ample qu'aucune qu'il eût encore faite, il ne laissa pas d'y avoir encore des mécontents ³.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX.

De Mélac ⁴.

De Bartillat ⁵.

De Watteville ⁶.

1. Second fils du comte de Montignac-Hautefort.

2. C'étoit un vieil officier qui avoit eu tous ses frères dans le service ; il étoit homme de condition et inspecteur d'infanterie.

3. Dont les principaux furent le duc de Choiseul, le prince de Soubise, le comte d'Auvergne, le comte de Maulevrier, le comte du Montal.

4. C'étoit un vieil officier gascon, qui s'étoit poussé par son mérite, et qu'on envoyoit souvent à la guerre, pendant qu'il étoit mestre de camp de cavalerie.

5. Fils du vieux Bartillat, ci-devant garde du Trésor royal ; il avoit d'abord été lieutenant au régiment des gardes, et puis il avoit acheté un régiment de cavalerie, à la tête duquel il s'étoit poussé par degrés.

6. Gentilhomme de Normandie, très vieux officier ; il avoit servi toute sa vie dans la cavalerie et avoit été mestre de camp du régiment de Monsieur.

Le marquis de Montrevel ¹.

Le comte de Tallart ².

Le marquis de la Valette ³.

Ximénès ⁴.

De Maupertuis ⁵.

Le marquis de Vins ⁶.

Le comte de la Hoguette ⁷.

De Busca ⁸.

Le comte de Montchevreuil ⁹.

Le marquis d'Harcourt ¹⁰.

Le marquis de Crenan ¹¹.

Le comte de Larrey ¹².

De la Bretesche ¹³.

1. Le dernier des fils du comte de Montrevel, chevalier des Ordres du Roi. Il avoit été commissaire général de la cavalerie, et le Roi avoit beaucoup de goût pour lui, mais il n'avoit pas su ménager le marquis de Louvois, ce qui avoit empêché qu'il ne fit une grande fortune.

2. Gentilhomme de Dauphiné, dont il étoit lieutenant général pour le Roi; il avoit commencé par être mestre de camp du régiment de Cravates du Roi, et avoit toujours servi dans la cavalerie.

3. Il venoit d'un fils naturel du vieux duc d'Epéron, et étoit un des plus vieux officiers de cavalerie qu'il y eût en France.

4. C'étoit un Catalan, qui étoit venu par les degrés colonel du régiment royal de Roussillon d'infanterie, et qui s'étoit poussé par là.

5. Gentilhomme de Brie, de la maison de Melun; il étoit capitaine lieutenant de la première compagnie de mousquetaires du Roi, et gouverneur de Saint-Quentin.

6. Gentilhomme de Provence, qui étoit capitaine lieutenant de la seconde compagnie de mousquetaires du Roi.

7. Gentilhomme de Poitou, qui étoit sous-lieutenant de la première compagnie de mousquetaires du Roi.

8. Il étoit originaire de Gascogne, de la maison de Monlezun, mais son père s'étoit établi en Boulonois; il étoit lieutenant des gardes du corps et gouverneur d'Aigues-Mortes.

9. Gentilhomme du Vexin, qui étoit devenu par son rang colonel du régiment du Roi d'infanterie. Il étoit gouverneur d'Arras et lieutenant général du pays d'Artois; son frère étoit le marquis de Montchevreuil, gouverneur de Saint-Germain-en-Laye et chevalier des Ordres du Roi.

10. Gentilhomme de Normandie, fils du marquis de Beuvron, qui étoit lieutenant général pour le Roi et chevalier de ses Ordres; il commandoit dans le pays de Luxembourg.

11. Gentilhomme de Bretagne, qui avoit été colonel du régiment de la Reine; il étoit grand échanson de France et commandoit dans Casal.

12. Il étoit de Bourgogne et avoit servi toute sa vie dans l'infanterie; il venoit de défendre Embrun contre le duc de Savoie. Sa famille avoit toujours été attachée au défunt prince de Condé.

13. Gentilhomme de Poitou, qui avoit toujours servi dans les dragons, où il avoit perdu une jambe; il étoit gouverneur de Hombourg.

- De Brissac ¹.
 Le marquis de Feuquières ².
 Le comte de Gacé ³.
 Le marquis de Villars ⁴.
 De Saint-Sylvestre ⁵.
 Le comte de Coigny ⁶.
 De Quinçon ⁷.
 Le comte de Guiscard ⁸.
 Le marquis de Busenval ⁹.
 Le comte de Nonant ¹⁰.
 Le grand prieur de France ¹¹.
 Le duc de Berwick ¹².

1. Gentilhomme de Normandie, qui avoit toujours servi dans la cavalerie légère et dans les gardes du corps, dont alors il étoit major, et gouverneur de Guise. On lui donnoit ce degré d'honneur seulement pour la forme, car il ne servoit plus.

2. Gentilhomme de Picardie, dont le père étoit mort ambassadeur en Espagne, et le grand-père avoit commandé les armées du Roi en chef. Il avoit commencé par être mestre de camp du régiment allemand du duc de Meckelbourg, et ensuite il avoit été colonel d'infanterie.

3. C'étoit le dernier des frères du comte de Matignon; il avoit aussi été colonel d'infanterie.

4. Fils aîné du marquis de Villars, chevalier d'honneur de la duchesse de Chartres, qui avoit été employé en diverses ambassades et étoit chevalier de l'Ordre. Il avoit été longtemps mestre de camp de cavalerie et étoit alors commissaire général de la cavalerie légère.

5. C'étoit un vieil officier gascon, qui avoit servi toute sa vie dans la cavalerie.

6. Gentilhomme de Normandie, qui avoit été mestre de camp du régiment du Roi de cavalerie; il avoit toujours servi dans la cavalerie; il étoit gouverneur de Caen, ayant acheté ce gouvernement du défunt duc de Montausier, et avoit épousé une sœur du comte de Matignon.

7. C'étoit un des plus vieux officiers de cavalerie qu'il y eût en France.

8. Fils du comte de la Bourlie, ci-devant sous-gouverneur du Roi. Il avoit été colonel du régiment de Normandie. Il étoit gouverneur de Namur et avoit la survivance du gouvernement de Sedan. Il avoit épousé la sœur de Langlée, maréchal des logis des armées du Roi.

9. Il étoit d'une famille de Paris; son père avoit été ambassadeur en Hollande. Il avoit toujours servi dans la cavalerie, et il étoit alors sous-lieutenant des gendarmes du Roi.

10. Gentilhomme de Normandie, qui avoit toujours servi dans la cavalerie et étoit alors sous-lieutenant des gendarmes du Roi.

11. Frère du duc de Vendôme; il avoit été longtemps sans s'attacher au service, quoiqu'il eût été aide de camp du Roi; mais s'étant trouvé avec distinction à la bataille de Fleurus, et en ayant apporté la nouvelle au Roi, il fut fait maréchal de camp pour le siège de Mons.

12. Fils naturel du roi Jacques d'Angleterre.

MARÉCHAUX DE CAMP.

Le marquis de Lannion ¹.

Le comte de Marsin ².

De Servon ³.

Le marquis de Florensac ⁴.

Le marquis de Varennes ⁵.

Le marquis de Locmaria ⁶.

Le chevalier de Bezons ⁷.

Le comte de la Motte ⁸.

Le comte de Ligneris ⁹.

De Vandeuil ¹⁰.

Le comte de Médavy ¹¹.

Le marquis de Genlis ¹².

1. Gentilhomme de Bretagne, qui avoit toujours servi dans la cavalerie et dans la gendarmerie; il avoit épousé la sœur du comte de la Marck, qui avoit été fille d'honneur de la reine Marie-Thérèse d'Autriche; son père étoit gouverneur de Veynes.

2. Gentilhomme du pays de Liège, mais dont le père s'étoit marié en France, et depuis, après avoir servi sous le grand prince de Condé, sous le Roi, étoit demeuré au service des Espagnols en qualité de mestre de camp général, et y étoit mort. Le fils avoit toujours servi dans la gendarmerie. Il étoit très petit, mais il avoit toutes les bonnes qualités que peut avoir un gentilhomme.

3. Gentilhomme de Brie, très ancien officier de cavalerie.

4. Frère cadet du défunt duc d'Uzès; il avoit d'abord été cornette et puis enseigne des mousquetaires du Roi, et puis il avoit servi très longtemps dans la cavalerie.

5. Gentilhomme de Bourgogne, parent proche du marquis d'Huxelles; il avoit toujours servi dans la cavalerie.

6. Gentilhomme de Bretagne, qui avoit toujours servi dans la cavalerie.

7. Fils de défunt Bezons, conseiller d'Etat ordinaire, et frère de Bezons, encore conseiller d'Etat et intendant à Bordeaux.

8. Neveu du défunt maréchal de la Motte-Houdancourt. Il avoit d'abord été mestre de camp de cavalerie, et il étoit sous-lieutenant des chevau-légers de la garde du Roi.

9. Gentilhomme de Normandie, de même maison que le marquis de Saint-Luc; il avoit toujours servi dans les gardes du corps, dont il étoit le premier lieutenant, et gouverneur de Péronne.

10. Gentilhomme de Picardie, qui fut tiré par distinction de la cavalerie pour être exempt des gardes du corps et y monta par degrés jusqu'à être lieutenant.

11. Fils aîné du comte de Grancey, de Normandie; il avoit été colonel d'infanterie. Il étoit gouverneur de Dunkerque; il avoit épousé la fille de Maulevrier-Colbert.

12. Gentilhomme de Picardie, qui avoit commencé par être enseigne colonel du régiment de la Couronne, et puis capitaine sous trois de ses frères qui en avoient été successivement colonels, et après la mort desquels il le fut aussi.

- De Reinach ¹.
 Le chevalier de la Farre ².
 De Préchac ³.
 Le comte de Solre ⁴.
 Le marquis de Castries ⁵.
 De Pracomtal ⁶.
 Le comte du Bourg ⁷.
 Le marquis d'Alègre ⁸.
 De Saint-Fremond ⁹.
 Le comte de Mailly ¹⁰.
 Le comte de Nassau ¹¹.
 Le duc de Montmorency ¹².
 Le comte d'Avéjan ¹³.
 Milord Lucan ¹⁴.

1. Lieutenant-colonel du régiment d'Alsace.

2. Gentilhomme de Languedoc, qui avoit été lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de la Fère; il étoit gouverneur de Nice.

3. Il étoit Gascon, et lieutenant-colonel du régiment de Champagne.

4. Chevalier des Ordres du Roi, colonel d'un régiment wallon depuis qu'il avoit quitté le service des Espagnols.

5. Fils du défunt marquis de Castries, lieutenant général pour le Roi en Languedoc, et chevalier de l'Ordre. Il étoit neveu du cardinal de Bony, et avoit toujours servi dans l'infanterie.

6. Gentilhomme de Provence, neveu de Saint-Romain, conseiller d'Etat ordinaire d'épée, qui avoit passé sa vie dans les ambassades; il avoit toujours servi dans la cavalerie; il faisoit son chemin bien vite.

7. Gentilhomme de Bourgogne, qui avoit toujours servi dans la cavalerie; il étoit mestre de camp du régiment royal et pousoit sa fortune à grands pas.

8. Gentilhomme d'Auvergne, de grande maison et très riche; il étoit colonel du régiment royal de dragons.

9. Il avoit toujours servi dans le corps des dragons.

10. Gentilhomme de Picardie de grande maison, mais cadet. Il avoit épousé Mlle de Sainte-Hermine, parente de la marquise de Maintenon, dont il cultivait la faveur par beaucoup de dépense et d'application au service. Il avoit été colonel d'un petit régiment, ensuite du régiment royal des Vaisseaux, et il étoit alors mestre de camp général des dragons et menin de Monseigneur.

11. Il étoit Allemand et de la même maison que le prince d'Orange, ce qui faisoit que le Roi l'avançoit par préférence à beaucoup d'autres, outre que d'ailleurs il avoit du mérite.

12. Fils aîné du maréchal de Luxembourg, qui avoit été fait brigadier l'année précédente; mais les services de son père étoient une bonne recommandation. Il avoit épousé la fille du duc de Chevreuse.

13. Gentilhomme de Languedoc, qui étoit devenu premier capitaine du régiment des gardes.

14. Il s'appeloit au commencement Saxfil, et sous ce nom s'étoit distin-

BRIGADIERS DE LA MAISON DU ROI.

- De Sérignan ¹.
- De la Taste ².
- De Romery ³.
- De l'Estrade ⁴.

BRIGADIERS DE GENDARMERIE.

- Le comte de Roucy ⁵.
- Le marquis de Flamanville ⁶.

BRIGADIERS DE CAVALERIE.

- Le comte de Montrevel ⁷.
- Du Plessis ⁸.
- Le marquis de Rasset ⁹.

gué dans les guerres d'Angleterre et d'Irlande; le roi d'Angleterre, pour récompenser sa fidélité, l'avoit fait milord.

1. Gentilhomme du Languedoc, qui avoit commencé par être attaché au défunt prince de Conti, le père; ensuite il avoit été lieutenant de la compagnie du Duc de Ventadour en 1677, et puis il étoit devenu aide-major des gardes du corps. On lui donna ce grade *ad honores*.

2. Il étoit Gascon, et avoit commencé par être garde du corps; de là, passant par tous les degrés, il étoit devenu aide-major.

3. Gentilhomme de Picardie, qui, ayant été écuyer d'un grand seigneur, s'étoit depuis fait garde du corps, où, passant par tous les degrés, il étoit devenu lieutenant.

4. Il étoit Gascon, et, ayant commencé par être garde du corps, il s'étoit poussé par les degrés jusqu'à être lieutenant.

5. Il étoit de la maison de la Rochefoucauld et fils du comte de Roye, lieutenant général des armées du Roi, qui, étant huguenot, s'étoit retiré en Angleterre, où il étoit mort. Sa mère étoit sœur des maréchaux de Duras et de Lorge. Il avoit été mestre de camp du régiment des Cravates du Roi et étoit alors capitaine lieutenant des gendarmes écossais.

6. Gentilhomme de Normandie, qui avoit toujours servi dans la gendarmerie.

7. Petit-fils du comte de Montrevel, chevalier de l'Ordre, et neveu du marquis de Montrevel, lieutenant général. Il avoit toujours servi dans la cavalerie. Il avoit épousé une damoiselle flamande, nommée Mlle de Lannoy, qui étoit alors fille d'honneur de la Reine.

8. C'étoit un homme de fortune, natif de Nogent-le-Rotrou, au Perche, dont son frère étoit prévôt. Il avoit servi des temps infinis dans la cavalerie.

9. Gentilhomme de Normandie, qui, dans le temps de la jeunesse du Roi, dont il étoit page de la chambre, passoit pour le plus beau danseur qui eût paru en France et étoit de tous les plaisirs du Roi; depuis, il avoit toujours servi dans la cavalerie avec moins de fortune qu'il n'en méritoit.

De Sibourg ¹.
 Mazel ².
 Le marquis de Blanchefort ³.
 Le comte d'Imecourt ⁴.
 Le comte de Mérinville ⁵.
 Le comte de Bissy l'ainé ⁶.
 Le marquis de Marivault ⁷.
 De Sainte-Livière ⁸.
 De Presle ⁹.
 De la Bessière ¹⁰.
 Le marquis de Langalerie ¹¹.
 Skelton ¹².

BRIGADIERS DE DRAGONS.

Le marquis de Grammont ¹³.

1. Il étoit d'une famille de Paris, et avoit toujours servi dans la cavalerie, même en Portugal sous le comte de Schönberg, depuis maréchal de France.

2. C'étoit un vieux Gascon, qui avoit été autrefois écuyer du célèbre maréchal de Turenne, ayant en même temps une compagnie de cavalerie dans son régiment; il avoit continué depuis sa mort à servir, et étoit devenu mestre de camp avec mérite, mais il étoit bien vieux.

3. Frère cadet du marquis de Créqui, et fils du maréchal. Il étoit très jeune et très bien fait, mais le Roi passa par-dessus son âge en faveur des services de son père. Il étoit mestre de camp du régiment d'Anjou.

4. Gentilhomme de Champagne, dont le père étoit gouverneur de Montmédy.

5. Gentilhomme de Languedoc, dont le père étoit chevalier des Ordres du Roi, et son lieutenant général en Languedoc. Il avoit toujours servi dans la cavalerie.

6. Fils aîné du comte de Bissy, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses Ordres, et lieutenant général en Lorraine; il avoit toujours servi dans la cavalerie.

7. Gentilhomme de Normandie, qui avoit toujours servi dans la cavalerie; il avoit prétendu qu'à la précédente promotion, on devoit le faire brigadier.

8. Vieil officier de cavalerie et grand partisan, qui avoit longtemps languï avant que d'être mestre de camp.

9. Vieil officier de cavalerie qui avoit presque toujours servi dans le régiment de Monsieur.

10. Vieil officier de cavalerie, Gascon fort connu par ses services et par une action qu'il fit en Allemagne, lorsque Monseigneur commandoit l'armée, car il fut battu dans un parti par les houssards, et ne laissa pas d'y acquérir beaucoup de réputation.

11. Gentilhomme de Dauphiné; son père étoit lieutenant général des armées du Roi; il avoit toujours servi dans la cavalerie et étoit fait brigadier de très bonne heure.

12. Officier anglois, distingué par sa fidélité et sa valeur.

13. Gentilhomme de Franche-Comté, qui avoit eu le régiment de dragons

- Le marquis du Cambout ¹.
- Le Gall ².
- De la Salle ³.
- Le comte de Caylus ⁴.
- Le comte d'Averne ⁵.

BRIGADIERS D'INFANTERIE.

- Le marquis de Surville ⁶.
- Le marquis de Blainville ⁷.
- Wagner ⁸.
- Le marquis d'Alincourt ⁹.
- Le comte de Thury ¹⁰.
- Le marquis d'Antin ¹¹.

de Listenois, lorsque le marquis de Listenois, son parent, vint à mourir: il en étoit lieutenant-colonel.

1. Gentilhomme de Bretagne, de la maison du duc de Coislin; il avoit toujours servi dans la cavalerie, hormis depuis qu'on avoit levé le régiment de dragons de Bretagne, dont on l'avoit fait colonel.

2. Homme de fortune de Bretagne, qui avoit servi dans les pays étrangers, et avoit un des régiments de dragons levés au pays de Cologne.

3. Il étoit Gascon, et avoit servi dans la cavalerie, tant en France qu'en Allemagne; il avoit un des régiments de dragons levés par le cardinal de Fürstenberg au pays de Cologne.

4. Gentilhomme de Languedoc, qui avoit commencé par être capitaine de cavalerie. Il avoit épousé Mlle de Mursay, proche parente de la marquise de Maintenon, et fille du marquis de Villette, lieutenant général des armées navales du Roi. Cette faveur lui avoit fait donner un régiment de dragons, et il étoit menin de Monseigneur.

5. Gentilhomme messinois, du nombre de ceux qui s'étoient révoltés contre les Espagnols; la protection du duc de la Rochefoucauld lui avoit fait obtenir un régiment de dragons, à la tête duquel il servoit bien.

6. Second fils du comte de Montignac, ci-devant premier écuyer de la Reine. Il avoit épousé la veuve du vidame de Chartres, fils aîné du marquis de Vassé, laquelle étoit seconde fille du maréchal d'Humières, et, après avoir été colonel du régiment de Toulouse, il venoit d'obtenir le régiment du Roi.

7. Frère du défunt marquis de Seignelay, ministre et secrétaire d'Etat: c'étoit lui qui avoit été surintendant des bâtimens, et qui étoit alors grand maître des cérémonies.

8. Lieutenant-colonel du régiment des gardes suisses.

9. Fils aîné du maréchal duc de Villeroy, qui avoit la survivance de la lieutenance générale de Lyonnais; il étoit colonel d'infanterie.

10. Gentilhomme de Normandie, fils du comte de Thury-Beuvron. Il étoit colonel du régiment du Maine.

11. Fils du marquis et de la marquise de Montespan; il étoit menin de Monseigneur.

Le marquis de Pomponne ¹.

Le comte de Chamarande ².

Le comte de Bailleul ³.

De Gravezon ⁴.

Le marquis de Charost ⁵.

Le marquis de la Chastre ⁶.

Le marquis de Thiange ⁷.

Le marquis de Presle-Nicolaï ⁸.

Le marquis de Bouligneux ⁹.

Le comte de Chamilly ¹⁰.

Le marquis de la Fayette ¹¹.

De Bellenave ¹².

De Bauduman ¹³.

Le marquis de Novion ¹⁴.

Hessy ¹⁵.

1. Fils aîné du marquis de Pomponne, ministre d'État.

2. Fils de Chamarande, ci-devant premier valet de chambre du Roi, et depuis premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine, et le même auquel le Roi venoit de donner le gouvernement de Phalsbourg et le régiment de la Reine. Il avoit épousé la fille du marquis de Bourlémont.

3. Fils du président de Bailleul, qui avoit été longtemps lieutenant au régiment des gardes, et qui étoit aussi, depuis plusieurs années, colonel au régiment de Monsieur.

4. Gentilhomme de Provence, qui étoit depuis longtemps lieutenant-colonel du régiment royal de la Marine.

5. Fils aîné du duc de Charost, et qui étoit reçu en survivance de la lieutenance de roi de Picardie, et colonel d'infanterie.

6. Neveu du maréchal d'Humières, et colonel d'infanterie.

7. Gentilhomme de Bourgogne, dont la mère étoit sœur de la marquise de Montespan. Il étoit colonel d'infanterie et menin de Monseigneur.

8. Frère cadet de Nicolaï, premier président de la Chambre des comptes de Paris; il étoit colonel du régiment d'Auvergne.

9. Gentilhomme de Bourgogne, de bonne maison et très riche; il étoit colonel d'infanterie.

10. Fils du défunt comte de Chamilly, qui mourut commandant des armées du roi en 1672, après avoir servi longtemps contre le Roi sous le grand prince de Condé. Il étoit colonel du régiment de Bourgogne, et gouverneur de Dijon.

11. Gentilhomme d'Auvergne. Sa mère étoit célèbre par son esprit, et c'étoit chez elle que les gens de bonne conversation s'assembloient. Il étoit colonel d'infanterie.

12. Lieutenant-colonel du régiment de la Marine.

13. Lieutenant-colonel du régiment de Sault.

14. Fils de Novion, ci-devant premier président du parlement de Paris. Il étoit colonel d'infanterie.

15. C'étoit un colonel suisse, qui avoit autrefois servi dans le régiment de Stoppa.

De Vervins ¹.
 De Salis ².
 De la Chassagne ³.
 De Chartogne ⁴.
 De Blanzac ⁵.
 D'Arennes ⁶.
 De Sailly ⁷.
 Le chevalier des Alleurs ⁸.
 Le marquis de Fourille ⁹.
 De Vallière ¹⁰.
 Wacop ¹¹.
 De Cadrieux ¹².
 De Vigny ¹³.

BRIGADIERS DE MILICE.

De Caixon.
 D'Aligny.
 Le comte de Grandpré.
 Le marquis d'Arbouville.

31 mars. — Le 31, le Roi trouva bon que le comte de Grancey donnât son régiment au chevalier de Grancey, son frère, qui y étoit capitaine depuis qu'il avoit quitté le petit collet.

1. Lieutenant-colonel du régiment de Champagne, qui servoit depuis longtemps de major général sous le maréchal de Boufflers.

2. C'étoit un colonel suisse, qui étoit aussi capitaine au régiment des gardes.

3. Lieutenant-colonel du régiment de Bretagne.

4. Lieutenant-colonel du régiment de Hainaut, qui avoit longtemps commandé l'infanterie à Pignerol.

5. Frère cadet du comte de Roucy, qui avoit épousé la veuve du marquis de Nangis, fille de la maréchale de Rochefort. Il étoit colonel d'infanterie.

6. Lieutenant-colonel du régiment de Sourches, qui faisoit depuis trois ans la charge de major général sous le maréchal de Catinat, et l'avoit faite aussi sous le maréchal de Noailles.

7. Lieutenant-colonel du régiment d'Auvergne.

8. Capitaine au régiment des gardes et inspecteur; il étoit de Rouen.

9. Gentilhomme de Berry; il étoit capitaine au régiment des gardes, dont son père avoit été lieutenant-colonel.

10. Lieutenant-colonel du régiment de Piémont.

11. Colonel irlandois.

12. Colonel du régiment de Toulouse.

13. Lieutenant-colonel du régiment de bombardiers, et lieutenant général d'artillerie par commission.

Il donna aussi l'agrément du régiment de la Couronne, au marquis de Beauchesne Saint-André ¹, capitaine de dragons, qui en paya au marquis de Genlis quarante-sept mille livres. Il donna encore l'agrément du régiment de cavalerie de Florensac au prince de Talmont ²; du régiment de Besons, au comte de la Tournelle ³; du régiment de Pracomtal, au marquis d'Aubeterre ⁴; du régiment de Servon, au chevalier de Balivière ⁵; du régiment de Locmaria, à Robin, lieutenant-colonel du régiment de Montbas, et d'un autre régiment à de l'Isle, capitaine de carabiniers du régiment de Vivans; mais il se réserva de donner l'agrément du régiment de Nassau.

AVRIL 1693

1^{er} avril. — Le premier jour d'avril, on sut que le comte de Châteauvillain devoit bientôt épouser Mlle de Chevreuse, et que ce mariage étoit enfin résolu après avoir trainé fort longtemps.

2 avril. — Le 2, le Roi donna six mille livres de pension au chevalier de Sigueran et à de Creil, brigadiers d'infanterie et premiers capitaines de son régiment des gardes, avec permission de vendre leurs compagnies, et ils se trouvèrent l'un et l'autre très malheureux de ce que le Roi sembloit par ce traitement n'avoir pas eu agréables les longs services qu'ils lui avoient rendus.

Le même jour, le Roi donna l'agrément du régiment de Nassau à Villiers, lieutenant-colonel de cavalerie, et Mademoiselle commença à être à l'extrémité; on n'espéra plus pour sa vie.

3 avril. — Le 3, on sut la destination des officiers généraux

1. Gentilhomme du Dauphiné, neveu et héritier du défunt premier président de Saint-André.

2. Frère cadet du duc de la Trémolle, qui étoit capitaine de cavalerie.

3. Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit lieutenant-colonel du régiment de cavalerie du Maine. Il étoit frère du marquis de la Tournelle, gouverneur de Gravelines, ci-devant capitaine au régiment des gardes.

4. Gentilhomme de Poitou, qui avoit épousé la fille unique du défunt marquis de Jonzac. Il étoit capitaine de cavalerie depuis longtemps.

5. Frère de Balivière, enseigne des gardes du corps, et neveu de défunt Vignaux.

pour les armées, et il s'en trouva quelques-uns qui eurent le chagrin de ne point servir, comme le comte de Sebeville, le marquis de Florensac et Servon ; pour les anciens lieutenants généraux qu'on n'avoit point faits maréchaux de France, on sut qu'ils ne serviroient point, et cela redoubla encore leur chagrin.

En Flandre.

Le maréchal de Luxembourg.

Le maréchal de Villeroy.

Le maréchal de Joyeuse.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX.

Rosen.

Rubentel.

Le duc d'Enghien.

Le prince de Conti.

Le marquis de la Valette ¹.

Ximénès.

Le marquis de Feuquières.

Le duc de Berwick.

Watteville.

MARÉCHAUX DE CAMP.

Le duc de Roquelaure.

Le chevalier de Gassion ².

Le comte de Marsin.

Le chevalier de Besons.

Le comte de Solre.

Pracomtal.

Le duc de Montmorency.

Milord Lucan.

Sur la Meuse.

Le maréchal de Boufflers.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX.

Le duc du Maine.

Le marquis de Montrevel.

1. Depuis, il fut détaché pour aller commander aux lignes.

2. Depuis, il fut détaché pour aller servir en Normandie sous les ordres de Monsieur.

Bartillat.
Le comte de Tallart.
Le comte de Montchevreuil.
Busca.
Le comte de Gacé.

MARÉCHAUX DE CAMP.

Le comte de Nassau.
Le marquis de Lannion.
Le comte de Ligneris.
Vandeuil.
Le marquis de Créquy.
Le prince d'Elbeuf.
Le comte de la Motte.

En Allemagne.

Le maréchal de Lorge.
Le maréchal de Choiseul.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX.

La Feuillée.
Le marquis de Chamilly.
Le marquis d'Huxelles.
Le comte de Revel.
Milord Montcassel.
La Bretesche.

MARÉCHAUX DE CAMP.

Le duc de la Ferté.
Le marquis de Barbezières.
Le comte du Bourg.
Le marquis d'Alègre.
Le marquis de Vaubecourt.
Saint-Frémond.

En Italie.

Le maréchal de Catinat.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX.

Le duc de Vendôme.
Le grand prieur de France.

Langalerie.
 Le comte de Tessé.
 Le marquis de Vins.
 Le marquis de la Hoguette.
 Le comte de Larrey.

MARÉCHAUX DE CAMP.

D'Usson.
 Le chevalier de Tessé.
 Bachivilliers.
 Le comte de Medavy.
 Le marquis de Castries.
 Le marquis de Varennes.

En Catalogne.

Le maréchal de Noailles.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX.

Le marquis de Chazeron.
 Saint-Sylvestre.
 Quinçon.
 Le comte de Coigny.

MARÉCHAUX DE CAMP.

Le marquis de Genlis.
 Préchac.
 Reinach.
 Le marquis de Longueval.

Camp volant dans le Luxembourg.

LIEUTENANT GÉNÉRAL.

Le marquis d'Harcourt.

MARÉCHAL DE CAMP.

Le marquis de Locmaria.

4 avril. — Le 4, le Roi donna au petit comte de Nogent ¹,

1. Fils unique du défunt comte de Nogent, maître de la garde-robe du Roi, et lieutenant général de ses armées, qui fut tué au passage du Rhin. Celui-ci étoit extraordinairement petit, mais joli et plein de feu et de politesse.

capitaine de cavalerie, l'agrément du régiment du Roi de dragons, que le marquis d'Alègre lui vendit quarante mille écus.

5 avril. — Le 5, au matin, on sut que Mademoiselle avoit eu un grand râlement toute la nuit, et le Roi signa le contrat de mariage de Poissy.

Sur le soir, Mademoiselle perdit toute connaissance et elle mourut la nuit d'après. On sut qu'elle avoit fait Monsieur son légataire universel, qu'elle n'avoit point rétracté la donation faite au duc du Maine ¹, laquelle avoit été dans le temps acceptée par le Roi, et qu'elle avoit donné sa maison de Choisy à Monseigneur, comme elle le lui avoit laissé entendre plusieurs années auparavant ².

Le Roi fit avertir les ministres et les trente dames qui devoient être du voyage de faire travailler à leurs équipages. La marquise d'Heudicourt ne fut pas du nombre, son mari s'étant excusé sur son impossibilité à faire une semblable dépense; mais à la fin le Roi lui donna de quoi la faire.

6 avril. — Le 6, le Roi donna au comte de Vassignac-Imecourt ³, brigadier de cavalerie, la cornette des cheuau-légers de sa garde, et ce fut le huitième ou dixième présent qu'il avoit fait depuis six ans à cette famille.

7 avril. — Le 7, on sut que le Roi, ayant mûrement examiné si l'ordre de Saint-Lazare étoit légitime et canonique, de la manière dont le défunt marquis de Louvois l'avoit réglé, avoit enfin pris le parti de l'abolir; qu'il avoit seulement réservé les fonds qui appartenoient anciennement à cet ordre, et qu'il avoit fait rendre tous les autres biens qu'on y avoit réunis du temps du marquis de Louvois à leurs possesseurs légitimes. Le Roi créa, en même temps, l'ordre de Saint-Louis pour substituer à l'ordre de Saint-Lazare, et il en fit publier la déclaration ⁴.

8 avril. — Le 8, on commença de voir Mademoiselle sur son lit de parade, et on l'y vit encore les jours suivants.

1. De la principauté de Dombes et de la comté d'Eu; on disoit qu'on avoit manqué à en faire faire l'acceptation pour le duc du Maine, lors enfant, et cette clause étoit nécessaire pour la validité de la donation.

2. [Le testament de la grande Mademoiselle est inséré dans le *Mercur* d'avril 1693, p. 152-160. — E. Pontal.]

3. C'étoit le même qui venoit d'être fait brigadier.

4. [Voir à l'appendice, n° II, l'*Édit du Roi portant création d'un ordre militaire sous le titre de Saint Louis, dont le Roi se déclare chef souverain grand maître.* — E. Pontal.]

9 avril. — Le 9, on disoit que c'étoit tout de bon que le prince d'Orange alloit passer en Flandre, et qu'il avoit prorogé le Parlement d'Angleterre.

Le bruit couroit alors que les princes d'Italie se remuoient pour procurer la paix ¹ à leur pays.

10 avril. — Le 10, on disoit que les ennemis avoient mis un corps de vingt et un mille hommes sous Liège; et cela faisoit connoître combien ils appréhendoient que le Roi n'en voulût à cette ville.

11 avril. — Le 11, on eut nouvelle que le comte d'Estrées, ayant trouvé que le mouillage de Baïes n'étoit pas bon, n'avoit pas voulu hasarder l'entreprise de brûler les vaisseaux d'Espagne, quoiqu'ils en eussent été si peu avertis qu'ils avoient salué sa flotte comme une flotte angloise et hollandoise, parce qu'il avoit mis les pavillons d'Angleterre et de Hollande, et qu'ils lui avoient envoyé un major pour le complimenter, lequel fut fait prisonnier et renvoyé dans la suite. On sut aussi, par le même courrier, que le comte d'Estrées avoit, à son retour, essuyé une furieuse tempête, qui l'avoit obligé de relâcher aux côtes de Gènes, mais qu'il étoit de retour à Toulon, où il faisoit raccommoder ce que la tempête avoit rompu à ses vaisseaux.

Le même jour, la duchesse du Maine obtint du Roi qu'elle suivroit Sa Majesté en voyage, et ce fut une grande joie pour elle ², car elle n'avoit pas eu la même permission la campagne précédente.

Le soir, on porta le cœur de Mademoiselle au Val-de-Grâce, et ce fut Mademoiselle, fille de Monsieur, qui mena le deuil.

12 avril. — Le 12, Vauban, que le Roi attendoit pour faire la promotion des ingénieurs, étant arrivé d'Italie, Sa Majesté fit Mesgrigny ³ maréchal de camp; du Puy ⁴, du Bosc ⁵ et Lapatrat ⁶ brigadiers.

1. Ils auroient eu raison de le faire, mais ils étoient bien foibles pour oser l'entreprendre.

2. Parce que, jusqu'alors, on l'avoit traitée plutôt comme une enfant que comme une femme mariée.

3. Gentilhomme de Champagne, qui avoit été longtemps major de Navarre, et étoit alors gouverneur de la citadelle de Tournay; on le croyoit, après Vauban, le plus habile ingénieur du royaume.

4. Neveu de Vauban, et un des principaux ingénieurs qui avoient sous eux des brigades d'ingénieurs subalternes.

5. Autre principal ingénieur, de même grade que du Puy.

6. Autre principal ingénieur égal aux deux autres, mais qui avoit au-dessus d'eux d'avoir fait cinq ou six sièges en chef.

On sut, le même jour, que Laparat marchoit en Catalogne et même qu'il y menoit trente-trois ingénieurs ; ce qui fit croire qu'on y feroit indubitablement quelque siège considérable ¹.

Ce fut aussi le même jour que le Roi et Monseigneur allèrent à Choisy ; le Roi y visita toutes choses, et ordonna tout ce qu'il y avoit à faire, tant à l'égard des meubles qu'à l'égard du jardin et de la maison. Comme Monseigneur y étoit venu avant le Roi, les courtisans qui y étoient aussi venus lui disoient chacun leur avis sur ce qu'il y avoit à faire ; mais Monseigneur les fit taire, en leur disant fort sagement : « *Messieurs, il n'y a rien à faire jusqu'à ce que le Roi ait décidé ce qui lui plaira, et on n'y fera que ce qu'il jugera à propos.* »

On sut, le soir, que Polastron, maréchal de camp, allait servir en Bretagne, et que de Harlus, brigadier de cavalerie, y serviroit avec lui ; que Servon alloit servir en Normandie, et que le marquis de Florensac étoit le seul, avec le marquis de Sebeville, qui ne fût point employé.

13 avril. — Le 13, le parlement de Paris condamna Vedeau de Grammont, conseiller du même parlement, à un bannissement perpétuel ; il étoit accusé de n'avoir pas gardé son ban, auquel il avoit été condamné quelques années auparavant, et d'avoir commis plusieurs rébellions à justice. Ses enfants, qui l'y avoient secondé, furent condamnés à mort, parce qu'ils étoient en fuite, et sa femme fut renvoyée de l'accusation.

Le même jour mourut au Palais-Royal la comtesse de Brégy ², qui déshérita ses deux garçons, et donna tout à la marquise d'Escaux ³, sa fille ; mais il y avoit bien des gens qui ne croyoient pas que ce testament eût lieu.

En ce temps-là, les princes de la maison royale supplièrent le Roi que, puisqu'il vouloit bien être le chef de l'ordre de Saint-Louis, il leur fit aussi l'honneur de les y admettre ; mais il leur répondit qu'ils n'en pouvoient pas être, parce qu'ils n'avoient pas dix années de services. Le pas qu'ils venoient de faire obligea une infinité de gens de guerre, de tout grade et de

1. On croyoit que ce seroit Roses ou Girone.

2. Veuve du comte de Brégy, ancien lieutenant général des armées du Roi, et qui avoit été ambassadeur en Pologne.

3. Veuve du marquis d'Escaux, maréchal de camp, qui étoit mort en Irlande.

toute condition, à demander d'entrer dans cet ordre, et le Roi reçut en un mois plus de quatre cents placets.

14 avril. — Le 14, on sut que le maréchal de Luxembourg avoit demandé Polastron pour servir avec lui, et que le Roi lui avoit répondu qu'il étoit persuadé qu'il le serviroit bien dans son armée, mais qu'il avoit besoin de lui ailleurs.

Le même jour, le roi et la reine d'Angleterre vinrent rendre visite au Roi et à toute la maison royale, au sujet de la mort de Mademoiselle, et ils furent reçus en cérémonie.

Le soir, on fit l'enterrement de cette princesse, dont on porta le corps à Saint-Denis, et ce furent Mme la duchesse de Chartres et Mademoiselle qui menèrent le deuil.

On vit, le même jour, revenir à la cour le comte de la Vauguyon, après une assez longue absence, et il ne manqua pas de gens qui en fussent surpris.

Il couroit alors un bruit très mal fondé de la trêve avec le duc de Savoie ; il y avoit des nouvelles qui pousoient la chose jusqu'à dire la paix générale ; et tout cela n'étoit fondé que sur une permission que le duc de Savoie avoit donné aux François de tirer des vivres de Piémont, ce qu'il n'avoit fait que pour avoir de l'argent dont il avoit grand besoin, et cet expédient lui avoit réussi, car il avoit tiré en peu de jours des sommes considérables.

15 avril. — Le 15, Vauban se trouva assez mal à Versailles, et, comme il étoit infiniment nécessaire, son incommodité donna de l'inquiétude, mais elle n'eut pas de suites.

Le même jour, on sut que la comtesse de Bury, dame d'honneur de la princesse douairière de Conti, avoit demandé au Roi la permission de se retirer ¹, ce qu'il lui avoit accordé en lui conservant sa pension de six mille livres.

16 avril. — Le 16, on eut nouvelle que le prince d'Orange étoit passé en Hollande, et qu'il étoit allé chasser à sa maison de Loo.

Le même jour, on apprit que le vieux marquis de Bussy ² étoit

1. Parce que c'étoit le Roi qui l'avoit mise auprès de la princesse.

2. Ci-devant lieutenant général des armées du Roi, et mestre de camp général de la cavalerie. Il étoit célèbre par ses écrits pour lesquels on l'avoit mis à la Bastille, ce qui fit faire sur lui cette belle devise d'un oiseau qui étoit dans une cage avec ces paroles espagnoles pour âme : *He mi canto, mi carcel.*

mort d'apoplexie en Bourgogne, et que l'avocat de Lamoignon, après avoir longtemps consulté s'il demeureroit dans sa charge, ou s'il prendroit celle de président au mortier du défunt président de Nesmond, dont il avoit la survivance, avoit enfin choisi de demeurer avocat général du parlement de Paris. Les avis des courtisans furent bien différens sur ce sujet; la plupart le blâmèrent comme un homme qui avoit préféré l'intérêt à l'honneur, parce qu'il vendoit cette charge de président cinq cent mille livres, mais les autres assuroient qu'il avoit choisi fort prudemment, tant parce qu'il y trouvoit un profit considérable, que parce que son fils étoit trop jeune pour pouvoir espérer de lui procurer de sitôt la survivance de la charge de président au mortier, et parce qu'après avoir vieilli dans la charge d'avocat général, il lui auroit été très rude de se voir le dernier président au mortier, et de marcher après les présidents le Pelletier ¹, de Mesme ², de Château-Gontier ³ et de Novion ⁴, qui étoient de jeunes gens.

Le même jour, le Roi donna l'agrément de la charge de président au mortier à Crèvecoeur ⁵, maître des requêtes, gendre du conseiller d'Etat de Harlay, qui étoit gendre du chancelier de Boucherat.

17 avril. — Le 17, le comte de Lanmary ⁶, capitaine de cheval-légers, eut l'agrément de la compagnie de gendarmes de la Reine, que le marquis de Lannion lui vendit quarante-cinq mille écus avec des paiemens très commodes.

18 avril. — Le 18, on sut que le duc de Chartres commanderoit la cavalerie de l'armée du maréchal de Luxembourg, et Rosen sous lui; le duc du Maine, celle de l'armée du maréchal

1. Fils aîné de Pelletier, ministre d'Etat, ci-devant contrôleur général des finances.

2. Fils du défunt président de Mesme.

3. Fils du président de Bailleul.

4. Petit-fils du premier président de Novion. Le plus vieux de ces gens-là n'avoit pas trente-cinq ans.

5. Son père s'appeloit Menneville, il avoit été receveur général du clergé, et étoit mort secrétaire des commandemens de Monsieur. Il étoit extrêmement riche, et avoit épousé la fille du secrétaire d'Etat de Harlay, gendre du chancelier Boucherat.

6. Gentilhomme d'Auvergne, qui avoit épousé la fille naturelle du président Perrault, dont il avoit eu de grands biens. Son père étoit domestique du prince de Condé.

de Boufflers, et Vandeuil sous lui ; Villepion celle d'Italie, et le comte de Druy celle de Catalogne.

19 avril. — Le 19, on disoit que le nonce du Pape avoit proposé au Roi la paix générale, et que le Roi lui avoit répondu qu'il y consentiroit volontiers, pourvu que ses ennemis se misent à la raison ; que le nonce du Pape auprès de l'Empereur lui avoit proposé la même chose, et qu'il lui avoit répondu qu'il falloit voir ce que le Roi de France voudroit rendre.

20 avril. — Le 20, on sut que le marquis de Vieuxbourg, lieutenant de roi de Bourbonnois et colonel d'infanterie, alloit épouser la seconde fille du conseiller d'état de Harlay, et que le chancelier Boucherat voyoit avec plaisir le mariage du petit-fils de sa femme avec sa petite-fille.

Le même jour, le duc d'Enghien donna son régiment de cavalerie au marquis de Lanque ¹, capitaine de dragons.

On parloit beaucoup, en ce temps-là, de la flotte des ennemis ; on disoit qu'elle seroit terriblement puissante, et on assuroit que le prince d'Orange menaçoit de faire en personne une descente en France.

21 avril. — Le 21, on vit arriver à la cour un homme qui avoit bien fait parler de lui ; ce fut le colonel Jullien, qui avoit défendu Coni, et qui apparemment, ayant eu quelque sujet d'être mécontent du duc de Savoie, étoit revenu en France ; le marquis de Barbezieux le présenta au Roi, et Sa Majesté le reçut fort agréablement.

22 avril. — Le 22, on parloit d'un troisième testament de Mademoiselle, et ce bruit venoit de ce qu'une de ses femmes, quelque temps auparavant sa mort, avoit vu une feuille de papier écrite de sa main, dont l'écriture commençoit par : *Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit*, qui est la manière de commencer les testaments. Cette nouvelle ne laissa pas de mettre la cour en mouvement, et Monseigneur ne craignoit guère moins de n'avoir point le château de Choisy, que Monsieur de n'être point légataire universel.

23 avril. — Le 23, on sut que la marquise de Coëtquen ²

1. Gentilhomme de la frontière de Bourgogne, qui étoit de la maison de Choiseul.

2. Sœur du duc de Rohan, de la princesse de Soubise et de la princesse d'Espinox.

étoit fort malade à Paris d'une espèce de rougeole, et le Roi, qui étoit à Marly, alla à Saint-Germain rendre visite au roi et à la reine d'Angleterre.

Le même jour, on assuroit que le roi de Suède, malgré toutes les espérances qu'il avoit données d'être favorable à la France, avoit rendu à l'Empereur tout le service qu'il pouvoit souhaiter de lui, en apaisant tous les princes d'Allemagne en faveur du duc d'Hanovre.

24 avril. — Le 24, Monseigneur apprit, par un page de Monsieur envoyé exprès, qu'il ne s'étoit point trouvé de troisième testament de Mademoiselle, mais seulement une feuille de papier où il y en avoit un de commencé.

25 avril. — Le 25, on disoit que le prince Louis de Bade arrivoit sur le Rhin et qu'il y commanderoit la campagne prochaine, quoique l'Empereur eût longtemps balancé s'il ne le renverroit pas commander en Hongrie.

26 avril. — Le 26, la marquise d'Urfé ¹ fut nommée dame d'honneur de la princesse douairière de Conti, et on sut que le Roi avoit bien voulu se charger encore de lui donner une pension de deux mille écus ², et avoit permis à son mari de vendre la compagnie de cheveu-légers de Monseigneur.

Ce fut ce jour-là que le maréchal de Noailles partit en poste, pour aller commander l'armée en Catalogne.

27 avril. — Le 27, le Roi retourna à Choisy avec toutes les princesses, et y fut reçu par Monseigneur, qui étoit allé l'y attendre dès le soir précédent.

On sut, ce jour-là, que le chevalier de Gassion ³ alloit servir en Normandie sous les ordres du comte de Matignon ⁴.

1. Fille du marquis de Biron, et sœur de la marquise de Nogaret. Son mari étoit un gentilhomme de Forez, qui, après avoir été lieutenant des gardes du corps, étoit devenu capitaine lieutenant des cheveu-légers de Monseigneur, et un de ses menins.

2. Il fallut que Monseigneur s'en mêlât, car la marquise d'Urfé ne vouloit point être dame d'honneur sans cette pension, et le Roi, qui avoit besoin d'argent, avoit de la peine à la donner; mais Monseigneur l'emporta par son crédit auprès du Roi.

3. Gentilhomme de Béarn, neveu du défunt maréchal de Gassion, maréchal de camp, et lieutenant des gardes du corps.

4. Lieutenant général pour le Roi dans la province; il étoit bien heureux, car il étoit à la mode de faire aux gouverneurs et lieutenants généraux le passe-droit d'envoyer d'autres gens commander en leur place.

28 avril. — Le 28, le marquis de Lanque, mestre de camp du régiment d'Enghien, épousa Mlle de Xaintrailles, fille d'honneur de la princesse de Conti; mais ce mariage ne sembloit guère bien assorti, et une fille belle et jeune ne convenoit guère à un homme qui se mouroit d'avoir été foulé aux pieds des chevaux au combat de Steinkerque.

Ce fut le même jour que Vauban partit pour la Flandre, et on remarqua son départ, parce que ses voyages n'étoient jamais indifférents, principalement quand on étoit à la veille d'une campagne.

29 avril. — Le 29, on sut que Mlle de Bouillon ¹ avoit la petite vérole, mais elle s'en tira heureusement.

On apprit aussi que le marquis de Dromesnil ², officier dans la gendarmerie, avoit traité du régiment du Roi de cavalerie avec le comte de Vienne ³, qui en étoit mestre de camp, moyennant trente mille écus.

30 avril. — Le lendemain, la princesse de Condé eut un accès de fièvre très violent, et qui lui dura trente heures, mais heureusement il n'eut pas de suite.

Ce fut ce jour-là qu'on apprit que la duchesse de Choiseul avoit eu ordre de se retirer de la cour, et de se mettre dans un couvent, ce qui augmentoit la compassion qu'on avoit pour le duc, son mari, lequel ne pouvoit supporter le chagrin qu'il avoit de n'avoir pas été fait maréchal de France; et c'étoit un terrible sujet de douleur pour lui de voir chasser sa femme qu'il aimoit passionnément, outre qu'il se voyoit sans un sol de bien, et toutes ses prétentions ruinées.

MAI 1693

1^{er} mai. — Le 1^{er} de mai, on sut que le comte de Dromesnil, ayant trouvé qu'il valoit mieux pour lui acheter la compagnie de cheveu-légers de Monseigneur le Dauphin, ne vouloit plus tenir le marché qu'il avoit fait avec le comte de Vienne; mais il soutenoit qu'il étoit prêt de tenir son marché, et c'étoit son père qui

1. Fille aînée du duc de Bouillon, grand chambellan de France.

2. Gentilhomme de Picardie.

3. Frère cadet du marquis de la Vieuville.

paroissoit sur la scène, et qui disoit que, comme c'étoit lui qui fournissoit l'argent à son fils, il ne lui en vouloit point donner pour acheter le régiment du Roi, mais qu'il lui donneroit tout ce qu'il faudroit pour acheter la lieutenance des cheveau-légers Dauphin, de laquelle il avoit fait marché avec le marquis d'Urfé; la chose ayant été portée au Roi, et le marquis d'Urfé s'étant beaucoup remué pour faire réussir son affaire, il en vint à bout, et Dromesnil acheta sa charge.

On apprit ce jour-là que l'évêque de Cahors ¹ étoit mort en faisant ses visites. Il avoit été aumônier de Monsieur, et avoit aimé passionnément le jeu; mais, depuis qu'il avoit été fait évêque, il avoit changé de manières, et s'étoit donné tout entier à son devoir, de sorte qu'on le comptoit entre les meilleurs évêques du royaume, et qu'il fut extrêmement regretté.

2 mai. — Le 2, le marquis de Chazeron ², lieutenant des gardes du corps et gouverneur de Brest, épousa Mlle Barentin, dont le père étoit mort ancien président du Grand Conseil.

3 mai. — Le 3, le Roi déclara qu'il ne feroit point ses dévotions à la Pentecôte, ce qui fit appréhender aux courtisans qu'il ne partît brusquement, comme il l'avoit déjà fait plusieurs fois.

On sut, ce jour-là, que Monsieur, frère du Roi, alloit commander sur toutes les côtes en l'absence du Roi; qu'il avoit sous lui le maréchal d'Humières, et qu'on lui donneroit soixante mille hommes en différents corps, qui seroient composés de troupes, de milice et d'arrière-ban, et qu'il feroit son séjour à Laval.

On apprit aussi que le Roi avoit offert cet emploi à Monseigneur, et qu'il lui avoit donné une demi-heure pour prendre sa résolution, mais que Monseigneur, par une sagesse digne de lui, n'avoit pas balancé un moment, et avoit répondu au Roi qu'il vouloit le suivre.

1. Il étoit frère d'un conseiller du parlement de Paris, nommé le Jay, et avoit été aumônier de Monsieur. [Il étoit d'une famille de robe, qui avoit fourni un premier président au parlement de Paris. — *E. Pontal.*]

2. Gentilhomme d'Auvergne, dont le père avoit aussi été lieutenant des gardes du corps, ayant été tiré par distinction de la cavalerie, où il étoit mestre de camp. Depuis, le Roi lui avoit donné le gouvernement de Brest, qu'il avoit fait tomber à son fils, et le Roi lui avoit donné la lieutenance générale de Roussillon, et l'avoit fait chevalier de l'Ordre.

Le soir, le Roi promit au colonel Jullien le premier régiment d'infanterie qui vaqueroit et de le faire brigadier à la première promotion ; il lui donna trois mille livres de pension, et pareille somme en argent comptant pour faire son équipage, et il l'envoya servir auprès du maréchal de Catinat.

4 mai. — Le 4, le Roi prit médecine, ce qui obligea les courtisans à presser leurs équipages, ayant remarqué par expérience que, dans cette saison, c'étoit une marque infallible de départ.

5 mai. — Le 5, mourut à Paris le vieux duc de Saint-Simon ; il étoit âgé de quatre-vingt-sept ans, et il ne lui restoit, de la faveur du Roi Louis XIII ¹, que le gouvernement de Blaye, que le Roi donna à son fils, y ajoutant celui de Senlis, qui avoit été au défunt marquis de Saint-Simon, son oncle.

Ce fut en ce temps-là que le célèbre le Nôtre ², qui étoit le premier homme de son temps pour les jardins, donna tous ses tableaux, ses bronzes et ses porcelaines au Roi, et on estima ce présent plus de cent mille livres.

6-7 mai. — Le 6, le Roi déclara qu'il partirait pour l'armée le 16 du mois, et, le lendemain, on fit à Saint-Denis un service solennel pour Mademoiselle, auquel assistèrent toutes les cours supérieures ³.

8 mai. — Le 8, on sut que Monsieur ne feroit point son

1. En un an et demi de faveur, il étoit devenu duc et pair, chevalier de l'Ordre, premier écuyer de la petite écurie, grand fauconnier, grand loutier, capitaine de Saint-Germain-en-Laye, et gouverneur de Blaye. Il avoit aussi obtenu le cordon bleu pour son frère aîné, le marquis de Saint-Simon. Il avoit vendu tous ces emplois, n'en étoit guère plus riche, et si le Roi n'eût pas donné à son fils le gouvernement de Blaye, il étoit ruiné, parce qu'il avoit trente mille livres de rente de marais, qu'il avoit desséchés sous le canon de Blaye, desquels, sous un autre gouverneur, le revenu ne lui auroit pas été trop bien payé. [Le duc de Saint-Simon, dont il est ici question, étoit le père du célèbre auteur des *Mémoires*; son fils lui consacre une notice dans les *Additions* au journal de Dangeau (t. IV, p. 176), à la date du 3 mai, qui est la vraie date de sa mort. Il donne aussi d'intéressants détails sur sa vie et sa mort dans ses *Mémoires* (t. I, p. 132 et sq. de l'édition de M. de Boilisle). M. de Boilisle a inséré à son sujet, dans l'appendice de ce même volume (p. 428-94), une savante et très intéressante étude, à laquelle nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer nos lecteurs. — E. Pontal.]

2. Il étoit proprement l'inventeur des beaux jardins, et c'étoit lui qui avoit fait tous ceux de Versailles, ceux de Fontainebleau, ceux de Trianon, et une partie de ceux de Marly.

3. Elles furent assez fâchées de l'ordre qu'elles en reçurent, car elles n'avoient accoutumé de marcher que pour les fils de roi tout au plus.

séjour à Laval, et qu'on avoit jugé plus à propos qu'il le fit à Vitré en Bretagne.

On eut aussi nouvelle que le comte d'Estrées étoit sorti du port de Toulon, et qu'il attendoit aux îles d'Hyères que les galères sortissent du port de Marseille ; tout le monde croyoit alors qu'il devoit aller boucher le port de Roses, pendant que le maréchal de Noailles en feroit le siège par terre.

9 mai. — Le 9, on apprit que le prince d'Orange avoit fait un coup bien hardi, qui avoit été de faire arrêter Halluin ¹, qui étoit le plus puissant de la ville de Dort, et cela parce que, dans une harangue, il l'avoit supplié de donner la paix à l'Europe.

Le même jour, le Roi nomma les grands-croix, commandeurs et chevaliers de l'ordre de Saint-Louis, qui furent presque tous les mêmes qui avoient été dans l'ordre de Saint-Lazare, à la réserve de quelques-uns qu'il ôta ² et qu'il ajouta ³.

Etat des officiers nommés pour les commanderies de l'ordre de Saint-Louis.

GRANDS-CROIX A 6 000 LIVRES.

De Montchevreuil.
De Châteaurenaud.
De la Rablière.
De Rivarolles.
De Vauban.
De la Feuillée.
Rosen.
De Polastron.

COMMANDEURS A 4 000 LIVRES.

De Watteville.
De Saint-Silvestre.
D'Avéjan.
Massot.

1. Il y avoit longtemps qu'il lui en vouloit, car il l'avoit toujours trouvé opposé à ses desseins.

2. Il n'y avoit que Bulonde, qui étoit grand prieur, et qui fut cassé. C'étoit celui qui avoit manqué Coni.

3. Pour grands-croix Vauban, la Feuillée, Rosen et Polastron ; pour commandeur Chamlay.

De la Grange.
De Laubanie.
Pannetier.
De Chamlay.

COMMANDEURS A 3 000 LIVRES.

De Castelas.
De Préchac.
D'Arbon.
De la Fouchardière.
De Castéja.
De la Caze.
Du Luc.
De Bellegarde.
De Guillerville.
De Fourille.
D'Alou.
De Laumont.
Des Alleurs.
Des Bordes.
De Cogolin.
De Besons.

CHEVALIERS A 2 000 LIVRES.

D'Amblimont,
De Bercourt.
De Vienne.
De Chevilly.
D'Arbouville,
De la Forest.
Machet.
De Cadrieux.
De la Haye.
De Belle-Croix.
Du Fort.
De Lussan.
Valkier.
De Villemandore.
De Rigauville.

De Romainville.
 Bohlen.
 D'Augicourt.
 Du Puy-Vauban.
 De Crespy.
 Du Bourg, maréchal de camp.
 De Refuge.

CHEVALIERS A 1 500 LIVRES.

De Saint-Alvère.
 De L'Amorezan.
 De Marsilly, lieutenant aux gardes.
 De Rozamel.
 De Neuville Beauvais.
 De la Faye.
 De Mennevillette.
 Cornelius.
 De Monroux.
 Boulogne.
 De Marsilly, mestre de camp.
 De France.
 De Cheviré.
 Chevalier.
 De Bressey.
 De la Trousse.
 De Richeran.
 Du Terrier.
 Reynier.
 De Montbas.
 De Salerne.

CHEVALIERS A 1 000 LIVRES.

De Bony.
 De Louze.
 De Nonant.
 De Cantan.
 De Bains.
 Sanson.
 De Saint-Amadour.

De Lansac.
De la Fitte.
De Lurey.
De Rey.
Sicart.
De Boiveau.
De Regards.
D'Argout.
De Montigny.
D'Hoüy.
De Prusy.
Ferrand.
De la Motte-Marsé.
De Pradelle.
De Ligny.
De Clézieux.
Des Alleurs, capitaine de Bourgogne.
De Sainte-Fère.
Canault.
De la Motte.
Du Cayla.
De Boursonne.
Molé.
De la Chauvinière.
De Ricousse.
Garand.
De Valcroissant.
De Moiron.
De la Grand-Maison.
De la Neuville.
Bu Bosc.
De Laparat.
De France.
De Saint-Amadour.
D'Aligny.
Du Sollier.

CHEVALIERS A 800 LIVRES.

De Cordes.
De Senneville.

De Guigneville.

Borelly.

De Montenot.

De la Roche.

Blondelot.

De l'Estoile.

D'Anjou.

De Neuville, lieutenant de cavalerie

De Dais.

De Bar.

Blin-Seignelay.

De Blanque.

Du Haget.

De la Combe.

De Launay, lieutenant-colonel de Blaisois.

Du Gué.

De la Caille.

De Champly.

De la Pierre.

De Marsillac.

De Gouzolles.

De Bezombes.

Grégoire.

Le nombre des chevaliers n'est pas complet suivant l'édit, le surplus devant être rempli par les officiers de marine.

10 mai. — Le 10, qui étoit le jour de la Pentecôte, le Roi fit la procession des chevaliers du Saint-Esprit, au retour de laquelle il parla de celui de Saint-Louis. Il proposa aux princes du sang d'en être ; le prince de Conti, voyant les autres balancer, prit la parole pour tous, et lui répondit qu'il n'y avoit personne qui ne se tint honoré d'être d'un ordre dont le Roi vouloit bien être lui-même, et le Roi lui ordonna sur-le-champ de se tenir prêt pour le recevoir après son dîner.

En effet, aussitôt qu'il eut diné, il fit dans son cabinet cinq chevaliers de Saint-Louis, qui furent Monseigneur, Monsieur, le duc de Chartres, le prince de Conti et le maréchal de Bellefonds ¹.

1. Les princes et les maréchaux de France n'étoient dans l'ordre de Saint-Louis que par honneur, et n'avoient point de revenu.

Ensuite de quoi il alla entendre le sermon de l'abbé de Tonnerre¹, l'un de ses aumôniers.

Le soir, il déclara qu'il ne partiroit de Versailles que le 18, pour aller coucher à Chantilly, où il séjourneroit un jour, et qu'il en repartiroit le 20 pour aller coucher à Compiègne, où il passeroit le 21, qui devoit être le jour de la fête du Saint-Sacrement.

11 mai. — Le 11, il fit une plus grande cérémonie de chevaliers de Saint-Louis dans le salon de son appartement. D'abord il les fit mettre tous à genoux ; ensuite le marquis de Barbezieux lut le serment pour tous ceux du service de terre, lesquels l'ayant prêté, le Roi tira son épée et les fit tous chevaliers, commençant par le prince de Condé et le duc d'Enghien ; ensuite le maréchal de Villeroy et puis les grands-croix, les commandeurs suivant la différence du revenu, et ensuite les chevaliers suivant la même différence. La forme avec laquelle il les fit chevaliers fut de leur donner à chacun un petit coup d'épée sur l'épaule droite et sur l'épaule gauche, et de les embrasser en leur disant : « *Par Saint Louis, je vous fais chevalier.* » Ensuite le comte de Pontchartrain lut le serment pour ceux de la marine, et il ne s'en trouva que deux, qui furent le comte de Toulouse, amiral de France, et le duc du Maine, général des galères ; il est à remarquer que, dans cette cérémonie, le cadet eut la droite sur son aîné à cause du rang de sa charge.

12 mai. — Le 12, on sut que le Roi avoit fait le marquis de Sebeville son aide de camp à la place du défunt prince de Turenne, et qu'il avoit envoyé ordre au maréchal de Tourville de tenir la flotte prête pour partir au premier ordre.

13 mai. — Le 13, on eut nouvelle que le comte d'Estrées étoit encore aux îles d'Hyères, et que les galères n'étoient pas encore sorties du port de Marseille.

14 mai. — Le 14, on disoit que les Turcs avoient refusé toutes les propositions de l'Empereur, et qu'ils se tenoient fiers parce qu'ils devoient être beaucoup plus forts que l'année dernière.

15 mai. — Le 15, on vit à la cour Bouchu, ci-devant premier

1. Frère du comte de Tonnerre, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, et neveu de l'évêque de Noyon, de l'illustre maison de Clermont de Dauphiné.

président de la Chambre des comptes de Dijon, qui venoit prêter le serment de la charge de premier président du parlement de Bourgogne, dont le Roi lui avoit donné l'agrément en payant les cinquante mille écus de brevet de retenue ¹, qu'il avoit accordés au défunt premier président Brûlart.

16 mai. — Le 16, le Roi déclara que le maréchal de Lorge devoit passer le Rhin le 18; et on sut que le marquis de Castries devoit épouser au premier jour Mlle de Mortemart ², fille du défunt maréchal duc de Vivonne. On sut aussi que le comte de Maulevrier étoit extraordinairement malade.

17 mai. — Le 17, le Roi demanda au marquis de Cavoye, son grand maréchal des logis, jusqu'à quel endroit il avoit envoyé marquer les logements; et comme il lui eut répondu que les maréchaux de logis iroient jusqu'à Valenciennes, le Roi lui répondit qu'à commencer depuis Péronne il prit tous les soirs son ordre pour le logement du lendemain, ce qui fit extrêmement appréhender aux courtisans qu'il n'y eût quelque contremarche.

18 mai. — Le 18, le Roi partit de Versailles, et vint dîner à Ecoeu en et coucher à Chantilly; les dames qui l'accompagnoient dans son voyage étoient la duchesse de Chartres, la duchesse d'Enguien, la princesse douairière de Conti, la princesse de Conti, la duchesse du Maine, la marquise de Maintenon, la princesse de Soubise, la princesse d'Harcourt, la duchesse de Chevreuse, la duchesse de Beauvillier, la marquise de Courtenvaux ³, la marquise de Barbezieux ⁴, la comtesse de Gramont, la marquise de Dangeau, la marquise d'Heudicourt, la marquise de Florensac ⁵, la maréchale de Rochefort, la comtesse de Mailly, la comtesse de Fontaine-Martel ⁶, la comtesse de Moreuil ⁷ et sa fille, la

1. Cela étoit en pure perte pour Bouchu, et il falloit être bien riche pour vouloir être premier président à cette condition.

2. Elle étoit cadette de la duchesse d'Elbeuf.

3. Fille du maréchal d'Estrées. Son mari étoit capitaine des Cent-Suisses, et fils aîné du défunt marquis de Louvois.

4. Fille du défunt duc d'Uzès. Son mari étoit second fils du marquis de Louvois, secrétaire d'Etat de la guerre, et chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit.

5. Fille du défunt marquis de Châteauneuf-Senecterre.

6. Femme du comte de Fontaine-Martel, premier écuyer de la duchesse de Chartres; elle étoit fille de Bordeaux, ci-devant ambassadeur pour le Roi en Angleterre.

7. Femme du comte de Moreuil-Caumesnil, ci-devant brigadier de cava-

marquise d'Urfé, et Mlles Chouin, de Vientais et de Sanzay ¹, la marquise de Vitry ², et Mlle de Sainte-Osmane et la marquise de Saint-Valery ³; pour la marquise d'O, qui en devoit être aussi, elle ne put pas être du voyage, parce qu'elle étoit grosse, et qu'elle étoit trop sujette à se blesser.

Le Roi dit le soir à Chantilly qu'il avoit eu nouvelle que les ennemis assembloient un corps de trente mille hommes entre Gand et le Sas; que de là ils viendroient joindre les troupes qui étoient sous Bruxelles, d'où ils se vantoient de le venir chercher partout où il seroit avec son armée.

19 mai. — Le 19, le Roi séjourna à Chantilly; il monta à cheval le matin pour en voir toutes les beautés, et l'après-dinée il alla à la chasse.

Le même jour, on sut que le marquis de Boufflers ⁴, neveu du maréchal et colonel d'infanterie, étoit mort de maladie dans une extrême jeunesse, car il n'avoit pas plus de vingt-cinq ans, et c'étoit une extrême douleur pour le maréchal qui demouroit par cette mort le seul homme de son nom.

20 mai. — Le 20, le Roi vint dîner à Verberie et coucher à Compiègne par une pluie épouvantable, qui donna dans la suite bien des affaires aux équipages de la cour.

21 mai. — Le 21 au matin, le Roi fit le maréchal d'Humières chevalier de Saint-Louis.

On avoit cru que Sa Majesté feroit ce jour-là ses dévotions, mais elle ne les fit point, et par conséquent elle ne distribua

lerie et premier écuyer du duc d'Enghien. Elle avoit été fille d'honneur de Henriette d'Angleterre, première femme de Monsieur, et depuis, fille d'honneur de la Reine, et s'appeloit alors Mlle de Dampierre, et étoit sœur de la maréchale Foucault. Quand le duc d'Enghien avoit épousé Mlle de Nantes, fille naturelle du Roi et de la marquise de Montespan, on l'avoit faite dame d'honneur de cette princesse.

1. La première étoit une damoiselle de Dauphiné; la seconde, une damoiselle du Perche; la troisième, une damoiselle de Bourgogne.

2. Veuve du marquis de Vitry, frère du duc, lequel étoit mort dans les pays étrangers, où il étoit employé pour le service du Roi. Elle étoit dame d'honneur de la princesse de Conti.

3. Veuve du marquis de Saint-Valery, brigadier de cavalerie, qui étoit fils du marquis de Gamaches, chevalier de l'Ordre. Elle étoit fille du marquis de Montlouet, premier écuyer de la grande écurie du Roi.

4. Il étoit fils du frère aîné du maréchal, lequel étoit lieutenant de Roi de Beauvoisis, et le maréchal avoit eu, par la mort de son frère, cette lieutenance de roi.

point les bénéfices qui étoient vacants ; elle assista seulement à la procession du Saint-Sacrement, à vêpres et au salut.

22 mai. — Le 22, le Roi vint dîner à Cuvilly et coucher à Roye. Ce fut là où on commença à dire que le maréchal de Lorge avoit assiégé Heidelberg.

23 mai. — Le 23, le Roi vint dîner à Marché-le-Pot et coucher à Péronne, où la marquise d'Heudicourt commença d'avoir la fièvre assez forte.

24 mai. — Le lendemain, le Roi devoit venir dîner à Metz-en-Couture ; mais les chemins se trouvèrent si mauvais qu'il fut obligé de venir dîner à Fins, d'où il vint coucher à Cambrai.

25 mai. — Le 25, au matin, le Roi fit la Rablière ¹ chevalier de Saint-Louis, et ensuite il vint dîner à Villers-en-Cauchies, et coucher au Quesnoy, où l'on disoit qu'il devoit séjourner deux ou trois jours, et où en arrivant le Roi tint conseil avec ses ministres.

Le soir, on sut que les ennemis avoient cinq campements, un sous Liège, un sous Tirlemont, un sous Bruxelles, un entre Bruxelles et Gand, et un entre Gand et le Sas. Cette disposition de leurs troupes sembloit laisser entrevoir qu'ils vouloient se tenir sur la défensive ; aussi assuroit-on qu'ils avoient seize mille hommes de moins que l'année dernière.

26 mai. — Le 26, on sut que Heidelberg étoit véritablement investi dès le 20.

27 mai. — Le 27, le maréchal de Boufflers manda au Roi qu'un parti de quarante hommes des ennemis étoit venu attaquer les gens qu'il faisoit travailler aux chemins pour les rendre praticables autour de son armée, mais qu'un officier au régiment des gardes, avec vingt soldats, avoit chargé ce parti, et qu'un petit corps de garde de dragons étant venu le prendre par derrière, on en avoit tué ou pris trente-sept hommes. •

28 mai. — Il y avoit déjà trois ou quatre jours que le Roi étoit incommodé d'un rhumatisme sur le col et sur les épaules ; mais, la nuit du 27 au 28, il se convertit en un grand mal de gorge qui obligea le Roi de se faire saigner le matin ; ce qu'il ne faisoit que rarement, parce que la saignée lui causoit toujours de grandes vapeurs.

1. Vieil officier de cavalerie, qui commandoit à Lille depuis longtemps.

Le même matin, un courrier du maréchal de Lorge lui apporta la nouvelle de la prise d'Heidelberg.

Le jour qu'on avoit ouvert la tranchée, on avoit fait deux batteries au-delà du Necker, qui voyoient à revers les ouvrages de la ville; les assiégés les abandonnèrent. Brûlart, capitaine de grenadiers du régiment de Picardie, qui étoit de garde à la tranchée, s'en aperçut, et les poursuivit si vivement qu'il entra pélemêle avec eux dans la ville, dont on ferma les portes, et il s'y trouva avec douze hommes seulement. Le régiment de Picardie marcha à son secours, rompit les portes, et força la ville l'épée à la main; elle fut en même temps pillée et brûlée, mais on disoit que les assiégés y avoient eux-mêmes mis le feu en se retirant dans le château. Le maréchal de Lorge fit sommer les assiégés de se rendre, et ils écoutèrent si longtemps les propositions du maréchal de Lorge qu'ils donnèrent le temps de reconnaître tout et de faire des batteries dans la ville. Quand ils les virent faites, ils se rendirent; on leur accorda une capitulation honorable et on les envoya à Heilbronn, où le maréchal de Lorge marcha dès le lendemain; mais on disoit que le prince Louis de Bade n'en étoit pas loin avec son armée.

On eut, le même jour, la confirmation d'une nouvelle qui avoit couru quelques jours auparavant, qui étoit que le troisième vaisseau de l'armée angloise par sa grandeur avoit péri aux Dunes, mais que l'équipage s'en étoit sauvé. On assuroit aussi qu'il n'avoit paru encore dans la Manche aucun vaisseau des ennemis, et que le maréchal de Tourville devoit ce jour-là être sorti du port de Brest avec l'armée navale.

29 mai. — Le 29, le Roi se trouva beaucoup mieux, et le duc du Maine prit congé de lui pour se rendre à l'armée du maréchal de Boufflers.

On sut ce-jour-là que la marquise de la Fayette ¹, la mère, étoit morte à Paris, et que les deux armées du Roi faisoient le feu de joie pour la prise d'Heidelberg.

30 mai. — Le 30, le Roi se trouva encore beaucoup mieux, et il alla de son pied à la messe de la paroisse. Pendant son diner, il ordonna au duc d'Enghien et au prince de Conti de partir le lendemain pour l'armée avec le maréchal de Luxembourg.

1. Mère du marquis de la Fayette, qui venoit d'être fait brigadier.

On disoit, ce jour-là, que le prince d'Orange étoit extraordinairement piqué de la prise d'Heidelberg, mais il ne lui étoit pas facile de faire devant deux armées aussi puissantes que celles du Roi quelque chose qui fût capable de le dépiquer.

On disoit, le même jour, que, depuis que le duc de Savoie étoit allé à Quiers pour prendre l'air, il avoit fait un voyage à Turin en chaise roulante, mais qu'à son retour il avoit eu un accès de fièvre très violent; qu'on ne croyoit pas qu'il eût encore signé le renouvellement de la ligue; que ses troupes devoient marcher incessamment vers Buriasque pour s'approcher de Pignerol, mais que celles des Impériaux et des Espagnols ne marcheroient pas encore; que les uns prétendoient que les Impériaux ne vouloient point quitter leurs quartiers qu'ils n'eussent entièrement touché ce qui leur étoit dû du reste de leur quartier d'hiver, ce qui ne se montoit pas à moins de deux cent mille livres, et que d'autres assuroient que le duc de Savoie ne vouloit pas qu'elles entrassent en Piémont avant que la récolte ne fût faite.

On sut encore, ce jour-là, que le maréchal de Boufflers avoit marché avec son armée, et qu'il étoit venu camper à Leuze; qu'il marcheroit encore deux jours de suite, et que, le troisième jour, il arriveroit sous Mons du côté de Saint-Denis; que le Roi marcheroit le 2 juin, et qu'il iroit joindre son armée, qui étoit celle du maréchal de Boufflers; et que les ennemis appréhendoient apparemment pour Bruxelles, puisqu'ils y travailloient très fortement.

31 mai. — Le 31, le Roi, qui se portoit encore mieux, fit ses dévotions dans l'église paroissiale du Quesnoy, et ensuite il toucha les malades des écrouelles qui s'y trouvèrent; après son dîner, il alla à vêpres et au salut, et, en rentrant dans son appartement, il fit appeler le marquis de Cavoye, son grand maréchal des logis, et lui dit que, pour lui, il iroit le 2 juin camper sous Mons à la tête de son armée, et qu'à l'égard des dames elles partiroient le même jour pour aller à Maubeuge.

Ensuite, il s'enferma avec le P. de la Chaise, son confesseur, et il fit la distribution des bénéfices qui étoient vacants. Il y avoit trois évêchés, celui de Cahors, celui de Comminges et celui de Pâmiers, dont l'abbé de Campe¹ devoit donner sa démis-

1. Il avoit été élevé par le défunt archevêque d'Albi nommé Serroni,

sion. Il donna donc le premier à l'abbé de la Luzerne¹, qui avoit été aumônier ordinaire de Madame la Dauphine, le second à l'abbé de Brizay², frère du comte de Denonville, sous-gouverneur du duc de Bourgogne ; pour le troisième, il le conserva *in petto*. Outre cela, il donna la belle abbaye de Signy, qui vaquoit par la mort de l'abbé de Baradas³, à l'abbé Bitault, sur la démission de d'Aubigné⁴, qui avoit fait scrupule de posséder deux abbayes ; le prieuré de Saint-Irénée de Lyon à l'abbé de Saillant⁵, comte de Saint-Jean de Lyon, et un autre prieuré à l'abbé de Sanzay ; deux canonicats de la Sainte-Chapelle de Paris, l'un à l'abbé Boileau, frère du célèbre Despréaux⁶, l'autre au fils de Bazire, un des garçons de sa chambre, et divers autres petits bénéfices à diverses personnes.

On sut, ce jour-là, que l'armée des ennemis étoit campée à Anderlecht, entre Hall et Bruxelles, mais qu'elle n'étoit pas encore toute assemblée.

JUIN 1693

1^{er} juin. — Le 1^{er} de juin, on eut le matin la nouvelle de la mort du comte de Maulevrier⁷, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, gouverneur de Tournay et commandant pour le Roi dans Dunkerque ; on lui avoit fait une opération pour certain ancien mal qu'il avoit, mais on crut que le chagrin⁸ avoit beaucoup contribué à le faire mourir.

qui étoit un jacobin Italien ; depuis, il avoit été nommé à l'évêché de Glandèves, et ensuite à celui de Pâmiers.

1. Gentilhomme de Normandie, dont le frère cadet avoit épousé la fille du comte de la Chaise, capitaine de la porte du Roi, nièce du P. de la Chaise, confesseur de Sa Majesté.

2. Gentilhomme de Beauce, qui étoit grand vicaire du défunt évêque de Chartres, frère du maréchal de Villeroy,

3. Gentilhomme de Champagne, dont le père avoit été très peu de temps favori du Roi Louis XIII.

4. Parent de la marquise de Maintenon, auquel le Roi avoit donné l'abbaye de la Victoire.

5. Frère du comte de Terrail, de l'abbé d'Estaing, et de l'abbé de Saillant.

6. Qui, de poète satirique, étoit devenu un des historiens de la vie du Roi avec Racine, ci-devant poète tragique.

7. Frère cadet du ministre d'Etat Colbert, et le plus ancien lieutenant général des armées du Roi.

8. De n'avoir pas été maréchal de France.

On apprit aussi que l'archevêque de Lyon étoit extrêmement malade, et la plupart des courtisans le dirent mort à cause de son grand âge ¹.

On sut encore, ce jour-là, que le maréchal de Tourville, ayant eu des ordres très pressants, étoit sorti de Brest avec toute sa flotte, et qu'il avoit mené avec lui des galiotes de bombes, ce qui fit soupçonner quelque entreprise.

Ce fut ce jour-là que les princes partirent pour l'armée, aussi bien que le maréchal de Luxembourg, et on vit en la princesse de Conti une grande marque de l'amitié qu'elle avoit pour son mari, car, après avoir pleuré toute la matinée, comme elle se mit à table avec le Roi par bienséance, il ne lui fut pas possible de retenir ses larmes qui coulèrent avec tant d'abondance que le Roi fut obligé de lui dire de sortir de table, car elle attendrissoit les gens les plus insensibles.

2 juin. — Le 2, le Roi déclara qu'il avoit donné le gouvernement de Tournay au marquis d'Harcourt, et il partit du Quesnoy, il vint dîner à Bavai, et de là monter à cheval à la porte de Mons, qu'on appelle la porte de Berthamont, et qui étoit celle de l'attaque. Il y trouva le maréchal de Luxembourg avec les princes et seigneurs de son armée. Ensuite il visita par dehors toutes les nouvelles fortifications de ce côté-là, après quoi il entra dans la ville, et, au lieu de la traverser, il monta sur le rempart, d'où il vit tous les nouveaux ouvrages qu'il n'avoit pas vus, et il vint sortir par la porte de Nimy. De là, il vint passer à la droite du camp de l'armée du maréchal de Boufflers, qui étoit la sienne, et qui venoit d'arriver, et il vint camper à Thieusies, qui est à une lieue et demie de Mons.

Pendant la marche du Quesnoy à Mons, le jeune marquis de Clères ², mousquetaire du Roi, eut la jambe cassée d'un coup de pied de cheval, et quand on fut arrivé à Thieusies, on apprit que le marquis de la Marzelière-Coëtquen ³, qui étoit officier dans le

1. Il avoit quatre-vingt-sept ans.

2. Il étoit véritablement de la maison de Clères, dont d'autres portoient le nom à tort; son père avoit été capitaine de cavalerie dans le régiment Commissaire général.

3. Fils du défunt comte de Combourg, frère cadet du marquis de Coëtquen, qui avoit épousé la fille d'un marchand de Saint-Malo, qui étoit extraordinairement riche. Il en avoit eu trois enfants, celui qui venoit de se noyer et deux filles, dont l'aînée avoit épousé le marquis de Mornay,

régiment du Roi, s'étoit noyé en voulant faire abreuver son cheval.

On sut aussi que l'armée du maréchal de Luxembourg marcheroit le lendemain, et que le Roi séjourneroit pour partir le 4.

On eut encore nouvelle que le maréchal de Noailles avoit marché le 22 de mai pour aller assiéger Roses, que le comte d'Estrées y étoit arrivé avec ses vaisseaux, et que les galères devoient aussi y être arrivées pour empêcher qu'on ne pût jeter par mer aucun secours dans la place.

Il couroit ce soir-là un bruit qui se trouva faux, qui étoit que l'armée des ennemis étoit venue camper à Braine-le-Comte, à une lieue et demie de l'armée du Roi.

On disoit aussi que le maréchal de Lorge avoit fait raser Heidelberg, mais qu'il en avoit conservé le château, qu'il avoit fait miner pour le faire sauter en cas de besoin.

3 juin. — Le 3, l'armée du maréchal de Luxembourg décampa de Gevries ¹, et comme la cavalerie de sa seconde ligne venoit passer par le camp de l'armée du Roi, Sa Majesté l'alla voir passer, pendant que le reste de la cavalerie, l'infanterie et les bagages défilèrent sur trois colonnes pour aller camper à Feluy.

On eut nouvelle, ce jour-là, que l'archevêque de Lyon se portoit mieux, et tout le monde dit qu'il étoit hors d'affaire.

4 juin. — Le 4, le Roi marcha, et après avoir passé mille défilés et autant de haies, au travers desquels il fallut se faire des passages, il vint camper à Erlemont. Ce jour-là, le maréchal de Luxembourg séjourna à Feluy.

5 juin. — Le 5, les deux armées séjournèrent dans leurs camps, qui n'étoient qu'à une demi-heure l'un de l'autre ².

6 juin. — Le 6, le Roi vint camper à Timéon, où on apprit que le bruit du pays étoit que le prince d'Orange devoit le lendemain venir camper à Gembloux, où le Roi vouloit aussi aller camper. Ce jour-là, le maréchal de Luxembourg vint camper à Genappe, et il y eut un orage effroyable toute la nuit.

7 juin. — Le 7, le Roi vint camper à Gembloux, mais on sut

ils aîné du marquis de Montchevreuil, qui fut tué à Philipsbourg, et la cadette s'étoit faite religieuse malgré sa mère. Ainsi la marquise de Mornay se trouvoit la plus riche héritière du royaume.

1. Où le Roi avoit, la campagne précédente, assemblé son armée pour aller assiéger Namur.

2. C'est un terme des Pays-Bas, qui signifie une lieue ordinaire.

que le prince d'Orange étoit toujours campé à l'abbaye de Perck sous Louvain, et qu'il avoit seulement écrit au prieur de l'abbaye de Gembloux qu'il empêcheroit bien le Roi d'y venir. On apprit encore que le comte d'Athlone ¹ étoit venu à Saint-Trond avec les troupes qu'il commandoit sous Liège.

Ce jour-là, le maréchal de Luxembourg vint camper à Walheim, et le bruit du pays étoit que le prince d'Orange venoit camper à Ramey, qui est à trois lieues.

On sut aussi que l'archevêque de Lyon étoit retombé malade, et que Monsieur étoit arrivé à Vitré.

8 juin. — Le 8, le Roi vit, le matin et l'après-dinée, les troupes de son armée devant leurs camps, et il les trouva fort belles. On sut, ce jour-là, que le maréchal de Lorge avoit fait sauter le château d'Heidelberg, et qu'il avoit marché au prince de Bade.

Le bruit couroit alors qu'on alloit faire le siège de Huy, et que le marquis d'Harcourt, avec les troupes qu'il commandoit, viendroit l'investir de l'autre côté de la Meuse.

Comme le Roi dînoit, le maréchal de Luxembourg et le maréchal de Villeroy étant à table avec lui, il reçut une lettre du maréchal de Joyeuse, par laquelle il lui mandoit qu'on entendoit une marche de troupes qui venoient comme de Liège à Judoigne; mais Belvèze ², célèbre partisan, qui étoit parti de ce quartier sur les six heures du matin, assuroit qu'on n'y avoit rien vu ni rien entendu, à la réserve d'un parti des ennemis de cinquante maîtres, qu'il avoit poussé une lieue et demie sans pouvoir le joindre.

On apprit, ce jour-là, que les dames étoient arrivées à Namur en bonne santé.

Le soir, on eut la nouvelle de la mort de l'archevêque de Lyon, et on sut qu'à la prière du duc de Villeroy, Sa Majesté envoyoit le marquis de Canaples ³ commander dans le gouvernement de Lyonnais.

1. C'étoit un Hollandois, fils d'un seigneur d'Amerongen, qui étoit bon homme et brave homme, mais point homme de guerre; cependant le prince d'Orange en faisoit un général d'importance, parce qu'il lui étoit fort affectionné. Il lui avoit donné un titre en Irlande qui s'appeloit la comté d'Athlone.

2. Vieil officier de cavalerie Gascon, qui étoit lieutenant-colonel.

3. Frère cadet du défunt duc de Créquy, et frère aîné du maréchal de même nom. Il avoit été longtemps mestre de camp de cavalerie.

9 juin. — Le 9, il couroit encore un faux bruit que le prince d'Orange s'étoit avancé à trois lieues et demie du maréchal de Luxembourg, et que les troupes qu'on avoit entendu marcher le jour précédent étoient des troupes qui l'étoient venues joindre à son camp, lesquelles on croyoit n'être pas celles du comte d'Alhlonge, qui devoit encore être sous Liège.

On sut aussi qu'un de nos partis avoit pris la vaisselle d'argent du grand doyen de Liège et les pierreries de la comtesse de Tilly, qu'on savoit de Liège et qu'on envoyoit, disoit-on, à Luxembourg.

On disoit aussi que la flotte des ennemis avoit paru à la hauteur de Dieppe, et qu'ainsi celle de France la pourroit rencontrer. Mais une chose qui surprit étrangement tout le monde, fut que, cette après-dinée, le Roi déclara qu'il s'en retournoit à Paris, et que Monseigneur marchoit en Allemagne avec vingt-sept bataillons et cinquante-cinq escadrons, du nombre desquels devoient en être la gendarmerie et quelques autres troupes de l'armée du maréchal de Luxembourg; que le reste de l'armée du Roi alloit joindre celle du maréchal de Luxembourg, et qu'il partiroit le lendemain pour venir coucher à Namur.

10 juin. — Le 10, il partit effectivement, et marcha avec l'armée de Monseigneur, qui commença à donner l'ordre comme si le Roi n'y eût point été, ayant sous lui le maréchal de Boufflers, le duc du Maine pour commandant de sa cavalerie, le comte de Mailly pour commandant de ses dragons, et tous les lieutenants généraux de l'armée du Roi, hormis le comte de Montchevreuil et Busca, et tous les maréchaux de camp, à la réserve du comte de Nassau.

Le Roi eut nouvelle, ce jour-là, que le maréchal de Noailles, marchant à Roses, avoit essayé des orages si terribles qu'ils avoient entraîné le canon du haut des montagnes en bas.

11 juin. — Le lendemain, il reçut une de ses lettres par laquelle il lui mandoit qu'il y avoit trois jours que la tranchée étoit ouverte, que l'attaque se faisoit du côté de la mer, qu'on avoit commencé deux sapes sur le glacis, que le chevalier des Adrets ¹, son aide de camp, y avoit été tué, que tout alloit bien,

1. Il étoit capitaine de vaissau, et avoit été cassé pour avoir désobéi au Roi, qui vouloit qu'on allât chez Regnault, ingénieur de la marine, apprendre certaines choses. Le maréchal de Luxembourg avoit demandé

à la réserve que la pluie l'incommôdoit beaucoup, et qu'il y avoit dans la place environ seize cents hommes de pied et quatre cents chevaux; qu'on avoit mis à terre quatorze cents hommes des vaisseaux, qui étoient commandés par le marquis de la Porte, chef d'escadre, et par Septeme et le baron des Adrets, capitaines de vaisseau.

Le matin, le Roi alla voir les nouvelles fortifications qu'on avoit faites au château de Namur, et il trouva que Vauban s'y étoit surpassé.

L'après-dînée, il alla aussi visiter trois grosses redoutes flanquées qu'on faisoit sur les hauteurs qui commandent à la ville du côté qu'on l'avoit attaquée.

On sut, le soir, que la flotte du Roi, composée de soixante et onze vaisseaux, étoit dans la Manche, et que le prince d'Orange avoit fait débarquer en Flandre les troupes qu'il avoit sur sa flotte.

On apprit aussi que le maréchal de Lorge, qui suivoit le prince de Bade, le canonnoit toujours, n'ayant qu'un ruisseau¹ entre eux deux.

12 juin. — Le 12, Monseigneur partit quelques heures après son armée, et le Roi vint coucher à Dinant : il avoit cru, parce qu'on ne compte que cinq lieues de Namur à Dinant, qu'il y arriveroit de bonne heure, mais il n'y arriva qu'à onze heures du soir².

Ce jour-là, on sut que le chevalier de Rohan³ étoit tombé malade d'un grand vomissement de sang et qu'on l'avoit amené à Dinant.

13 juin. — Le 13, le Roi y séjourna pour donner aux équipages le temps de rejoindre, ce qu'ils eurent bien de la peine à faire en toute la journée, et le chevalier de Rohan fut si mal qu'on le crut mort.

au Roi la permission de le prendre au nombre de ses aides de camp; et le Roi le lui avoit refusé en lui disant : « *Pourquoi voulez-vous vous charger d'un homme qui m'est désagréable, et que vous serez obligé de m'envoyer plusieurs fois pendant la campagne?* » Ensuite le maréchal de Noailles le demanda au Roi pour lui servir d'aide de camp, et le Roi le lui accorda pour son malheur. C'étoit un gentilhomme de Dauphiné.

1. On disoit que ce ruisseau étoit le Necker, qui est une grande rivière.
2. Si le gouverneur de Charleroy l'avoit su, il en auroit pu profiter.
3. Fils du prince de Soubise, il étoit guidon des gendarmes du Roi.

On eut nouvelle, ce jour-là, que les ennemis s'étoient assemblés à Vigon, fort proche de Pignerol.

Le Roi eut aussi nouvelle que le siège de Roses continuoit à bien réussir, que les troupes des vaisseaux y avoient monté la garde de tranchée sous les ordres du marquis de la Porte, en qualité de maréchal de camp, ce qui étoit une chose qui n'avoit point encore été décidée, et que les galères avoient mis à terre deux mille de leurs soldats.

14 juin. — Le 14, on apprit que du Fay ¹, gouverneur de Fribourg, étoit mort, et le Roi vint coucher à Givet.

Ce soir-là, le maréchal de Duras, capitaine des gardes en quartier, eut un grand accès de fièvre avec frisson, et prit sur-le-champ du quinquina.

15 juin. — Le 15, le Roi partit de Givet pour venir coucher à Mariembourg. Pendant la marche, il y eut un grand orage, et tout le monde crut que le tonnerre étoit tombé, et avoit passé par-dessus le carrosse du Roi; il y eut même des gens qui assurèrent qu'ils avoient senti quelque chose comme des grains de plomb, qui leur avoit donné dans le visage. En approchant de Mariembourg, le marquis de Barbezieux vint au-devant du Roi, et lui apprit la prise de la ville de Roses, qui n'avoit duré que neuf jours de tranchée ouverte, et où on n'avoit perdu aucune personne de condition que le chevalier des Adrets, mais que le fort de la Trinité n'étoit pas encore rendu.

Le même soir, un courrier, dépêché par le comte de Pontchartrain, apporta la nouvelle que les ennemis avoient fait une descente considérable dans la Martinique, mais qu'ils y avoient été si bien reçus par le marquis de Blenac ², qui en étoit gouverneur, qu'ils avoient été obligés de se rembarquer, laissant sur la place six cents des leurs et quantité de munitions. Les mêmes dépêches portoient que la flotte d'Angleterre et de Hollande avoient passé à Torbay ³, ayant la proue tournée du côté de Douvres.

1. Il étoit Lyonnais, et avoit été lieutenant-colonel du régiment d'infanterie d'Harcourt, dont le chevalier de Lorraine étoit alors colonel, ayant servi longtemps sous son père, le grand comte d'Harcourt. Depuis, on l'avoit mis commander dans Philipsbourg, qu'il avoit défendue avec une très grande valeur contre l'armée de l'Empereur, et ne l'avoit rendue qu'à l'extrémité.

2. Gentilhomme de Saintonge.

3. Port d'Angleterre.

16 juin. — Le 16, le Roi vint coucher à Rocroy ; et on ne vit dans sa marche, non plus que le jour précédent, aucune partie des quinze cents chevaux que les ennemis avoient jetés dans Charleroy.

On sut, ce soir-là, que le chevalier de Rohan, qui venoit sur la Meuse avec la princesse de Soubise, sa mère, étoit extrêmement mal, et que son vomissement de sang continuoit.

Les courtisans qui n'étoient pas attachés à la cour par des charges commencèrent dès ce jour-là à défilier vers Paris.

17 juin. — Le 17, le Roi vint coucher à Mézières, où l'on eut nouvelle que Monseigneur avoit eu deux jours de suite le dévoiement, mais que cette incommodité étoit passée.

On parloit alors de la démarche que le maréchal de Lorge avoit faite de se rapprocher du Rhin, et les courtisans, toujours prêts à blâmer, pestoient fort contre lui et l'accusoient d'avoir manqué deux belles occasions de battre le prince de Bade ; mais il falloit savoir quelles étoient ses raisons et les ordres qu'il avoit.

18 juin. — Le 18, le Roi séjourna à Mézières et, l'après-dinée, il alla voir les nouvelles fortifications de la place. Il est vrai que les courtisans virent avec regret qu'on avoit rasé celles de Charleville ¹ et du mont Olympe ², parce qu'elles rendoient la circonvallation de Mézières presque impossible ; mais il n'y avoit point de remède.

Depuis vingt-quatre heures, on avoit quelque légère espérance de la guérison du chevalier de Rohan, mais ce jour-là son vomissement de sang recommença aussi fort que jamais.

19 juin. — Le 19, le Roi vint coucher à Rethel, et on y apprit que le comte de la Serre-Aubeterre, ancien lieutenant général des armées du Roi, étoit mort, aussi bien que la Borde ³, sous-lieutenant de roi d'Anjou.

Ce soir-là, on vit arriver Lapatat qui venoit rendre compte

1. Petite ville bâtie au cordeau par un duc de Nevers, et fortifiée par lui. Elle appartenoit alors au duc de Mantoue.

2. C'est une montagne qui commande à Charleville, la rivière de Meuse entre deux, sur laquelle il y avoit un fort qui n'étoit pas trop bon ; mais avec Charleville et Mézières, il faisoit une enceinte épouvantable.

3. Il avoit commencé par être écuyer du comte du Lude, depuis duc et grand maître de l'artillerie. Ensuite il s'étoit fait mousquetaire, et puis il avoit quitté le service et avoit épousé une veuve en Anjou, qui lui avoit donné beaucoup de bien. Enfin il avoit acheté une sous-lieutenance de roi.

au Roi du détail du siège de Roses, et peut-être prendre des mesures avec lui pour un autre siège en Catalogne. On sut par lui qu'avant que de partir, il avoit reconnu le fort de la Trinité, qui est tout contre Roses, et qu'il y avoit fait tracer la tranchée avant que de partir, laquelle y fut ouverte la nuit du 11 au 12.

20 juin. — Le 20, le Roi vint coucher à Reims, où on eut nouvelle que le maréchal de Luxembourg avoit étendu sa droite, et qu'il n'étoit plus qu'à une lieue et demie du prince d'Orange.

21 juin. — Le lendemain, le Roi séjourna à Reims, et il y eut la nouvelle de la prise du fort de la Trinité proche Roses, lequel n'avoit duré que deux jours.

Les mêmes lettres portoient que le comte d'Estrées avoit mis à la voile pour aller passer le détroit et se joindre au maréchal de Tourville.

On sut, le même jour, que le Roi avoit donné le gouvernement de Roses à Préchac, maréchal de camp.

22 juin. — Le 22, Sa Majesté vint coucher à Fismes, et on y apprit que le chevalier de Rohan étoit un peu mieux, qu'on devoit le transporter dans la litière du Roi jusqu'à la rivière de Marne, sur laquelle on le devoit ensuite amener à Paris. On sut aussi que le Roi avoit donné mille pistoles à Lapatat, et qu'il le renvoyoit en Catalogne.

23-24 juin. — Le 23, le Roi vint coucher à Soissons, et en y arrivant il entra au Conseil, qui dura plus de deux heures.

Le soir, il y eut un orage qui dura plus de quatre heures, avec une pluie très violente et des tonnerres effroyables, ce qui fit craindre que les chemins ne fussent pas praticables le lendemain; aussi se trouvèrent-ils fort rompus, et le Roi fut obligé de partir assez tard, le 24, pour venir coucher à Villers-Cotterets.

Le marquis de la Rongère ¹, chevalier d'honneur de Madame, y vint pour faire au Roi des complimens de la part de cette princesse, et Bechameil ², trésorier de la maison de Monsieur, s'y trouva aussi pour faire les honneurs en l'absence de son maître.

25 juin. — Le 25, le Roi vint coucher à Dammartin, où il

1. Gentilhomme du Maine, lequel, ayant acheté la charge de chevalier d'honneur de Madame, avoit eu sa nomination à la dernière promotion des chevaliers de l'Ordre

2. Parent des Colbert, dont il s'étoit bien trouvé.

trouva Courtin ¹, conseiller d'État ordinaire, Chamillard ², intendant des finances, le baron de Beauvais et Catelan ³, qui étoient venus au-devant de lui.

On eut nouvelle, le même jour, que le maréchal de Noailles avoit été, le 16, diner sur la réale des galères ⁴ avec son frère, le bailli de Noailles, et que les vaisseaux du Roi devoient partir le lendemain si le vent le leur permettoit.

26 juin. — Le 26, le Roi partit de Dammartin, et, après avoir mangé un morceau dans son carrosse auprès d'Aubervilliers ⁵, comme il avoit toujours fait depuis son départ de Namur, il vint coucher à Versailles, où il trouva les dames et les courtisans qui l'attendoient à l'ordinaire.

27 juin. — Le 27, on disoit que le comte de Grammont ⁶, brigadier de dragons, avoit été tué à l'armée d'Italie en combat particulier, mais les uns disoient que c'étoit le marquis de Varennes, maréchal de camp, les autres que c'étoit Mauroy, mestre de camp de cavalerie, qui l'avait tué, et cette nouvelle demeura longtemps sans être éclaircie.

Le même jour, on apprit que le comte d'Estrées avoit mis à la voile le 16 et qu'il avoit pris la route de Ponant.

1. Il avoit été autrefois employé en diverses ambassades, et étoit un très honnête homme.

2. Son père étoit mort maître des requêtes et intendant à Caen. Celui-ci, étant conseiller au parlement de Paris et très bon joueur de billard, avoit été proposé au roi pour jouer avec lui; on l'y avoit admis et il s'étoit si bien conduit à la cour qu'il avoit plu au Roi et aux courtisans. Ensuite le Roi lui avoit donné deux mille pistoles pour lui aider à acheter une charge de maître des requêtes, et peu de temps après, il lui avoit donné l'intendance de Rouen, où ayant servi quelque temps, il avoit obtenu l'agrément d'acheter une des quatre nouvelles charges d'intendant des finances, et y servoit avec distinction.

3. C'étoit les deux capitaines de la varenne du Louvre; le baron de Beauvais avoit le côté de la plaine Saint-Denis, Catelan avoit l'autre côté de la rivière de Seine.

4. [On appelloit la réale des galères, la galère destinée à porter le roi, les princes, l'amiral de France, ou, en leur absence, le général des galères. — *E. Pontal.*]

5. Dans les voyages que le Roi faisoit, on lui apprêtoit à diner magnifiquement comme s'il eût été à Versailles. Il mangeoit dans son carrosse ou dans quelque château, s'il s'en trouvoit, et toutes les dames qui étoient dans ses carrosses et dans ceux des princesses participoient à ce dîner; mais, depuis qu'il fut parti de Namur, comme il avoit laissé tous ses chevaux de bât à Monseigneur, il portoit seulement quelque chose de froid dans son carrosse et mangeoit au coin de quelque haie sans sortir de son carrosse, au lieu où l'on avoit mis son relais de chevaux.

6. Gentilhomme de Franche-Comté.

28 juin. — Le 28, le bruit couroit qu'on avoit eu nouvelle de la nouvelle jonction des deux flottes françoises commandées par le maréchal de Tourville et par le comte d'Estrées, mais personne ne savoit où s'étoit faite cette jonction ¹, quoique la plupart assurassent que c'étoit vers Cadix, et qu'on vouloit brûler dans le port de cette place la flotte des Indes qui venoit d'y arriver.

29 juin. — Le 29, les lettres de Bretagne portoient que la flotte des ennemis avoit paru à la hauteur d'Ouessant ², et que Monsieur, frère du Roi, avoit marché du côté de Saint-Malo.

30 juin. — Le 30, on sut que Montmorency ³, colonel d'infanterie, avoit été pris en voulant se jeter dans Casal, avec cinq capitaines, et conduit au château de Milan, ce qui lui étoit arrivé par la trahison de son guide qui l'avoit vendu.

JUILLET 1693

1^{er} juillet. — Le premier de juillet, on assuroit que le duc de Savoie n'avoit pas voulu signer la continuation de la ligue, et cette nouvelle venoit de Pignerol, mais elle ne paroissoit guère vraisemblable; car, dans le même temps, il faisoit tous ses préparatifs pour s'approcher de cette place.

2 juillet. — Le 2, on sut que Gourville ⁴, chef du conseil

1. Il falloit bien que le maréchal de Tourville s'eût avancé au-devant du comte d'Estrées.

2. C'est une petite île sur la côte de Bretagne auprès de Brest.

3. De la branche de Fosseuse; il étoit l'aîné de toute la maison, à la réserve d'un frère qu'il avoit, qui étoit ecclésiastique.

4. Il avoit commencé par être domestique du grand-père du duc de la Rochefoucauld; ensuite il s'étoit poussé, s'étoit mis dans les affaires du Roi, y avoit fait une grosse fortune; mais la chambre de justice étant venue, il s'en étoit enfui dans les Pays-Bas, et il avoit été condamné à être pendu. Depuis, il s'étoit intrigué en ce pays-là pour le service du Roi, et, comme il avoit beaucoup d'esprit, il avoit trouvé moyen de s'y rendre agréable à Sa Majesté, qui l'avoit fait revenir et lui avoit donné sa grâce. Ensuite il s'étoit donné au défunt prince de Condé, dont il avoit nettoyé les affaires. Il avoit si bonne tête qu'à la mort du contrôleur général Colbert, et lorsque le contrôleur général le Pelletier quitta son emploi, les courtisans le nommèrent pour occuper leur place. Il avoit toujours conservé une si grande déférence pour la maison de la Rochefoucauld, qu'un jour, s'étant trouvé tout seul à la campagne avec le duc de la Rochefoucauld le père, et n'y ayant personne qui le pût débouter, il voulut absolument lui tirer ses bottes, disant qu'il se souvenoit très bien qu'il avoit autrefois été à lui, et cependant il étoit alors un homme de conséquence.

du prince de Condé, avoit eu une violente attaque d'apoplexie, de laquelle on doutoit qu'il pût revenir, et en cas qu'il en revint. si sa tête seroit aussi ferme qu'elle l'avoit été jusqu'alors.

3 juillet. — Le 3, on apprit que les ennemis avoient fait entrer six mille hommes dans les vallées des Barcelonnettes, et que le duc de Vendôme étoit en Provence ¹ avec vingt bataillons et les milices du pays pour s'opposer à leurs desseins.

4 juillet. — Le 4, on eut nouvelle que le maréchal duc de Noailles avoit été fort incommodé d'un grand dévoïement, le 26 de juin, mais qu'on étoit persuadé qu'il ne laisseroit pas de marcher le premier de juillet pour changer de camp, ne trouvant plus à subsister devant Roses.

5 juillet. — Le 5, Madame commença à être fort incommodée d'une fièvre à laquelle on donnoit le nom de double tierce, et qui en effet étoit continue, mais elle ne voulut ni se faire saigner, ni prendre aucun des remèdes des médecins.

6 juillet. — Le 6, son mal augmenta au lieu de diminuer, et on assuroit que Monseigneur passeroit le Rhin le 15 ou le 16. Ce fut aussi ce jour-là que Chamlay partit de Versailles pour aller joindre Monseigneur.

Le même jour, le chevalier de Sandricourt ², aide de camp du comte de Guiscard, arriva à Versailles, et apporta au Roi la nouvelle d'une action qui s'étoit passée entre Sambre et Meuse. Le comte de Verteillac, maréchal de camp et gouverneur de Mons, avoit eu ordre de conduire un grand convoi pour l'armée du maréchal de Luxembourg par le pays d'entre Sambre et Meuse; le comte de Guiscard devoit venir au-devant de lui, et ils se devoient joindre au défilé de Silenrieux ³. Ce convoi avoit fait du bruit, et le prince avoit fait un détachement de gens choisis de sa cavalerie dont il avoit composé dix-huit escadrons, qu'il avoit envoyés à Charleroy sous la conduite de du Buis, un de ses officiers généraux, tout exprès pour essayer d'enlever ce convoi. Du Buis, ayant su que le convoi marchoit entre Sambre et Meuse, avoit marché vers le défilé de Silenrieux avec ses dix-huit escadrons, et avoit commandé des détachements d'infan-

1. C'étoit son gouvernement, et il étoit juste qu'il y commandât; il y obéissoit pourtant aux ordres du maréchal de Catinat

2. Gentilhomme de Picardie, de même maison que le duc de Saint-Simon.

3. C'étoit un village à.... de Charleroy, sur un petit ruisseau.

terie de Charleroy pour le suivre, parce que le pays est fort couvert. Cependant le comte de Verteillac escortoit son convoi avec un régiment de cavalerie ¹ et un régiment de dragons ², et il étoit arrivé au défilé de Silenrieux, qu'un grand nombre de chariots avoit déjà passé, quand du Buis se découvrit; mais il perdit le temps à attendre son infanterie qui n'étoit pas encore arrivée. Le comte de Verteillac rassembla ses troupes, fit passer le défilé au reste de ses chariots et envoya avertir le comte de Guiscard, qui étoit de l'autre côté avec le régiment de dragons de Bretoncelles ³ et le régiment de cavalerie de Rasant, que les ennemis paroissoient. Aussitôt le comte de Guiscard marcha avec ses deux régiments pour aller joindre le comte de Verteillac; il passa le défilé, et à peine furent-ils joints qu'ils virent du Buis, qui avoit mis ses dix-huit escadrons sur trois lignes. Le comte de Guiscard, qui n'avoit que seize escadrons, les mit sur deux lignes; et, leur ayant fait mettre à tous l'épée à la main, alla charger les ennemis, qui lui firent en abordant une décharge à bout portant, de laquelle ils tuèrent le comte de Verteillac, le chevalier de Turbilly ⁴, et environ cent vingt officiers ou cavaliers; mais aussitôt après, ils ne purent soutenir le choc des François, et s'enfuirent à toute bride; on les poursuivit une lieue et demie durant, on leur tua environ quatre cents hommes et on s'en revint à l'escorte du convoi, qui arriva heureusement à Namur et, de là, à l'armée du maréchal de Luxembourg. Il y eut aussi plusieurs officiers blessés dans cette occasion, et entre autres le jeune comte de Rasant, qui étoit cornette de son père à l'âge de quinze ans.

Ce qu'il y eut de remarquable dans cette action fut que les dragons y chargèrent aussi bien l'épée à la main ⁵ que la cavalerie,

1. C'étoit le régiment de.... [Le nom est resté en blanc. — *E. Pontal.*]

2. C'étoit le régiment de.... [Le nom est resté en blanc; c'était, d'après Dangeau, le régiment de Bretteville. — *E. Pontal.*]

3. Gentilhomme de Normandie, qui avoit épousé la fille du comte de Silly. Il avoit toujours servi dans le régiment Colonel Général de dragons.

4. Gentilhomme d'Anjou, qui avoit quitté l'Eglise pour se mettre dans les troupes.

5. Ils étoient alors sur ce pied-là, depuis que le baron de Quincy, lieutenant général des armées du Roi, qui avoit quitté le service d'Espagne, avoit fait charger le régiment de dragons de Peyssonel l'épée à la main, ce qui lui avoit très bien réussi; car autrefois les dragons chargeoient à pied, ou tiroient d'à cheval leurs coups de fusil.

et que les uns et les autres y témoignèrent autant de valeur qu'auroient pu faire les gardes du corps ou la gendarmerie, quoiqu'ils eussent affaire à l'élite des troupes du prince d'Orange, et entre autres à ses cuirassiers, dont il faisoit tant d'état.

7 juillet. — Le 7, le Roi donna le gouvernement de Mons à Laubanie ¹, maréchal de camp, qui s'étoit élevé par les degrés dans le régiment de la Ferté-Sénécterre.

On sut aussi le matin que, le soir précédent, on avoit reconnu que Madame avoit la petite vérole, qu'elle sortoit avec abondance, et que cette princesse, suivant son génie ordinaire, se traitoit seulement avec des poudres sudorifiques, et mangeoit presque de la même manière que si elle n'avoit point été malade.

Cette petite vérole obligea le Roi à envoyer les ducs de Bourgogne et d'Anjou avec leurs maisons au château de Noisy, pour y passer six semaines, et ordonna qu'on menât le duc de Berry au château de Bucq ² pour ce même temps-là. Toutes les princesses partirent le même jour de Versailles, à la réserve de la princesse douairière de Conti, qui soutint toujours qu'elle n'avoit plus rien à craindre ³. La duchesse de Chartres, qu'on croyoit grosse, et Mademoiselle s'en allèrent à Saint-Cloud; la duchesse d'Enghien, qui étoit grosse, et la duchesse du Maine s'en allèrent à Paris à l'hôtel de Condé; pour la princesse de Conti, qui étoit aussi grosse, elle étoit déjà chez elle à Paris.

Le Roi donna congé, le même matin, au chancelier pour toute la semaine prochaine, parce que Sa Majesté devoit aller passer ce temps-là à Marly; mais, le soir, la chose changea, et on sut, au coucher du Roi, que Sa Majesté iroit le lendemain s'établir à Marly, où elle seroit au moins trois semaines. Le voyage du duc de Berry fut aussi changé, et on trouva tant de difficultés ⁴ au séjour de Bucq, que le Roi ordonna que ce prince demeurât à Versailles.

9 juillet. — Le 9, le Roi alla à Marly, et, au grand étonne-

1. C'étoit un Gascon, qui avoit fait sa fortune dans les fermes.

2. C'étoit un petit château d'un maître des requêtes, à une lieue de Versailles, dans le grand parc.

3. Parce qu'elle l'avoit eu terriblement fort à Fontainebleau quand elle la donna au prince, son mari, qui en mourut.

4. Les courtisans en accusoient la maréchale de la Mothe, sa gouvernante, mais elle auroit été bien hardie de se charger de l'événement.

ment des courtisans, il n'y mena personne que les officiers de service; aucune des femmes qu'il y menoit ordinairement ne l'y suivit; on disoit seulement que peut-être dans peu de jours y en feroit-il venir quelques-unes et quelques courtisans; et que cependant tout le monde, après les deux ou trois premiers jours, auroit la permission d'y venir le mardi et le samedi. Il y eut encore un autre changement dans ce voyage, qui fut que Bon-temps ne se mêla plus des tables du Roi, que la bouche de Sa Majesté l'y suivit comme partout ailleurs, et les tables du grand maître et du chambellan pour les courtisans; ce qu'on disoit être pour le Roi une épargne de quatre mille cinq cents livres par jour ¹.

On eut, le même jour, nouvelle que le maréchal de Noailles étoit allé camper à Saint-Pierre-Pescador, qui étoit toujours le chemin pour s'approcher de la rivière du Ter, sur laquelle Girone est située et derrière laquelle étoit campée l'armée des ennemis.

10 juillet. — Le 10, on ne savoit encore aucunes nouvelles des flottes de France, et même il sembloit qu'on affectoit de n'en pas dire.

La petite vérole de Madame alloit toujours son train, et elle continuoit son même régime; la duchesse de Ventadour, sa dame d'honneur, Mme de Châtillon, sa première dame d'atour ², quoique grosse, Mme de Châteautiers ³, sa seconde dame d'atour, quoique Madame l'eût défendu, le maréchale de Clérembault ⁴ et la comtesse de Beuvron ⁵ s'étoient enfermées avec

1. Six mois auparavant, on avoit dit que le contrôleur général de Pontchartrain en avoit fort pressé le Roi, mais peut-être que Sa Majesté n'avoit encore pu s'y résoudre, et qu'enfin la nécessité l'emporta.

2. Elle n'avoit point de titre ni de comtesse, ni de marquise, son mari se tenant au-dessus de tous les titres, comme il l'étoit en effet par son illustre naissance.

3. Elle étoit fille d'honneur de Madame, on l'avoit faite sa seconde dame d'atour, et, par cette raison, on l'appeloit Madame, quoiqu'elle ne fût pas mariée. Madame l'aimoit fort, et avec raison, car elle avoit beaucoup de mérite; c'est pourquoi cette princesse avoit défendu qu'on ne la laissât entrer dans sa chambre, parce qu'elle étoit encore fort belle; mais elle prit le temps qu'on avoit laissé la porte ouverte, elle se jeta dans la chambre, et n'en voulut plus sortir.

4. Elle étoit fille du défunt secrétaire et ministre d'État de Chavigny. et avoit été gouvernante des filles de Monsieur; mais, par des intrigues de cour, elle avoit été chassée, et Madame avoit toujours eu pour elle beaucoup d'amitié.

5. Elle s'appeloit Mlle de Theobon, lorsqu'elle étoit fille d'honneur

elle ; pour ses filles d'honneur, elle n'avoit pas voulu qu'elles s'y enfermassent.

11 juillet. — Le 11, on disoit que cette princesse, ayant mangé de la viande trop solide, avoit eu un grand dévoiement, ce qui est un symptôme très dangereux dans la petite vérole, mais qu'il n'avoit duré qu'un jour.

12 juillet. — Le 12, on assuroit positivement que la flotte des ennemis étoit rentrée dans la Manche, et ainsi on n'appréhendoit presque plus la descente dont le prince d'Orange avoit tant menacé.

On sut aussi que le jeune Rasset étoit mort de ses blessures, deux jours après les avoir reçues.

13 juillet. — Le 13, on apprit que le comte de Larrey, ayant eu ordre de s'emparer de la vallée des Barcelonnettes, par laquelle les ennemis avoient dessein d'entrer en Provence, avoit pris un corps d'infanterie, avec lequel il avoit marché par les montagnes du côté de France, pendant que le colonel Jullien, avec un autre corps, marchoit par les montagnes qui sont du côté de Piémont ; que le comte de Larrey avoit trouvé des neiges qui l'avoient empêché de pénétrer assez avant, mais que le colonel Jullien avoit pénétré jusqu'au fond des vallées, où il s'étoit rendu maître de tous les postes, et avoit donné lieu au comte de Larrey de le joindre, et d'ôter aux ennemis toute espérance de rien entreprendre de ce côté-là.

Le même jour, on eut nouvelle que les ennemis avoient resserré le blocus de Casal, et que leurs postes avancés n'étoient plus qu'à une portée de carabine du glacis de la place.

14 juillet. — Le 14, au matin, on apprit que Mazel, brigadier de cavalerie, qui servoit dans l'armée du maréchal de Lorge, étant allé à la guerre avec six cents chevaux et cent cinquante dragons, avoit trouvé un parti de neuf cents chevaux des troupes de Saxe, qui avoit voulu passer un défilé devant lui ;

de la Reine, et ensuite de Madame, et le comte de Beuvron, capitaine des gardes de Monsieur, l'avoit épousée secrètement par amour. Ensuite ils s'étoient brouillés avec Monsieur par des intrigues de cour, mais Madame l'avoit toujours fort aimée, et elle alloit la voir à Paris au monastère du Port-Royal, n'osant la voir chez elle. Elle prit le temps de l'absence de Monsieur, pour venir témoigner sa reconnaissance à Madame, qui prit la petite vérole par une de ses femmes de chambre, qui avoit trois enfants atteints de cette maladie, et qui fut chassée pour son imprudence.

qu'il en avoit laissé passer une partie, qu'il les avoit chargés et leur avoit tué environ cent cinquante hommes, et fait soixante prisonniers, parmi lesquels il se trouvoit trois ou quatre capitaines.

Le soir du même jour, un courrier exprès du maréchal de Lorge arriva à Marly, et apprit au Roi que ce général avoit fait attaquer à neuf heures du soir la petite ville de Zwingenberg, dans laquelle il y avoit cinq cents hommes des troupes de Saxe bien retranchées; que le marquis de Chamilly, lieutenant général, avoit donné à la droite, et le marquis de Vaubecourt, maréchal de camp, à la gauche; qu'on avoit emporté la place l'épée à la main, avec beaucoup de vigueur, et qu'on y avoit tué environ quatre cents hommes des ennemis et pris le reste; que le marquis de Vaubecourt y avoit eu le pied cassé d'un éclat de grenade, que le prince d'Espinoy, qui s'y étoit fort distingué, y avoit reçu un coup de mousquet au travers de la cuisse et deux contusions, et que ses habits avoient été percés de neuf ou dix coups; qu'il y avoit encore eu quelques autres officiers tués ou blessés, et que, l'affaire ayant été chaude, on y avoit perdu assez de soldats, parce que le duc de Saxe avoit promis à celui qui commandoit dans la ville que, s'il étoit attaqué, il viendrait à son secours, son armée composée de dix-huit à vingt mille hommes n'en étant campée qu'à deux ou trois lieues.

Les mêmes lettres portoient que ce prince y étoit venu le soir d'auparavant, et que son frère n'en étoit sorti que huit heures avant l'attaque; que la ville avoit été pillée et brûlée, et que le feu y étoit si épouvantable qu'on appréhendoit de ne pouvoir passer la rivière, et d'être obligé de chercher d'autres passages, ce qui pourroit donner aux ennemis le temps de se retirer, et empêcher qu'on ne profitât de la sottise qu'il avoit faite de s'approcher si inconsidérément, et de se mettre dans un poste où ils auroient eu encore une autre rivière à passer pour se retirer devant l'armée française; mais que d'ailleurs la prise de Zwingenberg accourcissoit de vingt lieues le chemin pour aller à Francfort ¹.

Aussitôt que cette nouvelle fut arrivée, la princesse d'Espinoy la mère, la princesse, sa belle-fille ², et Miles d'Espinoy et de

1. Les officiers qui écrivoient d'Allemagne, s'imaginoient qu'on y vouloit aller.

2. Seconde fille de la princesse de Lillebonné.

Melun ¹ partirent en diligence pour aller trouver le prince d'Espinoy.

15 juillet. — Le 15, il arriva un courrier du maréchal de Tourville, par lequel on apprit que le comte d'Estrées ne l'avoit pas encore joint, parce qu'il avoit le vent contraire, et qu'on n'avoit point encore de nouvelles de la flotte de Smyrne, ni de celle des ennemis, quoique, selon les nouvelles de Hollande et d'Angleterre, elles dussent être le 29 ou le 30 de juin fort proches du lieu où étoit le maréchal.

16-17 juillet. — Le 16 et le 17, il n'y eut point d'autres nouvelles que celle de la santé de Madame, laquelle, continuant toujours son même régime à l'allemande, se portoit de mieux en mieux à la honte des médecins.

18 juillet. — Le 18, sur le soir, Ricousse, aide de camp du maréchal de Luxembourg, arriva à Marly et apporta au Roi la nouvelle d'une action qui s'étoit passée du côté de Tongres, où le maréchal de Luxembourg avoit marché de son camp de l'abbaye de Heylissem pour enlever un quartier des ennemis; voici quelle fut la relation qu'il en apporta.

« Comme le maréchal de Luxembourg cherchoit à être informé des mouvements que pouvoient faire les ennemis, il envoya, le 13 au soir, un parti commandé par le chevalier de Nesle entre la forêt de Soignies et Louvain pour savoir ce qui se passoit sur leur droite; il en envoya un autre de cent cinquante maîtres, commandés par le comte de Tracy, sur le ruisseau de Flepe, lequel étoit à portée de voir leur camp, et il fit partir, le même jour, Sanguinet, exempt des gardes du corps, avec cent cinquante maîtres, dont un tiers étoit de la maison du Roi, pour aller du côté d'Haxel voir si les ennemis ne marchaient pas sur leur gauche, et si la cavalerie liégeoise alloit joindre leur armée. Le premier dont on eut des nouvelles fut Tracy, lequel, ayant rencontré un parti des ennemis égal en nombre à celui qu'il commandoit, le battit, et le poussa jusqu'à leur camp.

« Le 14, l'aile gauche de l'armée du maréchal de Luxembourg

1. Sœurs du prince d'Espinoy, de père et de mère, car il avoit eu une première femme, sœur du duc de Charost, de laquelle il n'avoit eu qu'une fille, qui avoit épousé le marquis de Charost, son cousin germain, et qui étoit morte de la petite vérole, lui laissant deux garçons. Le prince d'Espinoy, le père, avoit épousé ensuite une fille de la duchesse de Rohan, de laquelle il avoit eu le prince d'Espinoy, Mlle d'Espinoy et Mlle de Melun.

alla au fourrage, entre Horp-le-Grand et Avernas, et, comme ce général étoit allé se promener où se faisoit ce fourrage, il eut avis que la cavalerie de Liège, commandée par le comte de Tilly, étoit venue camper le 13 sous Tongres, ayant sa droite à cette ville, et sa gauche en remontant la petite rivière du Jaër jusqu'à Mal, faisant tête à la rivière, et que ce corps étoit composé de troupes de diverses nations, c'est-à-dire de deux régiments de cavalerie, et de trois régiments de dragons liégeois, qui étoient chacun de deux escadrons, des trois escadrons du régiment des gardes de dragons de Brandebourg, des trois escadrons du régiment de dragons de Villers, des troupes de Zell, et des trois escadrons du régiment de dragons de Top hollandois.

« Le maréchal de Luxembourg jugea à propos de profiter de cet avis, et, pour en être plus sûr, il fit prendre deux cents chevaux de l'escorte du fourrage qu'il donna au chevalier du Rozel pour aller reconnoître leur camp.

« Le duc de Montfort étant survenu et lui ayant représenté que, puisqu'il étoit commandé à l'escorte comme mestre de camp, il y avoit de la justice qu'il marchât, et qu'il seroit bien aise de marcher, le maréchal de Luxembourg renforça ce détachement de cent maîtres et envoya le duc de Montfort et le chevalier du Rozel ensemble vers le camp des ennemis, laissant le Jaër à leur droite.

« Ils s'en approchèrent de si près qu'ils furent obligés de pousser une de leurs gardes pour voir dans leur camp, ce qu'ils n'auroient pas fait s'ils l'avoient pu voir sans cela, afin de ne leur pas donner de soupçon du dessein que l'on avoit sur eux; et ce fut encore ce qui les obligea de se retirer à une lieue en deçà derrière le village d'Orel, d'où ils envoyèrent dire au maréchal de Luxembourg que les ennemis étoient fort tranquilles dans leur camp, mais que, pour marcher à eux, il falloit passer le Jaër, parce que leur camp étoit au delà de cette rivière à son égard.

« Le maréchal de Luxembourg crut qu'il seroit plus à propos de commencer à marcher à eux vers le soir, parce que, s'il marchoit le jour, tout le pays verroit sa marche, et eux-mêmes, quand ils n'auroient pas eu de partis dehors, l'apercevraient de fort loin. C'est pourquoi il donna ordre à huit escadrons des gardes du Roi, à deux des gendarmes et cheveau-légers, à celui des grenadiers du Roi, à trente de cavalerie légère de l'aile droite, parce que l'aile gauche revenoit du fourrage, et aux quatre régiments de

dragons de la même aile de partir sans bruit entre six et sept heures du soir de leur camp, et de passer sur les ponts qui étoient derrière eux pour venir le joindre au village d'Outent, où il les attendroit. Comme on l'avoit aussi averti que le comte de Tilly pourroit aussi avoir quelque infanterie, il fit marcher, dès les cinq heures du soir, seize compagnies de grenadiers, lesquelles prirent toujours les devants par les fonds jusqu'au village de Montenak.

« Quelque temps après, il ordonna au comte de Marsin, qui avoit fait le fourrage, de prendre cinq cents chevaux de son escorte pour s'en aller au village d'Orel joindre le chevalier du Rozel, et ordonna aux grenadiers de le suivre.

« Les escadrons commandés étant arrivés en deux colonnes auprès d'Outent, le maréchal de Luxembourg se mit à la tête de l'une, et le maréchal de Villeroy à la tête de l'autre, et ils continuèrent ainsi leur marche allant à travers champs, laissant Montenak à gauche et Warein beaucoup à la droite; une des colonnes alla passer le Jaër au pont d'Orel, où le comte de Marsin venoit de le passer, et l'autre à Granville, qui est à une bonne lieue de Tongres.

« La pointe du jour parut comme la tête des colonnes étoit passée au delà du Jaër; et le maréchal de Luxembourg, appréhendant que les ennemis ne lui échappassent, donna ordre au comte de Marsin de doubler le pas, et de marcher droit à leur camp; il renforça son détachement de deux cents carabiniers et du détachement de Sanguinet, lequel, revenant de la guerre, avoit joint les colonnes. Pendant ce temps-là, la queue des colonnes passa les ponts, le maréchal de Luxembourg pressa sa marche pour être à portée de soutenir le comte de Marsin, et les grenadiers filoient sur sa gauche entre le Jaër et lui.

« Les ennemis avoient été avertis à minuit par un prêtre qu'on marchoit droit à eux; outre cela, lorsque le comte de Marsin voulut passer le pont d'Orel, les ennemis y avoient un parti dont la vedette qu'ils avoient mise sur le pont tira sur la tête de nos troupes; le parti tira cinq à six coups, et on leur prit trois ou quatre hommes.

« Les ennemis entendirent fort bien ce bruit-là de leur camp; c'est pourquoi ils se pressèrent de faire charger leurs bagages pour les mettre en marche, et la crainte de les perdre les fit

différer de partir de leur camp jusqu'à une heure du jour. Quand ils aperçurent la tête des troupes du comte de Marsin, alors ils commencèrent à sortir de leur camp et à s'étendre dans la plaine, laissant Tongres et le Jaër à leur gauche.

« Le chevalier du Rozel, qui s'était séparé du comte de Marsin avec cinq troupes, alla droit à la gauche de leur camp, et poussa leur arrière-garde, tandis que le comte de Marsin marchoit droit pour les prendre en flanc, ce qui les obligea de galoper pour gagner leur tête.

« Le maréchal de Luxembourg s'étant avancé, et connaissant, par la manière dont ces gens-là s'y prenoient, qu'ils ne songeaient qu'à se sauver, donna ordre au comte de Marsin de marcher au grand trot pour les pousser, et de les attaquer où il les pourroit joindre, et envoya ordre aux têtes des colonnes de doubler le pas et de marcher très vite. Les ennemis, se voyant serrés de si près, passèrent un ravin, se mirent en bataille de l'autre côté sur deux ou trois lignes avec beaucoup de précipitation et de confusion, dans le dessein d'y faire tête avec quelques escadrons, tandis que les autres défileroient par leurs derrières pour passer le Jaër dans les villages de Bruist, de Bravange et de Glaon, qui étaient derrière eux.

« Le ravin qu'il falloit que nos troupes passassent n'étoit pas beaucoup difficile pour la descente de notre côté, ni pour le passage du petit ruisseau qui étoit dans le fond ; mais la peine étoit de le monter du côté des ennemis, parce qu'il avoit plus de cinquante pas de haut avec une pente assez roide, en sorte que l'on étoit obligé de se tenir aux crins des chevaux et aller un peu de biais pour monter plus facilement. C'étoit là un grand avantage pour les ennemis qui étoient de l'autre côté et qui s'avançoient sur le bord pour empêcher qu'on n'entrât dans la plaine ; mais le désavantage qu'ils avoient étoit que le ravin avoit plus d'un quart de lieue de long et qu'ils n'en occupoient pas trois cents pas, en sorte que, sur leur gauche, on pouvoit monter à loisir et se former. Une troupe à la tête de laquelle étoit le duc de Montfort et celle que commandoit Sanguinet, ayant serré de près les ennemis, comme ils passoient la ravine, furent obligées de rester dans le fond, jusqu'à ce que les autres troupes les eussent jointes, parce que les ennemis étoient sur la hauteur en bataille vis-à-vis d'eux.

« Lorsque les autres troupes du détachement du comte de Marsin furent arrivées, elles se jetèrent sur leur droite, qui étoit la gauche des ennemis, montèrent à loisir dans la plaine et se formèrent sur leur flanc. La troupe du duc de Montfort et celle de Sanguinet voulurent monter droit vis-à-vis des ennemis; mais, comme ils avoient une très grande difficulté à monter, ils ne pouvoient pas être en nombre pour se former à l'entrée de la plaine, en sorte que le nombre des ennemis les accabloit, et c'est là où le duc de Montfort, se mêlant parmi eux, reçut un grand nombre de blessures, et où Sanguinet fut tué. Outre cela, il y eut trois ou quatre gardes du corps tués ou blessés et quelques cavaliers.

« Dès que le comte de Marsin eut trois troupes de formées sur la hauteur, à une petite portée de mousqueton des ennemis, qui étoient étonnés par l'arrivée des colonnes qu'ils voyoient et par la vivacité des troupes françaises, ils firent une charge sur lui; il les chargea l'épée à la main et les mit en fuite. Le duc de Chartres, le duc d'Enghien et le prince de Conti étoient avec le maréchal de Luxembourg au delà du ravin, qui faisoient former les troupes à mesure qu'elles passaient; mais le maréchal de Luxembourg, voyant une déroute si générale des ennemis, crut que, s'il vouloit les poursuivre avec des troupes en ordre, il ne pourroit pas les joindre, et dit au duc de Chartres qu'il pouvoit laisser débânder le reste du détachement du comte de Marsin, lequel sur-le-champ poursuivit les ennemis tant que leurs chevaux eurent de force.

« Cependant ce général ne laissa pas d'avancer avec le reste de la colonne, afin que, si les ennemis, par hasard, venoient à se reformer en quelque endroit, l'on fût en état de les rompre et de soutenir les débâdés; mais sa précaution ne fut pas nécessaire, car il fut impossible de les joindre, quoiqu'on les poussât jusqu'à une lieue de Maëstricht.

« Les ennemis eurent pour le moins cent hommes de tués sur la place et deux cents de blessés. On y prit un colonel, un lieutenant-colonel, et quelques capitaines, et quelques cavaliers, mais fort peu, parce que la cavalerie française ne fit pas grand quartier à ceux qu'elle put joindre. Il y eut huit étendards de pris et deux paires de timbales; tout leur bagage fut généralement pris au nombre de quatre-vingts charrettes, auxquelles on fit mettre le feu après qu'elles eurent été pillées. L'on prit

plus de cent cinquante chevaux de cavaliers, et autant de chevaux d'équipages ; mais, quoiqu'on prit tous les chariots, une bonne partie des chevaux avoient été dételés et s'en étoient enfuis.

« Cette affaire se passa entre six et sept heures du matin, à sept lieues de l'abbaye de Heylissem, où l'armée du Roi étoit campée, et le marquis de Thiange, qui y étoit volontaire, y a été blessé d'un coup de pistolet par un officier de nos troupes qui le prit pour un ennemi ; le coup lui enfonça une côte, mais on lui a retiré les trois balles qui n'entrent pas dans le corps. On a su qu'il y a dans Huy quatre bataillons liégeois, et un bataillon allemand à la solde de Liège ; et dans Liège, dix-huit bataillons et la compagnie franche du comte de Tilly, autrement Tzerclaës. »

19 juillet. — Le 19, on sut que la maréchale de Duras ¹ étoit extrêmement malade en son château de la Motte, vers la rivière de Loire ; que le transport au cerveau étoit déjà formé, et qu'on avoit peine à croire qu'elle en pût revenir.

On eut aussi nouvelle que Monseigneur avoit fait la revue de son armée sur le bord du Rhin, et qu'il avoit mandé au Roi que, malgré la fatigue, ses troupes étoient encore en fort bon état.

20 juillet. — Le 20, le duc et la duchesse de Chevreuse et la duchesse de Montmorency partirent en poste en chaise roulante pour se rendre à Namur auprès du duc de Montfort, qu'on y avoit transporté.

Le même jour, le Roi eut nouvelle de divers endroits, et particulièrement par un courrier extraordinaire du duc de Gramont, que, le 27 du mois de juin, le maréchal de Tourville avoit attaqué vers le cap de Saint-Vincent la flotte de Smyrne, composée de deux cents vaisseaux, dont il y-en avoit vingt-cinq ou vingt-six de guerre qui escortoient le convoi des marchandises ; qu'il en avoit coulé à fond ou pris soixante ou soixante-dix, et qu'il donnoit chasse au reste, ce qu'on avoit su par quarante de ces vaisseaux qui s'étoient sauvés dans le port de Cadix, où, selon les apparences, le maréchal de Tourville feroit son possible pour les brûler.

On sut encore, le même jour, que Huy avoit été investi de

1. Sœur du duc de Ventadour.

l'autre côté de la Meuse par le marquis d'Harcourt, le comte de Guiscard et le comte d'Artagnan¹; que, peu de temps après, le maréchal de Villeroy étoit arrivé devant la place avec un détachement de l'armée du maréchal de Luxembourg et qu'il en faisoit le siège dans les formes, pendant que le maréchal de Luxembourg s'opposoit au prince d'Orange, auquel il avoit ordre de donner bataille en cas qu'il voulût tenter le secours.

On eut aussi nouvelle que Monseigneur avoit passé le Rhin le 16 à Philipsbourg et étoit venu camper à Graben, où il avoit pris de gros canon, des pontons, des bombes et tout ce qui pouvoit lui être nécessaire pour pénétrer dans le pays, et avoit été joint par un convoi de deux mille sept cents charrettes, chargées de toutes sortes de munitions, outre les caissons ordinaires, et pour quatre jours de pain qu'on avoit fait prendre à toutes les troupes.

Les mêmes lettres portoient que, sur l'avis de la marche de Monseigneur, le prince de Bade avoit repassé le Necker et s'étoit allé poster derrière Heilbronn, ayant mis dans cette place dix ou douze mille hommes.

On disoit aussi que Madam partiroit le 26 pour aller prendre l'air à sa maison de Colombes, et que le Roi pourroit retourner à Versailles le premier du mois d'août.

Il courroit encore une nouvelle bien considérable, qui étoit que le Roi avoit fait déclarer aux rois de Suède et de Danemark qu'en faveur de la paix il rendroit Fribourg et Philipsbourg, en l'état où ils étoient, et feroit raser tous les forts qui étoient au delà du Rhin, c'est-à-dire celui d'Huningue et celui du Fort-Louis, aussi bien que Mont-Royal, et il y avoit même des gens qui assuroient qu'il offroit de rendre la Lorraine; mais cette dernière clause n'étoit pas tout à fait constante.

21 juillet. — Le 21, on eut nouvelle que le maréchal de Lorge, ayant appris l'arrivée de Monseigneur, avoit laissé son armée à Wisloch, sous les ordres du maréchal de Choiseul, et étoit venu trouver Monseigneur, auquel le Roi dit publiquement qu'il avoit envoyé ordre de marcher toujours en avant et de combattre le prince de Bade, s'il en pouvoit trouver le moyen, ou d'attaquer Heilbronn, si ce prince se retiroit dessous.

1. Major général de l'armée de Flandre, major du régiment des gardes et maréchal de camp.

22 juillet. — Le 22, le bruit couroit que le maréchal de Noailles alloit faire le siège de Palamos, et on commençoit à parler du voyage de Fontainebleau pour le 15 ou le 16 d'août. On sut aussi que Vandeuil ¹, lieutenant-colonel de cavalerie, qui servoit en Catalogne, étant sorti du camp, le 11 du mois, avec cent cinquante maîtres ou dragons pour aller à la guerre, avoit trouvé, le lendemain à la pointe du jour, une troupe de quarante maîtres des ennemis, qu'il l'avoit chargée et mise en fuite, mais qu'en poussant les fuyards il avoit trouvé neuf escadrons des ennemis qui l'avoient attaqué de tous côtés et l'avoient obligé de relâcher les prisonniers qu'il avoit faits ; que ses cavaliers et ses dragons y avoient fait des merveilles, et que, malgré l'inégalité du nombre, il s'étoit retiré en bon ordre, après avoir tué aux ennemis beaucoup plus de monde qu'il n'en avoit perdu, et sa perte se montoit environ à quarante hommes, du nombre desquels étoient un capitaine de dragons du régiment de Bretagne, un lieutenant de cavalerie du régiment de Noailles-Duc, et le comte de Lussan ², aide de camp du maréchal de Noailles.

23 juillet. — Le 23, on eut nouvelle que les ennemis, au nombre de vingt mille, étoient venus avec du canon attaquer les lignes de Dottignies en Flandre, qui n'étoient défendues que par quatre régiments d'infanterie, quatre de dragons et trois de cavalerie, et quelques détachements des garnisons sous les ordres du marquis de la Valette, lieutenant général ; qu'ils avoient canonné les lignes pendant deux heures, et que le marquis de la Valette ne s'étoit retiré que quand il avoit vu les grenadiers des ennemis sur les lignes ; qu'alors il avoit fait sa retraite en bon ordre, avoit passé tous les défilés devant les ennemis, et s'étoit venu poster au pont à Tressin, à couvert du ruisseau de Marcq, pour essayer de couvrir tout le pays de Lille, qui par cette irruption se trouvoit en grand danger.

On sut, le même jour, que deux armateurs de Dunkerque, avec deux petits vaisseaux, avoient coulé à fond le paquebot d'Angleterre en Hollande, qui étoit armé de beaucoup de canons,

1. Frère de Vandeuil, lieutenant des gardes du corps et maréchal de camp.

2. Gentilhomme de Gascogne, neveu du défunt comte de la Serre-Aubeterre.

et que quelques milords et plusieurs officiers qui étoient dedans, et que les armateurs avoient sauvés, avoient assuré qu'il y avoit dans ce bâtiment plus de deux millions de livres en espèces.

24 juillet. — Le 24, on apprit que la ville de Huy étoit prise, aussi bien qu'une bonne partie des dehors du château, dans lequel la garnison s'étoit retirée, et qu'on ne croyoit pas qu'il pût tenir longtemps. On sut aussi que les ennemis avoient emmené quantité de baillis du pays de Lille pour assurer les contributions et qu'ils demandoient trois années d'arrérages.

Le même jour, on sut certainement que Mme de Châtillon avoit la petite vérole, qu'elle avoit gagnée auprès de Madame, sa maîtresse, ce qui étoit fort dangereux pour elle parce qu'on la croyoit grosse, et qu'elle s'étoit fait transporter au Palais-Royal à Paris; que la duchesse de Ventadour s'étoit aussi trouvée fort mal, et qu'elle avoit peur d'avoir la même maladie, qui avoit encore attaqué la comtesse de Beuvron.

On eut nouvelle, le même jour, que la duchesse de Duras se portoit mieux, et on apprit, par les lettres de Catalogne, que l'action de Vandeuil avoit été plus heureuse qu'on ne l'avoit dit, qu'un officier espagnol étoit arrivé à l'armée du maréchal de Noailles et lui avoit ramené tous les officiers, cavaliers et dragons, qu'on croyoit tués, à la réserve de trois, qui étoient demeurés morts sur la place, du capitaine de dragons du régiment de Bretagne, qui avoit un bras cassé, du comte de Lussan, qui avoit un coup d'épée au travers du corps, et de deux officiers qui étoient blessés.

26 juillet. — Le 26, Boissy-Ramé, écuyer du maréchal de Luxembourg, apporta la nouvelle de la reddition du château de Huy, après deux jours seulement de tranchée ouverte, et que la garnison en devoit être sortie le 23 à midi. La même dépêche portoit que, le même jour, ce général marcheroit au prince d'Orange pour le combattre dans son camp proche Saint-Trond, et que, s'il y trouvoit trop de difficultés, ou que le prince d'Orange se retirât en arrière, il iroit se poster entre lui et Liège.

Le même jour, le chevalier de Saint-Pierre ¹, capitaine de vaisseau envoyé par le maréchal de Tourville, apporta au Roi la

1. C'étoit celui qui avoit été cassé avec le pauvre chevalier des Adrets, mais la maréchale de Tourville avoit fait sa paix auprès du Roi, parce qu'il étoit son parent. C'étoit un gentilhomme de Normandie.

confirmation de la défaite du convoi de Smyrne, et on sut que la première nouvelle avoit fort approché de la vérité, puisque ce maréchal avoit pris vingt-huit vaisseaux marchands, qu'il avoit envoyés à Roses, et qu'il en avoit brûlé ou coulé à fond quarante-sept, dont quelques-uns avoient péri à la côte, où ils étoient allés échouer; qu'il avoit aussi brûlé deux vaisseaux de guerre et qu'il en avoit pris deux de soixante-dix pièces de canon, lesquels lui avoient paru en si bon état qu'il avoit fait passer dessus les équipages de deux de ses vaisseaux qui avoient été maltraités et qu'il avoit sur-le-champ renvoyés dans les ports de France; qu'il avoit poursuivi jusque devant Cadix plusieurs vaisseaux des ennemis qui s'y étoient retirés, et qu'il y étoit encore; que la consternation étoit prodigieuse dans cette place et que tout le monde en emportoit les effets; que tous les autres vaisseaux de guerre des ennemis avoient tiré vers l'occident à pleines voiles, et qu'on croyoit qu'ils se seroient retirés aux îles Canaries ou en Amérique; que le chevalier de Coëtlogon ¹ avoit été détaché pour aller attaquer quelques vaisseaux qui s'étoient sauvés à Gibraltar, et que le chevalier de Saint-Pierre, en venant, avoit entendu un grand bruit de canon de ce côté-là; que le comte d'Estrées n'avoit point encore joint la flotte au temps du combat, mais que le chevalier de Saint-Pierre l'avoit trouvé dans sa route et lui avoit parlé, et qu'il n'étoit pas alors à plus de vingt-cinq lieues du maréchal de Tourville.

27 juillet. — Le 27, on eut nouvelle que Monseigneur marchoit pour aller passer le Necker, que le maréchal de Lorge ne le quitteroit plus; que le maréchal de Choiseul, avec l'armée du maréchal de Lorge, se tenoit toujours à portée de joindre; qu'il avoit envoyé à Monseigneur vingt-six escadrons de cavalerie et seize de dragons; que le prince de Bade n'avoit que vingt-quatre mille hommes et que le duc de Saxe ne l'avoit pas joint, et qu'on ne savoit pas même s'il le joindroit, parce qu'il n'étoit pas encore décidé entre ces deux princes lequel des deux auroit le commandement.

Comme Madame avoit eu un grand mal aux yeux, elle n'avoit pu encore partir de Versailles pour aller prendre l'air à sa mai-

1. Gentilhomme de Bretagne, qui étoit chef d'escadre; il étoit oncle du défunt marquis de Coëtlogon, lieutenant de roi de Bretagne, qui étoit frère de la marquise de Cavoye.

son de Colombes, suivant ce qu'elle avoit projeté. Ainsi on ne parloit point encore du retour du Roi à Versailles; il étoit en parfaite santé et paroissoit fort content de son séjour à Marly, où les courtisans venoient l'un après l'autre coucher deux ou trois jours, et ainsi tout le monde étoit content.

Le chevalier de Rohan étoit retombé à Paris dans son crachement de sang; on lui avoit administré les derniers sacrements, et on ne croyoit plus qu'il pût se tirer d'affaires.

28 juillet. — Le 28, on sut que le maréchal de Luxembourg avoit envoyé un aide de camp à Liège proposer de sa part la neutralité à l'évêque de Liège, comme elle avoit été pendant les autres guerres, mais que ce prince l'avoit refusée; le clergé et le peuple s'étoient assemblés et lui avoient envoyé des députés, par lesquels ils lui avoient fait faire de grandes instances pour l'obliger d'accepter cette proposition, et lesquels, voyant qu'il y résistoit, avoient protesté contre lui de tous les malheurs que son obstination pourroit attirer à la ville et à tout le pays, mais que leur harangue ne l'avoit pas persuadé; qu'il avoit dépêché un courrier au prince d'Orange pour lui demander du secours, et qu'il lui avoit envoyé sur-le-champ trente bataillons, qui s'étoient postés dans les lignes que le prince de Liège avoit fait faire autour de sa ville capitale, ce qui avoit obligé le maréchal de Luxembourg de marcher au prince d'Orange, et qu'il avoit déjà gagné la tête du Jaër, dont son armée étoit couverte, mais qu'on ne croyoit pas que cet usurpateur eût envie de combattre.

29 juillet. — Le 29, on apprit que le marquis d'Huxelles s'étoit emparé du château d'Asberg, dont la situation étoit très forte, et que milord Montcassel étoit allé attaquer Steinheim au delà du Necker, et qu'on prétendoit par ces deux postes se donner toute la facilité nécessaire pour s'assurer du passage de cette rivière et pour établir des magasins. On ajoutoit qu'on ne savoit pas encore si les Saxons avoient joint le prince de Bade.

30 juillet. — Le 30, Madame partit de Versailles et s'en alla à Colombes, pour y changer d'air et se remettre de sa maladie.

31 juillet. — Le 31, le Roi eut nouvelle que le duc de Savoie avoit investi Pignerol et s'étoit emparé de tous les postes par où on pouvoit y avoir quelque communication; que le maréchal

de Catinat y avoit laissé le comte de Tessé pour y commander, et sous lui son frère le chevalier, maréchal de camp, avec une garnison aussi belle et aussi nombreuse qu'on le pouvoit souhaiter.

AOUT 1693

1^{er} août. — Le 1^{er} d'août, Artagnan, major du régiment des gardes françoises et maréchal de camp, arriva à Marly et apporta au Roi la nouvelle d'une grande bataille gagnée par le maréchal de Luxembourg sur le prince d'Orange. Tout ce qu'on en sut d'abord fut que, le 28 de juillet, le prince d'Orange se retirant du côté de Lewe, on étoit venu lui dire, sur les cinq heures du soir, qu'il paroissoit une tête de l'armée françoise, et qu'il avoit répondu que c'étoit une feinte et qu'il savoit bien que les François alloient attaquer les lignes de Liège; que, peu de temps après, il avoit eu des avis certains que, dans peu de temps, il auroit sur les bras toute l'armée de France, et qu'effectivement il l'avoit vue arriver le soir et se poster à la portée de son canon; qu'il avoit fait travailler toute la nuit à faire des lignes et à fortifier des villages par lesquels il falloit passer pour venir à lui, qu'il y avoit posté sa meilleure infanterie et tout son canon; que le lendemain, sur les sept heures du matin, le maréchal de Luxembourg avoit fait attaquer le principal de ces villages par vingt-quatre bataillons, lesquels, après une longue résistance, l'avoient emporté, mais que, le prince d'Orange ayant renvoyé des troupes fraîches, elles en avoient chassé les François après un grand combat; que le duc d'Enghien y avoit marché avec de nouvelles troupes et en avoit rechassé les ennemis; mais que, peu de temps après, ils y étoient revenus avec de nouvelle infanterie et en avoient rechassé les troupes du duc d'Enghien; qu'enfin le prince de Conti, à la tête de la brigade des gardes, l'avoit attaqué pour la troisième fois, l'avoit emporté, y avoit fait un grand carnage des ennemis, et étoit demeuré maître du champ de bataille et de soixante ou soixante-dix pièces de canon; que le maréchal de Joyeuse, avec dix-huit escadrons seulement, avoit chargé la droite de la cavalerie des ennemis, qu'il l'avoit rompue, et que le duc de Chartres s'étoit engagé si avant dans ces escadrons mal menés, que quelques cavaliers des

ennemis l'avoient tirailé par son justaucorps pour l'emmenner prisonnier, mais qu'il avoit été dégagé par quatre ou cinq de ses gens qui avoient fait les derniers efforts pour le secourir ; que toute cette ligne de cavalerie avoit été défaite par le maréchal de Joyeuse, qu'il y avoit été blessé dès le commencement d'un coup à la cuisse, et qu'il étoit retourné au combat ¹ après s'être fait panser ; que le prince d'Orange s'étoit retiré du côté de Lewe et qu'il avoit fait rompre les ponts derrière lui ; qu'il y avoit eu beaucoup de monde de tué de part et d'autre, et que le bruit couroit que le duc de Bavière avoit eu un coup de mousquet au travers du corps, et qu'on avoit un grand nombre de prisonniers considérables qu'on avoit faits sur les ennemis.

On sut aussi les noms de quelques-uns des principaux officiers qu'on avoit perdus, et qui étoient blessés. Les morts étoient : le comte de Montchevreuil, lieutenant général, le comte de Ligneris, lieutenant des gardes du corps, et milord Lucan, maréchaux de camp ; le comte de Gassion, enseigne des gardes du corps ; Bohlen, Quadt et le comte de Montrevel, brigadiers de cavalerie ; le duc d'Uzès, colonel d'infanterie ; le prince Paul ², mestre de camp de cavalerie ; Saint-Mars, colonel du Colonel Général des dragons ; le marquis de Champvallou, guidon des gendarmes du Roi ; Chastenay et Gaugeac, capitaine au régiment des gardes ; Dujardin, aide-major ; Vaurouy et Chardon, lieutenants, et le comte de Carava-Boissy, enseigne du même régiment.

Les blessés étoient : le prince de Conti, d'un coup de sabre sur la tête point dangereux ; le duc de Montmorency, maréchal de camp, légèrement ; cinq brigadiers d'infanterie, qui étoient le duc de la Roche-Guyon, qui avoit le pied percé, le marquis de Rebé ³, blessé dangereusement, le comte de Luxe, tout de même,

1. Quand on dit cela au Roi, il répondit : « Il y a longtemps que celui-là a fait ses preuves. »

2. Jeune prince de la maison de Lorraine, beau, bien fait, et de grande espérance. Il étoit second fils du prince de Lillebonne, qui pensa mourir de douleur aussi bien que la princesse, sa femme, car ils n'avoient plus que des filles en France, le prince de Commercy, leur aîné, étant attaché auprès de l'Empereur.

3. Gentilhomme de Languedoc, fort honnête homme et bon officier ; il avoit épousé la fille du défunt comte de Montclar, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, mestre de camp, général de la cavalerie, et commandant en Alsace.

le marquis de Surville, blessé légèrement au visage, et Surbeck ¹ dangereusement; le prince d'Henrichemont ², colonel d'infanterie, fort blessé; le marquis de Fourille et le comte de Saillant, capitaines au régiment des gardes françaises; Erlach et Salis, capitaines au régiment des gardes suisses; le prince de Bournonville ³, enseigne des gendarmes du Roi; le marquis de Tracy et Rochebertier, exempts des gardes du corps, fort blessés; Puy-ségur, maréchal des logis de l'armée; le chevalier de Sillery ⁴, premier écuyer du prince de Conti, blessé à la jambe, et la Coste, son écuyer, fort blessé; la Fond, aide-major du régiment des gardes; Briçonnet, Cideville, Saint-Paul, d'Orgemont, Sissonne, Audifroid, le chevalier d'Artagnan, Campigny et Plastrière, officiers dans le même régiment.

On sut aussi que le duc d'Enghien y avoit reçu un coup de mousquet dans ses armes ⁵; que le prince de Conti et le maréchal de Villeroy avoient eu leurs chevaux tués d'un même coup de canon; que le marquis de Praslin y en avoit eu quatre de tués sous lui, et que le marquis de Charost avoit donné à la tête de sa brigade avec celle des gardes et s'y étoit fort distingué ⁶.

Le même jour, on sut que le chevalier de Rohan étoit mort à Paris, et le Roi donna au prince de Soubise, son père, la disposition de sa charge d'enseigne des gendarmes qu'il lui avoit achetée.

On apprit aussi que Mathieu ⁷, gouverneur de Longwy, étoit mort de maladie dans son gouvernement.

Le Roi donna à Artagnan, major du régiment des gardes, le gouvernement d'Arras, qui venoit de vaquer par la mort du

1. C'étoit un colonel suisse, qui avoit été major du régiment des gardes des Suisses et avoit toujours servi avec distinction.

2. Fils aîné du duc de Sully.

3. Fils du défunt prince de Bournonville, qui, après avoir commandé longtemps la cavalerie du roi d'Espagne dans les Pays-Bas et avoir été gouverneur de Milan, étoit mort vice-roi de Sicile.

4. Fils cadet du défunt marquis de Sillery, de Champagne.

5. Le maréchal de Luxembourg l'avoit forcé d'en prendre.

6. [On trouve reproduit en appendice au tome IV du journal de Dangeau, p. 420, la relation du combat de Nerwinde par d'Artagnan, d'après l'original conservé au dépôt de la guerre. Saint-Simon donne aussi dans ses *Mémoires*, t. I, p. 240 et sq., un récit détaillé de cette bataille à laquelle il avoit pris part. — E. Pontal.]

7. Vieil officier gascon, qui, par les degrés, étoit devenu colonel du régiment de la Marine et brigadier.

comte de Montchevreuil, et celui d'Angoumois avec le régiment de Crussol, qui vaquoient par la mort du duc d'Uzès, au marquis d'Acier, son frère, qui devenoit duc en sa place.

On apprit aussi que le duc de Montfort étoit entièrement hors de danger, et on croyoit que Monseigneur pouvoit être alors aux mains avec le prince de Bade.

3 août. — Le 3, au matin, le Roi reçut une lettre du comte de Tessé, par laquelle il lui mandoit que le siège de Pignerol n'étoit pas encore formé, et que peut-être il en seroit quitte pour une bombarde, mais que cependant le duc de Savoie s'étoit emparé de tous ses derrières.

On sut aussi que Monseigneur avoit passé le Necker à Marbach et s'étoit emparé d'une petite ville appelée Kirchberg, qu'il avoit trouvée abandonnée; que le prince de Bade, qui étoit sous Heilbronn, s'étoit avancé au-devant de lui, et qu'il avoit le Necker à sa droite et un bois à sa gauche et un ruisseau devant lui; qu'un parti de douze ou quinze cents chevaux de ses troupes s'étoit avancé jusqu'au château de Liebenstein pour apprendre des nouvelles de Monseigneur, lequel avoit aussi de son côté envoyé, dès le 28 de juillet, Bercourt ¹, mestre de camp de cavalerie, à la guerre pour savoir des nouvelles des ennemis, avec lesquels il espéroit avoir affaire le 30 ou le 31.

Le soir, il arriva à Marly un courrier du marquis d'Harcourt, lieutenant général, qui apporta de sa part une lettre au Roi, par laquelle il lui mandoit que, comme il étoit sous Huy ² avec vingt-deux escadrons, il avoit entendu un grand bruit de canon; qu'à la vérité il n'avoit pu demeurer dans son poste sans rien faire, qu'il avoit marché vers l'endroit d'où venoit le bruit; qu'il étoit tombé sur un poste où les ennemis avoient un corps considérable, et un village retranché devant eux avec du canon; qu'il l'avoit fait attaquer par ses dragons, qui l'avoient facilement emporté, et qu'ensuite il avoit chargé la cavalerie des ennemis; qu'il l'avoit battue et renversée dans une rivière qu'ils avoient derrière eux, qu'il y en avoit eu près de trois mille tués, noyés

1. Gentilhomme de Picardie, fort bon officier.

2. Pour mettre cette place en sûreté pendant qu'on la raccommodoit; quelques-uns disoient qu'il avoit mal fait de quitter ce poste sans ordre, car l'aide de camp que le maréchal de Luxembourg lui avoit envoyé pour lui porter l'ordre de le venir joindre ne le trouva plus, mais le succès très heureux le justifioit pleinement.

ou prisonniers; qu'on y avoit gagné quinze étendards, deux paires de timbales et douze pièces de canon, et qu'après cette action il s'étoit retiré sous Huy, sans y avoir perdu presque personne et sans savoir ce qui s'étoit passé du côté du maréchal de Luxembourg ¹.

4 août. — Le 4 au matin, Bonneuil, introducteur des ambassadeurs, vint faire signer au Roi son contrat de mariage avec la fille d'un conseiller de la Cour des aides de Paris, de laquelle il prétendoit avoir plus de cent mille écus.

On sut aussi que le prince de Wurtemberg, qui avoit forcé les lignes de Dottignies, ayant appris que le prince d'Orange avoit perdu la bataille, s'étoit retiré d'auprès de Tournay, où il étoit, avec tant de diligence du côté d'Oudenarde, que le marquis de la Valette n'avoit pas eu le temps de joindre son arrière-garde, quoiqu'il y eût marché fort promptement, mais que ce prince emportoit au moins trois ou quatre millions d'argent comptant, sans compter ce qu'il pourroit tirer par le moyen des otages qu'il emmenoit avec lui.

Le même jour, comme le Roi alloit à pied à la messe, il aperçut le premier Albergotti, brigadier d'infanterie, qui lui apportoit le détail de la bataille de Nerwinde de la part du maréchal de Luxembourg. Il s'arrêta un moment pour savoir de lui s'il avoit apporté les étendards et les drapeaux, et il lui dit qu'il lui apportoit cinquante-cinq étendards et vingt-deux drapeaux, de sorte que le Roi lui ordonna de les faire étendre dans le salon de Marly, étant bien aise de les faire voir aux ministres des princes étrangers qui y étoient ce jour-là.

L'après-dînée, on sut, par Albergotti et par les lettres qu'il apporta, une partie du détail de la bataille, et on rectifia les listes des morts et blessés; on sut donc que le prince d'Orange n'avoit pas cru que le maréchal de Luxembourg le viendroit attaquer dans son camp, mais qu'ayant eu nouvelle qu'il marchoit à lui, il avoit tenu conseil de guerre pour savoir s'il l'attendroit dans le poste où il se trouvoit; que les avis avoient été différents, que le duc de Bavière avoit opiné ² à repasser la Geete ³

1. Il fit réflexion que, pendant son absence, il pouvoit arriver quelque chose de fâcheux à la place de Huy.

2. Contre son ordinaire, car il vouloit toujours batailler.

3. Petite rivière qui va tomber à Lewe.

avant que les ennemis fussent arrivés, mais que le prince d'Orange avoit soutenu que cela seroit honteux et passeroit pour une fuite; et qu'ainsi on avoit résolu de rester; que, dès le soir du 28, il avoit fait faire un grand nombre de ponts sur la Geete, sur lesquels il avoit fait passer tous ses équipages; qu'il avoit fait travailler toute la nuit à retrancher les villages et tout le terrain qui étoit entre celui de Nerwinde et la Geete, et qu'il n'avoit oublié aucune des précautions qu'un grand homme de guerre pouvoit employer en une semblable occasion; que, pendant le combat, il avoit donné ses ordres partout avec beaucoup d'application, mais qu'il n'avoit chargé qu'une fois, et que ç'avoit été à la tête d'un escadron tout composé de François ¹; que cet escadron avoit eu affaire à un escadron du régiment de Rottembourg, dont les officiers l'avoient reconnu; qu'il ne s'en étoit rien fallu qu'il n'eût été pris, et qu'il avoit fait sa retraite en bon ordre du côté de Lewe ², et que de là il étoit allé vers Diest, et le duc de Bavière à Bruxelles; que la perte des ennemis alloit à plus de vingt mille hommes, et que celle des François alloit tout au plus à quatre mille hommes, mais qu'ils avoient perdu un grand nombre d'officiers; qu'on avoit douze cents prisonniers des ennemis, sans comprendre cent soixante-cinq officiers, parmi lesquels il y en avoit de très considérables, et entre autres le duc d'Ormond, qui étoit fort blessé, et le lieutenant général Sgravemoër; que la consternation étoit prodigieuse parmi les ennemis, et qu'ils envoyoient tous les jours redemander des prisonniers de conséquence qui ne se trouvoient point, et qui par conséquent étoient entre les morts; qu'on avoit pris soixante-seize pièces de canon, huit mortiers, cinq pontons de fer blanc d'une nouvelle invention, neuf paires de timbales, cinquante-cinq étendards et vingt-deux drapeaux.

A l'égard des morts et des blessés françois il y eut de l'augmentation et de la diminution. Le comte de Ligneris ne se trouva pas être mort, mais fort blessé d'un coup de canon à la cuisse et de quelques autres coups plus légers; ainsi on espéroit encore

1. Cela étoit glorieux et honteux à la nation françoise, glorieux de l'estime qu'en faisoit le prince d'Orange, honteux de ce qu'ils le servoient contre leur prince légitime.

2. Autrement Léau, petite ville fortifiée qui est située dans l'angle que la Geete fait avec le ruisseau de Landen.

qu'il pourroit guérir. Milord Lucan, tout de même, ne se trouva que blessé, aussi bien que Chardon, lieutenant aux gardes, et le prince d'Henrichemont se trouva sans aucune blessure. Mais on apprit que le comte de Saint-Simon, brigadier de cavalerie, étoit tué; que le comte de Montfort, aussi brigadier de cavalerie, étoit tué ou prisonnier; que Gournay, mestre de camp de cavalerie, et Rochebertier, exempt des gardes du corps, étoient morts; que Pracomtal, maréchal de camp, étoit blessé, aussi bien que Greder, brigadier d'infanterie, le marquis de Pleuvault, colonel du régiment de Chartres, Asfeld, colonel de dragons, le marquis de Silly ¹, mestre de camp du régiment d'Orléans, Vassignac-Imecourt, brigadier de cavalerie et cornette des cheveu-légers de la garde du Roi, le marquis de Villequier, premier gentilhomme de la chambre du Roi et mestre de camp de cavalerie, Marin, Saint-Viance et Romery, brigadiers de cavalerie et lieutenants des gardes du corps, Taste, aide-major et brigadier de cavalerie, Philippe, exempt, et plusieurs autres du même corps, sans compter les officiers particuliers de cavalerie, d'infanterie et de dragons.

On sut aussi que le duc de Berwick, lieutenant général, avoit été fait prisonnier; qu'il y avoit eu un étendard de la compagnie de Luxembourg qui avoit été pris par les ennemis, et que le comte de Cossé, avec quelques autres officiers, ayant été fait prisonnier, avoit été renvoyé avec eux sur leur parole par le prince d'Orange, auquel on avoit mené le duc de Berwick, qu'il avoit beaucoup questionné, mais qui n'avoit jamais voulu ouvrir la bouche, de peur d'être obligé de le traiter en roi.

5 août. — Le 5, on eut nouvelle que le pauvre Ligneris étoit enfin mort de sa blessure, et il fut regretté de tous les honnêtes gens.

Le soir, on apprit que les troupes de Saxe avoient joint le prince Louis de Bade, que Monseigneur étoit campé à Bledelsheim, et qu'il devoit marcher le 31 juillet ou le 1^{er} d'août pour aller attaquer les ennemis, si cela étoit praticable; mais la plupart des courtisans le croyoient impossible, car les ennemis avoient leur droite à Lauffen, qui est sur le Necker, et leur gauche appuyée d'un grand bois impénétrable. Ils avoient devant

1. Gentilhomme de Normandie, dont le père avoit servi longtemps de colonel d'infanterie.

eux une ravine dans laquelle il passoit un ruisseau, et, pour venir à eux, il falloit défilér par une montagne; avec une situation si avantageuse, une armée de cinquante mille hommes ne devoit pas craindre d'être attaquée par une armée de soixante mille.

6 août. — Le 6, un courrier du maréchal de Tourville apporta au Roi une lettre de sa part, par laquelle il lui mandoit que le chevalier de Coëtlogon avoit encore brûlé six vaisseaux marchands dans le port de Gibraltar et qu'il en avoit pris neuf chargés de richesses immenses.

On apprit, par le même courrier, que le comte d'Estrées avoit appareillé pour aller joindre le maréchal de Tourville, et qu'il devoit l'avoir joint.

Le même jour, on sut que Monsieur revenoit de Bretagne, qu'il arriveroit le 11 à Marly, qu'une partie de ses troupes marchoit en Flandre et l'autre en Italie.

7 août. — Le 7, on eut nouvelle que, dès la nuit du 28 au 29, les ennemis avoient ouvert la tranchée au fort de Sainte-Brigitte, et que le chevalier de Tessé y commandoit, et qu'on espéroit qu'il y feroit une vigoureuse résistance.

8-9 août. — Le 8, un courrier de Strasbourg apporta au Roi nouvelle qu'on avoit entendu beaucoup de canon du côté des deux armées, et qu'on croyoit qu'elles étoient aux mains; mais un courrier de Monseigneur, qui arriva peu de temps après, apporta au Roi une lettre de sa part, par laquelle il lui mandoit qu'il avoit marché aux ennemis en ordre de bataille, dans le dessein de les attaquer; que toutes ses troupes étoient d'une gaieté merveilleuse et aussi propres que le jour d'une revue, mais qu'après avoir visité avec les généraux toutes les avenues du camp des ennemis, il les avoit trouvées absolument impraticables, parce qu'outre les difficultés du terrain, ils avoient encore fait des lignes flanquées avec des forts et des redoutes d'espace en espace, qui occupoient toute la hauteur¹ par où l'on pouvoit aller à eux, et qui étoit presque toute couverte par un ruisseau et par des bois, de sorte qu'il auroit fallu arriver en défilé jus-qu'auprès de leurs lignes et grimper la montagne sur laquelle on les avoit faites.

1. Cette hauteur avoit à sa droite le village de Talen, et à sa gauche les bois, et dans la vérité elle étoit impraticable.

Ainsi on sut que Monseigneur n'attaqueroit pas le camp des ennemis, qui lui avoient tiré beaucoup de canon, dont plusieurs personnes de sa suite avoient été blessées, et plusieurs chevaux tués, mais qu'il n'avoit pas voulu leur faire tirer un seul coup de canon, pour leur ôter tout prétexte de dire qu'il les avoit attaqués.

Le même jour, on apprit que le marquis de Rebé étoit mort de sa blessure, et que le prince de Bournonville étoit fort mal, aussi bien que le marquis de Tracy.

L'après-dinée, le Roi eut un second accès de fièvre avec frisson, car il en avoit déjà eu un qui avoit été léger et qu'il avoit caché. La nuit, il commença à prendre du quinquina, mais il ne laissa pas d'avoir encore la fièvre le lendemain avec de grandes vapeurs. Ce fut ce jour-là qu'on chanta à Notre-Dame le *Te Deum* pour le gain de la bataille de Nerwinde, et, le soir, la duchesse de Beauvillier accoucha d'un troisième fils.

10 août. — Le 10, les vapeurs du Roi continuèrent, quoique le quinquina le purgeât beaucoup, et le duc de Lauzun tomba malade d'une grande fièvre, aussi bien que Racine ¹, gentilhomme ordinaire du Roi, qui écrivoit son histoire, et le duc de la Rochefoucauld et le P. de la Chaise, qui avoient aussi la fièvre, commencèrent à se mieux porter par l'usage du quinquina.

11 août. — Le 11, le Roi partit de Marly en carrosse avec les dames et arriva à une heure après midi à Versailles; son visage parut très mauvais aux courtisans qui l'attendoient, et il se mit au lit en arrivant. Il ne laissa pas néanmoins de travailler avec le comte de Pontchartrain, avec le marquis de Barbezieux et avec le Pelletier de Souzy, intendant général des fortifications.

On sut, le même jour, que le cardinal Bonsy avoit eu, avant de partir de Marly, une vapeur un peu forte ²; et on eut nouvelle, le soir, que les ennemis avoient inutilement attaqué un retranchement qui étoit au pied du glacis du fort de Sainte-Brigitte et qu'ils y avoient perdu assez de monde.

1. Célèbre poète tragique, que la marquise de Montespan avoit attiré auprès du Roi, aussi bien que Boileau Despréaux, poète satirique, et leur avoit procuré l'emploi d'écrire l'histoire du Roi.

2. Il en avoit encore eu une semblable un an auparavant, mais il n'y parut pas à sa tête.

On sut ce jour-là que la marquise de Nesle ¹ avoit la petite vérole à Paris, et qu'elle en étoit assez mal.

12 août. — Le 12, on apprit, par des lettres de marchands, que le maréchal de Tourville, ayant mouillé devant le port de Malaga et y ayant vu sept vaisseaux marchands, avoit envoyé ordonner à ceux de la ville de les lui envoyer, ce qu'ils avoient refusé, mais qu'il avoit fait canonner la ville, et qu'on lui avoit envoyé les vaisseaux qu'il demandoit.

Le soir, Monsieur arriva de Bretagne en parfaite santé, et le Roi lui défendit d'aller voir Madame à Colombes, le retenant auprès de lui pour un jour ou deux.

On vit, ce jour-là, paroître à la cour l'abbé d'Hervault ², qui étoit depuis longtemps à Rome en qualité d'auditeur de rote, et auquel le Roi avoit fait mander de revenir.

On commença à voir, ce jour-là, une relation imprimée de la bataille de Nerwinde, laquelle étoit en beaucoup de choses conforme à la lettre que le prince de Conti avoit écrite au prince de Condé pour lui faire le détail de toute cette grande action, ét, comme on sera bien aise de le savoir, nous mettrons ici la lettre de ce prince, avec un plan qui pourra mieux faire connoître la vérité des faits, sans rien changer à cette lettre que ce qui se trouvoit contraire au style de ce volume ³.

13 août. — Le 13, le Roi reçut des lettres de Monseigneur, par lesquelles il lui mandoit qu'il avoit fait occuper Stuttgart et plusieurs autres petites places du Würtemberg; que le libertinage des soldats de son armée étoit surprenant, qu'il en avoit fait pendre vingt pour un jour, sans que cet exemple corrigeât les autres, et qu'à l'heure qu'il écrivoit il venoit d'être averti que

1. Sœur du comte de Coligny; le défunt marquis de Nesle, fils aîné du marquis de Mailly, en étoit devenu amoureux du temps que son frère, le comte de Coligny, étoit abbé et qu'il ne vouloit pas quitter l'Église; mais, quand il eut pris l'épée, le marquis de Nesle ne laissa pas de l'épouser, malgré son père et sa mère.

2. Fils du défunt marquis d'Hervault, lieutenant général pour le Roi en Touraine. Celui-ci étoit un fort honnête gentilhomme.

3. C'est-à-dire qu'on n'y met point Monsieur en aucun endroit, mais la qualité de duc, de comte ou de marquis, etc.

[Nous avons reporté cette longue lettre à l'appendice. V. App., n° III. Le plan annoncé par le marquis de Sourches ne figure pas dans le manuscrit. La relation imprimée dont parle ici le marquis de Sourches est probablement celle publiée par Donneau de Visé comme supplément au *Mercur*e d'août 1693. — E. Pontal.]

trois mille avoient attaqué une ville assez éloignée du camp, l'avoient emportée et en amenoient le gouverneur, nommé Carlin¹, prisonnier.

14 août. — Le 14, on ne croyoit plus qu'on entreprit rien en Catalogne, parce qu'on savoit qu'on en avoit détaché deux régiments de cavalerie et un régiment de dragons pour aller à l'armée du maréchal de Catinat, qui étoit alors campée à Fenestrelles; il sembloit néanmoins qu'on en voulût encore à quelques places de ce côté-là, parce que le maréchal de Tourville étoit encore dans les mers voisines, et qu'on disoit que les galères s'approchoient de Barcelone.

On vit, ce jour-là, le duc de Chevreuse arriver à la cour; il venoit de Namur, où il étoit allé pour avoir soin de son fils, le duc de Montfort, et il savoit des nouvelles précises de tous les blessés; il dit donc que milord Lucan étoit mort, que le duc d'Ormont se portoit beaucoup mieux, et que le prince de Bourbonville étoit hors de danger.

Le Roi donna, cette après-dinée, à l'archevêque de Paris la disposition de la charge de guidon des gendarmes, qui étoit vacante par la mort du marquis de Champvallon, son petit-neveu, lequel étoit le dernier de sa branche².

Le soir, le Roi sortit en carrosse avec la marquise de Maintenon, la marquise de Montchevreuil, la comtesse de Caylus et Mlle de Montchevreuil, pour aller se promener dans ses jardins et prendre l'air, ce qui donna beaucoup de joie à tous ses serviteurs.

15 août. — Le 15, qui étoit le jour de l'Assomption de la Vierge, le Roi ne fit pas ses dévotions, l'usage du quinquina ne lui permettant pas de les faire; il alla à la tribune de sa chapelle, qui étoit de plain-pied à son appartement, et y entendit une basse messe.

Il étoit venu à la cour un grand nombre d'ecclésiastiques, qui prétendoient aux bénéfices vacants, mais il n'y eut point de distribution, le Roi ne voulant la faire que les jours qu'il communiât.

1. Fils d'un certain Carlin, qui étoit écuyer du vieux duc Charles de Lorraine.

2. Cette branche étoit cadette de celle du premier président du parlement de Paris.

On vit arriver à la cour ce jour-là le chevalier de Gassion, qui avoit servi sous les ordres de Monsieur en Normandie; mais il n'y resta qu'un jour, le Roi lui ayant donné une commission particulière pour aller commander ses gardes du corps.

16 août. — Le 16, le Roi donna le régiment de Piémont au comte de Luxe, brigadier, second fils du maréchal de Luxembourg, et le régiment de Provence, qu'il avoit, au petit chevalier de Luxembourg ¹, son dernier frère.

Le même jour, on sut qu'il étoit venu un courrier du maréchal de Tourville, qui avoit rectifié la nouvelle qu'on avoit eue de Malaga quelques jours auparavant, et qui avoit appris que ce maréchal avoit brûlé dans le port de Malaga trois vaisseaux de corsaires et deux vaisseaux marchands, qui tous étoient anglois ou hollandois.

17 août. — Le 17, la marquise de Nesle ² mourut, après avoir été saignée plusieurs fois, et peut-être trop.

On vit ce jour-là revenir à la cour le marquis de Renty ³, lieutenant général, que le Roi avoit envoyé servir sous les ordres de Monsieur avec des paroles fort obligeantes. Il étoit un des meilleurs officiers de cavalerie que le Roi eût, mais il avoit eu le malheur qu'on lui avoit rendu de mauvais offices, qui non seulement l'avoient empêché de servir, mais avoient peut-être été cause qu'il n'avoit pas été chevalier de l'Ordre à la dernière promotion.

18 août. — Le 18, il vint une nouvelle au marquis de Croissy, secrétaire d'Etat des étrangers, que la reine de Suède ⁴ étoit morte; mais d'autres lettres vinrent aux ministres de Danemark, par lesquelles on sut que cette princesse, après une longue maladie, étoit tombée dans une léthargie qui avoit duré quelque temps et qui avoit fait croire qu'elle étoit morte, mais qu'elle en étoit revenue et qu'elle se portoit un peu mieux.

1. Il étoit laid et bossu, mais il paroissoit tenir beaucoup de son père du côté de l'esprit et du cœur, et, quoiqu'il fût fort jeune, il avoit déjà servi deux campagnes auprès du Roi.

2. Elle étoit sœur du comte de Coligny, mestre de camp du régiment de Condé.

3. Il étoit de l'illustre maison de Renty, de Flandre, dont les seigneurs de Croy tenoient à honneur d'écarteler les armes. Il étoit lieutenant général pour le Roi en Franche-Comté, et son malheur venoit peut-être des démêlés qu'il avoit eus avec le Fond, intendant du pays.

4. Sœur du roi de Danemark; cette princesse étoit adorée en Suède.

Le soir, le Roi eut nouvelle que les ennemis avoient attaqué vigoureusement la contrescarpe du fort de Sainte-Brigitte, et même qu'ils l'avoient emportée, mais que les assiégés, après avoir fait un prodigieux feu sur eux pendant trois quarts d'heure, étoient sortis de la place, l'épée à la main, les avoient chassés du chemin couvert, les avoient poussés jusqu'au logement qu'ils avoient sur le milieu du glacis, d'où ils les avoient encore chassés, et les avoient obligés de se retirer au premier logement qu'ils avoient fait au pied du glacis, et qu'en s'en revenant ils avoient comblé tous leurs travaux.

19 août. — Le 19, on sut que le Roi avoit nommé Bignon l'aîné¹ maître des requêtes, pour aller en intendance à Rouen à la place de la Berchère², qui avoit demandé permission de revenir, à cause de sa mauvaise santé.

Le même jour, le duc de Gesvres³, gouverneur de Paris, du Bois⁴, prévôt des marchands, et les autres officiers de la ville apportèrent au Roi le scrutin pour la nomination des nouveaux échevins, et ce fut le président de Saint-Vrain, beau-frère du jeune Bontemps, qui porta la parole.

On disoit aussi, ce jour-là, que l'armée de Catalogne n'entreprendroit plus rien, parce qu'on en avoit encore fait un détachement pour l'armée d'Italie, et qu'elle retournoit prendre des quartiers en Roussillon.

Le bruit couroit encore que le prince d'Orange avoit ramassé des forces assez grandes pour se remettre en campagne, et entre autres qu'il lui étoit venu onze bataillons anglois, et qu'il s'étoit avancé vers Alost.

20 août. — Le 20, on apprit, par une lettre de Monseigneur au Roi, qu'il y avoit eu un effroyable ouragan qui avoit fait de

1. Fils de la sœur du comte de Pontchartrain, ministre et secrétaire d'État et contrôleur général des finances. Il étoit homme de mérite. Son père, après avoir été longtemps avocat général du parlement de Paris avec distinction, étoit devenu conseiller d'État.

2. Il étoit de Bourgogne et très riche.

3. Premier gentilhomme de la chambre du Roi, après avoir été longtemps son capitaine des gardes.

4. Son père étoit commis de Bartillat, garde du trésor royal. Celui-ci étoit devenu procureur général de la Cour des aides de Paris, et comme sa sœur avoit épousé Bontemps, premier valet de chambre du Roi et gouverneur de Versailles, il avoit, par sa faveur, obtenu la charge de prévôt des marchands. D'ailleurs il étoit bon homme et honnête homme.

grands désordres dans son armée; qu'il avoit fait prendre le feu de tous les côtés du camp, qu'on avoit eu bien de la peine à sauver les poudres, dont il en avoit même sauté une barrique, et qu'il y avoit eu une infinité de tentes brûlées, aussi bien que de selles, et d'autres équipages de chevaux, et même qu'un grand nombre de chevaux avoient été consumés, et que, sans une pluie qui étoit survenue, la perte auroit été encore plus grande, mais qu'elle avoit pensé causer un autre inconvénient très considérable, et qu'il ne s'en étoit rien fallu qu'elle n'emportât le pont.

On débitoit ce jour-là dans le monde une lettre des États-Généraux au prince d'Orange, par laquelle, après lui avoir rendu grâce de la manière généreuse avec laquelle il s'étoit exposé aux plus grands dangers pour l'amour d'eux, ils l'assuroient qu'ils lui avoient accordé deux millions pour subvenir aux frais de la guerre, et qu'ils alloient mettre sur pied trente nouveaux bataillons ¹ pour remplacer ce qu'il avoit perdu au dernier combat.

21 août. — Le 21, il couroit des bruits bien différents au sujet du fort de Sainte-Brigitte; les uns disoient qu'on avoit été longtemps sans entendre tirer de canon, et que par conséquent le siège étoit levé; les autres tiroient de cette raison une conséquence toute contraire et assuroient qu'il étoit pris, puisqu'on ne tiroit plus; les uns soutenoient que les ennemis avoient coupé la communication entre le fort et la ville; les autres disoient que cette nouvelle étoit véritable, mais que les assiégés, tant du fort que de la ville, avoient de concert fait une sortie et avoient chassé les ennemis du poste qu'ils avoient occupé et leur avoient tué bien du monde, de sorte même que les femmes venoient de Pignerol apporter à manger aux soldats jusque dans le fort.

On disoit, ce jour-là, que le maréchal de Villeroy alloit faire le siège de Charleroy, comme il avoit fait celui de Huy; que le prince d'Orange, pour l'empêcher, avoit voulu occuper le poste de Soignies, mais que le maréchal de Luxembourg, qui s'en étoit douté, avoit marché si brusquement avec sa cavalerie et ses dragons, qu'il avoit été maître de ce poste avant que les ennemis y pussent arriver. On sut aussi que les onze bataillons et les autres troupes qui avoient été en Normandie sous les ordres de Monsieur devoient arriver le 23 à l'armée de ce maréchal.

1. Cela n'étoit pas si aisé à faire qu'à dire.

Les nouvelles de Catalogne portoient qu'on en avoit encore fait un détachement pour l'Italie, et que le maréchal de Noailles, n'étant plus en état de rien entreprendre, se retiroit en Roussillon pour y prendre des quartiers.

La duchesse de Portsmouth avoit été tellement frappée de la mort de la marquise de Nesle ¹, qu'au moment qu'elle avoit appris sa mort, elle étoit tombée dangereusement malade. On connut, ce jour-là, que son mal n'étoit autre chose que la petite vérole, ce qui étoit dangereux pour une femme qui avoit plus de quarante ans ². Aussi en fut-elle très malade, particulièrement les premiers jours, mais enfin elle s'en tira heureusement.

Ce fut le même jour que la marquise d'O³ accoucha d'un garçon mort, étant grosse de quatre mois et demi, et qu'on sut la mort de Poncet, président au Grand Conseil, qui avoit été longtemps intendant de province et dont le père avoit été conseiller du conseil royal de finances.

Le bruit couroit aussi fortement ce jour-là que la reine de Suède étoit morte.

22 août. — Le 22, on assuroit que toute la flotte du Roi étoit arrivée à Toulon, et qu'en faisant le trajet elle avoit pris huit vaisseaux espagnols; mais le bruit de cette prise se trouva entièrement faux, et la flotte n'arriva à Toulon que quelques jours après.

On sut aussi que Monseigneur avoit repassé le Necker.

On disoit, le même jour, que le prince d'Orange étoit campé à Tubize, d'où il étoit parti, lorsqu'il vint donner le combat de Steinkerque. On ajoutoit qu'il étoit piqué de sa défaite, et qu'il avoit envie de recommencer, ce qui ne manqueroit pas d'arriver s'il s'approchoit un peu davantage du maréchal de Luxembourg, qui étoit campé à Nivelles.

23 août. — Le 23, les maladies commençoient à augmenter à la cour. Le marquis de Dangeau ⁴ fut attaqué de la fièvre tierce

1. Parce qu'elle étoit son intime amie.

2. Elle étoit née le jour même que le défunt roi Charles d'Angleterre avoit couché en Bretagne chez sa mère, lorsqu'il se sauva d'Angleterre, après avoir perdu la bataille contre Cromwel, et, depuis, elle avoit été maîtresse de celui qui l'avoit vue naître.

3. Femme du marquis d'O, gouverneur du comte de Toulouse; c'étoit une grande affliction pour eux, car elle avoit déjà eu bien des fausses couches et n'avoit point porté d'enfant à terme.

4. Chevalier des Ordres du Roi, gouverneur de Touraine, menin de Monseigneur, et ci-devant chevalier d'honneur de Mme la Dauphine.

et le marquis de Barbezieux ¹ de la fièvre quarte, mais le quinquina les guérit tous deux.

Le même jour, le Roi déclara les officiers qu'il avoit choisis pour composer la maison du duc de Berry, qui furent : le duc de Beauvillier ², gouverneur; le marquis de Rasilly ³, sous-gouverneur; Solleyzel ⁴ et Vassan ⁵, gentilshommes de la manche; Duchesne ⁶, premier valet de chambre; Chénéde ⁷, premier valet de garde-robe, et de l'Isle ⁸, porte-arquebuse. Pour les bas officiers, ils furent presque tous pris du nombre des officiers de Mme la Dauphine.

24 août. — Le 24, l'évêque de Lavaur ⁹ apporta au Roi les cahiers des Etats de Languedoc et le harangua à la tête des députés.

Le soir, le Roi déclara que le fort de Sainte-Brigitte étoit pris, mais qu'encore que la brèche y fût faite, on avoit eu le temps d'en retirer toute l'artillerie et toutes les munitions, et qu'on en avoit fait sauter les fortifications du côté de Pignerol ¹⁰.

1. Secrétaire d'État de la guerre, troisième fils du défunt marquis de Louvois.

2. Il ne voulut qu'un seul gouverneur pour les trois princes.

3. Gentilhomme de Touraine, dont il étoit lieutenant général. Les courtisans trouvèrent à redire de voir un sous-gouverneur des princes qui n'eût presque jamais connu ni la guerre ni la cour.

4. Gentilhomme de Forez, qui étoit gentilhomme ordinaire du Roi et avoit été écuyer de Mme la Dauphine; c'étoit un garçon très capable de cet emploi.

5. Jeune gentilhomme d'auprès de Villers-Cotterets, qui étoit capitaine dans le régiment d'infanterie du Roi, après avoir été nourri page de sa petite écurie. Le Roi aimoit son père, qui avoit été chef des deux vols pour milan et qui lui parloit avec une certaine familiarité native qui le divertissoit. Cette inclination procura l'établissement de son fils, au préjudice de Bonneuil, ci-devant écuyer ordinaire de Mme la Dauphine, auquel le duc de Beauvillier vouloit procurer cette place.

6. C'étoit un garçon de Touraine, qui avoit été maître d'hôtel de Mme la Dauphine.

7. C'étoit un garçon de Paris, qui avoit été premier valet de chambre de Mme la Dauphine.

8. Il avoit commencé par être laquais de la marquise de Maintenon, ensuite son valet de chambre; après cela, elle l'avoit marié à une de ses femmes de chambre, et le Roi lui avoit donné en partie une charge de chef de son gobelet.

9. Il étoit fils du marquis de Mally et avoit été prieur de Saint-Victor de Paris.

10. [Le fort de Sainte-Brigitte dominaît la citadelle de Pignerol. — E. Pontal.]

25 août. — Le 25, le marquis de Châteauneuf ¹ fut aussi attaqué de la fièvre quarte, et l'on sut que le marquis de Pomponne ² avoit le même mal.

26 août. — Le 26, le Roi dit qu'il avoit envoyé ordre à la gendarmerie qui étoit en Allemagne de marcher en diligence en Italie et, pour cet effet, de laisser tous ses gros bagages.

On sut encore ce jour-là que la flotte du Roi étoit entrée dans le port de Toulon.

27 août. — Le 27, le Roi commença à faire accommoder les jardins du château de Noisy pour le divertissement du duc de Bourgogne, et Sa Majesté y alla trois jours différents pour y ordonner toutes choses.

On n'avoit point alors de nouvelle de Pignerol, et on savoit seulement qu'au 17 les ennemis n'y avoient point encore ouvert la tranchée, et on ne savoit s'ils feroient le siège de cette place, ou s'ils se contenteroient de la bombarder ³.

28 août. — Le 28, le Roi donna tous les régiments de cavalerie que la bataille de Nerwinde avoit fait vaquer. Le Royal-Allemand fut donné au comte de Nassau ⁴, le Royal de Roussillon au marquis de Praslin ⁵, le régiment de Praslin au comte de Toulouse, le régiment de Gournay au prince de Lillebonne ⁶, pour le vendre au chevalier de Nesle, celui du prince Paul au chevalier du Rozel ⁷, celui de Saint-Simon au marquis du Bor-

1. Secrétaire d'État.

2. Ministre d'État, ci-devant secrétaire d'État des étrangers.

3. [Après cette dernière phrase, qui termine la page 85 du tome VII du manuscrit, je relève cette signature : *J. Delobel scripsit*. La même mention se retrouve ailleurs, ainsi que l'a constaté M. le comte de Cosnac, qui a consacré quelques lignes à ce scribe dans son introduction. (Voy. t. I, page vi, note 1). — *E. Pontal*.]

4. Maréchal de camp; il étoit de même maison que le prince d'Orange.

5. Lieutenant général pour le Roi en Champagne, qui venoit de faire merveille à la bataille.

6. Lorsque le prince de Lorraine acheta le régiment du comte de Châtillon, le Roi lui dit qu'il avoit tort de l'acheter, et qu'il lui donneroit le premier vacant; mais le prince Paul lui répondit qu'il avoit donné sa parole, et qu'il supplioit Sa Majesté de vouloir lui faire du bien autrement, de sorte que le Roi lui promit le premier régiment qui vaqueroit pour le vendre, et, comme il avoit emprunté tout l'argent qu'il avoit donné au comte de Châtillon, après sa mort, le Roi donna un régiment au prince de Lillebonne, son père.

7. Frère de du Rozel, brigadier de cavalerie; il étoit lieutenant-colonel et servoit avec distinction.

dage ¹, et celui de Montrevel au chevalier de Montrevel, frère du défunt et capitaine de carabiniers dans son régiment.

29 août. — Le 29, on apprit que les cinq régiments d'infanterie de l'armée de Catalogne qui étoient allés à Collioure pour s'embarquer sur les galères du Roi n'avoient pu s'embarquer, parce que le vent avoit refusé les galères, et qu'ils avoient pris la route d'Italie par terre.

Ce fut ce jour-là qu'on eut une pleine confirmation de la mort de la reine de Suède, et que le Roi déclara qu'il en prendroit le deuil pour cinq semaines.

30 août. — Le 30, le marquis de Barbezieux reçut, par un courrier exprès, une lettre de Bouchu, intendant de Dauphiné et de l'armée d'Italie, laquelle portoit qu'il alloit trouver le maréchal de Catinat par son ordre, pour aviser aux choses qu'il faudroit faire si les ennemis levoient le siège de Pignerol, comme on le croyoit, parce qu'ils n'avoient point encore ouvert la tranchée, et qu'ils avoient retiré leurs bombes et leur canon à deux lieues en arrière du côté de Turin.

31 août. — Le 31, le bruit courroit qu'ils fortifioient le fort de Sainte-Brigitte, et que Monseigneur avoit une seconde fois repassé le Necker, parce que le prince de Bade étoit malade aussi bien que toute son armée; mais cette dernière nouvelle se trouva entièrement fausse.

SEPTEMBRE 1693

1^{er}-2 septembre. — Le premier de septembre, on sut que Monseigneur revenoit d'Allemagne, et qu'il arriveroit à Versailles le 12 ou le 13.

Le même jour, le Roi donna tous les emplois qui étoient vacants dans son régiment des gardes, à la réserve des enseignes, mais il les donna le lendemain, et, comme cette distribution fut considérable, on a jugé à propos de la mettre ici tout au long.

1. Fils du défunt marquis du Bordage, maréchal de camp, qui fut tué au siège de Philipsbourg. Le Roi avoit donné son régiment de cavalerie, qui étoit admirable, au duc du Maine, et promit au fils qu'il lui en donneroit un des premiers. Cependant il le laissa servir plusieurs années en qualité de capitaine de cavalerie. C'étoit un gentilhomme de Bretagne, fort riche; il étoit de race huguenote.

Liste du régiment des gardes.

- La compagnie de Chastenay, à Moulineau ¹.
- La compagnie de Gaugeac, à Pontac ².
- La lieutenance de Vaurouy, à Nocey ³.
- La lieutenance de Pontac, à Houel ⁴.
- La lieutenance de Moulineau, à Castille ⁵.
- La lieutenance de Saillant, à d'Orgemont ⁶.
- La lieutenance de d'Orgemont, à Audiffret ⁷.
- L'aide-majorité de du Jardin, à Montgon ⁸.
- La sous-aide-majorité de Nocey, à Ferron ⁹.
- La sous-aide-majorité d'Audiffret, à la Tour de Caen ¹⁰.
- La sous-aide-majorité de Montgon, à Marignane ¹¹.
- La sous-lieutenance de Houel, à Nolet ¹².
- La sous-lieutenance de Nolet, à Nadaillac ¹³.
- La sous-lieutenance de Castille, à Coëtanscourt ¹⁴.
- La sous-lieutenance de Ferron, à Artagnan ¹⁵.

1. C'étoit un garçon de médiocre famille de Paris, auquel on avoit déjà fait deux ou trois passe-droit; cependant il étoit brave homme et n'avoit pas mérité le tort qu'on lui avoit fait.

2. Il étoit d'une famille de robe de Bordeaux, dans laquelle il y avoit eu des premiers présidents, et dont les cadets avoient toujours aimé le service. — [Nous avons eu occasion de signaler à plusieurs reprises dans notre ouvrage *Souvenirs du règne de Louis XIV* le rôle considérable du président de Pontac à l'époque de la Fronde, dans la Guienne. — Comte de Cosnac.]

3. Gentilhomme de Normandie.

4. Son père s'étoit établi dans les Iles d'Amérique, où il avoit gagné du bien. Ensuite il revint en France, où il s'établit avec ses enfants.

5. Il étoit de la famille des Castille, dont étoit le premier président Jeannin.

6. D'une famille de Paris.

7. [La note est restée en blanc. — *E. Pontal.*]

8. Frère du marquis de Montgon, brigadier de cavalerie, qui étoit un gentilhomme d'Auvergne.

9. Son père, qui étoit de Dauphiné, étoit lieutenant général des armées du Roi et lieutenant des gardes du corps.

10. C'étoit un garçon de Provence.

11. [La note est restée en blanc. — *E. Pontal.*]

12. D'une médiocre famille de Paris.

13. [La note est restée en blanc. — [De la maison du Pouget de Nadaillac, en Quercy. — Comte de Cosnac.]

14. Gentilhomme de Bretagne, qui avoit longtemps servi dans la première compagnie de mousquetaires du Roi.

15. Fils d'Artagnan, qui avoit été tué au siège de Maëstricht, commandant la première compagnie de mousquetaires du Roi.

La sous-lieutenance de la Tour de Caen, à d'Antraigues ¹.

La sous-lieutenance de Marignane, au chevalier d'Antraigues ².

Une enseigne de grenadiers, à Forest ³.

Une seconde enseigne de grenadiers, à l'Estang ⁴.

L'enseigne de Forest, à Villelume ⁵.

L'enseigne de l'Estang, à Guerosse ⁶.

L'enseigne de d'Antraigues, au chevalier de Sourches ⁷.

L'enseigne du chevalier d'Antraigues, à Monteran ⁸.

L'enseigne de Nadaillac, à Marbeuf ⁹.

L'enseigne de Boissy de Carava, à Halbandière ¹⁰.

Le même jour, on sut que les ennemis avoient levé le siège de Pignerol et qu'ils marchaient au maréchal de Catinat pour le combattre, mais qu'il avoit écrit au Roi qu'il se mettroit dans un poste où ils n'oseroient l'attaquer. On disoit aussi qu'ils avoient laissé huit mille hommes à Sainte-Brigitte et qu'ils avoient envoyé un corps vers Coni pour s'opposer à d'Usson ¹¹, qui étoit entré de ce côté-là et qui y avoit pris et pillé une petite ville et six villages qui jusqu'alors n'avoient pas voulu contribuer, et c'étoit dans cette expédition que le comte de Muret, colonel d'infanterie,

1. Gentilhomme de Languedoc.

2. Frère du précédent, qui, après le siège de Mons, pendant lequel il avoit servi de garçon-major dans le régiment du Roi, s'étoit attaché au maréchal de Boufflers, lequel lui avoit fait donner une enseigne au régiment des gardes. Il ne laissa pas pour cela de demeurer toujours son aide de camp, et, dans cette promotion, le maréchal le fit faire sous-lieutenant aussi bien que son frère, ce qui fit crier les anciens enseignes du régiment des gardes, parce que les deux d'Antraigues étoient nouveaux dans le régiment.

3. [Note restée en blanc. — E. Pontal.]

4. [Note restée en blanc. — E. Pontal.]

5. Gentilhomme de Limousin, neveu de défunt Bastiment, lieutenant des gardes du corps. Il étoit sous-brigadier de la première compagnie de mousquetaires du Roi.

6. Gentilhomme de Béarn, mousquetaire de la première compagnie.

7. Troisième fils du marquis de Sourches, grand prévôt de France; il étoit mousquetaire de la première compagnie.

8. C'étoit un garçon de Paris, qui étoit proche parent de la marquise de Pomponne. Il étoit sous-brigadier de la seconde compagnie de mousquetaires.

9. Gentilhomme de Bretagne, qui étoit sous-brigadier de la seconde compagnie de mousquetaires.

10. Gentilhomme de Normandie, qui étoit mousquetaire de la seconde compagnie. Il étoit frère de Campigny, qui avoit été tué à la bataille.

11. Maréchal de camp.

avoit reçu un coup de fusil au travers du corps, qu'on croyoit être mortel.

On apprit aussi que Chamlay étoit malade du flux de sang à Strasbourg, où il s'étoit fait porter.

3 septembre. — Le 3, on sut que Monseigneur avoit avancé son retour, et qu'il arriveroit le 9 à Versailles.

4 septembre. — Le 4, Novion, ci-devant premier président du parlement de Paris, mourut en peu de jours ¹ à sa maison de Grignon, qui est à deux ou trois lieues de Versailles.

On apprit aussi que Ratabon ², envoyé du Roi auprès de la république de Gènes, y étoit mort d'apoplexie.

On eut nouvelle, ce jour-là, que le prince d'Orange étoit allé camper à Gamarache, d'où il pouvoit facilement passer la Dender et l'Escaut et avoir deux journées devant le maréchal de Luxembourg, s'il vouloit aller prendre le poste de Courtray ³.

5-6 septembre. — Le 5, le Roi donna la charge de gentilhomme ordinaire qu'avoit Ratabon à son fils, encore enfant.

Ce jour-là, le duc de Bourgogne eut la fièvre avec des vomissements, et, le lendemain, la fièvre prit aussi au duc d'Anjou, de sorte que tout le monde soupçonna qu'ils avoient la petite vérole, mais heureusement on se trompa.

Ce jour-là, on vit arriver à la cour milord grand prieur, fils naturel du roi d'Angleterre, qui venoit de faire la campagne sur les vaisseaux du Roi.

7 septembre. — Le 7, on apprit que l'abbé de Brissac ⁴ étoit mort à l'abbaye de Chelles, dont sa sœur étoit l'abbesse.

8 septembre. — Le 8, le Roi fit ses dévotions, mais il ne toucha point les malades des écrouelles, cette cérémonie n'étant de fondation que pour les quatre grandes fêtes de l'année, et la piété du Roi ayant été la seule cause qu'il avoit bien voulu la faire quelques fois, lorsqu'il avoit communiqué aux jours des fêtes de la Vierge.

1. Il avoit au moins soixante-dix-sept ans. — [Né en 1618, il avoit soixante-quinze ans et, d'après Dangeau, serait mort le 1^{er} septembre. — *E. Pontal.*]

2. Fils de Ratabon, ci-devant surintendant des bâtimens, que le secrétaire d'État Colbert avoit tiré de sa charge pour s'en accommoder.

3. Et aller de là faire le siège de Furnes, qui n'étoit pas encore en état de défense.

4. Frère du défunt duc de Brissac et oncle du duc de Brissac d'alors, de la duchesse de Villeroy, du marquis de Biron, de la comtesse de Nogaret et de la marquise d'Urfé.

L'après-dînée, il donna tous les bénéfices qui étoient vacants, à la réserve de l'archevêché de Lyon, mais on ne douta pas qu'il ne le gardât *in petto* pour quelque prélat de l'assemblée du clergé de 1682 ¹, et qu'il n'attendit à le déclarer quand les affaires de Rome seroient accommodées. Il donna donc l'évêché de Condom, qui vaquoit par la démission volontaire du titulaire ², à l'abbé d'Hervault; l'évêché de Pamiers, à l'abbé de Verthamon ³; l'évêché de Saint-Flour, à l'abbé d'Estaing ⁴, comte de Lyon, et l'évêché de Périgueux, à l'abbé de Francheville ⁵, avocat général du parlement de Bretagne; l'abbaye d'Ainay, à l'abbé de Vaubecourt ⁶, aumônier du Roi; celle de Chassagne, qu'il avoit, à l'abbé Pajot ⁷; l'abbaye de l'Île-Barbe, à l'abbé de Valorge ⁸; celle de Vaux, qu'il avoit, à l'abbé du Tronc ⁹; l'abbaye de Saint-Just, à l'abbé Du-bois ¹⁰, précepteur du duc de Chartres; l'abbaye de Lunéville, à

1. Pour l'archevêque de Tours, intime ami du P. de la Chaise, confesseur du Roi.

2. Il étoit frère du comte de Matignon, du comte de Gacé et de l'évêque de Lisieux.

3. Son père étoit un ancien maître des requêtes, qui portoit le nom de sa terre de Villemenon; mais, malheureusement pour lui, cette terre étoit proche de Romaine, qui est une terre de l'archevêché de Paris, et il eut une violente querelle avec l'archevêque de Péréfixe, qui avoit été précepteur du Roi. Sa Majesté fut fort mécontente de lui, et le malheur du père fut que le fils attendit très longtemps à être évêque, le Roi ne voulant point entendre parler de ce nom-là, quoique celui-ci fût homme de mérite.

4. Il étoit frère du comte du Terrail, de l'abbé d'Estaing, du comte de Saillant, capitaine aux gardes, de l'abbé de Saillant, et des deux chevaliers de Saillant, qui avoient été tués l'un en Morée, et l'autre à Mons. C'étoit un homme de mérite et d'une vie exemplaire.

5. Il étoit d'une médiocre famille de Saint-Malo.

6. Frère du marquis de Vaubecourt, maréchal de camp.

7. Frère ou fils d'un directeur des postes.

8. Il étoit créature de la maison de Villeroy et parent du P. de la Chaise. Il avoit eu deux de ses frères tués dans le régiment d'infanterie du Lyonnais. Cette abbaye de l'Île-Barbe étoit tout contre la terre de Neuville, que le défunt archevêque de Lyon avoit si bien fait bâtir, et même il avoit démembré, avec les formes permises, les fiefs et les seigneuries de cette abbaye pour les attacher à Neuville, et il étoit bon de mettre dans cette abbaye un abbé qui ne voulût rien changer à tout cela.

9. Fils d'un marquis de la Londe d'auprès de Rouen, et parent de Bontemps; le Roi lui avoit donné une autre abbaye à la dernière distribution, mais l'abbé ne se trouva pas mort.

10. Quand il entra au service du duc de Chartres, il se trouva très heureux d'avoir cinq cents écus d'appointements, et c'étoit alors la seconde abbaye que le Roi lui donnoit.

l'abbé de Sève ¹ ; l'abbaye de Fontaine-le-Comte, à Fauvelet, doyen de l'église de Viviers, pour récompense de ²..... qu'il avait cédé ; le prieuré des Bonshommes, au prieur de Champigny, pour récompense d'un prieuré qu'il avait cédé pour le joindre à l'évêché de Blois ; le prieuré de la Faye, à l'abbé Boileau ³ ; le prieuré de Marmande, à l'abbé de Gianpol ⁴, et le prieuré de Saint-Inglevert, à l'abbé de la Chastaigneraye ⁵ ; sans compter une infinité d'autres petits bénéfices, qui furent donnés à des gens de moindre caractère.

9 septembre. — Le 9, le Roi donna au cardinal de Bouillon l'appartement que défunte Mlle de Montpensier avait occupé dans le château de Versailles, et ce fut la première grâce qu'il obtint depuis son éloignement de la cour ; il eut aussi, le même jour, une assez longue audience du Roi dans son cabinet, et on sut qu'il partoît pour aller tenir le chapitre de son abbaye de Cluny.

L'après-dînée, le Roi alla au-devant de Monseigneur et passa, en allant, par Saint-Cloud, où il vit Madame pour la première fois ; après avoir resté quelque temps à Saint-Cloud, il remonta en carrosse avec Monsieur, Madame et toutes les princesses, à la réserve de la duchesse de Chartres, qui, étant déjà fort grosse, avoit besoin qu'on lui épargnât ces sortes de courses dans sa première grossesse. On alla ainsi jusqu'aux murs du bois de Boulogne du côté de la plaine de Billancourt ; mais on ne passa pas plus loin, car on y trouva Monseigneur, tête pour tête, qui venoit dans un carrosse qu'on avoit envoyé au-devant de lui. Le Roi mit pied à terre avec tous les princes et princesses, et, après les

1. Il étoit fils du premier président du parlement de Metz, qui étoit aussi intendant des trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, et qui avoit été longtemps intendant en diverses provinces, dans tous lesquels emplois il s'étoit conduit très dignement.

2. [Indication laissée en blanc. — *E. Pontal.*]

3. C'étoit un curé des environs de Paris, lequel, ayant du talent pour la prédication, avoit quitté sa cure et s'étoit mis à prêcher dans Paris. Il avoit trouvé moyen de s'insinuer chez Bontemps, qui lui avoit procuré ce bénéfice.

4. Fils du duc de Gianpol, Messinois, et l'un de ceux qui avoient favorisé les François dans la révolte de Messine, et que le défunt duc de la Feuillade avoit amené en France.

5. Frère d'un nommé Marzan, conseiller au parlement de Bretagne. On avoit peine à juger pourquoi celui-là attrapa ce bénéfice ; il avoit un frère jésuite, et peut-être étoit-il bon à quelques négociations secrètes.

premières embrassades, le Roi remonta en carrosse, et Monseigneur avec lui ; on revint à Saint-Cloud, où on laissa Madame, à laquelle le Roi conseilla de venir à Fontainebleau ; il reprit ensuite le chemin de Versailles, où il arriva peu de moments après.

Monseigneur trouva ses trois enfants au haut du degré, et, après les avoir caressés un moment, il entra avec le Roi et Monsieur dans l'appartement de la marquise de Maintenon. Monsieur n'y resta pas longtemps, et Monseigneur y resta une heure et demie enfermé avec le Roi.

10 septembre. — Le 10, on eut nouvelle que le duc de Savoie avoit voulu couper la communication entre le maréchal de Catinat et le comte de Larrey, mais qu'il avoit trouvé les postes si bien garnis qu'il avoit jugé la chose impossible et s'en étoit retourné.

11 septembre. — Le 11, on eut nouvelle que les deux bataillons du régiment de Sault ¹, le bataillon du régiment de Souches ² et les deux bataillons du régiment de la reine d'Angleterre, qui étoient venus par terre de Catalogne en Languedoc, s'étoient enfin embarqués sur les galères du Roi qu'ils avoient trouvées au port de Cette.

Ce fut ce jour-là que le Roi déclara que son armée de Flandre alloit faire le siège de Charleroy, et, le soir, on vit arriver à la cour l'abbé de Noirmoustier ³, qui venoit de Rome, ce qui fit juger qu'il apportoit de bonnes nouvelles de ce côté-là.

12 septembre. — En effet, on sut, le lendemain, que l'accommodement de la France avec la cour de Rome étoit fait, et que le Pape donneroit des bulles aux évêques et aux abbés qui avoient été de l'assemblée du clergé de l'année 1682 ⁴, moyen-

1. Dont le petit duc de Lesdiguières étoit colonel.

2. Dont le comte de Montsoreau, fils aîné du grand prévôt, étoit colonel.

3. Dernier fils du défunt duc de Noirmoustier, qui étoit de la maison de la Trémouille ou la Trimouille. Il avoit eu un frère, qui, s'étant battu en duel, s'enfuit de la France et mourut dans les pays étrangers ; le second de ses frères, qui étoit fort aimable, avoit eu les deux yeux crevés par la petite vérole. Il avoit trois sœurs, dont l'aînée étoit la duchesse de Bracciano ; la seconde avoit épousé son cousin le comte de Royan, qui étoit frère cadet du comte d'Olonne ; la troisième avoit épousé un seigneur en Italie. Cette maison de Noirmoustier étoit ruinée, et le cardinal d'Estrées, par générosité, donnoit trois mille livres de pension à cet abbé, et l'avoit mené avec lui à Rome, parce qu'il étoit homme d'esprit.

4. C'étoit cette fameuse assemblée du clergé, dont les réglemens avoient tant fait de bruit dans l'Europe, qui avoit ordonné que, dans la Sorbonne

nant qu'ils signeroient une certaine formule ¹ de désaveu des propositions qu'on y avoit ordonnées être soutenues dans toutes les universités de France contre l'autorité du Pape.

13 septembre. — Le 13, on disoit que la tranchée se devoit ouvrir ce jour-là devant Charleroy.

Le même jour, le nonce du Pape eut une audience publique du Roi, dans laquelle il lui déclara le consentement que Sa Sainteté avoit donné à l'accommodement de ses démêlés avec la France, et, peu d'heures après, on sut que l'archevêché de Lyon étoit donné à l'archevêque de Tours ², comme on se l'étoit toujours imaginé.

14 septembre. — Le 14, on apprit que le roi de Suède avoit accepté d'être médiateur pour la paix générale; on ajoutoit aussi qu'il l'avoit fait déclarer à la diète générale de l'Empire; et, le même jour, l'ambassadeur de Venise eut audience du Roi dans son cabinet et lui rendit grâces, de la part de sa république, de l'honneur qu'il lui avoit fait de vouloir bien qu'elle fût aussi médiatrice pour la paix.

Cependant on savoit que le roi de Danemark jouoit un autre rôle, et qu'il avoit déclaré la guerre à la maison de Lunebourg en faisant bombarder Ratzebourg.

Ce fut ce jour-là que la marquise de Thiange ³ mourut à Paris d'une apoplexie, après avoir été pendant plusieurs années sujette à de grandes infirmités.

et autres universités de France, on enseigneroit publiquement que le Pape n'étoit pas infallible, etc.

1. Comme il n'y avoit que les évêques et abbés qui n'avoient point de bulles qui signassent cette formule, on ne pouvoit les regarder que comme des particuliers qui ne pouvoient en aucune manière préjudicier au sentiment de l'Eglise gallicane, d'autant plus que le clergé de France en corps ne donnoit point de désaveu des propositions qu'il avoit ordonné qu'on enseignât, et que le Roi ne révoquoit point la déclaration enregistrée au parlement qu'il avoit donnée pour confirmer le décret du clergé. — [Nous ne pouvons nous empêcher de faire ressortir le contraste qui existe entre cette note et les sentiments manifestés par l'auteur à l'occasion de l'assemblée du clergé de 1682. — Comte de Cosnac.]

2. Ci-devant l'abbé de Saint-George, gentilhomme d'Auvergne, comte de Saint-Jean de Lyon, intime ami du P. de la Chaise. On lui donna d'abord l'évêché de Clermont en Auvergne, et ensuite l'archevêché de Tours, dont il ne put avoir de bulles, parce qu'il avoit été de l'assemblée de 1682.

3. Fille aînée du défunt duc de Mortemart, et sœur de la marquise de Montespan.

15 septembre. — Le 15, les évêques et abbés de l'assemblée de 1682 allèrent en foule chez le nonce du Pape, où ils signèrent la formule de désaveu, qui étoit conçu en ces termes :

FORMULE DU DÉSAVEU

BEATISSIME PATER,

Cum in hac tandem exultantis Ecclesiæ felicitate ingentes christiani omnes paternæ providentiæ Sanctitatis Vestræ fructus percipiant, facilemque in sinu clementiæ vestræ aditum experiantur, nihil accidere molestius nobis potuit, quam quod eo nunc loco res nostræ sitæ, ut aditus in gratiam S. V. nobis hactenus interclusus videatur; cujus quidem rei, cum eam fuisse rationem perceperimus, quod nos cleri gallicani comitiis anno 1682 Parisiis habitis, interfuerimus, idcirco ad pedes B. V. provoluti prosternimur, et declaramus vehementer quidem, et supra id quod dici potest nos ex corde dolere de rebus in comitiis prædictis gestis quæ S. V. ejusque prædecessoribus summopere displicuerunt, ac proinde quidquid in eisdem comitiis circa ecclesiasticam potestatem, ac pontificiam auctoritatem decretum censeri potuit pro non decreto habemus, et habendum esse declaramus, et quidquid ibidem deliberatum in præjudicium jurium ecclesiarum censeri potuit, ita pariter pro non deliberato habemus, et habendum esse declaramus. Quinimo alienum a mente nostra fuisse testamur quidquam decernere, et ecclesiis ipsis præjudicium inferre, prompti insuper in insigne profundissimi obsequii, quod S. V. prosternimur, et demissæ reverentiæ pignus ita nos gerere, ut de debita nostra quam ad extremum vitæ spiritum S. V. præstabimus obedientia, et de nostro pro tuendis ecclesiarum juribus zelo nihil unquam possit desiderari.

His itaque perlectis nostris litteris speramus, et S. Vestram hummillime obtestamur, ut nos in gratiam benevolentiamque suam tandem receptos ecclesiis quibus Rex noster christianissimus præfecit, Sanctitas quoque vestra præficere non dedignetur, quo maturius animarum saluti, et christianæ religionis utilitati, ipsarumque ecclesiarum juribus, et dignitati, ut sincere S. V. prosternimur, studium omne nostrum et curas impendamus. Interim Sanctitati Vestræ tanquam beati Petri apostolorum principis successoris, Christi domini vicario, totius militantis Ecclesiæ

capiti, veram et sinceram obedientiam, quam jam promissimus, iterum promittimus, vovemus, et juramus, ac multos et felices annos pro bono totius Ecclesiæ ex animo precamur.

On sut, ce jour-là, que la tranchée devant Charleroy n'avoit pas été ouverte le 13, comme on l'avoit dit, mais qu'elle s'ouvriroit seulement la nuit du 15 au 16, et que les batteries seroient en état de tirer le 17.

16 septembre. — Le 16, on eut nouvelle que les cinq bataillons de Catalogne n'avoient pu s'embarquer sur les galères au port de Cette, et que, comme elles attendoient que le vent devint moins violent, un courrier de la cour leur avoit apporté des ordres pour marcher par terre droit à Briançon.

On apprit aussi que le siège de Charleroy se faisoit d'une manière nouvelle, qu'il y avoit trente-trois bataillons détachés de l'armée du maréchal de Luxembourg, et qu'aussitôt qu'une brigade avoit monté la garde de tranchée, elle s'en retournoit à l'armée et une autre la venoit relever; que le maréchal de Luxembourg étoit campé à Erlemont sur le ruisseau du Piéton, et que le prince d'Orange étoit toujours dans son même camp de Saint-Quentin-Leniek, proche de Gamarache.

17 septembre. — Le 17, le Roi partit de Versailles pour venir à Fontainebleau, et, après avoir chassé du côté de Berny¹, il vint à Choisy, où il devoit coucher. Il y arriva vers les cinq heures du soir, et y fut reçu par Monseigneur, qui y étoit venu deux jours auparavant, et par les princes et princesses. D'abord il se promena à pied dans le jardin, mais ensuite il monta en calèche, et visita tout avec curiosité pour voir les accommodements qu'on y pourroit faire.

Ce soir-là, on eut nouvelle que la tranchée de Charleroy avoit été ouverte le 15, et qu'on y avoit pris trente officiers des ennemis qui vouloient se jeter dans la place.

18 septembre. — Le 18, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry partirent de Versailles et vinrent coucher au Plessis chez Prud'homme, ci-devant barbier ordinaire du Roi.

Le Roi eut ce matin-là des nouvelles de la première nuit de tranchée de Charleroy, et il dit qu'on y avoit attaqué une maison

1. Maison du cardinal de Fürstenberg, dépendante de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

retranchée et palissadée dans laquelle les ennemis avoient plus de cent vingt hommes, qu'on l'avoit emportée, et qu'on avoit tué tous ceux qui étoient dedans, à la réserve d'une trentaine qui avoient été faits prisonniers; que Marigny, enseigne au régiment des gardes, y avoit été tué, d'Aquin ¹, capitaine dans le même régiment, blessé à la tête des grenadiers d'un coup de mousquet dans les chairs du bras, et Vigny, lieutenant général de l'artillerie, renversé d'une motte de terre poussée par le canon, qui lui avoit fait de grandes contusions.

Après ces nouvelles, le Roi partit de Choisy sur le midi, et vint tout d'une traite à Fontainebleau, où les princesses ² n'arrivèrent qu'à une heure après minuit, parce qu'elles s'étoient embarquées sur le coche d'eau, et que le vent fut toujours fort violent, et tout contraire.

19 septembre. — Le 19, les trois jeunes princesses arrivèrent à Fontainebleau.

20 septembre. — Le 20, on reçut des lettres du camp devant Charleroy, qui portoient que, le second jour de tranchée, on avoit voulu rélargir un boyau qu'on avoit avancé à l'attaque de Navarre, qui étoit celle de la droite, parce que les gardes avoient choisi l'attaque de la gauche, et que, comme ce boyau étoit fort étroit, les deux bataillons de Piémont et celui de Nice, qui étoient de garde, embarrassant les travailleurs, on avoit jugé à propos de les faire mettre à couvert dans une ravine prochaine, et de ne laisser que les grenadiers de Piémont à la tête du travail, pour soutenir les travailleurs pendant qu'on travailleroit à rélargir le boyau; que les assiégés s'en étoient aperçus, et qu'ils avoient fait une sortie de cavalerie et d'infanterie, laquelle avoit renversé les grenadiers, chassé les travailleurs, et commençoit à raser les travaux; que les deux bataillons de Piémont étoient sortis de leur chemin creux, et étoient marchés aux ennemis, mais que, comme ils avoient perdu la plus grande partie de leurs officiers à la bataille de Nerwinde, ils n'avoient pu soutenir l'effort des assiégés; que le bataillon de Nice étoit venu à leur secours, qu'il avoit chargé les ennemis, les avoit repoussés, les

1. Fils de d'Aquin, premier médecin du Roi.

2. La duchesse de Chartres, la duchesse d'Enghien, la duchesse du Maine. Elles étoient toutes grosses; cependant on ne pouvoit croire que la duchesse du Maine le fût.

avoit forcés de rentrer dans leur contrescarpe, et avoit repris et rétabli tous les postes; qu'ils avoient été en cela rigoureusement secondés par le lieutenant-colonel ¹ du régiment de dragons d'Asfeld étranger, lequel y avoit fait des merveilles à la tête de cent cinquante dragons commandés, quoiqu'il eût encore le bras en écharpe d'une blessure qu'il avoit reçue à la bataille de Nerwinde.

Le marquis de Créquy commandoit ce jour-là en qualité de maréchal de camp à cette attaque, et le jeune comte de Broglie ², capitaine de cavalerie, qui y étoit venu par amitié pour le voir, y fut tué auprès de lui.

On sut, le même jour, que le duc de Bavière marchoit avec un corps pour aller encore une fois attaquer les lignes, et le Roi dit qu'on y faisoit marcher la cavalerie qui étoit à Mons, et encore d'autres troupes.

21 septembre. — Le 21, on eut nouvelle que l'archevêque de Cambrai ³ étoit à l'extrémité, et tous les honnêtes gens le plainquirent extrêmement, car c'étoit un prélat qui savoit allier les vertus d'un homme de qualité à celles d'un bon évêque.

On sut aussi, le même jour, que le prince de Conti avoit la fièvre double tierce, et que cela ne l'avoit pas empêché de monter sa garde de tranchée. On apprit encore que le prince d'Orange avoit décampé, et qu'il étoit venu à Hall.

22 septembre. — Le 22, les lettres de Charleroy portoient que tout alloit bien, quoique les assiégés se défendissent assez vigoureusement; qu'on approchoit fort d'un certain étang dans lequel il y avoit une redoute de pierre, qu'on espéroit de saigner cet étang, et que le marquis de Rochefort ⁴ avoit reçu un coup

1. La note est restée en blanc. — [E. Pontal.]

2. Fils aîné du comte de Broglie, lieutenant général des armées du Roi commandant alors en Languedoc, et de la fille aînée du défunt premier président de Lamoignon.

3. C'étoit un Wallon de bonne maison, et qui avoit su, depuis qu'il étoit sous l'obéissance du Roi, le servir aussi fidèlement qu'il avoit servi le roi d'Espagne lorsqu'il étoit son sujet. — [Son nom étoit Lancelot Jonnart. — Comte de Cosnac.]

4. Son père, qui avoit autrefois porté les armes sous le prince de Condé contre le Roi, étoit depuis devenu maréchal de France et capitaine des gardes du corps, et avoit été tué au combat de Sénéf; sa mère étoit de la maison de Laval, demi-sœur du duc de Coislin; elle avoit été dame d'atour de Madame la Dauphine, et étoit alors dame d'honneur de la duchesse de Chartres. Le fils étoit colonel du régiment de Bourbonnois.

de mousquet, qui lui avoit fait une grosse contusion au-dessous de la mamelle droite, où on lui avoit fait sur-le-champ une grande incision.

23 septembre. — Le 23, on apprit que le prince de Conti avoit été obligé de se faire porter à Mons, sa fièvre étant devenue double tierce continue, et que Dodart, médecin de la princesse de Conti, et Morin, médecin du prince de Condé, étoient partis en poste pour se rendre auprès de lui.

Le Roi dit aussi qu'il n'avoit point de nouvelles que le duc de Bavière eût passé l'Escaut, et qu'il étoit toujours à Gavre, mais il n'y avoit pas d'apparence qu'il y restât longtems.

Ce fut ce jour-là que le roi et la reine d'Angleterre arrivèrent avec leur cour à Fontainebleau. Le Roi alla au-devant d'eux jusqu'au delà du bout de la forêt, et leur fit les mêmes honneurs qu'il leur avoit faits les années précédentes.

24 septembre. — Le 24, on apprit, par les lettres de Flandre, que le prince d'Orange avoit passé la Dender, et qu'il se vantoit d'aller faire le siège d'Ypres, sous laquelle le marquis de la Valette étoit en état de se mettre avec quinze escadrons et huit bataillons; que, sur cette marche, le maréchal de Luxembourg avoit détaché le marquis d'Harcourt, avec un corps de cavalerie et de dragons, pour aller observer les ennemis, et passer en Flandre s'ils y passoient, et qu'il s'étoit lui-même avancé jusqu'à Mons avec deux brigades de cavalerie, pendant que le reste de son armée le suivoit, à la réserve de quarante bataillons et de quarante escadrons qu'il avoit laissés au maréchal de Villeroy pour continuer le siège de Charleroy. On ajoutoit que le prince d'Orange avoit renvoyé les troupes de Liège dans leur pays, apparemment sur la jalousie que lui avoit donnée la marche du maréchal de Boufflers qui passoit assez près de Liège en revenant d'Allemagne.

Le même jour, Moreau, ci-devant premier médecin de Madame la Dauphine, mourut en trente heures de maladie à Fontainebleau; tous ses confrères le virent et n'e l'empêchèrent point de mourir si brusquement; et après sa mort, on sut, quoiqu'ils pussent dire au contraire, qu'il étoit mort du pourpre et de la petite vérole.

25 septembre. — Le 25, on assuroit que le prince d'Orange n'avoit point passé la Dender, qu'il étoit toujours dans son même

camp, et que le duc de Bavière avoit quitté Gavre, et l'étoit venu rejoindre.

Les lettres d'Italie du 18, qu'on reçut ce jour-là, portoient que le duc de Savoie étoit retourné aux environs de Pignerol, qu'il avoit fait venir du gros canon et des bombes de Turin, qu'on croyoit, qu'il vouloit bombarder Pignerol et que cette expédition se feroit le 25, et que le maréchal de Catinat, ayant fait donner à Lyon trois cents chevaux à la gendarmerie, devoit commencer le 1^{er} d'octobre à entrer par Suse dans le pays ennemi; que les ennemis avoient achevé de rétablir le fort de Sainte-Brigitte, qu'ils travailloient à y accommoder des bâtimens, mais qu'ils n'avoient pas laissé de le miner pour le faire sauter, en cas qu'ils ne se trouvassent pas en état de le soutenir.

On sut aussi, ce jour-là, que le prince de Conti n'avoit plus de fièvre, et qu'elle avoit cédé à la vertu du quinquina.

26 septembre. — Le 26, on eut nouvelle que la redoute de Charleroy, qui étoit dans l'étang, avoit été emportée avec des bateaux, et que le capitaine espagnol qui y commandoit, et qui, lorsqu'on l'avoit fait sommer de se rendre, avoit répondu qu'il ne se rendroit jamais tant qu'il y auroit des vivres, n'y avoit pas fait défense qu'on se l'étoit imaginé.

27 septembre. — Le 27, on sut que l'autre redoute, qui étoit dans la garenne, n'étoit pas encore prise, mais qu'on travailloit à l'embrasser de manière qu'on la pût prendre par la gorge, ce qu'on faisoit parce qu'elle étoit casematée. On ajoutoit que le canon des assiégeants ruinoit extrêmement les deux bastions de l'attaque, et qu'il avoit déjà fait deux brèches considérables, mais principalement au bastion de la droite.

Ce fut ce jour-là qu'on eut confirmation de la mort de Mazel, brigadier de cavalerie, qui fut regretté du Roi et de tous les gens qui le connoissoient pour un des meilleurs officiers du royaume.

28 septembre. — Le 28, on assuroit que les Turcs se défendoient vigoureusement dans Belgrade, qu'ils y avoient huit mille hommes et cent pièces de canon; que leur armée marchoit au secours de la place, et que le duc de Croy ¹, général de l'armée

1. Il étoit d'une branche de l'illustre maison de Croy des Pays-Bas, mais établi en Allemagne.

impériale, disoit qu'il vouloit aller au-devant de l'armée des infidèles, et les combattre.

Le soir, on apprit que le prince d'Orange avoit quitté son armée et s'en étoit allé en Hollande, d'où il devoit bientôt passer en Angleterre, sa présence y étant nécessaire pour les premières séances du Parlement, d'autant plus que ses deux principaux ministres lui avoient demandé leur congé.

On reçut aussi des lettres d'Italie, par lesquelles on apprit que, le 24 au soir, le duc de Savoie n'avoit pas encore commencé à bombarder Pignerol, mais qu'on avoit entendu beaucoup de canon de la place, ce qui faisoit juger qu'on tiroit aux batteries que les ennemis faisoient pour bombarder.

Les mêmes lettres portoient que toutes les troupes avoient joint le maréchal de Catinat, qu'il devoit arriver le 28 à Boussoilin, proche de Suse, et commencer le 29 à descendre dans la plaine par le défilé qui va à Veillane, pendant que le comte de Larrey descendroit avec vingt bataillons par les défilés de Saint-Michel et de Saint-Ambroise.

29 septembre. — Le 29, au matin, on apprit, par des lettres de Bruxelles, que le siège de Belgrade étoit levé, et, l'après-dinée, il vint un courrier de Charleroy, par lequel on sut qu'on avoit emporté la redoute qui étoit à la tête de la chaussée de l'étang, que les ennemis y avoient perdu beaucoup de monde, et que le marquis de Charost y avoit été légèrement blessé à la tête.

Le Roi reçut aussi, par l'envoyé du duc de Parme, la nouvelle de la mort du prince, son fils aîné, qui avoit épousé une sœur de l'Impératrice, de laquelle il n'avoit point d'enfants.

30 septembre. — Le 30, on sut que le prince Philippe de Savoie, frère du comte de Soissons, avoit la petite vérole à Paris.

On eut aussi la confirmation de la levée du siège de Belgrade avec le détail, qui étoit que le duc de Croy avoit fait donner un assaut à la place, mais qu'ayant été repoussé, il n'avoit osé attendre le Grand Vizir qui s'approchoit pour la secourir.

OCTOBRE 1693

1^{er} octobre. — Le premier jour d'octobre, on sut qu'il y avoit déjà quelques jours que le maréchal de Tourville avoit mis à la

voile avec une partie de l'armée navale, et que le comte de Châteaurenaud alloit bientôt le suivre; ils pouvoient sans péril faire séparément leur navigation jusqu'à Brest, puisqu'il ne paroissoit plus aucun vaisseau des ennemis dans la Manche.

2 octobre. — Le 2, on eut des lettres d'Italie par un courrier exprès, qui portoient que les ennemis avoient commencé à bombarder Pignerol le 23 de septembre; que, dans les deux premiers jours, ils n'avoient jeté que vingt-quatre bombes; que, le 25, ils avoient commencé à en jeter un très grand nombre, et beaucoup de carcasses, mais que les carcasses ne venoient point jusque dans la place, parce que les batteries de la ville avoient obligé les ennemis de reculer leurs batteries; que le bombardement avoit duré de cette manière jusqu'au 28; que le maréchal de Catinat avoit commencé, le 29, à descendre en Piémont par Suse, ayant su que, le jour précédent, le comte de Larrey avoit occupé les défilés de Saint-Michel et de Saint-Ambroise, et que le comte de Massel, qui étoit à Veillane, avec un corps de deux mille cinq cents chevaux, l'avoit abandonné, et s'étoit retiré derrière Frossasque; que le maréchal de Catinat avoit mandé au Roi qu'il y auroit dans peu de jours une grosse action, et qu'il ne doutoit pas que Dieu ne bénît les armes de Sa Majesté; qu'il avoit quarante-huit bataillons et soixante-dix-sept escadrons, sans compter treize bataillons qui étoient demeurés à Guillestre pour marcher à Pignerol par la Pérouse, pendant qu'on attaqueroit les ennemis par la plaine, cinq qui étoient à Mont-Dauphin, trois qui étoient dans la vallée des Barcelonnettes.

On sut alors que le duc de Mantoue avoit été à l'extrémité¹, mais qu'il étoit absolument hors de danger.

3 octobre. — Le 3, on apprit, par un courrier du maréchal de Luxembourg, qu'on avoit attaché le mineur à une contre-garde de Charleroy qui étoit à l'attaque de la gauche, qu'on travailloit à la communication des boyaux de la gauche à ceux de la droite entre l'étang et la place; qu'on y avoit fait de grandes places d'armes, parce qu'ils ne pouvoient pas être soutenus de la queue de la tranchée, l'étang étant entre deux; que, quand cette communication seroit achevée, on seroit en état de se ren-

1. S'il étoit mort, les Impériaux n'auroient pas manqué de s'emparer de ses Etats, faisant revivre les anciennes-prétentions de l'Empire sur la Lombardie.

dre maître de la contrescarpe, et qu'on espéroit qu'aussitôt qu'on l'auroit emportée, la place seroit obligée de capituler, parce que la courtine et les bastions étoient presque tous ruinés par les batteries des assiégeants. Cependant on disoit que Castillo, qui y commandoit, se vantoit qu'il n'écouteroit aucunes propositions de capituler.

On sut encore, le même jour, que les Espagnols étoient assez forts en Catalogue, et qu'ils se vantoient de faire un siège, mais que le maréchal de Noailles ne croyoit pas qu'ils y pussent réussir.

4-5 octobre. — Le 4, au matin, on eut nouvelle que le prince Philippe étoit à l'extrémité, et qu'on n'avoit plus aucune espérance pour sa vie, et, le lendemain, on apprit qu'il étoit mort. Il laissoit des bénéfices très considérables, dont le principal étoit l'abbaye de Corbie¹, que le Roi donna sur-le-champ au cardinal de Janson².

Le soir, on sut que le marquis de Pleuvault³, colonel du régiment de Chartres, avoit été fort blessé au siège de Charleroy d'un coup de mousquet au travers de l'épaule; que le siège alloit lentement à cause du rocher qu'on avoit trouvé au delà de l'étang, et qu'on croyoit qu'on seroit encore obligé d'attaquer un ouvrage à cornes avant que d'emporter le chemin couvert.

On disoit, ce jour-là, que la Transylvanie s'étoit révoltée contre l'Empereur, et que le Grand Vizir, qui venoit de faire lever le siège de Belgrade, ne manqueroit pas de la remettre sous l'obéissance du Grand Seigneur.

6 octobre. — Le 6, on apprit que le Roi avoit donné à l'abbé de Noirmoustier l'emploi d'auditeur de rote à Rome, qui étoit vacant par la promotion de l'abbé d'Hervault à l'évêché de Condom.

On eut aussi nouvelle que le marquis de Châteaurenaud⁴, colonel d'infanterie, étoit mort de maladie à Casal, et il fut regretté de tous ceux qui le connoissoient.

On sut encore que le Roi avoit nommé Luciennes⁵, l'un de

1. Elle valoit au prince Philippe trente-huit mille livres de rente, et on croyoit qu'elle en vaudroit bien cinquante mille au cardinal.

2. C'étoit le même qu'on appelloit le cardinal de Forbin.

3. Gentilhomme de Bourgogne, dont le père étoit maître de la garde-robe de Monsieur, frère du Roi.

4. Gentilhomme de Touraine; son oncle étoit lieutenant général des armées navales du Roi.

5. Gentilhomme d'auprès de Marly.

ses gentilshommes ordinaires et son envoyé auprès du duc de Mantoue, pour aller remplir auprès de la république de Gènes l'emploi qui étoit vacant par la mort de Ratabon, et qu'il avoit choisi, pour aller auprès du duc de Mantoue, Dupré ¹, ci-devant son envoyé à Genève et à Cologne.

Ce fut aussi le même jour que le Roi choisit Bignon ², capitaine au régiment de ses gardes françoises, pour aller pendant l'hiver commander dans Trèves.

7 octobre. — Le 7, au matin, le roi et la reine d'Angleterre partirent à leur grand regret de Fontainebleau pour s'en retourner à Saint-Germain, et le Roi, avec Monseigneur, Monsieur, Madame et la princesse douairière de Conti, les reconduisirent jusque hors de la forêt en dessein de courre un cerf en revenant.

Comme le Roi étoit encore à la chasse, le marquis de Barbezieux lui amena Maisoncelles ³, commandant de l'infanterie de Pignerol, que le comte de Tessé lui envoyoit pour lui apporter la nouvelle de la retraite des ennemis de devant cette place, et Sa Majesté apprit de lui qu'il y avoit déjà quelques jours qu'on s'apercevoit qu'ils prenoient des mesures pour décamper; mais que le... ⁴, ils s'étoient effectivement retirés, après avoir fait marcher devant eux leur canon et leurs mortiers, et avoir fait sauter les quatre bastions du fort de Sainte-Brigitte sans endommager les courtines; qu'on avoit trouvé dedans onze cents bombes, un grand nombre de boulets et quelques affûts de canon; qu'on croyoit que les ennemis avoient repassé le Pô, et que le maréchal de Catinat auroit eu de la peine à les joindre; mais que, selon les apparences, il étoit dans la plaine de Piémont et pouvoit s'étendre jusqu'à Turin, où il pourroit faire brûler tout le

1. On l'avoit tiré de Genève pour l'envoyer à Cologne; mais en y arrivant, il trouva l'électeur mort, et la guerre commença, ainsi il y avoit de la justice de lui donner de l'emploi.

2. Il étoit neveu du contrôleur général de Pontchartrain, et d'ailleurs garçon de mérite.

3. Il étoit capitaine dans le régiment de fusiliers, et Artagnan, major général, l'avoit fait servir sous lui pendant deux campagnes en qualité de sous-major général; en 1692, il avoit été nommé major général de l'armée qui devoit passer en Angleterre, mais l'entreprise ayant manqué, il marcha en Italie, où il servit de sous-major général sous d'Arenne, et puis on lui donna un brevet pour commander l'infanterie dans Pignerol.

4. [La date est restée en blanc. — E. Pontal.]

pays, par représailles de ce que le duc de Savoie avoit fait dans la vallée de Pragelas, dans laquelle il avoit fait brûler tout jusqu'aux églises ¹ que le Roi avoit fait rebâtir pour les nouveaux convertis; qu'on croyoit même qu'il n'épargneroit pas les maisons du duc de Savoie, et que le bruit couroit que celle de la Venerie avoit déjà été brûlée; que les ennemis n'avoient bombardé Pignerol que pendant trois jours, qu'il y avoit eu quatorze maisons de brûlées et quantité de tuiles cassées, mais qu'il n'y avoit eu que dix-huit soldats tués ou blessés, et deux religieuses tuées, avec sept ou huit bourgeois; qu'il y avoit bien deux mille malades dans Pignerol, et que c'étoit à peu près la moitié de la garnison; qu'il étoit entré dans la place sept cents déserteurs, mais que de ce nombre il y en avoit eu cinquante qui avoient redéserté.

8 octobre. — Le 8, les lettres du camp devant Charleroy portoient qu'on avoit emporté la contre-garde ², redoute ou ouvrage à cornes, car on lui donnoit ces trois noms à cause de sa figure, qui tenait de celle de ces trois pièces de fortifications, et que la communication des travaux de la droite à la gauche étoit achevée.

On sut aussi que le marquis de Pomponne, brigadier d'infanterie, et son frère le chevalier, mestre de camp du régiment de cavalerie du duc de Bourgogne, étoient tous deux fort malades à Mons où ils s'étoient fait porter.

9 octobre. — Le 9, comme le Roi alloit se mettre à table pour souper, Monseigneur lui amena le marquis de Clérembault, brigadier d'infanterie, que le maréchal de Catinat lui envoyoit pour lui apprendre la nouvelle d'une bataille dans toutes les formes gagnée sur le duc de Savoie à Marsaglia, qui est à moitié chemin de Pignerol à Turin, laquelle avoit commencé le dimanche 4 d'octobre, à neuf heures du matin, et n'avoit fini qu'à trois heures et demie après midi.

Le détail qu'on apprit de lui fut que le duc de Savoie avoit

1. Si cela étoit vrai, il ne pouvoit pas se laver devant Dieu ni devant les hommes de cet incendie.

2. On s'y étoit pris assez finement, car on étoit convenu de tirer pour signal certaine quantité de bombes qui ne seroient point chargées; on les tira en effet, et pendant que les gens qui étoient dans l'ouvrage étoient sur le ventre, attendant l'effet des bombes, on l'attaqua de tous côtés et on l'emporta.

bien su que le maréchal de Catinat marchoit à lui, mais que, comme leurs forces étoient à peu près égales ¹, il n'avoit pu souffrir qu'on dît qu'il avoit fui devant lui, et qu'il s'étoit posté à Marsaglia, où il y a quantité de bois, mais fort clairs; que le maréchal de Catinat étoit arrivé, le 3, à une demi-lieue de lui, et que, le même jour, à deux heures après midi, il avoit mis son armée en bataille, et s'étoit tenu tout le jour et toute la nuit sous les armes; que, le soir, le duc de Savoie lui avoit envoyé un trompette lui dire que, puisqu'il avoit fait brûler sa maison de la Vénérie, il pouvoit s'attendre que ses troupes ne donneroient le lendemain quartier à aucun François, et cela fut cause qu'on prit une résolution de n'en donner aucun aux huguenots françois, aux Allemands et aux Piémontois, mais seulement aux Espagnols; que le 4, dès sept heures du matin, l'escarmouche commença, le canon des ennemis tirant avec beaucoup d'avantage, parce qu'il étoit sur une hauteur; que le duc de Savoie avoit eu envie de mettre les régiments de cuirassiers de l'Empereur à sa gauche, parce que la gendarmerie du Roi étoit à la droite de son armée, mais que les Impériaux n'y avoient jamais voulu consentir, et que le maréchal de Catinat, l'ayant remarqué, avoit placé la gendarmerie à la gauche pour l'opposer aux cuirassiers et avoit mis la brigade de Clérembault à la gauche de la gendarmerie, à cause qu'on avoit besoin d'infanterie en cet endroit-là, tant à cause du bois que parce que les ennemis y en avoient jeté un grand corps; que la bataille commença à neuf heures tout de bon; que les cuirassiers de l'Empereur vinrent fièrement à la gendarmerie, mais qu'après avoir fait leur décharge, ils tournèrent et ne purent soutenir la furie des gendarmes; qu'ensuite les cuirassiers allemands, ayant plié sur la gauche, essayèrent tout le feu de la brigade de Clérembault, qui les passa par les armes et qui en tua un grand nombre; que l'infanterie des ennemis qui étoit de ce côté-là avoit poussé jusqu'à trois ou quatre fois la brigade de Clérembault, mais qu'enfin elle mit l'épée à la main, et que les ennemis ne purent soutenir son effort et furent rompus, et que les régiments des religieux y avoient été presque tous taillés en pièces et qu'on n'avoit presque fait quartier qu'aux Espagnols; que les ennemis avoient

1. L'armée française étoit plus forte que celle des ennemis.

eu cinq à six mille hommes tués sur la place, et qu'on leur avoit fait quinze cents prisonniers, du nombre desquels étoit le comte Charles de Schönberg ¹, qui étoit fort blessé; qu'on croyoit aussi le prince de Commercy blessé; qu'on avoit pris trente-trois pièces de canon ², trente-cinq drapeaux et trente-deux étendards; qu'on avoit poussé les ennemis jusqu'aux portes de Turin, et que le combat n'avoit fini qu'à trois heures et demie du soir; que cette victoire coûtoit au Roi de braves gens, et qu'il y en avoit beaucoup de blessés; que les principaux d'entre les morts étoient le marquis du Bethomas ³, le comte de Flamanville ⁴, le comte de Fontenay-Chaulieu ⁵, et d'Anglart ⁶, aide-major de la gendarmerie; que les principaux des blessés étoient le marquis de la Hoguette ⁷, lieutenant général, qui avoit un coup de mousquet au travers du corps; le comte de Medavy ⁸, maréchal de camp, qui avoit l'épaule fracassée d'un coup de mousquet; le marquis de Varennes ⁹, maréchal de camp, qui avoit un coup de cartouche de canon au travers du corps; le comte de Roucy ¹⁰, brigadier de gendarmerie, qui étoit blessé au bras; le comte de Montsoreau ¹¹, colonel d'infanterie, qui étoit blessé légèrement; le marquis de Druy ¹², major de la gendarmerie, qui étoit fort blessé; le marquis de Mezières ¹³, lieutenant de gendar-

1. Troisième fils du défunt maréchal de Schönberg, qui avoit été tué à la bataille que le roi Jacques d'Angleterre avoit perdue en Irlande contre le prince d'Orange. Il avoit été fort estimé en France, où il servoit de mestre de camp.

2. Tout cela changea par la relation.

3. Gentilhomme de Normandie, qui avoit une terre auprès d'Anet; il étoit neveu de Bontemps, premier valet de chambre du Roi, et il commandoit la compagnie des gendarmes anglois.

4. Frère du marquis de Flamanville, capitaine lieutenant des gendarmes bourguignons. Il étoit sous-lieutenant de gendarmerie.

5. Neveu de l'abbé de Chaulieu, agent général des affaires de la maison de Vendôme. Il étoit aussi sous-lieutenant de gendarmerie. Son père avoit été conseiller au parlement de Rouen.

6. Gentilhomme d'Auvergne, qui avoit été exempt des gardes du corps.

7. Il étoit aussi premier sous-lieutenant de la première compagnie de mousquetaires du Roi, et frère de l'archevêque de Sens. Le Roi témoigna le regretter.

8. Aîné de la maison de Grancey, et gouverneur de Dunkerque.

9. Gentilhomme de Bourgogne.

10. Seigneur de la maison de la Rochefoucauld.

11. Fils aîné du grand prévôt de Sourohes.

12. Frère cadet du comte de Druy, maréchal de camp qui commandoit la cavalerie en Catalogne. Il avoit été exempt des gardes du corps.

13. Gentilhomme de Picardie, bien bossu, mais bien brave.

merie, qui étoit blessé au corps; le comte de Ségur, lieutenant de gendarmerie, qui avoit le pied emporté d'un coup de canon; qu'en tout il y avoit vingt-cinq officiers de la gendarmerie tués ou blessés et qu'on avoit environ perdu deux mille hommes ¹.

10 octobre. — Le 10, le Roi fit Chamlay grand-croix de l'ordre de Saint-Louis à la place du défunt comte de Montchevreuil, et l'on sut qu'il devoit partir incessamment pour l'Italie ².

Le même jour, on eut nouvelle qu'un armateur de Saint-Malo, qui avoit une frégate de vingt-cinq pièces de canon, ayant trouvé un vaisseau de guerre anglois de cinquante pièces de canon, qui escortoit six vaisseaux marchands, avoit été hardi pour l'aller attaquer; que d'abord il l'avoit accroché avec des grappins; qu'il avoit jeté sur le bord quarante hommes, qu'il tenoit tout prêts; qu'il avoit tué quatre-vingts hommes des ennemis et en avoit perdu trente des siens; qu'il s'étoit rendu maître du vaisseau, et qu'après cela il avoit encore pris deux des vaisseaux marchands, sur lesquels il s'étoit trouvé beaucoup de piastres ³ et de poudre d'or.

11 octobre. — Le 11, au matin, Blet ⁴, courrier du cabinet, arriva d'Italie, et on sut par lui que le marquis de la Hoguette et le marquis de Druy étoient morts de leurs blessures; que le comte d'Auberoque ⁵, officier dans la gendarmerie, avoit été tué; que le marquis de Mortagne ⁶, Cherigny ⁷ et plusieurs autres officiers du même corps étoient fort blessés; que Mauroy, mestre de camp, qui faisoit le détail de la cavalerie, Montmorency ⁸, colonel du régiment de Condé, et le comte de Fontenay-Chaulieu, qu'on avoit crus morts, étoient prisonniers, et que le dernier avoit été blessé assez légèrement, et que le comte de Schön-

1. [Les éditeurs de Dangeau ont reproduit, d'après le dépôt de la guerre, la lettre de Catinat au Roi contenant la relation de la bataille de la Marsaille (V. t. IV, p. 423. App. de l'année 1693). Le *Mercur*e a consacré tout un volume supplémentaire au récit du même combat. — E. Pontal.]

2. Peut-être pour y faire quelque négociation en feignant d'y prendre des mesures pour les quartiers d'hiver et pour la campagne prochaine.

3. Monnoie d'Espagne, qui vaut plus d'un écu de France.

4. Ci-devant laquais du marquis de Louvois.

5. Gentilhomme d'Auvergne.

6. Gentilhomme Flamand, qui avoit du mérite; il étoit officier dans les gendarmes de la Reine.

7. C'étoit un homme d'une famille de robe de Paris.

8. Il étoit d'une branche de cette illustre maison établie en Flandre, mais pauvre.

berg, ayant été renvoyé sur sa parole, étoit mort en arrivant aux portes de Turin.

Ce fut le même matin que le Roi fit chanter dans sa chapelle le *Te Deum* pour le gain de la bataille, et, le soir, on sut, par les lettres de l'ordinaire, que, le 8, on avoit emporté le chemin couvert de Charleroy; que les assiégés s'étoient présentés bravement sur leurs brèches, qu'ils avoient palissadées; qu'ils en avoient fait un grand feu sur les assiégeants, qui y avoient perdu deux cents hommes, et que la quantité de bombes qu'on avoit tirées au rempart n'en avoient pu chasser les assiégés, qu'on disoit avoir fait une retirade derrière leurs bastions.

On apprit encore, ce jour-là, que le marquis de la Porte ¹, chef d'escadre, avoit la petite vérole à Toulon; mal bien dangereux pour un homme qui avoit plus de quarante-cinq ans, qui étoit assez usé et qui avoit une mauvaise poitrine.

Ce fut aussi ce jour-là que le Roi donna l'enseigne au régiment des gardes qui étoit vacante par la mort de Marigny au jeune d'Avéjan ², dont le père étoit alors premier capitaine du régiment, maréchal de camp de ses armées, et commandant à Furnes.

12 octobre. — Le 12, Montfort, aide-de-camp du maréchal de Catinat, arriva à Fontainebleau et apporta au Roi quatre-vingt-dix-neuf drapeaux et quatre étendards; il lui apporta aussi une relation de la bataille de la façon du maréchal de Catinat; mais, comme elle n'entroit en aucun détail, et qu'il en couroit en même temps une de d'Arenne, major général, qui étoit plus particularisée, on a jugé à propos d'en mettre ici une qui tient de l'une et de l'autre ³.

Le soir du 12, le Roi appela Boisseleau ⁴, capitaine dans son régiment des gardes, qu'il vit à son coucher avec le hausse-col, et, lui ayant dit qu'il lui avoit donné le gouvernement de Charleroy, il lui ordonna de partir incessamment pour s'y rendre.

13 octobre. — Le lendemain, sur le midi, Caraman ⁵, capi-

1. Gentilhomme d'Anjou.

2. Le Roi l'avoit trouvé trop jeune six semaines auparavant, mais peut-être que l'importunité de sa famille et de d'Aquin, premier médecin, son parent, l'emporta auprès du Roi.

3. [Voir cette relation à l'appendice n° IV. — E. Pontal].

4. C'étoit celui qui avoit si bien défendu Limerick.

5. Il étoit fils de ce fameux Riquet, partisan de Languedoc, qui avoit entrepris le canal de la jonction des deux mers.

taine au régiment des gardes et brigadier d'infanterie, arriva à Fontainebleau, et apporta la nouvelle de la réduction de Charleroy; il avoit une recommandation du maréchal de Luxembourg très pressante pour obtenir du Roi le gouvernement de cette place, mais il savoit déjà par Boisseleau, qu'il avoit trouvé en chemin, que sa prétention étoit inutile. On sut par lui que Charleroy avoit capitulé le jour précédent, que le maréchal de Luxembourg avoit accordé au gouverneur une capitulation honorable, et qu'aussitôt que la garnison seroit sortie, il devoit marcher à Courtray pour le fortifier, et raccommoder les lignes.

On apprit aussi, le même jour, que, sur les avis que le maréchal de Noailles avoit eus que les Espagnols vouloient assiéger quelque place, et sur la jalousie qu'ils donnoient à différentes places à la fois, il avoit séparé ses troupes, et en avoit placé différents petits corps sous Pratz de Mollo et sous les autres places qu'il croyoit pouvoir être attaquées par les ennemis.

14 octobre. — Le 14, le Roi accorda au prince de Soubise ¹ la survivance de son gouvernement de Champagne en faveur de son fils aîné, le prince de Rohan ².

15 octobre. — Le 15, on chanta dans la chapelle du château le *Te Deum* pour la prise de Charleroy.

Ce jour-là, le nonce du Pape et l'ambassadeur de Venise ³ vinrent lui faire des compliments sur la victoire qu'il avoit remportée en Piémont, et le Roi, après avoir reçu leurs compliments avec sa politesse ordinaire, les chargea de mander à leurs maîtres qu'ils pouvoient être assurés qu'il n'avoit aucune envie de faire des conquêtes en Italie.

16 octobre. — Le 16, on eut nouvelle que les ennemis avoient entièrement levé le blocus de Casal, et qu'ils avoient fait mar-

1. Prince de la maison de Rohan, capitaine lieutenant des gendarmes du Roi et lieutenant général de ses armées, qui naturellement devoit être maréchal de France.

2. Il avoit été longtemps abbé, mais il quitta l'Église après la mort de son frère aîné, et, après avoir servi d'aide de camp à son père, il eut le régiment de cavalerie que son frère avoit eu, et que le Roi avoit laissé à son père. C'étoit un des plus beaux hommes du monde.

3. Peut-être n'étoient-ils pas trop aises de cette bataille, car les princes d'Italie, qui se souvenoient toujours des guerres de Charles VIII, de Louis XII et de François I^{er}, ne prenoient pas plaisir à voir prospérer les armes de la France en Italie.

cher les troupes qu'ils y avoient sous la conduite du marquis de Pianezze pour fortifier le reste de l'armée du duc de Savoie.

On sut, ce jour-là, que le comte de Schönberg n'étoit pas encore mort de sa blessure, mais que le prince de Commercy avoit un coup de mousquet qui lui cassa l'épaule.

Le même jour, le Roi donna au jeune Montbron ¹, capitaine dans son régiment d'infanterie, le régiment de Cambresis; qui vaquoit par la mort du marquis de Châteaurenaud.

On apprit, le soir, que le Pape avoit préconisé huit évêques de l'assemblée de 1682, qui étoient l'archevêque de Toulouse ² et celui d'Alby ³, et les évêques de Valence ⁴, de Vannes ⁵, d'Ypres ⁶, d'Aire ⁷, de Bazas ⁸ et de Rodez ⁹.

On sut aussi que le comte de Molac ¹⁰, lieutenant général pour le Roi en Bretagne, étoit mort de maladie à Paris.

17 octobre. — Le 17, les nouvelles de Hongrie portoient que les Turcs avoient passé la Save, et qu'on croyoit qu'ils marchoient pour aller faire le siège de Peterwaradin.

Le même jour, le comte de Larrey, venant d'Italie, arriva à Fontainebleau à une heure après minuit, et, comme le Roi étoit couché et endormi, on l'éveilla, et il eut avec lui une conférence de trois quarts d'heure.

1. Fils aîné du comte de Montbron, gentilhomme de Champagne, ci-devant capitaine lieutenant de la seconde compagnie de mousquetaires du Roi, et colonel de son régiment, et alors chevalier de ses Ordres, lieutenant général de ses armées, lieutenant général dans ses conquêtes des Pays-Bas et gouverneur de Cambrai.

2. Frère de Villacerf et de Saint-Pouenge; il avoit été évêque de Montauban et conseiller au parlement de Paris.

3. Frère de la Berchère, maître des requêtes; il avoit été aumônier du Roi, et archevêque d'Aix sans être sacré.

4. Il s'appeloit en son nom Bochart de Champigny, d'une famille de conseillers au parlement de Paris.

5. Il étoit de la maison de Vence de Provence.

6. Frère du défunt Ratabon, envoyé extraordinaire du Roi à Gènes. Il avoit été grand vicaire à Strasbourg, nommé par le Roi ou par le cardinal de Fürstenberg à sa prière.

7. Il étoit frère de Bezons, conseiller d'Etat, intendant à Bordeaux; il avoit été agent du clergé.

8. Il étoit frère de Gourgue, maître des requêtes, originaire de Bordeaux, où leur père étoit avocat général.

9. Il étoit frère du comte de Lusignan, ci-devant sous-lieutenant des gendarmes écossais, et depuis envoyé extraordinaire du Roi auprès de l'Empereur, de l'illustre maison de Lusignan.

10. Seigneur de Bretagne, de la maison de Rosmadec.

18 octobre. — Le 18, il repartit de Fontainebleau pour s'en retourner en Italie, et ce voyage si précipité fit bien raisonner les courtisans : les uns voulant qu'il fût venu pour des propositions de paix, les autres pour régler quelque entreprise, les autres seulement pour déterminer la manière de prendre des quartiers en Italie.

Le même jour, on apprit que le marquis de la Porte ¹ étoit mort à Toulon de la petite vérole, et que le comte d'Estrées y étoit tombé malade en arrivant de la mer.

19 octobre. — Le 19, on commença de voir paroître à la cour le comte d'Egmont, jeune seigneur des Pays-Bas d'une maison très illustre ²; comme son père possédoit du bien dans les conquêtes du Roi, celui-ci, qui étoit cadet, s'étoit fait naturaliser François, mais son frère aîné étoit mort peu de temps après, et, comme le père étoit grand d'Espagne, on disoit que celui-ci demandoit qu'on le fit duc et pair.

20 octobre. — Le 20, le Roi donna le gouvernement de Longwy à de Nave ³, maréchal de camp, qui avoit celui de Philippeville, et Sa Majesté donna en même temps à la veuve de Mathieu une pension, laquelle sans cela n'auroit pas eu de pain ⁴.

On apprit, ce jour-là, que le président de Novion avoit la petite vérole, qu'il avoit gagnée apparemment auprès du défunt prince Philippe de Savoie, qu'il n'avoit point abandonné pendant sa maladie.

21 octobre. — Le 21, la duchesse de Chartres, qui étoit extrêmement grosse, partit de Fontainebleau et vint coucher au

1. Chef d'escadre; c'étoit une perte considérable pour la marine.

2. Puisqu'il étoit de la véritable maison de Gueldre; mais il étoit bien laid, ce qui n'empêchoit que bien des mères ne le couchassent en joue pour leurs filles. — [Il épousa en 1697 Marie-Angélique de Cosnac, fille de François, marquis de Cosnac, et de Louise d'Esparbez de Lussan d'Aubeterre. Après son mariage, il obtint pour sa femme les honneurs du tabouret chez la reine. Il descendait du célèbre Lamoral comte d'Egmont, prince de Gaure et du Saint-Empire, duc de Gueldre, qui paya de sa tête son généreux effort pour soustraire les Pays-Bas à la domination de l'Espagne. Voy. les *Mémoires de Saint-Simon, de Dangeau et de Cosnac.* — Comte de Cosnac.]

3. Vieux Gascon, qui avoit été lieutenant-colonel du régiment de Bourbonnois; il étoit très bon homme d'infanterie et avoit été huguenot.

4. Mathieu, vieil officier gascon, l'avoit épousée sur ses vieux jours; elle étoit encore jeune, mais elle n'avoit eu aucun bien en mariage, et le douaire que lui avoit promis son mari étoit fort mal assigné.

Plessis, pour n'avoir pas une si grande journée à faire, et la duchesse d'Enghien, sa sœur, qui étoit encore plus avancée dans sa grossesse, s'en alla tout en jour coucher à Versailles.

22-23 octobre. — Le 22, le Roi partit de Fontainebleau et vint coucher à Choisy, où Monseigneur étoit venu l'attendre, et le lendemain, Sa Majesté, y séjournant, alla courre le loup dans la forêt de Senart, et donna le reste du jour à faire travailler dans les jardins ¹.

24 octobre. — Le 24, le Roi dina encore à Choisy, et, après avoir encore fait bien tailler et émonder des arbres, il partit pour Versailles, où il arriva à la nuit, mais Monseigneur resta à Choisy pour quelques jours.

25 octobre. — Le 25, le duc de Chartres arriva à Paris, et l'on sut certainement que la marquise de Blanzac ² avoit la petite vérole, maladie bien dangereuse pour une personne accouchée depuis quatre jours.

26-27 octobre. — Le 26, le duc de Chartres vint à Versailles saluer le Roi, et, le lendemain, on sut que le maréchal de Tourville étoit arrivé à Brest avec trente vaisseaux, mais que le comte de Châteaurenau n'y étoit pas encore arrivé avec le reste de la flotte.

Ce fut le même jour que le nonce du Pape eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il lui présenta un bref de Sa Sainteté, qui étoit proprement la réponse qu'elle faisoit à la lettre qu'il lui avoit écrite au sujet des bulles qu'elle avoit accordées aux évêques de l'assemblée de 1682; et les ministres firent entendre au public qu'on étoit fort content du nonce et de la cour de Rome.

28 octobre. — Le 28, on faisoit courir le bruit qu'on avoit fait sortir de gros canon de Pignerol, ce qui faisoit croire à quelques-uns qu'on vouloit faire le siège de Coni; mais ceux qui se croyoient les mieux informés assuroient qu'on en vouloit seulement à Carmagnole, à Villeneuve d'Asti, à Asti, et à plusieurs

1. C'étoit alors une des grandes passions du Roi que le jardinage, et il vouloit montrer à Monseigneur qu'il aimoit sa maison comme les siennes propres; aussi n'y faisoit-il pas couper une branche qu'il n'en demandât avis à Monseigneur, et Monseigneur en étoit tout de même.

2. Fille de la maréchale de Rochefort, laquelle, étant veuve du marquis de Nangis, avoit épousé en secondes noces le marquis de Blanzac, second frère du comte de Roucy.

autres villes du plat pays, où l'on vouloit établir les quartiers d'hiver.

Ce fut ce jour-là qu'on apprit deux nouvelles bien différentes, qui furent que la comtesse de Brionne étoit accouchée d'une fille et que la vieille comtesse de la Vauguyon étoit morte ¹.

29 octobre. — La nouvelle du 29 fut que le Roi avoit fait un seul régiment de tous les carabiniers de sa cavalerie, dont il avoit donné le commandement au duc du Maine sous l'autorité du comte d'Auvergne, colonel général de la cavalerie, et que, pour commander ce régiment sous ce prince, il avoit choisi cinq anciens mestres de camp, dont deux, qui avoient des régiments, étoient le marquis de Bellegarde ² et le chevalier de Rozel; les trois autres, qui n'avoient que des commissions, étoient le chevalier du Mesnil ³, d'Achy et Résigny.

30 octobre. — Le 30, on apprit que le comte de Monclais ⁴, colonel du régiment de Périgueux, étoit mort de maladie à Furnes.

31 octobre. — Le dernier jour d'octobre, on sut que la marquise de Blanzac et le président de Novion étoient entièrement hors de danger, et que le Roi avoit choisi le comte de Sousteron ⁵ pour commander en qualité de mestre de camp le régiment du comte de Toulouse, donnant à Pujols, qui le commandoit

1. Elle étoit fille du vieux marquis de la Vauguyon, chevalier de l'Ordre, et sœur du comte de Saint-Mégrin, lequel, étant capitaine lieutenant de la compagnie des cheveu-légers de la garde du Roi, fut tué pendant les guerres civiles, au combat du faubourg Saint-Antoine, que le grand prince de Condé perdit contre l'armée du Roi lors mineur. Avant la mort de son frère, étant fille d'honneur de la reine, mère du Roi, elle avoit épousé le comte de Broutay, colonel du régiment de Navarre, qui étoit un gentilhomme de Bretagne, dont elle avoit eu des enfants. Mais, après sa mort, elle épousa par amour Fromenteau, pauvre gentilhomme de Poitou, qui étoit chambellan de Monsieur, frère du Roi, et qui, ayant pris le nom de comte de la Vauguyon, parut sur la scène et fut ambassadeur en Espagne et chevalier des Ordres du Roi.

2. Gentilhomme de Normandie, dont le père, après avoir été longtemps mestre de camp de cavalerie, lui avoit donné son régiment; naturellement il avoit dû être brigadier à la dernière promotion.

3. Gentilhomme de Dauphiné, frère de ce malheureux du Mesnil, qui, étant enseigne des gardes du corps, se trouva engagé dans la querelle de Bois-David, brigadier et colonel du régiment de Champagne, contre le marquis de Toiras, brigadier et colonel du régiment d'Orléans, se battit aussi bien qu'eux, et fut obligé de quitter le royaume.

4. Celui auquel le marquis de la Luzerne, gendre du comte de la Chaise, l'avoit vendu.

5. Fils du frère aîné du comte de la Chaise.

naturellement, le régiment de Sousternon. En ce temps-là, le Roi permit au chevalier du Rozel et à Bellegarde de vendre leurs régiments, ce qui étoit une grande douceur pour eux.

NOVEMBRE 1693

1^{er} novembre. — Le premier jour de novembre, le Roi fit ses dévotions, et toucha les malades des écrouelles à son ordinaire. L'après-dînée, il assista au sermon du P. Bourdaloue, jésuite, il entendit vêpres et le salut, et puis il distribua tous les bénéfices vacants.

Il donna l'archevêché de Tours à l'abbé d'Hervault, nommé depuis peu à l'évêché de Condom; l'évêché de Condom, à l'abbé Milon ¹, l'un de ses aumôniers; l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, à l'abbé de Pomponne, qui rendit celle de Saint-Maixent; l'abbaye de Saint-Maixent, au nouvel archevêque de Tours, parce que son archevêché étoit d'un revenu très modique; l'abbaye du Jar, à l'évêque de Soissons ²; celle de More, à l'abbé de Chauvaudon ³; celle de Beaulieu, à Boileau, le prédicateur, parce que le bénéfice qu'on lui avoit donné à la dernière distribution étoit de nulle valeur; le prieuré des Bonshommes, que le prince de Champigny avoit refusé, à l'abbé de Fourcy ⁴, qui en rendoit un autre pour doter l'évêché de Blois, et le prieuré d'Oulme à l'abbé Marin ⁵. Il y avoit aussi des abbayes de filles à donner, mais on n'en sut pas la distribution.

Jamais le Roi ne fit en un jour tant d'heureux qu'il en fit ce jour-là, car, après avoir distribué les bénéfices, il donna aussi presque tous les gouvernements qui vaquoient, et tous les emplois de la gendarmerie. A l'égard des gouvernements, il donna

1. Il étoit de Tours, frère d'un conseiller au Grand Conseil, qui avoit l'intendance des affaires du prince de Conti; c'étoit un ecclésiastique d'un rare mérite.

2. Il étoit de la maison de Brûlard-Sillery, cousin germain du duc de la Rochefoucauld, parent proche du premier président de Harlay et son ami intime.

3. Il avoit été aumônier de la reine Marie-Thérèse d'Autriche.

4. L'un des fils de Fourcy, conseiller d'Etat, gendre du chancelier de Boucherat et ci-devant prévôt des marchands de Paris.

5. Fils de Marin, ci-devant maître des requêtes et premier président du parlement de Provence.

celui de Fribourg ¹ au marquis de Villars, lieutenant général et commissaire général de la cavalerie ; celui de Philippeville, à Provencières ², lieutenant de roi de Schelestadt ; celui de Péronne, au comte de Solre ³, maréchal de camp ; celui de Mézières, au chevalier de Gassion ⁴, maréchal de camp et lieutenant des gardes du corps ; celui de Niort, à l'ingénieur Laparat ⁵ ; celui du Pont-de-l'Arche, à d'Avignon ⁶, et celui de Fécamp, à la Motte ⁷, dont le premier étoit enseigne des gardes du corps et l'autre lieutenant.

A l'égard de la gendarmerie, le Roi donna la compagnie des gendarmes anglois au marquis de Mézières, capitaine lieutenant des cheveu-légers du duc de Bourgogne, et celle des cheveu-légers du duc de Bourgogne au chevalier de Plancy ⁸, sous-lieutenant des gendarmes flamands ; la sous-lieutenance des gendarmes flamands, au chevalier du Rivau ⁹ ; la sous-lieutenance des cheveu-légers de Monseigneur, au chevalier de Toiras ¹⁰ ; la sous-lieutenance des cheveu-légers de Berry, au marquis d'Illiers ¹¹ ; l'enseigne des gendarmes anglois, au marquis de la Rivière ¹² ;

1. Vacant par la mort de du Fay, qui avoit si vaillamment défendu Philipsbourg, lorsqu'elle fut prise par les Impériaux.

2. Vieil officier d'infanterie, digne de la vieille phalange d'Alexandre ; il avoit été lieutenant-colonel du régiment de Vendôme.

3. Il n'y avoit guère d'exemples qu'on eût confié Péronne, qui est la clef du royaume, à un officier étranger.

4. Frère cadet de celui qui venoit d'être tué à Nerwinde.

5. Qui venoit de conduire en chef le siège de Roses, comme il avoit conduit ceux de Nice, de Villefranche et de Montmelian.

6. Garçon de fortune de Provence, qui avoit été simple garde du corps, mais qui s'étoit poussé par son mérite, passant par tous les degrés. Il étoit bien fait et agréable de sa personne, et avoit de l'esprit et du cœur.

7. Gentilhomme de Normandie, qui d'abord avoit été officier d'infanterie ; ensuite il avoit servi dans les dragons, d'où le comte de Lauzun, lors capitaine des gardes et en faveur auprès du Roi, l'avoit retiré pour le faire brigadier dans sa compagnie, comme il avoit retiré plusieurs capitaines de cavalerie pour les y mettre. Ensuite on l'avoit fait exempt dans la compagnie de Noailles, où, par succession, il étoit devenu lieutenant. Il étoit frère de....., lieutenant général des armées du Roi.

8. Dernier des fils du Plessis-Guénégaud, secrétaire d'Etat de la maison du Roi.

9. Gentilhomme de Touraine de la maison de Beauvau.

10. Frère du marquis de Toiras, qui fut tué par Bois-David, et du marquis de Toiras, brigadier de cavalerie, qui fut tué au combat de Leuze.

11. Fils du défunt marquis d'Illiers, de la maison d'Antraigues, qui fut tué à la bataille de Senef, étant sous-lieutenant des cheveu-légers de la garde du Roi.

12. Gentilhomme de Bretagne.

l'enseigne des gendarmes d'Anjou, au chevalier de Fresnoy ¹; l'enseigne de Bourgogne, au marquis de Tressan ²; le guidon des gendarmes de la Reine, au chevalier de Roye ³; celui des gendarmes de Bourgogne, au chevalier de Janson ⁴; celui des gendarmes d'Anjou, au chevalier de Caraman ⁵; et la cornette des cheveu-légers de Monseigneur, à Lordat ⁶, qui avoit servi longtemps le Roi en qualité d'ancien page de sa petite écurie ⁷. A l'égard de la majorité de la gendarmerie, le Roi la donna au comte de Vertilly, mestre de camp de cavalerie, qui faisoit le détail de la cavalerie en Allemagne, et il attendit qu'il fût arrivé pour nommer l'aide-major et le sous-aide major.

2 novembre. — Le 2, le comte de Pontchartrain alla dès le matin, par ordre du Roi, trouver d'Aquin, son premier médecin, et lui dit de sa part de quitter la cour, avec défense d'y revenir, et d'écrire au Roi qui lui accordoit six mille livres de pension. D'Aquin lui demanda quelle pouvoit être la cause de sa disgrâce, mais le comte de Pontchartrain lui répondit qu'en homme d'honneur il n'en savoit rien ⁸.

Cependant Fagon ⁹, ci-devant premier médecin de la Reine, vint pour entrer au lever du Roi, qui demanda s'il n'étoit point

1. Fils du vieux Neuilly-Fresnoy, gentilhomme de Picardie.

2. Fils du marquis de Tressan, prévôt général de Languedoc, qui étoit frère de l'évêque du Mans.

3. Frère du comte de Roucy et du marquis de Blanzac.

4. Frère du marquis de Janson, sous-lieutenant de la première compagnie de mousquetaires du Roi, dont il avoit été nourri page de la petite écurie.

5. [L'auteur a laissé cette note en blanc. — *E. Pontal.*]

6. Gentilhomme de... [L'indication est restée en blanc. — *E. Pontal.*]

7. Comme le Roi aimoit beaucoup la chasse du chien couchant, les pages de sa grande écurie portoient ses chiennes à cheval devant eux sur des espèces de selles faites exprès; les pages de la petite écurie portoient des fusils, et l'ancien page de cette écurie avoit soin de ramasser le gibier, de l'apporter dans le cabinet du Roi, et de lui en rendre compte; ce qui étoit une fonction fort agréable, et qui portoit à quelque fortune, comme il paroît par l'exemple de Lordat.

8. [Saint-Simon attribue la disgrâce d'Aquin à son avidité, à son ambition peu discrète et à l'hostilité de Mme de Maintenon, qui se souvenoit que d'Aquin devoit sa fortune à Mme de Montespan, et qui tenoit d'ailleurs à pousser Fagon, nommé déjà par sa protection premier médecin des Enfants de France. — *E. Pontal.*]

9. On l'avoit mis auprès des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry; mais outre cela, il étoit le médecin de confiance de la marquise de Maintenon.

dans l'antichambre ; on lui répondit qu'il y étoit, et ayant ordonné qu'on le fit entrer, il lui demanda s'il ne savoit rien ; Fagon lui répondit qu'il ne savoit rien, et le Roi lui dit : « *Je vous fais mon premier médecin ;* » sur quoi Fagon lui repartit : « *Sire, M. le premier médecin est donc mort ?* » Et le Roi lui répliqua qu'il n'étoit pas mort.

Un moment après, d'Aquin, médecin ordinaire du Roi, vint à son lever, ignorant tout ce qui s'étoit passé ; les courtisans, qui sont toujours charitables, le regardoient et lui rioient au nez, mais quelqu'un de ses amis lui dit à l'oreille d'aller chez son frère, et qu'il y apprendroit des nouvelles importantes.

Peu de temps après, le comte Pontchartrain l'envoya quérir, et lui dit que le Roi étoit fort content de lui, mais que pendant il vouloit qu'il se défit de sa charge, et, quelque temps après, l'aîné d'Aquin partit pour sa maison de Jouy ¹, et son frère pour Paris.

Cette chute surprit également tout le monde, car on regardoit le premier médecin d'Aquin pour le meilleur courtisan qu'il y eût, et comme un homme qui avoit un crédit infini auprès de son maître ; on ne découvroit point d'autre sujet de sa disgrâce, si non qu'on dit qu'ayant demandé au Roi l'archevêché de Tours pour son fils l'abbé, et le Roi le lui ayant refusé avec force, il alla encore prier le P. de la Chaise de le demander pour lui, se servant de termes trop forts, ce qui déplut tellement au Roi, qu'il résolut de le chasser, quoique d'ailleurs il avouât qu'il avoit de l'amitié pour lui.

3 novembre. — Le 3, on disoit que Voisin, conseiller d'État ordinaire, étoit à l'extrémité d'une rétention d'urine, et tout le monde croyoit que son gendre, l'avocat général de Lamoignon, seroit bientôt en possession d'une succession immense.

Le même jour, le maréchal de Tourville arriva à la cour, et on sut que le cardinal Bonsy avoit eu une troisième attaque d'apoplexie, laquelle avoit, disoit-on, été causée par trois pintes d'eau de Bourbon qui lui étoient restées dans le corps, et que l'émétique en fit sortir.

4 novembre. — Le 4, on eut nouvelle que le chevalier de

1. Jolie terre et belle maison à une lieue de Versailles, qu'il avoit achetée du comte de Gacé-Matignon, lequel l'avoit achetée de la succession du vieux marquis de Sourdis.

Pomponne étoit à l'extrémité d'une hémorragie universelle ¹. On disoit encore que la duchesse douairière d'Hanovre ², qui étoit partie de France trois mois auparavant, après avoir acheté pour quarante mille écus de hardes, alloit épouser le roi de Suède; ce prince, qui avoit des enfants de sa première femme, n'en prenant une seconde que pour avoir la compagnie d'une honnête personne.

On ajoutoit que la fille aînée de la duchesse d'Hanovre épousoit un prince de sa maison, et la cadette le duc de Bavière.

Ce fut encore le même jour que le maréchal de Luxembourg, arrivant de l'armée, vint saluer le Roi à Marly.

5 novembre. — Le lendemain, le maréchal duc de Villeroy y arriva pareillement aussi bien que Chamlay, du voyage duquel on ne sut rien de précis, sinon que les troupes du Roi étoient dans l'abondance de toutes choses en Piémont.

6 novembre. — Le 6, on disoit que Châteaurenard, fils aîné de d'Aquin, ci-devant premier médecin du Roi, avoit aussi ordre de se défaire de sa charge de secrétaire du cabinet, et qu'on le révoquoit de l'intendance de Bourbonnois, et que son frère, le capitaine au régiment des gardes, sortiroit aussi de ce régiment.

7 novembre. — Le 7, on vit arriver à la cour le maréchal duc de Noailles, qui revenoit de Catalogne, où les ennemis n'avoient osé rien entreprendre.

On sut, ce jour-là, que le Roi avoit fait du gouvernement de Bar-sur-Aube, qui ne valoit que cinq cents écus de revenu, un gouvernement de dix mille livres de rente, et qu'il l'avoit donné au baron de Bressey ³, maréchal de camp.

8 novembre. — Le 8, toutes les lettres que les particuliers recevoient d'Italie portoient que le maréchal de Catinat alloit faire le siège de Coni; mais, le Roi n'en ayant rien dit, cette nouvelle paroissoit bien problématique. Cependant on assuroit que l'Empereur envoyoit en Italie le prince Louis de Bade avec quinze mille hommes de renfort.

Le même jour, le Roi donna trois mille livres de pension à d'Aquin, son médecin ordinaire, et lui fit dire qu'il ne se pressât

1. Le sang lui sortoit jusque par-dessous les aisselles.

2. Sœur de la princesse de Condé; elles étoient de la maison palatine.

3. Qui avoit quitté le service d'Espagne, pour se jeter dans celui de France.

pas de se défaire de sa charge, et qu'il seroit bien aise qu'il fit un bon marché.

9 novembre. — Le 9, le maréchal duc de Lorge arriva à la cour, et on eut la nouvelle de la mort du chevalier de Pomponne; grande perte pour sa famille, mais qui n'étoit pas médiocre pour le service du Roi, parce qu'il étoit très bon officier.

On sut aussi, ce jour-là, que d'Aulnay ¹, premier écuyer du duc du Maine, se retiroit sous le prétexte de sa mauvaise santé; que ce prince lui donnoit quatre mille livres de pension, et que le Roi vouloit bien lui en donner autant. Cette retraite fut accompagnée de celle de Chaudenet, son écuyer cavalcadour, qui étoit fort dans les intérêts de d'Aulnay contre ceux du chevalier de Chambonas ², capitaine des gardes du même prince.

10 novembre. — Le 10. on sut que le Roi envoyoit aussi de nouvelles troupes en Italie, et même des officiers généraux, qui furent le marquis de Villars et Saint-Sylvestre, lieutenants généraux, le marquis de Locmaria, le comte du Bourg, Pracomtal et le marquis de Barbezières, maréchaux de camp.

On ajoutoit que le comte de Rebenac retournoit en ce pays-là pour y renouer la négociation, et qu'il menoit avec lui son frère, l'abbé de Feuquières.

11 novembre. — Le 11, on apprit que Bellegarde, qui avoit été nommé pour premier mestre de camp des carabiniers, avoit remercié le Roi de cet emploi, qu'il quittoit le service, sous prétexte de mauvaise santé, et qu'il vendoit son régiment.

On eut, en ce temps-là, des nouvelles certaines de la mort du comte Charles de Schönberg, qui avoit duré quatorze jours après sa blessure. On disoit encore que la marquise de Saint-Valery ³,

1. Gentilhomme de Picardie, qui avoit été élevé auprès du défunt duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV, après la mort duquel il s'étoit attaché au duc du Maine.

2. Gentilhomme de Languedoc, frère de l'évêque de Viviers, et cousin germain de l'archevêque d'Auch; il étoit brouillé depuis longtemps avec d'Aulnay, et Chaudenet lui avoit fait une querelle pendant le siège de Mons, et même lui avoit fait mettre l'épée à la main dans la maison du duc du Maine, et ils avoient tous deux été blessés légèrement. L'inclination du duc du Maine étoit alors pour d'Aulnay, et ainsi Chambonas n'eut pas les rieurs de son côté, mais peut-être depuis là tout avoit retourné, et Chambonas avoit repris le dessus.

3. Elle étoit fille du défunt comte de Montlouët, premier écuyer de la grande écurie du Roi, qui se tua d'une chute de cheval, et qui étoit fils du marquis de Bullion, surintendant des finances. Sa mère étoit une da-

dame d'honneur de la duchesse du Maine, demandoit à se retirer de la cour, mais on n'en savoit pas encore le sujet.

13 novembre. — Le 13, le Roi fit la revue des quatre compagnies de ses gardes du corps, mais il ne donna point, comme on l'avoit cru, les deux enseignes qui y étoient vacantes; il réforma dix gardes par brigade, ce qui empêchoit d'avoir besoin de tant de recrues, mais aussi cela rendoit bien faible ce corps, qui devoit être le plus redoutable de tous.

14 novembre. — Le 14, le chevalier de Courcelles ¹, mestre de camp de cavalerie, qui faisoit depuis longtemps la charge de maréchal des logis de la cavalerie, fut nommé pour dernier mestre de camp de carabiniers à la place du marquis de Bellegarde, et le Roi donna au comte du Puységuy le régiment de cavalerie du duc de Bourgogne, et à Saint-Lieu ², lieutenant-colonel, le régiment de Puységuy.

On disoit, ce jour-là, qu'on alloit faire la grande opération au comte de Guiscard; mais, dans la suite, on apprit que les chirurgiens n'avoient pas jugé à propos de la lui faire tout entière.

15 novembre. — Le 15, on sut que le Roi avoit donné à du Lattier ³ l'agrément d'acheter le régiment de Bellegarde, au duc Saint-Simon d'acheter celui du chevalier du Rozel, à de Vienne, lieutenant-colonel du régiment d'Anjou, l'agrément d'acheter le régiment de Courcelles; que Sa Majesté avoit donné à Bains ⁴ le régiment de Sainte-Livière, qui étoit mort depuis peu d'un léger coup de mousquet qu'il avoit reçu à la Marsaille; celui de Montbas à son frère, et qu'ayant cassé Cornberg, mestre de camp des houssards, pour sa mauvaise conduite, et lui ayant donné deux mille livres de pension, elle avoit donné ce régiment à Mortains, lieutenant-colonel des troupes de l'Empereur, qui étoit venu se rendre, la dernière campagne, à l'armée de Monseigneur.

moiselle de Picardie, nommée Thiembrune, qui avoit été fille d'honneur de la reine, mère du Roi. Cette comtesse de Saint-Valery avoit épousé le fils aîné du marquis de Gamaches, chevalier de l'Ordre, et son mari étoit mort brigadier de cavalerie. Elle étoit très belle et très vertueuse; on crut dans la suite que sa beauté avoit donné de l'ombrage à la duchesse du Maine.

1. Gentilhomme des confins de l'Anjou et du Maine, dont la mère étoit sœur du défunt maréchal duc de Villeroy.

2. Son frère avoit été autrefois tué maréchal de camp.

3. [La note est restée en blanc. — *E. Pontal.*]

4. [La note est restée en blanc. — *E. Pontal.*]

16 novembre. — Le 16, le Roi donna le régiment de Périgieux au comte de Cayac ¹, qui en étoit lieutenant-colonel, et ayant nommé Duchesne ² pour médecin des princes à la place de Fagon, nomma aussi le jeune Dodart ³ pour médecin de la suite de la cour à la place de Moreau et lui donna quatre mille livres de pension.

Le bruit couroit alors fortement que le duc de Montfort alloit épouser Mlle de Clérembault ⁴, mais il y a bien de la différence entre un mariage fait dans le public ou fait par les notaires.

17 novembre. — Le 17, on assuroit que le comte de Chavigny ⁵, colonel du régiment de Quercy, étoit mort de maladie; cependant on sut bientôt qu'il étoit hors de danger.

Ce fut le même jour que le Roi trouva bon que Jouy, capitaine dans son régiment des gardes, fils de d'Aquin, ci-devant son premier médecin, montât la garde à l'ordinaire, et même, sur ce que l'abbé d'Aquin, son frère, agent du clergé, lui fit demander s'il trouveroit bon qu'il se présentât devant lui, il lui fit dire qu'il étoit fort content de lui, et qu'il continuât ses fonctions.

On parloit alors plus que jamais du mariage du prince de Rohan avec la princesse de Turenne, et on disoit même qu'on n'attendoit pour conclure ce mariage qu'à voir un accommodement terminé entre cette princesse et la maison de Bouillon pour ses reprises.

On ne parloit guère moins du mariage de Mlle de Louvois avec le marquis d'Alincourt, fils aîné du maréchal duc de Villeroi.

Mais on débitoit une nouvelle bien plus considérable, qui étoit qu'il étoit arrivé à Dunkerque cent mille setiers de froment,

1. Gentilhomme de qualité de Périgord, qui, dès la création de ce régiment, en fut fait lieutenant-colonel.

2. C'étoit un médecin de Champagne, que le défunt marquis de Louvois avait attiré auprès de lui, le faisant servir dans les armées et à l'hôtel royal des Invalides.

3. Fils de Dodart, médecin de la princesse douairière de Conti.

4. Son père avait été autrefois premier écuyer de Madame. Il avait épousé la veuve du comte du Plessis-Praslin, qui étoit fort riche, et ils avaient ensemble fait une très bonne maison, de sorte que leur fille unique étoit un des plus puissants partis de France.

5. Fils aîné du marquis de Pont, qui étoit fils du marquis de Chavigny, secrétaire d'Etat.

chose bien nécessaire dans la disette de grains où tout le royaume se trouvoit alors.

18 novembre. — Le 18, le Roi nomma ses officiers des gardes du corps, à la réserve de quelques exempts. Il fit Vilaine ¹ lieutenant dans Luxembourg à la place de Marin, auquel il donna huit mille livres de pension, en attendant un gouvernement. Il donna l'enseigne de Vilaine au chevalier de Balivière ², mestre de camp, et l'enseigne du défunt comte de Gassion à Brissac ³, le plus ancien exempt de la compagnie, et neveu du major des gardes du corps. Pour l'enseigne qui vaquoit dans Noailles, par la promotion de la Motte à la lieutenance du défunt comte de Ligneris, le Roi la donna à Lesseville-Bachivilliers ⁴, mestre de camp de cavalerie.

Sa Majesté donna aussi le régiment de Lesseville à Cerisy ⁵, et celui de Robin à Rennepont ⁶, tous deux lieutenants-colonels, et celui de Balivière au chevalier d'Auneuil ⁷, qui servoit à la tête du Mestre de camp général avec une commission de mestre de camp.

Ce jour-là, fut déclaré le mariage de Mlle de Montchevreuil avec le comte de Pracomtal, maréchal de camp, auquel le comte de Saint-Romain, conseiller d'Etat d'épée, qui étoit son oncle, donna cinq mille livres de rente, par avancement d'hoirie, en attendant tout son bien qu'il lui donna, et cependant il s'obligea de nourrir et de loger les mariés.

On sut alors qu'enfin on ne feroit point le siège de Coni, au grand contentement de tous les guerriers de Piémont, qui appréhendoient extrêmement les longueurs et les incommodités d'un siège d'hiver.

Le même jour, la princesse de Conti ⁸ fut à l'extrémité d'une

1. Gentilhomme du Maine, qui avoit commencé par être exempt dans cette compagnie.

2. Mestre de camp de cavalerie, qui étoit frère de Balivière, enseigne dans la compagnie de Lorge; ils étoient de Normandie, et neveux du défunt comte de Vignaux, maréchal de camp.

3. Gentilhomme de Normandie.

4. Frère de Bachevilliers, maréchal de camp, et par conséquent neveu du marquis de Montchevreuil.

5. [La note est restée en blanc. — *E. Pontal*].

6. [La note est restée en blanc. — *E. Pontal*].

7. Gentilhomme de Beauce.

8. Fille aînée du prince de Condé.

perte de sang; elle étoit grosse de sept mois, et on appréhendoit également pour elle et pour son fruit. Le soir, à neuf heures, elle accoucha d'un prince qui commença à se laisser nourrir.

On sut encore, ce jour-là, que le comte de la Vauguyon avoit pris congé du Roi, et qu'il se retiroit aux P.P. de la Doctrine Chrétienne de Paris, au faubourg Saint-Victor : tout le monde approuva cette résolution et ses amis auroient souhaité qu'il l'eût prise deux ans plus tôt.

La Grande-Duchesse de Toscane fut alors attaquée d'une fièvre tierce, mais elle n'eut pas de suites.

19 novembre. — Le 19, on murmuroit que l'armée d'Italie alloit bientôt repasser les montagnes.

20 novembre. — Le 20, le Roi nomma Puysegur lieutenant-colonel de son régiment d'infanterie, et de Fey major, et l'on dit, dans le même temps, qu'il récompenseroit Pallières ¹ et Peyrac ², qui étoient les deux premiers capitaines, et qu'ils sortiroient du régiment.

21 novembre. — Le 21, le feu prit à l'orangerie de Monseigneur à Choisy, et on eut bien de la peine de la préserver d'un embrasement total; cependant il n'y eut pas beaucoup d'orangers endommagés.

Ce fut ce jour-là que mourut le jeune prince de Conti.

22-23 novembre. — Le 22, le maréchal de Tourville eut une audience particulière du Roi, qui dura deux heures, et la duchesse d'Enghien accoucha d'une fille.

On sut, le même jour, que Bonnet, ci-devant médecin ordinaire de la Reine, avoit eu l'agrément de la charge de médecin ordinaire du Roi, moyennant vingt mille écus, et que le Roi lui en donnoit un brevet de retenue de dix mille.

Le soir, la duchesse de Chartres sentit de grandes douleurs, et on ne doutoit pas qu'elle n'allât accoucher ³, mais, le lendemain, ses douleurs cessèrent absolument, et on connut qu'elles avoient eu quelque autre cause.

Ce jour-là, mourut à Paris Voisin ⁴, conseiller d'État ordi-

1. Gentilhomme de Bourgogne, dont la mère étoit sous-gouvernante des Enfants de France.

2. Gentilhomme de Gascogne.

3. Car jamais femme n'a été si grosse qu'elle de son premier enfant.

4. Laisant des richesses immenses à Lamoignon, avocat général du parlement de Paris, qui avoit épousé sa fille unique.

naire. Le Pelletier de Souzy eut sa place d'ordinaire et Phélypeaux ¹, maître des requêtes et intendant de la généralité de Paris, eut celle de conseiller d'État semestre.

24 novembre. — Le 24, le Roi envoya à la Bastille le chevalier de Montrevel ², mestre de camp de cavalerie, pour avoir refusé de recevoir dans son régiment un cornette qui avoit un brevet du Roi.

25 novembre. — Le 25, on apprit que l'abbesse de Notre-Dame de Soissons, qui étoit tante du duc de la Rochefoucauld, étoit morte de maladie en peu de jours.

Le même jour, le duc du Maine partit de Versailles pour aller visiter ses régiments de carabiniers, qui étoient tous dans les quartiers que la gendarmerie avoit occupés les années précédentes, à la réserve de celui de Courcelles, qui devoit servir en Italie, lequel étoit en Franche-Comté.

26 novembre. — Le 26, on sut que M. ³ et Mme de Châtillon ⁴ se séparoient volontairement de corps et de biens, et que le mari ne laissoit à la femme que peu de chose avec les six mille livres de pension qu'elle avoit de Madame, comme sa dame d'atour.

Il couroit alors de fâcheux bruits contre divers intendans, qu'on accusoit publiquement d'avoir souffert qu'on vendit des blés de France aux ennemis de l'État. On nommoit d'Argouges ⁵, intendant de Bourgogne, de Creil, intendant d'Orléans, Châteaurenard ⁶, intendant de Bourbonnois, Foucault, intendant de Caen, Pommereu, intendant d'Alençon, Miromesnil, intendant de Touraine, Bérulle, intendant de Lyon, et Bezons, intendant de Bordeaux ; mais ce grand fracas aboutit à faire

1. Frère du comte de Pontchartrain, ministre et secrétaire d'Etat et contrôleur général des finances.

2. Frère du défunt comte de Montrevel, qui avoit été tué à Nerwinde et duquel il avoit eu le régiment.

3. On l'appeloit M. de Châtillon, parce qu'il avoit dédaigné avec raison de prendre la qualité de marquis, qui étoit au-dessous de sa naissance.

4. Fille cadette du défunt marquis de Piennes, chevalier de l'Ordre et gouverneur de Pignerol ; elle l'avoit épousé par amour.

5. Fils de d'Argouges, autrefois premier président du parlement de Bretagne, et alors conseiller d'Etat ordinaire et conseiller du Conseil royal de finances ; de Creil étoit son gendre.

6. Fils aîné de d'Aquin, ci-devant premier médecin du Roi ; peut-être que la disgrâce de son père faisoit courir ce bruit.

partir Ribeyre, conseiller d'État, pour aller en Bourgogne informer contre d'Argouges, contre lequel le lieutenant général de Chalon-sur-Saône s'étoit porté ouvertement pour dénonciateur ; et on laissa tous les autres en repos, ce qui faisoit assez voir leur innocence.

27 novembre. — Le 27, comme le Roi avoit réformé tous les inspecteurs, il nomma cinq visiteurs généraux de cavalerie pour toutes les troupes qui avoient leurs quartiers dans le plat pays, qui furent : le marquis de Lannion, maréchal de camp, dans l'Ile de France ; le marquis de Montgommery, dans l'Artois, le Soissonnois et la Picardie ; le comte de Grammont-Falon, dans la Bretagne ; le marquis de Rasset, dans l'Orléanois, le Berry, le Bourbonnois et la Marche ; et Sibourg dans la Champagne. Ces quatre derniers étoient brigadiers.

Ce fut dans le même temps que parut un règlement du Roi, qui portoit que les officiers généraux employés l'hiver donneroient l'ordre dans les places à l'exclusion des gouverneurs, qui ne seroient plus maîtres d'envoyer leurs garnisons dehors sans leur participation.

On apprit, ce jour-là, que l'évêque de la Rochelle étoit mort de maladie. C'étoit un prélat de mérite, et d'une naissance distinguée, puisqu'il étoit de la maison de Bois-Dauphin.

28 novembre. — Le 28, la marquise de Manneville, fille de la marquise de Montchevreuil, fut nommée dame d'honneur de la duchesse du Maine, et la comtesse de Brionne fut extrêmement mal d'une esquinancie.

Le bruit couroit en même temps que le marquis de Courtenvaux ¹ se vouloit séparer d'avec sa femme ; mais cela n'étoit pas si certain que la nouvelle de la mort de la jeune marquise de Lavardin ², que les médecins de Rennes avoient laissée mourir en quatre jours, sans connoître rien à son mal.

29 novembre. — Le 29 au soir, on apprit que, le matin, le malheureux la Vauguyon, ayant trouvé moyen d'éloigner de lui ses domestiques, s'étoit tué lui-même de deux coups de pistolet, l'un dans la tête et l'autre dans le ventre.

¹ Fils aîné du défunt marquis de Louvois, qui étoit capitaine des Cent-Suisses de la garde du Roi ; sa femme étoit fille aînée du maréchal d'Estrées.

² Sœur du maréchal duc de Noailles.

On eut nouvelle, ce jour-là, que les Anglois bombardoient Saint-Malo ; le Roi avoit eu avis de leur dessein, et avoit même fait armer en diligence quelques vaisseaux pour aller au secours ; mais, selon les apparences, ils n'avoient pu arriver assez à temps.

Il couroit alors un bruit d'un grand incendie à Constantinople, où l'on disoit qu'il y avoit eu quarante mosquées réduites en cendres.

30 novembre. — Le 30, on sut que le comte de Rébenac ne partoît plus pour l'Italie et que le Roi avoit fait donner à Saint-Olon, un de ses gentilshommes ordinaires, une gratification de trois cents pistoles, lui faisant même faire excuse du peu à cause des nécessités du temps, quoique néanmoins il n'eût pu venir à bout de conclure un traité avec le roi de Maroc.

DÉCEMBRE 1693

1^{er} décembre. — Le premier jour de décembre, le Roi cassa toutes les compagnies de gentilshommes ¹ qu'il entretenoit dans les citadelles comme des pépinières d'officiers, et l'on sut qu'il en tiroit des officiers, jusqu'à ce qu'il n'en restât plus, et qu'après cela les colonels proposeroient des enseignes et des sous-lieutenants qu'ils feroient voir au marquis de Barbezieux, secrétaire d'État de la guerre.

2 décembre. — Le 2, on assuroit qu'on avoit tiré de Piémont une assez grande quantité de blés pour faire subsister l'armée de France toute la campagne prochaine ; qu'on les avoit mis dans Pignerol avec beaucoup de fourrages, et qu'on en avoit aussi fait entrer dans Casal.

Le même jour, on disoit que le cardinal Bonsy étoit retombé dans une nouvelle faiblesse ; récidives d'autant plus dangereuses qu'elles étoient fréquentes, et se suivoient de fort près.

1. Il y avoit plusieurs [compagnies] que le Roi entretenoit dans les citadelles, dont chacune étoit composée de deux cent cinquante gentilshommes, du nombre desquels on tiroit presque tous les officiers pour la cavalerie, pour l'infanterie et pour les dragons. Cette institution étoit belle, au moins en apparence, mais elle étoit très onéreuse aux coffres du Roi, et d'une très médiocre utilité.

On murmuroit aussi que le comte de Thury ¹ et du Vivier ² s'étoient battus en sortant de la comédie, mais cela fut étouffé.

3 décembre. — Le 3, comme les séparations étoient à la mode, on disoit que le duc et la duchesse de Brancas se séparaient.

4 décembre. — Le 4, on apprit que les Anglois s'étoient retirés de devant Saint-Malo, après y avoir jeté quelques bombes qui n'avoient pas fait grand désordre, et avoir essayé de faire sauter le rempart par un vaisseau maçonné chargé de poudre, de bombes, et de feu d'artifice, mais que cette terrible machine, ayant sauté ³ avant que d'arriver auprès du bastion, n'avoit fait que casser toutes les vitres de la ville, et faire accoucher quelques femmes grosses; qu'on avoit trouvé trois hommes morts sur le sable, dont l'un avoit un haut-de-chausses de velours avec du galon d'or, dans les poches duquel on avoit trouvé le projet de l'exécution, ce qui faisoit croire qu'il falloit que cet homme fût l'auteur, et on s'imaginait que c'étoit un nommé Goulon, ingénieur françois huguenot, qui s'étoit jeté dans les ennemis.

5 décembre. — Le 5, le Roi signa le contrat de mariage du jeune comte de la Chaise ⁴ avec la fille unique du défunt président du Gué ⁵, laquelle n'avoit guère plus de douze ans, et étoit fort riche.

On sut aussi que Sa Majesté avoit augmenté de cent mille livres en faveur du marié ⁶ le brevet de retenue que le comte de la

1. Brigadier d'infanterie, qui étoit fils du marquis de Thury, cadet du marquis de Beuvron.

2. Officier au régiment des gardes, natif de Paris.

3. On ne put jamais deviner qui l'avoit fait sauter; les uns disant qu'elle avoit donné sur un rocher, ce qui avoit bien pu la faire périr, mais non pas mettre le feu; les autres assurant qu'un coup de canon du château avoit donné dedans, ce qui ne paroissoit guère plus capable d'y mettre le feu; et l'apparence étant plutôt que les mèches qu'on y avoit mises étoient trop courtes, et qu'elles n'avoient pas duré assez longtemps pour attendre que la machine fût arrivée contre le bastion qu'elle auroit assurément renversé.

4. Fils unique du comte de la Chaise, capitaine de la porte du Roi, qui étoit frère du P. de la Chaise, confesseur du Roi; ils étoient de Lyon et devoient leur fortune à la maison de Villeroy.

5. Président à la Chambre des comptes de Paris, qui étoit fils aîné du défunt bonhomme du Gué, sous-doyen du Conseil, et intendant en Lyonnais, qui étoit beau-frère du défunt chancelier le Tellier.

6. On disoit que le P. de la Chaise avoit fait les derniers efforts auprès du Roi, pour obtenir de lui la survivance de la charge de son frère en

Chaise avoit sur sa charge de capitaine des gardes de la porte.

6 décembre. — Le 6, le Roi fit le marquis de Dangeau grand maître de l'ordre de Saint-Lazare, auquel il avoit rendu tous ses biens, c'est-à-dire ceux dont il étoit en possession avant que le marquis de Louvois le tirât des mains du marquis de Nérestang¹.

7 décembre. — Le 7, on eut avis que les vaisseaux des ennemis qui avoient bombardé Saint-Malo, avoient paru sur les côtes de Normandie, ce qui donna encore quelque attention de ce côté-là.

8 décembre. — Le 8, on sut que le comte de la Mothe², maréchal de camp, avoit demandé au Roi la permission de vendre sa charge de sous-lieutenant des cheveu-légers de la garde, et que Sa Majesté en avoit accordé l'agrément au marquis de Coëntefao³, premier cornette de la compagnie.

9 décembre. — Le 9, le Roi fit le maréchal de Lorge et le maréchal de Tourville chevaliers de l'Ordre de Saint-Louis, et on sut qu'il avoit donné le régiment de Périgueux au comte de Marquessac⁴, capitaine dans le régiment d'Anjou.

10 décembre. — Le 10, tous les officiers de la marine qui avoient eu congé de venir à la cour pour y représenter leurs prétentions au ministre⁵, eurent ordre de s'en retourner, et on leur déclara qu'on ne feroit point de promotion.

11 décembre. — Le 11, on eut nouvelle que les vaisseaux anglois qui avoient paru sur les côtes de Normandie n'avoient eu d'autre dessein que celui de faire leur route vers leurs ports, et qu'effectivement ils ne paroisoient plus.

12 décembre. — Le 12, le comte de Toulouse, qui, depuis

favor de son neveu, mais que le Roi avoit tenu bon, et avoit seulement augmenté le brevet de retenue de cent mille livres, de sorte qu'il étoit alors de trois cent mille livres.

1. Gentilhomme Lyonnais, qui, de père en fils, étoit grand maître de cet ordre; et le marquis de Louvois, voulant être le maître pour en distribuer les commanderies aux officiers de guerre, engagea le Roi à en donner cent mille écus au marquis de Nérestang.

2. De la Mothe-Houdancourt, neveu du maréchal du même nom, gentilhomme de Picardie.

3. Gentilhomme de bonne maison de Basse-Bretagne.

4. Gentilhomme de Périgord, parent du comte d'Hautefort, lequel avoit eu le bras emporté au combat de Nerwinde.

5. Au comte de Pontchartrain, secrétaire d'Etat de la marine.

trois semaines, prenoit du quinquina pour une légère fièvre qu'il avoit eue, fut attaqué de la même maladie dans l'usage actuel de ce remède, ce qui étoit une chose nouvelle dans la médecine.

On sut, le même jour, que l'armée d'Italie avoit des quartiers encore plus avant dans le pays qu'elle n'avoit fait jusqu'alors, et qu'elle étoit cantonnée à Saluces, à Savigliano et à Fossano, où elle avoit encore des fourrages pour quinze jours.

13 décembre. — Le 13, on vit arriver à la cour le cardinal d'Estrées ¹, qu'on y attendoit depuis si longtemps.

14 décembre. — Le 14, le Roi envoya à la Bastille le comte de Chantran ², colonel des dragons, qui étoit accusé d'avoir fait quelque commerce des charges de son régiment, et, le même jour, Sa Majesté fit plusieurs chevaliers de Saint-Louis, du nombre desquels fut le maréchal de Choiseul.

15 décembre. — Le 15, on eut nouvelle que Bellenave, brigadier d'infanterie et lieutenant-colonel du régiment de la Marine, étoit mort d'une légère blessure à la jambe qu'il avoit reçue à la bataille de la Marsaille, et que le jeune comte de Druy ³, exempt des gardes du corps, étoit mort de maladie au quartier de sa brigade.

16 décembre. — Le 16, on apprit que le maréchal de Boufflers épousoit Mlle de Gramont, fille du duc de ce nom, personne fort bien faite, et qui avoit toujours eu une bonne conduite.

Le bruit couroit alors que le feu ayant pris à un magasin de poudre dans la citadelle de Turin, il avoit entièrement éboulé un des bastions; mais on sut depuis que cette nouvelle étoit fautive, et que la vérité étoit seulement que, comme on déchargeoit des bombes au milieu de la place de la citadelle, elles avoient pris feu et avoient fait sauter un petit magasin, où il y avoit eu vingt hommes tués, sans que cela fit d'autre désordre.

17 décembre. — Le 17, on sut que le Roi avoit encore refusé au jeune marquis de Gassion l'agrément d'acheter le régiment royal de cavalerie, dont il avoit traité avec le comte du Bourg, maréchal de camp.

1. Il revenoit de Rome, où il étoit pour les affaires du Roi depuis de longues années.

2. C'étoit celui qui avoit eu le régiment du chevalier de Grammont de Franche-Comté.

3. Fils aîné du comte de Druy, lieutenant des gardes du corps et maréchal de camp.

Ce jour-là, les députés de la petite assemblée du clergé qui se tenoit à Paris au sujet de la taxe des bois ¹ des ecclésiastiques vinrent haranguer le Roi, et ce fut l'archevêque de Paris ², président de l'assemblée, qui porta la parole.

Ce fut le même jour que la duchesse de Chartres accoucha enfin d'une princesse, et, après son accouchement, le Roi s'en alla passer trois jours à son château de Marly.

18 décembre. — Le 18, les lettres d'Italie portoient que les Allemands étoient allés prendre des quartiers dans le Canavois ³, et que le marquis de Parelle étoit toujours avec quatre mille hommes vers Quiéras ⁴, pour s'opposer autant qu'il pourroit aux desseins du maréchal de Catinat.

19 décembre. — Le 19, on sut que le marquis d'Antremont ⁵, lieutenant général pour le Roi en Bresse, étoit mort à Paris de maladie, et on vit arriver à la cour le comte de Tessé lorsqu'on l'y attendoit le moins, car on murmuroit qu'il avoit passé à Turin pour traiter avec le duc de Savoie de quelques propositions de paix.

20 décembre. — Le 20, on apprit que le vieux comte de la Bourlie, père du comte de Guiscard, étoit mort de maladie, âgé de quatre-vingt-huit ans, et il fut regretté du Roi, dont il avoit été sous-gouverneur.

On disoit alors que la chambre des communes du Parlement

1. D'abord on avoit dit qu'on feroit payer une pistole par arpent aux ecclésiastiques, qui avoient manqué à faire laisser des baliveaux dans leurs bois. Ensuite, comme ce n'étoit qu'un prétexte pour avoir de l'argent, on convint qu'on prendroit un écu par arpent sur tous les ecclésiastiques qui avoient des bois. Enfin, comme on vit qu'il y avoit des bénéfices qui ne pourroient jamais payer cette taxe, parce qu'ils avoient une prodigieuse quantité de bois, dans les pays où ils ne leur valoient aucun revenu, on fit une petite assemblée du clergé de France à Paris, pour trouver un expédient à sortir de cette affaire, qui fut que le clergé donneroit quatre millions au Roi, et que cette somme seroit prise sur tous les ecclésiastiques, soit qu'ils eussent des bois, ou qu'ils n'en eussent point.

2. [La note est restée en blanc. — *E. Pontal.*]

3. Province de Piémont, au delà du Pô, en tirant vers les montagnes des Alpes. [Correspondait à peu près à l'ancien marquisat d'Ivrée. — *E. Pontal.*]

4. [La note est restée en blanc. — *E. Pontal.*]

5. Gentilhomme de Dauphiné, fort riche, car il laissoit cinquante mille livres de rente, toutes dettes payées, à une fille de sa sœur qui avoit épousé le marquis de l'Hospital, fils du comte de Sainte-Mesme, ci-devant premier écuyer de la duchesse d'Orléans, tante du Roi.

d'Angleterre avoit donné deux cent mille livres sterling au prince d'Orange, seulement pour les frais de la marine pendant l'année prochaine.

21-22 décembre. — Le 21, on assuroit que la cavalerie de l'armée d'Italie repassoit les monts, et, le lendemain, on apprit que l'infanterie les repassoit aussi.

Ce fut ce jour-là que le comte de Tessé demanda au Roi l'agrément de vendre le régiment Colonel général de dragons, qui étoit une seconde fois tombé dans son casuel, à Bournonville-Moret ¹, enseigne dans la gendarmerie ; mais, pour la première fois de sa vie, le Roi le refusa.

23 décembre. — Le 23, la nouvelle maréchale de Boufflers salua le Roi chez la marquise de Maintenon, distinction toute particulière qu'elle n'avoit donnée qu'aux gens de sa famille, ou de celle de la marquise de Montchevreuil.

Le soir, le Roi envoya chercher le comte de Pontchartrain et lui donna la survivance de sa charge pour son fils ².

24 décembre. — Le 24, le Roi fit ses dévotions et toucha les malades des écrouelles à l'ordinaire. L'après-dînée, après avoir assisté à vêpres et au salut, il fit la distribution des bénéfices vacants. Il donna l'évêché de la Rochelle, chargé de pensions jusqu'à la concurrence de six mille livres, à l'abbé de la Frezelière ³ ; l'abbaye de Flavigny, à l'abbé de Mailly ⁴ ; l'abbaye de la Case-Dieu en Guyenne, au prévôt d'Aigues-Mortes ⁵, qui donnoit son bénéfice pour doter l'évêché d'Alais ; l'abbaye du Val-Richer, à l'abbé de Camilly ⁶ ; le prieuré de Gramont, à

1. Fils de Moret, ci-devant fermier général des fermes du Roi, qui étoit frère de la femme de du Metz, président en la Chambre des comptes de Paris, et ci-devant garde du Trésor royal. Des deux filles de ce Moret, l'aînée avoit épousé le comte de Châtillon, et la cadette avoit épousé Besnard de Rezay, président en la première chambre des enquêtes du parlement de Paris.

2. C'étoit le moyen de faire taire les crialleries qu'on faisoit alors assez mal à propos contre le comte de Pontchartrain.

3. Fils aîné du marquis de la Frézelière, lieutenant général de l'artillerie et lieutenant général des armées du Roi. Il avoit lui-même exercé cette charge en survivance, mais il avoit quitté la guerre pour se donner entièrement au service de Dieu.

4. Frère du défunt marquis de Nesle et du comte de Mailly, mestre de camp général des dragons. [Plus tard archevêque de Reims et cardinal. — *E. Pontal.*]

5. [D'après Dangeau, il s'appelait M. Cœurdechesne. — *E. Pontal.*]

6. Naturellement, l'abbaye du Val-Richer, située au pays d'Auge, étoit

l'abbé de Buzenval ¹; un canonicat de la Sainte-Chapelle, à l'abbé Boileau ², doyen de Sens; le prieuré des filles de Domfront, à Mme de Rabodanges ³; pour la belle abbaye de Notre-Dame de Soissons, elle ne fut pas donnée ce jour-là.

25 décembre. — Le 25, qui étoit le jour de Noël, le célèbre P. Bourdaloue, jésuite, termina ses sermons de l'Avent par un magnifique compliment qu'il fit au Roi.

26 décembre. — Le 26, tout le monde ne parloit que de la paix d'Italie, mais ces bruits ne paroissent pas assez bien fondés pour s'y arrêter.

Ce fut ce jour-là que le duc de Vendôme et le grand prieur, son frère, arrivèrent à la cour.

27 décembre. — Le 27, le Roi donna l'ordre de Saint-Louis au comte de Tessé, qui fut le premier des officiers généraux non estropiés auquel Sa Majesté le donna, n'y ayant eu jusqu'alors que les maréchaux de France qui l'avoient obtenu.

L'après-dînée, il voulut bien entendre jouer sept organistes différens pour en choisir un à la place d'un des siens ⁴ qui étoit mort; mais, après les avoir entendus, il ne voulut pas déclarer son choix, qu'on sut trois jours après être tombé sur un nommé Couperin.

28 décembre. — Le 28, le jeune comte de Pontchartrain prêta le serment de fidélité entre les mains du Roi, quoique ses lettres ne fussent pas encore expédiées, et ce fut son cousin, le marquis de Châteauneuf ⁵, qui fit la lecture du serment.

en commende, mais le dernier titulaire, ayant obtenu du Roi la permission de la posséder en règle, s'étoit fait religieux, avoit réformé ses moines, et y avoit établi une forme de vie approchante de celle de l'abbaye de la Trappe, hormis qu'elle étoit plus conforme à la faiblesse humaine. Quand il fut mort, âgé de quatre-vingts ans, ses religieux voyant que le Roi ne vouloit pas redonner leur abbaye en règle, ils supplièrent le Roi de leur accorder pour abbé commendataire l'abbé de Camilly, gentilhomme de Normandie, ce qui leur fut accordé. [L'abbé de Camilly mourut archevêque de Tours. — *E. Pontal.*]

1. Fils du marquis de Buzenval, lieutenant général des armées du Roi et sous-lieutenant de ses gendarmes.

2. Frère du célèbre poète satirique Boileau Despréaux, à la prière duquel il lui avoit déjà accordé un autre canonicat semblable, mais, par hasard, il ne s'étoit pas trouvé vacant.

3. Dameselle de Normandie, qui étoit religieuse au prieuré de la Fontaine de Saint-Martin du diocèse du Mans, dont l'évêque lui procura ce petit bénéfice.

4. Qui s'appeloit Thommelin.

5. Ils s'appeloient l'un et l'autre Phélypeaux, et signoient l'un pour

29 décembre. — Le 29, on sut que le Pape avoit accordé un jubilé pour demander à Dieu la grâce d'une bonne paix.

30 décembre. — Le 30, on apprit que, depuis deux jours, le marquis de Barbezieux avoit la fièvre, mais qu'il commençoit à se porter mieux.

Ce jour-là, le Roi donna au comte de Tessé une audience particulière, qui dura plus d'une heure et demie,

31 décembre. — Le dernier jour de l'année, les députés du clergé revinrent encore saluer le Roi et le remercier d'avoir terminé l'affaire des bois et de s'être contenté d'une somme de quatre millions; ce fut l'archevêque d'Arles ¹ qui porta la parole, et qui fit un discours qui eut un applaudissement universel.

JANVIER 1694

1^{er} janvier 1694. — Le Roi commença l'année 1694 par le présent qu'il fit de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons à Mme de Fiesque ², religieuse de Jouarre, dont elle avoit été longtemps prieure, au contentement de son abbesse ³ et de l'évêque de Meaux ⁴, même pendant qu'ils avoient plaidé l'un contre l'autre.

Le même matin, le Roi tint chapitre de son Ordre du Saint-Esprit, et il proposa pour chevaliers nouveaux le cardinal de Fürstenberg et le marquis d'Arquien ⁵. Ensuite il fit la procession

l'autre en cas de besoin, comme par exemple en cette occasion, où le père, quoique secrétaire d'Etat de la maison, ne pouvoit pas signer les provisions de son fils.

1. Frère du comte de Grignan, lieutenant général pour le Roi en Provence, et chevalier de l'Ordre, et du chevalier de Grignan, menin de Monseigneur, ci-devant brigadier de cavalerie, et de l'évêque de Carcassonne.

2. Sœur du comte de Fiesque, alors aide de camp du Roi; on disoit que la protection de la marquise de Maintenon lui avoit fait avoir la préférence au-dessus de ses concurrentes.

3. Mme de Chevreuse, princesse de la maison de Lorraine.

4. C'étoit le célèbre Bossuet, qui avoit été précepteur de Monseigneur le Dauphin et le fléau des huguenots. Il avoit eu un procès avec l'abbesse de Jouarre pour une certaine vente de blé qu'il prétendoit être due à son évêché par cette abbaye, et avoit gagné son procès par arrêt contradictoire du parlement de Paris.

5. Gentilhomme des environs de Sens qui avoit été capitaine des Suisses de la garde de Monsieur, frère du Roi. Il avoit quatre enfants, dont l'aîné

de l'Ordre en la manière accoutumée et y reçut le comte de Tessé, qui étoit le seul novice qui restât de la grande promotion. L'après-dinée, le Roi lui donna encore une petite audience, dans laquelle il vint enfin à bout d'obtenir l'agrément du régiment Colonel général des dragons pour Bournonville-Moret, quoique cet agrément lui eût été déjà refusé, et la peine qu'il eut à y réussir lui valut dix mille livres de plus, de sorte qu'il le vendit cent dix mille livres. Après cette audience particulière, il prit congé de Sa Majesté et partit pour s'en retourner à Pignerol.

Sa Majesté donna aussi ce jour-là la lieutenance qui vaquoit dans son régiment des gardes par la mort de Ville-Vieille ¹ au chevalier de Bouzols ², sous-aide-major; la sous-aide-majorité à Romainville ³, sous-lieutenant; la sous-lieutenance à d'Orge-mont ⁴, enseigne, et deux enseignes à Ravignan ⁵, capitaine de dragons, et à Crécy ⁶.

Le soir, on sut que Monsieur, frère du Roi, avoit agréé que M. de Châtillon partageât sa charge de premier gentilhomme de sa chambre entre lui et son frère, le comte de Châtillon, et qu'en faveur de ce traité, il avoit encore augmenté quatre mille livres de pension à cette charge, qui, de cette manière, devoit valoir à chacun de ses deux frères douze mille livres de revenu.

2 janvier. — Le 2, on assuroit que la Suède et le Danemark envoioient des ambassadeurs dans toutes les cours pour procu-

s'appeloit le comte de Maligny et avoit toujours suivi la fortune de son père. Le second s'appeloit le chevalier d'Arquien et fut tué d'un coup de canon au siège d'Orsoy, étant tout proche du Roi; sa fille aînée avoit été fille d'honneur de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, et avoit épousé le marquis de Béthune, qui fut depuis chevalier de l'Ordre, et qui joua un grand rôle en Pologne; la cadette épousa le grand maréchal de Pologne, Sobieski, qui devint roi. C'étoit pour lui comblaire qu'on donna le cordon bleu à son beau-père, qui, dans une extrême vieillesse, avoit été nommé au cardinalat. [Le marquis d'Arquien venait d'entrer dans les ordres sacrés quand il reçut le cordon bleu; il fut cardinal à la fin de l'année 1695 et mourut à Rome en 1707, âgé, d'après le Mercure, de plus de cent ans. — *E. Pontal.*]

1. Gentilhomme de Languedoc.

2. Gentilhomme d'Auvergne, dont le frère aîné étoit mestre de camp d'un régiment de cavalerie.

3. [La note est restée en blanc. — *E. Pontal.*]

4. C'étoit un garçon de Paris dont le frère étoit dans le même régiment.

5. Gentilhomme de Gascogne qui avoit été nourri page du Roi; il étoit de même maison que le président de Mesmes.

6. Fils de Crécy, parent du marquis de Montchevreuil, et capitaine des gardes du maréchal de Boufflers.

rer la paix, et qu'ils avoient résolu d'obliger les deux partis à la faire, à quelque prix que ce fût.

On eut nouvelle, ce jour-là, que l'archevêque de Vienne ¹ étoit mort à son archevêché, plutôt de vieillesse que de maladie.

3 janvier. — Le 3, on sut la mort du comte de Montignac ², ci-devant premier écuyer de la Reine, qui languissoit à Paris depuis plusieurs années, et qui avoit au moins quatre-vingts ans.

Le même jour, le Roi fit encore des chevaliers de Saint-Louis, dont les principaux furent le maréchal d'Estrées et le comte de Châteaurenaud ³.

4 janvier. — Le 4, ceux qui arrivèrent de bonne heure à la porte de l'antichambre du Roi pour être à son lever, furent bien étonnés de voir toutes les portes fermées et d'apprendre que le Roi s'étoit trouvé mal pendant la nuit, et qu'on ne le verroit de longtemps. Mais ce mal, qui n'avoit été qu'un léger dévoiement, n'eut point de suites, et on vit le Roi à son lever, sur les dix heures et demie.

Le même jour, le Roi donna au jeune comte de Broglie ⁴, capitaine de cavalerie, l'agrément du régiment de cavalerie du Roi, sur la démission du comte de Vienne ⁵.

On disoit alors que le maréchal de Catinat revenoit d'Italie et qu'il étoit déjà arrivé à Lyon, et beaucoup de gens croyoient que c'étoit pour se marier ⁶.

On disoit aussi que le duc de Savoie s'amusoit à faire un opéra à Turin, qu'il avoit mandé au prince d'Orange de lui envoyer sept millions, et que cet usurpateur les lui envoyoit.

1. Frère du marquis de Villars, chevalier de l'Ordre et chevalier d'honneur de la duchesse de Chartres.

2. Seigneur de Périgord; son frère, le marquis d'Hautefort, étoit chevalier de l'Ordre et premier écuyer de la Reine, et comme il n'avoit point été marié, le comte de Montignac avoit hérité de ses biens et de sa charge.

3. Tous deux comme officiers de la marine, le premier comme vice-amiral, le second comme lieutenant général.

4. Le jeune comte de Broglie, qui avoit été tué au siège de Charleroy, étoit l'aîné; il avoit un frère abbé, qui remit au Roi un canonicat de la Sainte-Chapelle de Paris qu'il avoit, entra dans les cadets, et devint enseigne dans le régiment du Roi, quoique son père eût bien voulu qu'il restât dans l'Eglise. Celui dont on parle ici étoit après lui, et servoit avec distinction dans la cavalerie.

5. Frère du marquis de la Vieuville.

6. On disoit que c'étoit avec la présidente de Nesmond, laquelle étoit à la vérité fort riche, mais hors d'âge d'avoir des enfants.

5-6 janvier. — Le 5, sur le soir, le roi et la reine d'Angleterre vinrent à Versailles pour le souper des Rois; il y eut appartement, musique, grand jeu de lansquenet et souper magnifique à cinq tables, comme l'année précédente. On joua encore après souper, et ensuite Leurs Majestés angloises s'en retournèrent à Saint-Germain. La duchesse d'Enghien étant venue à cette fête s'y trouva extrêmement mal, et, le 6, elle fut attaquée d'une grosse fièvre.

7 janvier. — Le 7, on sut que le Guerrois ¹ et Hoüel, lieutenants au régiment des gardes, avoient acheté les compagnies de de Creil ² et de Jouy ³.

8-9 janvier. — Le 8, on disoit que le prince de Lillebonne étoit extrêmement malade à Paris; et, le lendemain, on assuroit que le maréchal de Catinat ne reviendrait pas sitôt d'Italie ⁴.

10-11 janvier. — Le 10, on ne parloit partout d'autre chose que du grand convoi de blé qu'on attendoit avec impatience du côté de Danemark, et qu'on prétendoit être de deux cents vaisseaux. On savoit que Jean Bart l'escortoit avec sept ou huit navires du Roi, et que de Relingue, chef d'escadre, étoit allé au-devant avec huit gros vaisseaux; mais on ne doutoit pas que les ennemis ne l'attendissent entre l'Angleterre et la Hollande, et c'étoit ce qui donnoit de l'inquiétude avec raison ⁵.

Le même jour, on apprit, sur le soir, que le prince de Lillebonne étoit entièrement désespéré et, le lendemain au matin, on eut nouvelle qu'il étoit mort, âgé de soixante-huit ans.

12 janvier. — Le 12, le nonce du Pape eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il lui donna part de ce que Sa Sainteté avoit accordé un jubilé général pour demander à Dieu la grâce d'une bonne et prompte paix; il parla longtemps à Sa Majesté, et, selon les apparences, il l'exhorta à contribuer de sa part autant qu'elle pourroit à un si grand bien.

Le soir, on sut que le Roi avoit donné au prince de Condé la

1. Fils du procureur général du parlement de Rouen dernier mort.

2. Il étoit alors le premier capitaine du régiment, mais le Roi avoit voulu qu'il vendît, et lui avoit donné six mille livres de pension.

3. C'étoit le fils de d'Aquin, ci-devant premier médecin du Roi.

4. Apparemment pour attendre ce qui résulteroit de la négociation du comte de Tessé avec le duc de Savoie, car on disoit publiquement qu'il lui avoit reporté un traité de paix signé de la main du Roi.

5. Vu l'effroyable disette de blés où le royaume se trouvoit.

lieutenance générale de Brest pour lui aider à marier une fille naturelle qu'il avoit, qu'on appelloit Mlle de Châteaubriant ¹ depuis qu'il l'avoit reconnue.

13 janvier. — Le Roi alla pour trois jours à son château de Marly, et ce qu'il y eut de remarquable fut que Monseigneur, qui étoit allé à Choisy deux jours auparavant, lui envoya demander la permission d'amener avec lui à Marly tous ceux qu'il avoit menés à Choisy, ce qu'il lui accorda.

14 janvier. — Le 14, on disoit que les ambassadeurs des rois du Nord étoient arrivés dans toutes les cours d'Allemagne, où ils devoient négocier pour procurer la paix ².

15 janvier. — Le 15, on sut qu'il étoit arrivé quelques vaisseaux chargés de blé tant à Dunkerque qu'au Havre ; mais cela étoit bien peu considérable, vu la prodigieuse disette de grains où la France se trouvoit en ce temps-là ³.

On eut nouvelle, le même jour, que les valets du garde-magasin d'armes que le Roi avoit à Brisach, ayant mis du feu dans un coin du magasin pour échauffer les poules de leur maître, le feu avoit pris au magasin et l'avoit réduit en cendres avec toutes les armes qui étoient dedans, qui pouvoient valoir quarante mille écus.

16 janvier. — Le 16, le maréchal de Catinat arriva à la cour, et, dès le même jour, il eut une longue conférence avec le Roi dans son cabinet.

17 janvier. — Le 17, on parloit diversement de la paix d'Italie. Les uns disoient qu'elle se feroit bientôt, les autres assuroient qu'elle ne se feroit point du tout ; que, pour l'empêcher, le prince d'Orange avoit promis au duc de Savoie de lui fournir de l'argent, et que, pour commencer, il lui avoit envoyé pour trois cent mille livres de lettres de change sur les banquiers de Gènes.

18 janvier. — Le 18, le comte de Montignac, frère du comte d'Hautefort, et colonel du régiment du Vexin, mourut à Paris

1. Avant qu'il l'eût reconnue, il la faisoit appeler Mlle Guenany, par une anagramme assez mal trouvée ; depuis il lui donna le nom d'une de ses plus belles terres.

2. On ne vit aucun effet de ces belles négociations à la fin du quartier d'hiver.

3. Elle alloit jusqu'à faire périr de faim un grand nombre de personnes, et la cherté du blé augmentoit tous les jours.

de maladie et fut extrêmement regretté, étant un fort honnête gentilhomme et fort bon officier. Le Roi donna, le même jour, son régiment à son frère, le marquis de la Flotte ¹, qui étoit lieutenant de vaisseau.

19 janvier. — Le 19, le maréchal de Catinat prêta entre les mains du Roi le serment de maréchal de France, et fut fait chevalier de Saint-Louis.

20 janvier. — Le 20, le changement des intendants, qu'on attendoit depuis si longtemps, fut enfin déclaré, et on sut que Ferrand ² alloit en Bourgogne à la place de d'Argouges; que Bouville ³ venoit à Orléans à la place de de Creil; que Bernage ⁴ alloit à Limoges à la place de Bouville; le Vayer ⁵ à Moulins à la place de Châteaurenard; la Houssaye ⁶ à Soissons à la place de Bossuet; d'Ormesson ⁷ à Rouen à la place de Bignon, et Bignon en Picardie à la place de Chauvelin.

1. Le chevalier d'Hautefort étoit colonel d'un plus petit régiment que celui du Vexin, et on croyoit que par cette raison il auroit le régiment du Vexin, et donneroit le sien à la Flotte; mais la famille demanda celui du Vexin pour la Flotte, parce qu'il étoit aimé du chevalier.

2. Fils du défunt Ferrand, lieutenant particulier du Châtelet de Paris, qui avoit vieilli dans une grande estime de probité. Il avoit trois fils et une fille; l'aîné étoit président en la première chambre des requêtes du palais de Paris, et y rendoit la justice avec applaudissement. Le second avoit été obligé, pour complaire à son père, de quitter le régiment des gardes, où il étoit lieutenant avec beaucoup de distinction, et de se faire conseiller en la quatrième chambre du palais de Paris, où il ne réussissoit pas plus mal. Le troisième, qui est celui dont on parle ici, après avoir été longtemps lieutenant particulier au Châtelet de Paris avec réputation, avoit acheté une charge de maître des requêtes, et étoit alors, quoique assez jeune, une des meilleurs têtes du Conseil. La fille avoit épousé la Faluère, premier président de Bretagne, et n'avoit pas moins de mérite que ses frères.

3. Il étoit Normand, neveu du défunt premier président de Novion; il avoit épousé une Desmarets, nièce du ministre d'Etat Colbert; il avoit été intendant à Alençon.

4. Son père, qui étoit originaire de Lyon, étoit mort doyen du Grand Conseil, et étoit bon juge et habile homme. Celui-ci avoit un esprit brillant.

5. Il étoit du Mans, fils d'un lieutenant général, dont le frère occupoit encore la même charge avec réputation, et l'autre frère, qui s'appeloit le Vayer de Bousigny et étoit maître des requêtes, étoit mort peu de temps après avoir quitté l'intendance de Soissons par dévotion. Cette famille étoit fertile en honnêtes gens.

6. Il s'appeloit le Pelletier, et étoit honnête homme, et fils d'un honnête homme.

7. Son père étoit celui qui s'étoit acquis tant de réputation pour n'avoir pas voulu condamner Fouquet, surintendant des finances, dont il étoit rapporteur. Cela l'avoit peut-être empêché d'être conseiller d'Etat, mais il

21 janvier. — Le 21, on étoit fort en peine de Jean Bart dont on n'avoit point de nouvelles, car on croyoit qu'il étoit à la mer, et on savoit qu'une escadre des ennemis l'attendoit sur la route.

22-23 janvier. — Le 22, la marquise de Barbezieux accoucha d'une fille, et, le lendemain, le marquis de Gouffier ¹, maréchal de camp de cavalerie, épousa Mlle de Luynes, qui étoit une des sœurs du second lit du duc de Chevreuse ².

24 janvier. — Le 24, les députés des États d'Artois vinrent haranguer le Roi en lui apportant leurs cahiers, et ce fut l'évêque d'Arras ³ qui porta la parole.

25 janvier. — Le 25, on sut que la marquise d'Hocquincourt ⁴ étoit morte de maladie à Paris, ne laissant qu'un fils et une fille, dont le fils étoit abbé; mais il étoit fort douteux s'il demeureroit dans l'Église, et cela pouvoit causer de grands procès entre lui et sa sœur, à laquelle on disoit que sa mère avoit donné tout son bien.

26 janvier. — Le 26, on avoit encore quelques espérances pour la paix de Savoie, sur ce que le milord Galway, ci-devant le marquis de Ruvigny, étoit encore en Hollande, quoiqu'on eût dit depuis longtemps qu'il étoit passé en Piémont, où il devoit aller commander le corps des religionnaires, et y servir d'homme de foi au prince d'Orange auprès du duc de Savoie.

27 janvier. — Le 27, on sut que le comte de Cossé ⁵ avoit l'agrément d'acheter le régiment de Gournay, qui avoit été refusé par Vandeuil ⁶; que les ennemis avoient pris quelques vais-

vaut mieux mériter des couronnes que de les avoir. Son fils aîné étoit mort intendant de Lyonnais dans une grande réputation de probité. Celui-ci étoit aussi fort honnête homme.

1. D'une branche de cette illustre maison établie en Picardie; il n'étoit pas fort riche, et on ne trouvoit pas ce mariage bien assorti.

2. Il y en avoit quatre : la princesse de Bournonville, la comtesse de Verrue, la marquise de Gouffier, et une qui étoit encore fille, et elles étoient filles du duc de Luynes et de Mlle de Montbazou, sœur du prince de Soubise.

3. Frère de de Sève, premier président du parlement de Metz et intendant des Trois-Évêchés. C'étoit un fort bon évêque.

4. Elle étoit de la famille des Molé, de laquelle il y avoit alors un président au mortier dans le parlement de Paris.

5. Cadet de la maison de Brissac.

6. Comme le régiment étoit ruiné du combat de Nerwinde, il n'en avoit point voulu donner d'argent.

seaux de blé qui venoient en France, et qui avoient été chargés par des marchands, à leurs risques et fortune.

28 janvier. — Le 28, on eut nouvelle que le prince Louis de Bade étoit arrivé à Londres, et que le prince d'Orange lui avoit fait faire une magnifique réception.

29 janvier. — Le 29, on sut que le comte du Bourdet ¹, enseigne des gardes du corps, étoit mort de maladie en Poitou, et Mlle d'Aucourt à Paris ².

30 janvier. — Le 30, la duchesse de Gramont ³ y mourut aussi, après avoir languï plus de deux ans.

Il y avoit alors une affaire qui faisoit bien du bruit à la cour. Le maréchal duc de Luxembourg prétendoit que sa duché devoit être la première après celle du duc d'Uzès, parce que les lettres que le Roi lui avoit accordées rétablissoient sa duché sur le pied de l'ancienne duché de la maison de Luxembourg; les autres ducs lui disputoient ce rang, et il y avoit longtemps que le procès étoit pendant en la grand'chambre du parlement de Paris. Le grand poste qu'occupait le maréchal de Luxembourg et les batailles qu'il avoit gagnées lui avoient acquis un crédit considérable, et quoiqu'on eût dit souvent à la cour qu'il n'étoit pas dans l'esprit du Roi ⁴, les ducs ne laissoient pas de trouver que la conjoncture n'étoit pas favorable pour eux, et qu'il étoit à propos de faire toutes choses pour reculer le jugement du procès. Dans cet esprit, le jeune duc de Saint-Simon se sacrifia pour ses confrères, il s'en alla à son régiment, qui n'étoit pas loin de Paris, et fit signifier au maréchal de Luxembourg des lettres d'État. On vit bien que c'étoit une chicane pour avoir le temps de répondre à un écrit du maréchal duc de Luxembourg, et les ducs en parloient assez ouvertement; mais le maréchal de Luxembourg ne perdit point de temps, il pressa le Roi d'ordonner au

1. Gentilhomme de Poitou, parent de la marquise de Maintenon; ses ancêtres avoient tous servi dans le régiment des gardes.

2. Damoiselle de Picardie, qui étoit sœur de la dernière femme du défunt maréchal de Schönberg, qui fut tué en Irlande en servant le prince d'Orange.

3. Elle étoit fille du défunt maréchal de Castelnau, et son mari l'avoit épousée par amour, n'étant alors que comte de Louvigny, parce que son frère aîné, le comte de Guiche, vivoit encore.

4. On l'avoit dit plus que jamais quand il étoit revenu de la dernière campagne, et, au lieu de trouver des acclamations pour la victoire de Nerwinde, il n'avoit trouvé que des visages glacés.

marquis de Barbezieux ¹ de rapporter les lettres devant lui, et, sur son rapport, les lettres d'État furent levées. Les ducs, n'ayant pas eu par ce moyen tout le temps qu'ils souhaitoient, se servirent du duc de Richelieu, lequel fit signifier une évocation du parlement de Paris, fondée sur ce qu'il avoit divers créanciers à la grand'chambre, qui ne pouvoient pas être ses juges, et cela accrocha l'affaire de telle manière que le maréchal de Luxembourg ne put pas venir à bout de cette difficulté, et qu'il fallut plaider au conseil privé sur l'évocation ².

31 janvier. — Le 31, le Roi donna au marquis de Tracy l'enseigne de ses gardes du corps ³ qui vaquoit par la mort de du Bourdet; tous les courtisans en eurent une sensible joie: mais le Roi, en parlant à Tracy, leur donna une leçon pour l'avenir, car il lui dit que ce n'avoit pas été par manque d'estime qu'il l'avoit fait attendre si longtemps, mais que l'empressement qu'on avoit eu à lui dire du bien de lui, l'avoit empêché de l'avancer aussitôt qu'il l'auroit pu faire sans cela.

FÉVRIER 1694

1^{er} février. — Le premier de février, le Roi fit des Noës ⁴ chef d'escadre; il disoit être le plus ancien des capitaines de vaisseau du Roi, quoique quelques autres lui disputassent son ancienneté; mais, outre son mérite et ses services, les bons offices du maréchal de Tourville ne lui furent pas inutiles.

2 février. — Le 2, le Roi fit à l'ordinaire la procession des chevaliers de Saint-Esprit, et ce fut ce jour-là que le cardinal de Fürstenberg fut reçu.

1. Comme secrétaire d'Etat de la guerre.

2. [Saint-Simon conte très longuement cette affaire dans ses Mémoires. (V. t. II, p. 16-123 de l'édition de M. de Boilisle.) De plus le savant éditeur publie, dans l'appendice du même volume (p. 420), les pièces principales se rapportant à ce procès. — E. Pontal.]

3. Du Bourdet l'avoit eue à son préjudice après le combat de Leuze, quoique sa qualité et ses services l'eussent bien méritée, car son père étoit lieutenant général des armées du Roi et il venoit alors d'avoir le bras fracassé, outre qu'il étoit l'ancien exempt de la compagnie de Duras.

4. Gentilhomme du Bas-Maine; il avoit encore un frère ancien capitaine de vaisseau, et il en avoit eu un qui étoit mort écuyer de la grande écurie du Roi.

Le même jour, le Roi donna une pension de deux mille livres à la famille de défunt du Bourdet, qui en avoit grand besoin.

3 février. — Le lendemain, on disoit que le Pape étoit malade et que le roi de Pologne, qui avoit été fort mal, se portoit beaucoup mieux.

4 février. — Le 4, le Roi fit une très grande promotion de l'ordre de Saint-Louis, et, le même jour, on eut la nouvelle de la mort de l'évêque de Liège ¹, et on sut celle d'un homme moins considérable, qui étoit l'abbé de Lavau ², bibliothécaire du cabinet du Roi.

5 février. — Le 5, on apprit la mort de l'abbé de Longueville ³, lequel, en démence depuis longtemps, étoit gardé dans une abbaye de Normandie.

6 février. — Le lendemain, le prince de Conti vint dire au Roi que ce prince, avant sa démence, avoit fait une donation de tous ses biens, et notamment de la principauté de Neuchâtel, au défunt prince de Conti, son frère, et à lui par substitution, ce qui donna une extrême joie à tout le monde, qui étoit de voir arriver de grands biens au prince de Conti.

Le même jour, le Roi fit encore une promotion de chevaliers de Saint-Louis, de sorte que leur nombre approcha de quatre cent cinquante ⁴.

7 février. — Le 7, on apprit la mort de la célèbre Mme Cornuel ⁵, qui s'étoit distinguée pendant près d'un siècle par un esprit qui honoroit son sexe.

8 février. — Le 8, on sut la mort du jeune Montbas, mestre de camp de cavalerie; son régiment fut donné à de Vienne, qui avoit traité de celui de Courcelles, duquel on donna l'agrément

1. [D'après Dangeau, il s'appelait Jean-Louis Delderen, de bonne noblesse de ce pays-là, et étoit fort vieux; il avoit près de quatre-vingts ans. — *E. Pontal.*]

2. Son père et lui avoient été contrôleurs généraux de la maison de la défunte reine, mère du Roi.

3. Autrement le duc de Longueville, car il étoit né l'aîné de sa maison, mais il s'étoit fait prêtre, et ensuite la tête lui avoit tourné.

4. Parmi ce grand nombre, il se trouva des gens de toutes sortes d'étages, et c'étoit justement ce que le Roi demandoit que de faire voir que cet ordre n'étoit ni au-dessus ni au-dessous de personne.

5. C'étoit une femme de robe, mais distinguée par son bon esprit, et toutes les choses qu'elle avoit dites auroient mérité d'être recueillies, comme autant de sentences. [Elle étoit née en 1605. Mme de Sévigné, dans ses *Lettres*, cite un grand nombre de ses bons mots. — *E. Pontal.*]

au chevalier de Belleport ¹, et, en même temps, on donna au chevalier de Broglie ² l'agrément d'acheter celui de Glizy ³, qu'une apoplexie avoit mis hors d'état de servir.

9 février. — Le 9, le cardinal de Bouillon partit pour se rendre à Liège, afin de se trouver à l'élection d'un nouvel évêque; car il étoit prévôt de l'église de Liège. Mais on doutoit fort que les émissaires du prince d'Orange lui permissent d'y entrer, et même qu'il y eût de la sûreté pour sa personne, s'ils le lui permettoient.

Le même jour, on parloit avec quelque certitude du mariage du duc de Montfort avec Mlle de Dangeau, et on disoit qu'il marchoit encore de nouvelles troupes en Italie.

10 février. — Le 10, on assuroit que le mariage du prince de Rohan avec la princesse de Turenne étoit enfin conclu, et le Roi déclara qu'il partirait le 15 de mars pour aller à Chantilly, où il verroit ses compagnies des gardes du corps pendant deux jours qu'il y séjourneroit, qu'il iroit de là à Compiègne, où il verroit quatre régiments de carabiniers et son régiment d'infanterie, et qu'il ne reviendrait à Versailles que le dernier du mois de mars.

Ce fut ce même jour que le jeune comte de Montbron ⁴ termina son affaire avec le marquis d'Huxelles pour le régiment-Dauphin d'infanterie, qu'il acheta de lui parce qu'il eut l'agrément du régiment de Cambrésis, que le Roi lui avoit donné, pour de Presle, capitaine dans le régiment de Feuquières.

11 février. — Le 11 de février, on parloit beaucoup du mariage du comte de Luxe avec Mlle d'Auvergne ⁵, qui ne se pou-

1. Neveu de Belleport, qui avoit quitté le service par vieillesse, étant brigadier de cavalerie.

2. Frère du comte de Broglie et du comte de Revel, lieutenants généraux; il n'avoit pas eu autant de fortune qu'eux, car il étoit devenu, par son ancienneté, lieutenant-colonel du régiment de cuirassiers du Roi.

3. Gentilhomme de Picardie,

4. Fils du comte de Montbron, chevalier de l'Ordre, lieutenant général pour le Roi en Flandre.

5. Fille du comte d'Auvergne, frère du duc de Bouillon; il n'y avoit guère d'apparence à ce mariage, vu la pauvreté réciproque des parties. La duchesse de Meckelbourg, sœur du maréchal de Luxembourg, père du comte de Luxe, pouvoit assurer son bien à son neveu, mais ce n'étoit pas viande prête, et cela n'auroit pas rendu Mlle d'Auvergne un bon parti, quoique d'ailleurs elle eût du mérite.

voit faire qu'en cas que la duchesse de Meckelbourg, tante du comte, voulût lui donner sa duché de Châtillon et le reste de son bien; mais elle avoit déjà rompu plusieurs mariages pour ne s'être pas voulu lier les mains.

Le soir, la duchesse de Nemours ¹ vint attendre le Roi dans le salon de son appartement, et quand il fut venu après souper, elle lui dit qu'elle avoit fait un héritier, ayant donné tout son bien au chevalier de Soissons ², et après lui par substitution aux enfants du défunt marquis de Rothelin ³, et à leurs cousins de même nom; qu'elle n'avoit donné au chevalier de Soissons que l'usufruit de la principauté de Neuchâtel, et qu'après sa mort, elle l'avoit donnée aux treize cantons des Suisses, ajoutant que le prince de Conti était un grand prince et un grand homme de guerre, que, pour elle, elle n'étoit qu'une femme qui ne pouvoit pas faire la guerre au prince de Conti, mais qu'elle avoit choisi des héritiers qui sauroient bien défendre ses droits. On ne peut s'imaginer l'indignation avec laquelle tout le monde apprit ce discours, et on commença à regarder la duchesse avec horreur, comme ayant par cette donation donné naissance à une nouvelle guerre avec les Suisses, qui pouvoit être fatale au royaume. Cependant le Roi lui répondit avec modération et une honnêteté qui le firent admirer de tout le monde.

12 février. — Le 12, le Roi étant à la chasse parla d'une prétendue lettre cachetée, qu'un certain frère Augustin déchaussé, nommé le frère Fiacre, avoit laissée en mourant, avec ordre de ne la décacheter que dix ans après sa mort, et de la mettre entre les mains du Roi. Ce frère Fiacre étoit un homme très simple,

1. Le comte de Soissons, prince du sang, qui fut tué à la bataille de Sedan portant les armes contre le Roi, avoit deux sœurs, la duchesse de Longueville et la princesse de Carignan; la duchesse de Longueville eut une fille et mourut. Dans la suite, cette fille épousa le troisième des ducs de Nemours, dont elle n'eut point d'enfants. Le duc de Longueville, son père, épousa en secondes noces Mlle de Bourbon, sœur du grand prince de Condé, dont il eut deux fils, le duc, autrement l'abbé de Longueville, et le comte de Saint-Paul, qui, ayant pris le nom de duc de Longueville après que son frère se fut fait prêtre, fut tué au passage du Rhin en 1672.

2. Bâtard du défunt comte de Soissons, prince du sang. — [Louis-Henri de Bourbon, fils naturel de Louis de Bourbon, comte de Soissons, et de la veuve d'un ministre protestant; né en 1640, à Sedan, légitimé en 1643; il prit le titre de prince de Neuchâtel. Il ne faut pas le confondre avec les comtes de Soissons de la maison de Savoie-Carignan. — Comte de Cosnac.]

3. Parce qu'ils venoient aussi d'un bâtard de Longueville.

et un très bon religieux, lequel, dans le commencement qu'il fut religieux, eut une révélation formelle de la future naissance du Roi et de celle de Monsieur, avant que la reine-mère fût grosse, et même dans un temps où elle étoit brouillée avec le roi son mari, qui l'avoit reléguée à Compiègne. Sa révélation ayant eu un succès si avantageux pour la France, la reine-mère et le Roi, quand il fut en âge, eurent beaucoup de confiance en ses prières. On ne voulut donc point décacheter son paquet que dix ans après sa mort, et, quand le temps fut venu, c'est-à-dire le douzième du mois de février 1694, le Roi députa le marquis de Pomponne, ministre d'État, pour faire l'ouverture, et le 16 du mois fut choisi pour cela.

14 février. — Le 14, on sut qu'il n'y avoit plus rien à espérer pour l'Italie.

15 février. — Le 15, la vieille chancelière le Tellier fut si malade qu'on désespéra de sa vie ; mais, malgré son grand âge, elle s'en tira encore cette fois-là.

Le même jour, le prince de Rohan épousa la princesse de Turrenne.

16 février. — Le 16, le marquis de Pomponne fit l'ouverture du paquet du frère Fiacre, mais on ne sut rien de ce qu'il contenoit.

Le même jour, on sut que la duchesse de Nemours avoit révoqué la donation qu'elle avoit faite, mais qu'elle en avoit fait une seconde, par laquelle elle avoit donné tous ses biens au chevalier de Soissons, et après lui aux Rothelin et à leurs enfants mâles, même aux filles qui viendroient des mâles, et appelant à leur défaut jusqu'aux filles de cette maison qui étoient nées, mais sans faire aucune mention des cantons des Suisses pour la principauté de Neuchâtel ¹.

17 février. — Le 17, le mariage du duc de Montfort avec Mlle de Dangeau s'exécuta, après avoir été presque rompu par des difficultés qui étoient survenues.

18-19 février. — Le 18, le prince de Conti prit congé du Roi à Marly, dans le dessein de partir le 20 pour se rendre à Neuchâtel, où il avoit envoyé devant lui le chevalier d'Angoulême, son premier gentilhomme de la chambre, et où la du-

1. Le comte de Pontchartrain lui avoit parlé de la part du Roi, et l'avoit obligée de changer cet article de sa donation.

chesse de Nemours devoit aussi mener le chevalier de Soissons ; mais, le lendemain, le prince de Conti revint à Marly, et on sut par lui que la veuve d'un intendant de la maison de Longueville étoit venue apporter au lieutenant civil du Châtelet de Paris un autre testament de l'abbé duc de Longueville, postérieur à celui qui lui étoit avantageux, par lequel le testateur donnoit tous ses biens au défunt comte de Saint-Paul, son frère, duquel la duchesse de Nemours étant unique héritière, elle étoit par conséquent maîtresse de tout le bien de la maison de Longueville et pouvoit en disposer selon les coutumes. Cette nouvelle servit encore à faire connoître la forte inclination que tout le monde avoit pour le prince de Conti et la justice qu'on rendoit à son mérite, car chaque courtisan témoigna autant de chagrin de ce revers, comme s'il eût lui-même perdu cette succession.

On sut aussi, le même soir, que la duchesse de Nemours étoit partie pour Neufchâtel avec le chevalier de Soissons.

20 février. — Le 20, on sut que le mariage du marquis d'Alincourt avec Mlle de Louvois étoit conclu, qu'on avoit envoyé à Rome pour la dispense de parenté, et que le maréchal de Villeroy avoit donné sa duché à son fils.

Pendant le reste du mois, l'auteur de ces Mémoires ayant été absent de la cour, n'a pu écrire ce qui se passa ¹.

MARS 1694

1^{er} mars. — Le premier jour de mars, le prince d'Elbeuf ¹ fit une célèbre course qu'on attendoit depuis longtemps. Il avoit parié mille pistoles que six juments de carrosse qu'il avoit viendroient avec un train de carrosse de Paris à Versailles et retour-

1. [C'est dans cet intervalle, vers le 27 février, d'après Dangeau, que fut arrêté le mariage de Mlle de Sourches, fille du grand prévôt, avec le chevalier Colbert, jadis l'abbé Colbert, qui devoit s'appeler désormais le comte de Lignières. Peut-être faut-il voir dans la préparation de cet événement de famille la cause de l'absence momentanée de la cour qui a laissé subsister cette lacune de huit jours dans les Mémoires du marquis de Sourches. Le mariage fut célébré, ainsi qu'on le verra ci-dessous, le 4 mars suivant. — *E. Pontal.*]

2. Quoiqu'il fût alors duc d'Elbeuf par la mort de son père, on l'appeloit toujours le prince d'Elbeuf, tant on étoit accoutumé à lui sous ce nom-là.

neroient de Versailles à Paris en moins de deux heures. C'étoit le marquis de Chémereault qui parioit contre lui avec quelques associés, et le prince d'Elbeuf avoit aussi les siens. Il prit toutes les mesures nécessaires pour ne trouver point d'embaras en chemin, et, après que toutes les parties furent convenues de s'en rapporter au jugement du prince de Conti, la course commença de la porte de la Conférence. En arrivant à Versailles, le prince d'Elbeuf gagna de plusieurs minutes; ainsi, étant bien sûr de son fait, il monta lui-même sur le siège du cocher et mena jusqu'à Paris, où il arriva près d'un demi-quart d'heure avant la fin des deux heures. On ne sauroit s'imaginer la prodigieuse quantité de monde qui étoit sortie de Versailles et de Paris pour voir ce spectacle, et qui étoit dans le chemin dès huit heures du matin, quoique la course ne dût commencer qu'à dix heures.

Le même jour, le Roi fit la revue de ses deux régiments des gardes à la plaine d'Houilles, et le maréchal de Boufflers, qui étoit venu tout exprès de Flandre, y salua le Roi, la pique à la main.

On disoit, ce jour-là, que le cardinal de Bouillon n'avoit pu entrer dans Liège, et qu'il étoit demeuré à Huy.

2 mars. — Le 2, on disoit qu'il marchoit vingt bataillons en Italie, outre ceux qui y avoient servi.

3 mars. — Le 3, on sut que Chateaurenard, ci-devant intendant en Bourbonnois, vendoit sa charge de secrétaire du cabinet, et qu'il avoit acheté la charge de président au Grand Conseil du défunt président Poncet.

4 mars. — Le 4, le chevalier Colbert ¹, qui étoit le dernier des frères du défunt marquis de Seignelay, et qui prit alors le nom de comte de Lignières ², épousa Mlle de Souches, fille du grand prévôt du même nom.

5-6 mars. — Le 5, on sut que Lucé, enseigne des gardes du corps, étoit mort à Paris d'une maladie qui duroit depuis long-

1. Il avoit quitté des bénéfices très considérables. [Suivant Dangeau, il avoit vingt-cinq mille livres de rente en rentes et en maisons dans Paris, et n'avoit nul fonds de terre. On donnoit à Mlle de Souches vingt mille écus, et le père devoit nourrir pendant cinq ans les nouveaux époux. — *E. Pontal.*]

2. [Il étoit fils de Jules-Armand Colbert, marquis de Blainville, petit-fils du grand Colbert, et de Gabrielle de Rochechouart de Tonnay-Charente; il avoit été connu d'abord sous le titre d'*abbé de Bonport*, et il étoit garde des médailles et de la bibliothèque du Roi, avant de prendre le parti des armes. Des filles seulement naquirent de cette union. — Comte de Cosnac.]

temps ; et le lendemain, on apprit la mort de l'abbé Amelot¹, aumônier du Roi, qu'une fistule au fondement, laquelle s'étoit gangrenée, avoit emporté en quatre jours, quoiqu'il n'eût guère plus de trente ans et que la fleur de son teint marquât une santé très robuste.

7 mars. — Le 7, on apprit que le Roi avoit fait don à Mlle de Lillebonne de la duché de Jôyeuse, que Mlle de Guise avoit léguée au défunt prince de Lillebonne, son père, et laquelle, par la mort de ce prince, étant tombée au prince de Commercy, son fils, qui portoit les armes contre le Roi, appartenoit à Sa Majesté par droit de confiscation.

8 mars. — Le 8, les ministres eurent ordre de suivre le Roi au voyage de Compiègne, ce qui fit appréhender que le Roi n'allât plus loin.

9 mars. — Le 9, le marquis de Bohlen, gouverneur de Dourlens, mourut à Paris, autant de vieillesse que de maladie, et le Roi donna son gouvernement au marquis de Charost, son gendre.

10 mars. — Le 10, tous les colonels et mestres de camp eurent ordre d'aller à leurs charges, avec permission d'en revenir le premier jour d'avril. Depuis, on en exempta ceux des troupes d'Italie, à cause de l'éloignement, et parce que la plupart d'entre eux ne faisoient que d'arriver à la cour.

Le même jour, l'affaire des ducs contre le maréchal de Luxembourg fut jugée au conseil privé au sujet de l'évocation, et renvoyée au parlement de Paris pour y être jugée, ou par la grand' chambre et les pairs, ou par les chambres assemblées.

On sut aussi, ce jour-là, que le prince de Conti avoit intenté procès contre la duchesse de Nemours, prétendant que le dernier testament du duc de Longueville étoit nul, et on disoit que les Etats de Neuchâtel prétendoient que la duchesse de Nemours n'avoit pas pu donner leur principauté, ce qui auroit été également contre le prince de Conti et contre le chevalier de Soissons.

11 mars. — Le 11, le marquis de Pomponne, fils aîné du ministre d'Etat, épousa Mlle de Palaiseau, fille du marquis de Palaiseau, ci-devant gouverneur du Mont-Olympe.

13 mars. — Le 13, on sut que la dispense de Rome étoit venue pour le mariage du marquis d'Alincourt avec Mlle de Louvois, mais qu'il ne se feroit qu'après Pâques.

1. Frère d'Amelot, maître des requêtes, ci-devant ambassadeur en Portugal, et alors auprès des cantons des Suisses.

14 mars. — Le 14, le comte de Castille, qui avoit défendu Charleroy, passant pour s'en aller en Espagne, où le roi, son maître, le rappeloit, vint à Versailles, et le Roi, auquel on le montra dans sa galerie en allant à la messe, s'approcha de lui et lui fit mille honnêtetés, aussi bien que pendant son diner.

Le même jour, on disoit que Jean Bart avoit paru à la hauteur de Dunkerque avec trente vaisseaux; mais cette nouvelle méritoit une confirmation.

15 mars. — Le 15, le Roi partit de Versailles pour Compiègne, et, ayant diné dans son carrosse ¹ au milieu de la campagne, il vint coucher à Chantilly.

16 mars. — Le 16, il alla voir ses quatre compagnies des gardes du corps et celle de ses grenadiers à cheval sur une bruyère proche de la forêt. D'abord il les vit en bataille en escadron, ensuite il les vit à pied par brigade, et puis il les vit encore par brigade à cheval. Après cela, il alla prendre avec les princesses le plaisir de la fauconnerie.

17 mars. — Le 17, il les vit encore au même endroit, et se donna la patience de voir tous leurs chevaux un à un ²; ensuite de quoi, il alla tirer en volant dans le parc et hors du parc de Chantilly.

On disoit, ce jour-là, que le maréchal de Choiseul étoit dange-reusement malade à Paris.

18-19 mars. — Le 18, le Roi vint coucher à Compiègne, et le lendemain matin, Sa Majesté eut des lettres de Bretagne, par lesquelles elle apprit que trois de ses vaisseaux, revenant des Indes orientales, et chargés de marchandises pour deux millions, étoient arrivés au Port-Louis.

Le même matin, il apprit aussi, par des lettres du Dunkerque, que Bart y étoit arrivé avec seize vaisseaux de blé, et qu'il en avoit encore laissé douze au pays d'où il venoit; que, sur sa route, il avoit trouvé à la hauteur de Flessingue une escadre de vaisseaux de guerre hollandois, mais qu'ayant fait semblant d'entrer dans le port de Flessingue avec tous ses vaisseaux, les ennemis

1. Il avoit fait faire depuis peu une petite voiture nommée surtout, dans laquelle on portoit de quoi lui apprêter à diner en un moment, et ainsi il s'arrêtoit au coin d'une haie, et là on lui faisoit son dîner; cette nouvelle voiture épargnoit de la dépense, et sentoit bien les voyages précipités.

2. Il les trouva bien maigres, et en si mauvais état qu'il ne les avoit jamais vus dans un état semblable, ce qui provenoit de la cherté des grains, et de ce que cette année les avoines étoient très minces.

l'avoient pris pour quelque convoi qui venoit à Flessingue, et qu'après qu'ils s'en étoient allés d'un autre côté il avoit reviré le bord, et avoit fait sa route vers Dunkerque; qu'ensuite il avoit trouvé une autre escadre de vaisseaux de guerre anglois, et que, comme elle étoit par le travers et qu'il avoit connu qu'il lui étoit impossible de l'éviter, il avoit pris le parti de passer avec tous ses vaisseaux entre certains bancs de sables, où jamais vaisseaux n'avoient passé, aimant mieux périr que de laisser prendre son convoi aux ennemis; ce qui lui avoit réussi, ces gros vaisseaux de guerre anglois n'ayant osé hasarder de passer après lui dans des endroits si dangereux.

Le soir, d'autres lettres apprirent au Roi que, des douze vaisseaux de blé que le vent avoit effectivement écartés de Bart, onze étoient arrivés à la rade de Dunkerque, et avoient envoyé demander des pilotes pour entrer dans le port, et que le douzième avoit péri, mais qu'on en avoit sauvé tout l'équipage.

20 mars. — Le 20, on sut que le prince de Soubise marioit sa dernière fille à un seigneur portugais, nommé le comte de Castelmeor ¹, lequel étoit fils de ce favori du roi don Alphonse, qui avoit longtemps erré dans les cours de l'Europe.

On apprit, le même jour, que l'abbé de Poitiers ², chanoine de Liège, qui avoit suivi le cardinal de Bouillon, étoit entré dans Liège, déguisé en paysan; que le comte de Tzerclaës ³ l'avoit envoyé quérir, et lui avoit demandé ce qu'il étoit venu faire à Liège, et qu'il lui avoit répondu qu'il étoit venu gouverner l'État comme ses autres confrères pendant la vacance de l'évêché.

21 mars. — Le 21, on eut nouvelle que de Relingue étoit arrivé à Brest avec trois prises.

Ce jour-là, le Roi fit la première revue de son régiment d'infanterie, dont il trouva le corps de soldats fort beau ⁴, après les pertes prodigieuses qu'il avoit faites la dernière campagne.

22 mars. — Le 22, il le vit encore au même lieu, et ensuite il alla avec les princesses à la fauconnerie.

1. Sa sœur aînée en avoit déjà épousé un.

2. Fils du comte de Poitiers qui avoit vendu Bouillon au Roi, et qui n'en étoit pas mort plus riche. Cet abbé avoit une abbaye en Champagne et son frère aîné étoit lieutenant-colonel de cavalerie.

3. Autrement Tilly; il commandoit dans Liège pour le prince d'Orange.

4. Mais la plupart des officiers n'étoient que des enfants; ainsi ce régiment ne pouvoit plus être comparable en discipline à ce qu'il avoit été.

Ce jour-là, le duc du Maine fut attaqué d'un rhumatisme sur le col assez douloureux ¹, et le maréchal de Noailles d'une espèce de choléra morbus ².

Le soir, le Roi déclara qu'il partirait pour l'armée le 19 de mai, et on commença à dire qu'il ne mènerait point ses gros équipages, ce qui faisait bien raisonner les courtisans ³.

23 mars. — Le 23, le Roi eut nouvelle de la mort de la mère du Grand-Duc de Toscane, laquelle étoit de la maison des ducs d'Urbain, c'est-à-dire de la Rovère.

24 mars. — Le 24, le Roi alla à la chasse du côté de Monchy, et de là voir les jardins de ce beau château du maréchal d'Humières.

25-26 mars. — Le 25, il alla prendre avec les princesses le plaisir de la fauconnerie, où le jeune du Saussoy ⁴, mousquetaire dans la seconde compagnie, tomba en courant un lièvre, et fut rapporté pour mort au logis de son oncle Cabanac, écuyer de la petite écurie du Roi ⁵. Il en mourut le lendemain à deux heures du matin; triste destinée pour un enfant de treize ans et demi! Mais il falloit un exemple comme celui-là pour corriger les pères de mettre leurs enfants si jeunes dans le service ⁶.

Le même matin, on apprit que Charenton ⁷, maître d'hôtel du Roi, étoit mort subitement à Paris, et qu'il en revenoit vingt mille écus au prince de Condé; car il avoit quatre charges de maître d'hôtel du Roi, qui tombaient dans le casuel de sa charge de grand maître de la maison du Roi, et celle de Charenton en étoit une.

1. Qui n'eut pas de suite.

2. Il en fut bientôt guéri.

3. Les uns vouloient qu'il allât en Allemagne assiéger Mayence, les autres qu'il allât en Flandre assiéger Oudenarde. Il y en avoit même qui le faisoient marcher en Catalogne, parce qu'on disoit que le roi d'Espagne venoit à Barcelone.

4. Fils de du Saussoy, écuyer du Roi : le pauvre enfant n'avoit que quatorze ans.

5. Il avoit épousé la sœur du père de du Saussoy; c'étoit un Gascon qui avoit été écuyer du maréchal de Duras.

6. Il est vrai qu'on avoit alors la rage de ne croire pas pouvoir mettre de trop bonne heure ses enfants dans le service.

7. C'étoit un des plus anciens domestiques du Roi. Charenton, proche Paris, lui appartenoit, et ses affaires n'en étoient pas meilleures, car on avoit pris plusieurs de ses terres pour les mettre dans la nouvelle enceinte de Vincennes, et le prix lui en étoit encore dû, quoiqu'elles eussent été prises du temps du cardinal Mazarin.

L'après-dînée, le Roi alla voir son régiment royal de carabiniérs¹, divisé en quatre brigades, commandées par quatre mestres de camp, la cinquième qui étoit destinée pour l'Italie étant en quartier de Franche-Comté. Il le trouva d'une beauté surprenante pour les hommes ; à l'égard des chevaux, ils n'étoient pas encore entièrement remis.

27 mars. — Le 27, Sa Majesté alla encore les voir pour la seconde fois, et ensuite elle alla prendre le plaisir de la chasse, comme elle avoit fait le jour précédent.

Le soir, on sut qu'elle avoit donné à l'abbé de Mailly la charge d'aumônier, qui étoit vacante par la mort de l'abbé Amelot.

28 mars. — Le 28, on sut que Pucelle², premier président du parlement de Grenoble, y étoit mort d'une fluxion de poitrine à la fleur de son âge.

Le même jour, le Roi partit de Compiègne pour venir coucher à Chantilly ; mais le prince de Monaco, ayant été attaqué le soir précédent d'une violente colique néphrétique, fut obligé de rester à Compiègne.

29 mars. — Le 29, le Roi dit à son lever qu'une de ses frégates de trente pièces de canon avoit péri sur les côtes d'Afrique, ayant donné sur un banc de sable qui n'étoit marqué sur aucune carte ; que le capitaine avoit eu la patience de voir sauver tout son équipage dans le canot et dans la chaloupe, à la réserve d'une trentaine d'hommes qui avoient été noyés, et qu'ensuite, le vaisseau allant à fond, il s'étoit sauvé sur une pièce de bois.

L'après-dînée, Sa Majesté, qui n'avoit pu aller tirer en volant à cause du mauvais temps, alla faire faire des battues dans le parc, où elle tua un chevreuil et quantité d'autre gibier de toutes sortes.

Il y avoit alors des gens qui croyoient qu'elle devoit faire quelque entreprise du côté de la Navarre ou de la Biscaye, parce que les troupes destinées pour la Catalogne marchaient vers la Guyenne.

30 mars. — Le 30, on sut que le comte de Sassenage³, capitaine lieutenant des cheveu-légers de Monsieur, avoit enfin

1. Dont le duc du Maine étoit mestre de camp.

2. Neveu du maréchal de Catinat.

3. Gentilhomme du Dauphiné qui avoit un frère aîné d'un premier lit.

acheté du comte de Tonnerre la charge de premier gentilhomme de la chambre de ce prince, et qu'il avoit vendu celle de lieutenant des cheveu-légers à N^o 1.

31 mars. — Le 31, la duchesse de Chartres fut attaquée d'une fièvre assez violente, qu'on attribua d'abord à trop de réplétion, mais qui ne laissa pas d'avoir des suites.

On disoit, ce jour-là, que le chevalier de Bouillon, le comte d'Albert, le duc d'Onzy², et l'abbé d'Antragues³ étoient exilés; et si cette nouvelle ne se trouva pas tout à fait véritable au sujet du comte d'Albert, elle ne le fut que trop pour les trois autres.

Le même jour, le Roi partit de Chantilly et revint s'établir à Versailles, où on dit à son arrivée que les officiers généraux serviroient dans les mêmes armées dans lesquelles ils avoient servi la campagne précédente⁴.

AVRIL 1694

1^{er} avril. — Le premier d'avril, on eut nouvelle que cinq vaisseaux de guerre anglois, escortant le convoi de Smyrne, avoient péri avec treize vaisseaux marchands auprès de Cadix; qu'on avoit compté jusqu'à deux mille morts sur le rivage, et qu'on estimoit que la perte pouvoit aller à cinq millions.

2 avril. — Le 2, le Roi donna l'enseigne de ses gardes du corps qui vaquoit par la mort de Lucé à Montplaisir⁵, mestre

1. [La note est restée en blanc. — *E. Pontal.*]

2. Fils aîné du duc de Nevers, qui étoit le frère unique de la connétable Colonne, de la comtesse de Soissons, de la duchesse Mazarin et de la duchesse de Bouillon, toutes appelées Mancini et nièces du cardinal Mazarin, aussi bien que la défunte duchesse de Mercœur, leur sœur aînée, mère du duc de Vendôme et du grand prieur de France. Ce duc d'Onzy étoit fort jeune, et sortoit à peine des mousquetaires.

3. Gentilhomme de Bourgogne, dont le frère aîné avoit épousé Mme de Saint-Remy, sœur de mère de la duchesse de la Vallière, maîtresse du Roi, et s'étoit noyé à la mer étant lieutenant de vaisseau.

4. D'abord on crut cette nouvelle; ensuite on dit que c'étoit un bruit que le marquis de Barbezieux avoit débité pour se divertir; enfin on sut qu'il étoit véritable.

5. Gentilhomme de....., qui avoit commencé par être page, et ensuite écuyer du défunt duc de Foix, et qui, s'étant, après sa mort, jeté dans les troupes, s'y étoit élevé par son savoir-faire, quoiqu'il n'eût pas de bien, jusqu'à acheter le régiment du comte de Brionne; il savoit mieux qu'un autre trouver les moyens d'entretenir une troupe en bon état.

de camp de cavalerie; au grand regret du comte de la Daubiaye ¹, qui étoit premier exempt de la compagnie de Luxembourg. Il est vrai que le Roi lui offrit le régiment de Montplaisir, mais il le supplia de trouver bon qu'il ne quittât point ses gardes du corps; ce qui obligea le Roi de lui promettre ² qu'il auroit la première brigade qui vaqueroit, et, en même temps, de donner à Montplaisir son régiment à vendre pour raccommo-der la sienne qui étoit fort délabrée, ce qui obligea beaucoup de gens à demander au Roi l'agrément d'acheter ce régiment.

Le même jour, tous les brigadiers eurent l'ordre d'aller à leurs régiments.

3 avril. — Le 3, le Roi dit que le marquis de Mailly ³ lui avoit offert tous les blés qu'il avoit, payables après la fin de la guerre; proposition bien honnête, car il en avoit une prodigieuse quantité, et le blé étoit alors beaucoup plus recherché que l'or, la famine commençant à faire de grands désordres.

4 avril. — Le 4, le chevalier de Broglie eut l'agrément du régiment de Montplaisir, et Frontenay ⁴ celui du régiment de Glizy.

Cependant la maladie de la duchesse de Chartres, qui étoit revenue de Chantilly à Versailles, continuoit toujours; elle avoit même pris deux fois de l'émétique inutilement, et on commençoit à trouver son mal très sérieux.

5 avril. — Le 5, on commença de voir arriver à la cour les colonels et mestres de camp qui avoient été à leurs régiments, et on les vit aussi en donner les revues au Roi, ce qui ne s'étoit point pratiqué depuis son règne ⁵.

6 avril. — Le 6, on sut que le duc de la Rochefoucauld avoit la fièvre, et que milord Stafford ⁶ avoit épousé l'ainée des filles

1. Gentilhomme de Bretagne, dont la mère étoit sœur du marquis de Montéclair, seigneur du pays du Maine.

2. Ce fut de lui-même qu'on le sut.

3. Seigneur de Picardie. Il avoit des blés depuis plus de dix ans, et n'avoit jamais voulu en vendre un grain pendant qu'ils avoient été à bon marché.

4. [La note est restée en blanc. — E. Pontal.]

5. Les secrétaires d'Etat de la guerre se faisoient rendre compte par les commissaires, par les inspecteurs, et même par les colonels, et ensuite en rendoient compte au Roi, et le marquis de Louvois encore avec plus d'autorité qu'aucun de ses prédécesseurs.

6. C'étoit un seigneur anglois dont le père avoit eu la tête tranchée

du comte de Gramont, ce mariage ayant été plus tôt fait qu'on n'avoit su qu'il se traitât.

7 avril. — Le 7, la duchesse de Chartres se trouva encore plus mal qu'elle n'avoit fait ; on disoit publiquement que son mal étoit une fièvre maligne, et les courtisans, encore plus malins, disoient que Fagon, premier médecin du Roi, commençoit bien malheureusement les fonctions de sa charge.

Ce jour-là, le duc de la Rochefoucauld prit de l'émétique ; car on s'étoit familiarisé avec ce remède, qui n'étoit autrefois que pour les maladies désespérées ; il y avoit des gens qui s'en purgeoient ordinairement ¹.

On disoit aussi que Monsieur, frère du Roi, iroit encore commander sur les côtes et que le maréchal d'Humières commanderoit sous lui, comme l'année précédente.

8 avril. — Le 8, qui étoit le jeudi saint, le Roi entendit le matin devant la cène la prédication de l'abbé Boileau, qui fut fort spirituelle ; l'absoute fut faite par l'évêque de Condom, et ensuite le Roi fit les cérémonies ordinaires de la cène. Monseigneur, ses trois enfants, et plusieurs autres princes de la maison royale y portèrent les plats, aussi bien que le duc de Vendôme et le grand prieur de France, et il n'y eut aucun gentilhomme qui en portât que le marquis de Courtenvaux et la Chesnaye ², à cause de sa charge de grand tranchant.

Ce matin-là, on sut que le mariage du marquis de la Chastre avec Mlle de Lavardin étoit résolu.

Le soir, après les Ténèbres, on sut que la duchesse de Chartres étoit extrêmement mal, et cependant le Roi, qui avoit été le jour précédent à l'église des Récollets à pied faire sa première station du jubilé, alla encore de même à la paroisse pour le même sujet. Il apprit en y entrant que la duchesse de Chartres avoit demandé le Viatique, et qu'on alloit le lui porter. Il revint donc

sous le règne du défunt roi d'Angleterre, et qui s'étoit venu établir à Paris ; où il demuroit sans venir jamais à la cour ; il jouissoit de ses revenus d'Angleterre, quoiqu'il fût catholique.

1. [Ce remède avoit été mis en vogue par Théophraste Renaudot, médecin et fondateur de la *Gazette*. — Comte de Cosnac.]

2. Il avoit été nourri page de Monseigneur ; depuis, le Roi l'avoit fait son gentilhomme à trois mille livres de pension, et ensuite il lui avoit donné l'agrément de la charge de grand tranchant, à laquelle il avoit joint celle de cornette blanche.

au château, après avoir fait ses prières, et attendit à la chapelle que le curé fût venu pour porter le Saint-Sacrement ¹, et aussitôt qu'il fut arrivé, il le porta à l'appartement de la duchesse, où le Roi le suivit avec toute la cour de l'un et l'autre sexe. Le Roi n'entra point dans l'appartement de la duchesse, laquelle le lui avoit fait demander en grâce, peut-être de peur de l'attendrir trop, et, quand elle eut reçu le Viatique, le Roi reconduisit le Saint-Sacrement à la chapelle. Toute cette cérémonie ne se fit pas sans que le Roi versât des larmes; mais il eut, dès le même soir, sujet de les essuyer, car la duchesse de Chartres commença à se porter mieux.

10 avril. — Le 10, le Roi fit ses dévotions à la paroisse, et ensuite toucha les malades des écrouelles à l'ordinaire.

L'après-dinée, il fit la distribution des bénéfices vacants, et donna l'archevêché de Vienne à l'évêque de Die ²; l'évêché de Die, à l'abbé Pajot ³; l'abbaye d'Evron, à l'abbé d'Estrées ⁴; celle d'Ambournay, à l'abbé Bouchu ⁵; celle de Selincourt, à l'abbé de Croy ⁶; une petite abbaye en Gascogne, à l'abbé Puget ⁷; la trésorerie de Poitiers, à l'abbé de la Messelière ⁸; le doyenné de Saint-Quentin, à l'abbé de Buzenval ⁹; le prieuré de Grammont ¹⁰, au fils de Vassal, son huissier du cabinet, et quelques petites abbayes de filles à diverses personnes ¹¹.

Le soir, le Roi déclara que la gendarmerie iroit en Allemagne, et donna ordre à ses deux régiments des gardes de se tenir prêts pour marcher au huitième de mai.

1. Quand on portoit le Saint-Sacrement au Roi et à la Reine, c'étoit leur grand aumônier qui le leur portoit, mais aux autres personnes c'étoit l'évêque diocésain ou le curé.

2. Ci-devant l'abbé de Montmorin.

3. Il étoit d'une famille de robe de Paris, et parent du chancelier de Boucherat.

4. Fils du maréchal d'Estrées, et ambassadeur pour le Roi en Portugal.

5. Frère de Bouchu, intendant en Dauphiné et de l'armée d'Italie.

6. Frère du comte de Solre.

7. Frère d'un capitaine au régiment du Roi d'infanterie. [D'après Dangeau, l'abbé Puget reçut l'abbaye de Simore. — *E. Pontal.*]

8. Frère de la Messelière, sous-lieutenant de gendarmerie.

9. Fils du marquis de Buzenval, lieutenant général des armées du Roi, et sous-lieutenant des gendarmes de sa garde.

10. Ce prieuré avoit autrefois fait les délices du marquis de Guitry, grand maître de la garde-robe du Roi, et on le donnoit alors au fils d'un huissier du cabinet.

11. [Dangeau cite deux abbayes de filles distribuées ce jour-là, l'abbaye

11 avril. — Le 11, on apprit que quelqu'un ayant mis le feu dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye, on avoit eu assez de peine à l'éteindre.

On sut encore que le petit Teraminy ¹, chef du vol de la chambre pour pie, et qui avoit été élevé auprès du comte de Toulouse, avoit la petite vérole.

12 avril. — Le 12, le Roi eut un accès de fièvre, et, en même temps, il prit du quinquina.

13 avril. — Le lendemain, il se trouva mieux, aussi bien que la duchesse de Chartres; mais les médecins disoient eux-mêmes qu'elle n'étoit pas encore hors du danger.

14 avril. — Le 14, le Roi eut encore un peu de fièvre.

15 avril. — Le 15, la comtesse de Pontchartrain commença d'être en grand danger par une fièvre continue, accompagnée de divers accidents, et le Roi donna un brevet de retenue de cinquante mille livres sur le gouvernement de Sisteron à la veuve du marquis de Valavoire, qui venoit de mourir gouverneur de cette place.

16 avril. — Le 16, le Roi n'eut plus de fièvre, et ne laissa pas de continuer toujours son quinquina.

Ce jour-là, tous les colonels dont les régiments étoient dans Pignerol eurent ordre de s'y rendre en diligence, ce qui faisoit présumer que les ennemis avoient encore quelque dessein sur cette place.

17 avril. — Le 17, on apprit que la princesse douairière ² de Condé étoit morte à Châteauroux, où elle étoit reléguée depuis si longtemps.

18 avril. — Le lendemain, on sut la mort du pauvre Teraminy, et le Roi donna la moitié du prix de sa charge à sa mère.

d'Issy, près de Paris, donnée à Mme de Chavigny, sœur de l'évêque de Troyes; l'abbaye de Monsor, près d'Alençon, à Mme de Châteaurenard, sœur du lieutenant général. — *E. Pontal.*]

1. Son père étoit un gentilhomme d'auprès de Beauvais, lequel, après avoir servi dans la cavalerie, avoit acheté d'un nommé la Chetardie le vol de la chambre pour pie, et ayant trouvé moyen de se rendre agréable au Roi en lui tenant des oiseaux en état de voler tout l'été, avoit obtenu un fond considérable pour en entretenir toute l'année, non seulement pour pie, mais pour lièvre, pour corneille, et pour les champs, et même avoit été jusqu'à avoir aussi un vol pour milan.

2. Veuve du grand prince de Condé, dernier mort, elle étoit fille du maréchal de Brezé, de la maison de Maillé.

Ce jour-là, l'ambassadeur de Venise eut son audience de congé pour s'en aller en Espagne, et le Roi lui donna le baudrier de broderie, suivant la coutume.

Sa Majesté jugea aussi le procès que le maréchal de Villeroi avoit pour l'étendue de sa capitainerie de Créteil contre divers seigneurs particuliers, qui prétendoient n'en être pas; elle lui donna gain de cause contre le comte de Brégy ¹, et contre plusieurs autres, mais elle jugea contre lui en faveur de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs, et en faveur de quelques autres.

Le même jour, Monseigneur s'en alla à sa maison de Choisy préparer les logements au Roi, qui devoit y aller le 21.

21 avril. — Le 21, le Roi alla coucher à Choisy et, le soir, il parla beaucoup de l'action du petit Regnault, ingénieur et capitaine de vaisseau ²; on en avoit su quelque chose, mais le Roi en dit alors le détail, parce que Regnault étoit arrivé de Brest et le lui avoit conté. Il dit donc que Regnault ayant monté un vaisseau de soixante pièces de canon qu'il avoit fait construire lui-même, et étant allé en course, il avoit aperçu un gros vaisseau anglois, qui faisoit sa route environ cinq lieues devant lui; que d'abord il lui avoit donné chasse, et qu'étant beaucoup meilleur voilier que lui, il l'avoit atteint en peu de temps; qu'encore qu'il portât un pavillon anglois, le capitaine du vaisseau ennemi avoit bien reconnu à sa manœuvre qu'il étoit françois, et que, voyant qu'il ne pouvoit pas l'éviter, il avoit mis en panne ³ pour l'attendre; que Regnault, qui avoit le vent sur lui, étoit venu pour l'aborder, mais l'Anglois, qui avoit fait relever ses voiles, parce qu'il avoit connu que la partie n'étoit pas bonne pour lui ⁴, et qui faisoit toujours sa route, l'avoit

1. Il avoit son château de Tigery sur le bord de la forêt de Senart; son père avoit été lieutenant général des armées du Roi et ambassadeur en Pologne.

2. C'étoit effectivement un des plus petits hommes du monde, et sa petite taille l'avoit fait choisir pour le mettre auprès du défunt comte de Vermandois, fils naturel du Roi et de la duchesse de la Vallière, amiral de France, pour lui apprendre l'art de la marine; car, pour être petit, il n'étoit ni moins brave ni moins habile.

3. C'est-à-dire attacher les voiles de manière que le vent ne peut plus les enfler.

4. Parce que son vaisseau, qui étoit percé pour cinquante-cinq canons, n'en portoit que quarante-cinq, et que celui de Regnault en portoit soixante.

évité, de sorte que le vaisseau de Regnault avoit passé plus loin que le vaisseau anglois et qu'ils s'étoient seulement donné une bordée ¹ l'un à l'autre en passant; qu'il avoit fallu que Regnault allât regagner le vent, et qu'en étant venu à bout facilement, il étoit retourné sur le vaisseau anglois qui faisoit force de voiles, qu'il l'avoit joint, et qu'il l'avoit approché de si près que l'Anglois lui faisant une décharge de sa mousqueterie lui avoit tué tous ses pilotes, en sorte que son timon, se trouvant abandonné, son vaisseau avoit dérivé ² de l'avant ³, et s'étoit éloigné de l'anglois; mais qu'en même temps, ayant remis d'autres gens au timon ⁴, il étoit retourné sur l'anglois, l'avoit joint, et l'avoit approché de si près qu'il lui [avoit] jeté tous ses grappins ⁵; que le combat avoit été rude et avoit duré longtemps, les deux vaisseaux se tirant leurs bordées de si près et les Anglois s'étant retranchés sur l'avant et sur l'arrière ⁶ de leur vaisseau, d'où ils faisoient un très grand feu de mousquet et de grenades; mais qu'enfin les François s'étoient rendus maîtres du pont, et que la dernière action avoit été que le capitaine anglois, qui avoit déjà le bras cassé, étoit sorti de son retranchement, le pistolet à la main, et avoit tué un sergent de grenadiers en sortant, ayant encore eu bien de la peine à se laisser prendre après une action si hardie; qu'ensuite il avoit averti lui-même qu'on prît garde que quelqu'un n'allât mettre le feu aux poudres, mais que le feu n'avoit pas été le plus grand ennemi qu'on avoit eu à combattre, et que le vaisseau anglois s'étoit trouvé tellement percé de coups de canon qu'il faisoit eau de tous côtés; qu'on avoit en vain essayé de pomper, le mal étant plus grand que le remède, et qu'encore que le capitaine anglois encourageât fortement les François à sauver le vaisseau, dans lequel il assuroit qu'il y avoit pour plus de cinq millions de marchandises, on avoit eu le chagrin de le voir couler bas, sans le pouvoir empêcher; que le capitaine

1. C'est-à-dire la décharge entière de tous les canons d'un des flancs du vaisseau.

2. S'étoit éloigné.

3. De la proue.

4. Au gouvernail.

5. Ce sont des crocs de fer d'une grande pesanteur avec lesquels les vaisseaux s'accrochent l'un l'autre dans le combat, et qu'on ne sauroit décrocher.

6. La poupe.

anglois avoit donné trois petits sacs pleins de diamants à Regnault, et qu'il les avoit apportés au Roi avec quelques autres que les matelots avoient rendus de bonne foi, lorsqu'on les leur avoit demandés; qu'on en faisoit actuellement l'estimation, et qu'on croyoit qu'il pourroit y en avoir pour deux ou trois cent mille livres; que Regnault auroit bien pu tenir le cas secret, et ne point se vanter d'avoir ces sacs de diamants, mais qu'il avoit voulu donner à Sa Majesté une marque de son désintéressement et de sa fidélité de laquelle on ne put pas douter.

22 avril. — Le 22, le Roi alla chasser dans la plaine de Créteil, où il trouva beaucoup de gibier. Mais cette chasse ne fut pas heureuse pour Bonneuil, car le Roi ayant passé près de sa maison, le maréchal de Villeroy et le prince de Lorraine lui firent entendre qu'elle étoit en deçà du ruisseau que Sa Majesté avoit marqué pour borne de la capitainerie de Créteil, et, sur cela, le Roi ordonna que cette maison et tout ce qui en dépendoit, qui étoient en deçà de ce ruisseau, fussent dorénavant de la capitainerie, quoiqu'il l'en eût exemptée deux jours auparavant, son intention ayant toujours été que la capitainerie allât jusqu'au ruisseau.

23 avril. — Le 23, on sut que le duc de la Rochefoucauld ayant supplié le Roi de vouloir faire brigadier son second fils, le marquis de Liancourt, le Roi lui avoit répondu qu'il avoit fait tout son possible pour pardonner à son fils ¹, mais qu'il n'avoit jamais pu gagner cela sur lui, et qu'il étoit obligé de lui dire qu'il ne feroit jamais rien pour son fils; que, sur cette réponse, le duc de la Rochefoucauld lui avoit reparti que, puisqu'il n'y avoit plus rien à espérer pour son fils dans le service de Sa Majesté, il la supplioit très humblement de lui permettre de vendre son régiment ², ce qu'elle lui avoit accordé sur-le-champ.

24 avril. — Le 24, qui étoit le jour que le Roi devoit retourner à Versailles, on sut, dès le matin, que la marquise de Barbezieux y avoit la petite vérole, ce qui fit douter si le Roi n'iroit

1. D'avoir écrit au défunt prince de Conti, et à celui qui étoit alors quand ils étoient en Hongrie, cette fameuse lettre dans laquelle il traitoit avec tant de mépris le Roi et la marquise de Maintenon, et qui fut signée par le duc de la Roche-Guyon et par le marquis d'Alincourt, qui en furent exilés aussi bien que le marquis de Liancourt.

2. Le régiment de la Marine.

point s'établir à Marly; mais il s'en retourna à Versailles, et même les jeunes princes ne s'en éloignèrent point; on se contenta seulement de bien barricader l'appartement de la marquise; tous les commis quittèrent leurs bureaux, et s'en allèrent travailler chez eux, et le marquis de Barbezieux, qui n'avoit point vu sa femme, se retira dans l'appartement de sa belle-mère, la duchesse d'Uzès, qui s'étoit enfermée avec sa fille.

25 avril. — Le 25, on sut que les Espagnols pressoient depuis longtemps le duc de Mantoue de se déclarer contre la France, et que ce prince avoit enfin congédié Dupré, envoyé extraordinaire du Roi auprès de lui, auquel il n'avoit même donné que fort peu de temps pour se retirer.

26-28 avril. — Le 26, on disoit que Monseigneur iroit commander l'armée de Flandre, et, le 28, le Roi alla s'établir pour quelques jours à Trianon, où il permit à tout le monde de venir lui faire sa cour à toutes heures, comme à Versailles, donnant même tous les jours à dîner à quelques dames avec les princesses. Il ne couchoit auprès de lui que le premier gentilhomme de la chambre en année ¹, le capitaine des gardes en quartier ², le grand-maitre de la garde-robe ³, le major ⁴, et l'ancien lieutenant des gardes du corps ⁵. Il n'y avoit aucune garde des deux régiments pendant le jour; mais, à l'entrée de la nuit, trois détachements de quatre-vingts hommes chacun venoient prendre tous les postes, et s'en retournoient à Versailles quand le jour étoit grand.

29-30 avril. — Le 29, on apprit que l'archevêque de Bourges ⁶ étoit mort subitement à Paris, et même sans confession, et, le 30, on sut certainement que le Roi demeurerait à Trianon tant qu'il s'y trouveroit bien. Ce fut la propre expression de Monseigneur, qui le dit à son lever.

1. C'étoit alors le duc d'Aumont.

2. C'étoit alors le maréchal de Duras.

3. C'étoit le duc de Rochefoucauld.

4. C'étoit Brissac.

5. Selon le rang de la compagnie.

6. Frère du marquis de Châteauneuf, secrétaire d'Etat. Il avoit outre son archevêché quatre abbayes.

MAI 1694

1^{er} mai. — Le premier de mai, le Roi déclara qu'il ne marcheroit point cette année à la guerre, non plus que Monsieur, son frère unique, qui n'en fut peut-être pas moins aise que les courtisans. On ajoutoit que le maréchal de Choiseul alloit commander sur les côtes ¹. On sut aussi que les bataillons des gardes françoises et suisses partiroient le 15 et le 16 du mois pour aller en Flandre.

2-3 mai. — Le 2, on apprit que le vieil abbé Bentivoglio étoit mort. Mais cette mort ne fit pas tant de bruit que celle de la marquise de Barbezieux, qui mourut le lendemain, regrettée de tout le monde, et après avoir toujours assuré qu'elle mourroit de la petite vérole; ce qui étoit fondé sur une prédiction que certaine femme lui avoit faite.

5-6 mai. — Le 5, le Roi alla pour trois jours à Marly, et, le 6, on apprit que la maréchale de Grancey ² étoit morte au Palais-Royal à Paris, étant extrêmement âgée.

7 mai. — Le 7, on eut nouvelle que le maréchal de Tourville étoit arrivé à Toulon le 29 d'avril, après avoir vu à Brest toute la flotte du Roi en état de mettre à la voile, sous la conduite du comte de Châteaurenaud.

Le même jour, le premier président, quelques présidents au mortier, le procureur général et les avocats généraux du parlement de Paris ayant été mandés par le Roi, il leur dit qu'il avoit donné une déclaration par laquelle il entendoit que le duc du Maine prit au parlement la séance qu'avoit autrefois l'ancienne comté d'Eu, et, comme cette déclaration étoit fondée sur celle que le roi Henri IV avoit donnée en faveur du duc de Vendôme, son fils naturel, laquelle néanmoins n'avoit point eu d'exécution, le duc de Vendôme, se servant de la conjoncture, demanda aussi l'ancienne séance de la comté de Vendôme, ce

1. Le Roi nomma aussi Vauban, lieutenant général, pour aller commander aux environs de Brest, et ce fut le premier commandement qu'il eut de sa vie, car il n'avoit jamais fait que la fonction de chef des ingénieurs.

2. Elle étoit sœur du vieux marquis de Villarceaux, dont le fils, chevalier de l'Ordre et capitaine lieutenant des cheveu-légers de Monseigneur, avoit été tué à la bataille de Fleurus.

qu'il étoit difficile de lui refuser, après avoir fondé la déclaration du duc du Maine sur celle qui avoit été donnée en faveur de son grand-père.

8 mai. — Le 8, le cardinal de Bouillon parut à la cour, revenant de son voyage de Liège, où il n'avoit pas mieux réussi qu'on l'avoit espéré, vu la conjoncture des affaires.

9 mai. — Le 9, on apprit que le grand-maitre de l'ordre Teutonique ¹ étoit mort à Liège, où la peste étoit violente. On disoit aussi que le grand doyen de Mean ² en étoit mort, et que le prince Clément de Bavière en étoit parti avec précipitation.

10 mai. — Le 10, les députés des Etats de Bretagne vinrent saluer le Roi, et ce fut l'évêque de Tréguier ³ qui le harangua.

Il couroit alors un bruit qui auroit été bien avantageux, qui étoit que l'Empereur avoit écrit aux Hollandois qu'il étoit raisonnable d'écouter les propositions que le Roi faisoit pour la paix ⁴.

Ce jour-là, les fiançailles de Mlle de Soubise se firent à Versailles dans le salon de l'appartement du Roi.

On disoit aussi que le départ de Monseigneur étoit différé jusqu'au 2 de juin, et cela faisoit soupçonner qu'il pourroit peut-être ne point marcher du tout.

11-12 mai. — Le 11, on sut que la vieille marquise de Lavardin ⁵ étoit morte. Mais son fils fit tenir cette mort secrète, afin qu'elle n'empêchât pas les noces de sa fille, qui se firent le lendemain.

1. Frère de l'électeur palatin, il avoit en France la belle abbaye de Fécamp. [Il se nommait Louis-Antoine de Neubourg, et étoit coadjuteur de Liège et de Mayence. — *E. Pontal.*]

2. C'étoit celui qui s'étoit si fort déchafné contre la France, et qui gouvernoit tout du temps du dernier évêque.

3. On l'avoit connu aumônier de la reine-mère sous le nom d'abbé de Kercado : il étoit gentilhomme de Basse-Bretagne.

4. Ce bruit étoit trop bon pour être vrai.

5. Elle étoit de la maison de Rostaing, et étant demeurée veuve à l'âge de vingt-deux ans, et n'ayant qu'un fils, elle n'avoit pas voulu se remarier pour l'amour de lui, l'avoit fait élever avec grand soin, avoit par son économie rétabli sa maison, qui étoit ruinée, et l'avoit ensuite enrichie par la succession de son frère, le marquis de Rostaing, qui n'avoit point été marié. Elle avoit couronné cette vie si louable selon le monde par beaucoup d'aumônes et de piété pendant les dernières années de sa vie, car il ne faut pas compter de ce nombre les trois ou quatre dernières, pendant lesquelles elle vécut sans avoir presque aucune connoissance, ayant été accablée d'une apoplexie.

Ce fut ce jour-là que le Roi accorda au maréchal de Lorge un nouveau brevet de retenue de deux cent mille livres sur sa charge, outre celui de trois cent mille livres qu'il avoit déjà.

On déclara aussi que Monseigneur partiroit le premier de juin.

13 mai. — Le 13, le Roi fit le colonel Jullien brigadier, et lui donna une gratification de trois mille livres; on disoit aussi qu'on feroit d'autres brigadiers, mais qu'on ne les sauroit qu'à l'armée ¹.

On sut alors que le maréchal de Joyeuse n'alloit pas servir en Flandre, comme on l'avoit cru, mais qu'il alloit prendre en Allemagne la place du maréchal de Choiseul, qui alloit commander sur les côtes de Normandie et de Bretagne.

14 mai. — Le 14, l'évêque de Tréguier mourut subitement à Paris, en causant avec Courtin, conseiller d'État ordinaire, qu'il étoit allé visiter.

15 mai. — Le 15, on assuroit que la comtesse de Caylus et la marquise de Florensac avoient eu ordre de se retirer de la cour, avec permission de demeurer à Paris.

16 mai. — Le 16, la duchesse de Guise fit présent au Roi de son beau palais du Luxembourg à Paris ², à condition que Sa Majesté paieroit les quatre cent mille livres que défunte Mademoiselle de Montpensier, sa sœur, avoit léguées à ses domestiques à prendre sur la duchesse de Guise, et qu'elle y auroit son habitation pendant sa vie, ou que Sa Majesté lui donneroit un autre logement commode ³. On ajoutoit qu'à l'avenir le Roi auroit soin de l'entretien du Luxembourg, et qu'il donneroit trente mille livres de pension à la duchesse de Guise au delà de ce qu'il lui donnoit déjà.

Le même jour, on apprit que le comte de Coligny, mestre de camp du régiment de Condé, étoit mort de maladie à Reims; il étoit le dernier de sa maison, et il y eut une circonstance remarquable à sa mort, qui fut qu'on l'enterra dans la même abbaye

1. Afin d'éviter les importunités des prétendants.

2. Les deux sœurs avoient partagé le palais d'Orléans, autrement le Luxembourg, et par le partage la duchesse de Guise, pour en être maîtresse, devoit rendre à sa sœur quatre cent mille livres, et ce fut sur cette somme qu'en mourant elle assura les legs qu'elle fit à ses domestiques.

3. On croyoit que le Roi destinoit le Luxembourg pour quelqu'un de ses petits-fils.

qu'il avoit longtemps possédée, et qu'il avoit eu bien de la peine à quitter après la mort de son frère aîné.

17 mai. — Le 17, on sut que le Roi avoit fait le marquis de Beuvron ¹, le comte de Maignon ², et le marquis de Lavardin ³, lieutenants généraux de ses armées.

On apprit aussi que le duc de Roquelaure ayant eu la jambe cassée il y avoit vingt-deux ans, sa blessure s'étoit rouverte, et que le moindre danger étoit pour lui de ne pas servir la campagne prochaine.

18 mai. — Le 18, le premier président du parlement de Paris vint trouver le Roi à Trianon, où il fut enfermé avec Sa Majesté et le comte de Pontchartrain pendant plusieurs heures.

19 mai. — Le 19, le Roi prit médecine, dans le dessein de quitter le quinquina qu'il avoit repris depuis quelques jours pour un léger ressentiment de fièvre qu'il avoit eu.

Il étoit alors grand bruit de la division qui étoit entre les cantons catholiques et les cantons protestants des Suisses, au sujet de la comté de Neuchâtel. Les États de cette comté avoient reconnu la duchesse de Nemours pour leur dame; mais, en même temps, ils avoient déclaré que ni elle ni personne n'avoit pouvoir de donner leur comté, et qu'elle devoit passer aux plus proches héritiers de leurs maîtres. Cette déclaration excluoit en même temps le prince de Conti et le chevalier de Soissons, mais il naissoit aussi par là une difficulté, car les cantons catholiques prétendoient que la comté de Neuchâtel tombât aux parents de la duchesse de Nemours, qui étoient en France, et les protestants la vouloient faire tomber à un prince de la maison de Bade, qui prétendoit aussi y avoir droit, et la dispute s'étoit tellement échauffée qu'on appréhendoit que les cantons ne vinsent à prendre les armes les uns contre les autres.

20 mai. — Le 20, on eut nouvelle de la mort du duc de Saxe; mais on sut que le Roi n'en prendroit le deuil que quand on lui en auroit donné part dans les formes; ce que les princes de Saxe ne devoient pas faire, suivant les apparences, sans savoir si cela ne déplairoit pas à l'Empereur.

1. Lieutenant général de Haute-Normandie.

2. Lieutenant général de Basse-Normandie; on lui donnoit cette espèce de fumée aussi bien qu'au marquis de Lavardin pour les contenter.

3. Lieutenant général de Bretagne, à la réserve du comté Nantais, dont le marquis de Molac étoit lieutenant général.

21 mai. — Le 21, le Roi accorda au marquis du Poulpry, gentilhomme de Basse-Bretagne, qui servoit dans sa première compagnie de mousquetaires, l'agrément de la cornette des cheveau-légers de sa garde, que le marquis de Coëtenfao vendoit pour acheter la sous-lieutenance de la même compagnie du comte de la Motte, maréchal de camp.

Il couroit alors quelque bruit de la mort de l'évêque de Metz, ci-devant archevêque d'Embrun, et frère aîné du défunt maréchal duc de la Feuillade.

22 mai. — Le 22, on apprit que le chevalier Chamillard, capitaine de vaisseau ¹, qui escorteit avec deux vaisseaux de guerre un convoi de vingt-quatre vaisseaux chargés de blé, qui venoient du Nord, étoit arrivé à Dunkerque avec vingt-trois de ces vaisseaux; que le vingt-quatrième, s'étant égaré, avoit été donner dans l'escadre du prince d'Orange, qui passoit d'Angleterre en Hollande avec neuf vaisseaux de guerre; que ce vaisseau chargé de blé avoit été pris, et que le prince d'Orange avoit su, par ceux qui étoient dedans, qu'il passoit un convoi de blé pour la France, mais qu'il n'avoit pas voulu s'arrêter pour l'enlever, témoignant que des vaisseaux marchands ne valoient pas la peine de s'y amuser ².

Le même jour, on sut que le Roi avoit créé neuf mille livres de rente sur l'Hôtel de ville de Paris pour le petit Regnault, et qu'il avoit récompensé tous les officiers de son vaisseau en faisant les lieutenants capitaines, et les enseignes lieutenants.

Ce fut encore le même jour que l'affaire du duc de Vendôme pour le rang de sa pairie fut réglée à son avantage.

23 mai. — Le 23, on eut nouvelle que le maréchal de Tourville étoit embarqué, mais qu'un coup de foudre avoit coupé son grand mât, et qu'il falloit quelques jours pour en remettre un autre. Les lettres de Provence par lesquelles on avoit cette nouvelle portoient aussi qu'on ne doutoit point, en ce pays-là, du siège de Palamos et de celui de Barcelone.

24 mai. — Le 24, on disoit que le prince d'Orange auroit en Flandre trente mille Anglois, et que, outre cela, il embarquoit

1. Frère de Chamillard, intendant des finances.

2. Peut-être appréhendoit-il quelque combat douteux, peut-être parloit-il suivant sa pensée.

encore à Portsmouth douze mille hommes sur la flotte, ce qui ne laissoit de donner quelque inquiétude.

Ce jour-là, le chevalier de Bezons, maréchal de camp, épousa Mlle Menestrel, fille d'un homme d'affaires, et le bruit courroit que le marquis de Grignan ¹, mestre de camp de cavalerie, épousoit aussi la fille de Saint-Amand, qui lui donnoit quatre cent mille livres, et qui étoit de même dans les affaires du Roi.

25 mai. — Le 25, le Roi ordonna au duc d'Aumont, son premier gentilhomme de la chambre en année, de s'en aller à son gouvernement de Boulonnois ², ce qui étoit extraordinaire, les premiers gentilshommes de la chambre ne s'éloignant guère de la personne du Roi dans leur année de service.

Le même jour, on sut la mort du vieux président de Maupeou ³, et le Roi donna sa place de conseiller au président Croiset ⁴.

26 mai. — Le 26, on apprit que la comtesse de Saint-Aoust ⁵ étoit morte à Paris dans un âge très avancé, et que le comte de Phelypeaux, fils du comte de Pontchartrain, et reçu en survivance de sa charge, partoit pour aller visiter les ports depuis Nantes jusqu'à Dunkerque.

On disoit, ce jour-là, que le Roi avoit fait dire au roi d'Angleterre, par le marquis de Croissy, qu'il ne s'accommodoit pas de milord Melfort, son secrétaire d'État, qui étoit chargé de toutes les négociations auprès de lui, et qu'il le prioit de se servir d'un autre; que le roi d'Angleterre avoit eu peine à goûter cela, mais que la reine avoit dit que, puisqu'il ne plaisoit pas au Roi, c'étoit assez pour ne le plus employer.

27 mai. — Le 27, on descendit la chässe de sainte Geneviève, et on la porta, avec toutes les solennités accoutumées, à

1. Fils unique du comte de Grignan, lieutenant général pour le Roi en Provence et chevalier des Ordres du Roi.

2. Le Roi lui dit qu'il n'étoit en repos de ce côté-là que quand il y étoit.

3. Président de la première chambre des enquêtes, qui, après avoir servi très longtemps dans sa charge avec honneur, l'avoit fait tomber à son fils; il avoit quatre-vingt-huit ans quand il mourut.

4. Président de la quatrième chambre des enquêtes et parent du comte de Pontchartrain. Autrefois les maréchaux de France se tenoient honorés de ces places de conseillers d'honneur, mais ils les avoient négligées, et les hommes de robe s'en étoient emparés.

5. De la maison de Saint-Gelais; son mari étoit un gentilhomme qui avoit fait sa fortune; elle ne laissoit qu'une femme qui avoit épousé le marquis de Nonan, autrement du Plessis-Châtillon.

l'église cathédrale de Notre-Dame de Paris. Il y avoit plus de quinze ans que pareille cérémonie ne s'étoit faite, et jamais elle n'avoit été si nécessaire qu'elle l'étoit alors pour implorer la miséricorde de Dieu, et lui demander la paix et la fertilité de la terre ; car c'étoit une chose pitoyable de voir les villes et surtout celle de Paris inondées d'un déluge de pauvres accourus de tous côtés de la campagne, dont les visages exténués de faim faisoient peur à voir, et dont la plupart étoient étendus sur les fumiers ou sur le pavé dans les rues, criant et mourant de misère. Outre cela, il étoit arrivé plusieurs séditions en diverses villes du royaume, et on n'osoit y apporter de remède de peur d'augmenter le mal ; car le pain augmentoit encore tous les jours de prix, et ce qui avoit valu deux sous la livre, en valoit alors sept dans les marchés. On a cru que la cérémonie de cette procession valoit bien la peine d'en mettre ici la marche, comme on l'écrivit en ce temps-là.

MARCHE DE LA PROCESSION DE SAINTE GENEVIÈVE.

A la pointe du jour, le lieutenant civil, le lieutenant criminel, le procureur et l'avocat du Roi du Châtelet, revêtus de robes rouges, et douze commissaires se rendent à l'église Sainte-Geneviève pour prendre la chässe en leur protection au nom de toute la ville, s'obligeant par serment et par écrit de la garder et d'en répondre : aussi l'accompagnent-ils depuis ce moment sans la quitter de vue jusqu'à ce qu'après la procession elle soit remontée et remise en sa place ordinaire. Le trésorier aussi ou le sacristain de l'abbaye marche immédiatement devant la chässe avec une baguette à la main pour empêcher les approches tumultueuses et trop fréquentes du peuple.

Sur les sept à huit heures du matin, arrivent les cours supérieures ; celle du parlement vient en robes rouges, et est reçue par deux religieux en la nef de l'église, d'où, passant par le milieu du chœur, elle s'avance jusqu'au lieu où on a placé la chässe de sainte Geneviève après l'avoir descendue, et là, les cours supérieures lui ayant rendu leurs devoirs, elles sont conduites ensuite dans la salle destinée pour les recevoir.

Les chässes de saint Praxence, de saint Magloire, de saint Landry, de saint Médéric, de sainte Avoye, de sainte Opportune,

et les autres reliques qui précèdent la procession de Notre-Dame, sont portées dans le chapitre de l'abbaye préparé à cet effet, sans entrer ni passer par le chœur de l'église. Celle de saint Marcel est présentée par les orfèvres aux porteurs de sainte Geneviève, lesquels, revêtus de grands rochets ou aubes de lin et nu-pieds, la portent depuis le portail de l'église jusque sur le maître autel pour vérifier l'ancien proverbe : *Que sainte Geneviève ne sorte point, si saint Marcel ne la vient quérir.*

Le chapitre de Notre-Dame étant entré dans l'église va rendre sa soumission et baiser dévotement la châsse de sainte Geneviève, et ayant pris sa place dans le chœur à la droite, le chantre entonne premièrement un répons de saint Pierre et de saint Paul, et, après, l'antienne de sainte Geneviève : *O felix ancilla Dei*, après quoi l'archevêque dit l'oraison. Cependant le prévôt des marchands, les échevins, et les autres officiers de la ville s'approchent pour saluer la châsse que les orfèvres prennent ensuite et la portent jusque sous le portail de l'église.

L'oraison achevée par l'archevêque, le chantre de Sainte-Geneviève commence l'antienne de saint Marcel : *O dulce decus Parisiorum*, et aussitôt les porteurs de la châsse de sainte Geneviève se chargent de celle de saint Marcel qu'ils portent jusque dessous le portail, où ils la rendent aux orfèvres, et reprennent celle de la sainte. Après l'antienne, l'abbé dit l'oraison : *Deus qui populo tuo*, après quoi le même chantre de Sainte-Geneviève entonne la première antienne de la procession, ce qu'il continue de faire dans tout le cours de la procession, n'y ayant que les religieux qui chantent.

C'est alors que la procession commence à partir, les religieux mendiants vont les premiers, suivis des églises paroissiales et collégiales accompagnées de leurs châsses et reliquaires, et enfin les chanoines de Notre-Dame et ceux de Sainte-Geneviève; ceux-là à côté gauche, précédés immédiatement des églises qu'ils appellent leurs filles, et ceux-ci à côté droit, précédés des paroisses Saint-Etienne et Saint-Médard. Les châsses de sainte Geneviève et de saint Marcel sont portées autant que faire se peut côte à côte entre les deux chœurs : la première du côté droit où sont les religieux, et la seconde du côté gauche où est le chapitre de Notre-Dame. Tout de même, les deux chœurs doivent être disposés de telle sorte que le premier chanoine de Notre-Dame

réponde au premier chanoine régulier de Sainte-Geneviève, et l'archevêque, qui marche le dernier à la main gauche, doit être vis-à-vis de l'abbé qui marche le dernier à la main droite, donnant également tous deux la bénédiction en tous lieux où va la procession.

Aux environs de la châsse sont le lieutenant civil, le lieutenant criminel, l'avocat et le procureur du Roi, et les douze commissaires du Châtelet qui ont répondu de la châsse, assistés des sergents à verge, portant en leurs mains des bâtons azurés et parsemés de fleurs de lys. Après la châsse marchent l'archevêque et l'abbé, et puis les cours supérieures, le parlement et la Cour des aides du côté droit après l'abbé, la Chambre des comptes et les officiers de la ville après l'archevêque.

Le chemin de la procession est par la rue Saint-Jacques, d'où elle descend en l'église Notre-Dame, où étant arrivée chacun prend place, l'abbé en la première chaire à main droite en entrant au chœur, puis le premier président, et après lui les autres présidents et conseillers du parlement, qui occupent la moitié des hautes et basses chaises, le reste demeurant libre pour les religieux ; à l'autre côté à main gauche, se placent la Chambre des comptes, la Cour des aides et les chanoines de Notre-Dame.

A l'entrée de l'église, les porteurs de la châsse de sainte Geneviève prennent celle de saint Marcel, et ceux de saint Marcel celle de sainte Geneviève, pour les porter aux lieux destinés dans le chœur vis-à-vis de celle-ci ; le trésorier ou chevecier de Sainte-Geneviève ayant toujours la bague à la main se met en vue des basses chaises destinées pour lui.

Les places prises, la messe est chantée selon l'ordre qui suit, et célébrée par l'archevêque, assisté des diacres, sous-diacres et autres officiers de Sainte-Geneviève.

Le chantre de Sainte-Geneviève ayant le bâton cantoral en main, qu'il fait porter de Sainte-Geneviève à Notre-Dame, et celui de Notre-Dame, portant tous deux chapes, commencent le *Salve sancta parens*, ou autre *Introit* de la Vierge suivant le temps, lequel est poursuivi par les seuls religieux.

Le premier *Kyrie* est chanté sur l'orgue, le deuxième par les religieux et le troisième par l'orgue, le premier *Christe* par la musique de Notre-Dame.

Le *Gloria in excelsis* est chanté par les religieux, le *Graduel*

par les chanoines de Notre-Dame et l'*Alleluia* par ceux de Sainte-Geneviève.

Le *Credo* est chanté en musique par les chantres de Notre-Dame, et tout le reste par les religieux.

Pendant la messe, on fait un sermon dans la grande salle d'en haut, ou en quelque autre lieu convenable.

Après la messe, le chantre de Sainte-Geneviève commence l'antienne *Salve Regina*, après laquelle l'abbé ayant dit l'oraison, l'on commence à sortir du chœur au même ordre qu'on y étoit entré. Les porteurs de sainte Geneviève prennent la châsse de saint Marcel, et ceux de saint Marcel celle de sainte Geneviève; pendant qu'elles passent l'une après l'autre, les religieux chantent l'antienne *O Sancte Marcelle*, et celle *Flos sudans*, après quoi les orfèvres ayant rendu auprès du petit pont la châsse de la sainte patronne à ses porteurs, et repris celle de saint Marcel, ils les font incliner l'une vers l'autre, selon la coutume, comme pour se dire adieu, comme font pareillement l'archevêque et l'abbé et les deux clergés de Notre-Dame et de Sainte-Geneviève, qui retournent les uns et les autres en leur église.

En ce retour, ceux de Sainte-Geneviève sont accompagnés des chanoines de Saint-Marcel, et précédés des quatre ordres mendiants, et des paroisses de Saint-Etienne et de Saint-Médard. Les Augustins les quittent au delà du petit pont, les Cordeliers en la place Maubert, les Carmes à leur église, ceux de Saint-Marcel vont jusqu'à Saint-Etienne, et les Jacobins jusque sous le portail de Sainte-Geneviève, où les porteurs s'arrêtant, tout le clergé passe par-dessous la châsse selon l'ancien usage, et se range en haie dans la nef pour la laisser passer par le milieu jusqu'au derrière du grand autel, d'où elle est ensuite remontée et remise en sa place ordinaire. Après quoi l'abbé dit l'oraison, et puis se termine la célébrité par la bénédiction solennelle qu'il donne à tout le peuple.

28 mai. — Le 28, on apprit que le maréchal de Noailles avoit assemblé son armée, et qu'il avoit marché pour entrer dans le pays ennemi.

On sut aussi que la comtesse de Pontchartrain étoit retombée malade.

29 mai. — Le 29, veille de la Pentecôte, le Roi fit ses dévo-

tions avec une piété exemplaire, et ensuite il toucha les malades des écrouelles en la manière accoutumée.

On croyoit que, l'après-dinée, après avoir entendu les vêpres, il distribueroit les deux évêchés et les seize abbayes qui vauquoient ; mais on sut bientôt qu'il avoit remis à Noël la distribution des abbayes, dont il avoit accordé aux pauvres le revenu jusqu'à ce temps-là, et, à l'égard des évêchés, il dit en se mettant à table qu'il avoit donné l'archevêché de Bourges à l'abbé de Gesvres ¹, et l'évêché de Tréguier à l'abbé de Kervilio ².

30 mai. — Le 30, toutes les lettres des pays étrangers ne parloient que de paix ou de trêve ; mais c'étoit un si grand bien qu'on n'osoit l'espérer.

On disoit, en même temps, que le prince d'Orange n'avoit pas voulu dire à ses alliés les projets qu'il avoit faits pour la campagne prochaine ; soit qu'il affectât de faire le mystérieux pour faire croire qu'il avoit de grands desseins, soit qu'il en eût véritablement, et qu'il appréhendât que quelqu'un de ses alliés ne les découvrit au Roi, le secret étant assez incompatible avec la multitude.

31 mai. — Le 31, Monseigneur partit à deux heures après minuit pour s'en aller en poste à l'armée qu'il devoit commander en Flandre, et la princesse de Conti le reconduisit jusqu'au Bourget. Il devoit ce jour-là aller dîner à Compiègne ³ et coucher à Guise, et, le lendemain, gagner Maubeuge, tous les quartiers de ses troupes étant le long de la rivière de Sambre, où on avoit donné le vert à tous les chevaux de la cavalerie et des dragons avec beaucoup de succès ⁴.

Le même jour, le duc de Chartres partit pour suivre Monseigneur, et le duc de Bourbon ⁵ alla aussi coucher à Chantilly avec

1. Second fils du duc de Gesvres, premier gentilhomme de la chambre du Roi, chevalier de ses Ordres, et gouverneur de Paris ; il avoit longtemps été à Rome camérier du Pape, et on croyoit que s'il n'eût pas quitté, à cause des démêlés de la France avec la cour de Rome, il auroit été cardinal. Tout le monde approuva ce choix du Roi, car on estimoit fort l'abbé de Gesvres.

2. C'étoit un gentilhomme de Basse-Bretagne, parent de la maréchale de Créquy et de la belle-fille du premier président de Harlay ; ce qui ne lui nuisit pas pour être évêque.

3. Chez Phélypeaux, intendant de l'Ile-de-France.

4. Les mauvais fourrages les avoient rendus maigres et pelés, et le vert les remit.

5. Autrement le duc d'Enghien, fils unique du prince de Condé.

le prince de Condé, son père, et la duchesse de Bourbon, sa femme, pour en partir deux jours après et aller joindre Monseigneur.

L'après-dinée, le Roi alla s'établir à Marly pour cinq jours, et ce fut là qu'on commença à dire ouvertement que le Roi avoit fait une promotion de brigadiers, mais on ne sut pas encore les noms des heureux.

JUIN 1694

1^{er} juin. — Le premier de juin, le duc du Maine et le comte de Toulouse partirent aussi pour l'armée de Flandre.

2 juin. — Le 2, on apprit que Neufville-Valot ¹, chef du vol du Roi pour les champs, étoit mort à Paris de cette fièvre pourprée qui tuoit alors tant de monde, et que la marquise de Novion ² y étoit morte aussi d'une maladie de langueur. On sut encore que la femme de Stoppa, lieutenant général, étoit à l'extrémité.

3 juin. — Le 3, sur les neuf heures du soir, le marquis de Noailles ³ arriva à Marly, et y apporta au Roi la nouvelle d'une bataille gagnée par le maréchal, son frère, en Catalogne. On sut de lui que ce général avoit passé la rivière du Ter devant l'armée des ennemis, qui étoit composée de seize à dix-sept mille hommes ⁴; que le marquis de Chazeron, lieutenant général, avoit passé d'abord avec le comte du Bourg ⁵, maréchal de camp, et le comte de Druy ⁶, brigadier commandant la cavalerie, à la tête des carabiniers; qu'ensuite tous les grenadiers de l'armée, et le régiment de dragons à pied de la reine d'Angleterre, avoient passé à l'eau jusqu'à la ceinture; que les carabiniers avoient renversé les ennemis, lesquels s'étant jetés dans un retranchement

1. Fils de défunt Valot, premier médecin du Roi. Il avoit été capitaine au régiment des gardes.

2. Femme du marquis de Novion, brigadier d'infanterie, qui étoit petit-fils du premier président de Novion.

3. Brigadier de cavalerie.

4. Dans la suite, on sut qu'ils y avoient près de vingt mille hommes.

5. Il commandoit en Languedoc sous le comte de Broglie, et avoit demandé cette année à servir en campagne; il avoit été nourri page du maréchal d'Humières.

6. Lieutenant des gardes du corps.

qu'ils avoient fait devant le gué, les grenadiers et les dragons les y avoient forcés l'épée à la main ; que toute l'armée françoise avoit ensuite passé la rivière, et qu'elle avoit mené battant celle des ennemis quatre lieues durant ; que la cavalerie des ennemis avoit fait la retraite, tournant de temps en temps, mais étant toujours battue à toutes les charges ; qu'on avoit tué environ quatre mille hommes, et fait deux mille cinq cents prisonniers, du nombre desquels étoit du Buis ¹, autrement le marquis de Grigny, général de la cavalerie des ennemis ; qu'on leur avoit pris tout leur bagage, et même la cassette des instructions du duc d'Escalone, leur général, tout leur équipage d'artillerie, à la réserve des canons qu'ils avoient apparemment jetés dans la rivière, et avec cela dix-sept drapeaux ; que pour des timbales et des étendards, on ne leur en avoit point pris, parce qu'ils n'en avoient point dans leurs troupes en Catalogne ; que cette victoire n'avoit guère coûté aux troupes du Roi, puisqu'elles n'avoient eu que trois cents hommes tués ou blessés, dont les principaux étoient la Salle ², brigadier des dragons, tué ; le comte du Bourg, maréchal de camp, blessé à mort ; le comte de Druy, blessé d'un coup de mousquet à la tête et trépané sur-le-champ ; et Bauduman, brigadier d'infanterie ³, blessé d'un coup de mousquet dans les reins.

Une si grande nouvelle fut suivie d'une aussi agréable que le chevalier de Chapuiseaux ⁴, major de la marine, apporta du côté de la mer Méditerranée, de la part du comte de Châteaurenand. On sut par lui que ce lieutenant général, avec ses trente-cinq navires, n'avoit été que vingt jours à venir de Brest sur les côtes de Catalogne ; qu'en faisant sa route, il avoit coulé à fond et pris quelques barques angloises et hollandoises ; qu'il avoit appris

1. C'étoit un vieil officier wallon, homme de fortune, mais qui avoit du mérite. Le roi d'Espagne, malgré le prince d'Orange, avoit absolument voulu l'avoir pour commander sa cavalerie en Catalogne.

2. Il avoit passé par bien des emplois différents qui étoient au-dessus de sa capacité ; en dernier lieu, il avoit été gouverneur de la citadelle de Liège, et avoit quitté ce poste pour venir servir en France dans les troupes levées pour le cardinal de Fürstenberg. Son régiment fut donné au comte de Poitiers Liégeois, son lieutenant-colonel.

3. Gentilhomme de Dauphiné, qui étoit lieutenant-colonel du régiment de Sault.

4. Gentilhomme du Perche, frère cadet de Chapuiseaux, exempt des gardes du corps.

par leur équipage qu'il avoit fort proche de lui quatre gros vaisseaux de guerre espagnols, qui venoient de porter cinq cents hommes à Barcelone, dont l'un étoit de soixante-seize pièces de canon, le second de soixante-douze, le troisième de soixante-dix et le quatrième de soixante-six; qu'il étoit allé les chercher, et les avoit trouvés avec quelques vaisseaux marchands; qu'il avoit pris et coulé à fond quelques-uns de ces derniers, et qu'il avoit brûlé deux des vaisseaux de guerre; que les deux autres s'étoient retirés dans une baie voisine avec cinq galères, et qu'à l'entrée de la nuit, le comte de Châteaurenaud avoit mouillé à l'entrée de la baie, parce que, n'en connaissant pas le fond, il n'osoit hasarder d'y faire entrer de gros vaisseaux; que les galères s'étoient sauvées à la faveur de la nuit; qu'à la pointe du jour, le chevalier de la Roche-Alard ¹, capitaine de vaisseau, et des Granges, lieutenant, s'étoient offerts d'aller avec une frégate brûler les deux vaisseaux des ennemis, et que le comte de Châteaurenaud les y avoit envoyés; mais que les Espagnols, les voyant approcher, avoient eux-mêmes mis le feu à leurs vaisseaux, dont ils avoient tiré les hommes; qu'un des deux avoit éclaté entièrement, et que de l'autre il n'avoit sauté que l'arrière; que la Roche-Alard et des Granges s'étoient mis dans une chaloupe pour l'aller achever de brûler; que des Granges étoit entré dedans, quoiqu'un Espagnol blessé qu'on y avoit trouvé assuroit qu'il y avoit une mine; qu'il étoit monté aux vergues avec un matelot pour y prendre les flammes, et qu'il s'étoit trouvé bien embarrassé à le faire parce qu'ils n'avoient qu'un méchant couteau, mais que, dans le moment, il étoit venu un coup de canon d'une petite place qui étoit sur le bord de la baie, qui avoit coupé le perroquet, et avoit fait tomber les flammes; que des Granges étoit descendu, les avoit prises et portées dans la chaloupe et avoit mis le feu au reste du vaisseau; mais que, comme il s'en retournoit dans sa chaloupe pour regagner la frégate, un second coup de canon avoit tué la Roche-Alard et un matelot, et en avoit blessé un autre. Le chevalier de Chapuiseaux ajoutoit que le maréchal de Tourville étoit dans la baie de Roses, et que le comte de Châteaurenaud, ayant le vent bon comme il l'avoit, devoit l'avoir joint en peu d'heures.

1. Gentilhomme de Poitou, parent de la marquise de Maintenon; c'étoit un très bon officier.

4 juin. — Le 4, les Anglois de la cour du roi Jacques disoient qu'ils avoient reçu des lettres de Flandre, et que le prince d'Orange se vançoit d'avoir la paix dans sa poche. Cependant on disoit qu'il s'alloit poster derrière Louvain pour donner la main à Liège, si l'armée de France marchoit de ce côté-là.

5-6 juin. — Le 5, le Roi fit le marquis de Noailles maréchal de camp, et, le lendemain, on sut la mort de Mme Stoppa.

La promotion des brigadiers fut déclarée, et les listes en coururent de tous côtés.

BRIGADIERS D'INFANTERIE :

De Chelberg ¹.
 Ferrand ².
 De Saillant ³.
 De Vaudrey ⁴.
 De Labadie ⁵.
 De Bouan ⁶.
 De Montigny ⁷.
 De Guébriant ⁸.
 De Vibraye ⁹.
 De la Massaye ¹⁰.
 De Belsunce ¹¹.
 De l'Isle ¹².
 Jullien ¹³.

1. Colonel suisse.

2. Major général de l'armée de Catalogne, ci-devant capitaine au régiment des gardes.

3. Gentilhomme d'Auvergne, de la maison d'Estaing, capitaine des grenadiers au régiment des gardes.

4. Gentilhomme de Franche-Comté, colonel du régiment de la Sarre; il n'y avoit que quatre ans qu'il avoit quitté la soutane.

5. Lieutenant-colonel du régiment de Guiche.

6. Lieutenant-colonel du régiment du Maine.

7. Lieutenant-colonel du régiment royal d'artillerie.

8. Gentilhomme de Bretagne, colonel d'infanterie.

9. Gentilhomme du Maine, colonel d'infanterie.

10. Gentilhomme de Poitou, colonel d'infanterie, lieutenant de roi en Poitou.

11. Gentilhomme de Gascogne, colonel d'infanterie.

12. Gentilhomme du Maine, colonel d'infanterie, demi-frère de l'évêque de Chartres.

13. C'étoit celui qui avoit défendu Coni contre l'armée du Roi.

De Talbot ¹.
 De Poitiers ².
 De Bérulle ³.
 Dorington ⁴.
 De Montcault ⁵.

BRIGADIERS DE CAVALERIE :

De Narbonne ⁶.
 De Bercourt ⁷.
 De Lagny ⁸.
 De Praslin.
 De Montesson ⁹.
 De Tisenow ¹⁰.
 Le chevalier du Mesnil ¹¹.
 De Cheladet ¹².
 De Sousternon ¹³.
 De Mursay ¹⁴.
 D'Estaing ¹⁵.
 De Forsat ¹⁶.
 De Virieu ¹⁷.
 De Galway ¹⁸.

1. Colonel anglais.
2. Gentilhomme de Franche-Comté, colonel d'infanterie.
3. Frère de Bérulle, intendant du Lyonnais, colonel d'infanterie.
4. Colonel anglais.
5. Gentilhomme de Gascogne, gouverneur de la citadelle de Besançon.
6. Gentilhomme de Gascogne, mestre de camp de cavalerie.
7. Gentilhomme de Picardie, mestre de camp de cavalerie.
8. Mestre de camp de cavalerie.
9. Gentilhomme du Maine, lieutenant des gardes du corps.
10. Officier suédois, lieutenant-colonel de cavalerie.
11. Gentilhomme de Dauphiné, mestre de camp de cavalerie.
12. Gentilhomme de Gascogne, mestre de camp du régiment du Maine de cavalerie.
13. Gentilhomme de Lyonnais, fils du frère aîné du comte de la Chaise. Il étoit mestre de camp du régiment de Toulouse de cavalerie.
14. Fils du marquis de Villette, lieutenant général des armées navales du Roi, et parent proche de la marquise de Maintenon.
15. Gentilhomme d'Auvergne, capitaine-lieutenant des gendarmes de Monseigneur le Dauphin.
16. Gentilhomme de Provence, mestre de camp de cavalerie.
17. Gentilhomme de Dauphiné, capitaine lieutenant d'une compagnie de gendarmerie.
18. Mestre de camp anglois.

BRIGADIERS DE DRAGONS :

De Bretoncelles ¹.

D'Avaray ².

Le chevalier d'Asfeld ³.

7 juin. — On apprit, le 7, que le marquis de Châteauneuf, secrétaire d'État, avoit eu un violent accès de fièvre; mais il en fut quitte pour en avoir encore deux autres, et guérit sans le secours du quinquina.

Le même jour, on eut nouvelle que le marquis d'Arcy, chevalier des Ordres du Roi, conseiller d'État ordinaire, et premier gentilhomme de la chambre du duc de Chartres, étoit mort en arrivant à Maubeuge.

On sut aussi que le jeune abbé d'Uzès ⁴ étoit mort de maladie à Paris, et que le Roi avoit donné sa charge de premier président de Bordeaux à Rouillé ⁵, président au Grand Conseil.

Mais toutes ces nouvelles furent étouffées par la maladie du Roi, qui eut ce jour-là un grand accès de fièvre, qui l'obligea sur-le-champ à prendre du quinquina.

8-9 juin. — Le 8, le duc de Vendôme fut reçu au parlement en son rang de duc et pair, et prit séance au-dessus des pairs ecclésiastiques ⁶. Le prince de Condé devoit se trouver à sa réception, mais il ne s'y trouva point, et, le lendemain, on sut qu'il avoit la fièvre à Chantilly.

On apprit aussi que le marquis de Lonzac étoit mort, et que le comte de Hautefeuille ⁷ étoit à l'extrémité. Mais on fut moins touché pour eux que pour la jeune comtesse de Caylus ⁸, qu'on apprit être tombée en apoplexie à Paris toute grosse.

10 juin. — Le 10, qui étoit le jour de la fête du Saint-Sacre-

1. Gentilhomme de Normandie, colonel de dragons.

2. Gentilhomme de Poitou, colonel de dragons.

3. Frère du comte d'Asfeld, qui avoit défendu Bonn, colonel de dragons.

4. Frère du duc d'Uzès et de la défunte marquise de Barbezieux.

5. Frère de Rouillé, procureur général de la Chambre des comptes de Paris.

6. L'archevêque de Reims, l'évêque de Langres et l'évêque de Noyon s'y trouvèrent. Il est vrai que l'archevêque de Reims avoit, par permission du Roi, fait des protestations pour la dignité de son siège.

7. Frère du grand bailli de Hautefeuille, ambassadeur de Malte auprès du Roi.

8. Fille du marquis de Villette.

ment, le Roi n'alla pas à la procession, quoiqu'il n'eût plus de fièvre; il ne voulut pas même que les petits princes y allassent, à cause de la quantité de maladies contagieuses qui couroient alors. Ainsi Monsieur y alla tout seul, escorté de sa maison, de ses gardes et de ses Suisses. La livrée du Roi ne laissa pas d'y porter des flambeaux à l'ordinaire, mais les gardes du corps et les Cent-Suisses du Roi se mirent en haie dans la haute cour du château, les gardes de la prévôté en dehors, et les compagnies des deux régiments des gardes en bataille, comme quand le Roi sort de son château.

11 juin. — Le 11, on vit la marquise de Florensac qui paroissoit à la cour, mais non pas avec la même familiarité qu'avant son éloignement.

On eut, ce jour-là, par l'ordinaire, une confirmation de la bataille de Catalogne, et on sut que le nombre des prisonniers alloit jusqu'à trois mille cinq cents, parmi lesquels on comptoit trois cent cinquante officiers, et que les Espagnols avouoient eux-mêmes qu'ils avoient perdu en cette occasion six à sept mille hommes.

Les mêmes lettres portoient que le maréchal de Noailles étoit arrivé le 30 de mai devant Palamos, et qu'il avoit pensé être tué d'un coup de canon, qui avoit percé sa maison, étoit venu mourir dans son lit, et avoit fait tomber sur lui quelques éclats de brique, dont il avoit été légèrement blessé à la main.

On sut encore que du Bourg, maréchal de camp, n'étoit pas mort, et qu'on espéroit qu'il n'en mourroit pas.

On reçut aussi une relation de la bataille qu'on a jugée digne d'être insérée ici parce qu'elle est fort exacte ¹.

12 juin. — Le 12, on sut que le Roi avoit nommé Bérulle, intendant de Lyonnais, pour être premier président du parlement de Grenoble.

Le même jour, Lantiveau, courrier du maréchal de Noailles, apporta au Roi la nouvelle de la prise de Palamos. On avoit commandé tous les grenadiers de l'armée, et les dragons de la

1. [Voir cette relation à l'appendice, n° V. Comme les précédentes relations de bataille, nous la renvoyons à l'appendice, d'abord pour ne pas interrompre la suite des Mémoires, puis parce que la bataille a été déjà racontée ci-dessus, et qu'une nouvelle relation ferait en quelque sorte double emploi avec le premier récit. — E. Pontal.]

reine d'Angleterre pour attaquer la contrescarpe; mais, les assiégés ayant pris l'épouvante, on les suivit et on entra dans la ville par deux petites brèches que le canon avoit faites; on y tua trois ou quatre cents hommes, et on fit six cents prisonniers. Cependant le gouverneur se retira dans la citadelle avec dix-sept cents hommes.

On apprit, le même jour, que le Roi avoit fait Albergotti maréchal de camp.

13-15. — Le 13, on sut que le comte de Mailly ¹ étoit extrêmement malade à Paris, et, les deux jours suivants, successivement on apprit que le comte de Rébenac et le duc de Sully étoient à l'extrémité, et que la princesse d'Henrichemont ² avoit la petite vérole. Ce fut aussi le 15, que le comte de Marsan ³ gagna son grand procès contre les héritiers de sa défunte femme, et qu'il lui en revenoit plus de quarante mille livres de rente.

16-17 juin. — Le 16, on disoit que Monseigneur devoit être allé camper à Gembloux, et, le 17, que le maréchal de Lorge devoit avoir passé le Rhin dès le 10.

Ce fut ce jour-là que le Roi alla s'établir à Trianon, pour un mois, selon les uns, et pour quinze jours, selon les autres.

Le soir, on assuroit que Monseigneur devoit marcher vers le défilé des Cinq-Etoiles ⁴, et que le prince d'Orange s'étoit avancé, et s'étoit venu poster entre Melder et l'abbaye de Valduc ⁵.

18 juin. — Le 18, on eut la nouvelle de la prise du château de Palamos, dont toute la garnison, composée de quatorze cents hommes, avoit été faite prisonnière de guerre, et on sut qu'on n'y avoit perdu qu'un ingénieur, et qu'il y en avoit eu six ou sept de blessés. On sut aussi que Bauduman étoit mort de sa blessure, et que le maréchal de Noailles avoit établi Nanclas gouverneur de Palamos, mais qu'il n'en avoit voulu accepter le gouvernement qu'à condition que cela ne l'empêcheroit point de servir en campagne.

1. Mestre de camp général de dragons et maréchal de camp.

2. Fille du duc de Coislin, et belle-fille de Sully.

3. Frère cadet du comte d'Armagnac, grand écuyer de France, prince de Lorraine; sa femme, qui étoit fille du maréchal d'Albret, et veuve du marquis d'Albret, lui avoit donné tout son bien par contrat de mariage.

4. Autrement le défilé de Perwez, qu'il falloit passer pour entrer sur la grande chaussée qui conduit à Liège; il étoit important, à cause de cela, de l'occuper le premier.

5. Appelée sur la carte l'Hertongendal.

Le même jour, on apprit que, le 10, l'armée d'Allemagne avoit passé le Rhin.

19 juin. — Le 19, on assuroit que Monseigneur étoit le maître de passer le défilé des Cinq-Etoiles avant le prince d'Orange.

Ce jour-là, l'abbé Turgot de Saint-Clair ¹ remercia le Roi de l'agrément qu'il lui avoit donné d'acheter la charge d'aumônier de Sa Majesté dont étoit revêtu l'évêque de Condom, ci-devant l'abbé Milon.

Le même jour, on apprit que Chantran ², colonel des dragons, s'étant éloigné de la marche de l'armée de Monseigneur avec Saint-Hermine ³, son camarade, et quelques autres officiers, ils avoient passé par un bois, où ils avoient commencé à s'apercevoir qu'ils s'écartoient trop; qu'ils y avoient trouvé quelques cavaliers qu'ils avoient voulu mener avec eux pour leur servir d'escorte; que, dans ce dessein, ils leur avoient demandé de quel régiment ils étoient, que les cavaliers leur avoient répondu qu'ils étoient du régiment de Villiers ⁴; mais que par hasard le frère de Villiers, mestre de camp, étant avec eux, avoit remarqué aux housses de ces cavaliers qu'ils n'étoient pas du régiment de son frère, qu'il leur avoit dit qu'ils étoient des menteurs, et que les cavaliers lui avoient répondu qu'il demandât à leur officier qui étoit présent s'ils ne disoient pas la vérité; que Saint-Hermine étoit allé pour lui parler, mais que cet officier avoit mis le pistolet à la main pour tuer Saint-Hermine, et que le pistolet avoit manqué; que le pistolet de Saint-Hermine avoit manqué de même sur lui, mais que les cavaliers, qui étoient ennemis, avoient fait une décharge de coups de mousqueton, de laquelle Chantran avoit été tué, et un capitaine de son régiment blessé de cinq coups, et qu'on n'avoit pu prendre qu'un de ces cavaliers.

20 juin. — Le 20, les nouvelles de Flandre portoient que le prince d'Orange se retranchoit dans son camp de Melder, ayant la Geete devant lui.

On disoit aussi qu'un capitaine du régiment de Vivans, nommé

1. Fils de Turgot-Saint-Clair, maître des requêtes.

2. Gentilhomme de Franche-Comté.

3. Gentilhomme du Poitou, dont le comte de Mailly avoit épousé la sœur, parce qu'elle étoit proche parente de la marquise de Maintenon.

4. [La note est restée en blanc. — E. Pontal].

Saint-George ¹, ayant été envoyé à la guerre avec cinquante maîtres par le maréchal de Lorge, étoit tombé sur un parti de soixante maîtres des ennemis détaché d'un corps de trois cents chevaux que le prince de Bade avoit envoyé pour découvrir la marche de l'armée françoise; que Saint-George avoit battu ce parti, qu'il en avoit tué douze ou quinze et ramené dix ou douze prisonniers.

Le soir du même jour, on eut nouvelle que l'armée navale des ennemis avoit mouillé à la vue de Brest entre Bertheaume et Camaret; qu'ils avoient cinq mille hommes de troupes réglées sur leur flotte, mais qu'on croyoit que tout ce qu'ils pourroient faire seroit de bombarder Brest, et qu'en attendant on leur avoit déjà tiré quelques bombes.

21 juin. — Le 21, on apprit que le duc de Sully étoit mort. On disoit aussi que le maréchal de Boufflers étoit allé joindre l'armée de Monseigneur avec le corps qu'il commandoit.

22 juin. — Le 22, au matin, la Ferrière, officier de vaisseau, arriva à la cour, portant une bonne nouvelle du côté de Brest, qui fut que les Anglois avoient débarqué douze mille hommes à Camaret, dans le dessein de forcer les retranchements ² qu'on y avoit faits, et de s'y établir pour essayer de prendre Brest ³, ou tout au moins de la bombarder à leur aise; que cependant on voyoit leurs chaloupes qui venoient à la file pour continuer le débarquement du reste des trois mille hommes ⁴ qu'ils vouloient jeter à terre de ce côté-là; mais que cinquante hommes des troupes de la marine, commandés par Benoise, lieutenant de vaisseau, et soutenus de cent cinquante autres, avoient chargé l'épée à la main la première troupe des ennemis, composée de cinq cents hommes, et l'avoient renversée; qu'ensuite on avoit attaqué tout le reste, qu'on en avoit tué quatre cents sur la place, et fait cinq cents prisonniers, parmi lesquels on comptoit cinquante officiers; que le reste s'étoit jeté dans les chaloupes avec tant de précipitation que la plus grande partie s'étoit noyée; que Talmach, leur commandant, y avoit été tué; qu'une de leurs frégates de trente-quatre pièces de canon avoit échoué, et

1. Il avoit été garde du corps, et il avoit un frère qui s'appeloit Termes.

2. C'étoit le marquis de Langeron, chef d'escadre, qui y commandoit.

3. Cela est si vrai qu'ils avoient apporté des tentes.

4. Ils en avoient sept mille sur la flotte.

qu'on avoit trouvé dedans quarante hommes morts; qu'on avoit coulé à fond un de leurs vaisseaux de guerre, et qu'on en avoit vu un autre que leurs chaloupes avoient bien de la peine à remorquer; qu'on leur avoit coulé à fond deux de leurs galiotes de bombes; qu'à tout moment il revenoit à bord des corps morts; que les trente-cinq vaisseaux qui leur restoient avoient levé l'ancre, et fait voile du côté de Belle-Isle, et que le reste de leur flotte, au nombre de quarante-cinq à cinquante vaisseaux, étoit allé passer le détroit de Gibraltar ¹.

Le même jour, le comte de Rébenac mourut à Paris, et fut extrêmement regretté du Roi et du public, comme étant un des hommes du royaume qui avoit le meilleur esprit pour la négociation.

On sut aussi que le jeune du Fresnoy ², colonel du régiment de Vauge, étoit mort de maladie, et que le Roi avoit donné son régiment à la Devèze ³, major de son régiment royal d'artillerie.

23 juin. — Le 23, le Roi donna, dans son grand salon de Trianon, audience au général des Carmes déchaussés, qui le harangua assez longuement.

On disoit alors que le Roi ne donneroit que dans trois ans l'abbaye de Fécamp, qu'il en avoit destiné le revenu à la subsistance des nouveaux convertis, qu'il avoit envoyé à Rome pour en demander la permission au Pape ⁴.

On sut, ce jour-là, que l'abbé de Chavigny ⁵ étoit mort à Paris de maladie; il étoit le frère du marquis de Chavigny, ci-devant colonel du régiment de Piémont, et de l'évêque de Troyes.

1. Ils pouvoient trouver la flotte de France devant Barcelone et la combattre, mais elle n'avoit pas sujet de les appréhender, puisqu'elle étoit composée d'autant de vaisseaux qu'eux et, outre cela, de vingt-cinq galères.

2. Fils de du Fresnoy, premier commis du marquis de Barbezieux, et qui l'avoit été de son père et de son grand-père.

3. C'étoit un Gascon, qui auroit mieux aimé une pension que ce régiment, car il étoit fort peu accommodé, suivant la coutume des gens de son pays.

4. Le Roi étant obligé par le concordat de nommer aux bénéfices six mois après la vacance, à faute de quoi le Pape étoit en droit d'y pourvoir; ainsi il falloit sa permission pour laisser l'abbaye de Fécamp si longtemps vacante.

5. Fils du marquis de Chavigny, ministre et secrétaire d'État. Il avoit voulu être Chartreux et n'avoit pu supporter cette règle; mais il avoit continué à vivre dans la piété, et on le regardoit comme un sujet digne de remplir bientôt un évêché.

Le même jour, le Roi donna aux enfants du comte de Rébenac ¹ sa lieutenance de roi de Béarn, et celle du pays Tulois, qu'il avoit aussi, à son frère, le comte de Feuquières, colonel d'infanterie.

24-25 juin. — Le 24, la maréchale de Joyeuse ² mourut de maladie à Paris, et, le lendemain, on disoit que le maréchal de Lorge avoit passé le Necker, et que le prince de Bade le suivoit.

27 juin. — Le 27, on assuroit que le prince d'Orange avoit jeté trente bataillons dans les retranchements de Liège, appréhendant que Monseigneur n'entreprit de ce côté-là.

28 juin. — Le 28, on eut nouvelle positive que le maréchal de Noailles n'avoit pas jugé à propos d'aller faire le siège de Barcelone, parce que la flotte de Russel, jointe à celle des Espagnols et à l'escadre angloise et hollandaise qui étoit à Cadix, étoit bien plus forte que l'armée navale de France; qu'il étoit arrivé, le 19, devant Girone, et qu'il en faisoit le siège ³, quoiqu'il y eût dedans trois mille hommes de pied et quatre cents chevaux.

29 juin. — Le 29, le bruit couroit que l'évêque de Boulogne étoit mort; mais la vérité étoit qu'après avoir été à la mort d'un crachement de sang, il commençoit à être hors de danger.

30 juin. — Le 30, le duc de la Rochefoucauld eut un second accès de fièvre très violent.

JUILLET 1694.

1^{er} juillet. — Le premier de juillet, le bruit couroit que le maréchal de Tourville étoit allé jusqu'au détroit de Gibraltar au devant de la flotte de Russel, dans le dessein de l'empêcher de se joindre à l'escadre qui étoit à Cadix, dont il pouvoit même brûler les vaisseaux en passant; mais cette nouvelle n'étoit pas véritable, car on sut depuis que ce maréchal étoit allé bombarder Barcelone.

1. Il n'avoit qu'un fils âgé de quatre mois, mais plusieurs filles.

2. Elle étoit de la maison de Joyeuse comme son mari. Elle mourut d'un cancer.

3. Il l'attaquoit par le côté de la montagne, parce que c'étoit l'endroit par où on l'avoit toujours secourue, et que les Espagnols y avoient construit divers petits forts qui commandoient à la ville, laquelle étoit séparée en deux par la rivière du Ter.

Les nouvelles d'Italie portoient ce jour-là que le duc de Savoie avoit dessein d'assiéger Nice, et que c'étoit pour cette raison que la flotte des ennemis venoit dans la Méditerranée.

2 juillet. — Le 2, le Roi donna le régiment de dragons de Chantran à Frontenay, gentilhomme comtois, auquel il avoit déjà donné l'agrément d'acheter le régiment de cavalerie de Glisy, à condition qu'il paieroit toujours à Glisy le prix de son régiment, lequel le Roi donna en même temps au chevalier de Conflans, qui étoit aussi de Franche-Comté.

On sut, ce jour-là, que Monseigneur avoit changé son quartier général, et s'étoit allé mettre dans Saint-Trond.

3 juillet. — Le 3, on apprit que les ennemis assembloient un corps de troupes sous Gand, et que cela avoit obligé le marquis de la Valette de jeter dans Furnes trois bataillons du nombre de ceux qu'il avoit sous ses ordres au camp des Lignes.

On eut nouvelle, ce jour-là, qu'il s'étoit passé une action en Allemagne, et voici de quelle manière on en écrivit de ce pays-là. Le maréchal de Lorge cherchant partout les ennemis pour les combattre, on vint lui dire pendant sa marche qu'il paroissoit dans un bois un grand corps de houssards soutenus d'un autre corps de troupes réglées, lesquelles avoient tenté d'enlever une partie de ses bagages. Le maréchal fit entourer ce bois par la gendarmerie et par une partie de sa cavalerie pour essayer de les prendre; mais, dans le moment, on vit paroître les houssards dans une plaine, qui étoit à moitié entourée d'un ruisseau de douze à quinze piéds de large, au delà duquel paroissoit une petite ville nommée Wisloch, où les ennemis étoient retranchés. Le marquis de Villars, lieutenant général et commissaire général de la cavalerie, demanda permission au maréchal de Lorge de les aller charger, ce qu'il lui accorda, et il y alla avec six troupes de cavalerie, et poussa vigoureusement les houssards; mais, au bout de la plaine, il trouva une haie, derrière laquelle les ennemis avoient posté six ou sept cents carabiniers ou fusiliers, qui lui firent leur décharge de fort près, ce qui l'obligea de s'en retourner trouver le maréchal, et de lui aller rendre compte de l'état des choses. Le maréchal jugea à propos d'y envoyer la gendarmerie avec un corps de dragons; en arrivant, on fit un détachement de ces deux corps pour passer le ruisseau sur un petit pont, et aller forcer ceux qui étoient derrière la haie, pen-

dant que la gendarmerie et le corps de dragons se posteroient au bord du ruisseau pour soutenir le détachement qui l'avoit passé. On força les ennemis après une longue résistance ; on leur tua trois cents hommes, mais on en perdit bien cent cinquante, du nombre desquels fut le comte d'Averne ¹, brigadier de dragons, qui les commandoit en cette occasion, et qui reçut un coup de mousquet au travers du corps, dont il mourut six heures après. La marquis de Simiane ², qui commandoit le détachement de gendarmerie, eut son cheval tué sous lui, et il y eut plusieurs autres officiers tués et blessés. Le comte de Mercy, colonel dans les troupes de l'empereur, fut fait prisonnier, et le maréchal de Lorge se retira ensuite, voyant qu'il n'y avoit pas moyen de forcer les ennemis dans le poste où ils étoient, et qu'ils n'avoient occupé et retranché que pour éviter une bataille.

4 juillet. — Le 4, on apprit que l'armée d'Allemagne avoit passé le Rhin faute de fourrage, et qu'elle alloit chercher à subsister du côté de Mayence.

On sut aussi que le comte d'Harcourt ³ étoit mort de maladie.

5 juillet. — Le 5, on reçut une agréable nouvelle, qui fut celle d'une action déterminée que le chevalier Jean Bart ⁴ avoit faite. Le Roi avoit eu avis qu'il venoit du nord un convoi de quatre-vingt-seize vaisseaux chargés de blé, sous l'escorte de quelques vaisseaux danois et suédois, et il avoit jugé à propos d'envoyer Bart au-devant de ce convoi avec sa petite escadre de six vaisseaux. Bart étoit aussitôt parti de Dunkerque, et avoit pris sa route vers le Nord ; mais, comme il étoit entre l'embouchure de la Meuse et le Texel, il aperçut un grand nombre de voiles, au milieu desquelles il remarqua des vaisseaux de guerre qui lui parurent hollandois, et il se douta que ces vaisseaux pouvoient bien avoir enlevé le convoi qu'il alloit chercher. Dans

1. C'étoit un seigneur messinois, du nombre de ceux qui s'étoient révoltés contre le roi d'Espagne, lorsque le maréchal de Vivonne alla en Sicile et se rendit maître de Messine. Il fut universellement regretté, car il n'avoit aucune des mauvaises qualités des Italiens.

2. Gentilhomme de Provence, de même nom et mêmes armes que la maison de Gordes.

3. Frère cadet du défunt duc d'Elbeuf, et frère aîné du défunt prince de Lillebonne.

4. On l'appeloit chevalier parce qu'il avoit l'ordre de Saint-Louis.

cette pensée, il s'approcha de plus près, et reconnut qu'il ne s'étoit pas trompé; car il vit effectivement que huit vaisseaux de guerre hollandois, dont le moindre étoit plus gros que les siens, et dont il y en avoit un qui portoit le pavillon de contre-amiral, avoient effectivement pris le convoi de blé et l'emmenoiënt. Ayant reconnu cela, il fit assembler les capitaines de son escadre, et, dans le conseil qu'il tint avec eux, il résolut d'aller attaquer les ennemis, quoique plus forts et par le nombre et par la grosseur de leurs vaisseaux; il ordonna que chaque vaisseau de son escadre allât attaquer celui des ennemis qui se trouveroit devant lui, et, pour son partage, il choisit celui qui portoit le pavillon de contre-amiral. L'ordre étant ainsi donné fut exécuté de même, chaque vaisseau attaqua celui qui étoit devant lui.

Bart essaya la bordée du contre-amiral hollandois sans tirer, et, revirant tout d'un coup sur lui, l'accrocha et lui fit un si grand feu à l'abordage, qu'il tua tout ce qui étoit sur son pont; en même temps il sauta dedans et se rendit maître du vaisseau. Le contre-amiral fut pris, ayant un coup de mousquet au travers du corps, un bras cassé, et trois ou quatre coups de sabre sur la tête.

Cependant deux autres vaisseaux françois en firent de même à deux autres vaisseaux hollandois, et s'en rendirent les maîtres. A la vérité, les trois autres vaisseaux françois ne purent pas aborder si brusquement ceux des ennemis qu'ils avoient devant eux, mais les cinq vaisseaux hollandois qui restoiënt, voyant le sort de leurs compagnons, prirent la suite, et Bart, ayant ramassé tous les vaisseaux du convoi, se remit en route, quoique son vaisseau fût très maltraité, ramena trente de ces vaisseaux à Dunkerque et envoya les soixante autres au Havre et à Dieppe sous l'escorte des vaisseaux danois et suédois, qui avoient été simples spectateurs du combat ¹, sans y prendre aucune part d'un côté ni d'autre.

6 juillet. — Le 6, un courrier dépêché par le chevalier de Courcelles apporta au Roi des lettres du maréchal de Noailles, par lesquelles il lui mandoit la reddition de Girone, ce chevalier s'étant demis le pied en chemin. On sut donc que cette

1. Soit par intelligence avec les ennemis, soit qu'on fût convenu avec eux qu'ils observeroient la neutralité, et qu'ils n'eussent escorté jus-qu'alors le convoi que contre les entreprises des corsaires particuliers.

place, tant vantée pour n'avoir jamais été prise, n'avoit duré que cinq jours de tranchée ouverte, quoiqu'il y eût dedans cinq mille quatre cents hommes de pied, et cinq cents chevaux; que, par la capitulation, il avoit été réglé que la cavalerie sortiroit à pied, à la réserve de cent vingt chevaux; que la garnison iroit faire le tour des Pyrénées ¹ pour rentrer par le Béarn dans l'Aragon, et qu'elle ne pourroit porter les armes contre la France qu'au mois de novembre.

On sut aussi que le maréchal de Noailles avoit établi le marquis de Genlis gouverneur de cette place, sous le bon plaisir du Roi.

7-8 juillet. — Le 7, il arriva à la cour un courrier du marquis de Beuvron, qui mandoit qu'on voyoit assez proche de Dieppe une grande quantité de voiles, qu'on croyoit être la flotte des ennemis, ce qui avoit obligé toute la côte à se mettre sous les armes; mais, le lendemain, on apprit, par une seconde lettre du même marquis de Beuvron, que les voiles qu'on avoit aperçues n'étoient autre chose que les soixante-six vaisseaux chargés de blé avec leur escorte.

Le même jour, le marquis de Saint-Luc ² mourut à Paris d'une de ces fièvres malignes qui couroient alors, et qui l'emporta en trois jours de temps. Il fut regretté de tous ceux qui le connoissoient, étant un homme d'un esprit très agréable.

9 juillet. — Le 9, on apprit que Monseigneur avoit envoyé quelques régiments de cavalerie et de dragons au marquis de la Valette, afin de le mettre en état de résister aux ennemis, s'ils en vouloient aux lignes comme l'année dernière.

10 juillet. — Le 10, les nouvelles de Flandre portoient que le maréchal de Boufflers, qui étoit campé assez près de Monsei-

1. C'étoit le moyen qu'il n'en restât pas un seul homme, car on ne leur faisoit faire que deux lieues par jour; ils marchaient par d'extrêmes chaleurs, et cela étoit bien capable d'en faire mourir la meilleure partie et d'obliger le reste à désertier.

2. Il étoit fils du marquis de Saint-Luc qui étoit mort lieutenant général pour le Roi en Guyenne et en Gascogne; celui-ci avoit été guidon des gendarmes du Roi avant que ces charges eussent été partagées en quatre, et même le Roi avoit eu beaucoup de goût pour lui; mais par des événements particuliers, il avoit quitté le service et perdu sa fortune. Il avoit épousé la fille aînée du défunt marquis de Pompadour, ce qui lui donnoit un terrible procès avec le marquis d'Hautefort qui avoit épousé la cadette, à laquelle le père avoit en nouveau fait donation de tout son bien.

gneur pour favoriser ses convois, ayant eu avis que les troupes qui étoient dans Liège devoient faire un grand fourrage assez près de son camp, il avoit détaché le chevalier du Rozel avec cinq cents chevaux pour aller enlever leurs fourrageurs; que le chevalier, ayant avec lui le marquis de Blanchefort ¹ en qualité de volontaire, s'étoit allé embusquer dans un fond, d'où il ne pouvoit être aperçu des ennemis, et que, s'étant avancé avec quelques officiers dans un endroit d'où il pouvoit découvrir leur démarche, il avoit remarqué qu'ils n'avoient posté à leur tête que trois petites troupes de dragons, et que leur escorte de cavalerie s'étoit allée poster d'un autre côté; qu'il les avoit laissés s'établir à leur aise et commencer à fourrager, mais que, quand il les avoit vus bien occupés, il avoit donné un détachement au marquis de Blanchefort, avec lequel il avoit enlevé les trois troupes de dragons; que la cavalerie des ennemis étoit venue au secours, mais qu'ayant trouvé devant elle le chevalier de Rozel qui s'étoit avancé avec tout son corps, elle avoit pris le parti de se retirer brusquement; qu'on avoit donné sur les fourrageurs, et qu'on en avoit tué et pris plusieurs avec beaucoup de chevaux.

11 juillet. — Le 11, on sut que Pertuis ², gouverneur de Menin, étoit mort; il étoit fort âgé, ayant servi toute sa vie sous le grand maréchal de Turenne. On ne croyoit pas que le Roi donnât sitôt son gouvernement; car il falloit trouver un homme qui voulût ou fût en état de payer vingt-cinq mille écus portés sur un brevet de retenue qu'avoit le défunt sur le même gouvernement.

Le même jour, on eut nouvelle que le maréchal de Tourville, après avoir bombardé Barcelone, étoit rentré dans Toulon ³ avec toute la flotte du Roi.

1. Dernier fils du défunt maréchal de Créquy, qui étoit mestre de camp du régiment de cavalerie d'Anjou et brigadier.

2. Il étoit de Picardie, et avoit été capitaine des gardes du maréchal de Turenne, qui lui avoit fait donner en 1667 le gouvernement de Courtray. On avoit ensuite rendu ce gouvernement aux Espagnols par la paix de 1668, mais depuis, la guerre ayant recommencé, et Courtray ayant été repris, les peuples l'avoient redemandé pour gouverneur, ce qu'on leur avoit accordé; depuis, on avoit rasé Courtray et fortifié Menin, dont on lui avoit donné le gouvernement.

3. Pour y prendre des vivres et des rafraichissements, et même joindre à sa flotte une quinzaine d'autres vaisseaux qui étoient restés dans le port,

12 juillet. — Le 12, Lapat arriva à Trianon, où le Roi étoit alors, et on apprit par lui que les ennemis avoient marché au secours de Girone, et qu'ils étoient venus jusqu'à Hostalrich, qui n'en est qu'à quatre lieues, ayant dix bataillons de troupes réglées, douze mille de milice, et quatre mille chevaux; que cette marche n'avoit pas laissé d'embarrasser le maréchal de Noailles, parce qu'il avoit trop peu de troupes pour faire l'entière circonvolution de Girone, mais qu'heureusement la place étoit rendue quand les ennemis étoient arrivés à Hostalrich; que deux régiments allemands qui en étoient sortis avoient pris parti dans les régiments allemands et suisses de l'armée du Roi, de manière qu'il n'en étoit pas resté cent cinquante à leurs drapeaux; qu'un régiment napolitain avoit aussi tout pris parti avec des officiers des régiments italiens qu'on y avoit envoyés exprès; que le maréchal de Noailles avoit partagé trois cent cinquante chevaux de la cavalerie de la garnison entre les officiers généraux, brigadiers, mestres de camp, colonels, et autres officiers principaux de son armée, et qu'il alloit marcher à Hostalrich, d'où il marcheroit à Vich, grande ville épiscopale sans fortifications, et qu'ensuite il iroit prendre le château de Castel-Follit.

13 juillet. — Le 13, on apprit que le maréchal de Lorge faisoit travailler toute son infanterie à combler les fossés, ouvrir les défilés, et raser les haies du poste d'Ogersheim, que le prince de Bade auroit pu occuper, et dont s'étant saisi, il lui auroit coupé le chemin par où l'armée française pouvoit revenir en Alsace.

On disoit encore, ce jour-là, que la flotte de Russel étoit dans la Méditerranée composée de soixante-dix vaisseaux, et que son dessein étoit de faire déclarer Gènes contre la France. Cela lui auroit été très désavantageux, mais on assuroit que les Génois étoient alors dans des sentiments bien opposés à cela, ayant tous les sujets imaginables de se plaindre des Espagnols et du duc de Savoie.

14 juillet. — Le 14, on eut nouvelle que milord Montcassel ¹

afin que, quand la flotte des ennemis, qui n'avoit point de ports dans la Méditerranée dont elle pût tirer des vivres, seroit bien fatiguée, celle du Roi se trouvât en état de sortir de Toulon toute fraîche, et même de combattre avec avantage celle des ennemis; elle pouvoit aussi observer de là ce que les ennemis voudroient faire contre Gènes ou contre Nice, et leur porter du secours en cas de besoin.

1. Dans sa jeunesse, il s'appeloit Saint-Alban; ensuite il s'appela Muscry,

étoit mort aux eaux de Barèges, et c'étoit assurément une perte pour les rois de France et d'Angleterre, qui n'avoient pas à leur service un Anglois plus brave, ni plus fidèle que celui-là.

Le Roi donna, le même jour, l'agrément de la charge de procureur général du Grand Conseil à Charmon ¹, sur la démission de Hennequin, son père, qui l'exerçoit depuis longtemps avec probité.

Le soir, le Roi quitta Trianon et s'alla établir à Marly pour dix jours. On sut encore que le Roi avoit déclaré qu'il n'iroit pas à Fontainebleau le 16 d'août, comme on l'avoit dit, mais seulement le 20 de septembre.

15 juillet. — Le 15, on apprit que Saint-Romain, conseiller d'Etat d'épée, étoit mort subitement à Paris en marchant à pied dans les rues; il étoit fort âgé et fort usé, et il s'étoit acquis beaucoup de réputation dans les ambassades, où le Roi l'avoit employé.

Ou sut aussi que le Roi avoit donné le régiment de dragons du comte d'Averne à Barault, qui servoit depuis longtemps avec commission de colonel dans le régiment Mestre de camp de dragons, et le régiment de milord Montcassel à Liew, qui avoit autrefois été lieutenant-colonel du régiment de Greder Allemand, quoiqu'il fût Irlandois.

16 juillet. — Le 16, on eut nouvelle que la flotte des ennemis, qui avoit été devant Brest, après s'être raccommoquée dans les ports d'Angleterre, en étoit sortie pour venir vers les côtes de France.

17 juillet. — Le 17, on sut que le duc de Beauvillier avoit eu trois accès de fièvre double tierce, et qu'il avoit été obligé de prendre du quinquina.

18 juillet. — Le 18, on apprit que la flotte des ennemis étoit devant Dieppe, et que toutes les milices et la noblesse du pays de Caux y avoient marché.

et sous ce nom il acquit beaucoup de réputation dans le service de France. Après cela, étant retourné en Angleterre, il prit le nom de Maccarty, sous lequel il servit le roi Jacques d'Angleterre contre le prince d'Orange. Enfin, il passa en France avec ce prince malheureux, qui le fit milord sous le nom de Montcassel. Il étoit lieutenant général des armées du Roi, qui lui donnoit douze mille livres de pension.

1. Il avoit été officier dans le régiment du Roi d'infanterie, où il s'étoit distingué par sa valeur, mais son père l'avoit forcé à se mettre dans la robe.

On disoit aussi, ce jour-là, que des armateurs dunkerquois ayant attaqué un convoi de plus de vingt vaisseaux marchands hollandois escortés par deux vaisseaux de guerre, comme le plus gros de ces deux vaisseaux, qui étoit chargé de lingots d'argent pour neuf cent mille livres, vouloit revirer le bord par un assez gros temps, l'eau étoit entrée par ses sabords qui étoient ouverts, et l'avoit abimé tout d'un coup; que le plus petit, ayant voulu se sauver devant les armateurs, avoit donné sur un banc de sable, où il s'étoit entr'ouvert, et y avoit péri; qu'il étoit arrivé dix des vaisseaux marchands en Hollande, mais qu'on ne savoit ce que le reste étoit devenu.

19 juillet. — Le 19, il arriva à Marly un courrier de Dieppe, qui apprit que les ennemis s'étoient encore approchés, et qu'on ne doutoit pas qu'ils ne voulussent faire une descente. Sur cela, le Roi y envoya en diligence Laparat ¹, qui étoit encore à la cour; et peu de moments après, Sa Majesté envoya ordre à ses deux régiments des gardes et à ses deux compagnies de mousquetaires de se tenir en état de partir le lendemain.

On sut, par le même courrier, que les ennemis avoient envoyé une flûte pour sonder le port de Dieppe, soutenue d'un gros vaisseau de guerre, mais qu'un armateur avec un petit vaisseau étoit sorti du port, et avoit enlevé la flûte sous le feu du gros vaisseau.

Il couroit aussi quelque bruit que les ennemis avoient pris une partie des vaisseaux chargés de blé, qui n'avoient pas encore eu le temps d'entrer dans les ports de France.

20 juillet. — Le 20, on sut qu'on n'étoit pas sans inquiétude du côté de Toulon, sur les avis qu'on avoit eus que la flotte des ennemis, qui étoit composée de plus de soixante-dix vaisseaux, devoit y venir pour essayer de brûler la flotte du Roi; que, dans cette appréhension, on travailloit en diligence à faire une estacade qui couvroit le port; qu'on avoit fait débarquer tous les gardes de marine, et un gros détachement des troupes; que le comte d'Estrées en commandoit un corps de quinze cents à une des pointes du port, et le comte de Châteaurenaud un autre corps de douze cents à l'autre pointe; enfin qu'on n'ou-

1. Avec ordre de commander dans la place au préjudice du marquis de Manneville, qui, à la vérité, en étoit gouverneur, mais qui n'avoit jamais servi. Il étoit gendre du marquis de Montchevreuil.

blioit aucune des précautions nécessaires pour empêcher les ennemis d'exécuter leur dessein ¹.

Le même jour, on vit venir le duc de Beauvillier au conseil royal de finance, que le Roi tint selon sa coutume à Marly, et ainsi on fut délivré de l'inquiétude où l'on étoit pour sa santé.

21 juillet. — Le 21, Monsieur, Madame et Mademoiselle partirent de Paris pour aller à Villers-Cotterets, où ils devoient séjourner six jours, et puis s'en revenir à la cour.

Le même jour, les lettres de l'armée de Monseigneur portoient qu'on avoit beaucoup de fourrages dans son camp d'Orey, proche Tongres, où il étoit depuis sept ou huit jours, y ayant marché lorsqu'il avoit quitté son camp de Saint-Trond; que Chéladet, brigadier de cavalerie, avoit été détaché avec mille chevaux pour aller du côté du camp des ennemis, mais qu'il n'y avoit rien trouvé, et qu'il ne sortoit personne de leur camp ²; que Vaillac, aussi brigadier de cavalerie, ayant été commandé avec cinq cents chevaux pour aller du côté de Liège, avoit poussé la garde des troupes qui y étoient, avoit tué une vingtaine de cavaliers, et en avoit pris quatorze avec leurs chevaux; que la barque d'Huy à Namur, escortée par un détachement des compagnies des galiotes ³ et de quelques soldats de la garnison de Huy, avoit été attaquée, mais que l'escorte avoit tué une quinzaine des ennemis, en avoit fait un plus grand nombre prisonnier, et que la barque, bien loin d'être pillée, n'avoit pas même été arrêtée.

On sut, le même jour, que les ennemis étoient toujours devant Dieppe, et qu'ils n'avoient encore rien entrepris. Cependant les

1. Il auroit été bon qu'on les eût prises dix ans plus tôt, et que, puisque le port de Toulon étoit un des plus importants du royaume, on y eût travaillé de manière que les vaisseaux du Roi y eussent été dans une pleine sûreté.

2. Ils avoient mis, il y avoit longtemps, toute leur cavalerie dans des quartiers derrière eux, où le pays avoit soin de leur fournir le fourrage.

3. On avoit autrefois levé ce régiment des galiotes pour servir sur des barques armées qu'on avoit faites sur l'inondation de Condé avant que le Roi eût pris Valenciennes, et on en avoit donné le commandement au capitaine Martin, qui avoit longtemps servi à la mer; mais le Roi, ayant pris Valenciennes, fit écouler l'inondation de Condé, et fit venir à Versailles le régiment des galiotes pour servir aux vaisseaux et autres bâtimens qui étoient sur son canal, dont il donna le commandement à Martin. Ensuite la guerre étant revenue, il renvoya sur la frontière le régiment, qui n'étoit au plus que de quatre cents hommes.

mousquetaires partirent ce jour-là pour s'y rendre en diligence, comme avoient fait le prince de Lorraine, l'abbé de Grancey ¹ et Bragelonne, capitaine au régiment des gardes, lesquels, étant aux eaux de Forges, et sachant les ennemis devant Dieppe, s'étoient allés jeter dedans.

22 juillet. — Le 22, on eut encore les mêmes nouvelles de Dieppe, et les compagnies des deux régiments des gardes qui étoient commandées pour y aller, partirent sous les ordres du marquis de Fourille ².

23 juillet. — Le 23, on eut nouvelle que les ennemis avoient commencé, le jour précédent, à une heure après midi, de bombarder Dieppe; que leur poudre ne paroissoit pas être trop bonne, qu'ils n'avoient mis encore le feu qu'à deux ou trois maisons, et tué un canonnier; qu'on leur avoit coulé à fond deux barques, lesquelles, selon les apparences, étoient des galiotes de bombes, et que chacun témoignoit en ce pays-là souhaiter que les ennemis fissent une descente ³, parce qu'on étoit en état de les recevoir vigoureusement.

24 juillet. — Le 24, les lettres de Dieppe portoient que les bombes des ennemis avoient fait un grand effet, et qu'elles avoient brûlé presque la moitié de la ville; que les ennemis continuoient toujours à la bombarder, et qu'ils avoient fait sauter à cent pas de la ville une de ces redoutables machines pareilles à celle dont ils s'étoient servis à Saint-Malo, qu'elle avoit tué quelques hommes, mais qu'à cela près elle n'avoit pas fait d'effet considérable.

25 juillet. — Le 25, le maréchal d'Humières eut à Marly un accès de fièvre avec frisson; chose fâcheuse pour un homme aussi usé qu'il l'étoit et que les eaux de Bourbon venoient de rétablir.

L'après-dinée, on eut des nouvelles de Dieppe par un courrier extraordinaire, duquel on apprit que la meilleure partie de la ville étoit brûlée, que les mousquetaires y étoient arrivés le soir

1. Dernier des fils du défunt maréchal de Grancey; il étoit premier aumônier de Monsieur, mais brave homme assurément.

2. Gentilhomme de Touraine, capitaine au régiment des gardes et brigadier.

3. Il étoit bon que les gens qui étoient à Dieppe eussent de la confiance, mais en tout cas il étoit plus à propos que les ennemis ne fissent point de descente.

précédent, mais que les ennemis avoient mis à la voile, et qu'on croyoit qu'ils alloient bombarder le Havre, Saint-Valery ¹ et Fécamp.

On sut aussi que, le 11 du mois, le maréchal de Noailles avoit été proclamé vice-roi de Catalogne, avec toutes les cérémonies qu'on avoit pu observer à Girone; que les consuls étoient venus au-devant de lui à cent pas hors de la ville avec un grand bruit de trompettes et de hautbois, au son desquels ils l'avoient conduit à la porte de la ville, dont le marquis de Genlis lui avoit présenté les clefs; qu'ensuite il avoit continué sa marche, escorté de tous les officiers de son armée, au milieu des troupes de la garnison, qui étoient en haie dans les rues, et qu'il étoit venu à la grande église, qui étoit parée d'une tapisserie toute neuve de velours cramoisi chamarrée d'un galon d'or, large de plus de quatre doigts; que l'autel en étoit magnifique, le parement du devant étant de vermeil doré et l'autel placé sous un dais d'argent massif; que, quand il y étoit arrivé, on avoit chanté un *Te Deum*, mais que ce n'avoit pas été l'évêque qui avoit officié, parce que, n'ayant pas voulu prêter le serment de fidélité au Roi non plus que le premier consul, on leur avoit permis de se retirer à Madrid.

Le même jour, les lettres d'Italie portoient que, le 14, les ennemis avoient fait un mouvement, ayant marché avec la plus grande partie de leur infanterie du côté de Polongnière, et ayant laissé leur cavalerie au camp de Scalingue et d'Erasque, ce qui faisoit présumer qu'ils en vouloient à Nice ou à la Provence.

26 juillet. — Le 26, on apprit qu'on avoit arrêté à Mons un nommé d'Ingleville, gentilhomme de Normandie, lequel, après avoir servi dans les gardes du Roi, avoir été capitaine de cavalerie, et avoir été cassé de deux régiments successivement ², s'étoit allé jeter dans les troupes des ennemis, où le duc de Bavière lui avoit donné une compagnie dans son régiment de cuirassiers; qu'on l'avoit arrêté comme un espion ³; qu'on avoit trouvé à la poste une lettre en chiffres à lui adressante, dont on l'avoit forcé

1. Saint-Valery-en-Caux.

2. Des régiments de la Bessière et de Lagny.

3. Cependant il n'étoit pas possible de le faire pendre, à cause des conséquences, car il étoit officier dans les troupes des ennemis, et on l'avoit trouvé dans Mons avec son épée au côté, et non pas déguisé.

de donner la clef en le menaçant de la mort ; que, par les mêmes menaces, on l'avoit obligé d'écrire à une femme avec laquelle il s'étoit retiré à Bruxelles ; qu'il lui avoit mandé qu'il avoit des choses importantes à lui communiquer, et qu'elle le vint trouver en un lieu qu'il lui marquoit, et que par avance il lui donnoit avis qu'un convoi devoit partir un certain jour, lui marquant le lieu d'où il devoit partir, celui où il devoit arriver, et quelle route il devoit tenir ; que la dame étoit venue au rendez-vous, et y avoit été prise, et que le duc de Bavière avoit marché pour enlever le convoi, et n'avoit rien trouvé.

Le soir, on eut nouvelle que le prince d'Orange avoit fait un mouvement, qu'il avoit fait prendre à ses troupes pour huit jours de pain et de biscuit, et à sa cavalerie de la paille hachée pour autant de temps, et qu'on croyoit qu'il avoit marché au delà du Demert.

On eut aussi nouvelle que, le soir précédent, la flotte des ennemis étoit entrée dans la rade du Havre, et on ne douta plus qu'ils n'eussent dessein de bombarder cette place.

27 juillet. — Le 27, un courrier dépêché par de Cupes ¹, qui commandoit au Havre, confirma cette nouvelle, et ajouta qu'en venant il avoit entendu tirer fortement, soit que ce fût le canon de la place qui tiroit pour écarter les ennemis, soit qu'ils eussent déjà commencé à bombarder.

L'après-dînée, on reçut des lettres de l'armée de Flandre, par lesquelles on apprit que le prince d'Orange avoit effectivement passé le Demert ; qu'il n'y avoit plus rien entre lui et Monseigneur, que le pays étoit fort ouvert, et que les deux armées étoient à peu près d'égale force, si celle du prince d'Orange n'étoit pas la plus grosse. Cela mit les esprits dans un grand mouvement, car on étoit persuadé que Monseigneur auroit marché aux ennemis dès qu'il auroit su qu'ils s'étoient approchés, et qu'il ne leur auroit pas donné le temps de se retrancher. Ainsi on étoit dans l'attente d'une des plus grandes et plus importantes actions qui eût jamais été.

Le soir, d'Augécourt ² arriva à Marly venant de Dieppe. Il dit

1. C'étoit un Gascon, qui avoit été lieutenant-colonel du régiment de Bourgogne d'infanterie.

2. Gentilhomme de Boulonois, qui avoit été attaché au défunt marquis de Louvois, et qui depuis s'étoit brouillé avec sa famille ; on disoit qu'il

au Roi qu'il n'y restoit pas une maison; que, quand il étoit parti, il n'en restoit plus que cent, mais toutes environnées d'autres maisons toutes en feu, ce qui lui faisoit croire que tout étoit brûlé; que la flotte des ennemis avoit bombardé en passant Saint-Valery-en-Caux sans aucun effet, et que sept de leurs vaisseaux avoient aussi bombardé le Tréport, sans y faire aucun mal.

28 juillet. — Le 28, on commença à voir dans Paris des copies d'une lettre écrite de Madrid du 9 du même mois, laquelle faisant connoître l'état présent de la cour d'Espagne, on a jugé à propos de l'insérer ici.

Copie de la lettre écrite de Madrid le 9 juillet 1694.

« La perte de Girone n'a point surpris la cour, mais on y est consterné de tant de mauvais succès, sans vouloir néanmoins prendre à présent d'autres résolutions que de continuer la guerre, car l'Empereur et le prince d'Orange ont répondu aux dernières lettres du roi que ce seroit une chose honteuse de faire la paix sous l'ombre qu'on a pris une ville et tué quelques soldats; qu'ils savent l'un et l'autre les moyens de remédier à tout, pourvu qu'on leur donne le temps, et qu'on ne précipite point la paix par une impatience qui ne sauroit être que nuisible; que les troupes de France sont mal payées, qu'il en déserte beaucoup, et que tout ce qu'on prend sur l'Espagne sera rendu avec usure. Le roi ne sait que croire de tout cela, ni quel parti prendre. On ne lui donne des conseils que pour son malheur; car la reine-mère a pris le dessus, elle gouverne tout, et on la craint étrangement. La mort épouvantable du duc d'Ossone a effrayé tout le monde, on n'ose même en parler, il semble qu'il n'ait jamais été. Le roi l'avoit fait général de terre et de mer; il fut au palais, il parla longtemps seul au roi. Comme il se retiroit à dix heures du soir, il prit du tabac si étrangement empoisonné qu'en éternuant trois fois il se rompit l'épine du dos, sa langue sortit de sa bouche, et ses yeux de sa tête, et sa tête s'ouvrit; il ne proféra jamais un mot, et mourut à trois heures du matin,

avoit une pension du Roi, et Sa Majesté l'employoit quelquefois à des commissions particulières, parce qu'il ne manquoit ni de cœur ni d'esprit, et qu'il savoit assez bien les mathématiques.

car son tempérament étoit fort et robuste. C'étoit un grand serviteur du roi; il lui parloit avec liberté de l'état déplorable de ses affaires, il désiroit la paix et la faisoit désirer aux autres. Le voilà mort comme don Manuel de Lira, le duc de l'Infantado et don Juan de Ongulo. On accuse de cette affaire le comte d'Aguilar, qui est un des trois vicaires ou généraux qui commandent sous lui. Des gens que je ne nomme point ont profité des dispositions violentes de son cœur pour lui persuader de se défaire du duc.

« Tous les seigneurs et particulièrement le duc de Cintadreal lèvent des soldats, et les équipent à leurs dépens, foible ressource dans l'état où on se trouve; mais la reine-mère fascine les yeux par ses belles promesses; elle a mis la reine dans son parti; elle s'y est prise par l'endroit qui la touche plus sensiblement, je veux dire par le baron Perlis. Il y a quelque temps que je vous écrivois que l'on faisoit grand bruit de le voir dans le palais aussi familièrement avec la reine qu'il y étoit. Le roi en fut averti; on résolut de l'éloigner, la reine en eut une violente douleur. La reine-mère a tant fait que le roi l'a nommé son envoyé en Pologne, mais il est capable de cette dignité comme un enfant, et on peut dire aussi qu'il n'est pas hors de l'enfance; il vint à Madrid avec le grand maître de l'ordre teutonique, frère de la reine; il étoit son page de chasse et fort pauvre, mais les faveurs de la reine l'ont rendu riche et puissant.

« Le roi, désespéré de voir la réponse de l'Empereur et du prince d'Orange si contraire à ses désirs, et accablé des pertes qu'il a faites depuis peu, a voulu conférer en particulier avec plusieurs seigneurs, qui ont tous témoigné que, puisque l'Empereur vouloit la guerre, il falloit la continuer; cela mit le roi dans un chagrin qu'il ne savoit surmonter. Il envoya quérir l'inquisiteur général, homme sage, pieux et zélé; il étoit malade, et on le porta en chaise jusque dans la chambre du Roi, avec lequel il eut une conversation de plus de trois heures. On ignore ce qui s'y passa; mais lorsqu'il fut de retour chez lui, il se prit à pleurer amèrement et à prier Dieu de l'ôter du monde pour lui épargner la douleur de voir un roi si bon et si doux, traité par ses propres sujets comme un mauvais roi, qu'ils l'abandonnoient et lui faisoient bien du mal. On croit effectivement qu'il y en a plusieurs qui songent à lui ôter la couronne, et que l'Empereur agit

avec la reine-mère pour mettre l'archiduc Léopold en sa place, assisté de quelque ministre capable de gouverner sous lui, jusqu'à ce qu'il soit en âge de gouverner lui-même. Le roi en sait quelque chose, cela achève de le mettre de méchante humeur. Il parla hier dans le conseil avec tant de chaleur et de fierté que tous ces seigneurs en étoient surpris ; il les appela traîtres, il dit qu'il n'y avoit que le duc d'Ossone et un autre qu'il ne nomma point qui lui avoient parlé sincèrement ; qu'on le vouloit perdre, mais qu'il se livreroit plutôt à son ennemi déclaré qu'à de faux amis. On soupçonne que la fermeté qu'il témoigna, et les choses qu'il dit lui avoient été inspirées par le grand inquisiteur, et on craint pour lui une mort subite.

« Il y a un grand nombre de seigneurs qui perdent beaucoup à la prise de Palamos et de Girone ; cependant ils n'osent parler de la paix. On veut achever de se perdre, joint que la plupart sont tellement attachés aux alliés et à leurs intérêts, qu'ils ne sauroient s'en dégager seuls, et ainsi le roi leur a fait voir en cette rencontre une mauvaise volonté inutile. »

Le même jour, on disoit que le prince d'Orange avoit eu dessein de se venir poster à la hauteur de Huy, et qu'en même temps les troupes de Liège devoient l'y venir joindre, de sorte qu'ils auroient coupé le chemin par où Monseigneur pouvoit revenir, mais que Monseigneur l'avoit prévenu par la diligence qu'il avoit faite en venant camper à la cense de Vignamont, et que le maréchal de Boufflers avec ses troupes étoit campé de travers à sa droite, pour la couvrir en cas que le prince d'Orange prit le parti de le venir attaquer par un côté et les troupes de Liège par l'autre. Les mêmes lettres portoient que le prince d'Orange, voyant qu'il avoit manqué son coup, s'étoit campé à Saint-André auprès de la tombe d'Ottomont, et qu'il y avoit près de trois lieues entre les deux armées.

29 juillet. — Le 29, on eut nouvelle que la flotte des ennemis avoit commencé à bombarder le Havre, qu'ils avoient brûlé une maison et mis le feu à deux autres, mais qu'on l'avoit éteint facilement ; qu'on leur avoit coulé à fond une de leurs galiotes de bombes et deux frégates qui l'escortoient, et que leur flotte avoit été obligée de mettre au large à cause du gros temps.

Le même jour, le duc de la Trémoille fut attaqué d'une fièvre si violente qu'il fut obligé de se faire transporter à Paris, où il

eut bien de la peine à se tirer d'affaire après beaucoup de temps.

30 juillet. — Le 30, un courrier du maréchal de Noailles apporta la nouvelle de la prise d'Hostalrich, qui certainement avoit été pris d'une manière assez ridicule.

Cette ville n'étoit environnée que d'une bonne muraille, mais elle avoit communication avec son château par sept bons retranchements, et plusieurs tours. Le château étoit situé sur un rocher fait en pain de sucre, et n'étoit fort que par sa situation, n'ayant aucuns ouvrages. Les bourgeois, qui appréhendoient d'être emportés de force et d'être pillés, envoyèrent dire au maréchal de Noailles qu'ils lui ouvreroient une petite porte dès que la nuit seroit venue, et le maréchal commanda cinq ou six cents hommes pour entrer dans la ville aussitôt qu'on leur en donneroit la facilité. La chose fut exécutée suivant le projet, et, dès l'entrée de la nuit, le détachement entra dans la ville. Le lendemain, sur les neuf heures du matin, un grenadier du régiment de Noailles et un du régiment d'Erlach firent une gageure à qui des deux iroit le premier à la porte de la tour la plus proche; ils ne perdirent ni l'un ni l'autre, car ils y allèrent tous deux ensemble, et comme on ne leur tira pas un seul coup, ils se mirent à crier : *A moi, camarades!* En même temps, les grenadiers de Noailles et d'Erlach se levèrent, et coururent à eux sans que leurs officiers les en pussent empêcher; ils se rendirent maîtres du premier retranchement, et, ne se contentant pas de cela, ils gagnèrent le second, et ainsi, de retranchement en retranchement, ils poursuivirent les ennemis jusque dans le château, en tuèrent une vingtaine en y entrant, et en firent quatre cents prisonniers. Il s'en étoit sauvé par une autre porte environ cent cinquante qui avoient gagné un bois, mais le piquet des régiments de dragons de Poitiers ¹ et de Marsan ² monta à cheval, et, les ayant atteints, en tua une cinquantaine, et en ramena cent

1. Le comte de Poitiers, gentilhomme liégeois, étoit lieutenant-colonel du régiment de dragons de la Salle, et après la mort de son colonel, qui avoit été tué au passage du Ter, il avoit eu le régiment, qui étoit de ceux qui avoient été levés par le cardinal de Fürstenberg, et qui, par conséquent, étoient sur le pied étranger.

2. C'étoit le régiment du chevalier le Tellier, cousin du marquis de Barbezieux.

deux prisonniers ¹. Ainsi toute la garnison d'Hostalrich, qui étoit de six cents hommes choisis sur toutes les troupes d'Espagne, fut tuée ou prise sans faire de résistance. Les ennemis avoient marché pour secourir cette place, mais, ayant appris qu'on marchoit à eux, ils se retirèrent en diligence à Barcelone.

31 juillet. — Le 31, on sut que le Roi avoit donné le régiment de dragons du comte d'Averne à Barault, lieutenant-colonel du régiment Colonel Général, qui avoit déjà commission de colonel.

On eut aussi nouvelle que la flotte des ennemis avoit levé l'ancre de devant le Havre, mais qu'on ne savoit de quel côté elle pouvoit être allée.

AOUT 1694

1^{er} août. — Le premier jour d'août, on apprit que la comtesse de Castelmajor, fille aînée du prince de Soubise, avoit la petite vérole à Blois; étrange aventure pour une belle et jeune personne qui alloit trouver son nouvel époux en Portugal.

2 août. — Le 2, on n'avoit point encore de nouvelles de cette redoutable flotte de Russel ²; elle n'étoit point encore entrée dans la Méditerranée, et même on ne savoit pas précisément où elle pouvoit être.

3 août. — Le 3, on apprit que le comte de Toulouse avoit eu cinq accès de fièvre tierce, mais que son mal n'avoit pas eu de suites.

On eut nouvelle, le même jour, que la flotte des ennemis avoit passé devant la Hougue, et qu'elle étoit mouillée devant Cherbourg, qu'on ne doutoit pas qu'elle ne bombardât.

4 août. — Le 4, les lettres de l'armée de Monseigneur portoient qu'il avoit fait un grand fourrage du côté de Liège, qu'il en étoit sorti un assez grand corps de troupes, mais qu'il ne s'y étoit

1. [Saint-Simon rattache par erreur cet épisode à la prise de Castel-Follit : le récit de Dangeau concorde au contraire avec celui du marquis de Souches, confirmé d'ailleurs par la *Gazette* et les *Mémoires* du temps. — *E. Pontal.*]

2. Parce que la crainte de son arrivée avoit empêché qu'on ne fit le siège de Barcelone.

passé rien de considérable, et qu'il y avoit seulement eu quelques cornettes tués de part et d'autre en escarmouchant.

5 août. — Le 5, on assuroit que le duc de la Ferté ¹ et le marquis de la Fayette ² étoient fort malades en Allemagne; et, dans le même temps, la marquise de la Fayette ³ étoit à Paris dans une pareille extrémité.

6 août. — Le 6, on assuroit que le duc de la Ferté, après avoir reçu le Viatique, et pris de l'émétique, se portoit considérablement mieux.

7 août. — Le 7, on apprit que Monseigneur faisoit travailler à de grands retranchements devant son camp, et qu'il avoit fait faire un second pont sur la Meuse pour fourrager plus commodément dans le pays de Condrost.

On eut nouvelle, ce jour-là, que la flotte des ennemis n'avoit rien fait à la Hougue, ni à Cherbourg, et qu'elle s'en étoit retournée en Angleterre.

8 août. — Le 8, on sut que Monseigneur avoit envoyé le régiment de houssards, et ceux de Vaillac, de Roquépine et de D'Auneuil à Namur pour inquiéter les ennemis, sur lesquels ils faisoient un grand nombre de prisonniers, aussi bien que la garnison de Charleroy, où les chevaux se donnoient pour rien.

Le même jour, pendant la messe du Roi à Trianon, le marquis de Villars ⁴ eut une grande faiblesse, et son visage parut tellement changé que tout le monde crut qu'il n'en reviendrait pas, à cause de son grand âge; car on disoit qu'il avoit près de quatre-vingts ans, quoiqu'il n'en parût pas soixante.

On sut aussi que le marquis d'Heudicourt ⁵ avoit pensé mourir la nuit précédente d'une palpitation de cœur, avec de fortes vapeurs.

9 août. — Le 9, le Roi fit quelque changement dans le corps des intendants. Il nomma d'Herbigny, intendant à Montauban, pour aller en intendance à Lyon à la place de Bérulle, qui devenoit premier président du parlement de Grenoble; il nomma Samson, intendant en Béarn, pour aller à Montauban, et choisit

1. Maréchal de camp.

2. Brigadier d'infanterie et colonel du régiment de la Fère.

3. Elle étoit fille de Marillac, conseiller d'État.

4. Chevalier de l'Ordre et chevalier d'honneur de la duchesse de Chartres.

5. Grand loupvetier de France.

Pinon ¹, maître des requêtes, pour aller en Béarn à la place de Samson.

10 août. — Le 10, on sut que Monseigneur avoit pris la résolution de ne décamper point le premier, quelque chose que pût faire le prince d'Orange pour l'y obliger, et qu'il avoit pris des mesures pour avoir des fourrages autant qu'il en seroit nécessaire.

11 août. — Le lendemain, on eut nouvelle que le prince d'Orange avoit approché sa droite de la Meuse, espérant ôter à Monseigneur le moyen de faire une marche de ce côté-là pour revenir, et le forcer de passer la Meuse, ce qu'il n'auroit pu faire sans quelque préjudice de sa réputation, et sans donner à Tzerclaës occasion de charger son avant-garde, pendant que le prince d'Orange auroit inquiété son arrière-garde au passage de la rivière. On ajoutoit qu'il venoit à l'armée de Monseigneur de grands convois de fourrages du pays de Luxembourg, et qu'il lui descendoit beaucoup d'avoine par la Meuse pour distribuer à sa cavalerie en cas de besoin.

On assuroit, le même jour, que la flotte de Russel n'étoit pas allée plus loin que Cadix ², et qu'il ne vouloit point s'embarquer à entrer dans la Méditerranée, à moins que les Espagnols ne lui donnassent des ports pour se rafraîchir, et ne lui fournissent des vins autant qu'il en auroit besoin; mais ces conditions paroissent également onéreuses et impossibles aux Espagnols, lesquels n'auroient plus été les maîtres de leurs ports, dès que les Anglois et les Hollandois y auroient été établis, et qui se trouvoient dans une si grande misère qu'ils n'auroient pas trouvé en Espagne de quoi fournir des vivres à une si grande flotte.

On disoit encore que le duc de Vendôme avoit mandé précisément que le siège de Nice étoit absolument impraticable pour les ennemis, ce qui pouvoit avoir quelque rapport aux avis qu'on avoit qu'ils assembloient un corps aux environs de Casal; et on pouvoit croire qu'ayant connu que l'entreprise de Nice étoit impossible aussi bien que celle de Pignerol, ils avoient résolu de faire le siège de Casal pour ne pas laisser passer la campagne sans rien entreprendre.

1. Il étoit d'une famille de Paris.

2. On disoit que les équipages étoient accablés de mille maladies.

12-13 août. — Le 12, on eut nouvelle que le marquis de la Fayette étoit mort, et le bruit courroit en même temps que le duc de la Ferté n'étoit pas encore hors de danger; mais, dans la suite, on sut qu'il s'étoit tiré d'affaire.

Ce jour-là, le marquis de Torcy, secrétaire d'État, courant le cerf avec le duc de la Rochefoucauld sur un cheval turc, qu'on lui avoit envoyé exprès de Constantinople, fit une des plus grandes chutes qu'on pouvoit faire. Cependant il en fut quitte pour avoir le bras gauche et l'épaule tout froissés, sans qu'il y eût aucune fracture.

Ce fut encore le même jour que le comte d'Hautefeuille mourut à Paris, après avoir été plus d'un an malade.

Le soir, Monsieur, étant revenu de sa maison de Saint-Cloud à Versailles, fut attaqué d'une fièvre avec frisson, et, le lendemain, il en eut encore un pareil accès; mais son bon tempérament et un peu de diète le tirèrent de cette incommodité sans le secours du quinquina et des autres remèdes.

14 août. — Le 14, on voyoit dans le monde une magnifique médaille à la gloire du Roi, qui avoit été frappée tout nouvellement en Hollande. Elle avoit d'un côté le portrait du Roi, et de l'autre une pyramide en obélisque, sur le haut de laquelle étoient ces mots, au-dessus de la devise du Roi : *LUDOVICO VERE MAGNO*; et, sur le piédestal de la pyramide, étoient écrits ces mots : *INDELIBATAM ORBIS GALLICI MONARCHIAM UNUS IN OMNES SUSTINUIT, 1694*. Quand cette médaille auroit été frappée à Paris, on ne l'auroit pas pu faire plus glorieuse pour le Roi qu'elle l'étoit, et elle faisoit assez connoître qu'il y restoit encore en Hollande des gens bien intentionnés pour la France, et que la faction des Witt¹, contraire au prince d'Orange, n'étoit pas encore entièrement éteinte.

15 août. — Le 15, le Roi fit ses dévotions, mais il ne toucha pas les malades des écrouelles, avec beaucoup de raison, vu la quantité de maladies populaires qui couraient alors, auxquelles les médecins ne trouvoient aucuns remèdes. Sa Majesté ne fit aucune distribution de bénéfices, hormis qu'elle donna quel-

1. C'étoient deux frères qui gouvernoient la république de Hollande en 1672, dont l'aîné fut assassiné, et le cadet perdit la tête sur un échafaud sous prétexte d'intelligence avec la France, mais en effet parce qu'ils s'opposoient à l'autorité naissante du prince d'Orange.

ques canonicats. Pendant les vêpres du même jour, la duchesse de Bourbon se trouva mal et fut obligée de se retirer à son appartement, où elle fut bientôt attaquée d'un accès de fièvre; mais une saignée du pied, qu'on lui fit le lendemain, empêcha la continuation de son mal.

16 août. — Le 16, Lommellino, envoyé de la république de Gènes, eut sa première audience du Roi dans son cabinet; mais il sembloit que sa république s'avisait bien tard de prendre des mesures avec la France, puisqu'on étoit persuadé que le principal dessein de la flotte des ennemis étoit de venir mouiller dans le port de Gènes, pendant que le duc de Savoie s'en approcheroit par terre pour s'en rendre maître, ou du moins la faire déclarer contre la France.

Le même matin, les députés des États de Languedoc vinrent apporter leurs cahiers au Roi, et l'évêque de Montauban ¹, qui portoit la parole, fit un si beau discours, qu'il fut également admiré du Roi et de toute la cour.

On apprit, ce jour-là, que le célèbre abbé Arnould ², oncle du marquis de Pomponne, ministre d'État, étoit mort âgé de quatre-vingts ans; et on eut nouvelle que le duc de Savoie avoit marché à Cavours, mais que les troupes des Espagnols étoient demeurées auprès de Saint-Second, et qu'elles s'y retranchoient.

Le soir, on apprit qu'enfin la flotte de Russel, composée de soixante-seize vaisseaux de guerre, avoit paru dans la Méditerranée, et qu'on assuroit qu'elle y devoit hiverner, ce qui étant véritable auroit obligé le Roi de changer ses mesures pour son armée navale, car il lui auroit été impossible d'en renvoyer une partie à Brest, comme il faisoit tous les ans.

17 août. — Le 17, les lettres de Catalogne portoient que Leisler, colonel d'un régiment allemand, y étoit mort de maladie, et que Nanclas, brigadier d'infanterie, qui étoit gouverneur de Palamos et commandant à Hostalrich, étoit aussi fort malade.

18 août. — Le 18, on sut que la duchesse de Montmorency ³,

1. Frère du marquis de Nesmond, lieutenant général des armées navales du Roi.

2. C'étoit un des plus beaux génies de son temps, mais qui s'étoit malheureusement engagé dans la secte des Jansénistes, ce qui l'avoit fait chasser de France.

3. Fille aînée du duc de Chevreuse, qui avoit épousé le fils aîné du maréchal duc de Luxembourg.

qui étoit allée à Forges pour y prendre les eaux, pour des incommodités qui lui duroient depuis longtemps, étoit obligée d'en revenir en si pitoyable état qu'on commençoit à craindre pour sa vie, quoiqu'elle fût extrêmement jeune.

Le même jour, le maréchal d'Humières fut attaqué d'une difficulté d'urine avec de très grandes douleurs ; et, comme il avoit soixante-six ans, et qu'il paroissoit fort usé, ses amis, qui étoient en très grand nombre, commencèrent à être en inquiétude sur son chapitre.

19 août. — Le 19, on eut nouvelle que le prince d'Orange, après avoir fait pendant huit jours battre tous les matins la générale et détendre toutes les tentes sans marcher, étoit enfin décampé à minuit, et que la tête de sa marche tournoit du côté de Gembloux, et qu'on croyoit que Monseigneur auroit aussi marché sur-le-champ pour essayer de le devancer en quelque endroit qu'il voulût aller.

20 août. — Le 20, les lettres d'Allemagne portoient qu'il s'y étoit passé une petite action qui n'avoit pas été heureuse pour le comte de la Bretesche, lieutenant général. Le maréchal de Lorge, ayant dessein de changer de camp et d'aller occuper un poste qu'il croyoit avantageux, voulut auparavant le faire reconnoître, et en donna la commission à la Bretesche, qui marcha avec un détachement de cent cinquante dragons et de cent grenadiers. La nuit du 12 au 13, il fit un très grand orage, et la Bretesche crut qu'il n'y avoit point de danger et qu'il pouvoit se mettre à couvert pour laisser passer l'orage. Il se mit donc dans un village qu'on nomme Walbach, à deux lieues de Rheinfels ; il plaça ses postes et alla manger un morceau avec les officiers de son détachement. Après avoir mangé, il renvoya chacun à son poste à la tête de sa troupe ; mais, fort peu de temps après, on entendit quelque cavalerie qui approchoit. On cria : *Qui vive !* et, dès qu'on eut crié, les ennemis, qui, ayant su la marche de la Bretesche, étoient venus au nombre de trois cents hommes pour s'opposer à son passage, firent une décharge, qui ébranla beaucoup les François. D'abord on alla avertir la Bretesche, qui vint en diligence à la tête de son détachement et le rallia le mieux qu'il lui fut possible ; mais il ne put soutenir l'effort des ennemis, qui étoient plus forts que lui, et son détachement fut battu et dispersé ; la plupart des officiers furent

tués ou blessés, et lui-même reçut deux coups de mousquet, l'un dans le bras et l'autre dans le corps, qui ne se trouvèrent pas mortels.

Le même jour, on reçut encore nouvelle d'un autre petit échec arrivé aux troupes d'Italie. Le troisième bataillon du régiment de la Marine, commandé par Boissière, le régiment de Labour et six compagnies d'un régiment de milice, le tout commandé par Villars, colonel de milice, étoient campés au col du Pis, où on avoit fait des traverses, et le comte de Larrey, qui étoit à Sestrières, à deux lieues de ce poste, leur avoit ordonné que, s'ils étoient attaqués par un grand corps, ils ne manquassent pas de s'élever au-dessus des traverses. Les ennemis vinrent les attaquer avec un corps considérable, et, au lieu de s'élever au-dessus des traverses, comme ils en avoient l'ordre, ils demeurèrent en bataille dans leur camp au-dessous des traverses; mais, s'étant aperçus de la faute qu'ils faisoient, ils voulurent gagner la hauteur en présence des ennemis, qui les chargèrent dans ce mouvement et les dissipèrent sans peine. Il est vrai qu'ils ne leur tuèrent que dix ou douze hommes, mais ils leur enlevèrent tous leurs équipages et brûlèrent les villages de Plan et de Pate-mouché, où ils étoient. Le comte de Tourouvre, colonel du régiment de Labour, ne se trouva pas à cette occasion, étant fort malade depuis longtemps; mais il fut assez malheureux pour y perdre aussi son équipage.

On apprit aussi le même jour, par les lettres de Catalogne, que la flotte de Russel avoit mouillé devant Barcelone, et que le comte de Quinçon, maréchal de camp, étoit extrêmement malade.

21 août. — Le 21, le mal du maréchal d'Humières continuoit plus fortement que jamais; il avoit rendu avec d'extrêmes peines des eaux fort noires, et il rendoit alors le sang tout pur.

22 août. — Le 22, on apprit que Russel étoit encore le 12 devant Barcelone, et qu'il avoit débarqué deux mille hommes.

On eut aussi nouvelle que le prince d'Orange étoit campé à Fleurus.

23 août. — Le 23, on sut que l'abbé de Fénelon, précepteur de Mgr le duc de Bourgogne, avoit la fièvre tierce, et on vit paroître à la cour la maréchale de Rochefort, laquelle, après bien des incommodités, étoit enfin allée prendre les eaux de Forges,

qui avoient fait connoître que tout son mal n'étoit qu'une colique néphrétique.

On sut, ce jour-là, que la flotte des ennemis, qui étoit retournée dans les ports d'Angleterre, en étoit ressortie et avoit paru auprès de Calais, qu'elle avoit peut-être dessein de bombarder aussi.

On apprit encore que Mlle de Chantocé, sœur du comte d'Avau-gour et tante du prince de Soubise ¹, étoit morte de maladie à Paris, et que le comte de Marsan et le marquis de Pomponne, ministre d'État, étoient attaqués de la fièvre.

24 août. — Le 24, on eut nouvelle qu'après une extrême diligence Monseigneur étoit arrivé à Mons. Voici comme les choses s'étoient passées. Le 17, comme une partie de son armée étoit au fourrage, il vint un faux bruit que le prince d'Orange avoit décampé; sur cet avis, on fit rappeler les fourrageurs par trois coups de canon, et l'armée eut ordre de se tenir prête à marcher quand on battroit l'assemblée; mais cet avis s'étant trouvé faux, on prit de nouvelles mesures pour faire un bon fourrage le lendemain. Le 18, les fourrageurs partirent à la pointe du jour et marchèrent à quatre ou cinq lieues du camp, de l'autre côté de la Meuse, sous les ordres du marquis d'Harcourt. Sur les six à sept heures du matin, une femme vint donner avis que les ennemis marchoient du côté de Gembloux, et cet avis fut confirmé par plusieurs autres, de sorte que Monseigneur ordonna qu'on battit la générale. Il envoya avertir le marquis d'Harcourt de ramener les fourrageurs, il fit battre l'assemblée et donna ordre à toute l'infanterie de se mettre en marche pour aller à Ansoy; il envoya tous les équipages gros et menus par Namur, et, sur les cinq heures du soir, il monta à cheval, donnant ordre au maréchal de Villeroy, qu'il laissoit dans le camp avec un corps de troupes, d'y attendre les fourrageurs et d'en partir aussitôt qu'ils seroient arrivés. Monseigneur ne put aller qu'à Noville-les-Bois, où il coucha dans une grange avec toute sa suite. Le 19, il marcha et trouva dans la route son infanterie, qui avoit, aussi bien que sa cavalerie, passé la nuit à la belle étoile dans le chemin où elle s'étoit trouvée. Dans sa marche, il eut des nouvelles du maréchal de Villeroy, qui lui mandoit que, comme les fourra-

1. Elle étoit sœur de la belle duchesse de Montbazon, mère du prince de Soubise.

geurs n'étoient rentrés dans le camp que le 18, à la nuit, il lui avoit été impossible de partir du camp de Vignamont qu'à sept heures du matin. Monseigneur coucha ce jour-là chez le baron de Souastre, et, le 20, il vint coucher à Sorastat, toute l'armée campant par brigades aux environs de Templon et de Spy. Le 21, le maréchal de Villeroi prit les devants, avec vingt-quatre escadrons de cavalerie et six escadrons de dragons, pour aller coucher à Maubeuge et marcher en toute diligence pour aller joindre le marquis de la Valette, qui étoit campé aux lignes, près de Courtray, avec vingt escadrons et sept bataillons, espérant d'y trouver encore le comte de la Motte avec vingt autres escadrons qu'il avoit eu ordre de lui mener. Le même jour 21, Monseigneur prit le chemin de Mons et y arriva le même jour avec le maréchal de Luxembourg, le détachement des mousquetaires, quelques troupes de dragons, trois cents hommes détachés de la maison du Roi et la brigade des gardes; le reste de la maison demeura à Sor-sur-Sambre, et l'infanterie se reposa ce jour-là sous les ordres du prince de Conti, qui devoit la faire marcher le lendemain. Le 22, Monseigneur séjourna à Mons, dans le dessein d'en partir le lendemain, avec son escorte et sa maison, pour aller en diligence joindre le maréchal de Villeroi. Le maréchal de Boufflers suivit toujours Monseigneur en chaise roulante, n'étant pas encore guéri d'un coup de pied de cheval qu'il avoit reçu du côté de Liège. Le marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi, et le comte de Bezons le suivirent de même, étant l'un et l'autre incommodés de la fièvre. Les mêmes lettres portoient que le prince d'Orange avoit couché, la nuit du 21 au 22, à Soignies, et que le bruit couroit qu'il alloit camper en corps d'armée à Cambron; que l'on ne doutoit pas que son dessein ne fût d'aller occuper le poste de Courtray, et qu'il s'agissoit alors de savoir lequel des deux partis y arriveroit le premier.

Voilà ce que portoient les lettres publiques du 22 des gens qui étoient auprès de Monseigneur; mais il y en avoit de particulières qui ajoutoient qu'il y avoit eu un démêlé entre le duc de Chartres et le duc de Bourbon ¹, qu'il étoit arrivé sur la fin du repas, et que, le lendemain, le duc de Chartres avoit fait de grandes plaintes de la manière dont le duc de Bourbon en avoit

1. Ils étoient pourtant beaux-frères, ayant épousé les deux filles naturelles du Roi et de la marquise de Montespan.

usé avec lui, assurant que, comme il étoit de sang-froid, il n'avoit pas voulu répondre à un homme qui n'étoit pas dans le même état.

Cependant la cour avoit aussi ses orages, et Mlle de Choin ¹, première fille d'honneur de la princesse douairière de Conti, eut ordre de se retirer, et on sut qu'elle s'alloit mettre dans un couvent à Paris, où cette princesse lui conserveroit sa pension.

25 août. — Le 25, on apprit que douze galères d'Espagne s'étoient approchées de Blane, où le maréchal de Noailles étoit campé, qu'elles avoient commencé à le canonner, et qu'il avoit fait venir son canon pour leur répondre.

La fièvre du marquis de Pomponne et de l'abbé de Fénelon continuoit toujours, et le mal du maréchal d'Humières s'opiniâtroit.

On sut, ce jour-là, que le Roi avoit fixé son départ pour Fontainebleau au 15 de septembre; mais il le changea depuis, parce que le 15 étoit jour de jeûne.

26 août. — Le 26, le maréchal de Duras eut un accès de fièvre avec frisson. Sur le midi, comme le Roi étoit allé courre le cerf avec le roi d'Angleterre, le jeune Bontemps arriva à Versailles et mit tous les esprits en mouvement, car on ne pouvoit douter qu'il n'apportât quelque nouvelle; mais il ne vouloit rien dire qu'il n'eût parlé au Roi, et remonta sur-le-champ à cheval pour l'aller trouver. Quand il eut fait sa commission et qu'il fut revenu à Versailles, on sut tout ce qui étoit arrivé en Flandre. Monseigneur, étant parti le 23 de Mons, vint coucher à Tournay. Il en partit le lendemain à cinq heures du matin, et, en marchant au pont d'Espierres, on le vint avertir qu'il paroissoit cinq ou six troupes de l'autre côté de l'Escaut. En arrivant à Espierres, il y trouva le maréchal de Villeroy, le marquis de la Valette et le comte de la Motte, qui y étoient postés. Sur les sept à huit heures, Monseigneur s'approcha à demi-portée du canon de la rivière,

1. C'étoit une damoiselle de Dauphiné, qui étoit parente de la maison de Rostaing, et la comtesse de Bury, dont le défunt mari étoit cadet du marquis de Rostaing, ayant été nommée pour être dame d'honneur de la princesse de Conti, avoit attiré auprès d'elle cette parente, que la princesse avoit ensuite faite sa fille d'honneur. [Saint-Simon raconte en détail, dans ses Mémoires (t. II, p. 183 et sq., éd. de Boilisle) et dans une addition au Journal de Dangeau (t. V, p. 63) les intrigues qui amenèrent cette disgrâce. — E. Pontal.]

d'où il remarqua distinctement une colonne de l'armée des ennemis qui marchoit, et qui s'étendit si bien qu'en peu de temps on jugea que ce qui paroissoit pouvoit bien aller à vingt mille hommes, tant en cavalerie qu'en infanterie. Après cela, on vit arriver leur canon, leurs charrettes d'artillerie et leurs pontons. En même temps, le maréchal de Luxembourg prit les bataillons du marquis de la Valette, qui étoient la seule infanterie qu'on eût alors, et douze régiments de dragons, et les posta le long de la rivière, soit pour y faire des retranchements, soit pour faire feu sur les ennemis, en cas qu'ils voulussent hasarder de faire des ponts, comme on le croyoit; il fit aussi avancer cent cinquante escadrons qui étoient déjà arrivés. En même temps, les ennemis commencèrent à tirer le canon du côté d'un village qui étoit sur la gauche, dans lequel l'infanterie de Monseigneur étoit postée; ils tuèrent un officier du régiment de Maulevrier et vingt soldats, blessèrent un autre officier du même régiment et cinquante soldats. Monseigneur n'avoit là pour toute artillerie que douze pièces de canon, que le marquis de la Valette avoit fait tirer des places voisines; mais Monseigneur ne laissa pas de les faire tirer contre les ennemis, et la journée se passa ainsi en canonade.

Monseigneur alla lui-même visiter tous les postes d'infanterie où le canon donnoit le plus souvent, et le fit de la meilleure grâce qu'il étoit possible, c'est-à-dire d'une manière digne de lui, mais qui n'étoit point au-dessus de ce qu'on en attendoit.

On sut encore que le prince de Wurtemberg, avec quinze mille hommes qu'il avoit assemblés des garnisons de Gand, d'Oudenarde et des autres places, avoit marché en deçà de l'Escaut pour venir au pont d'Espierres et y attaquer le maréchal de Villeroy et le marquis de la Valette, s'il les y rencontroit, mais que la diligence de Monseigneur avoit fait avorter tous ces projets des ennemis.

Le même jour, on crut que le maréchal d'Humières se portoit mieux, parce que les chirurgiens découvrirent la cause de ses douleurs, qui étoit un ulcère dans le canal de l'urine.

27 août. — Le lendemain, on apprit que ce qui avoit empêché Russel d'entrer dans la Méditerranée étoit le démêlé qu'il avoit eu avec le général des galères d'Espagne pour le commandement, ce général prétendant commander toute l'armée

navale, parce qu'en Espagne le général des galères commande aussi aux vaisseaux, mais que cette affaire étoit accommodée, et qu'il avoit été réglé que Russel commanderoit à la mer, et que le général des galères commanderoit à terre, si on faisoit une descente.

28 août. — Le 28, les lettres de l'armée de Monseigneur portoient que, le 25 au matin, on avoit vu que les troupes des ennemis étoient beaucoup diminuées, et que, comme on les voyoit marcher, on croyoit qu'elles alloient rejoindre le gros de leur armée; qu'on ne doutoit point que le prince d'Orange, voyant ses desseins avortés pour le poste de Courtray, n'allât passer l'Escaut à Oudenarde, et peut-être tenter le siège de Furnes, et que, par cette raison, on y avoit envoyé deux bataillons et le régiment de dragons de Breteuil, avec ordre au colonel de ce régiment d'y commander sous le comte d'Avéjan, au préjudice du lieutenant de roi; que le maréchal de Villeroy arrivoit le même jour à Courtray avec l'aile droite de l'armée, et que Monseigneur y devoit aller le lendemain; que toute l'infanterie étoit arrivée le même jour au camp du Petit-Bossu, où Monseigneur étoit, après avoir marché avec une diligence et une bonne volonté incroyables, jusque-là qu'elle avoit, le dernier jour de marche, fait douze lieues¹; que l'armée des ennemis grossissoit tous les jours; que le comte de Thian, qui commandoit un corps sous Gand, l'avoit jointe, ou étoit à portée de le faire; qu'il leur venoit des troupes de Liège, et que, suivant le sentiment des plus sages, il pourroit bien y avoir quelque combat d'infanterie, avant la fin de la campagne.

Le même jour, les douleurs du maréchal d'Humières cessèrent, ou plutôt elles furent assoupies par un transport au cerveau, sa poitrine commença de s'emplier, et on jugea à propos de lui donner de l'émétique à dix heures du soir.

29-30 août. — Le 29, on sut que Monseigneur avoit décampé le 26 du Petit-Bossu, et que, pour se divertir, il avoit fait tirer quelques volées de canon sur le camp des ennemis qui étoit auprès d'Hauterive; que d'abord on avoit vu détendre bien des tentes, mais que Monseigneur, n'ayant pas voulu s'y amuser plus longtemps, avoit pris sa marche vers Courtray, où il étoit arrivé

1. Moitié en bateau, moitié en charrette, moitié à pied.

de bonne heure, et avoit fait passer la Lys à la maison du Roi, qu'il avoit fait camper proche de la ville.

On sut aussi, ce jour-là, que le marquis de Presle ¹, brigadier d'infanterie, avoit demandé au Roi permission de quitter le service et de vendre le régiment d'Auvergne, dont il étoit colonel, sa mauvaise santé ² ne lui permettant pas d'aller plus longtemps à la guerre.

Sur les six heures du soir, le maréchal d'Humières, dont la tête ne s'étoit point encore trouvée dégagée par l'opération de l'émétique et par celle d'une médecine qu'on lui avoit encore donnée le matin, se trouva entièrement dégagé, après une grande évacuation qu'il fit, laquelle lui causa même une faiblesse, et tous les courtisans commencèrent à bien espérer de sa guérison ; mais, la nuit, sa difficulté d'uriner et ses douleurs augmentèrent et, le lendemain, Fagon, premier médecin du Roi, conseilla qu'on le fit confesser, ce qui fut fait, et ensuite on lui porta le Viatique de la chapelle du château où il étoit logé.

31 août. — Le 31, il parut encore être plus mal, et, pour dernière ressource, on lui donna encore quatre onces d'émétique, qui ne lui firent aucun effet. Enfin il mourut sur les onze heures du matin, après avoir témoigné les meilleurs sentiments qu'on pouvait souhaiter de lui. Il fut regretté généralement de tout le monde, depuis le Roi jusqu'aux moindres du peuple, parce qu'il avoit toute la valeur imaginable, de la bonté, de la générosité, de la magnificence, de la droiture, et, pour dire tout en un mot, mille bonnes qualités et très peu de défauts.

Le soir du même jour, le Roi vint s'établir à Marly pour huit jours.

La fièvre du marquis de Pomponne continuoit toujours, et le quinquina, qu'il avoit abandonné et repris, ne la faisoit point cesser ; ainsi tout étoit à craindre pour lui.

SEPTEMBRE 1694

1^{er} septembre. — Le premier de septembre, Sa Majesté déclara qu'elle avoit donné la charge de grand maître de l'artillerie

1. Frère cadet de Nicolay, premier président de la Chambre des comptes.

2. Depuis qu'il avoit campé à Maintenon, il étoit tous les ans malade à la mort, et sortoit actuellement d'une effroyable maladie.

rie au duc du Maine, qui rendoit la charge de général des galères, qui devoit être vendue pour payer le brevet de retenue que le maréchal d'Humières avoit sur sa charge, soit à sa famille, soit à ses créanciers. A l'égard du gouvernement des Pays-Bas françois, le Roi déclara qu'il l'avoit donné au maréchal de Boufflers, qu'on croyoit devoir donner la démission de celui de Lorraine.

On sut aussi que le Roi avoit donné vingt mille livres de pension à la maréchale d'Humières; et, pour la capitainerie de Compiègne, il y avoit longtemps que le duc d'Humières, gendre du maréchal, en avoit la survivance.

On disoit, le même matin, que Monseigneur avoit repassé en deçà de la Lys, parce qu'il n'y avoit plus ni ruisseau, ni rivière entre lui et le prince d'Orange; mais, l'après-dinée, on connut la fausseté de cette nouvelle, car le Roi reçut des lettres par l'ordinaire, qui portoient que les ennemis n'avoient point encore passé la Lys, et même qu'ils n'y avoient point encore de ponts; qu'ils avoient renvoyé leurs chariots et leurs pionniers; que le prince d'Orange avoit envoyé aux troupes de Liège et à celles de la garnison de Maëstricht, qui venoient pour le joindre, ordre de demeurer campées entre Bruxelles et Louvain; que quelques-uns disoient que la flotte des ennemis débarquoit des troupes à Ostende¹, et d'autres qu'elle alloit encore faire quelque bombardement.

2 septembre. — Le 2, le Roi, qui avoit depuis deux jours quelque ressentiment de goutte, commença d'en être plus fortement incommodé et à se faire traîner dans son appartement dans un fauteuil posé sur des roulettes feutrées; il ne laissa pas néanmoins de se promener le matin et l'après-dinée dans son jardin, mais il se fit traîner dans son petit chariot à quatre roues par ses porteurs de chaise. En se promenant, il dit qu'il avoit reçu des lettres de Flandre, que toutes choses étoient en même état, hormis que le prince d'Orange assembloit le plus de troupes qu'il pouvoit, et que, selon les apparences, il avoit envie de faire quelque effort.

On sut, ce soir-là, que la duchesse de Montmorency étoit encore plus mal à Paris.

1. Il y avoit effectivement quatre mille Anglois débarqués.

3 septembre. — Le 3, les lettres de Casal portoient que le duc de Savoie, accompagné du prince Eugène et d'un des princes de Brandebourg, de milord Galway et de plusieurs autres, étoit venu coucher, le 16, à Trino, en descendant sur le Pô dans des bateaux; que, le lendemain, on l'avoit vu des remparts de Casal paroître de l'autre côté du Pô, escorté de cinq ou six cents chevaux, qu'il avoit dîné à Terranova, et puis passé le Pô dans une barque pour aller à Frassineto, où on avoit achevé le pont le même jour; que, sur les six heures du soir, on l'avoit encore vu paroître dans la plaine d'où il avoit considéré le front de la citadelle, qu'il avoit assurément trouvé plus beau qu'il n'auroit voulu; qu'il avoit couché à Frassineto, et que, le lendemain, il en étoit parti pour gagner Turin par le chemin des collines.

Le même jour, le Roi se trouva plus incommodé de la goutte qu'il n'avoit été depuis quatre jours, et il se mit dans son lit une heure après son dîner.

4 septembre. — Le 4, la goutte du Roi s'amortit un peu, et il se promena longtemps le matin et le soir dans ses jardins, quoiqu'il plût presque toute l'après-dinée. Comme il se promenoit, le marquis de Barbezieux vint lui apporter des lettres de Monseigneur, venues par l'ordinaire, qui portoient que les gens qu'il avoit envoyés à la guerre lui mandoient qu'ils entendoient un trop grand bruit de tambours et de timbales dans le camp des ennemis pour qu'ils ne fussent pas en marche, et même que ce bruit s'éloignoit; qu'aussitôt qu'il en auroit des nouvelles certaines, il dépêcheroit un courrier exprès à Sa Majesté pour l'en informer, et que le débarquement que la flotte des ennemis avait fait à Ostende n'étoit pas aussi considérable qu'on l'avoit cru, puisqu'il ne consistoit qu'en trois régiments d'infanterie tout délabrés.

Le soir, quand le Roi fut entré dans son appartement, il dit au maréchal de Duras qu'il avoit donné le gouvernement de Lorraine à son frère, le maréchal de Lorge; et tous les courtisans qui le lui avoient destiné furent fort aises de ne s'être pas trompés dans leurs conjectures.

Ce fut aussi le même soir que le comte de Phélypeaux, fils du comte de Pontchartrain, arriva du grand voyage qu'il venoit de faire sur toutes les côtes, depuis Rochefort jusques à Dunkerque.

5 septembre. — Le 5, on eut nouvelle que le prince d'Orange avoit passé la Lys à Deinse, qu'il n'étoit plus qu'à deux lieues et demie de Monseigneur, que douze bataillons et trois régiments de cavalerie ou de dragons des troupes de Liège l'avoient joint, qu'il avoit commandé vingt mille pionniers, et qu'on ne doutoit pas qu'il n'allât faire le siège de Furnes, dans laquelle Mesgrigny ¹ s'étoit jeté pour la défendre en qualité de chef des ingénieurs qui y étoient.

On disoit aussi, ce jour-là, qu'on avoit des nouvelles certaines que la plupart des vaisseaux de l'armée de Russel étoient en très mauvais état, et que les équipages et les soldats en étoient accablés de maladies, et tellement chagrins qu'on n'osoit leur permettre d'aller à terre de peur qu'ils ne désertassent, jusquelà qu'il en avoit déserté huit cents tout à la fois auprès d'Alcanta.

L'après-dinée, le roi et la reine d'Angleterre vinrent visiter le Roi, tant à cause de son incommodité, que parce que c'étoit le jour de sa naissance, et qu'il étoit entré dans sa cinquante-septième année.

6 septembre. — Le 6, on apprit que Fieubet ², conseiller d'Etat ordinaire, étoit à l'extrémité; il s'étoit retiré à une petite maison, proche du couvent des Camaldules de Grosbois ³, à six lieues de Paris, où il menoit depuis quelques années une vie très austère et très pénitente.

La fièvre du marquis de Pomponne s'opiniâtroit de plus en plus, et le quinquina, qui guérissoit tous les autres, n'avoit point de vertu pour le guérir, ce qui embarrassoit extraordinairement les médecins.

7 septembre. — Le 7, on eut nouvelle que l'armée du prince d'Orange marchoit, mais qu'on n'avoit pu découvrir encore de quel côté, et que, sur l'avis de cette marche, Monseigneur avoit détaché le maréchal de Villeroy, avec trente escadrons et quinze

1. Brigadier d'infanterie et gouverneur de la citadelle de Tournay, qui étoit un très bon et très brave officier et très habile ingénieur; c'étoit un gentilhomme de Champagne.

2. Il étoit originaire de Languedoc et homme d'un esprit excellent, qui n'avoit pas moins de lumières pour les affaires que d'agrément pour la conversation.

3. Château qui appartenoit alors à la marquise de Villequier, fille du défunt marquis de Piennes, chevalier de l'Ordre.

bataillons, pour aller se porter à la Knocque ¹, afin de couvrir Ypres et les environs et de pouvoir être à Furnes aussitôt que les ennemis.

Ce fut en ce temps-là que le comte de Soissons ² obtint du Roi la permission de passer à Venise, ayant dessein de faire son traité avec la république pour être général de leurs troupes ³.

8 septembre. — Le 8, on sut que la comtesse de Brionne avoit une maladie très extraordinaire; elle se portoit bien, et ne sentoit aucun mal, et n'avoit aucune incommodité, hormis qu'elle ne pouvoit rien avaler, pas même une goutte d'eau; les saignées qu'on lui fit furent inutiles, et, comme son mal dura plusieurs jours, on fut obligé, pour la soutenir, de lui donner des lavemens de bouillon; mais enfin son mal se dissipa tout d'un coup, et elle prit de la nourriture sans aucune peine.

9 septembre. — Le 9, on apprit que les ennemis avoient pris le petit fort de Saint-Georges, proche de Casal, et que deux lieutenants d'infanterie, qui étoient dedans avec peu de monde, s'étoient parfaitement bien défendus ⁴.

Le même jour, on eut nouvelle que le prince d'Orange avoit occupé le poste de Rousselar, et que cela obligerait Monseigneur de rester quelque temps à l'armée, quoiqu'il eût si bien cru revenir qu'il avoit envoyé devant lui Joyeux, son premier valet de chambre, lequel étoit déjà arrivé à Versailles.

1. C'est un petit fort qui est au milieu des marais du côté d'Ypres, dont il assure les canaux.

2. [Louis-Thomas de Savoie-Carignan, comte de Soissons, fils aîné d'Eugène de Savoie-Carignan, comte de Soissons, et d'Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin. La principale cause de sa disgrâce fut la folie de son mariage avec Mlle de la Cropte-Beauvais, fille d'un écuyer du prince de Condé, et même fille bâtarde, d'après Saint-Simon; en outre, Louvois, qui détestait sa mère, fit obstacle à sa carrière militaire. Son frère cadet, le célèbre prince Eugène, connu d'abord sous le nom de l'abbé de Carignan, également repoussé par Louis XIV, était entré depuis 1683 au service de l'empereur Léopold 1^{er}. — *Comte de Cosnac.*]

3. Il avoit si peu de bien qu'il étoit obligé de chercher de l'emploi puisque le Roi ne vouloit pas lui en donner dans ses troupes; d'ailleurs il avoit beaucoup de cœur et d'esprit.

[Son désir ne fut point accueilli. Au début de la guerre de succession seulement, son frère, le prince Eugène, obtint de le faire entrer au service de l'Empereur comme général de l'artillerie. Il fut tué au siège de Landau, le 25 août 1702. — *Comte de Cosnac.*]

4. Ils furent faits prisonniers de guerre avec ce qu'il leur restoit de soldats.

10 septembre. — Le 10, la fille de Lamoignon, avocat général, qui avoit épousé depuis un an Poissy, fils unique du président de Maisons, commença à devenir si malade que les médecins n'osoient plus répondre de sa vie.

11 septembre. — Le 11, la duchesse du Maine accoucha d'une fille avant terme ; car elle n'étoit grosse que de huit mois, et les femmes disoient qu'elle auroit à l'avenir bien de la peine à porter des enfans jusqu'au terme parfait.

12 septembre. — Le 12, les nouvelles de Flandre portoient que deux mille chevaux des troupes de Brandebourg, détachés de l'armée du prince d'Orange, avoient marché vers Liège.

13 septembre. — Le 13, on parloit beaucoup d'un décret que le Pape avoit donné contre le duc de Savoie, à cause que ce prince avoit reçu les hérétiques dans ses Etats et leur avoit permis le libre exercice de leur religion, aussi bien qu'aux Barbets, qui étoient de ses Etats, et on ajoutoit que la colère où le Pape étoit contre le duc de Savoie avoit facilité au marquis de Dangeau l'obtention des bulles de la grande maîtrise de l'ordre de Saint-Lazare, que le duc de Savoie avoit jusque-là traversée, prétendant que cette grande maîtrise lui appartenoit de droit ¹.

14 septembre. — Le 14, un courrier extraordinaire du maréchal de Noailles apporta au Roi la nouvelle de la prise de Castel-Follit, qui n'avoit duré que quatre ou cinq jours. Mais Sa Majesté apprit, par les mêmes lettres, que les ennemis avoient assiégé Hostalrich, et que le maréchal de Noailles avoit marché en diligence pour le secourir.

1. Il y avoit longtemps qu'il n'y avoit de grands maîtres de cet ordre en France, et le dernier avoit été le marquis de Nerestang, auquel le Roi avoit donné cent mille écus pour lui céder cette grande maîtrise, laquelle il avoit ensuite fait exercer par le marquis de Louvois comme son grand-vicaire. On avoit augmenté le nombre des commanderies en réunissant à l'ordre plusieurs bénéfices et maladreries qui en avoient été démembres, ou même qui ne lui avoient jamais appartenu, desquelles on avoit composé des commanderies, qu'on avoit distribuées à des officiers estropiés ou fort anciens. Mais depuis la mort du marquis de Louvois, le Roi ayant reconnu qu'il y avoit quelque chose de peu canonique dans cet usage, d'autant plus que les papes n'avoient jamais voulu l'approuver, il avoit permis à chaque titulaire de rentrer dans les bénéfices et les maladreries nouvellement annexées à l'ordre de Saint-Lazare, et en avoit donné la grande maîtrise au marquis de Dangeau, et afin que les officiers ne perdissent pas les revenus qu'il leur avoit accordés, il avoit créé l'ordre de Saint-Louis, auquel il avoit fourni un nouveau fonds.

Le même jour, on sut que le Roi avoit donné à Villacerf le justaucorps à brevet du maréchal d'Humières.

15 septembre. — Le 15, Mme de Poissy mourut, n'étant pas encore âgée de vingt ans.

On apprit, ce jour-là, que Monseigneur revenoit, et le Roi déclara qu'il avoit donné la charge de général des galères au duc de Vendôme ¹, à condition de payer trois cent cinquante mille livres à la famille du maréchal d'Humières, de laquelle somme on lui donnoit un brevet de retenue sur sa nouvelle charge.

16 septembre. — Le 16, le Roi partit de Versailles, vint diner à Frémont, dans la maison du prince de Lorraine, et de là coucher à Fontainebleau.

17 septembre. — Le 17, on eut nouvelle que Monseigneur y arriveroit le 20, et, en même temps, que le bruit des Pays-Bas étoit que les ennemis vouloient faire le siège de Huy ; que, sur ce bruit, le comte de Guiscard s'étoit jeté dans cette place pour la défendre, mais que le Roi lui avoit mandé d'en sortir, parce que ce n'étoit pas là le poste d'un lieutenant général qui commandoit dans la province.

On sut aussi que le duc de Bavière avoit envoyé à Monseigneur cinq chevaux anglois parfaitement beaux, et qu'il en devoit encore envoyer deux au prince de Conti. On ajoutoit que Monseigneur avoit fait pour quatorze mille pistoles de gratification à divers officiers de l'armée. Les mêmes lettres portoient que Monseigneur avoit détaché de son armée deux régiments de cavalerie et un de dragons pour aller joindre le marquis d'Harcourt ², sur les nouvelles qu'il avoit eues que le prince de Holstein et le baron de Heyden pouvoient avoir envie de faire le siège de Huy avec les troupes de Liège et les détachements de l'armée du prince d'Orange.

18 septembre. — Le 18, on apprit que la duchesse de Mont-

1. Il ne pouvoit pas lui donner une marque plus éclatante de la confiance qu'il avoit en lui ; car, comme les galères avoient toujours leur port en Provence, dont il étoit déjà gouverneur, c'étoit le rendre maître de cette province.

2. Lieutenant général qui commandoit dans le Luxembourg et avoit un corps de troupes dans Condrost, proche de Huy. Mais ce petit renfort qu'on lui envoyoit ne le mettoit pas en état d'empêcher les ennemis d'en faire le siège.

morency ¹, qui languissoit depuis longtemps, et qui, sur les fins de sa maladie, avoit témoigné tant de peine à se résoudre à la mort, étoit enfin morte avec une si grande résignation que ce changement avoit quelque chose de miraculeux.

On sut aussi, le même jour, que sa sœur, la comtesse de Mortin, étoit accouchée d'une fille.

Les lettres d'Allemagne portoient, ce jour-là, que le comte de Roucy y avoit la petite vérole, et qu'on l'avoit transporté à Ebernbourg.

19 septembre. — Le 19, le bruit couroit que la flotte de Russel avoit paru devant Marseille ² sans y rien entreprendre; qu'elle étoit retournée devant Barcelone, et qu'elle pressoit fortement le roi d'Espagne de lui faire fournir des vivres et de l'argent, mais que ce prince étoit dans l'impossibilité de faire ni l'un ni l'autre; qu'elle étoit accablée de maladies, qu'on croyoit qu'elle seroit obligée de retourner en Angleterre; qu'on avoit pris une frégate qui venoit de Gênes et qui l'alloit joindre, sur laquelle on avoit trouvé des paquets en chiffre du prince d'Orange, lesquels on avoit envoyés au Roi.

Le soir, un courrier, dépêché par Monseigneur, apporta au Roi une de ses lettres, par laquelle il lui mandoit qu'il étoit arrivé à deux heures trois quarts à Choisy, où il avoit trouvé la princesse douairière de Conti, qui l'y attendoit depuis le départ de Sa Majesté.

On sut encore, ce jour-là, que le Roi avoit donné le régiment de la Fère au chevalier de Gennes ³, qui en étoit lieutenant-colonel.

20 septembre. — Le 20, on disoit que la flotte de Russel hivernerait dans la Méditerranée, et qu'on l'avoit appris par la lettre du prince d'Orange qu'on avoit déchiffrée.

Aussitôt que le Roi eut diné, il monta en carrosse avec Monsieur, Madame et toutes les princesses, pour aller au-devant de Monseigneur jusqu'à Chailly, où ils arrivèrent en même temps. Le Roi descendit de carrosse avec tous les princes et princesses

1. Fille aînée du duc de Chevreuse.

2. Il n'y avoit guère d'apparences que cette nouvelle fût vraie, car s'ils y étoient venus, ils ne s'en seroient pas retournés sans rien faire.

3. Gentilhomme d'Anjou, qui étoit parvenu à la lieutenance-colonelle par les degrés, et même assez promptement.

et embrassa Monseigneur, auquel le peu de courtisans qui étoient allés au-devant de lui firent la révérence avant qu'il montât dans le carrosse du Roi pour venir à Fontainebleau¹.

Le soir, on eut une fâcheuse nouvelle, qui fut que le prince de Bade avoit passé le Rhin à Hagenbach, entre le Fort-Louis du Rhin et Philipsbourg, ce qui causa assez d'inquiétude au Roi; car on n'avoit pas cru que les ennemis pussent passer par cet endroit². Il n'y avoit pas de corps assez considérable pour défendre l'Alsace, et le maréchal de Lorge en étoit éloigné de plusieurs journées.

21 septembre. — Le lendemain, on sut que ce maréchal marchoit en toute diligence, mais on ne croyoit pas qu'il pût y arriver assez tôt pour empêcher que l'Alsace ne fût toute désolée.

On apprit, ce jour-là, que le siège de Muy étoit formé, et que le prince de Holstein y commandoit.

22 septembre. — Le 22, on apprit, par les lettres de Flandre, que le prince d'Orange avoit commencé de faire fortifier Dixmude et Deinsce, deux postes qui resserraient extrêmement Ypres, Furnes et Courtray, et qui empêchoient que les François ne pussent s'étendre pour faire payer les contributions dans le franc de Bruges et aux environs de Gand.

Le même jour, on apprit que la maréchale de Boufflers étoit accouchée d'une fille.

23 septembre. — Le 23, le roi et la reine d'Angleterre devant arriver ce jour-là à Fontainebleau, le Roi, Monseigneur, Monsieur, Madame et Mademoiselle allèrent au-devant d'eux jusqu'au bout de la forêt, mais les princesses n'y allèrent point, comme elles y étoient allées les années précédentes, dont on suivit d'ailleurs les règles pour les honneurs qu'on leur fit à leur réception et pendant leur séjour.

1. La cour étoit petite alors, parce que les officiers des armées n'étoient pas encore revenus; cependant il y eut plusieurs courtisans qui s'éparagnèrent la peine d'aller au-devant de Monseigneur, et qui se contentèrent de lui faire la révérence quand il arriva à Fontainebleau en le lendemain à son lever.

2. La Grange, qui faisoit depuis longtemps la fonction d'intendant en Alsace, avoit assuré qu'il étoit absolument impossible que les ennemis passassent le Rhin à Hagenbach, et la cour s'étoit confiée sur ses avis; mais la famille du maréchal de Lorge assuroit qu'il y avoit longtemps que ce général avoit mandé qu'il falloit prendre des précautions pour empêcher les ennemis de passer en cet endroit.

24 septembre. — Le 24, un courrier vint de Dunkerque apprit que la flotte des ennemis étoit devant cette place, dans le dessein de la bombarder; que le duc du Maine, le comte de Toulouse et le maréchal de Villeroy s'y étoient trouvés par hasard, le premier de ces princes y étant allé pour visiter l'artillerie et les magasins ¹, le second pour y voir le port et les choses qui en dépendent ², et le maréchal pour leur tenir compagnie; qu'après que les ennemis avoient eu tiré leur première bombe, le canon du fort du Risban avoit coulé à fond deux de leurs galiotes à bombes et un vaisseau qui les escorteit; que leurs autres galiotes s'étoient retirées, et que Jean Bart étoit commandé avec huit chaloupes armées pour les aller combattre, si elles se rapprochoient.

Le même jour, les nouvelles de Namur portoient que la tranchée de Huy n'étoit pas encore ouverte le 20, que les assiégés avoient fait deux sorties et avoient rasé les commencemens des travaux, lesquels n'avoient été aucunement défendus par les assiégeants.

On disoit encore que le duc de Savoie marchoit à Suse ou à Pignerol, et que le maréchal de Catinat assembloit toutes ses forces pour rompre les desseins du prince.

25 septembre. — Le 25, on sut que le maréchal de Lorge étoit arrivé le 18, avec deux cents chevaux, à Landau, et que, le 20, une bonne partie de l'armée françoise étoit arrivée à Neustadt, où le maréchal de Joyeuse devoit l'assembler, et où on avoit déjà amené le canon de Philipsbourg; qu'il avoit paru une tête des ennemis à deux lieues de Neustadt ³, lesquels, selon les apparences, vouloient tâter le petit corps que le marquis de Vaubecourt y commandoit, ne sachant pas encore que toute l'armée y fût arrivée; qu'ils avoient brûlé des villes et des villages jusqu'auprès de Strasbourg; qu'on croyoit qu'ils vouloient faire diversion, pendant que les troupes qu'ils avoient auprès de Mayence feroient le siège d'Ebernbourg, et que Lévy, brigadier de cavalerie ⁴, étant en parti avec Mélaç, maréchal de camp, y avoit été

1. En qualité de grand maître de l'artillerie.

2. En qualité d'amiral.

3. Il y avoit bien des gens qui soutenoient que cela étoit impossible parce que ce corps auroit été entre l'armée du Roi et Landau.

4. Frère de défunt Girardin, autrefois lieutenant civil du Châtelet de Paris, et depuis ambassadeur du Roi à Constantinople.

blessé de deux coups, et Mélac pris prisonnier par ses propres cavaliers en poussant un parti de houssards qu'ils avoient battu.

On apprit encore, ce jour-là, que le duc de Savoie étoit à Veilane, qu'il faisoit amasser beaucoup de fourrages, mais qu'il avoit envoyé un contre-ordre aux troupes qui venoient des environs de Casal pour le joindre; qu'on ne savoit pas encore s'il ne feroit pas le siège de cette place, et que cependant on se vantoit dans son armée qu'il feroit celui de Pignerol pendant l'hiver.

26 septembre. — Le 26, le Roi eut avis de la mort du duc de Modène, frère de la reine d'Angleterre, et on fut bien embarrassé comment apprendre à cette princesse une si mauvaise nouvelle, laquelle, outre l'amitié qu'elle avoit pour son frère, venoit mal à propos rompre tous les projets qu'elle avoit faits de bannir ses chagrins pendant son séjour à Fontainebleau. On fit bien des allées et des venues de l'appartement du Roi à celui de la reine-mère, où étoit logée la reine d'Angleterre, pour résoudre qui auroit une si fâcheuse commission, mais enfin le roi d'Angleterre s'en chargea. La reine fut fort touchée de la perte qu'elle venoit de faire et se mit dans son lit, où le Roi, Monseigneur, tous les princes et princesses vinrent lui faire, dès le même soir, leurs compliments.

Le même jour, on disoit que le comte de Soissons, au lieu d'aller à Venise, étoit allé trouver le duc de Savoie; mais, dès le soir, on connut la fausseté de cette nouvelle, et on sut que le comte de Soissons, ayant passé les montagnes des Suisses, avoit cru qu'il étoit de son devoir d'envoyer un gentilhomme assurer le duc de Savoie de ses respects ¹.

Mais on apprit d'un autre côté que le comte de Guldenlew ² avoit quitté le service de France, et que son prétexte avoit été de ce qu'on ne l'avoit pas fait brigadier ³.

Le même jour, on apprit que Mlle du Maine étoit morte.

27 septembre. — Le 27, le Roi commença d'avoir une attaque de goutte qui l'obligea de se mettre au lit, et on sut que le marquis de Chavigny ⁴ avoit épousé Mlle Molé, sœur du prési-

1. Il n'y avoit rien de plus raisonnable, puisque le duc de Savoie étoit le chef de la maison du comte de Soissons.

2. Fils naturel du roi de Danemark.

3. A peine y avoit-il un an qu'il étoit colonel.

4. Ci-devant colonel au régiment de Piémont, qui avoit bien près de soixante ans.

dent au mortier du parlement de Paris, qui étoit une vieille fille qu'on croyoit avoir renoncé au mariage ¹.

Le même jour, on eut nouvelle que plusieurs officiers de considération de l'armée du prince d'Orange, courant la poste du côté de Bruxelles pour aller voir le siège de Huy, étoient malheureusement tombés dans une embuscade d'un capitaine de cavalerie françois, lequel les avoit amenés tous prisonniers à Namur.

Ce jour-là, le roi d'Angleterre courut le cerf avec les chiens du Roi, et, comme le premier cerf n'avoit pas duré longtemps, le duc de la Rochefoucauld ² en fit attaquer un autre pour lui donner plus de plaisir; mais ce second cerf s'étant fait chasser jusqu'à la nuit, et la plupart des chasseurs étant avec le duc de la Rochefoucauld arrêtés dans un chemin, un cerf de change bondit d'effroi, choqua le marquis de Saint-Hérem ³, capitaine de Fontainebleau, le culbuta avec son cheval et lui cassa la cuisse. Un si triste accident fut bientôt su à Fontainebleau, quoiqu'il fût arrivé au bout de la forêt; on envoya des chirurgiens, et on fut obligé d'amener le blessé dans une charrette, après qu'il eut été pansé. Tout le monde crut que c'étoit un homme mort, parce qu'il avoit plus de soixante-treize ans, qu'il avoit déjà été estropié du même côté par une chute de cheval en courant le cerf, et qu'il étoit fort sujet à la goutte; mais ce qui donnoit quelque lueur d'espérance à ses amis étoit son grand courage, et la tranquillité avec laquelle il souffroit son mal, témoignant même qu'il espéroit en guérir. Jamais homme ne fut plaint de tout le monde comme celui-là; aussi personne ne méritoit-il plus de l'être que lui par sa bonté, sa bravoure et ses autres bonnes qualités.

28 septembre. — Le 28, on eut nouvelle que les Allemands avoient repassé le Rhin; que le marquis d'Alègre, maréchal de camp, avoit chargé leur arrière-garde, leur avoit tué mille ou douze cents hommes et leur en avoit pris trois cents avec trois pièces de canon. Mais des gens bien instruits soutenoient qu'on avoit beaucoup grossi cette nouvelle, que le marquis d'Alègre n'avoit trouvé qu'un parti de trois cents hommes, qu'il avoit

1. D'autant plus qu'elle avoit fait donation de tout son bien au cadet de ses frères, qui étoit conseiller au parlement de Paris, mais elle pouvoit encore avoir des enfants, ce qui pouvoit annuler la donation.

2. Grand veneur de France et grand maître de la garde-robe du Roi; il étoit aussi intime du marquis de Saint-Hérem.

3. Gentilhomme d'Auvergne de la maison de Montmorin.

battu, que toutes les troupes ennemies et tout leur bagage avoient passé le pont quand il y étoit arrivé, mais qu'à la vérité ils avoient passé avec tant de précipitation qu'il s'en étoit noyé un très grand nombre.

Le même jour, on apprit, par des lettres de Namur, que le fort Picard de Hiry avoit été emporté l'épée à la main par les ennemis sans aucune résistance, et qu'ils avoient tué tout ce qui étoit dedans, à la réserve du major qui, par bonheur pour lui, sachant parler allemand, avoit trouvé moyen de se faire donner quartier.

29 septembre. — Le 29, les nouvelles du côté d'Italie étoient que le duc de Savoie étoit toujours campé à Veillane, qu'il fortifioit ce poste pour le soutenir pendant l'hiver; que toutes les troupes qui avoient été aux environs de Casal devoient l'avoir joint le 19, à la réserve de celles qui étoient pour le blocus de cette place, et que les Espagnols étoient toujours du côté de Villefranche.

Ce jour-là, le roi et la reine d'Angleterre partirent de Fontainebleau, le roi pour aller faire un tour à l'abbaye de la Trappe, et la reine pour aller s'enfermer au monastère des Filles-Saintes-Mario de Chamblot¹, proche Paris.

On apprit alors qu'on avoit arrêté à Ypres un capitaine du régiment d'Humières avec quatre soldats, lesquels on accusoit d'avoir voulu livrer cette place aux ennemis².

Le soir, on eut la nouvelle de la prise de Hiry, qui avoit duré sept jours de tranchée ouverte, et c'étoit beaucoup pour une si mauvaise place.

30 septembre. — Le 30, on apprit que le prince d'Orange avoit mis douze bataillons dans Dixmude et huit dans Deinse; qu'on achevoit de palissader Courtray, et que Caraman, brigadier d'infanterie et capitaine au régiment des gardes, y commanderoit l'hiver prochain, comme il avoit fait les années précédentes.

Cependant la goutte du Roi continuoit, et même avec des douleurs qui l'empêchoient de reposer la nuit, et qui étoient dans la suite

1. C'étoit la retraite ordinaire des reines d'Angleterre malheureuses, car la reine d'Angleterre, Henriette de France, s'y retiroit souvent, lorsqu'elle vint en France, après qu'Olivier Cromwell eut fait couper la tête au roi Jacques, son mari. — [Ce n'est pas Jacques, mais Charles I^{er} que s'appelait le mari de Henriette de France. — E. Postal.]

2. On ne put pas trouver de preuves contre eux, ainsi ils se tirèrent d'affaire.

il eut divers jours de relâche, néanmoins cette incommodité lui dura très longtemps.

On croyoit alors que la flotte de Russel sortiroit de la Méditerranée, et on disoit même comme une chose certaine qu'elle avoit passé le détroit, et qu'elle iroit hiverner à Cadix. Sur ces avis, la flotte du Roi commençoit à s'ébranler de Toulon, où il venoit dix bataillons pour s'y embarquer, pendant qu'on avoit fait marcher de Provence deux mille cinq cents chevaux ou dragons pour la Catalogne, de sorte que personne ne doutoit plus du siège de Barcelone, d'autant plus que le maréchal de Noailles, après avoir été longtemps malade, commençoit à se mieux porter, quoiqu'il fût encore extrêmement foible.

Ce jour-là, les lettres de Casal portoient que cent hommes d'infanterie et vingt maîtres de la garnison du fort Saint-Georges, s'étant venus embusquer au pied du glacis de Casal pour enlever les bestiaux quand ils sortiroient de la place, avoient été découverts par le maréchal des logis et les quatre dragons commandés pour la découverte, lesquels avoient tiré sur les ennemis; qu'au bruit de la décharge, une garde de trente-six dragons, commandés par un lieutenant, qui étoient à cheval dans le poste avancé, étoit sortie brusquement, et avoit été bientôt suivie par le piquet de dragons et d'infanterie et par les grenadiers, parce qu'on ne pouvoit pas savoir le nombre des ennemis qui avoient paru; mais que cette quantité de troupes avoit été fort inutile, car le lieutenant et les trente dragons avoient chargé si vigoureusement les ennemis qu'ils en avoient pris quarante et un et tué ou blessé tout le reste, de sorte qu'on sut depuis qu'il n'en étoit rentré que douze dans le fort de Saint-Georges, sans que cette action coûtât au Roi plus grande perte que celle d'un lieutenant et de deux dragons.

OCTOBRE 1694

1^{er} octobre. — Le premier d'octobre, le Roi commença d'avoir la goutte aux deux pieds et ses douleurs augmentèrent considérablement.

2 octobre. — Le 2, le duc de Chartres arriva à la cour, revenant de l'armée de Flandre, et on eut nouvelle que la prin-

cesse de Rohan ¹, qui étoit grosse, avoit la petite vérole à Paris.

3-4 octobre. — Le 3, le comte de Toulouse arriva aussi à la cour, et, le lendemain, comme il couroit le cerf, un cerf de change le renversa avec son cheval, sans leur faire aucun mal ni à l'un ni à l'autre.

Le soir, on apprit que le duc du Maine, qui étoit allé à Versailles voir la duchesse, sa femme, avoit un abcès entre l'anus et les bourses, et, comme cela paroissoit assez dangereux, le Roi lui envoya en diligence Duchesne, médecin du duc de Bourgogne, et Gervais, ci-devant premier chirurgien de la Reine et alors chirurgien de Monseigneur.

Le même soir, le duc de Bourbon arriva aussi à la cour.

5 octobre. — Le 5, les lettres d'Allemagne portoient qu'il étoit resté en deçà du Rhin trois mille hommes des ennemis, lesquels étoient en maraude, et qu'ayant appris que leur armée avoit passé le Rhin, ils s'étoient rassemblés vers les montagnes de Bitche; que trois mille hommes des troupes de France les avoient attaqués et défaits entièrement, et qu'on amenoit à tout moment des prisonniers au maréchal de Lorge, tant de cet endroit que du reste de l'Alsace ².

On apprit, ce jour-là, que la marquise d'Hauterive ³ s'étoit cassé l'épaule et le bras en versant dans son carrosse à la campagne, par la faute de son cocher qui étoit ivre.

6 octobre. — Le 6, on disoit que les Turcs avoient battu les Impériaux, et, comme cette nouvelle venoit de Hollande, on croyoit pouvoir y ajouter foi. Mais, depuis le commencement de la guerre, on n'avoit presque point trouvé de nouvelles vérita-

1. C'étoit une terre de la maison de Ventadour dont elle étoit héritière.

2. On avoit grossi beaucoup cette nouvelle; il étoit bien vrai qu'un grand nombre de hussards qui s'étoient trop écartés venoient d'eux-mêmes se rendre ou se laissoient prendre, mais la plupart des cavaliers, bien montés et vigoureux, coulèrent tout du long de l'Alsace, et allèrent repasser le Rhin sur le pont de Bâle, les Suisses assurant qu'il n'étoit point contre leur traité avec le Roi de les laisser repasser, mais bien de les laisser passer en deçà.

3. Fille aînée du défunt maréchal duc de Villeroy, qui avoit d'abord été duchesse de Chaulnes, ayant épousé en premières noces le duc de Chaulnes, frère aîné de celui qui étoit alors, duquel elle n'avoit eu qu'une fille, qui avoit épousé le défunt duc de Foix, frère aîné de celui qui étoit alors, laquelle étant morte après son mari, et n'ayant laissé qu'une fille, qui survécut peu de jours, la duchesse de Chaulnes épousa par amour le marquis d'Hauterive-Viguiier, qui étoit d'une famille de robe à Paris.

bles qui fussent venues de Hollande et d'Angleterre, quand elles avoient été avantageuses à la France.

7-8 octobre. — Le 7, on apprit que le comte de Coigny étoit assez malade en Catalogne, et, le lendemain, le comte de Gramont tomba malade à Fontainebleau et se fit transporter à Paris.

9 octobre. — Le 9, on eut nouvelle que le comte de Lignières ¹, guidon des gendarmes écossais, étoit extrêmement malade à l'armée d'Allemagne, et la comtesse, sa femme ², partit en poste de Fontainebleau pour l'y aller trouver.

Ce jour-là, le Roi, qui se trouvoit mieux de sa goutte, courut pour la première fois le cerf en calèche.

10 octobre. — Le 10, le prince de Condé et le duc de Bourbon ³ partirent de Fontainebleau pour aller à Dijon tenir les Etats de Bourgogne.

On eut, ce jour-là, des lettres de Hambourg, qui portoient que, le 20 septembre, il y avoit eu une grande action en Hongrie, où les Turcs avoient eu l'avantage; et les lettres de Hollande portoient que, dès le 9 septembre, les Turcs avoient commencé de canonner le camp retranché de Caprara, que cela avoit duré jusqu'au 13; que le camp des Impériaux étoit presque tout enfermé par les Turcs, et que la flotte que les Turcs avoient sur le Save avoit été attaquée par celle de l'Empereur et l'avoit battue, ce qui étoit très considérable, parce que c'étoit par le moyen de cette flotte que toutes les munitions de guerre et de bouche venoient au camp des Impériaux.

Ce jour-là, on apprit que Bergeret ⁴, secrétaire du cabinet et premier commis du marquis de Croissy, secrétaire d'Etat, étoit mort en trois jours de temps à Paris, où il s'étoit fait porter de Fontainebleau.

1. Dernier fils du défunt ministre d'Etat Colbert. — [Il étoit le fils aîné du quatrième et dernier fils du grand Colbert, Jules Armand, marquis de Blainville, marié à Gabrielle de Rochechouart de Tonnay-Charente. Le comte de Linières ne laissa que des filles de son mariage avec Marie-Louise du Bouchet de Sourches. — *Comte de Cosnac.*]

2. Fille du marquis de Sourches, prévôt de France.

3. Comme ayant la survivance du gouvernement de Bourgogne, dont le prince, son père, étoit gouverneur en chef.

4. Il étoit d'une famille de Paris et parent du chancelier de Boucherat; il avoit été avocat général du parlement de Metz, et avoit quitté cette charge pour devenir commis du secrétaire d'Etat des affaires étrangères pour lesquelles il avoit du génie; ensuite il avoit acheté la charge de secrétaire du cabinet de Talon, auquel il en devoit encore cent mille livres.

Le soir, le duc du Maine arriva à la cour, son aïeul s'étant percé de lui-même et n'ayant pas eu de suites fâcheuses.

11 octobre. — Le 11, on disait qu'il y avoit eu de grosses paroles entre le duc de Savoie et Palé, général des troupes de l'Empereur en Italie, le duc de Savoie se plaignant de ce que l'Empereur n'avoit pas voulu lui aider à prendre Pignerol, dans le dessein de prendre Casal pour lui, et menaçant de prendre son parti tout seul, puisqu'on ne vouloit pas lui aider dans les choses qu'on lui avoit promises.

Ce jour-là, les lettres de Toulon portoient que toute l'infanterie qui devoit passer en Catalogne étoit arrivée, et qu'il y avoit déjà plusieurs jours que la cavalerie et les dragons étoient en marche.

12 octobre. — Le 12, le bruit couroit que les Turcs avoient attaqué les Impériaux dans leur camp, mais cette nouvelle avoit besoin de confirmation.

Le même jour, on disoit que le prince d'Orange, qui avoit quitté son armée pour aller en Hollande, y devoit revenir bientôt; mais il n'y avoit guère d'apparence que cela fût véritable, parce que le maréchal de Luxembourg, qui étoit encore campé à Courtray, n'auroit pas, si cela eût été vrai, détaché le maréchal de Boufflers avec une partie de sa cavalerie pour aller chercher des fourrages du côté de Tournay.

On apprit encore que la jeune comtesse de Chamilly ¹ avoit la petite vérole à Paris; accident bien fâcheux pour une personne aussi jeune et aussi belle qu'elle l'étoit.

On sut aussi que le marquis de Mirameuil ², capitaine de cavalerie, avoit acheté le régiment d'infanterie du maréchal de Boufflers ³.

A peu près en ce temps-là, le maréchal de Tourville, ayant fait l'embarquement de l'infanterie destinée pour la Catalogne, fit le trajet jusqu'à Palamos, où il débarqua dix bataillons; mais il fut

1. Fille du défunt Pomot, président au Grand Conseil, dont le père étoit mort sous-doyen des conseillers d'Etat et conseiller du conseil royal des finances.

2. Fils aîné du premier lit du marquis de Mirameuil, intendant de la généralité de Foucaine et ci-devant maître des requêtes et président au Grand Conseil.

3. Le Roi lui avoit rendu ce régiment après la mort de son neveu, auquel il l'avoit donné.

extrêmement surpris de trouver l'armée du Roi séparée dans des quartiers de fourrage, car cela n'avoit pas l'air d'une armée qui vouloit faire de grandes entreprises ¹.

Ce fut alors que le marquis de Sourches, grand prévôt de France, fut fort malade à Fontainebleau d'une fièvre continue qui lui dura dix-sept jours, mais enfin il s'en tira heureusement ².

18 octobre. — Le 18, les lettres d'Italie portèrent que le duc de Savoie avoit fait marcher ses troupes dans leurs quartiers d'hiver.

Ce fut en ce temps-là que le chevalier de Soissons ³, qui prenoit le titre de prince de Neufchâtel ⁴, épousa Mlle de Luxembourg, fille du maréchal du même nom.

Ce fut aussi alors qu'on vit arriver à la cour le commandeur de Genlis ⁵, maréchal de camp, lequel avoit été dépêché par le maréchal de Noailles, apparemment pour faire connaître au Roi les impossibilités qu'il trouvoit à faire le siège de Barcelone.

1. Les troupes de Catalogne étoient extrêmement diminuées par les maladies, surtout la cavalerie, qui étoit presque toute ruinée.

2. [Voici l'auteur a mis en vedette la note suivante : « Grande maladie de l'auteur commençant le 10 octobre, laquelle l'empêcha de pouvoir observer un ordre bien exact dans les dates des choses qui arrivèrent jusqu'au dernier de décembre. » Le soin que l'auteur prend de noter les incidents qui sont venus interrompre ou tout au moins gêner la rédaction de ses Mémoires, témoigne de l'exactitude et de la conscience qu'il mettoit à les écrire, et par conséquent de la confiance qu'ils méritent. — E. Pontal.]

3. Fils naturel du défunt comte de Soissons, prince du sang, qui avoit été tué à la bataille de Sedan portant les armes contre le Roi. Celui-ci étoit un vieux garçon qui avoit plus de soixante ans, et qui étoit borgne; mais de son côté, sa femme étoit aussi extrêmement laide, quoique de fort belle taille. — [Le chevalier de Soissons avoit été légitimé trois ans après sa naissance. Voy. sur lui notre note, p. 310. — Comte de Cosnac.] — [Il n'avoit que cinquante-quatre ans; la fille du maréchal de Luxembourg, née en 1666, avoit vingt-huit ans. — E. Pontal.]

4. Le jugement des contents des Suisses qui intervint quelque temps après, fit bien voir la vanité de ce titre que la duchesse de Nemours lui avoit fait prendre. — [Voir ci-dessous, p. 396-9. — E. Pontal.]

5. Dans sa jeunesse, il avoit porté la croix de Malte, et avoit fait ses caravanes sous le nom de chevalier de Betancourt, parce qu'il avoit un frère aîné qui s'appeloit le chevalier de Genlis, qui étoit capitaine de vaisseau; dans la suite, il avoit cessé de porter la croix, et tous ses frères aînés étant morts, à la réserve de l'archevêque d'Embrun et du capitaine de vaisseau, qui n'avoit pas voulu changer de nom, tout le bien de la maison étant tombé entre les mains de sa nièce, fille de son frère aîné, qui avoit épousé le marquis d'Harcourt, il s'étoit fait appeler le marquis de Genlis; mais, au ce temps-là, voyant qu'il n'avoit pas de bien à espérer de sa maison, et qu'il vouloit une commanderie de Malte qui le regardoit, il avoit fait ses vœux et pris la commanderie.

20 octobre. — Le 20 octobre, on eut nouvelle que Mlle de Chartres étoit morte. On apprit la mort de plusieurs autres personnes, comme de Fortia ¹, doyen des doyens des maîtres des requêtes, de la marquise de Torcy ², de de Riants ³, ci-devant procureur du Roi au Châtelet de Paris, et du chevalier du Mesnil ⁴, qui commandoit la première brigade des carabiniers, laquelle fut donnée aussitôt par le Roi au marquis d'Aubeterre ⁵, mestre de camp de cavalerie.

Ce jour-là, les lettres de Casal portoient que, malgré le blocus de cette place, le marquis de Crenan ⁶ avoit envoyé un parti, qui avoit enlevé des bestiaux aux portes de Trino sans aucune résistance, et sans que la cavalerie qui étoit à Villeneuve fit aucun mouvement. Elles ajoutoient que les habitants de Casal avoient fait demander aux ennemis une trêve de quelques jours pour pouvoir labourer et semer leurs terres, attendu que sans cela ils ne pouvoient pas payer les contributions, et que cela leur avoit été accordé. On sut aussi, par les mêmes lettres, que l'armée de Savoie étant séparée pour aller dans ses quartiers, les Espagnols retournoient dans le Milanois, et que le prince Eugène devoit venir aux environs de Casal, pour donner ordre d'en resserrer le blocus ou à le lever tout à fait.

22 octobre. — Le 22, on sut que les Turcs s'étoient retirés et avoient tiré par là l'armée de l'Empereur d'un grand embarras.

On apprit aussi que le marquis de Rochefort étoit extrêmement malade en Flandre.

1. Il étoit de meilleure maison que les gens de robe d'ordinaire, et il y avoit plusieurs familles de gentilhommes qui portoient son nom et ses armes, principalement en Provence, dont le marquis de Piles étoit le plus connu.

Le doyen des doyens des maîtres des requêtes est le plus ancien des doyens des quatre quartiers, et il a plusieurs prérogatives au-dessus des autres, dont la principale est de rapporter au Conseil assis et couvert.

2. Fille unique du défunt duc de Vitry.

3. Il étoit d'une famille de gentilshommes du Perche, dont une partie étoit dans la robe et l'autre dans l'épée.

4. Frère du malheureux du Mesnil, enseigne des gardes du corps, qui avoit été obligé de se retirer en Danemark, pour avoir été du combat du comte de Bois-David contre le marquis de Toiras. — [Ils étoient fils de du Mesnil, capitaine des gardes du prince de Conti pendant la Fronde. — *Comte de Cosnac.*]

5. Pour le dédommager en quelque manière de ne lui avoir pas donné son régiment à vendre lorsqu'on le fit chef de brigade des carabiniers.

6. Gentilhomme de Bretagne, qui étoit lieutenant des armées du Roi et commandoit depuis longtemps dans Casal.

24 octobre. — Le 24, on sut que les armées de Flandre, tant du Roi que des ennemis, étoient entièrement séparées, et que toutes les troupes marchaient dans leurs quartiers.

Ce fut ce jour-là qu'on apprit que la jeune princesse d'Espinoy étoit accouchée d'un fils.

27 octobre. — Le 27, le Roi partit de Fontainebleau avec toute la cour, et, après avoir diné au Plessis ¹, il alla coucher à Choisy, dans le dessein d'y séjourner deux jours.

29 octobre. — Le 29, on apprit, par les lettres de Casal, qu'on avoit pris un juif auprès de cette place, lequel venoit de Villeneuve, qui étoit un poste des Espagnols, et qu'on l'avoit trouvé saisi de trois petits pistolets, lesquels, au lieu de platine, avoient des ressorts comme ceux d'une montre pour mettre le feu, de sorte que le coup ne partoît qu'à l'heure qu'on le vouloit, à la manière des montres à réveille-matin ; qu'on croyoit que ç'avoit été le marquis de Leganez qui les avoit donnés à ce juif ² pour faire sauter les magasins de Casal, ce qui devoit s'exécuter la nuit du 16 ou 17, et que le prince Eugène étoit venu exprès avec le marquis de Leganez coucher à Frassineto.

30-31 octobre. — Le 30, le Roi vint de Choisy coucher à Versailles et s'y établir pour tout l'hiver ; et, le lendemain, on eut nouvelle que le maréchal de Tourville étoit arrivé à Toulon avec toute la flotte du Roi, à la réserve de deux ou trois barques chargées de quelques compagnies d'infanterie, lesquelles, ayant été écartées par le gros temps, ne purent aborder en Catalogne, et ne revinrent à Toulon que plus de huit jours après le corps de l'armée.

NOVEMBRE 1694

1^{er} novembre. — Le premier de novembre, le Roi fit ses dévotions à l'ordinaire, mais il ne toucha pas les malades des

1. Dans la maison de Prud'homme, ci-devant son valet de chambre barbier ordinaire, qui y avoit fait tout exprès bâtir un beau salon, afin que le Roi y pût manger plus à son aise, quand le Roi lui feroit l'honneur d'y venir, ce qui naturellement devoit arriver tous les ans au retour de Fontainebleau.

2. On dit depuis que ce juif avoit averti longtemps auparavant le marquis de Crenan, et qu'il s'étoit fait arrêter de concert avec lui.

écrouelles, à cause de sa goutte qui l'incommodoit encore. Après son dîner, il entendit la prédication de l'évêque d'Agen ¹. Ensuite, après avoir entendu vêpres, il fit la distribution de bénéfices. Il donna l'abbaye d'Espagne à Mme de Boisseleau ², et plusieurs autres petits bénéfices de peu de conséquence.

Le soir, le maréchal de Luxembourg arriva à Versailles, et il fut bientôt suivi de tous les autres officiers généraux de l'armée de Flandre qui n'avoient pas encore paru. On eut alors nouvelle que le marquis de Rochefort, après avoir été quelques jours sans fièvre, étoit retombé dans le même mal, et cette rechute étoit d'autant plus fâcheuse qu'on n'accusoit pas les médecins de Flandre d'être fort habiles.

3 novembre. — Le 3, on sut que le Roi avoit fait partir secrètement quatre personnes pour aller négocier la paix en différents endroits, c'est-à-dire du côté de Liège, du côté d'Allemagne et en Suisse, qui furent le conseiller d'Etat de Harlay ³, le comte de Crécy ⁴, l'abbé Morel ⁵ et Callières ⁶.

On eut, dans le même temps, nouvelle que les cantons des

1. [Note restée en blanc. L'évêque d'Agen étoit alors Jules Mascarou. -- E. Pontal.]

2. Sœur de Boisseleau, capitaine au régiment de Charleroy.

3. Il étoit homme d'esprit et pouvoit être propre à cet emploi, si néanmoins un homme qui ne s'étoit jamais mêlé de négociations pouvoit en être capable; mais il étoit bien appuyé de tous côtés, car il étoit gendre du chancelier de Boucherat et proche parent du premier président de Harlay et du comte de Pontchartrain, ministre et secrétaire d'Etat.

4. Dans les commencemens il se nommoit Verjus, et avoit regardé comme une grande fortune d'être secrétaire du cabinet du Roi; mais comme il avoit toute sa vie été dans les négociations d'Allemagne et qu'il servoit utilement le Roi, Sa Majesté lui avoit donné des emplois considérables en ces pays-là, et avoit jugé à propos qu'il prît le titre de comte de Crécy, qui convenoit mieux à la dignité de son ministère que celui de Verjus.

5. Conseiller au parlement de Paris et fils de Morel, maître de la chambre aux deniers du Roi; il avoit d'abord été commis du marquis de Eyonne, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, sous lequel il en avoit pris de bonnes teintures, que son esprit lui avoit fait cultiver pendant le ministère du marquis de Pomponne, qui l'avoit employé auprès de plusieurs princes d'Allemagne et d'Italie.

6. Gentilhomme de Normandie, qui avoit l'esprit capable de la négociation, comme il l'avoit fait voir lorsque le défunt prince de Comté l'avoit envoyé en Pologne pour y ménager les intérêts du défunt prince de Longueville, sur lequel ce prince avoit dessein de faire tomber le choix des Polonois pour être leur roi; car encore que Callières n'eût pas réussi, néanmoins on avoit été très content de sa conduite.

Suisses avoient jugé l'affaire de Neuchâtel, et déclaré que cette principauté n'étoit pas de nature à pouvoir être donnée.

5 novembre. — Le 5, le Roi étoit encore assez incommodé de la goutte, et on assuroit que la flotte de Russel hivernerait à Port-Mahon ¹ et à Carthagène ².

6-7 novembre. — Le 6, le maréchal de Lorga arriva à la cour, et, le lendemain, on parloit beaucoup d'un combat que le jeune marquis de Pleuvault ³ avoit fait à Paris contre des mousquetaires du Roi qui l'avoient insulté mal à propos, et, dans la suite, il fut assez malheureux pour être convaincu de duel et condamné par le parlement.

7 novembre. — Le 7, on apprit que Mme de Zurlauben ⁴ étoit morte à Paris de la petite vérole, étant grosse.

9 novembre. — Le 9, on sut que la duchesse de Bourbon étoit grosse, et ce n'étoit pas une joie pour elle ⁵, car elle avoit déjà trois enfants.

10 novembre. — Le 10, le prince, son époux, revint de Bourgogne avec le prince de Condé, son père.

11 novembre. — Le 11, le duc de Berry eut un accès de fièvre, mais il n'eut point de suites.

12 novembre. — Le 12, on parloit beaucoup du mariage du duc d'Albret ⁶ avec Mlle de Clérembault, mais on avoit déjà tant proposé de mariages pour elle, qui n'avoient pas réussi, qu'on commençoit à n'en croire plus aucun.

14 novembre. — Le 14, le maréchal de Noailles arriva à la cour, et n'y fut pas aussi bien reçu qu'on se l'étoit imaginé, parce qu'on s'en prenoit à lui des dépenses qu'on avoit faites pour le siège de Barcelone qu'on n'avoit pu entreprendre ⁷.

17 novembre. — Le 17, on apprit que le bailli de la Bretesche,

1. C'est la ville principale de l'île de Majorque. [Port-Mahon est dans l'île Minorque. — E. Pontal.]

2. Port d'Espagne qui fut fondé autrefois par les Castillinois.

3. Il étoit reçu en survivance de la charge de maître de la garde-robe de Monsieur, frère du Roi, et colonel du régiment d'infanterie de Chartres.

4. Sœur du comte de Sainte-Maure et nièce du défunt duc de Montausier.

5. Parce qu'elle aimoit à courre le cerf, et d'autres semblables divertissemens qui ne convenoient pas à une femme grosse.

6. Fils aîné du duc de Bouillon depuis la mort du prince de Turenne.

7. S'il y avoit de sa faute en cela, elle devoit bien au moins être récompensée par les services importants qu'il avoit rendus pendant la dernière campagne.

chef d'escadre des galères du Roi ¹, étoit mort à Marseille, et que le comte de Palfi, qui commandoit les troupes de l'Empereur en Italie, y étoit mort aussi dans la fleur de son âge. On ajoutoit que le prince Eugène de Savoie demandoit à commander en chef. et que, le duc d'Escalone ayant remis au roi d'Espagne la vice-royauté de Catalogne, Sa Majesté Catholique avoit nommé en sa place le comte de Castanaga, qui avoit été gouverneur des Pays-Bas.

18 novembre. — Le 18, on sut que le comte de Marsan étoit assez mal à Paris, et on parloit beaucoup à la cour d'un prétendu combat que le comte d'Albert ² avoit fait en sortant de la comédie, comme aussi de la révolte d'une compagnie de carabiniers, laquelle, étant en quartier à Dannemarie ³, avoit tué son capitaine, qui vouloit châtier quelques-uns des mutins; ce qui obligea le Roi d'y envoyer incessamment le marquis d'Aubeterre, de la brigade duquel étoit cette compagnie, avec ordre de l'investir de toutes parts, de la faire mettre en prison, de la juger au conseil de guerre et d'en faire bonne et brève justice. Le marquis partit, et, ayant assemblé les compagnies de sa brigade, il vint investir Dannemarie, comme il auroit fait une place des ennemis, prit tout ce qu'il trouva de cavaliers de la compagnie révoltée, les fit mettre en prison, leur fit faire leur procès, et les jugea dans le conseil de guerre. Il y en eut deux de pendus, qui tirèrent au billet avec les autres qui étoient tous condamnés comme eux; un brigadier fut envoyé aux galères, et le reste de la compagnie demeura en prison jusqu'à ce que le Roi en eût ordonné autrement; et on croyoit qu'il casseroit la compagnie, qu'il en feroit réincorporer les cavaliers dans leur régiment, et qu'il feroit tirer du même régiment une autre compagnie de carabiniers; mais les plus coupables ne furent point punis, car celui qui avoit tué le capitaine et cinq autres avoient eu la précaution de se sauver, peu de temps après avoir fait ce coup.

19 novembre. — Le 19, on sut que le marquis de Pomponne, ministre d'Etat, étoit encore retombé malade de la même fièvre qui le tourmentoit depuis si longtemps, et on apprit avec joie

1. [Note restée en blanc. — *E. Pontal.*]

2. [Louis-Joseph d'Albert, né le 1^{er} avril 1682 du second mariage du duc de Luynes avec Anne de Rohan-Montbazou. — Comte de Cosnac.]

3. Petite ville dans la Brie.

que le commerce avoit été permis pour trois mois entre la France et tous les autres royaumes de l'Europe, et qu'on voyoit déjà dans la rivière de Bordeaux un assez grand nombre de vaisseaux étrangers ¹.

22 novembre. — Le 22, on eut nouvelle que le Grand Général de Pologne et celui de Lithuanie ayant eu avis qu'un corps de soixante-dix mille Tartares et de cinq mille Turcs marchoit pour aller conduire à Kaminieck un convoi de quatre mille chariots, ils s'étoient assemblés, avoient marché aux ennemis, avoient fait passer la rivière du Dniester à un corps de cavalerie et de dragons, lesquels, après être passés à la nage, s'étoient retranchés devant les ennemis et avoient fait des batteries de quelques pièces de canon qu'on leur avoit envoyées dans des bateaux ; que les Turcs étoient venus les attaquer inutilement, parce qu'ils les avoient trouvés retranchés ; que les Grands Généraux avoient aussi passé la rivière avec le reste de l'armée ; qu'ils avoient attaqué les infidèles, lesquels s'étoient bien défendus, mais qu'après un combat de cinq heures, ils les avoient défaits, en avoient tué plus de cinq mille et avoient pris tout le convoi, dont chaque chariot étoit attelé de six bœufs, et que cette victoire n'avoit coûté aux Polonois que peu d'hommes, mais une grande quantité de chevaux.

Dans le même temps, on apprit que le Pape avoit levé des troupes assez considérables, et qu'il les avoit envoyées sur les frontières de son État de Ferrare pour s'opposer aux courses des troupes allemandes qui étoient en quartier d'hiver dans le Milanois, parce que, l'année dernière, elles avoient fait de grands désordres sur ses terres ; que les Espagnols avoient fait assurer Sa Sainteté qu'ils feroient vivre ces troupes allemandes dans une exacte discipline, et l'avoient suppliée de ne pas armer, mais que toutes leurs instances auprès d'elle avoient été inutiles, et qu'elle avoit jugé plus à propos d'avoir des troupes pour la sûreté de l'État ecclésiastique.

Les nouvelles qui vinrent alors de Venise portoient que l'armée de la République, jointe à celles du Pape, avoit pris la ville

1. Il eût été bien à souhaiter qu'on eût prolongé le temps de la liberté du commerce, et d'avoir le plaisir de voir comme autrefois trois ou quatre mille vaisseaux étrangers dans la Garonne, car c'étoit la destruction de la liberté du commerce qui avoit commencé à ruiner le royaume.

et le château de Chio, et, par ce moyen, s'étoit rendue maîtresse d'une des principales îles de l'Archipel.

Il commençoit aussi à courir un manifeste du duc de Savoie, dans lequel ce prince soutenoit qu'il étoit en droit d'appeler de la sentence d'interdit que le Pape avoit prononcée contre lui pour avoir accordé aux hérétiques dans ses Etats le libre exercice de leur religion.

On disoit encore, en ce temps-là, que la flotte de Russel iroit effectivement hiverner à Cadix, n'ayant pu s'accommoder à Port-Mahon, ni à Carthagène, et on ajoutoit que tous les bâtimens chargés de vivres qu'on avoit envoyés de Hollande et d'Angleterre pour la ravitailler, étoient arrivés à Cadix.

Les lettres qu'on recevoit alors de Suisse portoient que les commissaires des cantons étant allés, suivant la coutume, faire leurs visites dans les vallées qui sont au delà des montagnes, du côté de l'État de Milan, avoient reçu beaucoup de plaintes de leurs sujets, de ce qu'on leur avoit imposé plusieurs taxes pour les terres qu'ils avoient dans le duché de Milan, et que, sur ces plaintes, les commissaires avoient ordonné sur-le-champ qu'on imposât de pareilles taxes sur tous les sujets des Espagnols qui avoient des terres dans les vallées qui appartiennent aux Suisses.

Ce fut dans le même temps qu'on eut nouvelle que la Roche-Vesansay, capitaine de vaisseau du Roi, étoit revenu à la Rochelle. Il avoit été commandé, avec une frégate de vingt-cinq pièces de canon, pour aller escorter un vaisseau marchand qu'on envoyoit aux îles d'Amérique, et, l'ayant escorté jusqu'à l'endroit qui lui étoit marqué par ses ordres, il ne songeoit plus qu'à revenir à la Rochelle, quand il rencontra dans sa route six vaisseaux de guerre hollandois, dont le moindre étoit plus gros que le sien. Comme il étoit bon voilier, il crut qu'il pourroit s'échapper en faisant force de voiles, mais il se trouva trois des vaisseaux des ennemis aussi bons voiliers que le sien, qui le joignirent en peu de temps et l'attaquèrent de tous côtés. Cependant il fit un si grand feu de son canon et de sa mousqueterie, qu'après un assez long combat, ces trois vaisseaux se rebutèrent et le laissèrent aller. Il avoit déjà perdu son mât de hune, ce qui l'empêchoit de pouvoir faire diligence, et cela fut cause que les trois autres vaisseaux hollandois le joignirent et l'attaquèrent plus vigoureusement que les premiers; mais il se défendit avec la

même opiniâtreté et leur fit un si grand feu de mousquet, qu'ils jugèrent à propos de se retirer et de lui laisser paisiblement achever sa route jusqu'à la Rochelle, où il arriva blessé, aussi bien que la plupart de ses officiers.

23 novembre. — Le 23, on apprit que le marquis de Livry, premier maître d'hôtel du Roi, avoit acheté la belle maison du Raincy ¹, qu'il vouloit joindre à sa terre de Livry, qui en est voisine, espérant qu'en vendant sa maison de Livry sans revenu avec une lieutenance des chasses de sa capitainerie, il payeroit une partie de ce que lui avoit coûté le Raincy.

24 novembre. — Le 24, le Roi prit médecine pour essayer de guérir de sa goutte, qui l'incommodoit toujours.

25 novembre. — Le 25, on sut que le Roi avoit enfin donné au marquis de Gassion ² l'agrément d'acheter du marquis de Ségur ³ la sous-lieutenance des cheveu-légers d'Anjou, après lui avoir refusé divers autres emplois plus considérables, quoiqu'il fût petit-neveu du maréchal de Gassion.

Le même jour, on apprit que le Roi avoit donné le régiment de Leisler au baron de Sparre, gentilhomme Suédois, très bien fait et de grande naissance ⁴.

Le soir, il mourut à Paris un grand homme de bien qui s'appeloit Talon; il avoit été secrétaire du cabinet du Roi, son premier valet de garde-robe et intendant en Canada.

26 novembre. — Le 26, le comte de Toulouse fit ses sollicitations au parlement pour y être reçu en qualité de duc et pair, ayant acheté, l'été précédent, la duché de Damville de la princesse de Rohan.

27 novembre. — Le 27, on eut nouvelle que le prince

1. Cette maison, qui étoit à trois lieues de Paris, avoit été bâtie par un partisan qui n'y avoit rien épargné; et ensuite la princesse douairière palatine, mère de la princesse de Condé, l'avoit achetée, et enfin ses héritiers, qui ne savoient qu'en faire, la vendirent au marquis de Livry.

2. Fils du marquis de Gassion, président à mortier au parlement de Pau, lequel étoit neveu du maréchal de Gassion. Il avoit refusé d'abord un emploi que le Roi vouloit lui faire avoir, et depuis, le Roi lui avoit refusé tout ce qu'il avoit demandé.

3. Il avoit acheté la lieutenance des cheveu-légers d'Anjou auparavant que d'avoir un marchand pour la sous-lieutenance qu'il avoit, de sorte que, comme il avoit eu le pied emporté d'un coup de canon, et qu'il n'étoit plus en état de servir, il avoit sa lieutenance et sa sous-lieutenance à vendre tout à la fois.

4. Il étoit major du régiment de Fürstenberg.

d'Orange s'étoit embarqué pour la troisième fois, le 18, à Orange-Polder, le vent l'ayant déjà refusé deux fois et obligé de retourner à la Haye, et que cette fois le vent lui avoit été favorable pour son départ. Les mêmes lettres de Hollande portoient que le capitaine Jean Bart, qui étoit sorti de Dunkerque avec ses cinq vaisseaux, sur l'avis du départ du prince d'Orange, avoit trouvé une flotte de marchands d'Ecosse mouillée à Schowen; qu'il l'avoit attaquée et pris plusieurs vaisseaux; que les autres s'étoient à peine sauvés dans tous les ports du voisinage, et qu'un vice-amiral de Hollande, en ayant eu avis, l'avoit poursuivi avec dix vaisseaux de guerre.

On apprit, le même jour, que le prince Clément de Bavière, évêque de Liège, commençoit à faire parler de lui en chassant des emplois ceux qui les possédoient, et, qu'entre autres choses, il avoit exclu du conseil d'Etat tous ceux qui étoient de la cabale du grand doyen Méan ¹.

Ce fut encore dans le même temps qu'on apprit la mort de l'archevêque de Cambrai ², prélat d'un mérite extraordinaire, qui savoit se faire aimer de ses peuples et se faire estimer des troupes françaises, et qui servoit le Roi avec la même fidélité avec laquelle il avoit servi le roi d'Espagne dans le temps auquel il étoit encore son sujet.

28 novembre. — Le 28, on sut que le Roi avoit donné le gouvernement de Crest ³ au marquis d'Aubeterre, celui de Fougères ⁴ à la Bérange, et un autre à Beaujeu ⁵.

29 novembre. — Le 29, la grande nouvelle de la cour et de Paris étoit que le Roi avoit enfin résolu la capitation, c'est-à-dire

1. C'étoit celui qui avoit toujours été le plus opposé aux intérêts de la France, et qui avoit le plus contribué à l'élection du prince Clément.

2. Il s'appeloit messire Théodore de Bryas, et son père étoit mort gouverneur d'une place des Pays-Bas pour le roi d'Espagne.

3. Petite place en Dauphiné, dont le gouvernement pouvoit valoir deux mille livres de revenu; apparemment, le Roi le donnoit au marquis d'Aubeterre pour le dédommager de son régiment de cavalerie qu'il ne lui avoit pas laissé vendre lorsqu'on lui avoit donné une brigade de carabiniers.

4. Petit gouvernement en Bretagne, qui valoit trois à quatre mille livres de rente. La Bérange étoit un fort vieux officier, qui avoit été exempt des gardes du corps, maréchal des logis des cheval-légers de la garde, et étoit alors sous-lieutenant de gendarmerie. Ce nouveau gouvernement lui faisoit quatorze mille livres de rente des bienfaits du Roi.

5. Sous-lieutenant de gendarmerie. Son gouvernement étoit en Dauphiné, et fort médiocre. Il s'appeloit Nyons.

de lever un certain droit par tête sur tous ses sujets généralement, ce qui lui devoit produire plusieurs millions par an.

Le même jour, le Roi créa quatre directeurs généraux de cavalerie et autant d'infanterie, et, sous chacun d'eux, il créa deux inspecteurs ; il devoit y avoir un directeur général de cavalerie et un d'infanterie, avec leurs inspecteurs dans chaque grande armée du Roi, et il devoit avoir l'inspection des troupes, tant pendant le quartier d'hiver que pendant la campagne. Ceux que le Roi nomma pour remplir ces emplois furent :

Cavalerie.

FLANDRE.

Le comte de Bezons, directeur ¹.

Le marquis de Courtebonne ², inspecteur.

Le comte de Sousternon ³, inspecteur.

ALLEMAGNE.

Le comte du Bourg ⁴, directeur.

Le marquis de Montgommery ⁵, inspecteur.

Le chevalier de Romainville ⁶, inspecteur.

ITALIE.

Saint Sylvestre ⁷, directeur.

N^{***} ⁸, inspecteur.

N^{***} ⁸, inspecteur.

1. Ci-devant le chevalier de Bezons, maréchal de camp, qui s'étoit marié depuis peu. Il étoit fils de Bezons, conseiller d'Etat ordinaire.

2. Gentilhomme de Picardie, dont le père étoit lieutenant de roi de Calais. Il étoit brigadier de cavalerie.

3. Fils du frère aîné du P. de la Chaise, confesseur du Roi, et du comte de la Chaise, capitaine des gardes de la porte.

4. Gentilhomme de qualité de Bourgogne, qui avoit été mestre de camp du régiment de cavalerie du Roi ; il étoit maréchal de camp.

5. Gentilhomme de qualité de Normandie, qui étoit brigadier de cavalerie.

6. Gentilhomme de Normandie, brigadier de cavalerie.

7. Pauvre gentilhomme de Bresse, qui avoit été d'abord gouverneur du marquis de Vins, et qui avoit ensuite fait sa fortune par son mérite en servant dans la cavalerie. Il étoit lieutenant général.

8. [Les noms des inspecteurs et les notes qui s'y réfèrent sont restés en blanc ; Dangeau et Saint-Simon n'en indiquent qu'un, Cornuel de Villepion, le fils de la célèbre Mme Cornuel, dont l'auteur a noté la mort à la date du 7 février 1694 (Voir ci-dessus, p. 307). — E. Pontal.]

CATALOGNE.

Le comte de Coigny ¹, directeur.
 Le marquis du Cambout ², inspecteur.
 N^{***} ³, inspecteur.

Infanterie.

FLANDRE.

Le comte d'Artagnan ⁴, directeur.
 Caraman ⁵, inspecteur.
 Surbeck ⁶, inspecteur.

ALLEMAGNE.

Le marquis d'Huxelles ⁷, directeur.
 Le comte de Chamarande ⁸, inspecteur.
 Le chevalier de Vaudrey ⁹, inspecteur.

ITALIE.

Le comte de Larrey ¹⁰, directeur.

1. Gentilhomme de Normandie, qui avoit épousé une sœur du comte de Matignon; il étoit lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de Caen.

2. Gentilhomme de Bretagne, de même maison que le duc de Coislin; il étoit brigadier de dragons.

3. [Nom et notes restés en blanc. — *E. Pontal.*]

4. Gentilhomme de Béarn. Il étoit major du régiment des gardes, maréchal de camp, gouverneur d'Arras et lieutenant général pour le Roi en Artois.

5. Second fils du célèbre Riquet, partisan de Languedoc; il étoit capitaine au régiment des gardes et brigadier d'infanterie.

6. Colonel suisse et brigadier d'infanterie; il avoit été major du régiment des gardes suisses.

7. Gentilhomme de qualité de Bourgogne; il étoit lieutenant général et commandant en Alsace, et il avoit été colonel du régiment Dauphin d'infanterie et gouverneur de Mayence.

8. Gentilhomme de Lyonnais, qui étoit brigadier d'infanterie. Il avoit d'abord été premier valet de chambre du Roi, et ensuite premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine en survivance de son père, qui lui avoit aussi fait donner le gouvernement de Phalsbourg qu'il avoit; il étoit colonel du régiment de la Reine.

9. Gentilhomme de Franche-Comté, lequel, après avoir été chanoine de Besançon, étoit devenu en cinq ou six ans de temps colonel, brigadier et inspecteur d'infanterie, pour avoir reçu un grand nombre de blessures au siège de Coni.

10. Fils de Lenet, domestique du défunt prince de Condé; il étoit de

Le comte de Chamilly ¹, inspecteur.

N^{***} ², inspecteur.

CATALOGNE.

Le commandeur de Genlis, directeur.

Nanclas ³, inspecteur.

N^{***} ⁴, inspecteur.

30 novembre. — Le 30, on sut que l'évêque de Laon, frère du duc d'Estrées, étoit extrêmement malade, à Paris, de la goutte remontée, et qu'il y avoit peu d'espérance pour sa vie.

On apprit aussi, ce jour-là, deux mariages : le premier, qui devoit déjà être fait, étoit celui du jeune marquis de Grignan ⁵, mestre de camp de cavalerie, avec Mlle de Saint-Amand, et l'autre, qui se devoit bientôt faire, étoit celui du jeune marquis de Caderousse ⁶ avec Mlle de Montbrun.

DÉCEMBRE 1694

1^{er} décembre. — Le premier de décembre, la princesse de Conti accoucha heureusement d'un fils, et tout le monde en eut une extrême joie, à cause de la vénération toute particulière qu'on avoit pour le prince de Conti.

2 décembre. — Le 2, on sut que l'évêque de Laon étoit mort le jour précédent à onze heures du soir, et il fut extrêmement regretté, à cause que c'étoit un très bon évêque ⁷.

Bourgogne et s'étoit poussé dans l'infanterie, et, par son mérite, il étoit parvenu jusqu'à être lieutenant général et gouverneur de Mont-Dauphin.

1. Gentilhomme de Bourgogne, gouverneur de Dijon et brigadier d'infanterie.

2. [D'après Saint-Simon et Dangeau, le second inspecteur de l'infanterie en Italie étoit Charoigne. — *E. Pontal.*]

3. C'étoit un Gascon, qui avoit été lieutenant-colonel du régiment de Vaubecourt, et qui étoit brigadier d'infanterie et gouverneur de Palomos.

4. [Nom et note restés en blanc. — *E. Pontal.*]

5. Fils du marquis de Grignan, lieutenant général pour le Roi en Provence; sa femme étoit fille d'un homme d'affaires.

6. Gentilhomme du comtat d'Avignon, dont le père étoit duc du Pape. Cette Mlle de Montbrun qu'il épousoit étoit une damoiselle de qualité du Dauphiné.

7. [Jean d'Estrées, dont il est ici question, tenait l'évêché de Laon de son oncle, le cardinal d'Estrées. Il étoit dans sa quarante-deuxième année. — *E. Pontal.*]

3 décembre. — Le 3, on assuroit que le Roi ayant été instruit du combat du comte d'Albert, et su que ç'avoit été contre Reignac, ci-devant gouverneur de Huy, qu'il avoit tiré l'épée, leur avoit fait ordonner à l'un et à l'autre d'aller se remettre dans les prisons de la Conciergerie.

On sut encore que la jeune marquise de Pomponne étoit accouchée d'une fille.

On apprit, le même jour, que le maréchal de Bellefonds étoit à l'extrémité au château de Vincennes, où il s'étoit retiré depuis la mort de Madame la Dauphine ¹, et qu'on croyoit que son mal n'étoit que la goutte remontée, qui avoit été aigrie par les eaux de Bourbon, qu'il avoit prises l'automne dernière.

4 décembre. — Le 4, on sut que le roi d'Espagne avoit fait toucher cinq cent mille écus à l'amiral Russel pour aider à la subsistance de sa flotte, et qu'il lui avoit envoyé une épée enrichie de diamants, mais que cet amiral n'avoit pas témoigné faire grand cas de ce présent.

Les mêmes lettres d'Espagne portoient que le roi de Maroc avoit entrepris le siège de Ceuta, et que les Espagnols essayoient d'y jeter du secours.

On sut aussi, par les lettres de Portugal, qu'il y étoit arrivé un neveu du roi de Maroc, lequel, ayant été maltraité par son oncle, s'étoit jeté dans un vaisseau portugais et étoit venu à Lisbonne, mais qu'il avoit déclaré qu'il ne vouloit point changer de religion.

5 décembre. — Le lendemain, on apprit que le maréchal de Bellefonds étoit mort le soir précédent, et il fut regretté de tous les gens de bien.

6 décembre. — Le 6, on sut que le prince Ferdinand de Fürstenberg ², brigadier d'infanterie, étoit à l'extrémité, et qu'on ne croyoit pas qu'il en pût réchapper.

7 décembre. — Le 7, le nouvel ambassadeur de Venise, nommé Erizzo, eut sa première audience du Roi, et il y vint en habit à manteau. Les courtisans le regardèrent avec curiosité, à cause de l'aventure surprenante qui lui étoit arrivée. Son père l'avoit déshérité par son testament et avoit donné tout son bien à l'hôpital de Venise, en cas qu'il vint jamais à porter la perruque.

1. Il étoit son premier écuyer.

2. Neveu du cardinal de Fürstenberg, qui étoit un très honnête garçon.

Il n'avoit pas eu de peine à obéir aux dernières volontés de son père, avant qu'il fût nommé à l'ambassade de France; mais aussitôt que la République l'eut nommé pour cet emploi, il alla trouver le sénat et le supplia de le vouloir dispenser de la clause du testament de son père, qui le déshéritoit en cas qu'il portât la perruque, parce qu'il étoit presque chauve; mais le sénat ne voulut point lui donner cette dispense, et il fut obligé d'aller trouver les administrateurs de l'hôpital, auxquels il offrit deux mille écus pour avoir permission de porter la perruque, sans encourir la peine de l'exhérédation. Les administrateurs ne voulurent pas y consentir, et il fut obligé de retourner au sénat, où il représenta qu'il n'étoit pas à propos pour les intérêts de la République que le ministre qu'elle envoyoit en France, où tout le monde portoit perruque, y fût d'une manière qui le rendit ridicule et méprisable, et il supplia le sénat de le décharger de l'ambassade de France, ou de lui permettre d'y paroître dans un état convenable au service de la République. La chose ayant été mise en délibération, le sénat ordonna qu'il lui seroit permis de prendre la perruque le jour auquel il mettroit le pied sur les terres de France, mais qu'il seroit obligé de la quitter le même jour qu'il en sortiroit.

8 décembre. — Le 8, on sut que le jeune abbé de Lorraine, frère du duc d'Elbeuf, avoit quitté l'habit ecclésiastique ¹, que le Roi lui avoit fait donner un brevet de garde-marine, et qu'il avoit pris le chemin de Toulon.

9 décembre. — Le 9, les nouvelles d'Italie portoient que le prince de Commercy avoit été choisi pour commander les troupes allemandes en Italie à la place du comte de Palfi. On sut aussi, par les lettres de Pologne, que la duchesse de Bavière, fille du roi de Pologne, étoit partie de Varsovie le 13 de novembre, qu'elle alloit passer par Berlin, où l'électeur de Brandebourg se préparoit à la recevoir magnifiquement, et que ses frères, les princes Alexandre et Constantin, qui devoient la suivre dans les Pays-Bas, avoient contremandé leurs équipages, qui étoient déjà en chemin, et ne partiroient de Pologne qu'au printemps.

10 décembre. — Le 10, on eut nouvelle que le prince d'Orange étoit arrivé à Londres, qu'il y avoit fait une harangue,

1. Il fit bien, car il n'y étoit guère propre.

dans laquelle il s'étoit fort applaudi d'avoir empêché les desseins de la France pendant la dernière campagne ; mais que cette harangue n'avoit pas été trop agréable aux Anglois ¹, parce qu'ils s'étoient attendus à lui voir faire des exploits plus considérables avec les prodigieuses forces de mer et de terre qu'il avoit, et que d'ailleurs il leur demandoit de nouvelles levées d'argent ; que le Parlement avoit remis à huitaine la délibération sur sa harangue, et que ce prince avoit cependant prorogé le parlement d'Ecosse, afin qu'il ne se tint pas dans le même temps que celui d'Angleterre.

Le bruit couroit alors que Brenner, commissaire général de l'Empereur en Italie, y étoit mort, et que le prince Eugène de Savoie étoit dans le Mantouan pour donner ordre à la subsistance des troupes.

11 décembre. — Le 11, on apprit que le Pape et les cardinaux avoient agréé l'élection du prince Charles de Lorraine pour l'évêché d'Olmütz ; que le prince Eugène se disposoit à faire le voyage de Vienne pour solliciter l'Empereur d'envoyer un plus grand nombre de troupes en Italie, et que le duc de Savoie avoit mis des troupes en quartier d'hiver dans des terres qui dépendoient en fief de l'Église de Rome.

12-13 décembre. — Le 12, on sut que le comte de Sousternon avoit été nommé par le Roi pour être capitaine des gardes du comte de Toulouse ; et, le lendemain, on apprit la mort d'Erlach ², lieutenant général des armées du Roi, colonel d'un régiment suisse et capitaine dans le régiment des gardes de la même nation.

14 décembre. — Le 14, on sut que le marquis des Clos, gentilhomme de Bretagne ³, avoit eu l'agrément d'acheter le régiment

1. Ils ne laissèrent pas néanmoins de lui donner autant de millions qu'il leur en demanda.

2. C'étoit un des plus braves officiers de son temps, mais il y avoit longtems qu'il ne servoit plus, étant accablé de goutte. — [Il étoit fils du comte d'Erlach, gouverneur de Brisach, nommé maréchal de France, sans qu'il l'ait jamais su, trois jours avant sa mort, à la suite de laquelle la maréchale de Guébriant s'empara de Brisach par un stratagème. — Voy. nos *Souvenirs du règne de Louis XIV.* — Comte de Cosnac.]

3. Il s'appeloit naturellement le baron des Clos ; mais la qualité de baron n'étant plus à la mode, il avoit pris celle de marquis. Il étoit parent de la maison de Coislin, et ce fut le chevalier de Coislin qui, par l'entremise de son ami Chamlay, lui procura cet agrément, qu'on avoit refusé à bien d'autres de meilleure maison que lui.

de cavalerie du marquis de Noailles, dont il n'avoit plus besoin depuis qu'il étoit devenu maréchal de camp.

Il couroit alors un assez plaisant bruit au sujet de des Cures, maréchal des logis de l'armée. Après la bataille de Fleurus, on ne l'avoit pu retrouver ni entre les vivants ni entre les morts, et, comme il n'y avoit point encore alors de cartel ¹ fait en Flandre, on n'avoit pas pu savoir s'il avoit été fait prisonnier par les ennemis; tout le monde avoit donc cru qu'il étoit mort, et comme il y avoit plus de quatre ans que cela étoit arrivé, sa femme, sur la bonne foi du bruit public, s'étoit remariée et avoit des enfants de son second mari. Mais on prétendoit qu'il étoit venu une lettre de des Cures, par laquelle il mandoit qu'il avoit été fait prisonnier à Fleurus, et que, n'ayant point été réclamé, les Hollandois l'avoient fait mener avec plusieurs autres prisonniers à Batavia, dans les Indes orientales, où on le faisoit travailler à cultiver des cannes à sucre et plusieurs autres épiceries; il prioit qu'on le retirât au plus tôt de cette captivité.

15 décembre. — Le 15, on sut que Cheviré², capitaine au régiment des gardes, étoit mort à Paris assez brusquement, et il fut fort regretté, parce que c'étoit un très ancien et très brave officier.

On apprit, en même temps, que la comtesse de Brionne étoit assez dangereusement malade, et que le jeune d'Aguesseau³, avocat général au parlement de Paris, avoit épousé Mlle d'Amboille⁴, dont le père étoit mort intendant de Lyonnais.

16 décembre. — Le 16, on eut nouvelle que du Bourg, maréchal de camp⁵, qui commandoit en Languedoc, y étoit mort de choléra-morbus, et on sut que la marquise d'O avoit encore fait une nouvelle fausse couche.

On apprit encore que le marquis de Presle-Nicolay avoit vendu le régiment d'Auvergne au comte de Chavigny, lequel avoit donné le petit régiment qu'il avoit à un de ses frères, lequel avoit jusqu'alors fait le métier d'ingénieur.

1. C'est proprement une convention entre deux armées ennemies, par laquelle il est réglé combien chaque officier payera de rançon.

2. Gentilhomme du pays nantois, qui avoit autrefois été capitaine de grenadiers dans le régiment de Navarre.

3. Fils du conseiller d'Etat du même nom. Ce jeune homme s'étoit acquis en très peu de temps une merveilleuse réputation au parlement.

4. Son père étoit frère aîné de d'Ormesson, intendant de Rouen.

5. Il avoit été nourri page du défunt maréchal d'Humières.

17 décembre. — Le 17, on apprit que le Roi avoit donné au comte d'Ayen, fils aîné du maréchal de Noailles, le régiment de cavalerie de ce maréchal, qu'on avoit appelé jusqu'alors le régiment de Noailles-Duc pour le distinguer du régiment du marquis de Noailles.

18 décembre. — Le 18, on disoit que le conseiller d'Etat de Harlay revenoit sans en pouvoir douter, et que toutes les négociations de paix étoient absolument rompues.

19 décembre. — Le 19, on sut que le Roi avoit donné le régiment d'Erlach à Manuel, qui en étoit lieutenant-colonel, et qui ne l'auroit peut-être pas obtenu, si le Roi avoit pu le donner à un autre sans choquer le canton de Berne ¹.

20 décembre. — Le 20, on vit arriver à la cour le maréchal de Tourville, et on y apprit que le Pelletier, président au mortier du parlement de Paris, épousoit, en secondes noces ², Mlle le Mairat de Verville ³, qui devoit avoir un jour plus d'un million de bien.

21-22 décembre. — Le 21, le comte de Toulouse prêta entre les mains du Roi les deux serments d'amiral et de gouverneur de Guyenne ⁴, et, le lendemain, il alla prendre sa séance au siège de l'amirauté et prêter au parlement le serment pour le gouvernement de Guyenne avec le duc du Maine, qui le prêta aussi pour le gouvernement de Languedoc.

Le même jour, on apprit qu'en vingt-quatre heures de temps les ennemis avoient assemblé vingt mille hommes en Flandre aux environs de Dixmude et de Deinse, mais que ces troupes s'étoient séparées sans rien entreprendre; ce qui faisoit croire qu'ils n'avoient eu d'autre dessein que de faire un essai pour voir si leurs troupes étoient capables de s'assembler brusquement, en cas que les Français attaquassent quelqu'une de ces places.

1. Le canton de Berne étoit tout calviniste, et le vieil Erlach y avoit levé son régiment, qui, par conséquent, étoit tout composé de soldats et d'officiers calvinistes; ainsi le canton n'auroit pas trouvé bon que le Roi eût donné le régiment à un officier catholique, et les Bernois étoient trop fiers pour souffrir qu'on l'eût donné à un homme qui n'eût pas été de leur canton.

2. Il avoit épousé en premières noces Mlle de Rochambault, qui étoit une damoiselle de Bretagne extraordinairement riche.

3. Son père, qui venoit de mourir, étoit conseiller honoraire au Grand Conseil.

4. Il donna aux officiers de la chambre du Roi pour ses deux serments deux mille louis d'or à quatorze livres la pièce qui valoient vingt-huit mille livres.

On sut alors que le Roi avoit donné le gouvernement du fort des Bains en Roussillon au chevalier de Palières, ci-devant premier capitaine du régiment du Roi d'infanterie.

23 décembre. — Le 23, le Roi fit la promotion des charges des galères qui étoient vacantes, et donna les deux galères qui n'avoient point de capitaines au chevalier de Valence ¹ et à N^{***} ².

24 décembre. — Le 24, le Roi fit ses dévotions et toucha les malades des écrouelles, quoiqu'il fût encore assez incommodé de sa goutte.

Après son dîner, il alla entendre les vêpres, et ensuite il fit la distribution des bénéfices, dont le nombre mérite bien qu'on en mette ici une liste.

Liste des bénéfices.

L'évêché de Laon, à l'abbé de Roussillon ³.

L'abbaye de Préaux, à l'abbé d'Estrées ⁴.

L'abbaye de Saint-Valery, à l'abbé de Fénelon ⁵.

L'abbaye de la Couture, à l'abbé de Chamilly, le jeune ⁶.

L'abbaye de Conches, à l'abbé d'Auvergne ⁷.

L'abbaye de Saint-Lô, à l'abbé de Langle ⁸.

L'abbaye d'Absie, à l'abbé le Roultz ⁹.

L'abbaye de Corbigny, à l'abbé Pucelle ¹⁰.

1. [La note est restée en blanc. — *E. Pontal.*]

2. [D'après Dangeau, celui qui obtint une galère avec le chevalier de Valence fut un capitaine en second nommé Manse le Vidale, neveu d'un vieux chef d'escadre du même nom. — *E. Pontal.*]

3. Frère du marquis de Roussillon, ci-devant mestre de camp du régiment de la Reine, et du comte de Clermont, guidon des gendarmes du Roi. C'étoit des gentilshommes de Dauphiné, de la maison de Clermont-Tonnerre.

4. Fils du maréchal du même nom et ambassadeur pour le Roi en Portugal.

5. Précepteur du duc de Bourgogne et des princes, ses frères; c'étoit un gentilhomme de la Marche.

6. Frère du comte de Chamilly, inspecteur d'infanterie, et du chevalier de Chamilly, colonel d'infanterie. Ils étoient fils du défunt comte de Chamilly, lieutenant général des armées du Roi.

7. Second fils du comte d'Auvergne. Il étoit chanoine de Strasbourg.

8. Précepteur du comte de Toulouse.

9. Aumônier du Roi, qui étoit fils d'un doyen de la grand'chambre du parlement de Paris. Cette abbaye étoit chargée de six mille livres de pension pour un frère du marquis de Châteauneuf.

10. Conseiller à la troisième chambre des enquêtes du parlement de Paris et neveu du maréchal de Catinat.

- L'abbaye de Gimont, à l'abbé du Bourg ¹.
 L'abbaye de Cherlieu, à l'abbé de Moncley ².
 L'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, à l'abbé Petit ³.
 L'abbaye de Nartes, à l'évêque de Lodève ⁴.
 L'abbaye de Brenon, à l'abbé de Vaurouy, le cadet ⁵.
 L'abbaye de Bonnevaux, à l'abbé le Pilleur ⁶.
 L'abbaye de Bellestoille, à l'abbé de Verneuil ⁷.
 L'abbaye de Ksou, à l'abbé de Saint-André ⁸.
 L'abbaye de la Frenade, à l'abbé Moreau ⁹.
 L'abbaye de Saramon, à l'abbé d'Urfé ¹⁰.
 L'abbaye de Quincy, à l'abbé de Marmiesse ¹¹.
 L'abbaye de Bouchet, à l'abbé de Boisgibault ¹².
 L'abbaye de la Clarté, à l'abbé Hémar ¹³.
 L'abbaye de Bellosanne, à l'abbé d'Argenlieu ¹⁴.
 L'abbaye de Geneston, à l'abbé de Montmorency ¹⁵.
 L'abbaye du Trésor, à Mme de Roncherolles ¹⁶.

25 décembre. — Le 25, le Roi distribua les emplois qui étoient vacants dans son régiment des gardes, et il donna la

1. Frère de du Bourg, maréchal de camp, qui venoit de mourir.
2. Frère du comte de Moncley, qui avoit acheté le régiment de Périgueux du marquis de la Luzerne. C'étoient des gentilshommes de Franche-Comté.
3. Conseiller en la grand'chambre du parlement de Paris. Il rendoit un bénéfice qu'on vouloit unir à la mense (revenu) de l'abbaye royale de Saint-Cyr.
4. Il s'appeloit de Chambonas et étoit un gentilhomme de Languedoc. Il rendoit un bénéfice pour unir à l'évêché d'Alais.
5. Fils d'un conseiller au parlement de Paris; il avoit eu deux frères lieutenants au régiment des gardes.
6. Frère d'un trésorier de la maison du Roi.
7. Frère de Verneuil, gentilhomme ordinaire du Roi, ci-devant écuyer de Madame la Dauphine.
8. Gentilhomme de Dauphiné.
9. Fils du nourricier de Monseigneur.
10. Frère cadet de l'évêque de Limoges et frère aîné du marquis d'Urfé, menin de Monseigneur.
11. Ci-devant chapelain du Roi. Il rendoit un bénéfice de nomination royale pour joindre à la Sainte-Chapelle de Vincennes.
12. Petit-neveu du défunt marquis de Feuquières. Sa mère s'étoit convertie de la religion calviniste.
13. Chanoine de Sens, parent de Chamlay.
14. Gentilhomme de bonne maison de Picardie, doyen de l'église cathédrale de Soissons.
15. Fils du défunt marquis de Fosseuse. Il étoit l'aîné de toute la maison de Montmorency, et cependant il n'avoit pas de pain.
16. Damoiselle de bonne maison de Normandie.

compagnie de Chevire à la Fond ¹, qui étoit premier aide-major ; son aide-majorité à Saint-Paul ², qui étoit lieutenant ; sa lieutenance à Sainte-Fère, qui étoit sous-lieutenant ³ ; sa sous-lieutenance à Kerhervé ⁴, qui étoit enseigne des grenadiers, et l'enseigne des grenadiers à Duret ⁵, qui étoit enseigne de la Colonelle.

26 décembre. — Le 26, on sut que la marquise de Maintenon étoit malade d'un grand rhume avec une fièvre assez forte, et qu'elle avoit été obligée de se faire saigner.

Ce fut ce jour-là que le maréchal de Lorge prêta entre les mains du Roi le serment pour le gouvernement de Lorraine.

27 décembre. — Le 27, le mal de la marquise de Maintenon continuant, on la fit saigner une seconde fois.

On disoit alors que la duchesse du Maine étoit grosse ; et on eut nouvelle que le duc de Parme étoit mort de maladie ⁶.

28 décembre. — Le 28, le bruit courroit que la reine douairière d'Angleterre ⁷ étoit morte, et ç'auroit été une perte pour le Roi, car elle avoit été toujours fort attachée à ses intérêts.

29 décembre. — Le 29, on vit paroître à la cour le conseiller d'État de Harlay, et, deux jours après, on y vit arriver Callières.

30 décembre. — Le 30, on sut que le Roi avoit trouvé bon que le duc de Gramont se démit de sa duché entre les mains de son fils, le comte de Guiche, et que Sa Majesté avoit accordé au comte d'Ayen la survivance de la lieutenance générale de Guyenne, que son père, le maréchal de Noailles ⁸, possédoit en titre.

31 décembre. — Le dernier jour de l'année, le maréchal de

1. Il étoit d'une famille de Paris, et le plus ancien lieutenant du régiment des gardes.

2. Gentilhomme de Dauphiné.

3. Gentilhomme d'Auvergne. [La page qui se termine ici dans le manuscrit porte encore au bas de la marge de gauche la mention *J. Delobel scripsit*, déjà relevée plus haut. — *E. Pontal.*]

4. Gentilhomme de Basse-Bretagne.

5. Il étoit d'une famille de Paris.

6. Ou peut-être du chagrin qu'il avoit de voir les Impériaux maîtres de ses États.

7. Princesse de Portugal, et elle s'y étoit retirée depuis quelque temps. C'étoit une princesse de grand mérite.

8. Il avoit eu longtemps envie de la vendre, mais n'ayant trouvé personne qui lui en pût donner de l'argent, il avoit pris le parti d'en demander la survivance pour son fils.

Luxembourg, qui se portoit bien le soir d'auparavant, se trouva tellement attaqué d'une inflammation de poumon, que, dès ce moment, la plupart des médecins le condamnèrent: On ne peut point s'imaginer quel fut le concours des courtisans et des officiers à son appartement, et certainement on ne pouvoit mieux faire connoître que par ces empressements jusqu'où alloit l'estime que le public avoit pour lui, et combien il le croyoit nécessaire à l'État.

Le même jour, on sut que le Roi avoit donné une abbaye régulière de l'ordre de Saint-Augustin ¹ au second fils du marquis de Châteauneuf ², secrétaire d'État, lequel étoit religieux du même ordre.

On apprit aussi que la duchesse du Maine avoit un mal assez considérable, qui lui avoit fait ouvrir le sein, ce qui paroissoit être dangereux.

La dernière nouvelle de l'année fut que Besnard de Rezay, conseiller d'État ordinaire, avoit eu une espèce d'attaque d'apoplexie; chose très fâcheuse pour un homme qui avoit plus de soixante-douze ans.

JANVIER 1695

1^{er} janvier. — Le premier jour de janvier, le Roi tint chapitre de l'Ordre du Saint-Esprit et y proposa les deux princes Alexandre et Constantin, enfans puînés du roi de Pologne; ensuite de quoi se fit la marche ordinaire des chevaliers et commandeurs du même Ordre jusqu'à la chapelle du Roi, où il entendit avec eux la grand'messe, qui fut célébrée par l'évêque d'Orléans ³.

Comme la maladie du maréchal de Luxembourg augmentoit à vue d'œil, quoiqu'on l'eût saigné quatre fois, on envoya chercher Caretti ⁴, et Monsieur, frère du Roi, l'obligea de lui donner de ses remèdes.

1. Elle étoit en Poitou et valoit douze mille livres de rente.

2. Comme Dieu ne lui avoit pas donné assez d'esprit pour pouvoir paroltre dans le monde, on avoit jugé à propos de le reléguer dans un cloître.

3. Frère cadet du duc de Coislin.

4. Italien qui s'étoit rendu célèbre par la guérison de diverses maladies dangereuses.

2 janvier. — Le 2, il reçut Notre-Seigneur pour viatique à six heures du matin, après avoir fait une confession générale au P. Bourdaloue, jésuite ¹, et toute la journée on le regarda comme un homme qui ne pouvoit point passer la nuit.

On sut, ce jour-là, que le Roi avoit donné une pension de trois mille livres à d'Escluseaux ², intendant de la marine à Brest, et que les médecins avoient jugé à propos de faire saigner la duchesse du Maine, ce qui avoit fait cesser sa grossesse prétendue.

Le même jour, les lettres de Ratisbonne portoient que tous les corps de l'Empire avoient fait aux ministres du Roi des propositions pour la paix tellement déraisonnables qu'il ne falloit pas songer à entrer dorénavant en aucune négociation.

On sut alors que le marquis de Bar, gouverneur d'Amiens, étoit mort à Paris, âgé de quatre-vingt-huit ans; mais son gouvernement ne devoit pas donner beaucoup d'envie aux prétendants, car il étoit chargé d'un brevet de cent mille écus pour la famille du défunt.

3-4 janvier. — La nuit du 2 au 3, les douleurs de poitrine du maréchal de Luxembourg s'apaisèrent ³, et il dormit quatre ou cinq heures. Le matin, il se trouva dans une assez grande tranquillité, il dicta son testament ⁴ et donna ordre à ses affaires; l'après-dinée, tout le monde le crut guéri, et on vit des processions de gens aller se réjouir avec sa famille; mais, sur les six heures du soir, il lui prit un redoublement, et il fut plus mal que jamais pendant toute la nuit, et, après avoir eu de la connaissance presque jusqu'au dernier soupir, il mourut le 4, entre sept et huit heures du matin.

Le Roi parut fort touché de sa mort, et le public le regretta autant qu'il le méritoit par ses grandes qualités guerrières, et autant que la nécessité de la conjoncture présente faisoit connoître combien un semblable général étoit utile pour l'opposer à

1. Il étoit de Bourges et le plus célèbre prédicateur de son temps; il étoit aussi très grand directeur, et on l'appeloit ordinairement pour assister les mourants qui paroissent avoir plus de besoin d'un homme entendu et vigoureux.

2. Il falloit que le Roi fût bien content de lui pour lui donner une pension dans la conjoncture d'alors où l'argent étoit si rare.

3. Les médecins disoient que Caretti lui avoit donné de l'opium.

4. Ce fut son fils, le duc de Montmorency, qui l'écrivit sous lui.

des ennemis dont il étoit la terreur, malgré toutes leurs forces.

Le même jour, on l'ouvrit, et on lui trouva toute la poitrine remplie de sang, quoique les veines en fussent remplies, ce qui fit croire qu'on l'auroit tiré d'affaire si on l'avoit beaucoup saigné, comme Fagon, premier médecin du Roi, le vouloit.

L'après-dînée, le maréchal de Villeroy eut deux audiences du Roi dans son cabinet; et, depuis ce moment, les courtisans ne doutèrent plus qu'il ne fût capitaine des gardes.

5 janvier. — Le 5 au matin, on apprit que la princesse de Rohan ¹ étoit accouchée d'une fille; et le soir, tout le monde sut que le maréchal de Villeroy avoit la charge de capitaine des gardes du maréchal de Luxembourg et que le Roi lui avoit donné un brevet de cinq cent mille livres ² sur cette charge.

6 janvier. — Le 6, la marquise de Maintenon fut saignée pour la seconde fois, à cause que son rhume et son insomnie continuoient toujours.

La comtesse de Pontchartrain continuoit aussi dans sa mauvaise santé, et il y avoit bien des gens qui croyoient qu'elle auroit de la peine à se tirer d'affaire.

Le même jour, le Roi donna au duc de Montmorency le logement du défunt maréchal, son père; mais, ne pouvant se résoudre à être tous les jours dans la chambre où il l'avoit vu mourir, il l'échangea contre celui du duc de Montfort, son beau-frère, lequel ensuite l'échangea encore contre celui du duc de Gramont ³.

On apprit encore que l'abbesse du Port-Royal, sœur de l'archevêque de Paris, étoit morte, et que le Roi avoit donné l'abbaye à sa nièce ⁴.

Le soir, on porta le corps du maréchal de Luxembourg à l'église paroissiale de Versailles, où le maréchal de Noailles ⁵ le

1. Fille du duc de Ventadour, laquelle ayant épousé en premières noces le prince de Turenne, fils aîné du duc de Bouillon et reçu en survivance de la charge de grand chambellan de France, s'étoit remariée au prince de Rohan, fils du prince de Soubise.

2. Pareil à celui qu'il payoit au duc de Montmorency, qui prit peu de jours après le nom de duc de Luxembourg.

3. Il étoit dans une aile du château tout opposée à celle où étoit l'appartement du duc de Montfort, et plus commode au duc de Gramont, parce qu'il y avoit moins à monter.

4. Fille du défunt marquis de Champvallon.

5. Capitaine des gardes en quartier et ami particulier du défunt.

conduisit avec les officiers des gardes du corps et les gardes qui étoient alors de service auprès du Roi.

7 janvier. — Le 7, on sut que le Roi faisoit une réforme assez considérable dans sa cavalerie et dans ses dragons, en ôtant cinq maîtres ou dragons de chaque compagnie.

8 janvier. — Le 8, on apprit que le capitaine Bart étoit arrivé, le 4, à Dunkerque, avec dix-sept vaisseaux chargés de grains et d'agrès¹, sans que les dix-neuf vaisseaux anglois et hollandois qui l'attendoient en chemin eussent pu le trouver; qu'un calme lui avoit fait manquer une flotte de quarante vaisseaux marchands escortés par trois vaisseaux de guerre.

On sut, par les lettres qu'il écrivit, que le prince d'Orange avoit fait accroire dans le nord que toutes les côtes de France avoient été pillées et que le royaume étoit aux abois, ce qui avoit empêché les Danois et les Suédois de le suivre et d'amener en France leurs marchandises.

9 janvier. — Le 9, on disoit que le maréchal de Villeroi n'auroit pas de peine à trouver les cinq cent mille livres qu'il devoit donner au duc de Montmorency, puisqu'il avoit trouvé pour cautions la marquise de Louvois, l'archevêque de Reims et le marquis de Barbezieux.

On vit, ce jour-là, chez la princesse douairière de Conti, le présent que Monseigneur envoyoit au duc de Bavière, qui étoit également galant et magnifique; c'étoit un cabaret² composé de diverses pièces d'or et de porcelaines doublées du même métal, avec un grand nombre de montres, d'étuis et autres curiosités semblables.

On assuroit, ce soir-là, que la capitation étoit entièrement résolue.

11 janvier. — Le 11, on sut que l'évêque de Québec³ étoit

1. Ce sont toutes les choses nécessaires pour la manœuvre d'un vaisseau.

2. On avoit donné ce nom à une espèce de boîte sans couvercle, sur laquelle on mettoit tout ce qui étoit nécessaire pour prendre du thé, du café et du chocolat, drogues qui étoient devenues fort à la mode. Les avis furent fort différents sur le sujet, de ce présent; les uns le trouvoient très galant et très magnifique, les autres le traitoient de colifichet, et disoient même que le prince d'Orange en avoit fait des railleries sur ce pied-là. — [Ce don étoit fait en retour d'un présent de chevaux envoyés au Dauphin. Voy. Dangeau. — Comte de Cosnac.]

3. Frère du comte de Saint-Vallier, ci-devant capitaine des gardes de la

arrivé à Paris, et on murmuroit qu'il devoit bientôt quitter son évêché, à cause des démêlés qu'il avoit avec son chapitre.

12 janvier. — Le 12, le bruit de la mort de la princesse d'Orange couroit dans le public, et on assuroit qu'on avoit su cette nouvelle par trois Anglois, qui s'étoient trouvés sur une barque armée qu'un armateur françois avoit prise.

13 janvier. — Le 13, on sut que l'abbé Moreau, fils du défunt premier médecin de Mme la Dauphine, étoit mort de maladie à Paris, laissant une assez belle abbaye, et que le Roi avoit donnée à Blouin, son premier valet de chambre, la charge de gentilhomme ordinaire qui étoit depuis longtemps vacante par la mort de Cheret.

14 janvier. — Le 14, on apprit qu'un Anglois qui apportoit des paquets au roi d'Angleterre, étant tombé malade à Abbeville, avoit mandé à ce prince que la princesse d'Orange étoit morte le 7 au matin.

15 janvier. — Le lendemain, on assuroit qu'elle n'avoit pas voulu voir sa sœur, la princesse de Danemark, avant que de mourir, et comme les actions des hommes sont sujettes à être interprétées diversement, les uns accusoient la princesse d'Orange de dureté, les autres disoient qu'elle avoit bien fait de ne pas voir sa sœur, parce qu'elle étoit grosse, et par conséquent très susceptible d'une maladie aussi dangereuse qu'étoit la petite vérole, le pourpre et le feu Saint-Antoine ¹, dont la princesse d'Orange étoit attaquée.

On ajoutoit que le Parlement d'Angleterre avoit cessé le jour de sa mort et n'avoit pas voulu se rassembler; mais on sut, peu de temps après, que cette nouvelle n'étoit pas véritable.

Le même jour, le Roi régla lui-même la taxe de sa maison pour la capitation.

16 janvier. — Le 16, le Roi alla voir le roi et la reine d'Angleterre au sujet de la mort de la princesse d'Orange, et, à son retour, on sut que le roi d'Angleterre avoit demandé qu'on ne lui fit point de compliments sur la mort de sa fille et qu'on n'en prit point le deuil.

porte du Roi. Il avoit été aumônier du Roi et étoit un grand homme de bien.

1. C'étoit une maladie inconnue alors, mais qui avoit autrefois fait de grands ravages en France.

Le même jour, on sut certainement que la capitation étoit arrêtée et qu'elle étoit composée de plusieurs classes, dont la plus grosse étoit de deux mille livres.

17 janvier. — Le 17, on apprit que le prince d'Orange étoit assez malade et que, le jour de la mort de sa femme, il s'étoit évanoui cinq fois; on assuroit aussi que, sous prétexte de donner par honneur une garde à sa belle-sœur, la princesse de Danemark, il la retenoit véritablement prisonnière.

18-19 janvier. — Le 18, on sut que le Roi avoit signé la capitation de sa maison, et, dès le lendemain, tous les officiers coururent en foule chez celui qui devoit recevoir, chacun voulant être le premier à payer; mais comme il y eut quelque changement, la chose fut différée.

20 janvier. — Le 20, le marquis de Feuquières¹ fit signer au Roi son contrat de mariage avec Mlle d'Hocquincourt², et, le même jour, l'édit de la capitation générale fut enregistré au parlement; comme c'étoit une chose nouvelle en France, on a cru qu'il ne seroit pas mal à propos de mettre ici une copie de cet édit³.

21 janvier. — Le 21, on eut confirmation de la maladie du prince d'Orange, et les mêmes lettres portoient que trois mille mécontents s'étoient soulevés en Angleterre au sujet de certains impôts, et que le prince d'Orange avoit fait marcher trois régiments pour les aller remettre dans le devoir.

On disoit encore que le prince de Liège redemandoit fortement les places qu'il avoit données aux Hollandois pour nantissement des six millions qu'ils lui avoient prêtés, et qu'ils lui fournissent les grains et autres denrées qu'ils s'étoient obligés de lui fournir.

22 janvier. — Le 22, on apprit que l'abbé d'Aumont⁴, frère

1. Lieutenant général. C'étoit un gentilhomme de Picardie, dont le père étoit mort ambassadeur en Espagne, et le grand-père avoit commandé en chef les armées du Roi.

2. Fille du défunt marquis d'Hocquincourt, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses Ordres et gouverneur de Péronne, dont le père étoit maréchal de France, mais il avoit été tué en portant les armes contre le Roi.

3. [Voir à l'appendice n° VI le texte de la *Déclaration du Roi pour l'établissement de la capitation*. Voir aussi l'intéressante notice que M. de Boilisle consacre à ce sujet dans le tome II de son édition de Saint-Simon, appendice IV, p. 458. — E. Pontal.]

4. Il y avoit longtemps qu'on l'avoit mis à Saint-Lazare, parce que son esprit étoit altéré.

du duc du même nom, étoit mort à Paris, laissant quatre abbayes à la nomination du Roi, et que la marquise de Maintenon s'étoit déchargée du soin de choisir les filles de l'abbaye royale de Saint-Cyr, ayant laissé ce choix au P. de la Chaise, confesseur du Roi, sur le mémoire duquel le comte de Pontchartrain, secrétaire d'État, leur faisoit expédier des brevets.

23 janvier. — Le 23, on assuroit que le prince d'Orange étoit toujours fort affligé de sa perte, ce qui n'étoit pas surprenant; car, outre qu'il vivoit dans une parfaite intelligence avec la princesse qu'il avoit perdue, elle lui étoit d'un très grand secours dans toutes ses affaires, et elle contenoit l'Angleterre dans le devoir pendant qu'il commandoit les armées dans les Pays-Bas. D'ailleurs il prévoyoit les suites fâcheuses qui pouvoient lui arriver de cette perte, et il se trouvoit dans un étrange embarras pour la campagne prochaine, car il ne croyoit pas pouvoir confier le commandement des armées au duc de Bavière, et, pour les aller commander lui-même, il falloit qu'il quittât l'Angleterre, où il n'avoit personne en qui il eût assez de confiance pour lui en abandonner le gouvernement.

On ne croyoit pas néanmoins que le roi d'Angleterre pût profiter de cette conjoncture, parce que les Anglois avoient une étrange aversion pour lui.

On disoit néanmoins que le Parlement d'Angleterre se trouvoit extrêmement embarrassé, ne croyant pas avoir assez d'autorité pour lever de si grands impôts contre les lois fondamentales de l'État et les formalités requises en de semblables occasions.

24 janvier. — Le 24, la duchesse de Meckelbourg ¹, sœur du défunt maréchal duc de Luxembourg, mourut à Paris, n'ayant été que deux jours malade; et, dans la suite, on sut qu'elle avoit institué son neveu, le comte de Luxe ², son légataire universel,

1. Elle avoit épousé en premières noces le duc de Châtillon, qui avoit été tué à l'attaque du pont de Charenton proche Paris, pendant les guerres civiles, et longtemps après le duc de Meckelbourg, qui s'étoit venu établir en France, l'épousa, peut-être un peu malgré lui; elle avoit été une des plus belles femmes de son temps. — [Élisabeth-Angélique de Montmorency-Boutteville, étant encore duchesse de Châtillon, avoit été l'une des plus célèbres héroïnes de la Fronde. — Comte de Cosnac.]

2. Troisième fils du maréchal de Luxembourg; il étoit brigadier d'infanterie.

et qu'elle avoit fait des donations particulières à ses autres neveux et nièces, à la réserve de la princesse de Neuchâtel ¹, à laquelle elle n'avoit rien donné.

On sut alors que le Parlement d'Angleterre avoit fait une adresse ² au prince d'Orange avec plus de zèle et de soumission que jamais, ce qui n'étoit pas surprenant, puisqu'ils avoient juré de le reconnoître pour leur roi pendant toute sa vie.

25 janvier. — Le 25, on apprit que le Roi avoit réformé la moitié des régiments de milice, à la réserve de ceux des provinces de conquête qu'il avoit tous conservés.

26 janvier. — Le 26, il y avoit une affaire qui faisoit grand bruit à la cour; c'étoit la querelle que le duc de Vendôme et le grand prieur, son frère, avoient eue au jeu chez la comtesse d'Armagnac.³ contre le duc de Roquelaure ⁴; mais cette querelle, qui avoit été fort loin, fut apaisée par l'adresse du maréchal de Villeroy.

29 janvier. — Le 29, on apprit que le marquis de la Valette ⁵, lieutenant général, étoit tombé en apoplexie, et le bruit couroit qu'il avoit donné tout son bien au maréchal de Boufflers ⁶.

30 janvier. — Le 30, on disoit que le Roi auroit bien voulu retrancher en France le luxe des habits et la trop grande magnificence des dorures, et que, pour donner l'exemple, il avoit fait faire des habits tout simples, mais qu'il s'en étoit bientôt dégoûté.

31 janvier. — Le 31, Lefebvre, contrôleur général de l'argenterie de la maison du Roi, chargé du recouvrement de la taxe de la maison de Sa Majesté, ouvrit son bureau à Versailles,

1. Fille du maréchal de Luxembourg, qui avoit épousé le chevalier de Soissons, auquel la duchesse de Nemours faisoit porter assez mal à propos le nom de prince de Neuchâtel en Suisse.

2. Proprement une harangue par des députés.

3. Sœur du maréchal duc de Villeroy, chez laquelle tous les courtisans s'assembloient, ou pour le jeu ou pour la conversation. Il s'étoit dit dans cette querelle plusieurs paroles peu respectueuses pour les dames, et les parties furent obligées d'en faire des excuses à la comtesse d'Armagnac.

4. Maréchal de camp, fils du défunt duc de Roquelaure, gouverneur de Guyenne.

5. Il étoit fils d'un bâtard de la maison d'Epéron, ancien et très brave officier de cavalerie.

6. Il étoit fort de ses amis, mais le bruit de cette donation ne se trouva pas véritable.

et on ne sauroit s'imaginer quel fut l'empressement de tout le monde pour lui porter son argent.

FÉVRIER 1695

1^{er} février. — Le premier de février, on sut que le Roi avoit reçu l'indult du Pape pour nommer à l'archevêché de Cambrai, et il parut en cela que le Pape étoit bien intentionné pour la France, puisque de semblables grâces avoient été difficiles à obtenir, même sous des pontificats favorables.

2 février. — Le 2, jour de la Chandeleur, le Roi tint chapitre de l'Ordre du Saint-Esprit et y proposa la promotion du duc de Bourgogne et du duc d'Anjou, ses petits-fils.

Le même jour, on apprit que l'évêque de Perpignan ¹ étoit mort en Provence, où il étoit allé chercher des remèdes à ses incommodités, dont la principale étoit d'avoir presque perdu la vue.

3 février. — Le 3, le maréchal de Villeroi, qui avoit payé au duc de Montmorency les cinq cent mille livres de brevet de retenue qu'il avoit sur la charge de capitaine des gardes du corps, en prêta serment entre les mains de Sa Majesté.

4 février. — Le 4, on apprit que l'affaire du comte d'Albert ² et de Reignac étoit terminée par un arrêt du parlement, qui ordonnoit seulement qu'il en seroit plus amplement informé pendant trois mois, et que cependant ils seroient mis hors des prisons.

Le même jour, le Roi nomma l'abbé de Fénelon ³, précepteur du duc de Bourgogne, à l'archevêché de Cambrai, et les courtisans avouèrent qu'ils ne s'étoient pas attendus à ce choix, quoiqu'ils ne pussent ni n'osassent dire de raisons pour le désapprouver.

5 février. — Le 5, on sut que le marquis de Sauvebœuf ⁴,

1. Il étoit de la famille des Habert de Montmort, de Paris; son père étoit doyen des maîtres des requêtes.

2. Fils aîné du second lit du défunt duc de Luynes et de Mlle de Montbazon, et par conséquent frère du père du duc de Chevreuse.

3. Gentilhomme de la Marche, grand homme de bien et homme de bon esprit. — [La maison de Salignac de la Mothe Fénelon est originaire du Périgord. — Comte de Cosnac.]

4. Gentilhomme du Limousin. — [Son père avoit, pendant la Fronde,

colonel du régiment de Tulle, étoit mort d'avoir mangé un petit os, qui, s'étant trouvé dans du potage, l'avoit étranglé.

6 février. — Le 6, le Roi permit aux capitaines des chasses de ses capitaineries royales de changer les officiers de leurs capitaineries qui ne leur conviendroient pas, en leur remboursant le prix que leurs charges leur avoient coûté.

7 février. — Le 7, les députés des États d'Artois, conduits par le duc d'Elbeuf, leur gouverneur, vinrent faire leur harangue au Roi et lui apporter leurs cahiers. Ce fut l'évêque de Saint-Omer ¹ qui porta la parole, et il fit un très beau discours, à son ordinaire.

8 février. — Le 8, on sut que le nouvel archevêque de Cambrai avoit remis au Roi l'abbaye de Saint-Valery, et que son exemple avoit été suivi par l'évêque de Châlons ², qui avoit rendu aussi une abbaye, et par l'abbé de Saint-Aubin ³, qui avoit rendu un prieuré considérable.

9 février. — Le 9 au matin, on fut bien surpris d'apprendre que Magalotti ⁴, lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de Valenciennes, qui se portoit fort bien le jour précédent, avoit perdu la connaissance et l'usage de la parole; mais quelques saignées répétées brusquement le tirèrent d'affaire.

On sut aussi que le marquis de Guébriant ⁵, brigadier d'infanterie, avoit épousé Mlle Desmarests, dont le père avoit été un de ceux qui gouvernoient les finances du temps de son oncle, le contrôleur général Colbert ⁶.

exercé l'intérim du commandement en chef de l'armée royale en Guyenne, entre le départ subit du comte d'Harcourt et le nomination du duc de Candale. Voy. nos *Souvenirs du règne de Louis XIV.* — Comte de Cosnac.]

1. C'étoit un gentilhomme de Provence de la maison de Valbelle. Il avoit été aumônier du Roi, agent du clergé, évêque d'Alet et ensuite évêque de Saint-Omer et maître de l'oratoire du Roi. Il avoit l'esprit délié et étoit homme capable de plus d'une affaire.

2. Frère du maréchal duc de Noailles et grand homme de bien.

3. Troisième fils du ministre d'État le Pelletier; il étoit d'une piété exemplaire.

4. Gentilhomme florentin, qui étoit venu dès sa jeunesse en France et s'étoit élevé par degrés dans le régiment des gardes, jusqu'à en devenir lieutenant-colonel, ensuite de quoi il étoit devenu lieutenant général.

5. Gentilhomme de Basse-Bretagne qui avoit eu de son père le gouvernement du château du Taureau. Il avoit d'abord été capitaine au régiment du Roi, ensuite colonel et brigadier.

6. Après la mort de l'oncle, le neveu avoit été chassé et recherché pour plusieurs affaires, mais il s'en étoit bien tiré.

10 février. — Le 10, on disoit que le Roi avoit mis pour quatre mille deux cents livres de pension sur l'archevêché de Cambrai, en faveur de divers particuliers peu considérables.

On apprit, le même jour, que l'évêque d'Apt ¹ étoit mort à son diocèse.

11 février. — Le 11, le Roi donna le régiment de Tulle au marquis de Chastelus ², capitaine au régiment de Normandie, et l'on vit quatre chevaux turcs que Châteauneuf ³, ambassadeur pour le Roi à Constantinople, avait envoyés à Monseigneur.

12 février. — Le 12, on disoit que le prince d'Orange avoit proposé au Parlement d'Angleterre d'établir un conseil de six personnes pour gouverner en son absence, du nombre desquelles trois seroient de son choix et trois de celui du Parlement.

13 février. — Le 13, on assuroit que l'archevêque de Metz ⁴ étoit mort, mais ce bruit ne se trouva pas véritable.

14 février. — Le 14, on disoit que milord Halifax et trois autres milords s'étoient élevés dans le Parlement et qu'ils avoient dit qu'on faisoit trop de choses contre les lois fondamentales de l'État; ce qui paroissoit d'autant plus surprenant que milord Halifax étoit un de ceux qui avoient le plus contribué à mettre le prince d'Orange sur le trône.

Le soir, il y eut un grand bal en masque dans l'appartement du château de Versailles qui étoit occupé par le duc de Bourbon ⁵.

15 février. — Le 15, qui étoit le dernier jour du carnaval, il y eut encore un autre bal en masque dans l'appartement de Monseigneur; les ducs de Bourgogne et d'Anjou y allèrent en

1. C'étoit un gentilhomme de Provence, frère de la défunte comtesse de Venelle, ci-devant sous-gouvernante de Monseigneur et depuis des princes ses enfants.

2. Gentilhomme de Bourgogne.

3. C'étoit un Savoyard qui s'étoit établi en France, y avoit acheté une charge de conseiller au parlement de Paris; ensuite de quoi il avoit été nommé ambassadeur de France à la Porte.

4. Frère aîné du défunt maréchal duc de la Feuillade, il avoit été longtemps ambassadeur en Espagne et étoit si vieux qu'il se trouvoit doyen des docteurs de Sorbonne. — [Nous avons dit précédemment dans une note pourquoi, étant évêque de Metz, il portait néanmoins le titre d'archevêque. — Comte de Cosnac.]

5. Autrefois le duc d'Enghien, fils unique du prince de Condé. On ne l'appelloit communément que M. le Duc, comme on n'appelloit le prince son père que M. le Prince.

masque avec toute leur suite, et il fallut même que le duc de Beauvillier ¹ se masquât pour les y accompagner.

16 février. — Le 16, le Roi eut un ressentiment de goutte assez fort, et on sut que le jeune Bontemps ² avoit été attaqué d'une goutte sereine qui lui avoit fait perdre la vue d'un œil, sans qu'il y parût rien à l'extérieur.

17 février. — Le 17, on disoit que Casal étoit resserrée de plus en plus et qu'on commençoit à y manquer de vin.

Le même jour, on apprit que la marquise de Montglas ³ étoit morte à Paris de maladie, âgée de soixante-neuf ans.

18 février. — Le 18, on revit pour la première fois à la cour l'archevêque de Paris, qui avoit été dangereusement malade; les uns disoient qu'il avoit eu une attaque d'apoplexie, les autres qu'il n'avoit eu que des vapeurs violentes; mais il étoit vieux et pouvoit faire vaquer le plus beau bénéfice du royaume, et c'en étoit assez pour qu'on le regardât déjà comme un homme mort.

Ce fut en ce temps-là qu'on commença de parler du mariage de sa nièce, Mlle de Bréval, avec le marquis de Thiange.

On disoit alors que l'évêque de Senez ⁴ étoit mort à son diocèse, et qu'il étoit arrivé un grand embrasement au château de Milan, duquel le duc de Savoie avoit eu beaucoup de peine à se sauver en chemise.

On sut encore que l'abbé de Noailles ⁵ avoit remis au Roi l'abbaye de Hautefontaine, et qu'à sa prière le Roi l'avoit donnée au grand-vicaire de Châlons.

1. Cela ne convenoit à la gravité d'un ministre, ni à la piété dont il faisoit profession; mais avec les princes il y a certaines choses où il faut se résoudre, malgré ses propres inclinations et malgré les bien-séances.

2. Fils aîné de Bontemps, premier valet de chambre du Roi et gouverneur de Versailles et de Marly, duquel il avoit la survivance en tant que premier valet de chambre.

3. Elle étoit de la maison de Hurault, petite-fille du conseiller de Cheverny; son mari, le marquis de Montglas, avoit été maître de la garde-robe du Roi, avant qu'il y eût un grand maître, et vendit sa charge, quoique son fils, le comte de Cheverny, en eût la survivance. Le comte de Cheverny fut depuis menin de Monseigneur, envoyé extraordinaire auprès de l'Empereur et ambassadeur en Danemark.

4. Il s'appeloit de Villeserin et étoit d'une famille de Paris. [Senez est un ancien évêché, aujourd'hui simple chef-lieu de canton du département des Basses-Alpes. — *E. Pontal.*]

5. Frère du maréchal de Noailles et de l'évêque de Châlons.

Ce fut dans le même temps que le Roi donna l'abbaye de Saint-Valery au nouvel évêque de Laon ¹.

On disoit aussi que la duchesse de Chartres et la duchesse du Maine étoient grosses.

19 février. — Le petit comte de Sery ², second fils du duc de Beauvillier, mourut de maladie, à Versailles, âgé de quatre ans, et le Roi fit un nouvel édit par lequel il taxoit à la capitation plusieurs personnes qui avoient été omises dans le premier édit.

20 février. — Le 20, on apprit que l'évêque de Noyon ³ étoit dangereusement malade à Paris d'une fluxion de poitrine.

21 février. — Le 21, le Roi donna une pension de six mille livres au comte de Verrue ⁴, colonel de dragons, qui en avoit grand besoin, parce que tous ses biens étoient saisis en Piémont.

Ce fut ce jour-là que le Roi ordonna aux maréchaux d'Estrées et de Choiseul et de Tourville de se rendre au premier d'avril à leurs départements, c'est-à-dire, le premier au pays d'Aunis, le second en Normandie, et le troisième sur les côtes de Provence.

22 février. — Le 22, on eut nouvelle que le marquis de la Valette étoit mort.

23 février. — Le 23, les lettres de Toulon portoient qu'un étranger ⁵ avoit été pris à Marseille, lequel avoit eu dessein de brûler tous les vaisseaux du Roi, mais qu'il n'avoit pu brûler qu'une maison.

Les avis qu'on avoit d'Angleterre étoient que les deux chambres du Parlement avoient ajouté à leur compliment au prince d'Orange qu'elles étoient surprises de ce qu'il ne se reposoit pas sur leur fidélité, après les preuves éclatantes qu'elles lui en avoient données; qu'il étoit inutile qu'il s'inquiétât pour le

1. Ci-devant l'abbé de Clermont de Roussillon; cela lui étoit très nécessaire, car son évêché avoit trop peu de revenu pour être revêtu de la dignité de duc et pair.

2. Il n'avoit que deux ans et demi, mais c'étoit une grande perte pour son père, qui avoit eu trois garçons après avoir eu neuf filles tout de suite.

3. De la maison de Clermont-Tonnerre.

4. Seigneur piémontois qui avoit épousé une sœur du second lit du duc de Chevreuse. Il avoit quitté le service du duc de Savoie par les mauvais traitements de ce prince.

5. Il se trouva dans la suite que c'étoit un François qui avoit été garde de marine, et qui soutint qu'il avoit mis le feu à cette maison en travaillant à des feux d'artifice.

gouvernement en son absence et qu'elles en viendroient bien à bout; que le prince d'Orange avoit paru chagrin de cette proposition et du refus qu'on faisoit des projets du gouvernement en son absence.

Les mêmes lettres portoient qu'il vouloit composer le conseil de ce gouvernement de douze personnes et y admettre la princesse de Danemark.

24 février. — Le 24, on assuroit que les ennemis auroient cette année-là de grandes forces en Catalogne, et qu'outre les recrues et les levées qu'ils avoient faites en Espagne, il y passeroit encore plusieurs troupes italiennés et allemandes du royaume de Naples et du duché de Milan.

25 février. — Le 25, le baron de Beauvais ¹, capitaine de la varenne du Louvre, eut une seconde attaque d'apoplexie; mais, quoiqu'il eût été deux heures sans connaissance, il ne lui resta point de paralysie ni d'autres fâcheux accidents.

26 février. — Le 26, le Roi choisit le marquis de Cayeux ², ancien brigadier de cavalerie, pour remplir auprès du duc de Chartres la place du défunt marquis d'Arcy ³, c'est-à-dire pour avoir toutes les fonctions de premier gentilhomme de la chambre sans en avoir le titre.

27-28 février. — Le 27, on apprit que le duc de Savoie avoit fait à Turin une grande fête, où il y avoit eu cent soixante dames de priées; et, le lendemain, le mariage du marquis de Thiange avec Mlle de Bréval s'exécuta; l'archevêque de Paris les maria dans sa chapelle, et ensuite il leur donna un magnifique diner et aux proches parents de l'un et de l'autre. Sur le soir, on mena les mariés chez le premier président de Harlay, où ils firent collation et soupèrent, et ils y demeurèrent jusqu'à ce qu'ils vinrent à Versailles faire la révérence au Roi.

1. Fils d'une première femme de chambre de la reine mère du Roi, qui avoit beaucoup de crédit dans l'esprit de cette princesse.

2. Gentilhomme de Picardie, qui étoit second fils du défunt marquis de Gamaches, chevalier des Ordres du Roi.

3. Chevalier des Ordres du Roi et gouverneur du duc de Chartres, après avoir été longtemps ambassadeur en Piémont.

MARS 1695

1^{er} mars. — Le premier de mars, on sut que le Roi avoit donné au jeune du Mont la compagnie de son régiment des gardes suisses qui étoit vacante par la mort de son frère, lequel avoit été tué à Paris par des bretteurs.

Le bruit couroit, ce jour-là, que le comte de Soissons étoit venu de Venise à Milan voir le duc de Savoie et lui demander de l'emploi; que ce duc lui avoit répondu que, s'il vouloit en obtenir, il falloit qu'il commençât par renoncer à la France et par répudier sa femme; qu'après cette réponse, le comte de Soissons s'en étoit retourné à Venise, mais que le Sénat lui avoit fait dire qu'il ne pouvoit pas lui donner de l'emploi cette année, ce qui l'avoit obligé de prendre le parti de s'en aller à Vienne auprès de l'Empereur. On ajoutoit que le Roi, ayant su cette nouvelle, avoit fait dire à la comtesse de Soissons qu'elle pouvoit chercher sa subsistance ailleurs, et qu'à son égard, il ne pouvoit plus lui faire payer ses pensions.

2 mars. — Le 2, on apprit que les bulles de l'abbaye de Saint-Valery, accordées par le Pape gratis à l'abbé de Fénélon, étoient arrivées, et que cette grâce faisoit qu'on en espéroit une pareille pour l'archevêché de Cambrai; mais que l'archevêque de Reims ¹ avoit fait signifier qu'il s'opposoit au titre de métropolitain que prenoit l'archevêque de Cambrai, parce que cet évêché, qui avoit été érigé en archevêché par le Pape à la prière du roi d'Espagne, l'avoit été nonobstant les oppositions des archevêques de Reims.

Les deux parties en ayant parlé au Roi, Sa Majesté ne voulut point s'en mêler et remit la chose à la décision du Pape.

3 mars. — Le 3, on eut nouvelle de Rome que le cocher du cardinal Janson ² ayant été maltraité, ce cardinal en avoit fait ses plaintes hautement, et que le Pape lui en avoit fait faire

1. Maurice le Tellier, fils du chancelier de ce nom et frère du marquis de Louvois, ministre d'État; il étoit très habile dans son métier.

2. De la maison de Forbin de Provence; il étoit évêque de Beauvais, après l'avoir été de Marseille; il avoit été ambassadeur en divers endroits, et surtout en Pologne, et il étoit alors chargé de toutes les affaires de France à la cour de Rome.

satisfaction publique, ayant fait exiler les coupables des terres de l'Église.

4-5 mars. — Le 4, on disoit que le roi des Romains ¹ devoit venir commander l'armée de l'Empereur sur le Rhin; et, le lendemain, on sut que le Roi devoit partir le 26 d'avril pour Compiègne, d'où il ne devoit revenir que le 15 de mai, après y avoir vu son régiment d'infanterie ² et soixante et onze escadrons, tant de sa maison que de la cavalerie légère, des carabiniers et des dragons.

6 mars. — Le 6, les nouvelles d'Angleterre étoient que le prince d'Orange passeroit en Flandre et qu'il y mèneroit avec lui le prince de Danemark ³.

Ce jour-là, le Roi fut enfermé pendant deux heures dans son cabinet avec le maréchal de Villeroy, Chamlay ⁴ et Puységur ⁵, ce qui ne laissa plus aux courtisans aucun lieu de douter que ce maréchal ne dût commander l'armée de Flandre, la campagne prochaine.

7 mars. — Le 7, on sut, par les lettres de Bruxelles, que le prince Clément y étoit allé voir la duchesse de Bavière, sa belle-sœur.

On commençoit, ce jour-là, à dire sourdement que Monseigneur iroit commander en Flandre, mais cette nouvelle ne paroissoit pas encore trop certaine.

8 mars. — Le 8, on assuroit que les Vénitiens avoient reconnu le prince d'Orange pour roi, ce qu'ils n'avoient pas voulu faire jusqu'alors, et sans doute cela étoit de conséquence, car insensiblement il se faisoit reconnoître par toute l'Europe.

9 mars. — Le 9, on sut que la dernière fille du prince de Soubise, qui étoit parfaitement belle, se faisoit religieuse à Jouarre ⁶.

1. Fils aîné de l'Empereur et destiné à l'Empire.

2. Il n'avoit point d'autre nom que le régiment du Roi, et c'étoit son régiment favori.

3. Le parti des confédérés n'y devoit pas beaucoup gagner, mais c'étoit un otage qu'il menoit avec lui pour sûreté contre les entreprises de sa belle-sœur.

4. Il n'avoit point d'autre charge que celle de maréchal des logis de l'armée, mais, depuis la mort du marquis de Louvois, il avoit grande part aux affaires.

5. Gentilhomme de Picardie, qui faisoit la charge de maréchal des logis de l'armée de Flandre et étoit lieutenant-colonel du régiment du Roi d'infanterie.

6. Belle abbaye en Brie dont sa sœur étoit abbesse.

On apprit aussi que le Roi faisoit marcher quantité de troupes d'Allemagne du côté d'Italie, et que quelques-unes des troupes d'Italie marchaient en Catalogne.

Le même jour, le chevalier de Chamilly ¹ remercia le Roi d'une petite pension de douze cents livres qu'il lui avoit accordée il y avoit un mois, mais on ne lui avoit fait savoir que le jour précédent.

10 mars. — Le 10, le Roi, qui avoit donné l'ordre pour aller prendre le divertissement de la fauconnerie, changea de résolution le matin, et ordonna qu'on lui préparât sur-le-champ une médecine ² qu'il prit effectivement.

On eut nouvelle, ce jour-là, que deux vaisseaux de guerre du Roi, l'un nommé le *Content*, de cinquante-quatre pièces de canon, et l'autre le *Trident*, de quarante-quatre pièces, commandés par le chevalier du Chalard ³ et le comte d'Aulnay ⁴, lorsqu'ils croisoient depuis quelque temps dans la Méditerranée, avoient été rencontrés par six gros vaisseaux de guerre anglois, et qu'après un combat très opiniâtre, le *Content* avoit été coulé à fond et le *Trident* avoit été pris. Mais, deux jours après, on sut que les équipages des deux vaisseaux revenoient à Toulon; que les Anglois les avoient fort bien traités, jusque-là même qu'ils n'avoient pas ôté les épées aux officiers et soldats; que du Chalard s'étoit défendu pendant trente-six heures et ne s'étoit rendu qu'après avoir perdu tous ses mâts; que d'Aulnay avoit été tué d'un coup de mousquet pendant le combat, et qu'un officier irlandois, qui servoit sous lui de capitaine en second, s'étoit encore défendu après sa mort pendant plus de huit heures, et qu'il avoit été le seul auquel les Anglois n'avoient pas voulu donner la liberté ⁵.

11 mars. — Le 11, le comte de Brégy ⁶ demanda au Roi la permission de se marier avec Mlle de Boissise, dont le père étoit président d'une chambre du parlement de Paris.

1. Troisième fils du défunt comte de Chamilly, qui mourut commandant une des armées du Roi en qualité de lieutenant général; celui-ci étoit colonel d'infanterie, après avoir été ingénieur.

2. Pour prévenir la goutte et parce qu'il trouva le temps favorable.

3. Gentilhomme de Bretagne, parent du marquis de la Vallière.

4. Gentilhomme de Saintonge, frère du marquis de la Caze de Pouré.

5. [On trouve dans le *Mercur* de mars 1695, pages 297-316, une relation de ce combat écrite par du Chalard. — *E. Pontal.*]

6. Gentilhomme de Brie, dont le père avoit été lieutenant général des armées du Roi et son ambassadeur en Pologne.

12 mars. — Le 12, on sut que le Roi avoit donné au chevalier de Palières ¹ le commandement du fort de Trèves, qui étoit un emploi fort agréable pour lui, et qui valoit mieux que celui du fort des Bains, qui lui avoit été donné sur un faux avis de la mort du gouverneur.

On disoit, le même jour, que le comte de Bissy ², lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses Ordres et commandant pour Sa Majesté en Lorraine, s'en retournant de la cour en cette province, étoit tombé malade à Châlons et qu'il étoit en grand péril.

13 mars. — Le 13, il y avoit des gens qui disoient que le comte de Mérimville ³, brigadier de cavalerie, épousoit Mlle du Cambout ⁴, ci-devant fille d'honneur de Mlle de Montpensier, mais il n'en recevoit pas encore les compliments.

Le même jour, le Roi alla de Versailles à son château de Marly, dans le dessein d'y passer une semaine entière.

14 mars. — Le 14, on vit arriver à Marly le maréchal de Boufflers, qui venoit de Flandre exprès pour se trouver à la revue du régiment des gardes ⁵, qui devoit se faire le 17 du même mois.

On sut, le même jour, que le prince d'Orange avoit envoyé en Angleterre six régiments de cavalerie hollandois, ce qui paroissoit devoir être fort suspect aux Anglois.

15 mars. — Le 15, le Roi alla prendre le divertissement de la fauconnerie dans la plaine du Vésinet, qui est sous les fenêtres du château de Saint-Germain, de l'autre côté de la Seine, et le roi et la reine d'Angleterre s'y trouvèrent.

16 mars. — Le 16, les lettres de Casal portoient qu'on avoit commencé à y faire de la bière, qui étoit assez bonne, quoiqu'on

1. Fils de la baronne de Palières, sous-gouvernante des Enfants de France; il avoit été premier capitaine du régiment du Roi, et comme on avoit voulu faire Puysegur lieutenant-colonel, on avoit donné à Palières le gouvernement du fort des Bains, en Roussillon, mais le gouverneur n'étoit pas mort comme on l'avoit cru.

2. Gentilhomme de Bourgogne, qui avoit été un excellent officier de cavalerie.

3. Second fils du défunt comte de Mérimville, capitaine général des armées du Roi, lieutenant général pour Sa Majesté en Languedoc et chevalier de ses Ordres.

4. Sœur du marquis du Cambout, brigadier de cavalerie et proche parent du duc de Coislin; ils étoient de Bretagne.

5. Dont il étoit colonel.

n'y mit pas de houblon, ce qui faisoit connoître que le vin y manquoit absolument pour les soldats.

Le matin de ce jour-là, Monseigneur se trouva mal en entendant la messe et fut obligé de la quitter.

17 mars. — Le 17, la revue des deux régiments des gardes se fit dans la plaine d'Houilles, et le Roi en parut fort content avec raison.

18 mars. — Le 18, Monseigneur eut encore une espèce de faiblesse, qui obligea le Roi de lui ordonner de se faire saigner au plus tôt.

On disoit publiquement, ce jour-là, que le comte de Toulouse alloit avoir le gouvernement de Bretagne, et que le duc de Chaulnes auroit pour récompense le gouvernement de Guyenne, avec la survivance pour son neveu, le duc de Chevreuse.

19 mars. — Le 19, le Roi retourna de Marly à Versailles, et on sut que deux procès qui faisoient du bruit avoient commencé d'être plaidés : le premier, à la seconde chambre des requêtes du palais de Paris, entre le prince de Conti et la duchesse de Nemours ¹, pour la succession du défunt duc de Longueville; le second, moins important, à la grand'chambre, entre le comte de Toulouse, la princesse de Rohan ² et le duc de Bouillon, ce dernier prétendant que la duché de Damville, que la princesse de Rohan avait vendue au comte de Toulouse comme mouvante du Roi, ayant cessé de passer en ligne directe d'un duc à un autre, avoit perdu les privilèges de pairie et relevoit de sa comté d'Evreux ³, comme elle en avoit relevé avant son érection.

20 mars. — Le 20, la promotion du comte de Toulouse au gouvernement de Bretagne fut déclarée avec les mêmes conditions qu'on avoit dites quelques jours auparavant, et on en fit des compliments au duc de Chaulnes, qui seul avoit droit d'en être fâché ⁴, car il perdoit un gouvernement plus considérable

1. Elle étoit sœur de père du défunt duc de Longueville, et, par un dernier codicille, il lui avoit laissé tous ses biens, après les avoir auparavant donnés au prince de Conti.

2. Elle avoit eu cette terre en mariage.

3. Que ses auteurs avoient eue des rois de France en échange de la principauté de Sedan.

4. Aussi en étoit-il inconsolable, mais il ne faisoit pas paroître sa douleur, et il n'y avoit consenti que parce que le Roi l'avoit souhaité.

que celui qu'on lui donnoit et dans lequel il s'étoit acquis à juste titre l'estime et l'amitié de tout le monde.

21 mars. — Le 21, on sut que le marquis de Congis, maréchal de camp et gouverneur de Bapaume, alloit servir sous les ordres du maréchal d'Estrées au pays d'Aunis. On apprit encore que le marquis de Renty, lieutenant général, alloit commander au Havre, et que de Cuppes, auquel on avoit ôté ¹ le gouvernement dans cette place, étoit mort en s'en retournant en Gascogne.

Ce fut ce jour-là que Monseigneur, qui étoit allé à sa maison de Choisy, s'y fit saigner par Gervais, son premier chirurgien.

Le bruit couroit alors que le duc de Savoie avoit demandé à l'Empereur le siège de Casal et avoit emprunté des Génois de l'argent pour les frais de ce siège; mais cette nouvelle ne paroissoit guère bien fondée, le duc de Savoie s'étant toujours opposé à ce siège, parce qu'il n'étoit pas de son intérêt de contribuer à l'établissement de l'Empereur dans la Lombardie, dont les empereurs prétendoient de tout temps la souveraineté.

22 mars. — Le 22, le marquis de Boufflers partit de Versailles pour retourner en Flandre, et l'on sut que les deux régiments des gardes avoient ordre de se tenir prêts pour le 20 d'avril.

On apprit aussi que le comte d'Avaugour ², soutenu de toute la maison de Rohan, avoit gagné son procès contre les fermiers du domaine du Roi, qui prétendoient que sa comté de Vertus ³ fût domaniale.

23 mars. — Le 23, le prince de Toulouse présida à la première assemblée ⁴ des commissaires de marine et y prononça ⁵, suivant les instructions qu'il avoit reçues du chancelier de Boucherat. Le comte de Pontchartrain, ministre et secrétaire d'État de la marine, s'y trouva avec le marquis de Phélypeaux, son

1. Lors du bombardement du Havre, on n'avoit pas été content de lui mais c'étoit qu'il avoit eu la tête affoiblie par une apoplexie, car d'ailleurs c'étoit un très brave officier.

2. Il prétendoit être de la maison de Bretagne, mais il y avoit bien des gens qui en doutoient; sa sœur aînée, la belle duchesse de Montbazou, étoit mère du prince de Soubise.

3. En Champagne.

4. Ces assemblées se tenoient dans un appartement de l'arsenal de Paris, que le duc du Maine avoit prêté à son frère, le comte de Toulouse.

5. [La phrase est restée incomplète dans le manuscrit. — E. Pontal.]

fil, reçu en survivance de sa charge ; c'étoit une nouvelle autorité que le Roi avoit donnée à son fils, le comte de Toulouse, sur toute la marine, y ayant très longtemps que les amiraux de France n'y en avoient eu aucune. Sa Majesté, en la redonnant tout entière au comte de Toulouse, se réserva néanmoins la nomination de tous les officiers.

On sut, ce jour-là, que le comte de Soissons étoit arrivé à Bruxelles et qu'il commanderoit les troupes des Hollandois, qui lui donnoient soixante-quinze mille livres de pension et le duc de Bavière vingt-cinq mille livres.

Le soir, on apprit que Juigné ¹, brigadier d'infanterie, qui commandoit à Castel-Follit en Catalogne, ayant marché avec un détachement de huit cents hommes choisis des régiments de Manüel, des bombardiers d'Alsace et de Schelberg, pour aller dans la montagne faire contribuer des villages, et même en ayant brûlé un, avoit été à son retour attaqué dans une petite plaine par cinq mille paysans armés, qu'il s'étoit défendu tout le jour, et qu'après avoir perdu quatre cents des siens, il avoit été obligé de se retirer, étant fort blessé, dans les Carmes d'Olot, où les ennemis ayant mis le feu l'avoient obligé de se rendre à discrétion avec le reste de son détachement.

24 mars. — Le 24, on sut que la duchesse douairière d'Uzès étoit extrêmement malade à Paris, et qu'il n'y avoit guère d'espérance pour sa vie.

Ce jour-là, Monseigneur prit médecine, et cette précaution n'étoit pas inutile après la saignée, pour un homme aussi gras qu'il l'étoit, après avoir fait exactement le carême.

On disoit alors que les ennemis avoient dessein de faire le siège de Namur, et que, sur les avis qu'on en avoit eus, on y travailloit à force à achever les fortifications.

25 mars. — Le 25, le bruit couroit que le siège de Casal étoit commencé et que l'on y transportoit par le Pô l'artillerie et les munitions nécessaires pour un grand siège. On ajoutoit que le duc de Savoie n'y avoit consenti que dans l'espérance qu'on lui avoit donnée que les confédérés, après la prise de cette place, lui aideroient à faire la conquête de la Provence, de la Savoie et du Dauphiné.

1. Gentilhomme du Maine, ci-devant huguenot.

26 mars. — Le 26, on sut que tous les vaisseaux du Roi s'étoient retirés dans les ports, qu'il n'en sortiroit aucun que cinq qui étoient à Brest, tout prêts à mettre à la voile; que tous les officiers de marine étoient dispersés dans tous les ports grands et petits; qu'on prétendoit laisser consumer en frais les confédérés, et que, quand leur flotte seroit en mauvais état, on mettroit en mer, vers le mois de septembre, une flotte considérable.

Cependant, comme la France n'avoit plus de commerce avec les étrangers, on travailloit à l'établir solidement entre les provinces du royaume, et on faisoit passer des blés en Provence et en Languedoc, qui n'en avoient point recueilli cette année.

27 mars. — Le 27, on eut nouvelle que Juigné étoit mort de sa blessure à Olot, où les ennemis l'avoient laissé sur sa parole.

On apprit aussi que le duc de Berwick, fils naturel du roi d'Angleterre, avoit épousé la veuve du milord Lucan, et on ne doutoit plus que Mlle Walgraff, fille naturelle du même roi, n'eût épousé le milord Galway, Irlandois.

28 mars. — Le 28, le comte de Toulouse gagna son procès contre le duc de Bouillon, et on sut que Monsieur, frère du Roi, s'étoit trouvé mal le soir précédent, mais cette incommodité n'eut pas de suites.

Le Roi ordonna, ce jour-là, aux deux capitaines lieutenants de ses compagnies de mousquetaires d'en commander deux cent soixante pour se tenir prêts, avec armes et bagage, pour marcher de Compiègne, quand il y seroit; ce qui fit croire que Monseigneur pourroit bien aller commander l'armée.

29 mars. — Le 29, on sut que la marquise de Maintenon avoit eu toute la nuit une grosse fièvre avec de grands vomissements.

On disoit aussi que la duchesse d'Uzès étoit plus mal.

Le soir, on apprit que le prince de Conti avoit obtenu tout ce qu'il pouvoit souhaiter contre la duchesse de Nemours, c'est-à-dire qu'on lui avoit accordé la permission de prouver, par une information, que le défunt duc de Longueville étoit actuellement fol quand il avoit révoqué la donation qu'il lui avoit faite de tout son bien ¹.

1. Mais peut-être que la duchesse de Nemours n'auroit eu plus guère de peine à prouver qu'il étoit aussi fol quand il fit la donation au prince de Conti.

30-31 mars. — Le 30, on apprit que la comtesse de Curton ¹ était morte de maladie ; et, le lendemain, le marquis de Vambecourt, maréchal de camp, remercia le Roi de lui avoir permis de vendre son régiment et d'avoir agréé en sa place le marquis de Nettancourt ², son parent, qui lui en donnoit soixante mille livres.

AVRIL 1695

1^{er} avril. — Le premier d'avril, qui étoit le jour du vendredi saint, le Roi étant à l'office dans sa chapelle de Versailles, le duc d'Elbeuf s'y trouva. Comme on fut venu à l'adoration de la croix et que tous les princes du sang royal l'eurent adorée, le grand prieur de Vendôme, qui étoit descendu des tribunes exprès pour se trouver à l'adoration, y marcha selon le rang que le comte d'Armagnac et les princes ses frères lui avoient cédé aussi bien qu'à son frère le duc de Vendôme. Le duc d'Elbeuf voyant cela voulut se retirer derrière pour n'aller pas à l'adoration après le grand prieur de France ; mais le Roi, qui l'avoit vu, lui dit qu'il lui avoit été libre de n'y pas venir, mais que, puisqu'il y étoit venu, il falloit qu'il allât adorer la croix. Le duc d'Elbeuf fut fort embarrassé et n'y alla qu'après avoir dit plusieurs fois au Roi qu'il y alloit par pure obéissance pour lui. Les courtisans jugèrent différemment de cette action ; quelques-uns disoient que cela avoit été concerté entre le Roi et le duc d'Elbeuf, qui avoit voulu faire sa cour à sa Majesté en cédant à la maison de Vendôme, mais le plus grand nombre assuroit que le duc d'Elbeuf s'étoit trouvé sans réflexion à cette cérémonie et qu'il n'avoit pas cru que le Roi l'obligeât d'aller à l'adoration de la croix.

Le même jour, les lettres de Catalogne portoient que, sur l'avis que Saint-Sylvestre avoit eu que les ennemis avoient dessein de venir attaquer Blane, où le milord Clar ³ commandoit

1. Seconde fille de Besmaus, gouverneur de la Bastille.

2. Gentilhomme de Champagne-Lorraine, ci-devant huguenot ; il étoit capitaine de cavalerie et, pour être colonel, achetoit ce régiment dix mille livres plus qu'il ne valoit.

3. Frère du milord Clar, qui étoit mort en Italie, commandant le même régiment de dragons à pied de la reine d'Angleterre.

avec le troisième bataillon de Manuel ¹ et les dragons à pied de la reine d'Angleterre, il avoit envoyé ordre à ce milord de faire sauter les fortifications du château et de se retirer vers les quartiers voisins; que le milord avoit exécuté la chose sur-le-champ, mais que, comme il commençoit à marcher, les ennemis, au nombre de dix à douze mille, tous paysans armés, lui étoient tombés sur les bras; qu'il avoit continué sa marche et que le régiment d'infanterie de Noailles, qui étoit en quartier à Saint-Fillion, avoit marché à son secours et pris l'arrière-garde comme le poste d'honneur; qu'il y avoit beaucoup souffert, que les ennemis avoient reconduit ces trois régiments jusques à Saint-Fillion, et qu'on croyoit même qu'ils avoient assiégé ce poste qui n'étoit point fortifié.

Les mêmes lettres portoient qu'on avoit fait marcher un convoi pour se jeter dans Hostalrich, mais que les ennemis étoient encore venus l'attaquer; que Vencé ², gouverneur d'Hostalrich, étoit sorti de sa place avec un corps pour favoriser l'entrée de ce convoi, et qu'il y avoit réussi, mais qu'il y avoit été blessé assez considérablement.

2 avril. — Le 2, qui étoit le samedi saint, le Roi fit ses dévotions avec sa piété ordinaire; ensuite il toucha un grand nombre de malades des écrouelles.

L'après-dinée, il fit une distribution de bénéfices, qui n'alla qu'à quelques échanges, réservant la distribution des évêchés et abbayes pour la Pentecôte,

Il donna donc à l'archevêque de Reims l'abbaye de Saint-Thierry, qui l'accommodoit beaucoup, en rendant celle de Lagny, et il donna de meilleures abbayes aux abbés de Basca ³, de Tagny ⁴, d'Urfé ⁵ et de N*** ⁶, qui en rendirent de moindres.

Il donna aussi une abbaye de filles à Mme de Brissac, sœur du major de ses gardes du corps.

1. Ci-devant d'Erloch.

2. C'étoit un capitaine d'infanterie, qui étoit parent du marquis de Berbeaux.

3. Fils de Busca, lieutenant général et lieutenant des gardes du corps.

4. Gentilhomme de Picardie, qui avoit eu tous ses frères dans le service.

5. Frère de l'évêque de Limoges et du marquis d'Urfé, menin de Monseigneur.

6. [Le nom et la note sont restés en blanc. Dangeau nomme l'abbé Sanguinet comme ayant reçu une abbaye ce jour-là. — E. Pontal.]

Le soir, le maréchal de Lorge lui présenta le duc de Saint-Simon, auquel il donnoit sa fille aînée en mariage avec quatre cent mille livres ¹.

3 avril. — Le 3, on ne doutoit plus du siège de Casal, et on disoit qu'il étoit commencé dès le 25 de mars.

4 avril. — Le 4, on sut que le vieux la Bessière, brigadier de cavalerie, avoit demandé à se retirer, ne pouvant plus servir, et que le Roi, qui avoit témoigné le regretter, avoit donné l'agrément de son régiment au prince d'Auvergne ².

5 avril. — Le 5, le Roi partit de Versailles pour aller coucher chez Monseigneur à Choisy, d'où il devoit revenir le 9 à Versailles.

7 avril. — Le 7, on sut que la duchesse d'Uzès étoit considérablement mieux par les soins d'Helvétius, surnommé le médecin hollandois, entre les mains duquel on l'avoit mise, quand on avoit vu que les médecins de la faculté ne lui ordonnoient plus rien.

8 avril. — Le 8, on apprit que le maréchal de Boufflers avoit assemblé des troupes en Flandre et qu'il marchoit avec un corps et même avec du canon du côté d'Hauterive ³. Les uns disoient que c'étoit pour faire des lignes depuis Courtray jusqu'à Haute-rive, les autres, pour faire au même endroit un camp retranché pour être en état de soutenir Courtray.

Le même jour, le Roi déclara le maréchal de Villeroy pour général en chef de son armée de Flandre.

9 avril. — Le 9, on sut que la duchesse d'Uzès étoit à l'extrémité et que la duchesse du Maine avoit la fièvre tierce.

L'après-dinée, le Roi alla prendre le divertissement de la fauconnerie dans la plaine du Long-Boyou, d'où il revint coucher à Versailles.

1. [Le mariage eut lieu le 8 avril, « que j'ai toujours regardé avec grande raison, écrit Saint-Simon, comme le plus heureux jour de ma vie. » M. de Boilisle donne, à l'appendice du tome II des Mémoires, le contrat de mariage et l'acte de mariage de Saint-Simon, ainsi qu'un curieux article du *Mercurie Galant*, relatif à ce mariage, et reproduit aussi en note par les éditeurs de Dangeau (t. V, p. 180 et suiv.). — E. Pontal.]

2. Second fils du comte d'Auvergne, mais qui tenoit le rang d'ainé, depuis qu'on avoit obligé son frère aîné à se faire chevalier de Malte, lequel néanmoins avoit réclamé contre ses vœux.

3. C'étoit ce même village sur l'Escaut où le prince d'Orange, l'année précédente, avoit voulu faire son pont pour venir occuper le poste de Courtray, quand il en fut empêché par la marche que fit Monseigneur.

On sut, le soir, que Sa Majesté avoit réuni pour toujours la mense de l'abbaye de Saint-Thierry à l'archevêché de Reims, et que, moyennant cela, l'archevêque donnoit un désistement de ses prétentions ¹ contre l'archevêché de Cambrai.

10 avril. — Le 10, les courtisans murmuroient que le prince de Conti ne vouloit pas servir sous le maréchal de Villeroy, et même qu'il en avoit parlé au Roi dans cet esprit.

On sut, le même jour, que le Roi avoit avancé de trois jours le départ de ses régiments des gardes, dont les premières compagnies devoient marcher le 17.

On eut aussi nouvelle que les ennemis avoient toujours des corps avancés à Rousselar, à Deinse, à Ath et à Oudenarde, ce qui faisoit croire qu'ils avoient dessein de faire quelque entreprise, et que c'étoit la véritable cause qui avoit obligé le maréchal de Boufflers de marcher à Hauterive.

On apprit encore, ce jour-là, que le marquis de Clermont avoit reçu un ordre positif de se défaire des affaires de sa charge ² et de se retirer en Dauphiné.

11 avril. — Le 11, le bruit courroit que le comte de Soissons alloit commander l'armée du roi d'Espagne en Catalogne, et que Sa Majesté Catholique lui donnoit quarante mille écus de pension.

On disoit aussi qu'un courrier du prince d'Orange étant arrivé le soir devant Casal, l'armée des confédérés en avoit levé le siège dès le lendemain, et que ce changement n'étoit arrivé que parce que le prince d'Orange avoit été averti que le chagrin qu'avoit eu le duc de Savoie du siège de Casal l'avoit obligé à renouer une négociation avec le comte de Tessé ; mais ces deux dernières nouvelles paroissoient également mal fondées.

On en eut, ce jour-là, une très considérable, qui étoit que le Grand Vizir avoit gagné une bataille navale contre les Vénitiens, qu'ils y avoient perdu leur général ³, deux galéasses ⁴, quatre galères et six vaisseaux de guerre, et que les Turcs avoient

1. Cela étoit bon pour le temps présent où Cambrai se trouvoit avec Reims sous la domination de la France, mais dans un temps où Cambrai pouvoit s'en trouver séparé, cela devoit être très mauvais, parce que c'étoit ôter à un archevêché de France la juridiction sur les Pays-Bas.

2. On lui avoit défendu de venir à Paris; il y vint et parut à Saint-Cloud un jour que Monseigneur étoit allé voir Monsieur.

3. [D'après Dangeau, le général Zéno. — *E. Pontal.*]

4. Ce sont des bâtimens prodigieux qui vont à voiles et à rames et qui ont deux ponts; jamais les Turcs n'en avoient pris ni brûlé aux Vénitiens.

ensuite attaqué et repris toute l'île de Chio. C'étoit là un magnifique commencement d'empire pour le jeune Mustapha, fils du Grand Seigneur qui avoit été déposé, et neveu de celui qui étoit mort il y avoit trois ou quatre mois, auquel il avoit succédé.

Mais, en même temps, cet événement étoit très avantageux à la France, car il alloit donner un nouveau courage aux Turcs, les plus superstitieux de tous les hommes, et on ne doutoit pas qu'après cet heureux commencement d'un nouveau règne ils ne fussent capables d'entreprendre toutes choses du côté de la Hongrie. Cela étoit même capable de rompre bien des mesures au prince d'Orange, lequel, dans l'envie qu'il avoit de procurer le progrès des Vénitiens sur les Turcs, avoit offert aux Vénitiens vingt vaisseaux de guerre, quoique cela parût devoir ruiner entièrement le commerce que les Anglois et les Hollandois faisoient seuls alors à Smyrne et aux Echelles du Levant ¹.

On sut, le même jour, que l'archevêque de Reims avoit acheté l'hôtel Colbert pour le prix de deux cent vingt mille livres, ce qui fit connoître plus que jamais combien les vues des hommes sont bornées, puisqu'un fils du chancelier le Tellier achetoit la maison que le contrôleur général Colbert avoit fait accommoder avec tant de soin ².

12 avril. — Le 12, le Roi, qui étoit venu le soir précédent s'établir à Marly, alla voir les quatre compagnies de ses gardes du corps à la plaine de Grésillon, qui est au delà du pont de Poissy; le roi et la reine d'Angleterre y vinrent aussi avec leur cour, et jamais les gardes du corps ne parurent en si bon état.

13 avril. — Le lendemain, le Roi les fit encore venir dans une petite bruyère qui est tout proche de Marly, où il les vit d'abord en bataille et ensuite à pied par brigade et les renvoya dans leurs quartiers.

14 avril. — Le 14, Sa Majesté alla prendre le divertissement de la fauconnerie avec le roi et la reine d'Angleterre dans la

1. Ce sont toutes les villes maritimes du Levant dans la mer Méditerranée.

2. Le contrôleur général Colbert avoit été commis du chancelier le Tellier, lorsqu'il étoit secrétaire d'État, et, s'étant ensuite élevé par la faveur du cardinal Mazarin, il y avoit eu une jalousie et une inimitié mortelles entre ces deux hommes.

plaine du Vésinet, et le soir on eut nouvelle que les ennemis avoient assiégé Hostalrich ¹.

15 avril. — Le 15, on apprit que la duchesse d'Uzès étoit enfin morte, malgré les soins d'Helvétius; et un courrier venu de Flandre apporta la nouvelle de la marche des ennemis en corps vers les lignes que faisoit faire le maréchal de Boufflers.

16 avril. — Ce fut ce qui obligea le Roi de donner ordre le lendemain que tous les brigadiers, colonels et mestres de camp de l'armée de Flandre eussent à partir pour se rendre en diligence à leurs troupes. Mais, le soir, il arriva un autre courrier du maréchal de Boufflers, par lequel on apprit que les lignes commençoient à être en défense et que les ennemis s'assembloient encore à Deinse.

17 avril. — Le 17, le duc de Chaulnes prêta entre les mains du Roi le serment de fidélité pour le gouvernement de Guyenne; et le bruit couroit que les ennemis s'étoient absolument retirés.

18 avril. — Le 18, le marquis de Barbezieux eut des nouvelles certaines que l'électeur de Mayence étoit mort; et on sut que le jeune marquis de Pomponne ² avoit eu une violente attaque d'apoplexie.

On apprit aussi que la vieille marquise de Saint-Simon ³ étoit morte, et que le marquis de Castries avoit vendu son régiment au marquis de Morangé, capitaine de carabiniers.

19 avril. — Le 19, il arriva encore un courrier du maréchal de Boufflers, et les lettres dont il étoit chargé portoient que les lignes étoient presque achevées et en défense et qu'on avoit mis dessus cent pièces de canon.

Ce jour-là, le Roi donna une audience à un envoyé du Grand-Duc de Toscane qui revenoit de Bruxelles. Sa Majesté lui fit beaucoup d'honnêtetés et il y répondit avec beaucoup d'esprit.

1. Cette nouvelle dans la suite ne se trouva pas véritable, et on sut que les ennemis avoient seulement posté un corps de cavalerie entre Gironé et Hostalrich.

2. Brigadier d'infanterie, qui étoit fils aîné du marquis de Pomponne, ministre d'État.

3. Sœur du défunt duc d'Uzès, grand-père de celui qui étoit alors. [C'étoit la tante du duc de Saint-Simon, la femme du frère aîné de son père; elle avoit quatre-vingt-onze ans. Saint-Simon lui donne peu de regrets : ce fut pour lui un deuil sans douleur. — *B. Pontal.*]

On sut par lui que la veuve du duc de Parme, qui étoit sœur de l'Impératrice, devoit bientôt épouser le duc de Modène¹.

Le même jour, l'envoyé du roi de Portugal vint donner part au Roi de la naissance d'un troisième fils de son maître.

On parloit beaucoup, en ce temps-là, de la justice que le Roi avoit rendue à Bouville², maître des requêtes et intendant à Orléans, de la fausse accusation qui lui avoit été faite par Vernéjou, maire de la ville de Tulle, lequel, en vertu de ce jugement, avoit été mis au Fort-l'Évêque, jusqu'à ce qu'il eût fait une entière satisfaction à son intendant³ de la calomnie qu'il avoit avancée contre lui.

Sur le soir, on reçut une lettre de Courtray, par laquelle on donnoit avis que le duc de Bavière avoit fait jeter des ponts sur le canal de Bruges et qu'il pouvoit sans peine marcher vers Ypres ou vers Furnes.

On eut, le même jour, une fâcheuse nouvelle de Catalogne, qui fut celle d'un nouvel échec arrivé au régiment de Manuel. Le colonel de ce régiment, ayant été choisi pour aller commander à Castel-Follit, fit prendre une escorte de son régiment pour y conduire son équipage et pria son frère, qui étoit capitaine, de l'aller commander. En chemin, l'escorte fut attaquée par un grand nombre de paysans et fut obligée de se sauver dans une maison et d'envoyer à Bazalou, petite ville où il y avoit deux bataillons du même régiment en quartier, pour avertir du danger où elle se trouvoit. En même temps, la meilleure partie du régiment prit les armes et marcha au secours de ceux qui étoient attaqués; mais les paysans se trouvèrent les plus forts, et les Suisses furent obligés de se retirer, après avoir perdu plus de trois cents hommes, du nombre desquels se trouva le frère de Manuel.

20 avril. — Le 20, on voyoit des lettres d'Italie, par lesquelles les Vénitiens assuroient qu'ils avoient abandonné Chio volon-

1. Qui avoit été cardinal. [Renaud d'Este a vécu de 1655 à 1737; cardinal en 1686, il remit son chapeau au consistoire du 29 mars 1695, après la mort de son neveu, François II, duc de Modène, décédé sans héritiers, et épousa, le 18 novembre suivant, Charlotte-Félicité, fille aînée de Jean-Frédéric de Brunswick, duc d'Hanovre. — *E. Pontal.*]

2. Il étoit d'une famille de Normandie et avoit épousé une sœur de Desmarets, ci-devant intendant des finances sous son oncle, le contrôleur général Colbert.

3. Il ne l'étoit plus, mais il avoit été deux fois de suite intendant de Limousin et ensuite d'Alençon.

tairement, et que ç'avoit été en se retirant de cette île qu'ils avoient été attaqués par les Turcs.

Par les mêmes lettres, ils diminuoient leur perte considérablement, avouant néanmoins qu'elle avoit été très grande et qu'il y avoit péri beaucoup de noblesse, et louant extrêmement la valeur des Turcs.

On disoit que le gain de cette bataille avoit beaucoup relevé le courage des vizirs et des pachas, et que le Grand Seigneur avoit encore contribué à l'augmenter, en leur offrant d'aller lui-même commander en personne son armée de Hongrie; qu'on lui avoit représenté que son trésor étoit trop épuisé pour être en état de fournir à la dépense nécessaire pour son voyage, mais qu'il avoit répondu qu'il ne falloit faire aucune dépense extraordinaire pour lui, et que, s'il le falloit, il marcheroit à cheval sans aucun équipage.

Ce fut dans ce temps-là qu'une espèce de banquier irlandois, qui faisoit en France toutes les affaires de sa nation, fit une banqueroute qui incommoda beaucoup la plupart des régiments irlandois.

Le même jour, il vint un courrier du maréchal de Boufflers, par lequel il manda au Roi qu'il croyoit nécessaire qu'on lui envoyât plus de troupes qu'il n'en avoit; que le duc de Bavière marchoit le long du canal vers la Knocque ¹ et qu'il sembloit en vouloir à Ypres ou à Furnes.

En même temps, le Roi congédia tous les officiers qui étoient encore à la cour, et il n'y eut pas un d'eux qui ne crût qu'il y auroit une action et qu'il falloit se presser pour y arriver à propos. Sa Majesté envoya aussi des ordres à ses compagnies des gardes du corps et à toutes les autres troupes qu'elle devoit voir à Compiègne, de marcher en Flandre en toute diligence, remettant cependant son départ pour Compiègne au 2 du mois de mai, et déclarant qu'elle iroit le 24 du mois courant à Marly, ce qui fit croire que le voyage de Compiègne étoit entièrement rompu.

On disoit, ce jour-là, que le prince de Conti ² s'étoit offert à aller en diligence servir sous le maréchal de Boufflers.

¹ [La Knocque, forteresse de la Flandre, non loin de Dixmude. — E. Pontal.]

² Il n'y avoit guère d'apparence que ce prince témoignât un pareil

Ce fut en ce temps-là que le marquis de Croissy, ministre d'État, commença à se trouver encore mieux, après avoir été extrêmement mal de sa goutte, laquelle, quittant les endroits ordinaires, l'avoit attaqué dans les reins.

On sut aussi que milord Halifax étoit mort à Londres assez brusquement, et les ennemis du prince d'Orange ne manquèrent pas de l'accuser de cette mort; mais il semble que ce n'étoit guère là le style de cet usurpateur, dont la puissance étoit alors tellement affermie qu'il n'avoit pas besoin de prendre de semblables moyens pour se conserver. Il y avoit même apparence qu'une action comme celle d'empoisonner un seigneur qui l'avoit aidé à monter sur le trône, auroit été capable de lui faire plus de tort en lui attirant l'horreur des Anglois, et par conséquent un million de nouveaux ennemis, qu'elle n'auroit pu lui être profitable en le défaisant d'un homme qui avoit assez de crédit pour lui nuire.

21 avril. — Le 21, un courrier exprès de Flandre tira le Roi d'inquiétude, en lui apprenant que les ennemis, s'étant contentés de courir et d'observer les démarches des troupes françaises, s'étoient enfin retirés; et, en même temps, Sa Majesté envoya de nouveaux ordres aux troupes pour ne point marcher, et déclara qu'elle partiroit le 28 pour Chantilly.

Ce fut le même jour qu'elle dit au comte du Montal¹ qu'elle l'avoit choisi pour commander depuis Gravelines jusqu'à Courtray; elle se servit de termes qui lui marquoient une extrême confiance, et le vieux général lui répondit qu'elle pourroit dormir en repos, et qu'il étoit assuré que les ennemis n'oseroient attaquer son département tandis qu'il y seroit.

Les lettres qu'on recevoit alors de Catalogne portoient que le

empressement, à moins que ce ne fût pour témoigner au Roi son dévouement.

1. Gentilhomme de Bourgogne qui étoit devenu par les degrés lieutenant-colonel du régiment d'infanterie du grand prince de Condé; ensuite il l'avoit suivi quand il avoit quitté le parti du Roi, et avoit défendu Sainte-Menehould contre Sa Majesté; après la paix des Pyrénées, il étoit revenu en France avec son maître, et, en 1667, le Roi l'avoit fait gouverneur de Charleroy, qu'il avoit défendu deux fois contre le prince d'Orange. Cette place ayant été rendue par la paix de Nimègue, le comte du Montal, qui étoit devenu lieutenant général par ses services, fut choisi plusieurs années après pour être gouverneur de la nouvelle place du Mont-Royal au pays de Tréves. Il fut ensuite fait chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, et, ayant eu le chagrin de n'être pas fait maréchal de France, il fut deux ans sans servir, après lesquels le Roi le fit rentrer dans le service.

comte de Castanaga, vice-roi du pays, promettoit au roi d'Espagne de faire des merveilles par le moyen de la révolte des peuples contre la France, pourvu qu'on lui envoyât quelque somme d'argent considérable; et qu'en même temps, on avoit fait des taxes pour pouvoir lui en fournir. On ajoutoit que la reine d'Espagne disoit être grosse; que la reine-mère avoit été la voir et qu'elles s'étoient traitées fort froidement; qu'on croyoit que cette princesse étoit outrée contre le prince d'Orange; qu'elle vouloit ménager la paix et que sa brigade étoit forte.

22 avril. — Le 22, on eut encore une fâcheuse nouvelle de Catalogne : Legall ¹, brigadier de cavalerie, ayant été chargé de conduire un convoi à Castel-Follit avec un détachement de cavalerie, d'infanterie et de dragons, le fit entrer heureusement en cette place; mais, au retour, il fut attaqué par un grand nombre de paysans armés, auxquels il résista pendant tout le jour, ayant passé deux ou trois rivières devant eux, et enfin il eut assez de peine à se retirer, après avoir perdu trois ou quatre cents hommes, du nombre desquels se trouvèrent plusieurs officiers.

23 avril. — Le 23, on disoit qu'il y avoit eu quelque mouvement en Angleterre, et qu'on y avoit fait de grandes plaintes contre Bentinck ², favori du prince d'Orange, qu'on accusoit d'avoir mal administré les finances.

On ajoutoit que la princesse de Danemark s'étoit formalisée de ce qu'on avoit redoublé ses gardes, et qu'elle avoit refusé quelques-uns de ceux qu'on lui avoit choisis pour composer son conseil; mais toutes ces petites brouilleries n'alloient jamais à rien d'effectif contre le prince d'Orange.

24 avril. — Le 24, on sut que les ennemis étoient toujours à Deïnse, mais que le duc de Bavière s'en étoit retourné à Bruxelles.

25 avril. — Le 25, l'abbé le Boultz, aumônier du Roi ³, mourut à Paris d'une inflammation de poitrine et fut fort regretté de tous ceux qui le connoissoient.

1. Homme de fortune de Bretagne, qui, après avoir servi assez obscurément en divers endroits, lona enfin un régiment de cavalerie au service du cardinal de Fürstenberg, et vint avec lui en France, où il fut fait brigadier, au préjudice de bien des gens de qualité qui ne valoient pas moins que lui.

2. [Jean Guillaume, baron de Bentinck, puis comte de Portland et comblé des faveurs de Guillaume d'Orange : il avoit été l'un des promoteurs de la révolution de 1688. — E. Pontal.]

3. Frère d'un conseiller de la grand'chambre du parlement de Paris.

26 avril. — Le 26, on apprit que le maréchal de Boufflers avoit permis à tous les brigadiers et colonels de Flandre de revenir à Paris, et qu'ils ne s'étoient pas fait prier pour profiter de cette permission.

28 avril. — Le 28, le Roi partit de Versailles, et, s'étant fait préparer à dîner sur le grand chemin au coin d'une haie, il dîna dans son carrosse et vint coucher à Chantilly, où le prince de Condé l'attendoit avec toute sa famille, à la réserve des duchesses de Bourbon et du Maine, qui étoient demeurées à Versailles, à cause de leur grossesse.

29 avril. — Le 29, le Roi séjourna à Chantilly, il alla le matin à une battue dans le parc, où il tua cinquante lapins.

L'après-dînée, il alla à la chasse au chien couchant dans la plaine de la Versine ¹, que le prince de Condé avoit achetée depuis peu, pendant que Monseigneur étoit allé dans la forêt d'Halastre ² tuer des sangliers dans les toiles.

30 avril. — Le 30, le Roi vint coucher à Compiègne, et, le soir, on apprit que d'Aussillon, colonel du second régiment de dragons de Languedoc, avoit été tué à Casal, dans une sortie qu'on avoit faite, quoique la tranchée ne fût pas encore ouverte, et que le régiment avoit été donné à Margon ³, lieutenant-colonel du même régiment.

MAI 1695

1^{er} mai. — Le premier de mai, le Roi, qui avoit amené avec lui tous ses ministres, à la réserve du marquis de Croissy, lequel étoit malade, recommença de tenir assidûment ses conseils, et comme le marquis de Torcy, survivancier du marquis de Croissy, n'y avoit pas encore d'entrée, le duc de Beauvillier fut chargé de rendre compte des affaires étrangères.

Le même matin, on sut que le frère aîné ⁴ du P. de la Chaise,

1. Château qui appartenoit à la défunte marquise de Saint-Simon.

2. Qui est au bout du parc de Chantilly et appartient au Roi.

3. Gentilhomme de Languedoc, qui étoit beau-frère de Serignan, aide-major des gardes du corps.

4. Il n'avoit point de charge considérable, mais une compagnie des gardes des portes de Lyon. Son fils, le comte de Sousternon, étoit brigadier de cavalerie, mestre de camp du régiment du comte de Toulouse et son capitaine des gardes.

confesseur du Roi, et du comte de la Chaise, son capitaine de la porté, étoit mort à Lyon en cinq jours de temps d'une inflammation de poitrine.

Ce jour-là, les quatre brigades du régiment royal de carabiniers ¹ arrivèrent au camp qui leur avoit été préparé dans la prairie de Compiègne, de l'autre côté de la rivière d'Oise.

2 mai. — Le 2, le comte de Toulouse eut avis que huit armateurs dunkerquois qui croisoient à l'entrée de la Manche, ayant eu avis d'un convoi de vaisseaux marchands qui passoit en Hollande, s'étoient joints ensemble, avoient attaqué le convoi et avoient pris les dix-huit vaisseaux marchands dont il étoit composé et un vaisseau de guerre de quarante pièces de canon qui les escortoit.

L'après-dînée, le Roi alla voir les carabiniers sur la pelouse qui est au bord de la forêt et en fut fort satisfait.

Le soir, l'ambassadeur de Venise, qui venoit d'arriver à Compiègne, apporta une nouvelle importante, qui fut celle de la levée du siège de Casal, qu'il avoit apprise par une lettre du ministre de sa république à Milan.

On sut aussi que le Roi avoit ordonné que tous les officiers de ses troupes se rendissent à leur devoir le 20 du courant.

3 mai. — Le 3, les carabiniers décampèrent de Compiègne pour faire place aux troupes de la maison du Roi qui devoient y arriver le soir, et ils prirent leur marche vers les villes des Pays-Bas, où ils devoient séjourner avant le commencement de la campagne.

4 mai. — Le 4, le Roi vit les troupes de sa maison au même endroit où il avoit vu les carabiniers, et il en fut extraordinairement content.

Le soir, le régiment du Roi arriva au camp, et Sa Majesté ordonna au marquis de Surville ², qui en étoit colonel, de le faire tenir prêt pour paroître devant elle le lendemain, quoiqu'elle ne dût le voir que le 6.

5 mai. — Le 5, les troupes de la maison du Roi décampèrent pour aller dans toutes les places de Picardie, en attendant le commencement de la campagne, au lieu qu'elles devoient

1. Dont le duc du Maine étoit mestre de camp ou colonel général.

2. Second fils du défunt comte de Montignac et frère du comte d'Hautefort.

aller dans les places de Flandre, et elles eurent cette obligation au maréchal de Villeroy, qui représenta au Roi qu'elles se ruinoient inutilement dans les places de Flandre, au lieu qu'elles s'accommoderoient dans celles de Picardie.

On sut, ce jour-là, que Saint-Pouënge ¹ avoit une grosse fièvre et qu'il avoit d'abord pris le quinquina.

L'après-dinée, le Roi alla voir son régiment, qu'il trouva en très bon état et fort adroit, ayant vu faire l'exercice aux quatre bataillons tout à la fois, au son du tambour.

Le soir, les régiments de cavalerie de la Reine ², de Bourgogne ³, de Toulouse ⁴ et le régiment de dragons de d'Avaray ⁵ arrivèrent au camp.

6 mai. — Le 6, le Roi vit ces quatre régiments au même endroit où il avoit vu les troupes de sa maison, et il les trouva parfaitement beaux, particulièrement le régiment de Toulouse.

Ensuite il alla se promener en carrosse avec les dames dans les routes de la forêt et leur donna une collation en un lieu qu'on appelle le Puy-du-Roi, où viennent aboutir huit grandes routes.

Les nouvelles d'Italie portoient, ce jour-là, que le siège de Casal n'avoit jamais été levé tout de bon; qu'à la vérité les neiges avoient été si prodigieuses en ce pays-là que l'armée des confédérés avoit été obligée de se séparer et de se mettre à couvert dans des quartiers, mais qu'elle ne s'étoit point éloignée de la place.

7 mai. — Le 7, on apprit que la duchesse de Valentinois ⁶,

1. Neveu du défunt chancelier Le Tellier, sous lequel il avoit été élevé; ensuite il avoit servi avec autorité sous le marquis de Louvois, secrétaire d'Etat de la guerre, mais son crédit avoit tombé sur les fins de ce ministre et avoit encore diminué sous son fils, le marquis de Barbezieux. Il étoit secrétaire du cabinet du Roi.

2. C'étoit le marquis de Choiseul-Chevigny, gentilhomme de Champagne, qui en étoit mestre de camp.

3. C'étoit le comte de Puyguyon, gentilhomme de Poitou, qui en étoit mestre de camp.

4. C'étoit le comte de Sousternon, gentilhomme de Forez et neveu du P. de la Chaise, confesseur du Roi, qui en étoit mestre de camp.

5. Gentilhomme de Béarn, dont le comte de Sourdis, chevalier de l'Ordre et lieutenant général des armées du Roi, avoit autrefois épousé la sœur par amour.

6. Elle étoit une des plus jolies personnes de son temps, mais brouillée depuis plusieurs années avec son mari, qui étoit fils aîné du prince de Monaco.

qui était venue à l'abbaye de Royaumont ¹ avec le comte d'Armagnac, grand écuyer de France, son père, et le reste de sa maison, y étoit tombée malade d'une pleurésie, et qu'on la croyoit en grand danger.

L'après-dinée, le Roi alla voir une seconde fois son régiment d'infanterie et le vit en détail par compagnie.

Le soir, les régiments de cavalerie du Maine ², de Roquépine ³, d'Imécourt ⁴ et de Chamlin ⁵ arrivèrent au camp.

Le même jour, on sut que le Roi avoit donné à Savine, capitaine de carabiniers, l'agrément d'acheter le régiment de Pujols, avec permission de vendre la compagnie du chevalier d'Estampes, du même régiment, qu'on en tiroit pour entrer dans les carabiniers.

8 mai. — Le 8, le Roi fit la revue des quatre régiments de cavalerie qui étoient arrivés le soir d'aparavant, et il trouva celui du Maine ⁶ et celui de Roquépine très beaux; pour celui d'Imécourt et celui de Chamlin, ils ne parurent pas d'une si grande beauté.

Sa Majesté ordonna aussi au marquis de Barbezieux d'expédier la commission du premier régiment qui vaqueroit en faveur de Clermont ⁷, lieutenant-colonel de Chamlin, lequel avoit eu grande raison de voir avec chagrin que, quand le marquis

1. Cette abbaye, qui étoit voisine de Chantilly, appartenoit à l'abbé de Lorraine, second fils du comte d'Armagnac, et le comte y avoit fait des dépenses prodigieuses pour l'embellissement, lesquelles auroient été mieux employées à quelque chose de plus solide qu'à embellir une abbaye, qui n'existe pas toujours dans une même maison.

2. Cheladet l'aîné, gentilhomme d'Auvergne et brigadier de cavalerie, en étoit mestre de camp.

3. Son père étoit un gentilhomme de Gascogne, qui avoit été lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de la Chapelle avant la paix des Pyrénées. Il étoit aussi parent très proche du chancelier Le Tellier.

4. Gentilhomme de Champagne, dont le père avoit vieilli dans la cavalerie; tous ses frères y servoient aussi, à la réserve d'un qui étoit colonel d'infanterie, et il avoit eu le régiment de son frère aîné, quand le Roi lui avoit donné une des cornettes des cheveu-légers de sa garde.

5. Gentilhomme de Champagne, lequel, ayant été choisi pour lieutenant-colonel d'une des brigades d'un régiment des carabiniers, n'avoit pas eu le bonheur de plaire au duc du Maine, qui, pour l'éloigner avec honneur de ce régiment, lui avoit procuré celui du marquis d'Aubeterre, lorsqu'il lui avoit fait donner la brigade des carabiniers qui avoit vaqué par la mort du chevalier du Mesnil.

6. Il n'étoit pourtant pas si beau qu'il l'avoit été autrefois.

7. Gentilhomme de Périgord.

d'Aubeterre étoit entré dans le corps des carabiniers, on lui eût préféré Chamlin, qui n'étoit ni si ancien capitaine, ni si ancien lieutenant-colonel que lui, outre qu'il étoit homme de qualité, bien fait et distingué par son mérite. Il obtint en même temps qu'on le mettroit dans quelque autre régiment, en attendant qu'il en vaquât un qu'on lui pût donner, parce qu'il ne pouvoit s'accommoder avec Chamlin, et qu'après lui avoir obéi pendant six mois par pur respect pour le Roi, il étoit bien aise de ne demeurer pas plus longtemps dans le péril d'avoir tous les jours quelque affaire fâcheuse.

9 mai. — Le 9, le Roi alla chasser dans la plaine de Monchy, qu'il trouva entièrement dépourvue de gibier ¹.

On disoit, ce jour-là, que la comtesse de Soissons étoit partie pour se retirer à Aix-la-Chapelle avec sa belle-mère, qui y étoit depuis longtemps, et que le Roi lui avoit accordé la permission de sortir du royaume.

10 mai. — Le 10, le Roi vit cinq régiments de cavalerie qui étoient arrivés au camp le soir précédent, et qui étoient les derniers qu'il devoit voir. C'étoient le Royal-Allemand, commandé par le comte de Nassau ², maréchal de camp; le régiment d'Anjou, commandé par le marquis de Blanchefort ³, qui étoit brigadier; le régiment de Condé, commandé par Cerisy ⁴; le régiment de Courtebonne ⁵, brigadier et inspecteur, et le régiment de Fürstenberg, commandé par le comte de la Marck ⁶.

1. Elle avoit été toute pillée depuis la mort du maréchal d'Humières.

2. Il étoit d'une branche de la maison de Nassau, aînée de celle dont étoit le prince d'Orange, et, ayant des biens dans la Lorraine allemande, il s'étoit jeté dans le service de France pour les conserver; mais outre cela, on disoit qu'il avoit eu de grands sujets de se plaindre du prince d'Orange. C'étoit un homme bien fait et qui avoit beaucoup d'esprit et de mérite, aussi le Roi avoit-il pris plaisir à l'avancer, et en trois ans de temps, il l'avoit fait mestre de camp, brigadier et maréchal de camp.

3. Second fils du défunt maréchal de Créquy.

4. Gentilhomme de....., qui étoit devenu mestre de camp de ce régiment, dont il étoit lieutenant-colonel, lorsqu'il avoit vaqué par la mort du comte de Coligny.

5. Gentilhomme de Picardie, qui avoit été nourri page du Roi; son père étoit lieutenant de roi de Calais, et sa sœur avoit épousé Breteuil, conseiller d'Etat et intendant des finances.

6. Fils de cette comtesse de la Marck qui avoit épousé en secondes noces un neveu du cardinal de Fürstenberg, après la mort duquel le cardinal l'avoit fait venir en France avec tous ses enfants. Ils étoient de la véritable maison de la Marck.

Le Roi fut fort content des soins que le comte de Nassau avoit pris de raccommo-der le régiment Royal-Allemand, qui avoit été presque tout défait à Nerwinde; il trouva aussi le régiment d'Anjou et celui de Fürstenberg fort beaux; pour celui de Courtebonne, les chevaux n'en parurent pas trop bons, et celui de Condé fut trouvé le moins bon de tous.

11 mai. — Le 11, on eut nouvelle que le marquis de Nesmond¹, lieutenant général des armées navales du Roi, qui étoit parti de Belle-Isle avec une escadre, avoit pris un vaisseau ennemi de soixante pièces de canon, après un combat très opiniâtre qui avoit duré six heures.

On parloit encore, en ce temps-là, des brouilleries qui étoient en Angleterre, mais il n'y avoit guère de fond à faire sur ces sortes de nouvelles.

Le soir, les courtisans eurent matière à discourir au sujet d'une petite dispute arrivée entre le duc de la Trémoille² et Brissac³, major des gardes du corps. Le maréchal de Duras, capitaine des gardes en quartier auprès du Roi, étoit venu de Versailles avec la goutte; pendant la route, et pendant les premiers jours que le Roi avoit été à Compiègne, le major, comme plus ancien lieutenant, avoit fait la fonction de capitaine auprès du Roi. Depuis, le maréchal de Villeroy étoit venu et avoit pris le bâton, mais il avoit été obligé de s'en retourner à Paris pour donner ordre à ses affaires; enfin la goutte du maréchal de Duras étant remontée à sa poitrine, il avoit été obligé de s'en retourner à Paris, et le major étoit demeuré en fonction de capitaine. Le duc de la Trémoille, voulant suivre le Roi à Liancourt, demanda l'appartement qu'on y avoit marqué pour le maréchal de Duras; mais le major s'y opposa et soutint que, puisqu'il avoit l'honneur de faire la fonction de capitaine des gardes auprès du Roi, il devoit aussi en avoir le logement; il y eut sur ce sujet quelques paroles entre lui et le duc de la Trémoille, mais le major en parla au Roi, qui décida en sa faveur.

12 mai. — Le 12, jour de l'Ascension, le Roi alla entendre

1. C'étoit un Gascon de Bordeaux, cousin germain du défunt président au mortier du parlement de Paris qui portoit le même nom, et frère de l'évêque de Montauban.

2. Premier gentilhomme de la chambre du Roi; il avoit eu cette charge du défunt duc de Créquy, son beau-père.

3. Gentilhomme de Normandie, très ancien officier de cavalerie.

la messe à la paroisse de Saint-Jacques et vèpres à l'abbaye de Saint-Corneille ¹.

On sut, ce jour-là, que le roi d'Angleterre avoit eu deux accès de fièvre, et que la marquise d'Heudicourt ² en étoit attaquée violemment depuis le soir précédent.

On sut, le même jour, que la comtesse douairière de Matignon étoit morte en Normandie; elle étoit héritière de la maison de Nutumière et avoit apporté de grands biens. Depuis la mort de son mari, elle s'étoit retirée dans une de ses terres, où elle songeoit uniquement à faire son salut, distribuant presque tous ses revenus aux pauvres. Elle n'avoit que deux filles, dont l'aînée avoit épousé son oncle, le chevalier de Matignon ³, et la cadette le marquis de Seignelay.

13 mai. — Le 13, le Roi partit de Compiègne pour venir coucher à Liancourt ⁴, il y arriva de bonne heure et se promena beaucoup dans les jardins qu'il trouva d'une beauté charmante, quoique les arbres n'eussent pas encore de feuilles.

On disoit, ce jour-là, que la tranchée avoit dû être ouverte le 4 devant Casal, mais on ne savoit cette nouvelle que par des lettres de Pignerol qui ne l'assuroient pas positivement.

14 mai. — Le 14, le Roi se promena encore toute la journée, et le soir, en rentrant dans son cabinet, il appela le duc de la Rochefoucauld et lui dit qu'il pardonnoit à son fils, le marquis

1. La mense abbatiale en étoit unie à l'abbaye royale des filles du Val-de-Grâce de Paris, qui, moyennant cette union, étoit obligée de recevoir pour rien douze religieuses qui étoient à la nomination des reines.

2. Son mari, qui avoit été longtemps mestre de camp de cavalerie, étoit grand loupvetier de France. Elle étoit de l'illustre maison de Pons en Poitou.

3. Troisième frère du comte de Matignon, son père, qui après sa mort fut comte de Matignon, chevalier de l'Ordre, lieutenant général des armées du Roi et lieutenant général pour Sa Majesté en Normandie.

4. Cette maison avoit été bâtie par le bisaïeul du marquis de Liancourt, mais les jardins en avoient été faits par le défunt duc de Liancourt et par la duchesse sa femme, sœur du dernier maréchal de Schönberg-Hallwin. Le duc de Liancourt n'avoit eu qu'un fils, qui étoit le duc de la Roche-Guyon, lequel fut tué au siège de Mardick, étant avec le grand prince de Condé. Celui-ci n'eut qu'une fille, qui épousa son cousin le prince de Marcellac, fils aîné du duc de la Rochefoucauld, qui étoit borgne, et dont le grand esprit le rendit célèbre. Le prince de Marcellac eut de Mlle de la Roche-Guyon le duc de la Roche-Guyon, qui après la mort de son père fut duc de la Rochefoucauld, grand maître de la garde robe et grand veneur de France, et le marquis de Liancourt, qui partagèrent les grands biens de leur mère et de leur grand-père, et la terre de Liancourt tomba au cadet.

de Liancourt, et qu'il ne se souvenoit plus de tout le passé ¹. Le duc de la Rochefoucauld, pleurant de joie et de tendresse, embrassa les genoux du Roi, et, après lui avoir rendu de très humbles grâces de sa bonté, le supplia d'agrèer que le marquis de Liancourt eût l'honneur de rentrer dans le service, lui protestant qu'il serviroit même en qualité de volontaire, s'il l'ordonnoit ; mais le Roi lui répondit qu'il ne vouloit pas qu'il servit de volontaire, ce qui fit croire aux courtisans qu'il le feroit bientôt brigadier ², quoiqu'il n'eût plus de régiment.

15 mai. — Le lendemain, le duc de la Roche-Guyon ³, fils aîné du duc de la Rochefoucauld, et le marquis de Liancourt arrivèrent ; l'aîné vit le Roi à son petit lever ⁴, parce qu'il y avoit longtemps qu'il étoit rentré en grâce ; pour le cadet, le duc de la Rochefoucauld supplia le Roi de trouver bon qu'il lui fit la révérence dans son cabinet à portes fermées, ce qui fut exécuté. Il se jeta aux pieds du Roi en présence du duc de la Rochefoucauld et du duc de la Roche-Guyon, et le Roi lui parla avec tant de douceur et de bonté, qu'on ne put trop admirer ni louer la clémence d'un si grand monarque, après les sujets de plainte bu'il avoit eus de ce jeune seigneur. Le père et les deux enfants sortirent du cabinet du Roi avec un visage qui marquoit assez bu'ils avoient le cœur attendri, et tout le monde trouva que le duc de la Rochefoucauld étoit dignement payé de la magnifique

1. Il avoit été soupçonné d'avoir été l'auteur de certaines lettres pleines de mépris pour le Roi, écrites aux princes de Conti et de la Roche-sur-Yon, orsqu'ils étoient en Hongrie.

2. Quand il avoit vendu le régiment de la Marine, après que le Roi eut dit à son père qu'il ne feroit jamais rien pour lui, il étoit un des plus anciens colonels.

3. Qui avoit la survivance des charges de grand maître de la garde-robe et de grand veneur.

4. On appeloit cela le petit lever ou le lever des grandes entrées, c'est-à-dire de ceux qui voyoient le Roi dans son lit, comme le grand chambellan, les premiers gentilshommes de la chambre, le grand maître et les maîtres de la garde-robe, et plusieurs autres officiers par le droit de leurs charges et autres particuliers auxquels le Roi accorderoit ce droit par un brevet exprès. Ensuite entroit la seconde entrée, composée de ceux qui avoient des brevets d'affaires ou des officiers qui en avoient le droit par leurs charges. En troisième lieu entroient les officiers de la chambre et les grands et petits officiers de la maison du Roi par le droit de leurs charges. Et puis le premier gentilhomme de la chambre demandoit pour faire entrer les principaux seigneurs ; après quoi, on ouvroit la porte à tout le monde.

réception ¹ qu'il avoit faite à toute la cour dans la maison de son fils.

Le même jour, le Roi vint coucher à Chantilly, où il se promena le soir en calèche avec la princesse de Condé, Mlle de Condé, sa fille, la princesse douairière de Conti et quelques autres dames, avec lesquelles il alla voir la superbe ménagerie que le prince avoit fait bâtir depuis quelques années.

16 mai. — Le 16, le Roi séjourna encore à Chantilly, et, l'après-dînée, il alla avec toute la cour à la Versine, où le prince de Condé lui donna une magnifique collation ².

17 mai. — Le 17, le Roi vint coucher à Versailles, et, le même soir, on apprit que le marquis de Guébriant, frère cadet du comte de Molac ³, étoit mort à Paris de maladie, et que le Roi avoit donné son régiment de milice à un autre gentilhomme de Bretagne nommé du Fau, dont le régiment avoit été réformé.

18 mai. — Le 18, ce ne fut pas sans étonnement que les courtisans apprirent la nouvelle du mariage du duc de Lauzun avec Mlle de Quintin, seconde fille du maréchal de Lorge, laquelle n'avoit que quinze ans et demi, âge bien disproportionné à celui de son époux, qui avoit soixante ans au moins et qui étoit encore plus usé ⁴ qu'il n'étoit vieux. Le maréchal de Lorge ne donnoit rien ou très peu de chose à sa fille ⁵, mais le

1. Il tint tous les jours plusieurs tables magnifiques servies le matin et le soir, sans compter tous les petits repas de traverse.

2. C'est-à-dire à Monseigneur, car le Roi, qui n'étoit allé à la Versine que par complaisance pour le prince de Condé, s'en revint à Chantilly quand on fut près de servir la collation.

3. Lieutenant général pour le Roi en Bretagne et mestre de camp de cavalerie.

4. Il avoit été plus de quinze ans en prison à Pignerol, sans les autres fatigues volontaires ou forcées.

5. [Il y avoit bien des raisons pour que le duc de Lauzun ne fût pas exigeant pour la dot; né en 1633, il n'étoit plus jeune et de plus il possédait une fortune considérable : Mlle de Montpensier, à l'occasion de son mariage secret qui ne saurait faire un doute, lui avoit donné 8000 livres de rentes sur les gabelles du Languedoc, la baronnie de Thiers et le duché de Saint-Fargeau; elle s'étoit réservé le duché d'Aumale, le comté d'Eu et la principauté de Dombes, le Roi ayant exigé qu'elle les léguât au duc du Maine. Le duc de Lauzun vendit le 5 février 1714 le duché de Saint-Fargeau au financier Crozat, auquel la concession exclusive du commerce de la Louisiane avoit permis de faire une immense fortune. Dès le 16 décembre 1715, Crozat revendit Saint-Fargeau à Michel-Robert Lepelletier-des-Forts, auel du conventionnel. — Comte de Cosnac.]

vieux Frémont, son grand-père, lui donnoit trois cent mille livres après sa mort.

Le même jour, le roi et la reine d'Angleterre vinrent rendre visite au Roi, et on sut que le comte de Mailly avoit permission de se défaire de sa charge de mestre de camp général des dragons ¹, et qu'il alloit servir en Provence.

On disoit encore que Casal étoit bloqué de plus près par une ligne de contrevallation que les ennemis avoient faite, et que toutes les apparences étoient qu'ils n'en feroient pas le siège, parce qu'ils n'étoient pas bien d'accord sur ce sujet.

On ajoutoit que l'Empereur paroissoit étonné des grands projets que faisoit le Grand Seigneur; que les Vénitiens n'en étoient pas moins alarmés et qu'ils avoient demandé les secours ordinaires au Pape et au grand maître de Malte, mais que le Pape s'étoit excusé sur la jalousie que lui donnoient continuellement les troupes allemandes et la flotte de Russel, et le grand maître sur ce qu'il ne pouvoit remplir le bataillon de Malte, parce que la France, l'Espagne et l'Italie gardoient tous leurs hommes pour elles-mêmes.

19 mai. — Le 19, on disoit que la flotte des ennemis qui avoit hiverné en Espagne étoit en très mauvais état, qu'il y étoit mort un grand nombre de matelots et que le nombre de ceux qui avoient déserté n'étoit pas moins considérable; qu'on achevoit en toute diligence les ouvrages de Calais et que ceux de Provence étoient entièrement achevés; que quinze prisonniers, qui s'étoient sauvés de Londres, assuroient qu'il y avoit de grands mouvements dans la chambre basse, et qu'on avoit su, par une corvette revenue des côtes d'Angleterre, qu'il y avoit deux vaisseaux à Douvres et vingt-quatre aux Dunes, ce qui sembloit être un commencement de flotte qui s'assembloit, à moins que ces vaisseaux ne fussent destinés pour escorter le prince d'Orange dans son passage.

20 mai. — Le 20, on apprit que l'abbé d'Aligre ², conseiller d'Etat ordinaire, étoit mort, et que le Roi avoit déclaré qu'il ne donneroit point les bénéfices vacants, se réservant à les distribuer à la fête de l'Assomption.

1. On disoit qu'il étoit brouillé avec la marquise de Maintenon, sa protectrice.

2. Fils du défunt chancelier d'Aligre et abbé de Saint-Riquier en Picardie.

Ce jour-là, l'archevêque de Paris fut député commissaire de l'Ordre du Saint-Esprit ¹ pour recevoir la profession de foi des ducs de Bourgogne et d'Anjou, et le Roi les fit chevaliers de Saint-Michel publiquement dans son cabinet. Ce ne fut pas sans beaucoup de chagrin de la part du duc de Berry, mais le Roi le consola en lui disant que son tour viendrait bientôt ².

21 mai. — Le 21, le Roi fit ses dévotions dans sa chapelle et ensuite toucha les malades des écrouelles dans la galerie basse de la grande aile du château.

L'après-dinée, le Roi donna la place de conseiller d'État ordinaire à Ribeyre ³, le plus ancien des conseillers d'État semestres, et une abbaye de filles à Mme d'Estrades ⁴.

On fit, ce jour-là, chez l'archevêque de Paris ⁵, en son palais archiépiscopal, une assemblée de tous les députés du clergé pour les préliminaires de l'assemblée qui s'alloit tenir à Saint-Germain-en-Laye; et le maréchal de Villeroy prit congé de Sa Majesté, partant le lendemain pour aller se mettre à la tête de l'armée de Flandre.

22 mai. — Le 22 au matin, jour de la Pentecôte, on fit la cérémonie de l'Ordre du Saint-Esprit, et les ducs de Bourgogne et d'Anjou furent reçus.

L'après-dinée, on sut que le Roi avoit donné la place de conseiller d'Etat semestre à d'Argouges de Rannes ⁶, maître des requêtes, gendre du ministre Le Pelletier.

Le soir, la nouvelle duchesse de Lauzun vint au souper du Roi prendre possession du tabouret.

23 mai. — Le 23, on eut nouvelle que Saint-Sylvestre ⁷ avoit

1. Il étoit commandeur de cet Ordre et l'évêque diocésain du Roi et des princes.

2. Quand il auroit l'âge de communier.

3. Il étoit d'Auvergne et avoit épousé une fille du défunt premier président de Novion. Il avoit été intendant en diverses provinces et lieutenant civil de Paris, et s'étoit conduit sagement dans tous ses emplois.

4. Fille du défunt maréchal d'Estrades.

5. C'étoit lui qui devoit présider à l'assemblée, comme il avoit fait depuis longtemps.

6. C'étoit un gentilhomme de qualité de Normandie qui s'étoit jeté dans la robe. Il étoit fort honnête homme, mais la faveur de son beau-père le faisoit passer devant bien d'honnêtes gens qui étoient ses anciens dans le conseil.

7. Lieutenant général qui avoit commandé tout l'hiver en Catalogne en l'absence du maréchal de Noailles, et que, depuis son arrivée, il avoit

marché au secours d'Hostalrich, qui étoit depuis trois mois bloqué par cinq mille paysans, de sorte qu'il ne restoit plus aucuns vivres dans la place.

On disoit que le comte de Tessé avoit mandé qu'il étoit assuré que le duc de Savoie ne consentiroit point au siège de Casal. D'ailleurs on assuroit que le comte d'Avaux, ambassadeur pour le Roi en Suède, avoit refusé la trêve d'un an qu'Oxenstiern ¹ lui avoit proposée de la part de l'Empereur; que néanmoins il n'avoit pas rejeté les propositions de paix, mais à des conditions différentes de celles que le Roi avoit proposées l'année dernière.

Le même jour, Mademoiselle ², ayant eu la fièvre, s'en alla à Saint-Cloud pour y prendre plus tranquillement le quinquina.

24 mai. — Le 24, le comte de Toulouse entra au Conseil avec le Roi pour les affaires de la marine, et l'on disoit qu'il venoit un ambassadeur de Portugal pour offrir au Roi la médiation de son maître pour la paix.

25 mai. — Le 25, le maréchal de Lorge partit pour aller se mettre à la tête de l'armée d'Allemagne.

27 mai. — Le 27, on disoit que le maréchal de Tourville étoit fort mal, mais on s'étoit trompé, et c'étoit son frère, le comte de Tourville ³, qui étoit à l'extrémité.

28 mai. — Le 28, on sut que le marquis de Sourdeac ⁴, de l'illustre maison de Rieux, étoit mort.

On parloit alors de tous côtés de trois mariages qui se devoient faire dans la maison du prince de Condé : celui du marquis de Chémérault ⁵ avec Mlle de Moreuil ⁶; celui du jeune marquis de

envoyé faire cette expédition, ses incommodités ne lui permettant pas d'y aller lui-même.

1. Ministre du roi de Suède.

2. Fille du second lit de Monsieur, frère unique du Roi.

3. Gentilhomme de Normandie, qui étoit demeuré dans l'obscurité.

4. Il étoit le fondateur des Opéras en France.

5. Gentilhomme de Poitou, colonel d'infanterie. [Il étoit neveu du comte de Barbézière-Chémérault, favori du prince de Conti, dont Daniel de Cosnac raconte dans ses *Mémoires* les aventures et la fin tragique. — Comte de Cosnac.]

6. Fille du comte de Moreuil, premier gentilhomme de la chambre du duc de Bourgogne, dont la femme étoit dame d'honneur de la duchesse de Bourbon.

Livry ¹ avec Mlle de Lussan ²; et celui du marquis de Lassay ³ avec Mlle de Châteaubriant ⁴.

29 mai. — Le 29, on fit à Saint-Germain-en-Laye l'ouverture de l'assemblée ordinaire du clergé de France ⁵; et on eut nouvelle que le prince d'Orange étoit arrivé le 24 à la Haye.

Le bruit courroit aussi que le Pape étoit dans une grande défiance des Anglois et des Hollandois et qu'il avoit fortifié la garnison de Civitta-Vecchia.

30 mai. — Le 30, on apprit que le peintre Mignard étoit mort à Paris âgé de quatre-vingt-trois ans ⁶, laissant aux connoisseurs le regret de le perdre et de ne voir personne digne de lui succéder.

JUIN 1695

1^{er} juin. — Le premier de juin, le clergé en corps vint saluer le Roi à Versailles, et ce fut l'archevêque de Paris qui porta la parole ⁷, tant à Sa Majesté qu'à Monseigneur.

1. Fils aîné du marquis de Livry, premier maître d'hôtel du Roi, qui avoit épousé la sœur du duc de Beauvillier.

2. Fille du comte de Lussan, chevalier de l'Ordre, premier gentilhomme de la chambre du prince de Condé, dont la femme étoit dame d'honneur de la princesse de Condé.

3. Gentilhomme du Maine qui étoit aide de camp du Roi; son père s'appeloit le marquis de Montataire. — [Armand de Madaillan, marquis de Lassay, dans le Maine, auteur de *Mémoires*, d'une maison originaire de Gascogne, connu par ses aventures romanesques et par ses procès avec la seconde femme de son père, fille du comte de Bussy-Rabutin. En premières noces, il avoit épousé Marie-Marthe de Sibourg, et en secondes noces la belle Mariane Pajot, fille d'un apothicaire de Mlle de Montpensier, laquelle avoit auparavant failli épouser l'extravagant Charles IV, duc de Lorraine. Le marquis de Montataire deshéréta son fils de sa terre de Montataire à cause de ce second mariage. Le marquis de Lassay avoit été disgracié pour avoir accompagné les princes de Conti dans leur expédition de Hongrie; son troisième mariage le remit en faveur. Par exception le système de Law l'enrichit considérablement sous la Régence; il fit bâtir l'hôtel où est installée aujourd'hui la présidence de la Chambre des députés. — Comte de Cosnac.]

4. Fille naturelle du prince de Condé. — [On l'appeloit aussi Mlle de Guéneau; elle étoit fille de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, et de Françoise-Charlotte de Montalais, veuve depuis trois ans de Jean de Bueil, comte de Marans, grand échanton de France, folle, médisante, méchante et laide, d'après Mme de Sévigné. — Comte de Cosnac.]

5. Il s'en tenoit une tous les cinq ans.

6. [Il étoit né en novembre 1610 et avoit quatre-vingt-quatre ans. — *E. Pontal.*]

7. Il n'y eut pas le même succès qu'il avoit eu autrefois, mais il avoit alors soixante-douze ans.

Le soir, on sut que Monseigneur avoit échangé sa maison de Choisy contre le château de Meudon, et qu'il donnoit à la marquise de Louvois quatre cent mille livres de retour. Les raisonneurs dirent qu'il y avoit longtemps que le Roi songeoit à cet échange, mais Monseigneur assura que la chose s'étoit faite sans préméditation de part ni d'autre.

2 juin. — Le 2, le Roi alla à la procession du Saint-Sacrement, et, l'après-dinée, on eut nouvelle que Saint-Sylvestre avoit heureusement jeté un convoi dans Hostalrich, sans que les ennemis eussent osé l'attendre, et qu'il marchoit pour secourir aussi Castel-Follit, qui étoit bloqué de la même manière, mais dont la situation rendoit le secours plus difficile.

3 juin. — Le 3, le Roi alla voir Meudon, il s'y promena très longtemps avec plaisir; il déclara qu'il l'avoit mis sur l'état des maisons royales et que le surintendant des bâtimens en auroit le soin ¹.

On disoit, ce jour-là, que les ennemis avoient encore serré Casal de plus près, en faisant des forts et des redoutes sur leur ligne de contrevallation; que cela faisoit croire qu'ils n'en feroient pas le siège, outre que leurs troupes commençoient à filer vers Orbastan, et qu'on assuroit que le duc de Savoie étoit très mécontent des alliés et qu'il se vengeroit volontiers de leurs fourberies, s'il en trouvoit l'occasion.

4 juin. — Le 4, le Roi donna au duc de Bouillon une augmentation de brevet de retenue de deux cent mille livres ², sur la charge de grand chambellan de France, outre et par-dessus le brevet de six cent mille livres qu'il avoit déjà.

Ce jour-là, le clergé de France alla rendre ses respects au roi et à la reine d'Angleterre, mais ce ne fut que par une députation composée de six députés de chaque ordre; l'évêque de Soissons ³ porta la parole au roi, et l'évêque de Nîmes ⁴ harangua la reine.

5 juin. — Le 5, on disoit que les trois mariages de la maison

1. Le Roi en laissant le revenu à Monseigneur pour les menues dépenses qu'il falloit qu'il y fit quand il y séjourneroit.

2. C'étoit une marque évidente qu'il ne vouloit pas lui donner la survivance pour le duc d'Albret, son fils aîné.

3. Frère du marquis de Sillery.

4. Il s'appeloit Fléchier et avoit servi à l'éducation de Monseigneur; il étoit un des plus éloquents hommes de son temps.

du prince de Condé ne se feroient point, ou du moins qu'ils étoient différés, et que le comte de Mailly ne vendoit plus sa charge.

On sut aussi que le prince de Conti avoit fait signifier des lettres d'État à la duchesse de Nemours, pour empêcher le jugement de l'affaire qu'il avoit contre elle à la grand'chambre du parlement de Paris pour la succession du duc de Longueville.

Ce jour-là, l'archevêque de Paris travailla très longtemps avec le Roi et le contrôleur général de Pontchartrain, et, dans cette conférence, on régla tout ce qui regardoit le don gratuit du clergé au contentement du Roi.

Les nouvelles de Flandre portoient aussi que le prince d'Orange commençoit à assembler son armée et que le bruit étoit qu'il en vouloit aux lignes ou à Ypres.

Ce fut encore le même jour que le comte de Toulouse envoya cinq cents pistoles à du Plessis, écuyer de la grande écurie du Roi, et cent pistoles à Neufville, sous-écuyer, neveu de du Plessis, pour les récompenser des soins qu'ils avoient pris à lui montrer l'art de monter à cheval, outre cent autres pistoles qu'il fit encore distribuer aux palefreniers et autres gens de l'écurie¹.

6 juin. — Le 6, le Roi prit médecine par précaution, et le duc de Chartres partit pour l'armée de Flandre, aussi bien que le duc de Bourbon et le prince de Conti.

7-8 juin. — Le 7, le Roi se trouva incommodé de sa médecine, qui le tourmenta beaucoup et qui l'empêcha d'aller à Meudon, où Monseigneur l'attendoit, et, le lendemain, il lui en arriva encore autant.

Ce fut ce jour-là que le marquis de Coëténfao², ayant enfin terminé avec le comte de la Motte³ le marché de la sous-lieutenance des cheveu-légers de la garde du Roi, fut reçu à la tête du quartier⁴ par le duc de Chevreuse, capitaine lieutenant de

1. Aucun prince n'avoit encore fait un si magnifique présent à la grande écurie.

2. Gentilhomme de Basse-Bretagne, qui étoit cornette des cheveu-légers de la garde du Roi; il achetoit cette sous-lieutenance cent cinquante mille livres, et avoit revendu sa cornette cent mille livres, au marquis de Poulpry, gentilhomme de son pays.

3. Gentilhomme de Picardie, qui étoit maréchal de camp.

4. C'est ainsi qu'on appelle un détachement de cinquante cheveu-légers qui sont toujours auprès de la personne du Roi. Il y a autant de gendarmes.

la compagnie, et fit le serment entre les mains du maréchal de Duras ¹.

Mais on eut le matin une nouvelle bien plus surprenante, qui fut que le maréchal de Noailles avoit demandé à quitter le généralat de Catalogne, à cause de ses infirmités, et que le Roi avoit envoyé le duc de Vendôme commander à sa place.

On eut encore nouvelle qu'il y avoit eu en ce pays-là un grand combat d'infanterie qui avoit duré cinq heures; que Saint-Sylvestre ² avoit forcé deux postes des ennemis et jeté une nouvelle garnison dans Castel-Follit et les deux tiers du convoi qu'il y menoit, mais que le reste n'y avoit pu entrer et que Manuel n'en étoit pas sorti avec son bataillon, comme il en avoit eu ordre; que Préchac, maréchal de camp, y avoit été blessé; que le comte de Coigny, lieutenant général, y avoit eu un cheval tué sous lui; que le commandeur de Genlis, maréchal de camp, y avoit eu son chapeau percé d'un coup de mousquet, et qu'on y avoit perdu trois cents hommes, mais que les ennemis y en avoient bien perdu davantage.

Le même jour, les commissaires du Roi ³ allèrent de sa part à Saint-Germain faire la demande du don gratuit, et Pussort, doyen du Conseil, quoique très malade et entrant ce jour-là dans sa quatre-vingtième année, y fit un discours très grave et demanda seulement de la part du Roi dix millions. Pendant qu'il parloit, il fut obligé de s'appuyer toujours sur deux hommes, et, après sa harangue et la réponse du clergé, qui fut favorable, il sortit et fut longtemps comme un homme qui alloit expirer. Cependant il

1. Les officiers des deux compagnies de gendarmes et de cheveu-légers sont reçus par leurs supérieurs, et ont le choix de prêter le serment entre les mains du commissaire de leur compagnie ou d'un maréchal de France, et ils choisissent toujours le dernier.

2. Voilà quelle fut la première nouvelle, mais depuis on sut que Saint-Sylvestre avoit bien pris son parti pour faire entrer son convoi, si les chemins que les ennemis avoient rompus ne l'en eussent pas empêché, car il fallut bien du temps pour les raccommoder; la nuit se consuma presque entière à cela, et, quand le jour fut venu, il n'y avoit encore que cent mulets du convoi entrés dans Castel-Follit; les ennemis, qui avoient cinq teres retranchés de l'autre côté du Ter, avec dix mille miquelets ou paysans, firent un si grand feu qu'il ne fut pas possible depuis de faire entrer un mulet; et même Manuel ne put sortir de la place, de sorte qu'on fut obligé de se retirer.

3. C'étoient Pussort, doyen du Conseil, et le comte de Pontchartrain, contrôleur général.

se fit reporter à Versailles en chaise, comme il étoit venu le soir précédent, et, étant venu rendre compte au Roi de l'exécution de ses ordres, il lui demanda à se retirer, lui disant que sa foiblesse ne lui permettoit plus de lui rendre aucun service; mais le Roi, avec mille termes obligeants, lui dit qu'il ne vouloit pas qu'il le quittât, et qu'il ne viendrait à Versailles que quand il se sentiroit assez fort pour n'en être pas incommodé.

9 juin. — Le 9, qui étoit le jour de l'octave du Saint-Sacrement, le Roi n'alla pas à la procession, mais Monseigneur et les trois princes ses enfants y allèrent avec la même cérémonie que si le Roi y eût été, hormis que les gardes du corps, les Cent-Suisses et les gardes de la prévôté de l'hôtel allèrent attendre Monseigneur à la paroisse et ne l'escortèrent point en revenant, après qu'il eut entendu la grand'messe.

10 juin. — Le 10, les trois jeunes princes vinrent à Paris voir l'hôtel des Invalides, d'où ils allèrent passer sur le Pont-Neuf, et ensuite ils vinrent se promener aux Tuileries, d'où ils passèrent au cours; et comme c'étoit la première fois qu'ils entroient dans Paris, il y eut un merveilleux concours de toutes parts pour les voir.

On disoit, ce jour-là, que le maréchal de Lorge devoit avoir passé le Rhin dès le 6.

11 juin. — Le 11, on disoit que les équipages de la flotte de Russel étoient extrêmement foibles et fatigués, et qu'on espéroit, sur la fin de la campagne, pouvoir mettré à la mer, soit pour entreprendre quelque chose, soit pour faire repasser la flotte à Brest. Mais ce qui donnoit bien plus de joie à tout le monde étoit de voir toutes les troupes du Roi payées régulièrement, et cela attiroit bien des louanges au comte de Pontchartrain, contrôleur général des finances, sous les ordres duquel on croyoit que le vieux de Bye¹, son premier commis, avoit servi très utilement en cette occasion.

12 juin. — Le 12, l'archevêque de Paris vint de Saint-Germain-en-Laye faire sa cour au Roi, et travailla longtemps avec Sa Majesté, avant qu'elle entrât dans son Conseil, pour trouver

1. C'étoit un Flamand qui avoit autrefois été commis d'un homme d'affaires nommé Herwart, après la mort duquel il s'étoit retiré; mais le contrôleur général Le Pelletier l'avoit fait revenir et en avoit fait son premier commis, et le contrôleur général Pontchartrain l'avoit continué dans son emploi.

l'expédient d'asseoir la capitation de quatre millions sur le clergé ; car ils n'étoient pas faciles dans l'exécution, et on avoit commencé sans cela à régler qu'on tireroit trois millions de quelques charges nouvelles qu'on vendroit ou de la taxe qu'on mettroit sur les anciennes.

Les lettres de Flandre portoient, ce jour-là, qu'un parti françois en ayant rencontré auprès d'Ath un des ennemis qui emmenoit du bétail, les ennemis, qui n'étoient pas les plus forts, avoient fait semblant d'être François et s'étoient mis à marcher avec les François, mais qu'ayant été reconnus dans la marche, ils avoient tous été pris, et qu'on avoit ramené le bétail.

13 juin. — Le 13, on raconta au Roi une étrange aventure arrivée dans les montagnes de Dauphiné, qui étoit qu'on y avoit trouvé trois officiers et deux valets mangés par les loups ; que leurs épées s'étoient trouvées rompues et leurs pistolets déchargés auprès d'eux ; qu'à l'entour d'eux, on avoit trouvé cinq loups morts, et que les chevaux de ces malheureux, qui s'étoient enfuis, avoient été cause qu'on les avoit découverts.

Ce jour-là, les nouvelles de Flandre étoient que le prince d'Orange assembloit son armée auprès d'Oudenarde et qu'il faisoit accommoder les chemins du côté de Rousselar ; que le duc de Bavière étoit campé à Ninove avec un corps considérable, et que le maréchal de Villeroy s'étoit avancé à Pottes ¹.

Il vint encore, le même jour, une triste nouvelle, qui fut que Bourchemin ², commandant dans le fort de Dolce-Aqua, qui étoit le dernier poste du côté de Gênes, avoit été assassiné par sa garnison ; que, comme il sortoit du salut du Saint-Sacrement et mettoit le pied dans sa maison, sa propre sentinelle lui avoit tiré un coup de fusil au travers du corps, dont il étoit tombé mort ; qu'ensuite les deux compagnies de Picardie et du Dauphin, qui composoient toute la garnison, avoient pris les armes, avoient lié leurs officiers, avoient pillé le fort et avoient marché tambour battant aux ennemis ; que les soldats avoient emmené leurs officiers liés à leur tête, et qu'après avoir délibéré plusieurs fois s'ils les tueroient, enfin se voyant à quinze lieues des places françoises, ils les avoient mis en liberté.

1. Village au delà de l'Escaut, assez près de Tournay.

2. Gentilhomme du Maine, qui avoit servi longtemps dans le régiment de la Chastre et ensuite dans le régiment de Picardie.

En ce temps-là, le bruit couroit que le grand maître de Malte avoit eu une attaque d'apoplexie, mais cette nouvelle méritoit confirmation.

14 juin. — Le 14, le Roi donna la place de conseiller d'honneur du parlement de Paris, qui vaquoit par la mort de l'abbé d'Aligre, à Pontcarré¹, conseiller de la seconde chambre des enquêtes, homme de réputation dans son corps.

On eut nouvelle, ce jour-là, que le prince d'Orange étoit arrivé à Rousselar; qu'il avoit détaché quatre mille chevaux de son armée, qu'il avoit envoyés au duc de Bavière pour le mettre en état de tenir tête au maréchal de Boufflers, qui étoit avec un corps à la hauteur de Namur, et qu'ensuite il avoit fait rompre les ponts qu'il avoit sur la Lys.

15 juin. — Le 15, on apprit que le maréchal de Boufflers, ayant su que le duc de Bavière avoit marché vers le Brabant, s'étoit avancé pour l'observer, mais qu'ayant eu avis qu'il avoit tout d'un coup fait une contre-marche, et ne doutant pas qu'il n'allât en diligence passer l'Escaut, il avoit aussi marché en toute diligence avec sa cavalerie et ses dragons pour aller joindre le maréchal de Villeroy, laissant son infanterie aux environs de Namur sous les ordres du comte de Guiscard, gouverneur de cette importante place, sur laquelle on croyoit toujours que les ennemis avoient quelque dessein.

16 juin. — Le 16, il mourut un homme à Versailles, peu considérable à la vérité par son emploi, mais qui fut regretté du Roi et de toute la cour; c'étoit le vieux Massigny, écuyer du Roi, qui avoit eu l'honneur de servir le roi défunt, et qui, étant âgé de plus de quatre-vingts ans, avoit encore la vigueur d'un jeune homme pour servir le Roi² et Monseigneur.

On disoit, ce jour-là, que les ennemis étoient très foibles en Allemagne, qu'il n'y avoit pas plus de vingt mille hommes au delà du Necker et qu'ils s'y retranchoient de leur mieux.

On apprit encore que le maréchal de Villeroy avoit passé

1. Il s'appeloit en son nom Camus; il étoit habile homme et très riche. Son fils, qui étoit maître des requêtes et avoit aussi beaucoup d'esprit, venoit d'épouser la fille unique de Boullanger, président au Grand Conseil, qui devoit avoir un jour un million de bien.

2. Le Roi, ayant un peu de goutte, s'appuyoit sur le vieux Massigny et disoit en riant : « Voyez-vous ce bonhomme-là? il m'a porté sur ses bras dans mon enfance et présentement il m'aide à marcher. »

l'Escant en diligence; qu'il étoit arrivé le 13 à Courtray, qu'il y avoit passé la Lys, qu'il étoit allé se poster derrière les lignes entre Comines et Ypres, où elles étoient les plus foibles, et qu'il faisoit travailler à en faire de nouvelles qui fussent plus capables d'être défendues. On ajoutoit que le prince d'Orange s'étoit avancé jusqu'à Besselar, d'où il étoit venu reconnoître les lignes, mais seulement avec une lunette d'approche, et qu'il n'avoit osé les insulter, n'ayant pas encore son canon.

Le soir, il arriva un courrier du maréchal de Villeroy, qui apporta des lettres au Roi, par lesquelles ce général lui mandoit que le prince d'Orange avoit fait distribuer du plomb et de la poudre à son infanterie et qu'il avoit fait battre la générale dans le dessein de venir attaquer les vieilles lignes, auparavant que les nouvelles fussent en état de défense ¹, mais qu'il n'avoit point encore paru; qu'on l'attendoit en bon ordre, l'infanterie étant à la garde de la ligne et la cavalerie en bataille derrière elle, en lieu où elle pouvoit se remuer.

Cependant les lettres qu'on reçut en même temps du maréchal de Boufflers portoient que le duc de Bavière avoit passé l'Escant à Gavre et à Oudenarde, mais qu'il l'avoit prévenu en passant par Tournay et par Espierres et qu'il étoit dans les lignes vis-à-vis de lui; que le dessein des ennemis étoit que le duc de Bavière paroitroit au moulin de Clare pour inquiéter les lignes, et que le prince d'Orange, faisant toujours amuser le maréchal de Villeroy du côté d'Ypres, feroit une contre-marche et viendrait forcer les lignes avec le duc de Bavière du côté de Courtray. D'ailleurs on eut nouvelle que le duc de Vendôme étoit arrivé à son armée de Catalogne; et les lettres qu'on recevoit d'Allemagne portoient que les troupes du Roi y étoient d'une beauté surprenante, au nombre de quarante-cinq mille hommes.

18 juin. — Le 18, on apprit que le maréchal de Villeroy avoit fait faire divers mouvemens à ses troupes pour établir la sûreté des lignes, et qu'il les avoit fait faire avec un air si peu embarrassé et des manières si honnêtes, qu'il avoit gagné le cœur et la confiance de toute son armée.

Ce fut en ce temps-là que Duquesne ², capitaine de vaisseau,

1. Il fit une faute irréparable, car, s'il étoit venu attaquer les vieilles lignes en arrivant, il les auroit indubitablement forcées.

2. Capitaine de vaisseau du Roi, qui étoit fils du célèbre Duquesne, vice-amiral de France.

épousa Mlle de Souscelles ¹, fille d'honneur de Madame; et comme Mlle du Rouvroy ² avoit aussi épousé depuis quelque temps le comte d'Oizy, gentilhomme de Cambrésis, Madame donna les places qui vauoient dans la chambre de ses filles à Milles de Ratzeuhausen ³ et de la Rivière ⁴.

19 juin. — Le 19, le Roi témoigna aux prélats de l'assemblée, qui venoient lui faire leur cour, combien il étoit satisfait de ce que le clergé ne se contentoit pas de lui accorder ce qu'il souhaitoit de lui, mais prévenoit même les demandes qu'il lui vouloit faire.

On eut nouvelle, ce jour-là, que le prince de Wurtemberg ⁵ ayant été détaché par le prince d'Orange avec trenté-cinq bataillons et trente escadrons pour aller vers Dixmude, on ne doutoit pas qu'il n'en voulût au fort de la Knocque ou à Furnes, et qu'en même temps le maréchal de Villeroy avoit aussi fait un gros détachement, qu'il avoit envoyé sous les ordres du marquis de Feuquières, lieutenant général, pour s'opposer aux desseins des ennemis.

On apprit, par les mêmes lettres, que le duc de Chartres avoit eu un accès de fièvre, et, sur cette nouvelle, Madame voulut partir en chaise de poste pour l'aller trouver, mais on lui fit agréer d'attendre qu'on eût des nouvelles plus certaines.

20 juin. — Le 20, on mandoit de Flandre que l'armée du Roi étoit d'une gaieté surprenante; que les peuples, contre leur ordinaire, étoient dans une si grande tranquillité, qu'aucun paysan n'avoit songé à démeubler sa maison; qu'il venoit tous les jours un grand nombre de déserteurs de l'armée des ennemis ⁶, lesquels assuroient qu'on y mouroit de faim et que leurs troupes appréhendoient extrêmement l'attaque des lignes.

1. Damoiselle de Touraine qui n'avoit pas un sol de bien et qui n'étoit point belle.

2. Damoiselle de Picardie dont le père avoit été capitaine au régiment des gardes; son frère étoit capitaine de vaisseau du Roi, sa sœur aînée avoit épousé le comte de Saint-Vallier, lors capitaine de la porte du Roi.

3. Damoiselle allemande dont la mère avoit été autrefois domestique de Madame.

4. Damoiselle du Périgord.

5. Ce n'étoit pas celui qui avoit été prisonnier de France, mais un de ses cousins.

6. A cause de l'amnistie qu'on leur avoit accordée, et parce que le pain étoit extraordinairement cher dans leur armée.

D'un autre côté, les lettres d'Allemagne portoient que le prince de Bade, qui connoissoit sa foiblesse, avoit choisi Eppinghen comme un poste très assuré et s'y fortifioit en toute diligence.

Cependant le Roi ne laissoit pas de se divertir à Trianon, et il y donna ce jour-là le divertissement de l'opéra de....¹. Le roi et la reine d'Angleterre s'y trouvèrent avec toute leur cour, et, après l'opéra, le Roi leur donna un grand souper. Il y eut quatre tables dans quatre chambres différentes, dont la première fut tenue par Sa Majesté, la seconde par Monseigneur, la troisième par Monsieur et la quatrième par la maréchale de Rochefort. Comme cette fête dura jusqu'à minuit, la plupart des ministres des princes étrangers demeurèrent au coucher du Roi, et entre autres l'ambassadeur de Venise, auquel le Roi donna le bougeoir avec la précaution de dire au premier valet de chambre : « *A M. l'ambassadeur de Venise, s'il le veut* »², ce qui fut extrêmement remarqué par les courtisans les plus éclairés.

21 juin. — Le 21, on disoit que le Grand Seigneur avoit déposé le premier Vizir et le Muphti; mais ces sortes de nouvelles qui viennent de si loin ont toujours besoin de confirmation.

On eut, ce jour-là, la nouvelle d'une escarmouche qui s'étoit faite en Flandre au moulin de Clare; les ennemis ayant attaqué une compagnie de grenadiers qui étoit détachée à un poste avancé, le maréchal de Boufflers en fit marcher deux autres, soutenues de six escadrons de dragons et de huit escadrons de cavalerie; le combat fut long, les ennemis furent poussés et perdirent un colonel et soixante-dix hommes; les François eurent quinze hommes de tués et dix de blessés et ne se retirèrent que quand ils virent trente escadrons qui venoient soutenir les douze qui avoient commencé l'action.

1. [Suivant Dangeau, *Acis et Galatée*, paroles de Campistron, musique de Lulli. — E. Pontal.]

2. L'aumônier de quartier tient un bougeoir auprès du Roi pendant qu'il prie Dieu, lequel, après la prière, il remet entre les mains du premier valet de chambre; ensuite le Roi jette les yeux sur ceux qui sont à son coucher et nomme celui auquel il veut faire l'honneur de donner son bougeoir à tenir, lequel lui éclaire à se déshabiller, et puis, quand le Roi donne le bonsoir, cet homme le rend au premier valet de chambre. Le Roi considère les ambassadeurs, non pour eux-mêmes, mais comme représentant le prince ou la république qui les envoie auprès de sa personne; ainsi il sembloit que l'honneur du bougeoir étoit au-dessous d'un ambassadeur.

Le même jour, les lettres de l'armée du maréchal de Villeroi portoient qu'on entendoit un grand bruit de canon du côté de la Knocque et qu'on croyoit que le prince de Wurtemberg l'attaquoit, mais que ce fort étoit revêtu et soutenu du corps que commandoit le comte de la Motte, maréchal de camp.

22 juin. — Le 22, le Roi alla s'établir à son château de Marly pour huit jours.

Le soir, la duchesse de Bourbon, qui étoit grosse de neuf mois, commença à sentir des douleurs et revint de Marly à Versailles; et ses douleurs s'étant passées, elle se promena assez longtemps dans le jardin, mais les douleurs revinrent bientôt, et le Roi étant venu de Marly pour la voir, elle accoucha sur les dix heures du soir d'une princesse.

On eut, le même jour, nouvelle de Provence que l'amiral Russel avoit pris le large avec sa flotte, et on ne douta pas qu'il ne fût allé au-devant des bâtimens de charge qui venoient de Final, où ils avoient embarqué les troupes qui devoient passer en Catalogne; on ajoutoit qu'il n'avoit guère de vivres et qu'il seroit bientôt obligé de se retirer. D'un autre côté, on disoit qu'il y avoit cent six voiles aux Dunes et qu'elles attendoient les ordres du prince d'Orange.

Ce fut aussi ce jour-là que don Antoine de Portugal, colonel espagnol qui avoit été pris à Palamos, eut l'honneur de voir le Roi à son dîner; le Roi le traita fort honnêtement, et, quand Sa Majesté lui parla, il lui répondit avec beaucoup d'esprit; ensuite il prit congé du Roi pour s'en retourner en Espagne, son échange ayant été fait.

23 juin. — Le 23, le roi d'Angleterre ayant couru le cerf sans avoir mangé, parce qu'il étoit jour de jeûne, et s'étant trouvé au salut avec la reine dans les églises de Saint-Germain, il y eut deux foiblesses consécutives, dont la dernière alla presque jusqu'à l'évanouissement.

On sut aussi, ce jour-là, que le marquis de Barbançon ¹, premier maître d'hôtel de Monsieur, étoit mort de maladie à Paris, après avoir souffert des douleurs inconcevables.

24 juin. — Le 24, le bruit couroit que le duc de Bavière et le

1. Il s'appeloit ci-devant le chevalier de Nantouillet, et même il avoit été esclave à Tunis étant chevalier de Malte; il avoit épousé une fille de Colbert du Terron, intendant à Brest et depuis conseiller d'Etat.

maréchal de Boufflers se canonnoient, mais cette nouvelle n'eut pas de suites.

25 juin. — Le 25, on apprit, par les lettres de Flandre, que le prince de Wurtemberg avoit attaqué la redoute du pont rompu proche de la Knocque, et que son dessein étoit de passer l'Iser, mais qu'il y avoit perdu sept ou huit cents hommes, et entre autres plusieurs colonels; que le comte du Montal avoit fait pousser une garde de cent hommes des ennemis, qui étoit sur la digue qui va de la Knocque à la Fintelle, qu'il y en avoit eu plus de cinquante de tués et que les ennemis avoient été toute la nuit sous les armes.

26 juin. — Le 26, on sut que la duchesse de Créquy ¹ avoit été assez mal par de grands vomissements, et qu'un écuyer du Roi nommé Rampan, qui étoit de quartier, allant à Paris voir sa femme, qu'il n'avoit épousée que depuis deux mois, le cheval de l'écurie du Roi sur lequel il étoit monté étoit tombé, et le cavalier étant demeuré un pied dans l'étrier, le cheval l'avoit trainé sur le pavé et lui avoit donné tant de coups de pied qu'il en étoit mort peu d'heures après.

27 juin. — Le 27, le chancelier de Boucherat venant à Marly pour le conseil de finance, y amena le marquis de Choiseul-Beaupré ², qui venoit faire signer au Roi son contrat de mariage avec Mlle de Morangis ³, petite-fille du chancelier.

On eut nouvelle, ce jour-là, que le duc de Bavière avoit fait semblant de marcher aux lignes pour les attaquer, mais cela ne donna guère d'inquiétudes, car on savoit que ce prince n'avoit que dix-huit bataillons et que le maréchal de Boufflers en avoit quinze. On sut aussi que le maréchal de Lorge avoit eu deux accès de fièvre.

28 juin. — Le 28, on apprit que le duc de Bavière avoit marché vers l'Escaut, ce qui fit connoître qu'il n'avoit fait sem-

1. Veuve du duc de Créquy, premier gentilhomme de la-chambre du Roi, et dame d'honneur de la Reine; sa fille unique avoit épousé le duc de Trémoille, auquel elle avoit apporté de grands biens, et entre autres la charge de premier gentilhomme de la chambre, le Roi l'ayant reçu en survivance de son beau-père.

2. Son père étoit lieutenant général des armées du Roi avec réputation. Ils étoient de la même maison que le duc et le maréchal de Choiseul.

3. Fille du défunt Morangis-Barrillon, maître des requêtes et intendant à Caen; la mère étoit fille du premier lit du chancelier de Boucherat.

blant d'approcher des lignes que pour amuser le maréchal de Boufflers.

On sut, ce jour-là, que l'abbé de la Trappe ¹ avoit enfin obtenu du Roi la permission de se démettre de son abbaye en faveur de son prieur claustral, auquel Sa Majesté avoit donné cette abbaye en règle, à condition qu'elle retourneroit en com-mende, soit qu'il mourût, soit qu'il s'en démit.

On disoit encore que le marquis de Montchevreuil étoit assez malade à Saint-Germain d'un rhumatisme accompagné de fièvre.

29 juin. — Le 29, on eut nouvelle que le prince d'Orange avoit remarqué à Rousselar; que le duc de Bavière avoit repassé l'Escaut; qu'on croyoit que les ennemis en vouloient à Namur; qu'il y avoit dans cette place vingt bataillons, un régiment de dragons et un régiment de cavalerie; qu'on pouvoit encore y jeter sept régiments de dragons, et que le maréchal de Boufflers avoit ordre de s'y enfermer.

Le soir, la Cour, capitaine des gardes du maréchal de Lorge, arriva à Marly et apprit au Roi que ce général étoit extrêmement mal et que la maréchale, son épouse, avoit résolu de partir le lendemain en chaise de poste pour l'aller trouver.

30 juin. — Le 30, on sut qu'il étoit encore plus mal, qu'il lui avoit paru du pourpre et qu'il avoit le transport au cerveau; qu'on lui avoit donné l'émétique, mais qu'il avoit fait peu d'effet.

Le même jour, on apprit que le duc de Bavière marchoit en diligence vers la Meuse, et que les déserteurs de son armée assu-roient que Namur devoit être investi par le comte d'Athlone avec le corps qu'il commandoit sur la Méhaigne.

Sur le soir, un courrier du comte de Roucy arriva à Marly, par lequel on sut que le maréchal de Lorge étoit considérable-ment mieux, que l'émétique avoit très bien fait, qu'il avoit entièrement dégagé la tête, et que le malade avoit dormi trois heures de bon sommeil, de sorte qu'il y avoit tout sujet d'es-pérer sa guérison.

1. Dans le monde il s'appeloit l'abbé de Rancé; mais s'étant converti, il s'étoit démis de deux bonnes abbayes et avoit gardé celle de la Trappe, et ayant obtenu du Roi la permission de la posséder en règle, il s'étoit rendu célèbre par la réforme qu'il y avoit introduite, laquelle ne cédoit en rien à la sévérité des pères de la Thébaïde.

APPENDICES

I. — MÉMOIRE DES OFFRES FAITES DE LA PART DU ROI AU DUC DE SAVOIE POUR LE RÉTABLISSEMENT DU REPOS DE L'ITALIE ¹.

Si quelqu'un avoit pu douter de la sincérité des intentions du Roi pour le rétablissement du repos de l'Italie, et du dessein que l'Empereur a formé d'entretenir la guerre assez longtemps pour se pouvoir rendre maître absolu de tous les États qui, par leur foiblesse ou par leur peu de prévoyance, ne lui pourroient pas résister, il sera bien persuadé de ces deux vérités, pour peu qu'il fasse de réflexion, et sur ce qui s'est passé depuis deux ans dans cette guerre et sur la connoissance qu'on veut bien donner présentement au public de toutes les avances que Sa Majesté a faites pour la faire finir.

Il n'y a personne qui n'avoue que le duc de Savoie étoit le plus heureux prince de l'Europe, s'il se fût contenté de gouverner paisiblement ses États et de préférer, comme ses prédécesseurs, l'amitié du Roi et l'honneur de son alliance à toutes les vaines espérances dont les ennemis de Sa Majesté l'ont flatté, pour faciliter à la maison d'Autriche les moyens de parvenir à la domination de toute l'Italie.

Ce prince n'a pas plus tôt suivi leurs conseils, qu'il est tombé du plus haut comble de bonheur dans un précipice affreux de misères, de désolations et de ruine entière de ses pays. Le Roi, justement irrité, a porté la guerre dans le Piémont, plutôt néanmoins pour ramener ce prince dans ses véritables intérêts que pour l'opprimer, et en conservant encore pour lui des sentiments plus convenables à un bon père qu'à un ennemi outragé. Mais on peut dire que le secours de ses nouveaux amis a fait son entière destruction et l'oppression de tous les autres États voisins.

1. [Voir ci-dessus, p. 19. Ce mémoire est inséré intégralement dans le *Mercure Galant* d'avril 1692, p. 50 à 76. — E. Pontal.]

La conquête de Hongrie n'a plus tenu dans la balance du conseil de Vienne contre l'espérance de joindre la Lombardie aux pays héréditaires d'Autriche. On a vu aussitôt la plus grande partie des troupes d'Allemagne qui étoient destinées pour repousser les efforts des infidèles passer en foule dans le Milanois pour se faire un chemin à la monarchie de l'Italie; et comme la délivrance du Piémont n'étoit que le prétexte de leur entrée dans ce beau pays, elles se sont contentées d'ôter par leurs pillages, aussi bien aux habitants qu'aux troupes françoises, les moyens d'y subsister, sans oser disputer aux armes de Sa Majesté la possession des places de Nice, Villefranche et Suse, ni la conquête de Montmélian, qui lui assure toute la Savoie. Mais si ces grandes armées n'ont fait aucun mal à leurs ennemis, elles n'en ont pas usé de même cet hiver à l'égard de leurs amis.

La république de Gènes et les ducs de Mantoue, de Parme et de Modène ne sont que de trop fidèles témoins de leurs violences et extorsions. Plus de quatre cent mille pistoles qu'ils ont exigées de tous ces États, outre la nourriture, le pillage, les désordres et les cruautés des soldats, doivent apprendre à tous les princes et États d'Italie qu'il faut se précautionner contre de semblables hôtes, et qu'après avoir tiré si facilement tout l'argent de leurs coffres, ils prétendent bien, avant que l'année soit expirée, se rendre maîtres de tout leur pays, s'ils n'y trouvent pas de résistance, en les assurant néanmoins que tout ce qu'ils font, c'est pour leur bien et pour les délivrer de l'oppression des François.

Cependant, pour leur ôter encore ce foible prétexte qui ne peut pas faire la moindre impression sur les esprits clairvoyants, et pour ne laisser aucun lieu de douter des véritables desseins de la cour de Vienne, il est de la justice de Sa Majesté et de la droiture de ses intentions pour le rétablissement du repos de toute la chrétienté, de ne pas laisser plus longtemps ignorer au public ce qu'elle vient de faire pour empêcher la ruine entière du duc de Savoie et garantir tous les autres princes et États d'Italie des malheurs dont ils sont menacés.

A peine la forteresse de Montmélian, qui paroissoit imprenable à toute autre puissance qu'à celle du Roi, s'étoit-elle soumise à son obéissance, que Sa Majesté crut, avec beaucoup de raisons, que le duc de Savoie, pleinement désabusé par cette dernière conquête de toutes les vaines espérances que ses alliés lui avoient données, et reconnoissant bien que la guerre ne se pouvoit plus continuer, tant dans le Piémont que dans la Savoie, qu'aux dépens de ses sujets, déjà réduits à une extrême misère, songeroit à les soulager par un prompt accommodement avec Sa Majesté, si elle lui témoignoit être disposée, par les raisons de proximité et d'alliance et par les sentimens d'amitié qu'elle avoit encore conservés pour lui, à lui accorder des conditions honnêtes et raisonnables, qui pussent lui assurer la jouissance paisible de ses États, et faire cesser les justes reproches que tous les princes d'Italie lui doivent faire de leur avoir attiré

sans raison une guerre qui ruine leur pays, et, de souverains qu'ils étoient, les fait devenir tributaires, et peut-être sujets de l'Empereur.

C'est sur ce fondement que Sa Majesté dépêcha secrètement le sieur de Chamlay, en qui elle prend beaucoup de confiance. et lui donna une lettre de sa propre main très obligeante pour M. le duc de Savoie, avec ordre de dire à ce prince, qu'avant de prendre ses résolutions sur le rasement des places de Nice et de Montmélian, qu'elle jugeoit lui être d'autant moins nécessaires que ses forces seroient toujours assez supérieures à celles de ses ennemis pour n'avoir rien à craindre pour les frontières de son royaume, tant du côté de Savoie que du Piémont, elle avoit bien voulu lui donner encore des marques de son affection, et du désir qu'elle avoit de le tirer du mauvais pas où il s'étoit jeté; qu'elle lui offroit la restitution de toute la Savoie, c'est-à-dire la libre jouissance de tous les revenus et de tous les droits de souveraineté; qu'à l'égard des places de Montmélian, Suse, Nice et Villefranche, Sa Majesté ne les garderoit que jusqu'à la paix générale et les restitueroit pour lors à M. le duc de Savoie dans le même état qu'elles sont à présent, quoique, outre le droit de la guerre, il soit certain que Nice et Villefranche sont incontestablement du comté de Provence.

Sa Majesté avoit encore passé plus avant; car, pour ôter à ce prince tout sujet de défiance, non seulement elle lui a fait offrir la garantie de Notre Saint-Père le Pape, de la république de Venise, de tous les princes et États d'Italie, et celle des cantons suisses, mais même elle l'a fait assurer qu'elle remettrait, en exécution de l'accommodement, les places de Montmélian et de Suse au pouvoir de Sa Sainteté ou de la république de Venise, au choix de ce prince, et celles de Nice et de Villefranche à la garde des dix cantons, pour être rendues au duc de Savoie immédiatement après la ratification de la paix générale, et même que les garnisons de ces places seroient entretenues et payées aux dépens de Sa Majesté. Elle a de plus offert à ce prince une neutralité pour le Milanois, et on lui a fait entendre en même temps que, pour ôter aux Espagnols et à tous les princes et États d'Italie l'apprehension qu'ils pourroient avoir de la garnison française qui est dans les châteaux, ville et citadelle de Casal, Sa Majesté consentiroit que ces places fussent aussi confiées au Pape ou à la république de Venise jusqu'à la paix.

Que pouvoit désirer davantage le duc de Savoie de la générosité de Sa Majesté, non seulement dans l'état florissant où les continuelles prospérités dont il a plu à Dieu de bénir ses armées ont mis les affaires de son royaume, mais même quand, pour le malheur de la religion catholique, ses ennemis auroient eu de grands avantages sur sa couronne? Ce prince se voyoit par cet accommodement rétabli dans la paisible jouissance de ses États, assuré de rentrer par la paix dans toutes les places que Sa Majesté a conquises sur lui et de les garantir cependant d'un rasement qui feroit ressouvenir toute sa postérité de la faute qu'il a faite de se liguier avec les ennemis de la France.

Il rendoit même le bien pour le mal aux Espagnols, en procurant au Milanois une neutralité qui auroit conservé ce pays au roi catholique, contre les desseins que peut avoir la cour de Vienne de s'en emparer. Et au lieu que tous les princes et États d'Italie considèrent aujourd'hui le duc de Savoie comme l'unique auteur de tous les maux que souffrent leurs sujets et des dangers dont leur souveraineté est menacée, il seroit devenu le restaurateur du repos public, et auroit effacé par ce mérite le souvenir du préjudice qu'il cause à ses voisins et le sujet du ressentiment qu'ils en doivent avoir. Cependant son dévouement aux intérêts des ennemis de la France l'a si fort aveuglé que, dans la crainte de leur déplaire, il n'a pas même osé recevoir la lettre écrite de la main de Sa Majesté, et, après avoir été informé, par celles du sieur de Chamlay, de ce qu'elle vouloit bien faire en sa faveur, il a fait connoître, par les réponses du marquis de Saint-Thomas, qu'il veut préférer la continuation d'une guerre malheureuse pour lui et pour toute l'Italie à tous les avantages d'un prompt accommodement, et que la qualité qu'on lui promet de généralissime d'une armée destinée à l'oppression de ses voisins et à la sienne même, le flatte plus que la conservation de son pays, le soulagement de ses sujets et toute la douceur d'une paix, non seulement honnête et raisonnable, mais très avantageuse pour lui dans la conjoncture présente.

Ce simple exposé de ce qui s'est passé dans cette affaire, dont apparemment M. le duc de Savoie et son ministre ne disconviendront pas, puisqu'ils s'en sont déjà fait un mérite auprès des alliés, doit convaincre tous les princes et États d'Italie des deux vérités qui ont été avancées au commencement de ce mémoire.

La première, que le Roi n'a rien omis de tout ce qui pouvoit les garantir des malheurs d'une longue guerre, rétablir chez eux la tranquillité et ensuite celle de toute l'Europe par leur médiation et par celles des autres puissances qui ont gardé la neutralité.

L'autre, que l'Empereur a effectivement formé le dessein de faire revivre toutes ses prétentions sur la plupart des États de l'Italie et de les assujettir entièrement; que tous les ennemis de la France seront bien aises de faire réussir ce projet; qu'ils feront servir le duc de Savoie et le prétexte de sa défense à l'exécution de ce dessein; que la cour de Vienne y trouvera son compte par une grande augmentation de puissance qu'elle estime beaucoup plus en Italie qu'en Hongrie, et les protestants par la ruine de la religion catholique dans tous les lieux où ils pourront mettre le pied et peut-être même jusque dans l'État de l'Église. C'est là le plus grand fruit qu'ils espèrent et les uns et les autres de la continuation de la guerre en Piémont.

La France est trop bien gouvernée pour leur donner lieu d'espérer qu'ils y puissent faire des conquêtes. Elles sont faciles en Italie, où chacun se contente de fermer les yeux pour ne pas voir le coup dont il est frappé, et aime mieux tout souffrir que de se mettre en défense. Huit à neuf mille hommes sont plus que suffisants pour

rendre l'Empereur maître absolu d'un si riche pays, pourvu que ses émissaires trouvent toujours le moyen d'empêcher qu'aucun prince ni État soit assez hardi pour s'armer et donner l'exemple à ses voisins de ce qu'il doit faire pour la défense commune de sa patrie. Mais, quelque malheur que leur trop grande tolérance et inaction leur puissent attirer, il faut qu'ils avouent qu'ils ne pouvoient rien désirer de plus que ce que Sa Majesté a fait pour les en garantir, et que, s'ils suivoient les conseils qu'elle leur a fait donner, ils jouiroient bientôt d'un plein repos et de toute l'étendue de leur souveraineté, sans craindre que l'obstination du duc de Savoie à se perdre et tout ce que ses nouveaux amis pourront faire pour avancer sa ruine puisse porter aucun préjudice aux pays et États voisins.

C'est à eux à y faire les réflexions que leur prudence demande; mais, s'ils n'agissent bientôt en princes libres et souverains qui savent employer les armes auprès de ceux qui ne veulent plus entendre leurs raisons, ils doivent craindre qu'ils n'aient plus, dans peu de temps, qu'une velléité impuissante qui les rendroit méprisables et ne les feroit plus considérer dans toute l'Europe que comme des sujets de la maison d'Autriche.

II. — ÉDIT DU ROI PORTANT CRÉATION D'UN ORDRE MILITAIRE SOUS LE TITRE DE SAINT-LOUIS, DONT LE ROI SE DÉCLARE CHEF SOUVERAIN GRAND MAÎTRE ¹.

Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre : A tous présents et à venir, salut. Les officiers de nos troupes se sont signalés par tant d'actions considérables de valeur et de courage dans les victoires et les conquêtes dont il a plu à Dieu de bénir la justice de nos armes, que les récompenses ordinaires ne suffisant pas à notre affection et à la reconnaissance que nous avons de leurs services, nous avons cru devoir chercher de nouveaux moyens pour récompenser leur zèle et leur fidélité. C'est dans cette vue que nous nous sommes proposé d'établir un nouvel Ordre purement militaire, auquel, outre les marques d'honneur extérieures qui y seront attachées, nous assurerons, en faveur de ceux qui y seront admis, des revenus et des pensions qui augmenteront à proportion qu'ils s'en

1. [Voir ci-dessus, p. 185. Cet édit a été maintes fois imprimé : on le trouve notamment dans une publication intitulée : *Mémoires historiques concernant l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et l'Institution de Mérite militaire*. Paris, imprimerie royale, MDCLXXXV. Ce volume contient, outre des mémoires pour servir à l'histoire de l'ordre de Saint-Louis, les tables chronologiques et alphabétiques des Grands-Croix, des Commandeurs et des Officiers jusqu'à l'année 1785, et la collection des édits, lettres patentes, arrêts du conseil, ordonnances, règlements et décisions concernant ledit ordre. — E. Pontal.]

rendront dignes par leur conduite. Nous avons encore résolu qu'il ne sera admis dans ces ordres que des officiers de nos troupes, et que la vertu, le mérite et les services rendus avec distinction dans nos armées seront les seuls titres pour y entrer. Nous apporterons même dans la suite une application particulière à augmenter les avantages de cet Ordre, en sorte que nous aurons la satisfaction d'être toujours en état de faire des grâces aux officiers, et qu'eux de leur côté, voyant des récompenses assurées à la valeur, ils se porteront de jour en jour avec une nouvelle ardeur à tâcher de les mériter par leurs actions.

A ces causes, de l'avis de notre conseil, et de notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, nous avons créé, institué et érigé, créons, instituons et érigeons par ces présentes, un Ordre militaire, sous le nom de Saint-Louis, et sous la forme, statuts, ordonnances et réglemens qui ensuivent.

PREMIÈREMENT. — Nous nous déclarons chef souverain, grand maître et fondateur dudit Ordre. Voulons que ladite grande maîtrise soit unie et incorporée, comme de fait nous l'unissons et incorporons par ces présentes, à notre couronne, sans qu'elle en puisse jamais être séparée par nous ni par les rois nos successeurs, pour quelque cause et occasion que ce puisse être.

II. — L'Ordre de Saint-Louis sera composé de nous et de nos successeurs, en qualité de Grands Maîtres, de notre très cher et très aimé fils, le Dauphin, et, sous les Rois nos successeurs, du Dauphin ou du Prince qui sera héritier de la couronne, de huit Grands-Croix, de vingt-quatre Commandeurs, du nombre de Chevaliers que nous jugerons à propos d'y admettre et des officiers ci-après établis.

III. — Voulons que tous ceux qui composeront ledit Ordre de Saint-Louis portent une croix d'or, sur laquelle il y aura l'image de Saint-Louis, avec cette différence que les Grands-Croix la porteront attachée à un ruban large couleur de feu, qu'ils mettront en écharpe, et auront encore une croix en broderie d'or sur le justaucorps et sur le manteau; les Commandeurs porteront seulement le ruban en écharpe, avec la croix qui y sera attachée, sans qu'ils puissent porter la croix en broderie d'or, sur le justaucorps ni sur le manteau; et les simples Chevaliers ne pourront porter le ruban en écharpe, mais seulement la croix d'or attachée sur l'estomac avec un petit ruban couleur de feu.

IV. — Notre intention étant d'honorer le plus qu'il nous est possible ledit Ordre, nous déclarons que nous, notre très cher et très aimé fils le Dauphin, les Rois nos successeurs, et sous eux les Dauphins ou héritiers présomptifs de la couronne porteront la croix d'or dudit Ordre de Saint-Louis avec la croix du Saint-Esprit.

V. — Nous entendons aussi décorer dudit Ordre de Saint-Louis les maréchaux de France, comme principaux officiers de nos armées de terre, l'amiral de France, comme principal officier de la marine, et le général de nos galères, comme principal officier de nos galères, et ceux qui leur succéderont es dites charges.

VI. — Déclarons les ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit et celui de Saint-Louis compatibles dans une même personne, sans que l'un puisse servir d'exclusion à l'autre, ni les deux au troisième.

VII. — Nous nous réservons à nous seul et aux Rois nos successeurs, en qualité de chefs et maîtres dudit Ordre de Saint-Louis, le choix et la nomination tant des premiers Grands-Croix, Commandeurs et Chevaliers que de ceux qui seront admis à l'avenir en chacun de ces rangs, en sorte néanmoins que les Grands-Croix ne pourront être tirés que du nombre des Commandeurs, ni les Commandeurs que du nombre des Chevaliers, le tout par choix et ainsi que nous et nos successeurs le jugeront à propos, sans être obligés d'observer l'ordre d'ancienneté.

VIII. — Les Grands-Croix, les Commandeurs et les Chevaliers seront toujours et à perpétuité tirés du nombre des officiers servant dans nos troupes de terre et de mer; en sorte néanmoins qu'il y ait toujours un desdits Grands-Croix, trois desdits Commandeurs et le huitième du nombre des Chevaliers employés ès états des revenus et pensions ci-après spécifiés, qui seront tirés du nombre des officiers de la marine et des galères.

IX. — Dans les cérémonies et assemblées de l'Ordre de Saint-Louis, les principaux officiers de terre et de mer ci-dessus nommés tiendront leur rang après nous, nos successeurs, les Dauphins ou présomptifs héritiers de la couronne, et les Princes de notre sang que nous y aurons admis. Les Grands-Croix précéderont les Commandeurs, et les Commandeurs les simples Chevaliers, et entre eux ils garderont chacun dans leur rang, savoir : les premiers, l'ordre dans lequel nous les aurons nommés, suivant l'état qui en sera par nous arrêté, et ceux qui seront pourvus ensuite, l'ordre de la date de leur provision.

X. — Et néanmoins ceux qui auront aussi l'Ordre du Saint-Esprit, comme étant honorés des deux ordres, précéderont les Grands-Croix, Commandeurs et Chevaliers qui n'auront que l'Ordre de Saint-Louis.

XI. — Voulons qu'aucun ne puisse être pourvu d'une place de Chevalier dans l'Ordre de Saint-Louis, s'il ne fait profession de la religion catholique, apostolique et romaine, et s'il n'a servi sur terre ou sur mer en qualité d'officier pendant dix années.

XII. — La profession de la religion catholique, apostolique et romaine sera justifiée par une attestation de l'archevêque ou évêque diocésain, et les services par nos brevets, commissions ou provisions, et par les certificats des généraux et commandants de nos troupes de terre et de mer.

XIII. — Les lettres ou provisions que nous accorderons à ceux qui auront été par nous choisis pour être chevaliers dudit Ordre de Saint-Louis, ou pour monter aux places de Commandeurs ou de Grands-Croix seront signées, savoir : pour les officiers servant dans nos troupes de terre, par le secrétaire d'État qui a le département de

la guerre ; et pour les officiers de mer, par le secrétaire d'État qui a le département de la marine et des galères ; et les unes et les autres seront scellées du sceau dudit Ordre de Saint-Louis, qui demeurera entre les mains de notre ami et féal, le chancelier et garde des sceaux de France.

Voulons que les attestations, copies des brevets et commissions et autres pièces justificatives pour entrer dans ledit Ordre soient attachées sous le contre-scel des provisions des Chevaliers.

XIV. — Le Chevalier pourvu se présentera devant nous pour prêter le serment ; auquel effet il se mettra à genoux, jurera et promettra de vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine ; de nous être fidèle et de ne se départir jamais de l'obéissance qui nous est due, et à ceux qui commandent sous nos ordres ; garder, défendre et soutenir de tout son pouvoir notre honneur, notre autorité, nos droits et ceux de notre couronne envers et contre tous ; de ne quitter jamais notre service, ni aller à celui d'aucun prince étranger, sans notre permission et agrément par écrit ; de nous révéler tout ce qui viendra à sa connoissance contre notre personne et notre État ; de garder exactement les statuts et règlements dudit Ordre et de se comporter en tout comme un bon, sage, vertueux et vaillant chevalier doit faire ; le tout selon la formule dont il sera fait lecture par le secrétaire d'État qui aura expédié leurs provisions.

XV. — Après que le Chevalier pourvu aura prêté serment en cette forme, nous lui donnerons l'accolade et la croix ; duquel serment et accolade il sera expédié et signé, par le même secrétaire d'État, un acte sur le repli des provisions.

XVI. — Ceux qui auront été par nous pourvus des places de Chevaliers dudit Ordre de Saint-Louis seront tenus, après qu'ils auront prêté le serment et reçu l'accolade, de présenter, ou en cas d'absence pour notre service ou autre légitime empêchement, de faire présenter à l'assemblée qui sera tenue le jour de Saint-Louis, ainsi qu'il sera dit ci-après, leurs provisions, pour en y être fait lecture ; ensemble des pièces y attachées, après quoi elles seront enregistrées dans le registre de l'Ordre et rendues ensuite aux Chevaliers par le greffier, qui fera mention de ladite lecture et enregistrement sur les provisions, sans frais.

XVII. — Les Chevaliers et Commandeurs qui auront obtenu nos lettres pour monter aux places de Commandeurs et de Grands-Croix, les présenteront ou feront présenter pareillement à la même assemblée, pour y en être seulement fait lecture et enregistrement, sans frais et sans qu'ils soient tenus de prêter un nouveau serment.

XVIII. — Les Grands-Croix, Commandeurs et Chevaliers, qui auront contrevenu à quelqu'une des obligations de leur serment, ou autrement forfait en leur honneur et commis acte indigne de leur profession et de leur devoir, ou crime comportant peine afflictive ou infamie, seront privés et dégradés dudit Ordre, ainsi qu'il sera par nous ordonné.

XIX. — Il y aura trois officiers dudit Ordre de Saint-Louis, savoir : un Trésorier, un Greffier et un Huissier, qui seront aussi par nous choisis et pourvus aux honneurs, gages et fonctions ci-après spécifiés, et dont les provisions seront expédiées par les secrétaires d'Etat ayant le département de la guerre et de la marine et des galères alternativement.

XX. — Les officiers nouvellement pourvus prêteront serment dans l'assemblée du jour de Saint-Louis, entre les mains de celui qui y présidera, de faire bien et fidèlement la fonction de leurs charges et d'observer chacun exactement les articles des statuts et règlements qui les concernent, et ne recevront point l'accolade, pourront seulement porter la croix d'or comme les simples Chevaliers.

XXI. — Le Trésorier de l'Ordre de Saint-Louis sera tenu de donner caution, qui sera reçue par le secrétaire d'Etat qui aura expédié ses provisions, jusqu'à la somme de vingt mille livres, pour la sûreté de son maniement, et de remettre les actes, tant dudit cautionnement que de la réception de la caution, au greffier de l'Ordre, pour en être fait lecture à l'assemblée immédiatement avant qu'il prête le serment; après quoi lesdits actes seront enregistrés et mis dans les archives dudit Ordre.

XXII. — Tous les Grands-Croix, Commandeurs et Chevaliers dudit Ordre de Saint-Louis, qui ne seront point retenus par maladie, absence pour notre service, ou autre légitime empêchement, seront tenus de se rendre tous les ans, le jour et fête de saint Louis, auprès de notre personne, de nous accompagner, tant en allant qu'en revenant, à la messe qui sera célébrée le même jour, dans la chapelle du palais où nous serons, et d'entendre dévotement la même messe, pour demander à Dieu qu'il lui plaise répandre ses bénédictions sur nous, sur notre maison royale et sur notre Etat.

XXIII. — L'après-dinée du même jour et fête de saint Louis, il sera tenu une assemblée dudit Ordre dans un des appartements du palais où nous serons, que nous ferons préparer à cet effet; et seront tenus les Grands-Croix, Commandeurs et Chevaliers qui auront assisté le matin à la messe, ensemble les officiers, de se trouver à ladite assemblée.

XXIV. — Nous assisterons en personne, autant que nos autres occupations le permettront, à l'assemblée du jour et fête de saint Louis et aux autres assemblées que nous jugerons à propos de convoquer extraordinairement. Voulons que, lorsque nous n'y serons pas présents, notre très cher et très aimé fils, le Dauphin, ou, en son absence, les Princes de notre sang que nous aurons faits Chevaliers dudit Ordre de Saint-Louis, et les principaux officiers de terre et de mer ci-dessus nommés, y président selon leur rang; et, à leur défaut, le plus ancien Grand-Croix, Commandeur ou Chevalier de ceux qui s'y trouveront.

XXV. — Il sera procédé tous les ans, dans la même assemblée du jour de saint Louis, à l'élection, qui sera faite à la pluralité des suf-

frages, de deux Grands-Croix, quatre Commandeurs et six Chevaliers dudit Ordre de Saint-Louis, pour avoir la conduite et prendre soin des affaires communes de l'Ordre pendant l'année qui commencera le même jour; et seront tenus ceux qui sortiront de charge, de faire dans la même assemblée leur rapport de ce qu'ils auront fait et géré dans les affaires de l'Ordre pendant le cours de l'année précédente.

XXVI. — Le Greffier aura deux registres, l'un dans lequel il enregistrera toutes les lettres et provisions qui auront été par nous accordées aux Grands-Croix, Commandeurs, Chevaliers et Officiers; et l'autre, dans lequel il écrira tout ce qui sera fait dans les assemblées et délibérations qui y seront prises; lesquels registres, après qu'ils auront été remplis, seront remis aux archives.

XXVII. — Le registre des délibérations sera paraphé à chaque page, et signé à la fin de chacune séance par celui qui aura présidé et par les Grands-Croix, Commandeurs et Chevaliers nommés pour la conduite des affaires de l'Ordre, qui y auront assisté, à peine de nullité.

XXVIII. — Nous avons doté et dotons ledit Ordre de trois cent mille livres de rente par chaque an en biens et revenus purement temporels que nous destinerons à cet effet; et cependant nous ferons remettre tous les ans, sur le fonds qui y sera par nous destiné, pareille somme de trois cent mille livres entre les mains du trésorier dudit Ordre, pour être par lui payée et distribuée suivant les deux états qui seront par nous arrêtés au commencement de chacune année : l'un pour les officiers de nos troupes de terre, qui sera signé par le secrétaire d'Etat ayant le département de la guerre, et l'autre pour les officiers de la marine et des galères, qui sera signé par le secrétaire d'Etat ayant le département de la marine et des galères, savoir : quarante-huit mille livres aux huit Grands-Croix, à raison de six mille livres chacun; trente-deux mille livres à huit Commandeurs, à raison de quatre mille livres chacun; quarante-huit mille livres aux seize autres Commandeurs, à raison de trois mille livres chacun; pareille somme de quarante-huit mille livres à vingt-quatre Chevaliers, à raison de deux mille livres chacun; trente-six mille livres à vingt-quatre autres Chevaliers, à raison de quinze cents livres chacun; quarante-huit mille livres à quarante-huit autres Chevaliers, à raison de mille livres chacun; et vingt-cinq mille six cents livres à trente-deux autres Chevaliers, à raison de huit cent livres chacun; quatre mille livres au Trésorier, trois mille livres au Greffier, quatorze cents livres à l'Huissier, pour leurs gages, frais de comptes, registres et autres, le tout par chacun an, dont le paiement se fera par le Trésorier auxdits Grands-Croix, Commandeurs et Chevaliers compris es dits états, de six mois en six mois; et les six mille livres restantes, pour les croix et autres dépenses imprévues, dont l'emploi ne pourra être fait que par nos ordres.

XXIX. — Les sommes par nous ordonnées aux Grands-Croix, Commandeurs et Chevaliers dudit Ordre de Saint-Louis, ne pourront être saisies pour quelque cause que ce soit.

XXX. — Le Trésorier de l'Ordre de Saint-Louis comptera tous les ans de son maniemet depuis le premier janvier jusqu'au dernier décembre, et sera tenu de présenter, dans le dernier janvier au plus tard de chacune année, le compte de l'année précédente par lui affirmé, sous la peine du quadruple, avec le double du même compte, les états par nous arrêtés, et les acquits et pièces justificatives par lui paraphés; autrement et à faute par ledit trésorier d'y satisfaire dans ledit temps, et icelui passé, il y sera contraint, et sa caution solidairement, comme pour nos deniers et affaires.

XXXI. — Le compte présenté par le Trésorier sera examiné et vérifié tant en recette qu'en dépense, clos et arrêté par notre aimé et féal chancelier, garde des sceaux de France, les deux secrétaires d'Etat ayant le département de la guerre, de la marine et des galères, et les Grands-Croix, Commandeurs et Chevaliers nommés pour la conduite des affaires de l'Ordre pendant l'année lors courante; et seront les apostilles et états finaux écrits, tant sur les originaux que sur les doubles des comptes, par les greffiers de l'Ordre, et signés à la fin par tous ceux qui y auront assisté.

XXXII. — Il ne pourra être alloué au Trésorier aucune autre dépense que celle contenue dans les états par nous arrêtés; et en cas que la recette excède la dépense, les deniers qui se trouveront de reste es mains du Trésorier, ne pourront être employés que par nos ordres, qu'il sera tenu de rapporter avec les quittances, par devant ceux qui auront arrêté son compte, pour en faire entièrement décharger le débet.

XXXIII. — Le compte arrêté, avec les acquits et pièces justificatives, sera remis dans les archives de l'Ordre, et le double sera rendu au Trésorier.

XXVIV. — Le Trésorier de l'Ordre de Saint-Louis ne sera tenu de rendre aucun compte en nos Chambres des comptes ni ailleurs, dont nous l'avons déchargé et déchargeons par les présentes.

XXXV. — Les archives dudit Ordre de Saint-Louis seront tenues dans une des chambres de notre château du Louvre à Paris, en une ou plusieurs armoires fermant à trois clefs, dont les deux secrétaires d'Etat ayant le département de la guerre, de la marine et des galères en garderont chacun une, et la troisième demeurera es mains du greffier.

XXXVI. — Tous les titres et papiers concernant les droits et affaires de l'Ordre seront réunis aux archives, et il en sera commencé par le greffier un inventaire qui demeurera aussi dans les archives, et sur lequel, à mesure qu'il y sera porté de nouveaux titres, papiers et enseignements, le greffier sera tenu de les y ajouter avant que de refermer les archives.

Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers les gens tenant notre cour de Parlement à Paris, que le présent édit ils aient à faire lire, publier et registrer, et le contenu en icelui garder et observer selon la forme et teneur, sans souffrir qu'il y soit contrevenu en quelque sorte et manière que ce soit : car tel est

notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous y avons fait mettre notre scel.

Donné à Versailles au mois d'avril, l'an de grâce 1693, et de notre règne le cinquantième.

Signé : LOUIS.

Et plus bas : par le Roi,

Signé : PHÉLYPEAUX.

Visa : BOUCHERAT.

Et scellé.

III. — LETTRE DU PRINCE DE CONTI AU PRINCE DE CONDÉ RELATIVE A LA BATAILLE DE NERWINDE ¹.

« Je vous ai déjà mandé ce qui s'étoit passé le 26 du mois dernier au camp de Lechy; que le maréchal de Luxembourg avoit été reconnoître les retranchements de Liège, les difficultés qu'il avoit trouvées à les attaquer, et comme il avoit jugé que la réussite en seroit très incertaine. Il apprit le même jour que le prince d'Orange étoit toujours campé dans son même camp, sa droite à Neerhespen, sa gauche tirant vers Leau ², ayant devant lui le ruisseau de Landen, et la Geete ³ derrière lui. Il prit dès ce moment le parti de marcher à lui, et de faire la plus grande diligence qui lui seroit possible; mais, comme le pain manquoit, et que notre convoi ne devoit arriver que le 27 au matin, il crut être obligé, pour amuser le prince d'Orange, de faire courir le bruit qu'il alloit attaquer les retranchements de

1. [Voir ci-dessus, p. 243 (note 3). — La lettre du prince de Conti a été insérée intégralement dans le volume supplémentaire que le *Mercure Galant* (août 1693, 2^e partie, p. 43) consacre tout entier à la bataille de Nerwinde. Dans ce volume, Donneau de Visé passe en revue les nombreuses relations publiées à cette époque sur la victoire du maréchal de Luxembourg et en relève les particularités les plus intéressantes : il donne en finissant la liste des principaux officiers tués ou blessés dans cette journée. La *Gazette* de 1693 (*Recueil des nouvelles ordinaires et extraordinaires*, etc.) donne aussi (n^o 31, p. 393) une *Relation de la victoire remportée sur les alliés à Nerwinde par l'armée du Roi commandée par le maréchal duc de Luxembourg*. Le texte de la lettre du prince de Conti que nous publions ici, d'après le marquis de Sourches, présente quelques différences avec celui qui se trouve reproduit dans le *Mercure Galant*. — *E. Pontal.*]

2. Autrement Lewe, place fortifiée du Brabant.

3. Petite rivière qui va se jeter dans.... [La phrase est restée inachevée. La Grande-Geete et la Petite-Geete sont des affluents du Demer, qui se jette lui-même dans la Dyle, rivière qui forme, par sa réunion avec la Senne et les deux Nèthes, le Rupel, l'un des affluents de droite de l'Escaut. — *E. Pontal.*]

Liège, et fit commander pour cet effet une grande quantité de fascines; vous verrez par la suite que ce stratagème n'a pas été inutile.

L'intention du maréchal de Luxembourg étoit de partir le 27 au soir pour pouvoir arriver le 28 de bonne heure à portée de l'armée ennemie; mais les pluies continuelles qui durèrent tout le 27, lui firent remettre jusqu'au 28 matin. Nous passâmes le Jaër ¹ sur plusieurs colonnes; la cavalerie de la gauche, à la tête de laquelle marchoit le maréchal de Luxembourg, passa à Oreil, Treville et Borchworm ², l'infanterie à Grand et Petit Ache, Ologne et Jaër : vous voyez que dans cette marche nous avons fait de notre aile gauche notre aile droite.

Lorsque le maréchal de Luxembourg parut au moulin de Cowarem, il apprit que les ennemis étoient encore dans leur même camp; Tracy ³, le chevalier de Nesle ⁴ et Lefebure ⁵, qu'il avoit envoyés dehors, lui confirmèrent cette même nouvelle; il fit halte au moulin pour donner le temps au reste de son armée de passer le Jaër, et particulièrement à l'infanterie, dont les chemins avoient été fort mauvais.

Le maréchal de Joyeuse avoit été détaché ce jour-là pour aller en Flandre ⁶ avec quatorze bataillons et dix-neuf escadrons, et devoit aller camper sur la Meuse; dès qu'il apprit cette nouvelle, il vint rejoindre le maréchal de Luxembourg, et manda au comte de Montchevreuil et à Pracomtal, qui marchaient à la tête de ce détachement, de venir en diligence rejoindre l'armée.

Le maréchal de Luxembourg fut au-devant du maréchal de Villeroi qui passoit à la tête de la droite, comme je l'ai déjà dit, à la source du Jaër, et qui, ayant un plus grand tour à faire, ne pouvoit pas être arrivé sitôt que la gauche; il le joignit auprès du moulin de Cortis, et résolut de s'avancer à portée des ennemis pour leur faire paroître une tête qui les pût contenir, et donner le temps au reste de l'armée d'arriver, ou attaquer leur arrière-garde en cas de retraite.

Le maréchal de Joyeuse et le duc d'Enghien s'avancèrent pareillement avec la cavalerie de la gauche, et j'eus ordre de les suivre avec toute l'infanterie le plus diligemment qu'il me seroit possible : le reste de nos troupes arriva à la vue du camp des ennemis sur la hauteur qui est entre Rocour et Heylisse. Ils parurent si peu avertis de notre marche qu'ils ne montèrent à cheval qu'après avoir vu paroître plusieurs escadrons. Ils se mirent en bataille à la tête de leur camp; mais, comme il étoit plus de quatre heures, le maréchal de Luxembourg ne jugea pas qu'il pût combattre cette journée, et jeta seulement des dragons dans le village de Sainte-Gertrude, et dans celui

1. Petite rivière qui va se jeter dans la Meuse à Maëstricht.

2. Autrement Warem.

3. Exempt des gardes du corps dont le père étoit lieutenant général. C'étoit lui qui avait averti le maréchal de Luxembourg avant le combat du Steinkerque.

4. Lieutenant-colonel de cavalerie.

5. Capitaine de cavalerie qui étoit grand partisan.

6. Sur la nouvelle que les ennemis avoient forcé les lignes.

de Haultwinde, qu'il fit relever par des bataillons du détachement du maréchal de Joyeuse que le comte de Montchevreuil amenoit : il se passa entre les deux armées quelques légères escarmouches, dans lesquelles Pracomtal reçut un coup de pistolet.

J'arrivai avec l'infanterie à huit heures, et le maréchal de Luxembourg m'ordonna dans ce moment de me saisir du village de Landen, dans lequel le marquis de Créquy se posta avec les brigades de Bourbonnois ¹ et de Lyonnais ², et le marquis de Feuquières y amena celle de Maulevrier ³, les brigades de Navarre ⁴, d'Anjou ⁵ et d'Artois ⁶, et les dragons d'Asfeld et de Fimarcon, et de Caylus se placèrent entre le village de Landen et celui de Sainte-Gertrude ; Rubentel et le duc de Berwick entrèrent dans le village de Haultwinde avec les brigades de Piémont ⁷, du Roi ⁸, de Crussol ⁹, d'Orléans ¹⁰, et de Reynol ¹¹; et les maréchaux de Villeroy et de Joyeuse formèrent entre ces deux petits villages une ligne de cavalerie, composée de sept escadrons de la maison du Roi, et des régiments Mestre de camp général, Dauphin étranger et de Bourbon ¹²; la seconde ligne étoit composée des brigades des gardes ¹³ et de Guiche ¹⁴; la troisième, du reste de la maison du Roi, de la brigade de Bohlen, et de ce qui restoit de celle de Phelypeaux et des carabiniers.

Les brigades de Zurlauben ¹⁵, de Surbeck ¹⁶, de la Sarre et de Vermandois ¹⁷ se placèrent derrière cette troisième ligne, et tout le reste de la cavalerie derrière, sur autant de lignes que le terrain le put permettre. La nuit se passa fort tranquillement; nous entendimes

1. Commandée par la Vaice, lieutenant-colonel de Bourbonnois et brigadier.

2. Commandée par le marquis d'Alincourt, colonel de Lyonnais et brigadier.

3. Commandée par... [L'indication est restée en blanc. — *E. Pontal.*]

4. Commandée par le duc de la Roche-Guyon, colonel de Navarre et brigadier.

5. Commandée par le marquis d'Hautefort, colonel d'Anjou et brigadier.

6. Commandée par le marquis de Pomponne, colonel d'Artois et brigadier.

7. Commandée par le marquis de Rebé, colonel de Piémont et brigadier.

8. Commandée par... [Indication restée en blanc. — *E. Pontal.*]

9. Commandée par... [Indication restée en blanc. — *E. Pontal.*]

10. Commandée par le comte de Bailleul, colonel d'Orléans et brigadier.

11. Colonel suisse, ci-devant lieutenant-colonel du régiment des gardes suisses.

12. C'étoit le régiment du duc d'Enghien.

13. Commandée par Caraman, capitaine aux gardes et brigadier.

14. Commandée par Albergotti, colonel du régiment royal italien.

15. Suisse qui avoit un régiment allemand, et avoit épousé Mlle de Sainte-Maure.

16. Suisse qui avoit longtemps commandé un régiment allemand, et qui avoit alors celui qu'avoit eu Stoppa le cadet, mort de la blessure qu'il avoit reçue à Steinkerque.

17. Commandée par le marquis de Charost, colonel de Vermandois et brigadier.

beaucoup de bruit dans le camp des ennemis, sans pouvoir distinguer s'ils se retiroient ou s'ils se retranchoient.

Dès que le jour parut, nous aperçûmes leur armée en bataille, leur droite du côté du village de Laër, dans lequel ils avoient jeté beaucoup d'infanterie, aussi bien que dans celui de Nerwinde, depuis lequel ils avoient tiré un retranchement jusqu'à celui de Baslanden, conservant toujours une hauteur fort avantageuse, et au pied de laquelle il y avoit quelques ravines.

L'extrémité de leur gauche se plioit le long du ruisseau de Landen et s'étendoit du côté de Leau. Il nous parut aussi que toute leur première ligne étoit d'infanterie, qu'il y avoit trois lignes de cavalerie, qui avoient la droite à la Geete et faisoient face au village de Laër, et à une ouverture qui est entre ce village et celui de Nerwinde, et que le reste de leur cavalerie étoit sur deux lignes pour soutenir l'infanterie qui défendoit le retranchement. Ils avoient outre cela jeté un corps d'infanterie dans les haies du village de Baslanden, et répandu toute leur artillerie, qui étoit nombreuse, tout le long de la ligne.

Dès que le jour fut assez grand pour que les deux armées se pussent distinguer, ils commencèrent à faire un grand feu de canon, lequel alla toujours en augmentant jusqu'à la fin du combat. Nous établîmes aussi nos batteries; mais, comme la hauteur sur laquelle étoient les ennemis étoit un peu supérieure à la nôtre, ils souffroient moins de notre canon que nous du leur.

Le maréchal de Luxembourg, ayant reconnu qu'il étoit nécessaire que nous occupassions les haies et le village de Romrsdorp, nous ordonna, au marquis de Créquy, au comte de Solre et à moi, de nous y porter avec les brigades que je vous ai dit qui avoient passé la nuit aux environs de Landen, ce que nous fîmes sous le feu de leur canon, mais sans trouver aucune résistance de la part de leur infanterie.

Comme il étoit impossible, quand même nous aurions forcé les retranchements de ce côté-là, que notre cavalerie eût pu s'étendre dans la plaine sans prêter le flanc à la gauche des ennemis, qui s'étendoit, comme je l'ai déjà dit, du côté de Leau, le maréchal de Luxembourg résolut de commencer l'attaque par chasser les ennemis des villages de Laër et de Nerwinde et de faire avancer en même temps toute son armée en bataille à la hauteur du village de Romrsdorp, afin que, dès que ces villages seroient forcés, on pût attaquer les retranchements de tous côtés.

Il ordonna au comte de Rubentel et à milord Lucan d'attaquer le village de Nerwinde par la droite avec la brigade de Crussol, et au duc de Berwick de l'attaquer par le front avec celles de Piémont et du Roi, et par la gauche avec celle d'Orléans, et à Reynold de marcher avec sa brigade et le régiment Colonel de dragons pour emporter le village de Laër. Ximenès et Pracomtal, avec l'aile gauche de la seconde ligne, s'avancèrent dans la plaine pour soutenir cette attaque, et Bezons avec la réserve, et toute l'armée s'avança suivant l'ordre de bataille dans lequel je vous ai mandé que nous avions passé la nuit, pour venir mettre la droite aux haies du village de Romrs-

dorp, et la gauche entre les villages de Haultwinde et de Nerwinde.

Notre canon marchoit à notre tête et tiroit sur les retranchements des ennemis, mais le leur, qui étoit en plus grand nombre, nous incommodoit beaucoup, et les plus vieux officiers de notre armée disent n'avoir jamais vu une canonnade pareille, ni essuyée si longtemps et de si près, laquelle étoit plus semblable aux combats de mer qu'à ceux de terre.

L'attaque du village de Nerwinde réussit d'abord assez bien malgré la résistance des ennemis; nos gens les chassèrent et les poussèrent jusqu' au pied des retranchements, mais ils n'y peuvent demeurer longtemps à cause du feu de canon et de mousquet que faisoient les ennemis, qui se trouva supérieur, et qui fit que nous reperdimes en peu de temps tout le terrain que nous avions gagné.

Le maréchal de Luxembourg, qui connoissoit bien que la victoire dépendoit de la réussite de cette attaque, y fit avancer la brigade de Guiche commandée par Albergotti; le duc d'Enghien et le comte de Marsin, s'étant mis à la tête, emportèrent sur les ennemis le même terrain que nos gens avoient perdu, et eurent après un pareil sort, qui fut d'être repoussés.

Dans ce temps, nos dragons de la droite, que l'on avoit fait passer de l'autre côté du ruisseau de Landen, s'étoient avancés jusqu'à la tête du village de Baslanden, et avoient attaqué quelques bataillons des ennemis qui étoient à la tête de leurs retranchements; ces bataillons ayant été soutenus, le marquis de Créquy y fit avancer les brigades de Navarre, de Bourbonnois, de Lyonnais et d'Anjou, qui chassèrent les ennemis et les poussèrent jusqu'à leurs retranchements, d'un desquels ils se rendirent maîtres. Le combat y fut fort opiniâtre; au delà du retranchement qui avoit été forcé, il y avoit encore une ravine et un autre retranchement que nous ne pûmes emporter, et comme celui que nous tenions nous devenoit inutile, parce qu'il étoit inférieur à l'autre, nous primes le parti de nous retirer à notre premier poste, après avoir tué beaucoup d'ennemis, et avoir perdu un assez grand nombre des nôtres.

Le maréchal de Luxembourg, ayant vu que l'attaque de Guiche n'avoit pas mieux réussi que la première, fit avancer la brigade des gardes par la droite du village de Nerwinde, lesquels, après un combat fort opiniâtre, se rendirent maîtres de la tête du village jusqu'à la hauteur du retranchement des ennemis; les brigades de Surbeck et de Zurlauben entrèrent à la gauche des gardes, et soutinrent par là une partie du village, celles du Piémont et du Roi se saisirent du reste, et, pour cette fois, nous demeurâmes les maîtres, malgré les fréquentes attaques que firent les ennemis pour nous en chasser.

Reynold, de son côté, avec sa brigade et le régiment Colonel des dragons, avoit chassé les ennemis du village de Laër, et, à la faveur de son infanterie, Montrevel avoit passé dans la plaine avec son régiment et celui de Puyguyon ¹ et avoit battu une ligne des enne-

1. Gentilhomme de Poitou.

mis ; Bezons avoit aussi fait passer les régiments du Roi ¹, de Bellegarde ² et de Villequier ; mais comme ces troupes ne pouvoient pas être aisément soutenues, à cause d'un petit ruisseau qui vient de Laër et va se jeter dans la Geete, par lequel il falloit défilier, elles furent après quelques charges obligées de se retirer.

Le maréchal de Villeroy, qui étoit à la tête de la maison du Roi avec le duc de Chartres, Rosen et le duc de Roquelaure, ayant aperçu que nous étions maîtres du village de Nerwinde, prit le parti de marcher à la tête de ces troupes à la droite dudit village, et de tenter d'entrer dans les retranchements des ennemis, à la faveur du feu de notre infanterie, ce qu'il exécuta, le régiment des gardes lui ayant ouvert un passage. Comme il marchoit à colonne renversée, il fit entrer d'abord les cheveu-légers de la garde, les gendarmes et les gardes du corps suivant leur ordre ; ce que le maréchal de Luxembourg ayant aperçu, il nous ordonna, au comte de Marsin et à moi, d'entrer aussi dans les retranchements à la tête des carabiniers, des régiments de Condé, de la Feuillade et de quelques autres par des passages que nous avions fait faire entre la brigade de Surbeck et celle du Roi, et nous marchâmes avec les premières troupes passées pour nous joindre à celles de la maison du Roi qui étoient entrées.

Dès que les ennemis nous virent, ils marchèrent à nous, et comme ils étoient beaucoup plus forts, il y eut quelques-uns de nos escadrons rompus ; mais cette charge, quoique malheureuse, ne laissa pas de donner le temps à tout le reste des troupes qui nous suivoient en foule de venir à notre secours. Notre infanterie rasa une partie des retranchements, et vint se mettre en bataille dans la plaine. Le maréchal de Joyeuse, le duc d'Enghien et tous les officiers généraux, tant de la droite que de la gauche, firent passer le plus de troupes qu'ils purent de celles qui étoient sous leurs ordres, et, quoiqu'il y eût des charges moins heureuses les unes que les autres, nous ne laissâmes pas de gagner toujours du terrain sur les ennemis, et de nous trouver en état de nous former devant eux sur deux lignes, et de leur présenter un front pareil au leur.

Dans ce temps, le marquis d'Harcourt, qui étoit campé près de Huy, ayant entendu le canon, étoit venu en diligence pour nous joindre avec les troupes qui étoient à ses ordres, et s'étant porté sur notre gauche, croyant que c'étoit le lieu où il seroit le plus utile, il avoit chargé la droite des ennemis, et l'avoit mise en déroute à la réserve de dix ou douze escadrons et de trois bataillons qui repassèrent la Geete auprès de Leau avec moins de confusion que les autres. Comme cette rivière est difficile à passer, nous ne les poussâmes pas plus avant.

Le prince d'Orange se retira à Diest, le duc de Bavière à Louvain ; nous demeurâmes quelque temps sur le champ de bataille, après quoi nous vinmes camper à Landen.

1. Commandé par le comte de Vienne, fils du marquis de la Vieuville.
2. Gentilhomme de Normandie.

Nous apprenons tous les jours des circonstances qui augmentent la perte des ennemis ; nous leur avons pris soixante-seize pièces de canon et huit mortiers, plusieurs pontons et la plus grande partie de leur équipage d'artillerie, soixante étendards ou tabliers de timbales et vingt-deux drapeaux ; nous avons quinze cents prisonniers, parmi lesquels il y a cent cinquante officiers, dont les principaux sont Sgravemoer lieutenant général, le duc d'Ormond, lequel est dangereusement blessé, le comte de Zulsteim, le comte de Broue, général major, et beaucoup de colonels, le comte de Solms, général de leur infanterie, a eu la jambe emportée d'un coup de canon, le prince de Barbançon, Occwenier, de Souche et d'Harmon, généraux des troupes, sont demeurés sur la place, milord Portland est blessé.

Nous avons perdu des gens de marque, le comte de Montchevreuil, le comte de Montrevel, Bohlen. Le comte de Saint-Simon, le marquis de Montfort, Quadt, le comte de Cassion, le prince Paul, le comte de Gournay, le duc d'Uzès, Saint-Mars, le marquis de Champvallou, Gaugeac et Chastelay, capitaines aux gardes.

Les blessés sont le maréchal de Joyeuse, le marquis de Rebé, très dangereusement, le duc de la Roche-Guyon, milord Lucan, le comte de Luxe, le duc de Montmorency, Pracomtal, le comte de Surville, le comte de Lignery, le marquis de Tracy, Marin, Imécourt, le prince de Bournouville, Surbeck, Phillebot, Greder, le marquis de Pleuvault, le marquis de Silly, Puysegur, le chevalier de Sillery, d'Asfeld ; les listes vous instruiront du reste.

Il seroit difficile que je pusse louer tous les particuliers autant qu'ils le méritent, mais je ne puis m'empêcher de dire qu'il n'y a rien d'égal à tout ce qu'a fait le maréchal de Luxembourg, tant pour l'entreprise que pour l'exécution de cette affaire ; les maréchaux de Villeroy et de Joyeuse s'y sont aussi extrêmement distingués, et on ne peut assez louer le maréchal de Villeroy du temps qu'il a pris pour faire entrer la maison du Roi dans les retranchements, c'est à cette action que l'on doit en partie le gain de la bataille.

Le duc de Chartres s'est conduit à son ordinaire, c'est-à-dire avec beaucoup de valeur, le duc d'Enghien a chargé plusieurs fois, tant à la tête de la cavalerie que de l'infanterie, et tous nos officiers généraux, brigadiers et colonels n'ont eu d'autre application que de servir utilement et ont réussi.

Quoique nous ne sachions pas au juste la perte qu'ont faite nos ennemis, il est certain qu'elle surpasse de beaucoup la nôtre ; ils sont à présent campés auprès de Wilworde, et nous marchâmes hier pour venir ici, où nous avons la droite à.....¹ et la gauche à Cortis.

J'oubliois à vous dire que le duc de Berwick, Cossé et trois autres de nos officiers ont été faits prisonniers.

Nous avons appris par des prisonniers que le prince d'Orange n'avoit pas eu avis de notre marche, et qu'il n'avoit pris le parti de

1. [L'indication est restée en blanc. Il faut lire à *Isele*, d'après la copie du *Mercur Galant*. — *E. Pontal*.]

se retrancher qu'à dix heures du soir ; chose étonnante qu'on ait pu faire un aussi grand travail, aussi bien conduit, de nuit, et en si peu de temps.

Le comte de Guiscard, qui étoit à Huy, ayant oui le canon, vint en diligence, et se trouva à la fin de la bataille, laquelle dura depuis quatre heures du matin jusqu'à trois heures et demie après midi, c'est-à-dire les quatre premières heures d'une canonnade très vive, et le reste des charges presque continuelles.

L'armée des ennemis étoit de cinquante-cinq bataillons, et de cent cinquante escadrons.

Au camp de Cowarem, ce 3 août 1693.

IV. — RELATION DE LA BATAILLE DE LA MARSAILLE ¹.

L'armée de France partit, le 2 octobre, de Veillane et vint camper à Rivalte, où l'on ne put avoir aucun avis certain des ennemis ; on sut seulement qu'il avoit paru un corps considérable de cavalerie qui se retiroit à mesure que l'armée françoise avançoit, et, de tous les avis qu'on avoit reçus, celui qu'on crut le plus vraisemblable fut que ce gros corps de cavalerie devoit marcher du côté de Pissine et de là à Marsaglia, où toute l'infanterie devoit se joindre.

Le 3, l'armée du Roi décampa de Rivalte et marcha sur deux colonnes en bataille autant que le terrain pouvoit le permettre, ayant ses équipages sur la droite de la seconde ligne, et la marche se faisant entre le grand chemin de Pignerol à Turin et les montagnes. Quand la tête eut marché trois ou quatre heures, on apprit que l'infanterie allemande, celle de Savoie et celle des religionnaires avoient marché le 2 pour joindre la cavalerie des ennemis, qui avoit été suivie par l'infanterie espagnole.

Le maréchal de Catinat, en partant de Rivalte, avoit détaché le marquis du Béthomas avec cinq cents chevaux pour aller reconnoître la situation du campement des ennemis, et il lui rapporta qu'il les avoit trouvés à Marsaglia, ayant leur gauche à la montagne, leur droite à

1. [Voir ci-dessus, p. 272 (note 1) et p. 273 (note 3). Suivant la remarque du marquis de Sourches, cette relation tient à la fois de celle du maréchal de Catinat et de celle, *plus particularisée*, de d'Arenne, major général. Le *Mercur Galant* d'octobre 1693 est suivi d'un volume supplémentaire qui a pour titre : *Journal de la campagne de Piémont avec le détail de la bataille donnée à la Marsaille le 4 octobre 1693*. Il existe en outre à la Bibliothèque nationale une courte relation imprimée de la même bataille, sous le titre de *Relation de la bataille donnée par M. le maréchal de Catinat à l'armée des alliés en Piémont le 4 octobre 1693*, Avignon, F. S. Offray (s. d.), in-4° (Lb37-4027). La relation du maréchal de Catinat dont s'est servi le marquis de Sourches est conservée au dépôt de la guerre. Elle a été reproduite, en appendice, par les éditeurs de Dangeau (t. IV. p. 423). — E. Pontal.]

la plaine et la petite rivière de Cissole devant eux. Sur cet avis, le maréchal de Catinat choisit un terrain pour se mettre en bataille, et quand il eut donné tous ses ordres pour cela, il poussa avec cinquante chevaux jusque sur une montagne voisine de Piosasque, d'où il pouvoit facilement connoître la disposition de l'armée des ennemis ; il lui parut de là qu'ils avoient passé la Cissole et qu'ils s'étendoient vers la gauche de son armée à un grand quart de lieue de l'endroit qu'il avoit choisi pour son champ de bataille. En même temps, il donna ordre qu'on se mit en bataille le plus promptement qu'on pourroit, et les ennemis parurent occupés du même soin ; mais comme on jugea qu'ils avoient dessein de s'emparer de la hauteur d'où on venoit de les reconnoître, et qui étoit sur la droite de l'armée du Roi, le maréchal de Catinat fit avancer les régiments de dragons de Fomboisard et de Peyzac pour occuper cette hauteur jusqu'au château de Piosasque, et, ayant remarqué que les ennemis avoient beaucoup d'infanterie auprès de ce poste, et même ayant vu marcher plusieurs bataillons de ce côté-là, il fit avancer les brigades d'infanterie du Perche, de Grancey et de Vendôme.

Les ennemis, ayant reconnu que les François s'étoient emparés du poste de Piosasque, qui auroit beaucoup incommodé leur gauche, prirent le parti de la reculer dans la plaine et de passer la Cissole, de manière qu'il n'y eût plus de rivière entre les deux armées. Cependant, quoiqu'elles parussent également occupées pendant le reste du jour à se mettre en bataille, qu'elles fussent fort proches l'une de l'autre, et que la droite des ennemis commençât à déborder la gauche de l'armée du Roi, elles ne se crurent pas en état de commencer une grosse action, parce qu'elles étoient dans un pays couvert de vignes et de bois, qui demandoit qu'on eût la précaution de connoître le terrain qu'on avoit devant soi, et qu'on cherchât les moyens de pouvoir marcher en avant. Ainsi les deux partis, également occupés de l'esprit d'une action générale, ne voulurent rien entamer de part ni d'autre, et il n'y eut, pendant tout le jour, aucune action remarquable.

La nuit étant venue, comme l'armée du Roi étoit fort près de celle des ennemis, le maréchal de Catinat eut divers avis, par ses postes avancés et par plusieurs petits partis qu'il avoit poussés devant lui, que l'armée des ennemis étoit dans un grand mouvement ; les uns assuroient qu'ils se retiroient, les autres qu'ils avoient vu marcher des troupes de côté et d'autre, comme si les ennemis avoient changé de poste, et ce dernier avis étoit le plus vraisemblable, n'y ayant nulle apparence que les ennemis, après s'être approchés si près de l'armée du Roi, prissent le parti de se retirer.

Mais on fut éclairci de la vérité par des déserteurs de leur armée, qui assurèrent qu'ils changeoient leur ordre de bataille, et qu'ils fortifioient leur droite, ayant vu les précautions que le maréchal de Catinat avoit prises pour mettre sa droite en état de ne rien appréhender, ce qui leur avoit fait prendre la résolution de faire tous leurs efforts contre sa gauche, d'autant plus qu'ils avoient déjà à leur

droite les cuirassiers de l'Empereur, qui étoient leur meilleure cavalerie.

Ce changement de l'ordre de bataille des ennemis obligea le maréchal de Catinat de changer aussi le sien, de faire passer à minuit la gendarmerie à son aile gauche et de la remplacer à la droite par les régiments de cavalerie de la Reine et de Saint-Maurice; et, en même temps, comme son aile droite lui paroissoit avoir une marche par un terrain couvert de vignes et de bois, il ordonna qu'on distribuât la brigade de Feuquières, commandée par le comte Ferdinand de Fürstenberg, dans la droite de la première ligne de cavalerie, ce qui fut exécuté, et on mit les deux bataillons de Feuquières entre le régiment de la Reine et celui de Villepion, et le premier bataillon de Fürstenberg entre le régiment de Saint-Maurice et celui de Catinat de dragons.

Tous ces mouvements s'étant faits pendant la nuit et le jour commençant à paroître, le maréchal de Catinat vint à la tête de la gendarmerie et remarqua que sa gauche avoit été resserrée par un terrain rempli de vignes et de bois, de manière qu'on n'avoit pas pu y placer toute la cavalerie de la première ligne; pour surmonter cette difficulté, il fit placer à la gauche de la gendarmerie la brigade de Vaubecourt, commandée par le marquis de Clérembault, pour couvrir le flanc de ce côté-là, et poussa les régiments de dragons de Senec terre et de Bretagne à la gauche de la brigade de Vaubecourt; à l'égard des carabiniers et du régiment de Robin, ils doublèrent sur la première ligne, d'abord que le terrain le leur put permettre.

Le canon fut placé à la droite, à la gauche et au centre de l'infanterie.

Sur les huit à neuf heures du matin, le maréchal de Catinat fit ébranler ses deux lignes et les fit marcher en avant, ce qui fit plier les gardes que les ennemis avoient devant leurs lignes. Quand l'armée du Roi eut marché environ trois quarts d'heure, le canon commença à tirer de part et d'autre, et la canonnade dura jusqu'à onze heures. Cependant le marquis de Varennes, maréchal de camp, envoya donner avis au maréchal de Catinat que, dans la marche, la cavalerie de la gauche s'étoit fort éloignée de l'infanterie, à cause que le pays couvert les empêchoit de se voir l'une l'autre. En même temps, il y courut avec le duc de Vendôme, il trouva que la gauche de son infanterie étoit toute découverte et dans une plaine toute rase, et, pour remédier à un si grand défaut, il fit avancer huit escadrons de la seconde ligne et du corps de réserve pour couvrir le flanc de son infanterie, et chargea le duc de Vendôme de faire rejoindre la gendarmerie et le reste de l'aile gauche, ce qu'il falloit faire sous le feu du canon des ennemis, qui tuoit beaucoup de monde.

La gauche étant en cet état, le maréchal de Catinat, qui craignoit que le même désordre ne fût arrivé à la droite qui marchoit aussi par un pays difficile et couvert, s'y en alla à toutes jambes, après avoir dit au duc de Vendôme qu'il la feroit charger en arrivant. Elle s'étoit trouvée dans le même inconvénient, c'est-à-dire que

la cavalerie avoit aussi été séparée de l'infanterie; mais le marquis de Vins, lieutenant général, et le comte de Bachivilliers, maréchal de camp, y avoient déjà remédié, et, quand le maréchal de Catinat arriva, il trouva que toute la droite étoit en bon ordre, à la réserve que trois bataillons de la brigade de Feuquières, qui étoient ceux de Souches, de Famechon, et le premier de Fürstenberg, n'avoient pas encore joint, mais on les voyoit venir. Pendant qu'ils arrivoient, il envoya dire au marquis de la Hoguette, lieutenant général qui commandoit l'infanterie, et au duc de Vendôme, qui commandoit à la gauche, qu'il alloit charger à la droite avec le marquis de Vins, le comte de Larrey et le comte de Bachivilliers.

Quand les trois bataillons furent arrivés, il plaça la brigade de Feuquières dans le centre de la première ligne de cavalerie, parce qu'il voyoit devant lui une longue et grosse haie qui avoit un fossé devant elle, derrière laquelle les ennemis avoient posté beaucoup d'infanterie; et c'étoit de ce côté-là qu'étoit le comte de Louvignies et le comte de Schonberg avec les religionnaires. Un moment après, il fit marcher, avec ordre de charger tout ce qu'on rencontreroit, et, dès l'instant que la marche et le feu de la droite eut donné le signal, toute la ligne s'ébranla presque en même temps et marcha dans le plus bel ordre du monde, et avec une telle furie que rien ne put lui résister.

Les ennemis avoient mêlé des escadrons de distance en distance parmi l'infanterie de leur première ligne; ceux qui se trouvèrent devant l'infanterie du Roi furent chargés la baïonnette au bout du fusil et renversés sans qu'on tirât un seul coup.

Comme le pays couvert et fourré déroboit à la vue des François la véritable situation où en étoient leurs ennemis, elle déroboit aussi aux ennemis celle de l'armée du Roi, dont la droite se trouva déborder leur gauche, les chargea en flanc, et, comme ils furent en même temps attaqués de front par le reste de la ligne, on les fit plier et on les renversa les uns sur les autres.

Cependant la droite des ennemis avoit eu le même avantage sur la gauche de l'armée du Roi; car, comme ils la débordoient de beaucoup, elle avoit été obligée de plier, mais le grand prieur de France, qui commandoit la gauche de la seconde ligne, les vint charger si à propos avec la cavalerie qu'il les renversa et qu'on se trouva dans le moment mêlé avec eux.

On fut bien heureux d'avoir posté la gendarmerie de ce côté-la; car, encore qu'elle eût été obligée de céder un moment, parce qu'elle avoit été prise en flanc, elle ne laissa pas de faire des merveilles et de seconder heureusement les soins et la valeur du duc de Vendôme et du marquis de Varennes.

Toute l'infanterie de la première ligne marcha fièrement sans tirer, et elle essuya tout le feu des ennemis, lesquels, après avoir tiré, ne songèrent plus qu'à s'enfuir; mais la chaleur emporta un peu trop avant l'infanterie françoise, et elle poursuivit les ennemis plus d'une demi-lieue en tuant toujours, mais elle trouva une colonne de cava-

lerie et de dragons des ennemis qui se retiroit en bon ordre ; et, comme l'infanterie française étoit en désordre, on eut de la peine à reformer les bataillons dans des vignes et dans des bois, à la faveur du régiment de cavalerie de Saint-Maurice, lequel ayant été renversé sur la brigade de Touraine, commandée par le marquis de Novion, cette brigade auroit été entièrement défaite, si Charoigne, brigadier d'infanterie, ne s'étoit avancé à la tête de sa brigade, avec laquelle il prit les ennemis en flanc et les renversa. Cette charge, qui fut la dernière, coûta cher aux troupes du Roi, et la brigade de Touraine, aussi bien que le régiment de Sourches y perdirent considérablement. Après cela les ennemis se retirèrent en désordre de tous côtés, ils abandonnèrent entièrement leur artillerie, et le maréchal de Catinat demeura maître absolu du champ de bataille.

Toutes les troupes du Roi en général et en particulier ont fait des merveilles en cette occasion, et on peut dire que l'infanterie s'est surpassée elle-même, puisqu'elle a attaqué des escadrons en plaine sans tirer la baïonnette au bout du fusil, et qu'elle les a renversés, ce qu'elle n'avoit point encore fait dans aucun des combats où elle s'étoit trouvée. On ne sauroit assez donner de louanges à toutes les troupes du roi et de la reine d'Angleterre, qui ont fait des miracles.

L'artillerie, commandée par de Cray, y a été aussi parfaitement bien servie, et on en a vu des effets dans le champ de bataille des ennemis. On n'entre point dans le détail de toutes les actions glorieuses que les régiments et les particuliers ont faites, elles sont en si grand nombre qu'il faudroit un volume entier.

Les ennemis ont eu environ dix mille hommes tués sur la place, on leur a pris deux mille cinq cents prisonniers, entre lesquels on compte sept officiers généraux, six colonels, cinq lieutenants-colonels, soixante-deux capitaines, vingt-six lieutenants, soixante-huit enseignes et six cornettes. Le comte de Schonberg étoit aussi du nombre, mais il fut renvoyé sur sa parole et mourut en arrivant à Turin. Outre cela, on a pris quatre-vingt-dix-neuf drapeaux, quatre étendards, trente pièces de canon. Tous les Espagnols ont été défaits, quoiqu'on eût envie de les épargner, mais on ne put retenir la furie des soldats français, qui en tuèrent un grand nombre qui demandoient quartier, jusque-là qu'on voyoit des bataillons entiers tués en bataille.

Les bataillons allemands et ceux du duc de Savoie ont été fort maltraités, et les religionnaires, qui se sont mieux défendus que les autres, n'ont guère moins souffert.

Cette victoire si complète ne coûte pas au Roi plus de deux mille hommes, mais il y a perdu de braves officiers ; il y en a aussi eu plusieurs de blessés, et on pourra, dans la suite, donner une liste des uns et des autres ¹.

1. [On trouve dans le volume supplémentaire du *Mercur*e d'octobre 1693, p. 105 et suivantes, la liste des morts et des blessés de la Marsaille. — *E. Pontal.*]

V. — RELATION DU PASSAGE DU TER ET DE LA VICTOIRE
 REMPORTEE LE 27 MAI 1694 PAR LE MARÉCHAL DE
 NOAILLES ¹.

Le maréchal de Noailles ayant séjourné le 24 et 25 ² à Saint-Pierre Pescador, non seulement pour faire sur la Fluvia des ponts dont il avoit besoin pour faire passer son infanterie, mais encore pour pourvoir à faire délivrer du pain à ses troupes pour le trajet qu'il alloit faire, en partit le 26 pour aller camper à Verges et se préparer à faire passer le Ter à son armée, Verges étant sur le bord de cette rivière.

Il apprit en chemin que les ennemis étoient campés de l'autre côté, et, ayant découvert lui-même, de dessus les hauteurs qui se rencontrèrent dans sa marche, leur camp et leurs tentes, il envoya dire au comte du Bourg, maréchal de camp de jour, qui marchoit à la tête des gardes et du campement, de faire halte dans la plaine de Verges, quand il seroit sorti du défilé, et d'attendre là ses ordres, afin de reconnoître lui-même Verges, dans lequel il ne doutoit pas que les ennemis ne fussent postés.

Il n'eut pas plus tôt joint la tête des gardes qu'il aperçut lui-même les ennemis dans Verges, et qu'il ordonna au comte de Coigny d'entrer dans le village avec les miquelets de son armée, qui marchaient ce jour-là à la tête de tout, et qu'il fit soutenir par trois troupes de dragons, qu'il ordonna au marquis du Cambout d'y mener.

Les ennemis, qui étoient en petit nombre, à l'approche de ces troupes se retirèrent et passèrent la rivière à un gué qu'ils commençoient déjà à retrancher. Le maréchal de Noailles passa sur-le-champ le village, suivi de deux troupes de carabiniers et de quelques dragons, et, s'étant avancé lui-même sur le bord de la rivière, comprit d'un coup d'œil, par la situation où il vit les ennemis, par la manière dont ils s'établissoient dans ce poste, et par les retranchements qu'ils y faisoient, que, quoique ce gué parût très bon et très large, néanmoins le passage en étoit très difficile; ce qui lui fit résoudre, sans communiquer son dessein à personne, de visiter lui-même la rivière et de tâcher de trouver quelque autre endroit plus facile à passer et plus praticable. Il rentra incontinent après dans le village,

1. [Voir ci-dessus, p. 344. On trouve à la Bibliothèque nationale un autre récit imprimé de la même bataille sous le titre : *Relation du passage du Ter et de la victoire remportée par l'armée du Roi commandée par le maréchal duc de Noailles sur l'armée d'Espagne commandée par le duc d'Escalonne, vice-roi de Catalogne, le 27 mai 1694.* Montpellier, imp. de J. Martel, in-fol. (Lb37-4038. — E. Pontal.)

2. [Les 24 et 25 mai 1694. — E. Pontal.]

envoya ordre à d'Andigny ¹ de faire avancer son artillerie, et détacha Laparat ² et Cheladet ³, comme gens sûrs, clairvoyants et de confiance, pour aller visiter la rivière, depuis son quartier jusqu'à Torelle de Mongry. Ensuite il alla manger un morceau, et, tout d'un temps, il donna un nouvel ordre de bataille, entremêlant une brigade de dragons ou de cavalerie avec une brigade d'infanterie : il ordonna dans cet ordre le campement de son armée, et en laissa l'exécution au comte du Bourg; après quoi, il monta à cheval pour aller reconnoître par lui-même les gués de la gauche du côté de Torelle de Mongry, ayant projeté en lui-même, comme il est marqué ci-dessus, de faire croire aux ennemis qu'il vouloit les attaquer par la droite, et de leur dérober effectivement de faire une marche pour entamer l'affaire par la gauche.

Il trouva les ennemis retranchés partout avec du canon, dont on lui tira plusieurs coups; mais, après avoir examiné soigneusement tous les postes, il reconnut qu'il n'y avoit point d'endroit plus sûr pour les attaquer que par la gauche, et il revint à son quartier, résolu de les attaquer ce jour-là, en cas que ses troupes arrivassent assez tôt pour le faire. Il étoit une heure après midi quand il revint de sa tournée, et, ayant appris qu'à peine la moitié de son armée étoit arrivée, il remit l'affaire au lendemain.

Les ennemis canonnoient son quartier et les environs depuis une heure, sans d'autre succès que d'avoir tué quelques chevaux du régiment de dragons de Bretagne et des carabiniers, quelques mulets d'artillerie et quelques grenadiers, mais pas un officier que l'aide-major du régiment royal d'artillerie.

D'abord il donna tous ses soins à faire comprendre qu'il vouloit attaquer les ennemis par le gué de la droite qui étoit vis-à-vis de son quartier, et pour cela il fit venir du canon sur le bord de la rivière, qui tira tout le reste de l'après-dinée sur les retranchements et sur les troupes des ennemis, dont il tua beaucoup d'hommes et de chevaux; les ennemis cependant ne cessèrent pas pour cela leur canonnade, et le reste de la journée se passa à se canonner de part et d'autre.

Sur le soir, le maréchal de Noailles fit distribuer de la poudre, et l'ordre ne fut donné qu'à l'entrée de la nuit pour marcher par la gauche et faire attaquer les ennemis par les gués qu'ils avoient reconnus l'après-dinée.

1. Gentilhomme du Maine, qui, après avoir été nourri page du vieux marquis de Coëtquen, avoit longtems demeuré dans sa province sans servir; mais enfin le duc du Lude, grand maître de l'artillerie, lui avoit donné une place de commissaire, de laquelle il s'étoit élevé à une commission de lieutenant général d'artillerie, et il avoit même acheté une petite lieutenance de roi d'Anjou.

2. Il étoit le chef des ingénieurs; mais n'ayant rien à faire de son métier, il faisoit de bonne volonté les fonctions d'aide de camp.

3. Lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Noailles; il étoit frère de Cheladet, mestre de camp du régiment de cavalerie du Maine.

C'est ici qu'il est bon de faire remarquer quelle étoit la situation de l'armée des ennemis, et la préparation qu'ils avoient apportée à la défense de la rivière.

Les ennemis, de leur aveu, étoient campés de l'autre côté du Ter avec cinq mille chevaux et quinze mille hommes de pied, commandés par le duc d'Escalone, autrement le maréchal de Villena, vice-roi de Catalogne, lequel s'étoit disposé à la conservation de trois gués principaux sur lesquels il s'étoit retranché et y avoit mis du canon, ayant disposé son armée de manière, comme nous avons vu par son campement, que les corps étoient en état de se soutenir les uns les autres et de se porter où l'attaque seroit la plus vigoureuse.

Le Ter est une rivière aussi large que la Seine, remplie de sable mouvant, où les chevaux et les hommes se perdent, et où le marquis du Cambout et plusieurs autres pensèrent se noyer, les gués en étant très difficiles et très périlleux.

A cette situation à laquelle les ennemis avoient une grande confiance, ils avoient ajouté des retranchements, et le gué par où le maréchal de Noailles les attaqua étoit non seulement retranché sur ses bords par le travail que le vice-roi y avoit fait faire, mais même il s'y trouvoit deux feux supérieurs au retranchement par des dunes et de petites hauteurs qui se trouvoient sur le terrain, qui étoit beaucoup plus élevé que les retranchements mêmes des ennemis, qu'ils avoient remplis d'infanterie, et dont il sortoit un très grand feu.

Cette infanterie étoit soutenue de leur cavalerie, et toutes leurs dispositions étoient autant bonnes qu'on le devoit attendre pour une défense très vigoureuse. Ces difficultés, toutes prévues par le maréchal de Noailles, n'avoient point changé son dessein, et, quoiqu'elles fussent grandes, il avoit parfaitement bien compris que de tous les partis, qui étoient également périlleux et difficiles, le meilleur à prendre étoit celui de les attaquer par cet endroit-là, parce que c'étoit celui par lequel il pouvoit plus facilement manier ses troupes et son artillerie sans aucune confusion.

La disposition de son attaque fut de mettre les carabiniers à la tête de tout, et pour cela il les fit passer, à l'entrée de la nuit, de la droite à la gauche et les fit soutenir par les grenadiers de l'armée et par le bataillon des dragons à pied de la reine d'Angleterre, ensuite par la brigade des dragons de la Salle et tout de suite par la gauche des brigades de cavalerie et d'infanterie, selon l'ordre de leur campement.

Comme de l'endroit où sa gauche étoit campée le soir, il y avoit assez loin au gué par où il vouloit attaquer les ennemis, il se mit ensuite en marche, dans la disposition que l'on vient de marquer, dès dix heures du soir, et s'achemina dans cet ordre tout doucement, pour être en état, à la petite pointe du jour, d'attaquer les retranchements, comme il le fit; et, voyant que la plupart de ses officiers généraux avoient leurs postes, il garda le marquis de Genlis ¹ auprès

1. Maréchal de camp.

de lui, comme un homme de confiance pour s'en servir, comme il fit dans la suite, aux endroits où il en auroit besoin, ne pouvant pas être partout par lui-même. Il en fit de même de Ferrand, major général de l'infanterie, du comte du Breuil, maréchal des logis de l'armée ¹, et de Laparat.

Sitôt que le jour parut, il fit mettre les carabiniers en bataille le long de la rivière, voulant les faire donner les premiers, et fit avancer son artillerie pour protéger le passage de ses troupes ; mais l'artillerie n'ayant pu arriver sitôt qu'il l'avoit projeté, à cause de quelques défilés et de quelques pièces renversées pendant la nuit, il reconnut que les troupes alloient rester exposées à un très grand feu d'infanterie qui duroit déjà depuis longtemps ; c'est pourquoi il alla lui-même les visiter pour y donner ses ordres, et ordonna sur-le-champ au comte de Coigny de chercher et de sonder un autre gué voisin, qu'il trouva effectivement, et où il fit passer ensuite quelque troupe avec beaucoup de peine et de péril.

Dans le même moment, il ordonna au marquis de Chazeron, lieutenant général de jour, et à Quinçon, lieutenant général de la gauche, de marcher à la tête des carabiniers, et à Saint-Sylvestre, lieutenant général, d'en faire autant à la tête des grenadiers, où il se mit seul à cheval dans la rivière, les guidant et les encourageant sous un feu terrible de mousqueterie avec toute la fermeté possible. Chazeron et Quinçon en faisoient autant à la tête des carabiniers, avec le comte du Bourg et le comte de Druy, qui furent blessés dès le commencement de l'action, et le dernier le fut à la tête des carabiniers.

Dans cette disposition, les premières troupes se jetèrent dans l'eau tout d'un temps avec une valeur surprenante, soutenues de la brigade de dragons de la Salle, qui fut suivie de toutes les troupes, dans l'ordre où elles étoient campées par la gauche.

Les ennemis, dont la rivière étoit bordée à deux ou trois étages, comme l'on a remarqué ci-dessus, les reçurent avec un grand bruit de tambours, de trompettes et de hautbois, et avec toute la fierté qu'on peut s'imaginer. Les troupes du Roi les attaquèrent de même, le chevalier de Courcelles marcha avec tant de valeur au premier escadron des ennemis qui se présenta pour soutenir leur infanterie, qu'il le renversa avec le sien, et qu'après s'être longtemps colleté avec l'officier qui le commandoit, il le tua à coups d'épée. Chaque troupe françoise battit celle qu'elle trouva devant elle, et cela se passa avec tant de vigueur et de diligence, que ces retranchements, comme l'on vient de les dépeindre, soutenus par d'autres retranchements derrière que la nature avoit formés aussi difficiles que les premiers, furent tous emportés, et l'émulation étoit si grande entre les carabiniers et les grenadiers qu'ils passèrent tous pêle-mêle dans la rivière et que c'étoit à qui entreroient les premiers dans les retranchements. Les dragons suivirent un si bon exemple, et tous ceux qui les suivoient firent tout ce qu'on pouvoit attendre d'eux.

1. Il étoit aussi colonel de dragons.

Toute l'infanterie des ennemis qui étoit là fut taillée en pièces, et toute la cavalerie qui les soutenoit eut le même sort.

Au sortir de ces retranchements, on entra dans une grande plaine, où l'on trouva toute la cavalerie des ennemis en bataille. D'abord on fit faire halte aux carabiniers et au régiment de dragons qui étoit passé, qu'on rallia, afin de donner le temps aux brigades de cavalerie de Narbonne et de Sibourg ¹, qui les suivoient, d'arriver et de former une ligne.

Sitôt que cette ligne fut formée, le maréchal de Noailles ordonna de marcher aux ennemis; mais on fut fort surpris de trouver au milieu de la plaine un grand ruisseau de plus de vingt pieds de large par le haut, et de plus de dix par le fond, sur lequel il n'y avoit que deux ponts fort éloignés les uns des autres et sur lesquels on ne pouvoit passer que deux à deux.

Le maréchal de Noailles ne se rebuta point par ces difficultés; il fit passer en toute diligence quelques troupes de cavalerie par la droite et d'autres par la gauche, et fit passer aux carabiniers et aux dragons un à un ce ruisseau par un passage qui se trouva un peu bon, faisant mettre en bataille au delà du ruisseau ces troupes à mesure qu'elles étoient passées, pour former sa ligne et marcher aux ennemis.

L'ennemi, qui avoit résolu de se retirer, avoit profité de ce retardement pour sa retraite, et traversoit en bon ordre, et avec une grande tranquillité, une plaine considérable, qui étoit entre ce ruisseau et le village du château de Foxa, où étoit le quartier général du vice-roi.

Ce fut alors que le maréchal de Noailles, qui les voyoit à regret s'en aller, détacha le comte de Coigny avec plusieurs petites troupes pour aller les harceler dans leur retraite et en retarder la marche; cela réussit comme il l'avoit projeté, et le comte de Coigny exécuta si bien ce qui lui avoit été ordonné, qu'il engagea l'ennemi à lui faire tête au défilé du village de Foxa, et qu'il donna le temps au maréchal de Noailles d'arriver avec les carabiniers, les dragons et la cavalerie. Aussitôt le maréchal de Noailles ordonna au comte de Coigny de charger, ce qu'il fit avec toute la vigueur possible. Le chevalier de Courcelles y chargea avec ses carabiniers par merveille, et Sibourg y fut blessé à la tête de son régiment.

La cavalerie d'Espagne revint à la charge avec toute la fierté imaginable, mais elle y fut battue de telle manière qu'elle passa une haie et un fossé qui étoit impraticable à d'autres chevaux que les siens, et se rejeta dans le village avec un désordre et une confusion très grande. Ils y perdirent beaucoup d'officiers réformés, et du Buy, commandant leur cavalerie, et un de leurs commissaires généraux y furent faits prisonniers.

1. Il étoit très vieux officier, ayant autrefois servi en Portugal sous le maréchal de Schonberg, pendant qu'il n'y avoit point de guerre en France; et, comme il s'appeloit de son nom Christophe, les Portugais avoient accommodé son nom magnifiquement à leur langue, et l'appeloient don Christoval de Siburgos. Il étoit d'une famille de Paris.

Aussitôt le maréchal de Noailles donna ordre au marquis du Cambout d'entrer par la droite dans le village avec les dragons et d'en occuper les maisons, que deux bataillons rouges des ennemis paroissent vouloir occuper pour faciliter leur retraite.

Mais ces bataillons ne prirent pas ce parti-là; voyant qu'on les alloit couper, ils prirent celui de passer par le dessous du village pour rejoindre la marche de leurs troupes par des haies, des fossés et des chemins où les chevaux ne pouvoient passer.

On ne laissa pas de les poursuivre, en sorte que le marquis de Genlis, ayant ramassé quelques escadrons de dragons, et le comte de Coigny, ayant passé le village avec quelques troupes de cavalerie sur la gauche, se rejoignirent avec le marquis du Cambout, et poussèrent cette arrière-garde avec les régiments de la Salle et de Marsan jusque sur les hauteurs, prirent et tuèrent quantité de gens, pillèrent tous les équipages des ennemis, leurs mulets et toutes leurs charrettes d'artillerie.

Le maréchal de Noailles, qui les soutenoit avec une partie de ses troupes, leur envoya ordre de revenir, ce qu'ils firent, et ils le trouvèrent avec toute son armée qu'il avoit fait passer à plusieurs gués toute à la fois, pendant qu'il faisoit charger avec les premières troupes passées, et tout cela s'étoit fait avec tant d'ordre et si peu de confusion qu'il étoit en état d'attaquer une seconde fois les ennemis, s'ils eussent voulu tenir ferme en quelque poste avantageux; mais, comptant que c'étoit suffisamment faire poursuivre les ennemis que de les battre trois lieues durant, c'est-à-dire jusqu'à l'endroit d'où il avoit fait revenir le comte de Coigny, il ordonna aux ennemis (*sic*) d'aller marquer le camp à l'endroit où l'action s'étoit passée et d'établir son quartier général à Gualta.

On a fait en cette occasion trois mille cinq cents prisonniers; les ennemis ont eu beaucoup de monde de tué, et tous leurs équipages ont été pris. On ne peut pas savoir précisément à quoi se monte leur perte, mais les trompettes qui sont venus de leur armée assurent que cette affaire leur coûte jusqu'à présent près de sept mille hommes; et l'épouvante étoit si grande parmi eux qu'une compagnie d'infanterie napolitaine s'est venue rendre avec armes et bagages prisonnière à Roses.

L'équipage du vice-roi, son lit et toutes ses hardes, sa vaisselle d'argent, toutes les tentes et tous les équipages de l'armée ont été pris; les troupes françaises sont riches de leurs dépouilles.

On a pris dix-sept drapeaux et toute leur poudre, à la réserve de quelques barils qu'ils ont fait sauter en se retirant.

Le maréchal de Noailles a donné dans cette journée ses ordres avec tant de sagesse et de présence d'esprit, même dans les endroits les plus périlleux, qu'on ne peut assez louer sa fermeté, sa sagesse et sa conduite.

Le marquis de Chazeron a fait des merveilles à son ordinaire, aussi bien que le comte de Quinçon, qui a eu son chapeau percé en deux endroits de coups de pistolet; d'Andigny se trouva à la charge

de cavalerie, quoique lieutenant général d'artillerie, et y eut son cheval tué d'un coup d'épée.

On ne peut assez louer la bonne volonté des troupes qui ont chargé dans cette occasion et le chagrin de celles qui n'ont pu être postées pour charger.

On a eu le comte du Bourg blessé très dangereusement d'un coup au travers du corps qui lui perce les poumons, le comte de Druy d'un coup de mousquet à la tête, Bauduman, qui étoit brigadier d'infanterie de jour, d'un coup au travers du corps; il étoit commandé aux grenadiers avec Emmanuel, commandant le régiment d'Erlach, qui tous deux firent merveilles sous les ordres de Saint Sylvestre. La Salle, brigadier de dragons, a été tué.

Voilà tout ce qu'il y a d'officiers principaux tués ou blessés, et, ce qui est sûr, c'est que la perte qu'on a faite est très médiocre. Il y a un si grand nombre d'officiers qui se sont distingués dans cette affaire qu'il n'y a pas moyen de les placer tous ici. Le comte du Rechault, que le maréchal de Noailles employoit auprès de lui pour porter ses ordres, s'est trouvé avec toute la distinction possible à toutes les charges de cavalerie et d'infanterie qu'on a faites, et la Canonière, gentilhomme du maréchal de Noailles, a été blessé auprès de lui d'un coup de feu.

Cette victoire eût été encore plus complète si la tête des troupes françoises n'avoit pas trouvé les équipages des ennemis auxquels elles s'arrêtèrent, et comme cela en diminua extrêmement le nombre, on ne fut plus en état de pouvoir pousser les ennemis aussi vivement qu'on auroit fait.

VI. — DÉCLARATION DU ROI POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA CAPITATION ¹.

Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre : A tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Depuis que la gloire

1. [Voir ci-dessus, p. 421. [La déclaration portant établissement de la capitation forme une brochure in-8° de 15 p., imprimée par Prault, à Paris. Elle est complétée par trois suppléments de tarifs, faits et arrêtés en conseil royal des finances, à la date des 12 et 26 février 1695 et 31 janvier 1696, et imprimés chacun séparément.

M. de Boilisle a reproduit le texte de la *Déclaration* dans l'appendice de son tome 1^{er} de la *Correspondance des contrôleurs généraux des Finances* (p. 563). Il l'a fait précéder (p. 561) du *Projet de capitation présenté par M. de Vauban en 1691*. On peut lire aussi, dans son édition de Saint-Simon, t. II, p. 458, un appendice intitulé *La Capitation en 1695*. — E. Pontal.]

de notre État et les prospérités dont le ciel a béni notre règne ont excité contre nous l'envie d'une partie des puissances de l'Europe et les ont engagées à se liguier entre elles pour nous faire injustement la guerre, la sincérité de nos intentions et les avantages que nous avons remportés d'année en année nous faisant toujours espérer une paix prochaine, nous avons tâché de n'employer, pour nous mettre en état de repousser les efforts des États ligués contre nous, que les moyens qui étoient le moins à charge à nos sujets. Nous avons pour cet effet aliéné des rentes, dont nous avons assigné le paiement sur nos revenus ordinaires, et créé des charges, dont les gages sont employés sur les états de nos finances ; et si, dans la suite, nous avons été obligé de pratiquer quelques autres moyens qui ont été plus à charge à nos peuples, ce n'a été que par la nécessité de nous assurer dans des termes fixes les fonds convenables au bien de notre État. Mais l'endurcissement de nos ennemis, qui paraissent insensibles à leurs pertes, et qui, loin d'être touchés de la misère des peuples, semblent même tirer avantage de l'inclination que nous témoignons pour la paix, nous faisant prévoir la continuation de la guerre et nous obligeant à nous y préparer, nous espérons faire connoître à toute l'Europe que les forces de la France sont inépuisables, quand elles sont bien ménagées, et que nous avons des ressources certaines dans le cœur de nos sujets, et dans le zèle qu'ils ont pour le service de leur Roi et pour la gloire de la nation française. Dans cette confiance, nous avons résolu, pour nous mettre en état de soutenir les dépenses de la guerre aussi longtemps que l'aveuglement de nos ennemis les portera à refuser la paix, d'établir une capitation générale, payable pendant le temps de la guerre seulement, par tous nos sujets sans aucune distinction, par feux ou par familles; et nous avons lieu de juger ce moyen d'autant plus sûr et plus efficace, que les plus zélés et les plus éclairés de nos sujets des trois ordres qui composent cet État semblent avoir prévenu notre résolution, et que même les États du Languedoc, se trouvant assemblés suivant l'usage ordinaire, après avoir accordé le don gratuit de trois millions que nous leur avons demandé, et pourvu aux autres charges ordinaires, que la guerre a considérablement augmentées, par une délibération expresse de leur assemblée du mois de décembre dernier, portant leur prévoyance et les témoignages de leur zèle et de leur affection au delà de tout ce que nous pouvions en attendre, nous ont proposé ce secours et marqué les raisons qui doivent le faire préférer à tous les autres moyens extraordinaires que nous pourrions pratiquer dans la suite. En effet, cette capitation, se répandant généralement sur tous, sera peu à charge à chaque particulier, et, jointe à nos revenus ordinaires, produira des fonds suffisants, dont le recouvrement, se faisant sans frais et sans remises, rendra ce secours beaucoup plus prompt, plus facile et plus effectif. Nous croyons même, si ce recouvrement réussit, comme nous avons sujet de l'espérer, qu'il nous donnera lieu de nous passer à l'avenir des affaires extraordinaires, auxquelles la

nécessité des temps nous a obligé d'avoir recours, promettant, en foi et parole de Roi, de faire cesser cette capitation générale trois mois après la publication de la paix.

A ces causes et autres considérations à ce nous mouvant, de notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, nous avons, par ces présentes signées de notre main, dit et déclaré, disons et déclarons, voulons et nous plaît qu'à compter du premier jour de ce mois, il soit établi, imposé et levé dans toute l'étendue de notre royaume, pays, terres et seigneuries de notre obéissance, même dans les pays et villes que nous avons conquis depuis la déclaration de la présente guerre, une capitation générale par feux ou familles, payable d'année en année, pendant la durée de la présente guerre, sans qu'elle puisse être continuée ni exigée, sous quelque prétexte que ce soit, trois mois après que Dieu nous aura donné la paix ; qu'à cet effet, il soit arrêté par les intendants et commissaires départis dans chacune des généralités, provinces, pays et départements, par les syndics des diocèses et des États, et par les gentilshommes qui doivent agir conjointement avec lesdits intendants, suivant la présente déclaration, des rôles de répartition de ladite capitation, conformément au tarif arrêté en notre Conseil, contenant la distribution de nos sujets en vingt-deux classes, qui sera attaché sous le contrescel des présentes. Voulons qu'aucun de nos sujets, de quelque qualité et condition qu'il puisse être, ecclésiastique séculier ou régulier, noble, militaire ou autre, ne soit exempt de la capitation, hors nos sujets taillables, cotisés à la taille ou autres impositions ordinaires au-dessous de quarante sols, les ordres mendiants et les pauvres mendiants, dont les curés des paroisses donneront des rôles signés et certifiés d'eux, de quoi nous chargeons leur honneur et leur conscience. Nous sommes persuadé que les ecclésiastiques se soumettront d'autant plus volontiers à cette contribution, qu'outre que l'intérêt de la religion et le zèle qu'ils ont toujours fait paroître pour notre service les y engagent, leur profession les empêchant de nous servir dans nos armées, où la plupart seroient appelés par leur naissance, il ne peuvent que par cette voie contribuer en cette occasion à la défense de l'État, dont ils composent le premier corps. Mais, d'autant que l'assemblée générale du clergé de notre royaume se doit tenir en cette année, que les témoignages que nous avons toujours reçus du zèle de ce corps nous font présumer qu'il continuera à nous en donner des marques, en nous accordant par un don gratuit des secours proportionnés au besoin de l'État, et qu'il ne seroit pas juste qu'il se trouvât en même temps chargé de contribuer à la capitation, voulons que, quant à présent, le clergé et les membres en dépendant ne soient pas compris dans le tarif qui sera arrêté dans notre Conseil, ni dans les rôles qui seront arrêtés par les intendants pour le recouvrement des taxes de la présente année. Nous ne doutons pas aussi que la noblesse de notre royaume, qui expose tous les jours sa vie et qui verse si généreusement son sang pour notre service et pour le soutien de l'État, ne sacrifie avec le même

dévouement une aussi légère portion de ses revenus que celle à laquelle la taxe des gentilshommes sera réglée.

Et attendu que, le produit de ladite capitation étant destiné à soutenir les dépenses de la guerre, il nous est important d'être en état de nous en prévaloir pendant la campagne prochaine, voulons et ordonnons que chacun des redevables paye sa taxe en deux termes et paiements égaux : le premier, dans le premier jour du mois de mars, et le deuxième, dans le premier jour du mois de juin suivant; que nos sujets taillables payent ladite taxe entre les mains des receveurs des tailles de chaque élection ou des commis qui seront par eux préposés, qui mettront ensuite le fonds de leur recette chacun au receveur général de nos finances de sa généralité, et les bourgeois et habitants des villes franches et non taillables entre les mains des receveurs des deniers communs desdites villes, qui le remettront ensuite aux receveurs généraux des finances de la généralité, et les receveurs généraux au garde de notre Trésor royal; que, dans lesdits pays d'États, les rôles d'imposition de ladite capitation soient faits et arrêtés par les intendants et commissaires départis, conjointement et de concert avec les députés ordinaires ou syndics desdits États, et que les redevables payent leur taxe entre les mains des collecteurs et receveurs ordinaires des dons gratuits, subsides, subventions et autres impositions usitées esdits pays, qui remettront ensuite le fonds de leur recette aux trésoriers ou receveurs généraux desdits États, et eux au garde de notre Trésor royal; que le rôle d'imposition sur les bourgeois et habitants de notre bonne ville de Paris soit fait et arrêté par le prévôt des marchands et les échevins de ladite ville, et que les deniers provenant de ladite imposition soient payés aux receveurs qui seront par eux commis, qui les remettront au receveur général de ladite ville, et lui au garde de notre Trésor royal; que les rôles de ladite capitation payable par les ecclésiastiques séculiers et réguliers soient arrêtés par les intendants et commissaires départis, conjointement et de concert avec le syndic de chaque diocèse, et les deniers en provenant payés entre les mains du receveur qui sera commis par l'intendant ou commissaire départi et par le syndic de chaque diocèse, lequel receveur commis remettra ensuite le produit de sa recette entre les mains du receveur général des finances, et, dans les pays d'États, entre les mains du receveur ou du trésorier général desdits États, qui les remettront au garde de notre Trésor royal; que les rôles de ladite capitation payable par les gentilshommes et nobles soient arrêtés par les intendants et commissaires départis, conjointement et de concert avec un gentilhomme de chaque bailliage, qui sera par nous choisi et nommé à cet effet, et les deniers en provenant payés entre les mains du receveur qui sera commis par l'intendant ou commissaire départi et par le gentilhomme par nous nommé, lequel receveur commis remettra le produit de la recette entre les mains du receveur général des finances, et, dans les pays d'États, entre les mains du trésorier

ou receveur général desdits États, qui les remettront au garde de notre Trésor royal; que les rôles de ladite capitation payable par les officiers, soldats, cavaliers et dragons, et par les officiers, soldats et matelots, tant de nos vaisseaux que de nos galères, soient arrêtés par les intendants de nos provinces et par ceux de la marine et des galères dans le département desquels lesdites troupes, tant de terre que de mer, se trouveront lors de l'imposition, et que le produit en soit payé entre les mains du trésorier général de l'extraordinaire des guerres et de ceux de la marine et des galères, qui remettront le fonds de leur recette au garde de notre Trésor royal; que les officiers des parlements et autres compagnies qui reçoivent leurs gages par les mains d'un payeur, payent leur taxe entre les mains desdits payeurs, qui en remettront ensuite le fonds au Trésor royal. Et, quant aux princes, ducs, maréchaux de France, officiers de notre couronne et autres nos officiers mentionnés dans les deux premières classes du tarif arrêté en notre Conseil, et les chevaliers et les grands officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, ils payeront leur taxe directement entre les mains du garde de notre Trésor royal; et les officiers de notre maison et autres employés sur les états des maisons royales payeront leur taxe suivant le rôle qui en sera par nous arrêté en notre Conseil, entre les mains du receveur qui sera par nous commis à cet effet. Tous les receveurs, tant généraux que particuliers, qui recevront les deniers de ladite capitation, tant en gros qu'en détail, retiendront pour leur salaire les taxations qui leur seront par nous attribuées sur le produit de leur recette; et, quant à la manière de compter, épices et façon des comptes, ils suivront le règlement qui sera par nous fait. Leur défendons d'exiger ni recevoir des redevables aucun droit de quittances ou autre, sous quelque prétexte que ce puisse être, à peine de concussion; leur permettons d'user contre les redevables qui seront en demeure de payer des contraintes ordinaires et accoutumées pour le recouvrement de nos deniers, à la réserve des ecclésiastiques, contre lesquels ils ne pourront user que de la saisie de leur temporel, aux termes de l'art. XV du titre des saisies et exécution de notre ordonnance de l'année 1667. Déclarons que les rôles, extraits desdits rôles, quittances, exploits, assignations et toutes autres expéditions et procédures qui se feront pour l'imposition et recouvrement de ladite capitation, pourront être faites en papier ordinaire et non timbré, dérogeant, à cet effet, à tous édits, déclarations et arrêts à ce contraires. Et, pour éviter les contestations qui pourroient survenir au sujet de l'imposition et recouvrement de ladite capitation, voulons et ordonnons que ceux qui auront plusieurs charges, titres, dignités ou qualités, et qui, par cette raison, pourroient être compris dans plusieurs rôles, ne soient tenus de payer qu'une seule fois, à raison de la plus forte taxe à laquelle ils soient sujets suivant leurs dites qualités; que les fils de familles mariés ou pourvus de charges soient cotisés à part dans les rôles, encore qu'ils demeurent actuellement dans la maison de leurs pères ou de leurs mères; que les enfants de familles, majeurs

ou mineurs, jouissant du bien acquis par le décès de leurs pères ou de leurs mères, soient taxés au quart de ce que leur père auroit dû payer, suivant le tarif arrêté en notre Conseil; que les veuves ne puissent être comprises dans lesdits rôles que pour la moitié de la taxe à laquelle leurs maris auroient dû être cotisés, et que les femmes séparées soient taxées en leur particulier à la moitié des sommes auxquelles leurs maris seront taxés. Et, comme il se pourroit faire que plusieurs de nos sujets prétendroient n'être compris dans aucune des vingt-deux classes portées par le tarif attaché sous le contre-scel des présentes, nous déclarons que tous ceux qui ne se trouveront pas précisément compris dans l'une desdites classes seront imposés et cotisés par lesdits intendants et commissaires départis seuls, ou par lesdits intendants conjointement avec les députés et syndics des pays d'États, syndics des diocèses et gentilshommes par nous nommés, s'ils sont ecclésiastiques, nobles ou demeurant en pays d'États, sur le pied de celles desdites classes à laquelle ils auront plus de rapport par leur profession, état et qualité. Attendu qu'il peut arriver du changement d'une année à l'autre dans l'état des personnes sujettes à ladite capitation, voulons que, sur l'avis qui en sera donné à nosdits intendants et commissaires départis, ils puissent, seuls ou conjointement avec le syndic des États, des diocèses et avec le gentilhomme par nous nommé, réformer leurs rôles, augmenter ou diminuer leurs taxes dans celui de l'année suivante, et qu'ils envoient au contrôleur général de nos finances l'état desdites augmentations ou diminutions par eux faites. Et, d'autant qu'il importe au bien de notre service et au repos de nos sujets de prévenir tout ce qui pourroit retarder le recouvrement de ladite capitation ou causer des frais aux redevables, voulons et ordonnons que toutes les contestations qui pourroient survenir pour le fait de l'imposition et recouvrement, soient jugées sommairement et sans frais par lesdits intendants et commissaires départis, et à l'égard de notre bonne ville de Paris, par le prévôt des marchands et les échevins, auxquels nous en attribuons, à cet effet, toute cour, juridiction et connoissance, et icelles interdisons à tous nos autres cours et juges. Voulons que ce qui sera par eux ordonné soit exécuté par provision, sauf l'appel en notre Conseil. Déclarons que, par ces présentes, et par l'établissement de ladite capitation, nous n'avons entendu et n'entendons déroger aux privilèges, prérogatives et droits d'aucun des ordres de notre royaume, que nous voulons maintenir et entretenir.

Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers les gens tenant notre Cour de Parlement, Chambre des comptes et Cour des aides à Paris, que ces présentes ils aient à faire lire, publier et registrer, et le contenu en icelle garder et exécuter soigneusement et exactement, selon leur forme et teneur, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchements à ce contraires. Voulons qu'aux copies des présentes, collationnées par l'un de nos amés et féaux conseillers et secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'ori-

ginal. Car tel est notre plaisir. En témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes.

Donné à Versailles le dix-huitième jour de janvier, l'an de grâce mil six cent quatre-vingt-quinze, et de notre règne le cinquante-deuxième.

Signé : Louis.

Et plus bas,

Par le Roi,
PHÉLYPEAUX,

Et scellé du grand sceau de cire jaune.

TARIF

Contenant la distribution des classes et le règlement des taxes de la capitation générale, ordonnée par la déclaration du Roi de cejourd'hui.

PREMIÈRE CLASSE

Deux mille livres.

Monseigneur le Dauphin.
Monsieur, duc d'Orléans.
M. le duc de Chartres.
Mme de Guise.
M. le prince de Condé.
M. le duc de Bourbon.
Mme la princesse de Conti la douairière.
M. le prince de Conti.
M. le duc du Maine.
M. le comte de Toulouse.
Mme la duchesse de Verneuil.
M. le Chancelier.
Le chef du Conseil royal des finances.
Les ministres d'Etat.
Les secrétaires d'Etat.
Le Contrôleur général des finances.
Les gardes du Trésor royal.
Les trésoriers de l'extraordinaire de la guerre.
Les trésoriers de la marine.
Les fermiers généraux.

DEUXIÈME CLASSE

Quinze cents livres.

Les princes.
Les ducs.
Les maréchaux de France.
Les officiers de la couronne.
Le premier président du Parlement de Paris.

Les gouverneurs des provinces.
 Les conseillers au Conseil royal des finances.
 Les intendants des finances.
 Les trésoriers des revenus casuels.

TROISIÈME CLASSE

Mille livres.

Les chevaliers et grands officiers de l'Ordre du Saint-Esprit.
 Les lieutenants généraux des provinces.
 Les vice-amiraux.
 Les premiers présidents des Cours supérieures de Paris.
 Les présidents à mortier de Paris.
 Les premiers présidents des Parlements des provinces.
 Les secrétaires du Conseil.
 Les receveurs généraux des finances.
 Les trésoriers des pays d'Etats.
 Les trésoriers des galères.
 Les receveurs des consignations de Paris.

QUATRIÈME CLASSE

Cinq cents livres.

Les conseillers d'Etat.
 Les procureurs et avocats généraux du Parlement de Paris.
 Le greffier en chef du Parlement de Paris.
 Les présidents de la Chambre des comptes de Paris, Cour des aides
 et Grand Conseil.
 Le prévôt de Paris.
 Le lieutenant civil.
 Le lieutenant de police.
 Le prévôt des marchands.
 Les capitaines lieutenants des gendarmes et des cheveu-légers.
 Le receveur général du clergé.
 Les grands audienciers.
 Les gardes des rôles.
 Les contrôleurs généraux de la grande chancellerie.
 Les trésoriers du sceau.
 Les trésoriers de l'artillerie.
 Les commissaires aux saisies réelles de Paris.

CINQUIÈME CLASSE

Quatre cents livres.

Les maîtres des requêtes, titulaires et vétérans, et les conseillers
 d'honneur du Parlement de Paris.
 Le procureur général de la Chambre des comptes de Paris.

Les procureurs et avocats généraux du Grand Conseil et de la Cour des aides de Paris et les greffiers en chef.

Les premiers présidents des Chambres des comptes et Cours des aides des provinces.

Les intendants de marine et des provinces qui ne sont pas maîtres des requêtes.

Les gouverneurs des places frontières.

Les greffiers du Conseil et le garde des minutes du Conseil.

Le greffier en chef de la Chambre des comptes de Paris.

Les trésoriers des fortifications.

Les trésoriers des bâtiments.

Les trésoriers des Ligues suisses.

Les cautions des traités arrêtés au Conseil.

SIXIÈME CLASSE

Trois cents livres.

Les lieutenants généraux des armées du Roi.

Les lieutenants généraux de la marine et des galères.

Les lieutenants généraux de l'artillerie.

Les lieutenants de roi des provinces créés en titre d'office.

Les gouverneurs des places du dedans du royaume.

Les sous-lieutenants des compagnies des gendarmes et des chevaux-légers.

Les premiers présidents des Conseils supérieurs des provinces.

Les présidents à mortier des Parlements des provinces.

Les présidents des enquêtes et requêtes du Parlement de Paris.

Les lieutenants particuliers et criminels et procureur du Roi du Châtelet de Paris.

Les greffiers en chef civil et criminel du Châtelet de Paris.

Les trésoriers du marc d'or.

Les fermiers généraux des postes.

SEPTIÈME CLASSE

Deux cent cinquante livres.

Les marquis, comtes, vicomtes et barons.

Le prévôt de l'Île, le lieutenant criminel de robe courte et le chevalier du guet.

Le procureur du Roi, le greffier et le receveur de l'hôtel de ville de Paris.

Les greffiers commis au greffe de la Grand'Chambre du Parlement de Paris.

Les payeurs des rentes.

Les receveurs des tailles.

Les receveurs du domaine.

Les receveurs des amendes, receveurs des épices et vacations, receveurs des consignations, et les commissaires aux saisies réelles des villes où il y a Parlement, Chambre des comptes ou Cour des aides.

Les trésoriers des ponts et chaussées.

Les receveurs des amirautés.

Les conseillers des postes.

Les contrôleurs des Ligues suisses.

Les payeurs des gages des Compagnies supérieures.

Les directeurs des fermes.

Les caissiers des aides et des gabelles.

Les sous-traitants et sous-fermiers.

HUITIÈME CLASSE

Deux cents livres.

Les maréchaux des camps et armées du Roi.

Les chefs d'escadre des vaisseaux et des galères.

Les maréchaux généraux des logis des camps et armées du Roi.

Les enseignes, cornettes et guidons des compagnies des gendarmes et des cheveau-légers.

Les conseillers des Cours supérieures de Paris.

Les grands baillis d'épée.

Les maîtres de la Chambre des comptes de Paris.

L'avocat général de la Chambre des comptes de Paris.

Le procureur général des requêtes de l'hôtel.

Le lieutenant général de la Table de marbre.

Les grands maîtres des eaux et forêts.

Les secrétaires du Roi de la grande chancellerie.

Les présidents et trésoriers de France de Paris ¹.

Les greffiers des présentations et affirmations du Parlement de Paris.

Les premiers commis des secrétaires d'Etat, du contrôleur général des finances, du Trésor royal et des revenus casuels.

NEUVIÈME CLASSE

Cent cinquante livres.

Les brigadiers des armées du Roi.

Les maréchaux généraux de la cavalerie.

Les majors généraux d'infanterie et de cavalerie des armées du Roi.

Les capitaines des vaisseaux et des galères du Roi.

Les maîtres des Chambres des comptes des provinces.

Les correcteurs et auditeurs des comptes de Paris.

1. [Omis dans la copie du marquis de Sourches. — *E. Pontal.*]

- Les conseillers, chevaliers d'honneur, procureurs et avocats généraux des Cours supérieures des provinces.
- Les greffiers des commissions extraordinaires.
- Les commis au contrôle général des finances.
- Les contrôleurs généraux de la marine et des galères.
- Les contrôleurs généraux des gabelles.
- Les commis des secrétaires et greffiers du Conseil.

DIXIÈME CLASSE

Cent-vingt livres.

- Les colonels, mestres de camp d'infanterie, cavalerie et dragons des armées du Roi, et autres officiers ayant rang de colonel.
- Les lieutenants de roi des places frontières.
- Le colonel des archers de la ville de Paris.
- Les gentilshommes seigneurs de paroisses.
- L'avocat général des requêtes de l'hôtel.
- Les échevins et conseillers de la ville de Paris.
- Les notaires et secrétaires des Cours supérieures de Paris.
- Les huissiers du Conseil et de la grande chancellerie.
- Les présidents, trésoriers de France, avocats, procureurs du Roi et greffiers des bureaux des provinces.
- Les avocats du Roi du Châtelet de Paris.
- Les contrôleurs du marc d'or.
- Le directeur général des Monnoies.
- Les notaires du Châtelet de Paris.
- Les banquiers expéditionnaires en cour de Rome.
- Les banquiers et agents de change.
- Les gardes-livres et le contrôleur général des restes de la Chambre des comptes de Paris.

ONZIÈME CLASSE

Cent livres.

- Les commissaires des guerres.
- Les commissaires de la marine.
- Les contrôleurs généraux de l'ordinaire et de l'extraordinaire des guerres.
- Les correcteurs et auditeurs des Chambres des comptes des provinces.
- Les lieutenants généraux, particuliers et criminels, procureurs du Roi et greffiers en chef des bailliages et sénéchaussées ressortissant aux Parlements.
- Le chevalier d'honneur et les conseillers au Châtelet de Paris.
- Les maires des villes où il y a Parlement ou autres Compagnies supérieures.
- Les secrétaires du Roi des petites chancelleries.

Les receveurs des amendes, épices et vacations.

Les receveurs des consignations et les commissaires aux saisies réelles, des villes où il y a bureau des finances ou présidial.

Les commis des secrétaires d'État et contrôleur général des finances.

Les contrôleurs des payeurs des gages des Compagnies supérieures.

Les marchands faisant commerce en gros.

Les premiers huissiers du Parlement et autres Cours supérieures de Paris.

DOUZIÈME CLASSE

Quatre-vingts livres.

Les chevaliers d'honneur, avocats, procureurs du Roi et greffiers en chef des présidiaux des provinces.

Les chauffe-cires, porte-coffres et autres petits officiers de la grande chancellerie.

TREIZIÈME CLASSE

Soixante livres.

Les lieutenants de roi et majors des places.

Les ingénieurs directeurs des fortifications.

Les présidents et lieutenants criminels des élections et greniers à sel.

Les lieutenants généraux de la connétablie et des amirautés.

Les échevins, procureurs du Roi, greffiers, receveurs des deniers communs des villes où il y a Parlement ou autre Compagnie supérieure.

Les maires des villes du second ordre.

Les juges-gardes de la Monnaie de Paris.

Les substituts des gens du Roi des Cours supérieures de Paris.

Les contrôleurs des payeurs des gages des Cours supérieures.

Les commis des intendants des finances, du Trésor royal et des revenus casuels.

Les receveurs généraux des gabelles.

Les bourgeois des grosses villes vivant de leurs rentes.

QUATORZIÈME CLASSE

Cinquante livres.

Les lieutenants d'artillerie.

Les contrôleurs de l'ordinaire et de l'extraordinaire des guerres.

Les substituts des gens du Roi des Cours supérieures des provinces.

Les commissaires du Châtelet de Paris.

Les sous-fermiers des postes.

QUINZIÈME CLASSE

Quarante livres.

- Les prévôts des maréchaux.
- Les gentilshommes possédant fiefs et châteaux.
- Les maréchaux des logis des gendarmes et des cheveu-légers.
- Le lieutenant des archers de la ville de Paris.
- Les substituts du procureur du Roi du Châtelet de Paris.
- Les contrôleurs des rentes de l'hôtel de ville de Paris.
- Les greffiers des présidiaux et autres justices royales.
- Les quarteniers de la ville de Paris.
- Les commis-receveurs des fermes.
- Les bourgeois des villes du second ordre vivant de leurs rentes.
- Les intendants des affaires et maisons particulières.
- Les fermiers des terres et biens dont les baux excèdent trois mille livres.
- Les fermiers des moulins dont les baux excèdent deux mille livres ¹.

SEIZIÈME CLASSE

Trente livres.

- Les professeurs en droit.
- Les grands maitres, proviseurs et principaux des collèges.
- Les officiers des bailliages royaux, des élections, greniers à sel, des eaux et forêts, de la connétablie, des amirautés, et les juges des traités.
- Les lieutenants généraux, procureurs fiscaux et greffiers des duchés et pairies.
- Les échevins, procureurs du Roi, greffiers et receveurs des deniers communs des villes du second ordre.
- Les substituts des procureurs du Roi des villes où il y a Parlement ou autres Compagnies supérieures.
- Les maires des petites villes.
- Les payeurs et contrôleurs des gages des présidiaux.
- Les avocats au Conseil.
- Les officiers des petites chancelleries.
- Les premiers huissiers des Compagnies supérieures des provinces.
- Les huissiers audienciers du Châtelet de Paris.
- Les gros marchands tenant boutiques.
- Les marchands de blé, de vin et de bois.
- Les secrétaires des conseillers d'État, maitres des requêtes, des intendants, des gouverneurs des provinces, des maréchaux de France, généraux d'armées, lieutenants généraux de terre et de mer, des lieutenants civils, de police, criminel, du procureur du Roi au Châtelet de

1. [Omis dans la copie du marquis de Souches. — E. Pontal.]

Paris, du prévôt des marchands et des procureurs et avocats généraux des Cours supérieures.

Les traiteurs.

Les messagers des villes où il y a Parlement ou autres Cours supérieures.

Partie des fermiers et laboureurs.

DIX-SEPTIÈME CLASSE

Vingt livres.

Les lieutenants et enseignes des vaisseaux et des galères du Roi.

Les colonels et majors des bourgeoisies.

Les commissaires d'artillerie.

L'exempt des archers de la ville de Paris.

Les professeurs du collège royal de Paris, et autres, tant de Paris que des provinces, qui reçoivent gages et pensions.

Les médecins, chirurgiens et apothicaires de Paris.

Les notaires des villes où il y a Parlement et autres Cours supérieures.

Les juges-gardes des Monnoies des provinces.

Les avocats des Cours supérieures.

Les procureurs des Parlements, Cours supérieures et requêtes du Palais.

Les tiers-référendaires des Cours supérieures.

Les huissiers des Cours supérieures et requêtes du Palais.

Les crieurs des corps et de vins de Paris.

Les directeurs particuliers des Monnoies.

Partie des aubergistes de Paris.

Partie des fermiers et laboureurs.

DIX-HUITIÈME CLASSE

Dix livres.

Les capitaines et lieutenants des bourgeoisies.

Les commissaires aux revues.

Les capitaines et majors de cavalerie et de dragons.

Les ingénieurs des places.

Les aides-majors et capitaines des portes.

Les recteurs, chanceliers, procureurs des nations et suppôts des universités.

Les substitués des procureurs du Roi des présidiaux.

Les médecins, chirurgiens, apothicaires des villes du premier et du second ordre.

Les avocats et procureurs du Châtelet de Paris.

Les contrôleurs des taxes de dépense des Conseils, Parlement et autres Cours supérieures.

Les contrôleurs des exploits dans les villes où il y a Parlement et autres Cours supérieures.

Les notaires des villes du second ordre.

Les contrôleurs des deniers patrimoniaux et d'octroi des villes du premier ordre.

Les huissiers à verge, à cheval et à la douzaine du Châtelet de Paris.

Les dizainiers de la ville de Paris.

Les experts et greffiers de l'écritoire de Paris.

Les jurés architectes.

Les mesureurs de bois, de charbon, courtiers, jaugeurs et autres officiers de police et des ports.

Les barbiers et perruquiers des villes du premier et du second ordre.

Les artisans des grosses villes tenant boutiques et employant des garçons.

Partie des aubergistes de Paris.

Partie des fermiers et labouréurs.

Partie des vigneron.

DIX-NEUVIÈME CLASSE

Six livres.

Les capitaines et majors d'infanterie.

Les gentilhommes n'ayant ni fief ni château.

Les régents, bedeaux et messagers des universités.

Les échevins, procureurs du Roi, greffiers et receveurs des deniers communs des petites villes.

Les maires des bourgs clos.

Les receveurs des consignations et amendes et les commissaires aux saisies réelles des justices royales.

Les notaires des petites villes.

Les contrôleurs des deniers patrimoniaux et d'octroi des villes du second ordre.

Les huissiers audienciers des présidiaux.

Les bourgeois des petites villes vivant de leurs rentes.

Partie des aubergistes de Paris et ceux des villes fermées.

Les cabaretiers donnant à manger à pot et assiette.

Les artisans des villes du second ordre tenant boutiques et employant des garçons.

Les messagers des petites villes et bourgs clos.

Les maîtres des postes.

VINGTIÈME CLASSE

Trois livres.

Les lieutenants, sous-lieutenants et enseignes d'infanterie.

Les cornettes de cavalerie et dragons.

- Les écrivains principaux des vaisseaux et des galères.
- Les maréchaux des logis de la cavalerie et dragons.
- Les lieutenants et exempts des maréchaussées.
- Les gardes-magasins d'artillerie.
- Les gardes-marine.
- Les archers de l'hôtel de ville de Paris, du prévôt de l'île et du lieutenant de robe courte.
- Les juges des justices seigneuriales.
- Les avocats et procureurs des présidiaux et autres justices royales.
- Les tiers-référendaires des présidiaux et autres justices royales ¹.
- Les contrôleurs des taxes de dépens des présidiaux, bailliages et autres justices royales.
- Les échevins, procureurs du Roi, greffiers et receveurs des deniers communs des petites villes et bourgs clos.
- Les médecins, chirurgiens et apothicaires des petites villes et bourgs clos.
- Les trésoriers-collecteurs en Languedoc.
- Les greffiers des rôles des tailles et autres impositions.
- Les procureurs fiscaux et greffiers des justices seigneuriales.
- Les huissiers, procureurs et sergents des justices royales.
- Les crieurs de corps et de vins des provinces.
- Les jurés auneurs de toiles et le concierge de la halle aux toiles à Paris.
- Les contrôleurs des fermes.
- Les experts et greffiers de l'écritoire des provinces.
- Les arpenteurs des eaux et forêts.
- Les notaires et praticiens des bourgs et villages.
- Les contrôleurs des deniers patrimoniaux et d'octroi des petites villes et bourgs clos.
- Les substituts des procureurs du Roi des petites villes et communautés.
- Les sergents gardes des eaux et forêts.
- Les essayeurs et graveurs des Monnoies.
- Les commis des Monnoies.
- Les changeurs.
- Les artisans des petites villes et bourgs clos tenant ménage.
- Les hôteliers et cabaretiers des bourgs clos.
- Les meuniers dont les baux sont au-dessous de deux mille livres.
- Partie des fermiers et des laboureurs.
- Partie des vigneron.

1. [Dans la copie du marquis de Sourches, les *tiers-référendaires* sont reportés plus bas, entre les *experts* et les *arpenteurs*. — E. Pontal.]

VINGT ET UNIÈME CLASSE

Deux livres.

Les gendarmes et cheveu-légers, les timbaliers et trompettes desdites compagnies.

Les sergents d'infanterie.

Les archers des maréchaussées.

Les sergents des justices seigneuriales.

Les artisans des bourgs et villages.

Partie des vigneron.

VINGT-DEUXIÈME ET DERNIÈRE CLASSE

Vingt sols.

Les soldats, cavaliers, dragons et matelots, trompettes, timbaliers et fifres.

Les simples manœuvres et journaliers.

Et généralement tous les habitants des bourgs et villages cotisés à la taille à quarante sols et au-dessus, qui ne sont point compris dans les classes précédentes ¹.

Fait et arrêté au Conseil royal des finances tenu à Versailles, le dix-huitième jour de janvier mil six cent quatre-vingt-quinze.

Signé :

PHÉLYPEAUX.

1. [Tel est le tarif annexé à la déclaration du 18 janvier 1695. Quant aux suppléments arrêtés en Conseil de finances, les 12 et 26 février 1695 et 31 janvier 1696, on les trouvera soit dans les imprimés du temps, soit dans le tarif publié par M. de Boilisle, à l'appendice de son premier volume de la *Correspondance des contrôleurs généraux*, à la suite de la déclaration du 18 janvier 1695. Nous y renvoyons le lecteur qui désirerait connaître les additions faites successivement au tarif primitif. — E. Pontal.]

TABLE DES APPENDICES DU TOME IV

I. — Mémoire des offres faites de la part du Roi au duc de Savoie pour le rétablissement du repos de l'Italie.....	473
II. — Edit du Roi portant création d'un ordre militaire sous le titre de Saint-Louis, dont le Roi se déclare chef souverain grand maitre.....	477
III. — Lettre du prince de Conti au prince de Condé relative à la bataille de Nerwinde.....	484
IV. — Relation de la bataille de la Marsaille.....	491
V. — Relation du passage du Ter et de la victoire remportée le 27 mai 1694 par le maréchal de Noailles.....	496
VI. — Déclaration du Roi pour l'établissement de la capitation.....	502

5 m

269



